

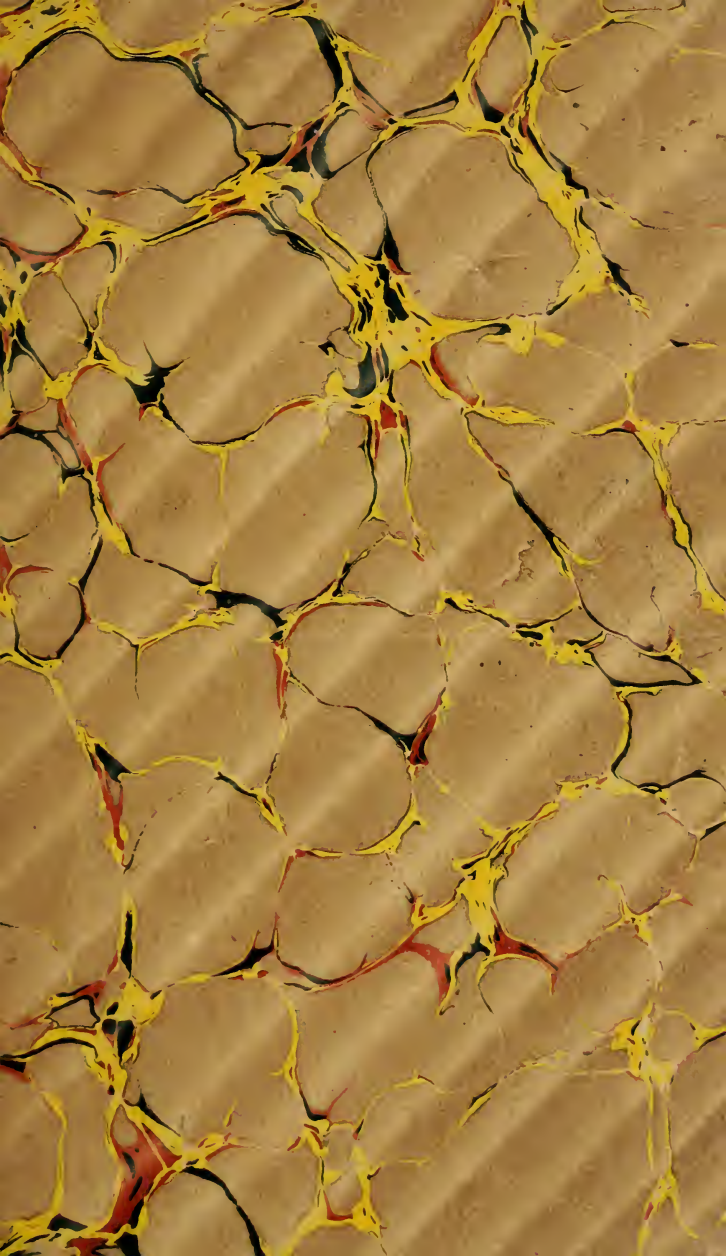
UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY



A  
0  
0  
0  
6  
6  
9  
2  
6  
9  
3

LIBRARY  
UNIVERSITY  
CALIFORNIA  
SAN DIEGO













OEUVRES CHOISIES  
DE BOSSUET

R. 1125

---

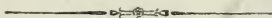
COULOMMIERS. — TYP. ALBERT PONSOT ET P. BRODARD.

---

OEUVRES CHOISIES

# DE BOSSUET

TOME QUATRIÈME



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—  
1877



Segundo porano de Sexto año

a la Academia de San Carlos de Guzman.

en Mexico, Mayo 24 de 1866.



EXPOSITION  
DE LA  
DOCTRINE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE  
SUR LES MATIÈRES DE CONTROVERSE.

---

Après plus d'un siècle de contestations avec messieurs de la religion prétendue réformée, les matières dont ils ont fait le sujet de leur rupture doivent être éclaircies, et les esprits disposés à concevoir les sentiments de l'Église catholique. Ainsi il semble qu'on ne puisse mieux faire que de les proposer simplement, et de les bien distinguer de ceux qui lui ont été faussement imputés. En effet, j'ai remarqué, en différentes occasions, que l'aversion que ces messieurs ont pour la plupart de nos sentiments, est attachée aux fausses idées qu'ils en ont conçues, et souvent à certains mots qui les choquent tellement, que, s'y arrêtant d'abord, ils ne viennent jamais à considérer le fond des choses. C'est pourquoi j'ai cru que rien ne leur pourroit être plus utile que de leur expliquer ce que l'Église a défini dans le concile de Trente, touchant les matières qui les éloignent le plus de nous, sans m'arrêter à ce qu'ils ont accoutumé d'objecter aux docteurs particuliers, ou contre les choses qui ne sont ni nécessairement ni universellement reçues. Car tout le monde convient, et M. Daillé même<sup>1</sup>, que « c'est une chose déraisonnable d'imputer les sentiments des particuliers à un corps entier; » et il ajoute qu'on ne peut se séparer, que pour des articles établis authentiquement, à la croyance et observation desquels toutes sortes de personnes sont obligées. Je ne m'arrêterai donc qu'aux décrets du concile de Trente, puisque c'est là que l'Église a parlé décisivement sur les matières dont il s'agit : et ce que je dirai, pour faire mieux entendre ces décisions, est approuvé dans la même Église, et paroîtra manifestement conforme à la doctrine de ce saint concile.

Cette exposition de notre doctrine produira deux bons effets : le premier, que plusieurs disputes s'évanouiront tout à fait, parce qu'on reconnoîtra qu'elles sont fondées sur de fausses explications de notre croyance; le second, que les disputes qui resteront ne paroîtront pas, selon les principes des prétendus réformés, si capitales qu'ils ont voulu d'abord le faire croire : et que, selon ces mêmes principes, elles n'ont rien qui blesse les fondements de la foi.

Et pour commencer par ces fondements et articles principaux de la

1. *Apol.*, ch. vi.

voilà, il faut que messieurs de la religion prétendue réformée confessent qu'ils sont crus et professés dans l'Église catholique.

S'ils les font consister à croire qu'il faut adorer un seul Dieu Père, Fils et Saint-Esprit, et qu'il faut se confier en Dieu seul par son Fils incarné, crucifié et ressuscité pour nous; ils savent en leur conscience que nous professons cette doctrine. Et s'ils veulent y ajouter les autres articles qui sont compris dans le Symbole des apôtres, ils ne doutent pas non plus que nous ne les recevions tous sans exception, et que nous n'en ayons la pure et véritable intelligence.

M. Daillé a fait un traité, intitulé : *la Foi fondée sur les Écritures*, où, après avoir exposé tous les articles de la croyance des églises prétendues réformées, il dit<sup>1</sup>, « qu'ils sont sans contestation; que l'Église romaine fait profession de les croire; qu'à la vérité il ne tient pas toutes nos opinions, mais que nous tenons toutes ses créances. »

Ce ministre ne peut donc nier que nous ne croyions tous les articles principaux de la religion chrétienne, à moins qu'il ne veuille lui-même détruire sa foi.

Mais quand M. Daillé ne l'auroit pas écrit, la chose parle d'elle-même; et tout le monde sait que nous croyons tous les articles que les calvinistes appellent fondamentaux; si bien que la bonne foi voudroit qu'on nous accordât, sans contestation, que nous n'en avons en effet rejeté aucun.

Les prétendus réformés, qui voient les avantages que nous pouvons tirer de cet aveu, veulent nous les ôter, en disant que nous détruisons ces articles, parce que nous en posons d'autres qui leur sont contraires. C'est ce qu'ils tâchent d'établir par des conséquences qu'ils tirent de notre doctrine. Mais le même M. Daillé que je leur allègue encore, moins pour les convaincre par le témoignage d'un de leurs plus doctes ministres, que parce que ce qu'il dit est évident de soi-même, leur apprend ce qu'il faudroit croire de ces sortes de conséquences, supposé qu'on en pût tirer de mauvaises de notre doctrine. Voici comme il parle dans la lettre qu'il a écrite à M. de Monglat sur le sujet de son Apologie : « Encore que l'opinion des luthériens sur l'eucharistie induise selon nous, aussi bien que celle de Rome, la destruction de l'humanité de Jésus-Christ, cette suite néanmoins ne leur peut être mise sus sans calomnie, vu qu'ils la rejettent formellement. »

Il n'y a rien de plus essentiel à la religion chrétienne, que la vérité de la nature humaine en Jésus-Christ; et cependant, quoique les luthériens tiennent une doctrine d'où l'on infère la destruction de cette vérité capitale, par des conséquences que les prétendus réformés jugent évidentes, ils n'ont pas laissé de leur offrir leur communion, parce que leur opinion « n'a aucun venin, » comme dit M. Daillé dans son Apologie<sup>2</sup> : et leur synode national, tenu à Charenton en 1631, les admet « à la sainte table; » sur ce fondement, « qu'ils conviennent des principes et points fondamentaux de la religion. » C'est donc une maxime constamment établie parmi eux, qu'il ne faut point en cette

1. *Apol.*, 3 part., ch. 1 — 2. Ch. VIII.

matière regarder les conséquences que l'on pourroit tirer d'une doctrine; mais simplement ce qu'avoue et ce que pose celui qui l'enseigne.

Ainsi, quand ils infèrent, par des conséquences qu'ils prétendent tirer de notre doctrine, que nous ne savons pas assez reconnoître la gloire souveraine qui est due à Dieu, ni la qualité de Sauveur et de Médiateur en Jésus-Christ, ni la dignité infinie de son sacrifice, ni la plénitude surabondante de ses mérites; nous pourrions nous défendre sans peine de ces conséquences, par cette courte réponse que nous fournit M. Daillé, et leur dire que l'Église catholique les désavouant, elles ne peuvent lui être imputées « sans calomnie. »

Mais je veux aller plus avant, et faire voir à messieurs de la religion prétendue réformée, par la seule exposition de notre doctrine, que bien loin de renverser les articles fondamentaux de la foi, ou directement, ou par conséquence, elle les établit, au contraire, d'une manière si solide et si évidente, qu'on ne peut, sans une extrême injustice, lui contester l'avantage de les bien entendre.

Pour commencer par l'adoration qui est due à Dieu, l'Église catholique enseigne qu'elle consiste principalement à croire qu'il est le créateur et le seigneur de toutes choses; et à nous attacher à lui de toutes les puissances de notre âme par la foi, par l'espérance et par la charité, comme à celui qui seul peut faire notre félicité, par la communication du bien infini, qui est lui-même.

Cette adoration intérieure, que nous rendons à Dieu en esprit et en vérité, a ses marques extérieures, dont la principale est le sacrifice, qui ne peut être offert qu'à Dieu seul, parce que le sacrifice est établi pour faire un aveu public et une protestation solennelle de la souveraineté de Dieu, et de notre dépendance absolue.

La même Église enseigne que tout culte religieux se doit terminer à Dieu comme à sa fin nécessaire; et si l'honneur qu'elle rend à la sainte Vierge et aux saints peut être appelé religieux, c'est à cause qu'il se rapporte nécessairement à Dieu.

Mais avant que d'expliquer davantage en quoi consiste cet honneur, il n'est pas inutile de remarquer que messieurs de la religion prétendue réformée, pressés par la force de la vérité, commencent à nous avouer que la coutume de prier les saints, et d'honorer leurs reliques, étoit établie dès le quatrième siècle de l'Église. M. Daillé, en faisant cet aveu dans le livre qu'il a fait contre la tradition des Latins, touchant l'objet du culte religieux, accuse saint Basile, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Jean Chrysostome, saint Augustin, et plusieurs autres grandes lumières de l'antiquité, qui ont paru dans ce siècle, et surtout saint Grégoire de Nazianze, qui est appelé le Théologien par excellence, d'avoir changé en ce point la doctrine des trois siècles précédents. Mais il paroît peu vraisemblable que M. Daillé ait mieux entendu les sentiments des Pères des trois premiers siècles, que ceux qui ont recueilli, pour ainsi dire, la succession de leur doctrine immédiatement après leur mort; et on le croira d'autant moins, que, bien loin que les Pères du quatrième siècle se soient aperçus qu'il s'in-

troduisit aucune nouveauté dans leur culte, ce ministre, au contraire, nous a rapporté des textes exprès, par lesquels ils font voir clairement qu'ils prétendoient, en priant les saints, suivre les exemples de ceux qui les avoient précédés. Mais, sans examiner davantage le sentiment des Pères des trois premiers siècles, je me contente de l'aveu de M. Daillé, qui nous abandonne tant de grands personnages qui ont enseigné l'Église dans le quatrième. Car, encore qu'il se soit avisé, douze cents ans après leur mort, de leur donner, par mépris, une manière de nom de secte, en les appelant « reliquaires, » c'est-à-dire, gens qui honorent les reliques; j'espère que ceux de sa communion seront plus respectueux envers ces grands hommes. Ils n'oseront du moins leur objecter qu'en priant les saints, et en honorant leurs reliques, ils soient tombés dans l'idolâtrie, ou qu'ils aient renversé la confiance que les chrétiens doivent avoir en Jésus-Christ; et il faut espérer que dorénavant ils ne nous feront plus ces reproches, quand ils considéreront qu'ils ne peuvent nous les faire, sans les faire en même temps à tant d'excellents hommes, dont ils font profession, aussi bien que nous, de révéler la sainteté et la doctrine. Mais comme il s'agit ici d'exposer notre croyance, plutôt que de faire voir quels ont été ses défenseurs, il en faut continuer l'explication.

L'Église, en nous enseignant qu'il est utile de prier les saints, nous enseigne à les prier dans ce même esprit de charité, et selon cet ordre de société fraternelle, qui nous porte à demander le secours de nos frères vivants sur la terre : et le Catéchisme du concile de Trente conclut de cette doctrine<sup>1</sup>, que si la qualité de Médiateur, que l'Écriture donne à Jésus-Christ, reçoit quelque préjudice de l'intercession des saints qui règnent avec Dieu, elle n'en recevrait pas moins de l'intercession des fidèles qui vivent avec nous.

Ce Catéchisme nous fait bien entendre l'extrême différence qu'il y a entre la manière dont on implore le secours de Dieu, et celle dont on implore le secours des saints; « car, dit-il<sup>2</sup>, nous prions Dieu, ou de nous donner les biens, ou de nous délivrer des maux : mais parce que les saints lui sont plus agréables que nous, nous leur demandons qu'ils prennent notre défense, et qu'ils obtiennent pour nous les choses dont nous avons besoin. De là vient que nous usons de deux formes de prier fort différentes, puisqu'au lieu qu'en parlant à Dieu, la manière propre est de dire : *Ayez pitié de nous, Écoutez-nous*; nous nous contentons de dire aux saints : *Priez pour nous*. » Par où nous devons entendre, qu'en quelques termes que soient conçues les prières que nous adressons aux saints, l'intention de l'Église et de ses fidèles les réduit toujours à cette forme, ainsi que ce Catéchisme le confirme dans la suite<sup>3</sup>.

Mais il est bon de considérer les paroles du concile même, qui, voulant prescrire aux évêques comme ils doivent parler de l'invocation des saints, les oblige d'enseigner que « les saints qui règnent avec

1. *Cat. Rom.*, part. 3, tit. *De cultu et invoc. sanct.*

2. *Part. 4, Quis orandus sit* — 3. *Ibid.*



Jésus-Christ offrent à Dieu leurs prières pour les hommes; qu'il est bon et utile de les invoquer d'une manière suppliante, et de recourir à leur aide et à leur secours, pour impêtrer de Dieu ses bienfaits, par son Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui seul est notre Sauveur et notre Rédempteur<sup>1</sup>. » Ensuite le concile condamne ceux qui enseignent une doctrine contraire. On voit donc qu'invoquer les saints, suivant la pensée de ce concile, c'est recourir à leurs prières, pour obtenir les bienfaits de Dieu par Jésus-Christ. En effet, nous n'obtenons que par Jésus-Christ et en son nom, ce que nous obtenons par l'entremise des saints; puisque les saints eux-mêmes ne prient que par Jésus-Christ, et ne sont exaucés qu'en son nom. Telle est la foi de l'Église, que le concile de Trente a clairement expliquée en peu de paroles. Après quoi nous ne concevons pas qu'on puisse nous objecter que nous nous éloignons de Jésus-Christ, quand nous prions ses membres, qui sont aussi les nôtres; ses enfants qui sont nos frères, et ses saints qui sont nos prémices, de prier avec nous et pour nous notre commun Maître, au nom de notre commun Médiateur.

Le même concile explique clairement et en peu de mots, quel est l'esprit de l'Église lorsqu'elle offre à Dieu le saint sacrifice pour honorer la mémoire des saints. Cet honneur, que nous leur rendons dans l'action du sacrifice, consiste à les nommer comme de fidèles serviteurs de Dieu dans les prières que nous lui faisons, à lui rendre grâces des victoires qu'ils ont remportées, et à le prier humblement qu'il se laisse fléchir en notre faveur par leurs intercessions. Saint Augustin avoit dit, il y a déjà douze cents ans, qu'il ne falloit pas croire qu'on offrit le sacrifice aux saints martyrs<sup>2</sup>, encore que, selon l'usage pratiqué dès ce temps-là par l'Église universelle, on offrit ce sacrifice sur leurs saints corps, et à leurs mémoires, c'est-à-dire, devant les lieux où se conservoient leurs précieuses reliques. Ce même Père avoit ajouté qu'on faisoit mémoire des martyrs à la sainte table, dans la célébration du sacrifice, « non afin de prier pour eux, comme on fait pour les autres morts; mais plutôt afin qu'ils priassent pour nous<sup>3</sup>. » Je rapporte le sentiment de ce saint évêque, parce que le concile de Trente se sert presque de ses mêmes paroles, pour enseigner aux fidèles que « l'Église n'offre pas aux saints ce sacrifice, mais qu'elle l'offre à Dieu seul, qui les a couronnés; qu'aussi le prêtre ne s'adresse pas à saint Pierre ou à saint Paul, pour leur dire : *Je vous offre ce sacrifice*; mais que, rendant grâces à Dieu de leurs victoires, il demande leur assistance, afin que ceux dont nous faisons mémoire sur la terre daignent prier pour nous dans le ciel<sup>4</sup>. » C'est ainsi que nous honorons les saints, pour obtenir par leur entremise les grâces de Dieu; et la principale de ces grâces, que nous espérons obtenir, est celle de les imiter; à quoi nous sommes excités par la considération de leurs exem-

1. Sess. xxv, dec. *De invoc.*, etc.

2. *De Civit. Dei*, l. VIII, c. xxvii, tom. VII, col. 217 et seq.

3. Tract. lxxxiv in *Joan.*, n. 1, t. III, part. 2, col. 709, serm. xvii *De verb. Apost.*, nunc serm. clxx, t. V, col. 765.

4. *Conc. Trid.*, sess. xxii, c. 3.

ples admirables, et par l'honneur que nous rendons devant Dieu à leur mémoire bienheureuse.

Ceux qui considéreront la doctrine que nous avons proposée, seront obligés de nous avouer, que, comme nous n'ôtons à Dieu aucune des perfections qui sont propres à son essence infinie, nous n'attribuons aux créatures aucune de ces qualités, ou de ces opérations qui ne peuvent convenir qu'à Dieu; ce qui nous distingue si fort des idolâtres, qu'on ne peut comprendre pourquoi on nous en donne le titre.

Et quand messieurs de la religion prétendue réformée nous objectent qu'en adressant nos prières aux saints, et en les honorant comme présents par toute la terre, nous leur attribuons une espèce d'immensité, ou du moins la connoissance du secret des cœurs, qu'il paroît néanmoins que Dieu se réserve, par tant de témoignages de l'Écriture; ils ne considèrent pas assez notre doctrine. Car enfin, sans examiner quel fondement on peut avoir d'attribuer aux saints, jusqu'à certain degré, la connoissance des choses qui se passent parmi nous, ou même de nos secrètes pensées; il est manifeste que ce n'est point élever la créature au-dessus de sa condition, que de dire qu'elle a quelque connoissance des choses par la lumière que Dieu lui en communique. L'exemple des prophètes le justifie clairement, Dieu n'ayant pas même dédaigné de leur découvrir les choses futures, quoiqu'elles semblent bien plus particulièrement réservées à sa connoissance.

Au reste, jamais aucun catholique n'a pensé que les saints connussent par eux-mêmes nos besoins, ni même les désirs pour lesquels nous leur faisons de secrètes prières. L'Église se contente d'enseigner, avec toute l'antiquité, que ces prières sont très-profitables à ceux qui les font, soit que les saints les apprennent par le ministère et le commerce des anges, qui, suivant le témoignage de l'Écriture, savent ce qui se passe parmi nous, étant établis par ordre de Dieu esprits administrateurs, pour concourir à l'œuvre de notre salut; soit que Dieu même leur fasse connoître nos désirs par une révélation particulière; soit enfin qu'il leur en découvre le secret dans son essence infinie, où toute vérité est comprise. Ainsi l'Église n'a rien décidé sur les différents moyens dont il platt à Dieu de se servir pour cela.

Mais quels que soient ces moyens, toujours est-il véritable qu'elle n'attribue à la créature aucune des perfections divines, comme faisoient les idolâtres; puisqu'elle ne permet de reconnoître, dans les plus grands saints, aucun degré d'excellence qui ne vienne de Dieu, ni aucune considération devant ses yeux que par leurs vertus, ni aucune vertu qui ne soit un don de sa grâce, ni aucune connoissance des choses humaines que celle qu'il leur communique, ni aucun pouvoir de nous assister que par leurs prières, ni enfin aucune félicité que par une soumission et une conformité parfaites à la volonté divine.

Il est donc vrai qu'en examinant les sentiments intérieurs que nous avons des saints, on ne trouvera pas que nous les élevions au-dessus de la condition des créatures; et de là on doit juger de quelle nature est l'honneur que nous leur rendons au dehors, le culte extérieur étant établi pour témoigner les sentiments intérieurs de l'âme.

Mais comme cet honneur, que l'Église rend aux saints, paroît principalement devant leurs images et devant leurs saintes reliques, il est à propos d'expliquer ce qu'elle en croit.

Pour les images, le concile de Trente défend expressément « d'y croire aucune divinité ou vertu pour laquelle on les doive révéler, de leur demander aucune grâce, et d'y attacher sa confiance; » et veut que « tout l'honneur se rapporte aux originaux qu'elles représentent<sup>1</sup>. »

Toutes ces paroles du concile sont autant de caractères qui servent à nous faire distinguer des idolâtres; puisque, bien loin de croire comme eux que quelque divinité habite dans les images, nous ne leur attribuons aucune vertu, que celle d'exciter en nous le souvenir des originaux.

C'est sur cela qu'est fondé l'honneur qu'on rend aux images. On ne peut nier, par exemple, que celle de Jésus-Christ crucifié, lorsque nous la regardons, n'excite plus vivement en nous le souvenir de « celui qui nous a aimés jusqu'à se livrer pour nous à la mort<sup>2</sup>. » Tant que l'image présente à nos yeux fait durer un si précieux souvenir dans notre âme, nous sommes portés à témoigner, par quelques marques extérieures, jusques où va notre reconnaissance; et nous faisons voir, en nous humiliant en présence de l'image, quelle est notre soumission pour son divin original. Ainsi, à parler précisément, et selon le style ecclésiastique, quand nous rendons honneur à l'image d'un apôtre ou d'un martyr, notre intention n'est pas tant d'honorer l'image, que d'honorer l'apôtre ou le martyr, en présence de l'image. » C'est ainsi que parle le Pontifical romain<sup>3</sup>; et le concile de Trente exprime la même chose, lorsqu'il dit<sup>4</sup>, « que l'honneur que nous rendons aux images se rapporte tellement aux originaux, que par le moyen des images que nous baisons, et devant lesquelles nous nous mettons à genoux, nous adorons Jésus-Christ, et honorons les saints dont elles sont la ressemblance. »

Enfin, on peut connoître en quel esprit l'Église honore les images, par l'honneur qu'elle rend à la croix et au livre de l'Évangile. Tout le monde voit bien que devant la croix elle adore celui « qui a porté nos crimes sur le bois<sup>5</sup>; et que si ses enfants inclinent la tête devant le livre de l'Évangile, s'ils se lèvent par honneur quand on le porte devant eux, et s'ils le baisent avec respect, tout cet honneur se termine à la vérité éternelle qui nous y est proposée.

Il faut être peu équitable pour appeler idolâtrie ce mouvement religieux qui nous fait découvrir et baisser la tête devant l'image de la croix, en mémoire de celui qui a été crucifié pour l'amour de nous; et ce seroit être trop aveugle que de ne pas apercevoir l'extrême différence qu'il y a entre ceux qui se confioient aux idoles, par l'opinion qu'ils avoient que quelque divinité ou quelque vertu y étoit, pour ainsi dire, attachée; et ceux qui déclarent, comme nous, qu'ils ne se veu-

1. *Conc. Trid.*, sess. xxv, decr. *De invoc.*, etc. — 2. *Gal.* II, 20.

3. *Pont. Rom.*, *De ben. imag.* — 4. Sess. xxv, decr. *De invoc.*, etc.

5. *Pet.* II, 24.

lent servir des images que pour élever leur esprit au ciel, afin d'y honorer Jésus-Christ ou les saints, et dans les saints Dieu même, qui est l'auteur de toute sanctification et de toute grâce.

On doit entendre de la même sorte l'honneur que nous rendons aux reliques, à l'exemple des premiers siècles de l'Église; et si nos adversaires considéroient que nous regardons les corps des saints comme ayant été les victimes de Dieu par le martyre ou par la pénitence, ils ne croiroient pas que l'honneur que nous leur rendons, par ce motif, pût se détacher de celui que nous rendons à Dieu même.

Nous pouvons dire, en général, que s'ils vouloient bien comprendre de quelle sorte l'affection que nous avons pour quelqu'un s'étend, sans se diviser, à ses enfants, à ses amis, et ensuite par divers degrés à ce qui le représente, à ce qui reste de lui, à tout ce qui en renouvelle la mémoire; s'ils concevoient que l'honneur a un semblable progrès, puisque l'honneur, en effet, n'est autre chose qu'un amour mêlé de crainte et de respect; enfin, s'ils considéroient que tout le culte extérieur de l'Église catholique a sa source en Dieu même, et qu'il y retourne; ils ne croiroient jamais que ce culte, que lui seul anime, pût exciter sa jalousie : ils verroient, au contraire, que si Dieu, tout jaloux qu'il est de l'amour des hommes, ne nous regarde pas comme si nous nous partageons entre lui et la créature, quand nous aimons notre prochain pour l'amour de lui; ce même Dieu, quoique jaloux du respect des fidèles, ne les regarde pas comme s'ils partageoient le culte qu'ils ne doivent qu'à lui seul, quand ils honorent, par le respect qu'ils ont pour lui, ceux qu'il a honorés lui-même.

Il est vrai néanmoins que, comme les marques sensibles de révérence ne sont pas toutes absolument nécessaires, l'Église, sans rien altérer dans la doctrine, a pu étendre plus ou moins ces pratiques extérieures, suivant la diversité des temps, des lieux et des occurrences, ne désirant pas que ses enfants soient servilement assujettis aux choses visibles, mais seulement qu'ils soient excités, et comme avertis par leur moyen de se tourner à Dieu, pour lui offrir en esprit et en vérité le service raisonnable qu'il attend de ses créatures.

On peut voir, par cette doctrine, avec combien de vérité j'ai dit qu'une grande partie de nos controverses s'évanouiroit par la seule intelligence des termes, si on traitoit ces matières avec charité : et si nos adversaires considéroient paisiblement les explications précédentes, qui comprennent la doctrine expresse du concile de Trente, ils cesseroient de nous objecter que nous blessons la médiation de Jésus-Christ, et que nous invoquons les saints, ou que nous adorons les images d'une manière qui n'est propre qu'à Dieu. Il est vrai que comme, en un certain sens, l'adoration, l'invocation, et le nom de médiateur ne convient qu'à Dieu et à Jésus-Christ, il est aisé d'abuser de ces termes, pour rendre notre doctrine odieuse. Mais si on les réduit de bonne foi au sens que nous leur avons donné, ces objections perdront toute leur force : et s'il reste à messieurs de la religion prétendue réformée quelques autres difficultés moins importantes, la sincérité les obligera d'avouer qu'ils sont satisfaits sur le principal sujet de leurs plaintes



Au reste, il n'y a rien de plus injuste, que d'objecter à l'Église qu'elle fait consister toute la piété dans cette dévotion aux saints; puisque, comme nous l'avons déjà remarqué, le concile de Trente se contente d'enseigner aux fidèles que cette pratique leur est « bonne et utile<sup>1</sup>, » sans rien dire davantage. Ainsi l'esprit de l'Église est de condamner ceux qui rejettent cette pratique par mépris ou par erreur. Elle doit les condamner, parce qu'elle ne doit pas souffrir que les pratiques salutaires soient méprisées, ni qu'une doctrine que l'antiquité a autorisée soit condamnée par les nouveaux docteurs.

La matière de la justification fera paroître encore dans un plus grand jour, combien de difficultés peuvent être terminées par une simple exposition de nos sentiments.

Ceux qui savent tant soit peu l'histoire de la réformation prétendue, n'ignorent pas que ceux, qui en ont été les premiers auteurs, ont proposé cet article à tout le monde comme le principal de tous, et comme le fondement le plus essentiel de leur rupture, si bien que c'est celui qu'il est le plus nécessaire de bien entendre.

Nous croyons premièrement que « nos péchés nous sont remis gratuitement par la miséricorde divine, à cause de Jésus-Christ<sup>2</sup> » Ce sont les propres termes du concile de Trente, qui ajoute<sup>3</sup> que « nous sommes dits justifiés gratuitement, parce que aucune de ces choses qui précèdent la justification, soit la foi, soit les œuvres, ne peut mériter cette grâce. »

Comme l'Écriture nous explique la rémission des péchés, tantôt en disant que Dieu les couvre, et tantôt en disant qu'il les ôte, et qu'il les efface, par la grâce du Saint-Esprit, qui nous fait de nouvelles créatures<sup>4</sup>; nous croyons qu'il faut joindre ensemble ces expressions, pour former l'idée parfaite de la justification du pécheur. C'est pourquoi nous croyons que nos péchés non-seulement sont couverts, mais qu'ils sont entièrement effacés par le sang de Jésus-Christ, et par la grâce qui nous régénère; ce qui, loin d'obscurcir ou de diminuer l'idée qu'on doit avoir du mérite de ce sang, l'augmente au contraire, et la relève.

Ainsi la justice de Jésus-Christ est non-seulement imputée, mais actuellement communiquée à ses fidèles par l'opération du Saint-Esprit, en sorte que non-seulement ils sont réputés, mais faits justes par sa grâce.

Si la justice qui est en nous n'étoit justice qu'aux yeux des hommes, ce ne seroit pas l'ouvrage du Saint-Esprit : elle est donc justice même devant Dieu, puisque c'est Dieu même qui la fait en nous, en répandant la charité dans nos cœurs.

Toutefois il n'est que trop certain que « la chair convoite contre l'esprit, et l'esprit contre la chair<sup>5</sup>, » et que « nous manquons tous en beaucoup de choses<sup>6</sup>. » Ainsi, quoique notre justice soit véritable par l'infusion de la charité, elle n'est point justice parfaite à cause du combat de la convoitise; si bien que le continuel gémissement d'une âme

1. Sess. xxv. décr. *De invoc.*, etc. — 2. *Conc. Trid.*, sess. vi, c. 9.

3. *Ibid.*, c. 8. — 4. *Tit.* iii, 5, 6, 7. — 5. *Gal.* v. 17. — 6. *Jac.* iii. 2.



repentante de ses fautes fait le devoir le plus nécessaire de la justice chrétienne. Ce qui nous oblige de confesser humblement, avec saint Augustin, que notre justice en cette vie « consiste plutôt dans la rémission des péchés que dans la perfection des vertus.

Sur le mérite des œuvres, l'Église catholique enseigne que « la vie éternelle doit être proposée aux enfants de Dieu, et comme une grâce qui leur est miséricordieusement promise par le moyen de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et comme une récompense qui est fidèlement rendue à leurs bonnes œuvres et à leurs mérites, en vertu de cette promesse <sup>1</sup>. » Ce sont les propres termes du concile de Trente. Mais, de peur que l'orgueil humain ne soit flatté par l'opinion d'un mérite présomptueux, ce même concile enseigne que tout le prix et la valeur des œuvres chrétiennes provient de la grâce sanctifiante, qui nous est donnée gratuitement au nom de Jésus-Christ, et que c'est un effet de l'influence continuelle de ce divin chef sur ses membres.

Véritablement les préceptes, les exhortations, les promesses, les menaces et les reproches de l'Évangile font assez voir qu'il faut que nous opérions notre salut par le mouvement de nos volontés avec la grâce de Dieu qui nous aide : mais c'est un premier principe, que le libre arbitre ne peut rien faire qui conduise à la félicité éternelle, qu'autant qu'il est mû et élevé par le Saint-Esprit.

Ainsi, l'Église sachant que c'est ce divin Esprit qui fait en nous, par sa grâce, tout ce que nous faisons de bien; elle doit croire que les bonnes œuvres des fidèles sont très-agréables à Dieu, et de grande considération devant lui: et c'est justement qu'elle se sert du mot de « mérite » avec toute l'antiquité chrétienne, principalement pour signifier la valeur, le prix et la dignité de ces œuvres que nous faisons par la grâce. Mais comme toute leur sainteté vient de Dieu qui les fait en nous, la même Église a reçu dans le concile de Trente, comme doctrine de foi catholique, cette parole de saint Augustin, que « Dieu couronne ses dons en couronnant le mérite de ses serviteurs. »

Nous prions ceux qui aiment la vérité et la paix de vouloir bien lire ici un peu au long les paroles de ce concile, afin qu'ils se désabusent une fois des mauvaises impressions qu'on leur donne de notre doctrine. « Encore que nous voyions, disent les Pères de ce concile <sup>2</sup>, que les saintes Lettres estiment tant les bonnes œuvres, que Jésus-Christ nous promet lui-même qu'un verre d'eau froide donné à un pauvre ne sera pas privé de sa récompense; et que l'apôtre témoigne qu'un moment de peine légère, soufferte en ce monde, produira un poids éternel de gloire : toutefois à Dieu ne plaise que le chrétien se fie et se glorifie en lui-même, et non en Notre-Seigneur, dont la bonté est si grande envers tous les hommes, qu'il veut que les dons qu'il leur fait soient leurs mérites. »

Cette doctrine est répandue dans tout ce concile, qui enseigne, dans une autre session <sup>3</sup>, que « nous, qui ne pouvons rien de nous-mêmes, pouvons tout avec celui qui nous fortifie, en telle sorte que l'homme

<sup>1</sup>. Sess. VI, c. 16. — <sup>2</sup>. Ibid. — <sup>3</sup>. Ibid., XIV, c. 8.

n'a rien dont il se puisse glorifier, » ou pourquoi il se puisse confier en lui-même; « mais que toute sa confiance et toute sa gloire est en Jésus-Christ, en qui nous vivons, en qui nous méritons, en qui nous satisfaisons, faisant de dignes fruits de pénitence, qui tirent leur force de lui, par lui sont offerts au Père, et en lui sont acceptés par le Père. » C'est pourquoi nous demandons tout, nous espérons tout, nous rendons grâces de tout par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous confessons hautement que nous ne sommes agréables à Dieu qu'en lui et par lui; et nous ne comprenons pas qu'on puisse nous attribuer une autre pensée. Nous mettons tellement en lui seul toute l'espérance de notre salut, que nous disons tous les jours à Dieu ces paroles dans le sacrifice: « Daignez, ô Dieu, accorder à nous pécheurs, vos serviteurs, qui espérons en la multitude de vos miséricordes, quelque part et société avec vos bienheureux apôtres et martyrs,... au nombre desquels nous vous prions de vouloir nous recevoir, ne regardant pas au mérite, mais nous pardonnant par grâce au nom de Jésus-Christ Notre-Seigneur. »

L'Église ne persuadera-t-elle jamais à ses enfants qui sont devenus ses adversaires, ni par l'explication de sa foi, ni par les décisions de ses conciles, ni par les prières de son sacrifice, qu'elle croit n'avoir de vie, et qu'elle n'a d'espérance qu'en Jésus-Christ seul? Cette espérance est si forte, qu'elle fait sentir aux enfants de Dieu, qui marchent fidèlement dans ses voies, « une paix qui surpasse toute intelligence, » selon ce que dit l'apôtre<sup>1</sup>. Mais encore que cette espérance soit plus forte que les promesses et les menaces du monde, et qu'elle suffise pour calmer le trouble de nos consciences; elle n'y éteint pas tout à fait la crainte, parce que si nous sommes assurés que Dieu ne nous abandonne jamais de lui-même, nous ne sommes jamais certains que nous ne le perdrons pas par notre faute, en rejetant ses inspirations. Il lui a plu de tempérer, par cette crainte salutaire, la confiance qu'il inspire à ses enfants; parce que, comme dit saint Augustin, « telle est notre infirmité dans ce lieu de tentations et de périls, qu'une pleine sécurité produiroit en nous le relâchement et l'orgueil; » au lieu que cette crainte, qui, selon le précepte de l'apôtre<sup>2</sup>, nous « fait opérer notre salut avec tremblement, » nous rend vigilants, et fait que nous nous attachons, avec une humble dépendance, à celui « qui opère en nous, par sa grâce, le vouloir et le faire suivant son bon plaisir, » comme dit le même saint Paul<sup>3</sup>.

Voilà ce qu'il y a de plus nécessaire dans la doctrine de la justification; et nos adversaires seroient fort déraisonnables, s'ils ne confessoient que cette doctrine suffit pour apprendre aux chrétiens qu'ils doivent rapporter à Dieu par Jésus-Christ toute la gloire de leur salut.

Si les ministres après cela se jettent sur des questions de subtilité, il est bon de les avertir qu'il n'est plus temps désormais qu'ils se rendent si difficiles envers nous, après les choses qu'ils ont accordées aux luthériens et à leurs propres frères sur le sujet de la prédestination et

<sup>1</sup> *Philip.*, IV, 7. — <sup>2</sup> *Ibid.*, II, 42. — <sup>3</sup> *Ibid.*, II, 13.

de la grâce. Cela doit leur avoir appris à se réduire, dans cette matière, à ce qui est absolument nécessaire pour établir les fondements de la piété chrétienne.

Que s'ils peuvent une fois se résoudre à se renfermer dans ces limites, ils seront bientôt satisfaits; et ils cesseront de nous objecter que nous anéantissons la grâce de Dieu, en attribuant tout à nos bonnes œuvres; puisque nous leur avons montré en termes si clairs, dans le concile de Trente, ces trois points si décisifs en cette matière: « Que nos péchés nous sont pardonnés par une pure miséricorde, à cause de Jésus-Christ; que nous devons à une libéralité gratuite la justice qui est en nous par le Saint-Esprit; et que toutes les bonnes œuvres que nous faisons sont autant de dons de la grâce. »

Aussi faut-il avouer que les doctes de leur parti ne contestent plus tant sur cette matière qu'ils faisoient au commencement; et il y en a peu qui ne nous confessent qu'il ne falloit pas se séparer pour ce point. Mais si cette importante difficulté de la justification, de laquelle leurs premiers auteurs ont fait leur fort, n'est plus maintenant considérée comme capitale par les personnes les mieux sensées qu'ils aient entre eux; on leur laisse à penser ce qu'il faut juger de leur séparation, et ce qu'il faudroit espérer pour la paix, s'ils se mettoient au-dessus de la préoccupation, et s'ils quittoient l'esprit de dispute.

Il faut encore expliquer de quelle sorte nous croyons pouvoir satisfaire à Dieu par sa grâce, afin de ne laisser aucun doute sur cette matière.

Les catholiques enseignent, d'un commun accord, que le seul Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, étoit capable, par la dignité infinie de sa personne, d'offrir à Dieu une satisfaction suffisante pour nos péchés. Mais ayant satisfait surabondamment, il a pu nous appliquer cette satisfaction infinie en deux manières: ou bien en nous donnant une entière abolition, sans réserver aucune peine; ou bien en commuant une plus grande peine en une moindre, c'est-à-dire la peine éternelle en des peines temporelles. Comme cette première façon est la plus entière et la plus conforme à sa bonté, il en use d'abord dans le baptême: mais nous croyons qu'il se sert de la seconde dans la rémission qu'il accorde aux baptisés qui retombent dans le péché, y étant forcé en quelque manière par l'ingratitude de ceux qui ont abusé de ses premiers dons; de sorte qu'ils ont à souffrir quelque peine temporelle, bien que la peine éternelle leur soit remise.

Il ne faut pas conclure de là que Jésus-Christ n'ait pas entièrement satisfait pour nous; mais au contraire, qu'ayant acquis sur nous un droit absolu, par le prix infini qu'il a donné pour notre salut, il nous accorde le pardon, à telle condition, sous telle loi, et avec telle réserve qu'il lui plaît.

Nous serions injurieux et ingrats envers le Sauveur, si nous osions lui disputer l'infinité de son mérite, sous prétexte qu'en nous pardonnant le péché d'Adam, il ne nous décharge pas en même temps de toutes ses suites, nous laissant encore assujettis à la mort et à tant d'infirmités corporelles et spirituelles que ce péché nous a causées. Il

suffit que Jésus-Christ ait payé une fois le prix par lequel nous serons un jour entièrement délivrés de tous les maux qui nous accablent; c'est à nous à recevoir avec humilité et avec actions de grâces chaque partie de son bienfait, en considérant le progrès avec lequel il lui plaît d'avancer notre délivrance, selon l'ordre que sa sagesse a établi pour notre bien, et pour une plus claire manifestation de sa bonté et de sa justice.

Par une semblable raison, nous ne devons pas trouver étrange si celui, qui nous a montré une si grande facilité dans le baptême, se rend plus difficile envers nous, après que nous en avons violé les saintes promesses. Il est juste, et même il est salutaire pour nous, que Dieu, en nous remettant le péché avec la peine éternelle que nous avons méritée, exige de nous quelque peine temporelle pour nous retenir dans le devoir; de peur que, sortant trop promptement des liens de la justice, nous ne nous abandonnions à une téméraire confiance, abusant de la facilité du pardon.

C'est donc pour satisfaire à cette obligation que nous sommes assujettis à quelques œuvres pénibles, que nous devons accomplir en esprit d'humilité et de pénitence; et c'est la nécessité de ces œuvres satisfactoires, qui a obligé l'Église ancienne à imposer aux pénitents les peines qu'on appelle canoniques.

Quand donc elle impose aux pécheurs des œuvres pénibles et laborieuses, et qu'ils les subissent avec humilité, cela s'appelle « satisfaction; » et lorsque ayant égard, ou à la ferveur des pénitents, ou à d'autres bonnes œuvres qu'elle leur prescrit, elle relâche quelque chose de la peine qui leur est due, cela s'appelle « indulgence. »

Le concile de Trente ne propose autre chose à croire sur le sujet des indulgences, sinon que « la puissance de les accorder a été donnée à l'Église par Jésus-Christ, et que l'usage en est salutaire; » à quoi ce concile ajoute « qu'il doit être retenu, avec modération toutefois, de peur que la discipline ecclésiastique ne soit énervée par une excessive facilité : » ce qui montre que la manière de dispenser les indulgences regarde la discipline.

Ceux qui sortent de cette vie avec la grâce et la charité, mais toutefois redevables encore des peines que la justice divine a réservées, les souffrent en l'autre vie. C'est ce qui a obligé toute l'antiquité chrétienne à offrir des prières, des aumônes et des sacrifices pour les fidèles qui sont décédés en la paix et en la communion de l'Église, avec une foi certaine qu'ils peuvent être aidés par ces moyens. C'est ce que le concile de Trente nous propose à croire touchant les âmes détenues dans le purgatoire<sup>2</sup>, sans déterminer en quoi consistent leurs peines, ni beaucoup d'autres choses semblables, sur lesquelles ce saint concile demande une grande retenue, blâmant ceux qui débitent ce qui est incertain et suspect.

Telle est la sainte et innocente doctrine de l'Église catholique touchant les satisfactions, dont on a voulu lui faire un si grand crime.

1. *Contin.*, sess. xxv, décr. *De indulg.* — 2. Sess. xxv, décr. *De Purgat.*



Si, après cette explication, messieurs de la religion prétendue réformée nous objectent que nous faisons tort à la satisfaction de Jésus-Christ, il faudra qu'ils aient oublié que nous leur avons dit que le Sauveur a payé le prix entier de notre rachat; que rien ne manque à ce prix, puisqu'il est infini, et que ces réserves de peines, dont nous avons parlé, ne proviennent d'aucun défaut de ce paiement, mais d'un certain ordre qu'il a établi pour nous retenir par de justes appréhensions et par une discipline salutaire.

Que s'ils nous opposent encore que nous croyons pouvoir satisfaire par nous-mêmes à quelque partie de la peine qui est due à nos péchés, nous pourrions dire avec confiance que le contraire paroît par les maximes que nous avons établies. Elles font voir clairement que tout notre salut n'est qu'une œuvre de miséricorde et de grâce; que ce que nous faisons par la grâce de Dieu n'est pas moins à lui que ce qu'il fait tout seul par sa volonté absolue; et qu'enfin ce que nous lui donnons ne lui appartient pas moins que ce qu'il nous donne. A quoi il faut ajouter que ce que nous appelons satisfaction, après toute l'Église ancienne, n'est, après tout, qu'une application de la satisfaction de Jésus-Christ.

Cette même considération doit apaiser ceux qui s'offensent, quand nous disons que Dieu a tellement agréable la charité fraternelle, et la communion de ses saints, que souvent même il reçoit les satisfactions que nous lui offrons les uns pour les autres. Il semble que ces messieurs ne conçoivent pas combien tout ce que nous sommes est à Dieu; ni combien tous les égards que sa bonté lui fait avoir pour les fidèles, qui sont les membres de Jésus-Christ, se rapportent nécessairement à ce divin Chef. Mais certes, ceux qui ont lu et qui ont considéré que Dieu même inspire à ses serviteurs le désir de s'affliger dans le jeûne, dans le sac et dans la cendre, non-seulement pour leurs péchés, mais pour les péchés de tout le peuple, ne s'étonneront pas si nous disons que, touché du plaisir qu'il a de gratifier ses amis, il accepte miséricordieusement l'humble sacrifice de leurs mortifications volontaires, en diminution des châtimens qu'il préparoit à son peuple: ce qui montre que, satisfait par les uns, il veut bien s'adoucir envers les autres, honorant par ce moyen son Fils Jésus-Christ dans la communion de ses membres, et dans la sainte société de son corps mystique.

L'ordre de la doctrine demande que nous parlions maintenant des sacrements, par lesquels les mérites de Jésus-Christ nous sont appliqués. Comme les disputes que nous avons en cet endroit, si nous en exceptons celle de l'eucharistie, ne sont pas les plus échauffées, nous éclaircirons d'abord, en peu de paroles, les principales difficultés qu'on nous fait touchant les autres sacrements, réservant pour la fin celle de l'eucharistie qui est la plus importante de toutes.

Les sacrements de la nouvelle alliance ne sont pas seulement des signes sacrés qui nous représentent la grâce, ni des sceaux qui nous la confirment; mais des instruments du Saint-Esprit, qui servent à nous l'appliquer, et qui nous la confèrent en vertu des paroles qui se prononcent, et de l'action qui se fait sur nous au dehors.



pourvu que nous n'y apportions aucun obstacle par notre mauvaise disposition.

Lorsque Dieu attache une si grande grâce à des signes extérieurs, qui n'ont de leur nature aucune proportion avec un effet si admirable, il nous marque clairement, qu'outre tout ce que nous pouvons faire au dedans de nous par nos bonnes dispositions, il faut qu'il intervienne, pour notre sanctification, une opération spéciale du Saint-Esprit, et une application singulière du mérite de notre Sauveur, qui nous est démontrée par les sacrements. Ainsi l'on ne peut rejeter cette doctrine, sans faire tort au mérite de Jésus-Christ, et à l'œuvre de la puissance divine dans notre régénération.

Nous reconnoissons sept signes ou cérémonies sacrées, établies par Jésus-Christ, comme les moyens ordinaires de la sanctification et de la perfection du nouvel homme. Leur institution divine paroît dans l'Écriture sainte, ou par les paroles expresses de Jésus-Christ qui les établit, ou par la grâce, qui selon la même Écriture, y est attachée, et qui marque nécessairement un ordre de Dieu.

Comme les petits enfants ne peuvent suppléer le défaut du baptême par les actes de foi, d'espérance et de charité, ni par le vœu de recevoir ce sacrement, nous croyons que s'ils ne le reçoivent en effet, ils ne participent en aucune sorte à la grâce de la rédemption, et qu'ainsi, mourant en Adam, ils n'ont aucune part avec Jésus-Christ.

Il est bon d'observer ici que les luthériens croient avec l'Église catholique la nécessité absolue du baptême pour les petits enfants, et s'étonnent avec elle de ce qu'on a nié une vérité qu'aucun homme, avant Calvin, n'avoit osé ouvertement révoquer en doute; tant elle étoit fortement imprimée dans l'esprit de tous les fidèles.

Cependant les prétendus réformés ne craignent pas de laisser volontairement mourir leurs enfants, comme les enfants des infidèles, sans porter aucune marque de christianisme, et sans en avoir reçu aucune grâce, si la mort prévient leur jour d'assemblée.

L'imposition des mains, pratiquée par les saints apôtres<sup>1</sup>, pour confirmer les fidèles contre les persécutions, ayant son effet principal dans la descente intérieure du Saint-Esprit, et dans l'infusion de ses dons, elle n'a pas dû être rejetée par nos adversaires, sous prétexte que le Saint-Esprit ne descend plus visiblement sur nous. Aussi toutes les Églises chrétiennes l'ont-elles religieusement retenue depuis le temps des apôtres, se servant aussi du saint chrême pour démontrer la vertu de ce sacrement par une représentation plus expresse de l'opération intérieure du Saint-Esprit.

Nous croyons qu'il a plu à Jésus-Christ, que ceux qui se sont soumis à l'autorité de l'Église par le baptême, et qui depuis ont violé les lois de l'Évangile, viennent subir le jugement de la même Église dans le tribunal de la pénitence, où elle exerce la puissance qui lui est donnée de remettre et de retenir les péchés<sup>2</sup>.

Les termes de la commission qui est donnée aux ministres de l'Église

1. Act. vii, 15, 17 — 2. Matth. xviii, 18 ; Joan. xx, 23.

pour absoudre les péchés sont si généraux, qu'on ne peut, sans témérité, la réduire aux péchés publics. Et comme, quand ils prononcent l'absolution au nom de Jésus-Christ, ils ne font que suivre les termes exprès de cette commission, le jugement est censé rendu par Jésus-Christ même, pour lequel ils sont établis juges. C'est ce pontife invincible qui absout intérieurement le pénitent, pendant que le prêtre exerce le ministère extérieur.

Ce jugement étant un frein si nécessaire à la licence, (une source si féconde de sages conseils, une si sensible consolation pour les âmes affligées de leurs péchés, lorsque non-seulement on leur déclare en termes généraux leur absolution, comme les ministres le pratiquent, mais qu'on les absout en effet par l'autorité de Jésus-Christ, après un examen particulier et avec connoissance de cause : nous ne pouvons croire que nos adversaires puissent envisager tant de biens, sans en regretter la perte, et sans avoir quelque honte d'une réformation qui a retranché une pratique si salutaire et si sainte.

Le Saint-Esprit ayant attaché à l'extrême-onction, selon le témoignage de saint Jacques<sup>1</sup>, la promesse expresse de la rémission des péchés, et du soulagement du malade, rien ne manque à cette sainte cérémonie pour être un véritable sacrement. Il faut seulement remarquer, que, suivant la doctrine du concile de Trente<sup>2</sup>, le malade est plus soulagé selon l'âme que selon le corps, et que, comme le bien spirituel est toujours l'objet principal de la loi nouvelle, c'est aussi celui que nous devons attendre absolument de cette sainte onction, si nous sommes bien disposés : au lieu que le soulagement dans les maladies nous est seulement accordé par rapport à notre salut éternel, suivant les dispositions cachées de la divine Providence, et les divers degrés de préparation et de foi qui se trouvent dans les fidèles.

Quand on considérera que Jésus-Christ a donné une nouvelle forme au mariage, en réduisant cette sainte société à deux personnes immuablement et indissolublement unies<sup>3</sup>; et quand on verra que cette inséparable union est le signe de son union éternelle avec son Église<sup>4</sup>; on n'aura pas de peine à comprendre que le mariage des fidèles est accompagné du Saint-Esprit et de la grâce; et on louera la bonté divine de ce qu'il lui a plu de consacrer de cette sorte la source de notre naissance.

L'imposition des mains, que reçoivent les ministres des choses saintes, étant accompagnée d'une vertu si présente du Saint-Esprit, et d'une infusion si entière de la grâce<sup>5</sup>, elle doit être mise au nombre des sacrements. Aussi faut-il avouer que nos adversaires n'en excluent pas absolument la consécration des ministres; mais qu'ils l'excluent simplement du nombre des sacrements, qui sont « communs à toute l'Église<sup>6</sup>. »

Nous voilà enfin arrivés à la question de l'eucharistie, où il sera nécessaire d'expliquer plus amplement notre doctrine, sans toutefois nous éloigner trop des bornes que nous nous sommes prescrites.

1. *Jac. v, 14, 15.* — 2. *Sess. XIV, c. 2, De sacr. extr. uncti.*

3. *Matth. XIX, 5.* — 4. *Ephes. v, 32.* — 5. *I Tim. IV, 14; II Tim. I, 6.*

6. *Conf. de foi, art. 35.*

La présence réelle du corps et du sang de Notre-Seigneur, dans ce sacrement, est solidement établie par les paroles de l'institution, lesquelles nous entendons à la lettre ; et il ne nous faut non plus demander pourquoi nous nous attachons au sens propre et littéral, qu'à un voyageur pourquoi il suit le grand chemin. C'est à ceux qui ont recours aux sens figurés, et qui prennent des sentiers détournés, à rendre raison de ce qu'ils font. Pour nous qui ne trouvons rien, dans les paroles dont Jésus-Christ se sert pour l'institution de ce mystère, qui nous oblige à les prendre en un sens figuré, nous estimons que cette raison suffit pour nous déterminer au sens propre. Mais nous y sommes encore plus fortement engagés, quand nous venons à considérer dans ce mystère l'intention du Fils de Dieu, que j'expliquerai le plus simplement qu'il me sera possible, et par des principes dont je crois que nos adversaires ne pourront disconvenir.

Je dis donc que ces paroles du Sauveur : « Prenez, mangez, ceci est mon corps donné pour vous<sup>1</sup>, » nous font voir que, comme les anciens Juifs ne s'unissoient pas seulement en esprit à l'immolation des victimes qui étoient offertes pour eux ; mais qu'en effet ils mangeoient la chair sacrifiée ; ce qui leur étoit une marque de la part qu'ils avoient à cette oblation : ainsi Jésus-Christ, s'étant fait lui-même notre victime, a voulu que nous mangeassions effectivement la chair de ce sacrifice, afin que la communication actuelle de cette chair adorable fût un témoignage perpétuel à chacun de nous en particulier, que c'est pour nous qu'il l'a prise, et que c'est pour nous qu'il l'a immolée.

Dieu avoit défendu aux Juifs de manger l'hostie qui étoit immolée pour leurs péchés<sup>2</sup>, afin de leur apprendre que la véritable expiation des crimes ne se faisoit pas dans la loi, ni par le sang des animaux : tout le peuple étoit comme en interdit par cette défense, sans pouvoir actuellement participer à la rémission des péchés. Par une raison opposée, il falloit que le corps de notre Sauveur, vraie hostie immolée pour le péché, fût mangé par les fidèles, afin de leur montrer, par cette manducation, que la rémission des péchés étoit accomplie dans le Nouveau Testament.

Dieu défendoit aussi au peuple juif de manger du sang, et l'une des raisons de cette défense étoit, « que le sang nous est donné pour l'expiation de nos âmes<sup>3</sup>. » Mais au contraire notre Sauveur nous propose son sang à boire, à cause « qu'il est répandu pour la rémission des péchés<sup>4</sup>. »

Ainsi la manducation de la chair et du sang du Fils de Dieu est aussi réelle, à la sainte table, que la grâce, l'expiation des péchés, et la participation au sacrifice de Jésus-Christ est actuelle et effective dans la nouvelle alliance.

Toutefois, comme il désiroit exercer notre foi dans ce mystère. et en même temps nous ôter l'horreur de manger sa chair et de boire son sang, en leur propre espèce, il étoit convenable qu'il nous les donnât enveloppés sous une espèce étrangère. Mais si ces considérations

1. Matth. xxvi, 26 ; Luc. xxiii, 19. — 2. Levit. vi, 30. — 3. Ibid., xvii, 14.

4. Matth. xxiv, 28.

l'ont obligé de nous faire manger la chair de notre victime d'une autre manière que n'ont fait les Juifs, il n'a pas dû pour cela nous rien ôter de la réalité et de la substance.

Il paroît donc que pour accomplir les figures anciennes, et nous mettre en possession actuelle de la victime offerte pour notre péché, Jésus-Christ a eu dessein de nous donner en vérité son corps et son sang : ce qui est si évident, que nos adversaires mêmes veulent que nous croyions qu'ils ont en cela le même sentiment que nous, puisqu'ils ne cessent de nous répéter qu'ils ne nient ni la vérité ni la participation réelle du corps et du sang dans l'eucharistie. C'est ce que nous examinerons dans la suite, où nous croyons devoir exposer leur sentiment, après que nous aurons achevé d'expliquer celui de l'Église. Mais, en attendant, nous concluons que si la simplicité des paroles du Fils de Dieu les force à reconnoître que son intention expresse a été de nous donner en vérité sa chair, quand il a dit : « Ceci est mon corps, » ils ne doivent pas s'étonner si nous ne pouvons consentir à n'entendre ces mots qu'en figure.

En effet, le Fils de Dieu, si soigneux d'exposer à ses apôtres ce qu'il enseigne sous des paraboles et sous des figures, n'ayant rien dit ici pour s'expliquer, il paroît qu'il a laissé ses paroles dans leur signification naturelle. Je sais que ces messieurs prétendent que la chose s'explique assez d'elle-même, parce qu'on voit bien, disent-ils, que ce qu'il présente n'est que du pain et du vin; mais ce raisonnement s'évanouit, quand on considère que celui qui parle est d'une autorité qui prévaut aux sens, et d'une puissance qui domine toute la nature. Il n'est pas plus difficile au Fils de Dieu de faire que son corps soit dans l'eucharistie, en disant : « Ceci est mon corps, » que de faire qu'une femme soit délivrée de sa maladie, en disant : « Femme, tu es délivrée de ta maladie<sup>1</sup>; » ou de faire que la vie soit conservée à un jeune homme, en disant à son père : « Ton fils est vivant<sup>2</sup>, » ou enfin de faire que les péchés du paralytique lui soient remis en lui disant : « Tes péchés te sont remis<sup>3</sup>. »

Ainsi n'ayant point à nous mettre en peine comment il exécutera ce qu'il dit, nous nous attachons précisément à ses paroles. Celui qui fait ce qu'il veut, en parlant opère ce qu'il dit; et il a été plus aisé au Fils de Dieu de forcer les lois de la nature pour vérifier ces paroles, qu'il ne nous est aisé d'accommoder notre esprit à des interprétations viles, qui renversent toutes les lois du discours.

Ces lois du discours nous apprennent que le signe qui représente naturellement, reçoit souvent le nom de la chose, parce qu'il lui est comme naturel d'en ramener l'idée à l'esprit. Le même arrive aussi, quoique avec certaines limites, aux signes d'institution, quand ils sont reçus, et qu'on y est accoutumé. Mais qu'en établissant un signe qui de soi n'a aucun rapport à la chose; par exemple, un morceau de pain pour signifier le corps d'un homme, on lui en donne le nom, sans rien ajouter, et avant que personne en soit convenu, comme a fait Jésus-

1. Luc. XIII, 13. — 2. Joan. IV, 50. — 3. Matth. IX, 2.



Christ dans la cène : c'est une chose inouïe, et dont nous ne voyon ucun exemple dans toute l'Écriture sainte, pour ne pas dire dans tout le langage humain.

Aussi messieurs de la religion prétendue réformée ne s'arrêtent pas tellement au sens figuré qu'ils ont voulu donner aux paroles de Jésus-Christ, qu'en même temps ils ne reconnoissent qu'il a eu intention, en les proférant, de nous donner en vérité son corps et son sang.

Après avoir proposé les sentiments de l'Église touchant ces paroles, « Ceci est mon corps, » il faut dire ce qu'elle pense de celles que Jésus-Christ y ajouta : « Faites ceci en mémoire de moi<sup>1</sup>. » Il est clair que l'intention du Fils de Dieu est de nous obliger par ces paroles à nous souvenir de la mort qu'il a endurée pour notre salut; et saint Paul conclut de ces mêmes paroles, que « nous annonçons la mort du Seigneur<sup>2</sup> » dans ce mystère. Or, il ne faut pas se persuader que ce souvenir de la mort de Notre-Seigneur exclue la présence réelle de son corps : au contraire, si on considère ce que nous venons d'expliquer, on entendra clairement que cette commémoration est fondée sur la présence réelle. Car, de même que les Juifs, en mangeant les victimes pacifiques, se souvenoient qu'elles avoient été immolées pour eux; ainsi, en mangeant la chair de Jésus-Christ notre victime, nous devons nous souvenir qu'il est mort pour nous. C'est donc cette même chair mangée par les fidèles qui non-seulement réveille en nous la mémoire de son immolation, mais encore qui nous en confirme la vérité. Et loin de pouvoir dire que cette commémoration solennelle, que Jésus-Christ nous ordonne de faire, exclue la présence de sa chair, on voit au contraire que ce tendre souvenir qu'il veut que nous ayons à la sainte table de lui, comme immolé pour nous, est fondé sur ce que cette même chair y doit être prise réellement; puisqu'en effet il ne nous est pas possible d'oublier que c'est pour nous qu'il a donné son corps en sacrifice, quand nous voyons qu'il nous donne encore tous les jours cette victime à manger.

Faut-il que des chrétiens, sous prétexte de célébrer dans la cène la mémoire de la passion de Notre-Seigneur, ôtent à cette pieuse commémoration ce qu'elle a de plus efficace et de plus tendre? Ne doivent-ils pas considérer que Jésus-Christ ne commande pas simplement qu'on se souvienne de lui, mais qu'on s'en souvienne en mangeant sa chair et son sang? Qu'on prenne garde à la suite et à la force de ses paroles. Il ne dit pas simplement, comme messieurs de la religion prétendue réformée semblent l'entendre, que le pain et le vin de l'eucharistie nous soient un « mémorial » de son corps et de son sang; mais il nous avertit qu'en faisant ce qu'il nous prescrit, c'est-à-dire en prenant son corps et son sang, nous nous souvenions de lui. Qu'y a-t-il en effet de plus puissant pour nous en faire souvenir? Et si les enfants se souviennent si tendrement de leur père et de ses bontés, lorsqu'ils s'approchent du tombeau où son corps est enfermé, combien notre souvenir et notre amour doivent-ils être excités, lorsque nous

tenons sous ces enveloppes sacrées, sous ce tombeau mystique, la propre chair de notre Sauveur immolé pour nous, cette chair vivante et vivifiante, et ce sang encore tout chaud par son amour, et tout plein d'esprit et de grâce? Que si nos adversaires continuent de nous dire que celui qui nous commande de nous souvenir de lui ne nous donne pas sa propre substance, il faudra enfin les prier de s'accorder avec eux-mêmes. Ils protestent qu'ils ne nient pas dans l'eucharistie la communication réelle de la propre substance du Fils de Dieu. Si leurs paroles sont sérieuses, si leur doctrine n'est pas une illusion, il faut nécessairement qu'ils disent, avec nous, que le souvenir n'exclut pas toute sorte de présence, mais seulement celle qui frappe les sens. Leur réponse sera la nôtre, puisqu'en disant que Jésus-Christ est présent, nous reconnoissons en même temps qu'il ne l'est pas d'une manière sensible.

Et si l'on nous demande d'où vient que croyant, comme nous faisons, qu'il n'y a rien pour les sens dans ce saint mystère, nous ne croyons pas qu'il suffise que Jésus-Christ y soit présent par la foi; il est aisé de répondre, et de démêler cette équivoque. Autre chose est de dire que le Fils de Dieu nous soit présent par la foi; et autre chose de dire que nous sachions par la foi qu'il est présent. La première façon de parler n'emporte qu'une présence morale; la seconde nous en signifie une très-réelle, parce que la foi est très-véritable; et cette présence réelle, connue par la foi, suffit pour opérer dans « le juste » qui « vit de foi », tous les effets que j'ai remarqués.

Mais pour ôter une fois toutes les équivoques dont les calvinistes se servent en cette matière, et faire voir en même temps jusqu'à quel point ils se sont approchés de nous; quoique je n'aie entrepris que d'expliquer la doctrine de l'Église, il sera bon d'ajouter ici l'exposition de leurs sentiments.

Leur doctrine a deux parties : l'une ne parle que de figure du corps et du sang; l'autre ne parle que de réalité du corps et du sang. Nous allons voir par ordre chacune de ces parties.

Ils disent, premièrement, que ce grand miracle de la présence réelle, que nous admettons, ne sert de rien; que c'est assez pour notre salut que Jésus-Christ soit mort pour nous; que ce sacrifice nous est suffisamment appliqué par la foi; et que cette application nous est suffisamment certifiée par la parole de Dieu. Ils ajoutent que s'il faut revêtir cette parole de signes sensibles, il suffit de nous donner de simples symboles, tels que l'eau du baptême, sans qu'il soit nécessaire de faire descendre du ciel le corps et le sang de Jésus-Christ.

Il ne paroît rien de plus facile que cette manière d'expliquer le sacrement de la cène. Cependant nos adversaires mêmes n'ont pas cru qu'ils dussent s'en contenter. Ils savent que de semblables imaginations ont fait nier aux sociniens ce grand miracle de l'incarnation. Dieu, disent ces hérétiques, pouvoit nous sauver sans tant de détours; il n'avoit qu'à nous remettre nos fautes; et il pouvoit nous instruire suffisamment, tant pour la doctrine que pour les mœurs, par les paroles et

par les exemples d'un homme plein du Saint-Esprit, sans qu'il fût besoin pour cela d'en faire un Dieu. Mais les calvinistes ont reconnu, aussi bien que nous, le foible de ces arguments, qui paroît premièrement en ce qu'il ne nous appartient pas de nier ou d'assurer les mystères, suivant qu'ils nous paroissent utiles ou inutiles pour notre salut. Dieu seul en sait le secret; et c'est à nous de les rendre utiles et salutaires pour nous, en les croyant comme il les propose, et en recevant ses grâces de la manière qu'il nous les présente. Secondement, sans entrer dans la question de savoir s'il étoit possible à Dieu de nous sauver par une autre voie que par l'incarnation et par la mort de son Fils, et sans nous jeter dans cette dispute inutile que messieurs de la religion prétendue réformée traitent si longuement dans leurs écoles, il suffit d'avoir appris, par les saintes Écritures, que le Fils de Dieu a voulu nous témoigner son amour par des effets incompréhensibles. Cet amour a été la cause de cette union si réelle, par laquelle il s'est fait homme. Cet amour l'a porté à immoler pour nous ce même corps aussi réellement qu'il l'a pris. Tous ces desseins sont suivis, et cet amour se soutient partout de la même force. Ainsi quand il lui plaira de faire ressentir à chacun de ses enfants, en se donnant à lui en particulier, la bonté qu'il a témoignée à tous en général, il trouvera le moyen de se satisfaire par des choses aussi effectives que celles qu'il avoit déjà accomplies pour notre salut. C'est pourquoi il ne faut plus s'étonner s'il donne à chacun de nous la propre substance de sa chair et de son sang. Il le fait pour nous imprimer dans le cœur que c'est pour nous qu'il les a pris, et qu'il les a offerts en sacrifice. Ce qui précède nous rend toute cette suite croyable; l'ordre de ses mystères nous dispose à croire tout cela; et sa parole expresse ne nous permet pas d'en douter.

Nos adversaires ont bien vu que de simples figures et de simples signes du corps et du sang ne contenteroient pas les chrétiens, accoutumés aux bontés d'un Dieu qui se donne à nous si réellement. C'est pourquoi ils ne veulent pas qu'on les accuse de nier une participation réelle et substantielle de Jésus-Christ dans leur cène. Ils assurent, comme nous, qu'il nous y fait participants de « sa propre substance<sup>1</sup>; » ils disent qu'il « nous nourrit et vivifie de la substance de son corps et de son sang<sup>2</sup>; » et jugeant que ce ne seroit pas assez qu'il nous montrât, par quelque signe, que nous eussions part à son sacrifice, ils disent expressément que le corps du Sauveur, qui nous est donné dans la cène<sup>3</sup>, nous le certifie : paroles très-remarquables que nous examinerons incontinent.

Voilà donc le corps et le sang de Jésus-Christ présents dans nos mystères, de l'aveu des calvinistes : car ce qui est communiqué « selon sa propre substance » doit être réellement présent. Il est vrai qu'ils expliquent cette communication en disant qu'elle se fait en esprit et par foi; mais il est vrai aussi qu'ils veulent qu'elle soit réelle. Et parce qu'il n'est pas possible de faire entendre qu'un corps, qui ne nous est communiqué qu'en esprit et par foi, nous soit communiqué réellement

1. *Catéch.* dim. 53. — 2. *Confess. de foi*, art. 36. — 3. *Catéch.*, dim. 52.



et en sa propre substance, ils n'ont pu demeurer fermes dans les deux parties d'une doctrine si contradictoire; et ils ont été obligés d'avouer deux choses, qui ne peuvent être véritables qu'en supposant ce que l'Église catholique enseigne.

La première est que Jésus-Christ nous est donné dans l'eucharistie d'une manière qui ne convient ni au baptême, ni à la prédication de l'Évangile, et qui est toute propre à ce mystère. Nous allons voir la conséquence de ce principe; mais voyons auparavant comme il nous est accordé par messieurs de la religion prétendue réformée.

Je ne rapporterai ici le témoignage d'aucun auteur particulier; mais les propres paroles de leur Catéchisme dans l'endroit où il explique ce qui regarde la cène. Il porte en termes formels, non-seulement que Jésus-Christ nous est donné dans la cène en vérité, « et selon sa propre substance<sup>1</sup>; » mais « qu'encore qu'il nous soit vraiment communiqué, et par le baptême et par l'Évangile, toutefois ce n'est qu'en partie, et non pleinement<sup>2</sup>. » D'où il suit qu'il nous est donné dans la cène pleinement, et non en partie.

Il y a une extrême différence entre recevoir en partie, et recevoir pleinement. Si donc on reçoit Jésus-Christ partout ailleurs en partie, et qu'il n'y ait que dans la cène où on le recoive pleinement, il s'ensuit, du consentement de nos adversaires, qu'il faut chercher dans la cène une participation qui soit propre à ce mystère, et qui ne convienne pas au baptême et à la prédication: mais en même temps il s'ensuit aussi que cette participation n'est pas attachée à la foi, puisque la foi, se répandant généralement dans toutes les actions du chrétien, se trouve dans la prédication et dans le baptême, aussi bien que dans la cène. En effet, il est remarquable que, quelque désir qu'aient eu les prétendus réformateurs d'égaliser le baptême et la prédication à la cène, en ce que Jésus-Christ nous y est vraiment communiqué; ils n'ont osé dire dans leur Catéchisme que Jésus-Christ nous fût donné en sa propre substance dans le baptême et dans la prédication, comme ils l'ont dit de la cène. Ils ont donc vu qu'ils ne pouvoient s'empêcher d'attribuer à la cène une manière de posséder Jésus-Christ, qui fût particulière à ce sacrement; et que la foi, qui est commune à toutes les actions du chrétien, ne pouvoit être cette manière particulière. Or cette manière particulière de posséder Jésus-Christ dans la cène doit aussi être réelle, puisqu'elle donne aux fidèles la propre substance du corps et du sang de Jésus-Christ. Tellement qu'il faut conclure des choses qu'ils nous accordent qu'il y a dans l'eucharistie une manière réelle de recevoir le corps et le sang de notre Sauveur, qui ne se fait pas par la foi; et c'est ce que l'Église catholique enseigne.

La seconde chose accordée par les prétendus réformateurs est tirée de l'article qui suit immédiatement celui que j'ai déjà cité de leur Catéchisme<sup>3</sup>: c'est « que le corps du Seigneur Jésus, en tant qu'il a une fois été offert en sacrifice pour nous réconcilier à Dieu, nous est maintenant donné pour nous certifier que nous avons part à cette réconciliation. »

1. *Catéch.*, dim. 53 — 2. Dim. 52. — 3. *Ibid.*

Si ces paroles ont quelque sens, si elles ne sont point un son inutile et un vain amusement, elles doivent nous faire entendre que Jésus-Christ ne nous donne pas un symbole seulement, mais son propre corps, pour nous certifier que nous avons part à son sacrifice et à la réconciliation du genre humain. Or, si la réception du corps de Notre-Seigneur nous certifie la participation au fruit de sa mort, il faut nécessairement que cette participation au fruit soit distinguée de la réception du corps, puisque l'une est le gage de l'autre. D'où passant plus avant, je dis que, si nos adversaires sont contraints de distinguer dans la cène la participation au corps du Sauveur, d'avec la participation au fruit et à la grâce de son sacrifice; il faut aussi qu'ils distinguent la participation à ce divin corps, d'avec toute la participation qui se fait spirituellement et par la foi. Car cette dernière participation ne leur fournira jamais deux actions distinguées, par l'une desquelles ils reçoivent le corps du Sauveur, et par l'autre le fruit de son sacrifice, nul homme ne pouvant concevoir quelle différence il y a entre participer par la foi au corps du Sauveur, et participer par la foi au fruit de sa mort. Il faut donc qu'ils reconnoissent qu'outre la communion, par laquelle nous participons spirituellement au corps de notre Sauveur et à son esprit tout ensemble, en recevant le fruit de sa mort; il y a encore une communion réelle au corps du même Sauveur, qui nous est un gage certain que l'autre nous est assurée, si nous n'empêchons l'effet d'une telle grâce par nos mauvaises dispositions. Cela est nécessairement enfermé dans les principes dont ils conviennent; et jamais ils n'expliqueront cette vérité d'une manière tant soit peu solide, s'ils ne reviennent au sentiment de l'Église.

Qui n'admira ici la force de la vérité? Tout ce qui suit des principes avoués par nos adversaires s'entend parfaitement dans le sentiment de l'Église. Les catholiques les moins instruits conçoivent, sans aucune peine, qu'il y a dans l'eucharistie une communion avec Jésus-Christ, que nous ne trouvons nulle part ailleurs. Il leur est aisé d'entendre que son corps « nous est donné, pour nous certifier que nous avons part à son sacrifice et à sa mort<sup>1</sup>. » Ils distinguent nettement ces deux façons nécessaires de nous unir à Jésus-Christ: l'une, en recevant sa propre chair; l'autre, en recevant son esprit, dont la première nous est accordée comme un gage certain de la seconde. Mais comme ces choses sont inexplicables dans le sentiment de nos adversaires, quoique d'ailleurs ils ne puissent les désavouer, il faut conclure nécessairement que l'erreur les a jetés dans une contradiction manifeste.

Je me suis souvent étonné de ce qu'ils n'ont pas expliqué leur doctrine d'une manière plus simple. Que n'ont-ils toujours persisté à dire, sans tant de façons, que Jésus-Christ ayant répandu son sang pour nous, nous avoit représenté cette effusion en nous donnant deux signes distincts du corps et du sang; qu'il avoit bien voulu donner à ces signes le nom de la chose même; que ces signes sacrés nous étoient des gages que nous participions au fruit de sa mort, et que nous étions nourris

spirituellement, par la vertu de son corps et de son sang. Après avoir fait tant d'efforts pour prouver que les signes reçoivent le nom de la chose, et que pour cette raison le signe du corps a pu être appelé le corps; toute cette suite de doctrine les obligeoit naturellement à s'en tenir là. Pour rendre ces signes efficaces, il suffisoit que la grâce de la rédemption y fût attachée, ou plutôt, selon leurs principes, qu'elle nous y fût confirmée. Il ne falloit point se tourmenter, comme ils ont fait, à nous faire entendre que nous recevons le propre corps du Sauveur, pour nous certifier que nous participons à la grâce de sa mort. Ces messieurs s'étoient bien contentés d'avoir dans l'eau du baptême un signe du sang qui nous lave; et ils ne s'étoient point avisés de dire que nous y reçussions la propre substance du sang du Sauveur, pour nous certifier que sa vertu s'y déploie sur nous. S'ils avoient raisonné de même dans la matière de l'eucharistie, leur doctrine en auroit été moins embarrassée. Mais ceux qui inventent et qui innovent ne peuvent pas dire tout ce qu'ils veulent. Ils trouvent des vérités constantes et des maximes établies qui les incommodent, et qui les obligent à forcer leurs pensées. Les ariens eussent bien voulu ne donner pas au Sauveur le nom de Dieu et de Fils unique. Les nestoriens n'admettoient qu'à regret en Jésus-Christ cette je ne sais quelle unité de personne que nous voyons dans leurs écrits. Les pélagiens, qui nioient le péché originel, eussent nié aussi volontiers que le baptême dût être donné aux petits enfants en rémission des péchés: par ce moyen ils se seroient débarrassés de l'argument que les catholiques tiroient de cette pratique pour prouver le péché originel. Mais, comme je viens de dire, ceux qui trouvent quelque chose d'établi n'ont pas la hardiesse de tout renverser. Que les calvinistes nous avouent de bonne foi la vérité: ils eussent été fort disposés à reconnoître seulement dans l'eucharistie le corps de Jésus-Christ en figure, et la seule participation de son esprit en effet, laissant à part ces grands mots de participation de propre substance, et tant d'autres qui marquent une présence réelle et qui ne font que les embarrasser. Il auroit été assez de leur goût de ne confesser dans la cène aucune communion avec Jésus-Christ, que celle qui se trouve dans la prédication et dans le baptême, sans nous aller dire, comme ils ont fait, que dans la cène on le reçoit « pleinement, » et ailleurs seulement « en partie. » Mais quoique ce fût là leur inclination, la force des paroles y résistoit. Le Sauveur ayant dit si précisément de l'eucharistie: « Ceci est mon corps, ceci est mon sang; » ce qu'il n'a jamais dit de nulle autre chose, ni en nulle autre rencontre: quelle apparence de rendre commun à toutes les actions du chrétien ce que sa parole expresse attache à un sacrement particulier? Et puis, tout l'ordre des conseils divins, la suite des mystères et de la doctrine, l'intention de Jésus-Christ dans la cène, les paroles mêmes dont il s'est servi, et l'impression qu'elles font naturellement dans l'esprit des fidèles, ne donnent que des idées de réalité. C'est pourquoi il a fallu que nos adversaires trouvassent des mots dont le son du moins donnât quelque idée confuse de cette réalité. Quand on s'attache, ou tout à fait à la foi, comme font les catholiques, ou tout à fait à la raison hu-

maine, comme font les infidèles, on peut établir une suite, et faire comme un plan uni de doctrine : mais quand on veut faire un composé de l'un et de l'autre, on dit toujours plus qu'on ne voudroit dire ; et ensuite on tombe dans des opinions, dont les seules contrariétés font voir la fausseté toute manifeste.

C'est ce qui est arrivé à messieurs de la religion prétendue réformée ; et Dieu l'a permis de la sorte, pour faciliter leur retour à l'unité catholique. Car puisque leur propre expérience leur fait voir qu'il faut nécessairement parler comme nous, pour parler le langage de la vérité, ne devoient-ils pas juger qu'il faut penser comme nous pour la bien entendre ? S'ils remarquent dans leur propre croyance des choses qui n'ont aucun sens que dans la nôtre, n'en est-ce pas assez pour les convaincre que la vérité n'est en son entier que parmi nous ? Et ces parcelles détachées de la doctrine catholique, qui paroissent deçà et delà dans leur Catéchisme, mais qui demandent, pour ainsi dire, d'être réunies à leur tout, ne doivent-elles pas leur faire chercher dans la communion de l'Église la pleine et entière explication du mystère de l'eucharistie ? Ils y viendroient sans doute, si les raisonnements humains n'embarrassoient leur foi trop dépendante des sens. Mais après leur avoir montré quel fruit ils doivent tirer de l'exposition de leur doctrine, achevons d'expliquer la nôtre.

Puisqu'il étoit convenable, ainsi qu'il a été dit, que les sens n'aperçussent rien dans ce mystère de foi, il ne falloit pas qu'il y eût rien de changé à leur égard dans le pain et dans le vin de l'eucharistie. C'est pourquoi, comme on aperçoit les mêmes espèces, et qu'on ressent les mêmes effets qu'auparavant dans ce sacrement, il ne faut pas s'étonner si on lui donne quelquefois et en certain sens le même nom. Cependant la foi, attentive à la parole de celui qui fait tout ce qu'il lui plaît dans le ciel et dans la terre, ne reconnoît plus ici d'autre substance que celle qui est désignée par cette même parole, c'est-à-dire le propre corps et le propre sang de Jésus-Christ, auxquels le pain et le vin sont changés : c'est ce qu'on appelle transsubstantiation.

Au reste, la vérité que contient l'eucharistie dans ce qu'elle a d'intérieur n'empêche pas qu'elle ne soit un signe dans ce qu'elle a d'extérieur et de sensible ; mais un signe de telle nature, que, bien loin d'exclure la réalité, il l'emporte nécessairement avec soi, puisqu'en effet cette parole, « Ceci est mon corps, » prononcée sur la matière que Jésus-Christ a choisie, nous est un signe certain qu'il est présent : et quoique les choses paroissent toujours les mêmes à nos sens, notre âme en juge autrement qu'elle ne feroit, si une autorité supérieure n'étoit pas intervenue. Au lieu donc que de certaines espèces et une certaine suite d'impressions naturelles, qui se font en nos corps, ont accoutumé de nous désigner la substance du pain et du vin, l'autorité de celui à qui nous croyons fait que ces mêmes espèces commencent à nous désigner une autre substance. Car nous écoutons celui qui dit que « ce que nous prenons et ce que nous mangeons est son corps ; » et telle est la force de cette parole, qu'elle empêche que nous ne rapportions à la substance du pain ces apparences extérieures, et nous



les fait rapporter au corps de Jésus-Christ présent; de sorte que la présence d'un objet si adorable nous étant certifiée par ce signe, nous n'hésitions pas à y porter nos adorations.

Je ne m'arrête pas sur le point de l'adoration, parce que les plus doctes et les plus sensés de nos adversaires nous ont accordé, il y a longtemps, que la présence de Jésus-Christ dans l'eucharistie doit porter à l'adoration ceux qui en sont persuadés.

Au reste, étant une fois convaincus que les paroles toutes-puissantes du Fils de Dieu opèrent tout ce qu'elles énoncent, nous croyons avec raison qu'elles eurent leur effet dans la cène aussitôt qu'elles furent proférées; et, par une suite nécessaire, nous reconnoissons la présence réelle du corps avant la manducation.

Ces choses étant supposées, le sacrifice que nous reconnoissons dans l'eucharistie n'a plus aucune difficulté particulière.

Nous avons remarqué deux actions dans ce mystère, qui ne laissent pas d'être distinctes, quoique l'une se rapporte à l'autre. La première est la consécration, par laquelle le pain et le vin sont changés au corps et au sang; et la seconde est la manducation, par laquelle on y participe.

Dans la consécration, le corps et le sang sont mystiquement séparés, parce que Jésus-Christ a dit séparément: « Ceci est mon corps, ceci est mon sang; » ce qui enferme une vive et efficace représentation de la mort violente qu'il a soufferte.

Ainsi le Fils de Dieu est mis sur la sainte table, en vertu de ces paroles, revêtu des signes qui représentent sa mort: c'est ce qu'opère la consécration; et cette action religieuse porte avec soi la reconnoissance de la souveraineté de Dieu en tant que Jésus-Christ présent y renouvelle et perpétue, en quelque sorte, la mémoire de son obéissance jusqu'à la mort de la croix; si bien que rien ne lui manque pour être un véritable sacrifice.

On ne peut douter que cette action, comme distincte de la manducation, ne soit d'elle-même agréable à Dieu, et ne l'oblige à nous regarder d'un œil plus propice, parce qu'elle lui remet devant les yeux la mort volontaire que son Fils bien-aimé a soufferte pour les pécheurs, ou plutôt elle lui remet devant les yeux son Fils même sous les signes de cette mort, par laquelle il a été apaisé.

Tous les chrétiens confesseront que la seule présence de Jésus-Christ est une manière d'intercession très-puissante devant Dieu pour tout le genre humain, selon ce que dit l'apôtre, que Jésus-Christ « se présente et paroît pour nous devant la face de Dieu <sup>1</sup>. » Ainsi nous croyons que Jésus-Christ présent sur la sainte table en cette figure de mort, intercede pour nous, et représente continuellement à son Père la mort qu'il a soufferte pour son Église.

C'est en ce sens que nous disons que Jésus-Christ s'offre à Dieu pour nous dans l'eucharistie; c'est en cette manière que nous pensons que cette oblation fait que Dieu nous devient plus propice, et c'est pourquoi nous l'appelons propitiatoire.

1. *Hebr.* ix, 24.

Lorsque nous considérons ce qu'opère Jésus-Christ dans ce mystère, et que nous le voyons par la foi présent actuellement sur la sainte table avec ces signes de mort, nous nous unissons à lui en cet état; nous le présentons à Dieu comme notre unique victime, et notre unique propitiateur par son sang, protestant que nous n'avons rien à offrir à Dieu que Jésus-Christ, et le mérite infini de sa mort. Nous consacrons toutes nos prières par cette divine offrande; et en présentant Jésus-Christ à Dieu, nous apprenons en même temps à nous offrir à la Majesté divine, en lui et par lui, comme des hosties vivantes.

Tel est le sacrifice des chrétiens, infiniment différent de celui qui se pratiquoit dans la loi; sacrifice spirituel, et digne de la nouvelle alliance, où la victime présente n'est aperçue que par la foi, où le glaive est la parole qui sépare mystiquement le corps et le sang, où ce sang par conséquent n'est répandu qu'en mystère, et où la mort n'intervient que par représentation; sacrifice néanmoins très-véritable, en ce que Jésus-Christ y est véritablement contenu et présenté à Dieu sous cette figure de mort: mais sacrifice de commémoration, qui, bien loin de nous détacher, comme on nous l'objecte, du sacrifice de la croix, nous y attache par toutes ses circonstances, puisque non-seulement il s'y rapporte tout entier, mais qu'en effet il n'est et ne subsiste que par ce rapport, et qu'il en tire toute sa vertu.

C'est la doctrine expressé de l'Église catholique dans le concile de Trente<sup>1</sup>, qui enseigne que ce sacrifice n'est institué qu'afin « de représenter celui qui a été une fois accompli en la croix; d'en faire durer la mémoire jusqu'à la fin des siècles; et de nous en appliquer la vertu salutaire pour la rémission des péchés que nous commettons tous les jours. » Ainsi, loin de croire qu'il manque quelque chose au sacrifice de la croix, l'Église, au contraire, le croit si parfait et si pleinement suffisant, que tout ce qui se fait ensuite n'est plus établi que pour en célébrer la mémoire, et pour en appliquer la vertu.

Par là cette même Église reconnoît que tout le mérite de la rédemption du genre humain est attaché à la mort du Fils de Dieu; et on doit avoir compris, par toutes les choses qui ont été exposées, que lorsque nous disons à Dieu, dans la célébration des divins mystères: « Nous vous présentons cette hostie sainte; » nous ne prétendons point, par cette oblation, faire ou présenter à Dieu un nouveau paiement du prix de notre salut; mais employer auprès de lui les mérites de Jésus-Christ présent, et le prix infini qu'il a payé une fois pour nous en la croix.

Messieurs de la religion prétendue réformée ne croient point offenser Jésus-Christ, en l'offrant à Dieu comme présent à leur foi; et s'ils croyoient qu'il fût présent en effet, quelle répugnance auroient-ils à l'offrir, comme étant effectivement présent? Ainsi toute la dispute devroit, de bonne foi, être réduite à la seule présence.

Après cela, toutes ces fausses idées que messieurs de la religion prétendue réformée se font du sacrifice que nous offrons, devroient

1. SESS. XXII, c. 1.

s'effacer. Ils devoient reconnoître franchement que les catholiques ne prétendent pas se faire une nouvelle propitiation, pour apaiser Dieu le nouveau, comme s'il ne l'étoit pas suffisamment par le sacrifice de la croix; ou pour ajouter quelque supplément au prix de notre salut, comme s'il étoit imparfait. Toutes ces choses n'ont point de lieu dans notre doctrine, puisque tout se fait ici par forme d'intercession et d'application, en la manière qui vient d'être expliquée.

Après cette explication, ces grandes objections qu'on tire de l'Épître aux Hébreux, et qu'on fait tant valoir contre nous, paroîtront peu raisonnables; et c'est en vain qu'on s'efforce de prouver, par le sentiment de l'apôtre, que nous anéantissons le sacrifice de la croix. Mais comme la preuve la plus certaine qu'on puisse avoir que deux doctrines ne sont point opposées est de reconnoître, en les expliquant, qu'aucune des propositions de l'une n'est contraire aux propositions de l'autre, je crois devoir en cet endroit exposer sommairement la doctrine de l'Épître aux Hébreux.

L'apôtre a dessein en cette épître de nous enseigner que le pécheur ne pouvoit éviter la mort qu'en subrogeant en sa place quelqu'un qui mourût pour lui; que tant que les hommes n'ont mis en leur place que des animaux égorgés, leurs sacrifices n'opéroient autre chose qu'une reconnaissance publique qu'ils méritoient la mort; et que la justice divine ne pouvant pas être satisfaite d'un échange si inégal, on recommençoit tous les jours à égorger des victimes; ce qui étoit une marque certaine de l'insuffisance de cette subrogation: mais que, depuis que Jésus-Christ avoit voulu mourir pour les pécheurs, Dieu, satisfait de la subrogation volontaire d'une si digne personne, n'avoit plus rien à exiger pour le prix de notre rachat. D'où l'apôtre conclut que non-seulement on ne doit plus immoler d'autre victime après Jésus-Christ, mais que Jésus-Christ même ne doit être offert qu'une seule fois à la mort.

Que le lecteur soigneux de son salut, et ami de la vérité, repasse maintenant dans son esprit ce que nous avons dit de la manière dont Jésus-Christ s'offre pour nous à Dieu dans l'eucharistie; je m'assure qu'il n'y trouvera aucunes propositions qui soient contraires à celles que je viens de rapporter de l'apôtre, ou qui affoiblissent sa preuve: de sorte qu'on ne pourroit tout au plus nous objecter que son silence. Mais ceux qui voudront considérer la sage dispensation que Dieu fait de ses secrets dans les divers livres de son Écriture, ne voudront pas nous astreindre à recevoir de la seule Épître aux Hébreux toute notre instruction sur une matière qui n'étoit point nécessaire au sujet de cette épître; puisque l'apôtre se propose d'y expliquer la perfection du sacrifice de la croix, et non les moyens différents que Dieu nous a donnés pour nous l'appliquer.

Et pour ôter toute équivoque, si l'on prend le mot « offrir » comme il est pris, dans cette épître, au sens qui emporte la mort actuelle de la victime, nous confesserons hautement que Jésus-Christ n'est plus offert, ni dans l'eucharistie ni ailleurs. Mais comme ce mot même a une signification plus étendue dans les autres endroits de l'Écriture,



où il est souvent dit qu'on offre à Dieu ce qu'on présente devant lui, l'Église, qui forme son langage et sa doctrine, non sur la seule Épître aux Hébreux, mais sur tout le corps des Écritures, ne craint point de dire que Jésus-Christ s'offre à Dieu partout où il paroît pour nous à sa face, et qu'il s'y offre, par conséquent, dans l'eucharistie, suivant les expressions des saints Pères.

De penser maintenant que cette manière dont Jésus-Christ se présente à Dieu fasse tort au sacrifice de la croix, c'est ce qui ne se peut en façon quelconque, si l'on ne veut renverser toute l'Écriture, et particulièrement cette même épître que l'on veut tant nous opposer. Car il faudroit conclure, par même raison, que, lorsque Jésus-Christ se dévoue à Dieu « en entrant au monde, » pour se mettre à la place des victimes « qui ne lui ont pas plu<sup>1</sup>, » il fait tort à l'action par laquelle il se dévoue sur la croix; que « lorsqu'il continue de paroître pour nous devant Dieu<sup>2</sup>, » il affoiblit l'oblation, « par laquelle il a paru une fois par l'immolation de lui-même<sup>3</sup>; » et que « ne cessant d'intercéder pour nous<sup>4</sup>, » il accuse d'insuffisance l'intercession qu'il a faite en mourant avec « tant de larmes et de si grands cris<sup>5</sup>. »

Tout cela seroit ridicule. C'est pourquoi il faut entendre que Jésus-Christ, qui s'est une fois offert pour être l'humble victime de la justice divine, ne cesse de s'offrir pour nous; que la perfection infinie du sacrifice de la croix consiste en ce que tout ce qui le précède, aussi bien que ce qui le suit, s'y rapporte entièrement; que, comme ce qui le précède en est la préparation, ce qui le suit en est la consommation et l'application : qu'à la vérité le paiement du prix de notre rachat ne se réitère plus, parce qu'il a été bien fait la première fois; mais que ce qui nous applique cette rédemption se continue sans cesse; qu'enfin il faut savoir distinguer les choses qui se réitèrent comme imparfaites, de celles qui se continuent comme parfaites et nécessaires.

Nous conjurons messieurs de la religion prétendue réformée de faire un peu de réflexion sur les choses que nous avons dites de l'eucharistie.

La doctrine de la présence réelle en a été le fondement nécessaire. Ce fondement nous est contesté par les calvinistes. Il n'y a rien qui paroisse plus important dans nos controverses, puisqu'il s'agit de la présence de Jésus-Christ même; il n'y a rien que nos adversaires trouvent plus difficile à croire; il n'y a rien en quoi nous soyons si effectivement opposés.

Dans la plupart des autres disputes, quand ces messieurs nous écoutent paisiblement, ils trouvent que les difficultés s'aplanissent, et que souvent ils sont plus choqués des mots que des choses. Au contraire, sur ce sujet, nous convenons davantage de la façon de parler, puisqu'on entend de part et d'autre ces mots de « participation réelle, » et autres semblables. Mais plus nous nous expliquons à fond, plus nous

1. *Hebr.* x, 5. — 2. *Ibid.*, ix, 24. — 3. *Ibid.*, 26. — 4. *Ibid.*, vii, 25.

5. *Ibid.*, v, 7.

nous trouvons contraires, parce que nos adversaires ne reçoivent pas toutes les suites des vérités qu'ils ont reconnues, rebutés, comme j'ai dit, des difficultés que les sens et la raison humaine trouvent dans ces conséquences.

C'est donc ici, à vrai dire, la plus importante et la plus difficile de nos controverses, et celle où nous sommes en effet le plus éloignés.

Cependant Dieu a permis que les luthériens soient demeurés aussi attachés à la croyance de la réalité que nous : et il a permis encore que les calvinistes aient déclaré que cette doctrine « n'a aucun venin ; » qu'elle ne renverse pas le fondement du salut et de la foi ; et qu'elle ne doit pas rompre la communion entre les frères.

Que ceux de messieurs de la religion prétendue réformée, qui pensent sérieusement à leur salut, se rendent ici attentifs à l'ordre que tient la divine Providence, pour les rapprocher insensiblement de nous et de la vérité. On peut, ou dissiper tout à fait, ou réduire à très-peu de chose les autres sujets de leurs plaintes, pourvu qu'on s'explique. En celle-ci, qu'on ne peut espérer de vaincre par ce moyen, ils ont eux-mêmes levé la principale difficulté, en déclarant que cette doctrine n'est pas contraire au salut, et aux fondements de la religion.

Il est vrai que les luthériens, quoique d'accord avec nous du fondement de la réalité, n'en reçoivent pas toutes les suites. Ils mettent le pain avec le corps de Jésus-Christ ; quelques-uns d'eux rejettent l'adoration : ils semblent ne reconnoître la présence que dans l'usage. Mais aucune subtilité des ministres ne pourra jamais persuader aux gens de bon sens que, supportant la réalité, qui est le point le plus important et le plus difficile, on ne doive supporter le reste.

De plus, cette même Providence, qui travaille secrètement à nous rapprocher, et pose des fondements de réconciliation et de paix au milieu des aigreurs et des disputes, a permis encore que les calvinistes soient demeurés d'accord, que, supposé qu'il faille prendre à la lettre ces paroles, « Ceci est mon corps, » les catholiques raisonnent mieux et plus conséquemment que les luthériens.

Si je ne rapporte point les passages qui ont été tant de fois cités en cette matière, on me le pardonnera facilement ; puisque tous ceux qui ne sont point opiniâtres nous accorderont sans peine que, la réalité étant supposée, notre doctrine est celle qui se suit le mieux.

C'est donc une vérité établie, que notre doctrine en ce point ne contredit que la réalité bien entendue. Mais il n'en faut pas demeurer là ; et nous prions les prétendus réformés de considérer que nous n'employons pas d'autres choses pour expliquer le sacrifice de l'eucharistie, que celles qui sont enfermées nécessairement dans cette réalité.

Si l'on nous demande après cela d'où vient donc que les luthériens, qui croient la réalité, rejettent néanmoins ce sacrifice qui, selon nous, n'en est qu'une suite ; nous répondrons, en un mot, qu'il faut mettre cette doctrine parmi les autres conséquences de la présence réelle, que ces mêmes luthériens n'ont pas entendues, et que nous avons mieux pénétrées qu'eux, de l'aveu même des calvinistes.

Si nos explications persuadent à ces derniers que notre doctrine

sur le sacrifice est enfermée dans celle de la réalité, ils doivent voir clairement que cette grande dispute du sacrifice de la messe, qui a rempli tant de volumes, et qui a donné lieu à tant d'invectives, doit être dorénavant retranchée du corps de leurs controverses, puisque ce point n'a plus aucune difficulté particulière; et (ce qui est bien plus important) que ce sacrifice, pour lequel ils ont tant de répugnance, n'est qu'une suite nécessaire et une explication naturelle d'une doctrine qui, selon eux, « n'a aucun venin. » Qu'ils s'examinent maintenant eux-mêmes, et qu'ils voient après cela, devant Dieu, s'ils ont autant de raison qu'ils pensent en avoir, de s'être retirés des autels où leurs pères ont reçu le pain de vie.

Il reste encore une conséquence de cette doctrine à examiner, qui est que Jésus-Christ étant réellement présent dans ce sacrement, la grâce et la bénédiction n'est pas attachée aux espèces sensibles, mais à la propre substance de sa chair, qui est vivante et vivifiante, à cause de la divinité qui lui est unie. C'est pourquoi tous ceux qui croient la réalité ne doivent point avoir de peine à ne communier que sous une espèce; puisqu'ils y reçoivent tout ce qui est essentiel à ce sacrement, avec une plénitude d'autant plus certaine, que la séparation du corps et du sang n'étant pas réelle, ainsi qu'il a été dit, on reçoit entièrement, et sans division, celui qui est seul capable de nous rassasier.

Voilà le fondement solide, sur lequel l'Église, interprétant le précepte de la communion, a déclaré que l'on pouvoit recevoir la sanctification que ce sacrement apporte, sous une seule espèce: et si elle a réduit les fidèles à cette seule espèce, ce n'a pas été par mépris de l'autre, puisqu'elle l'a fait au contraire pour empêcher les irrévérences, que la confusion et la négligence des peuples avoient causées dans les derniers temps, se réservant le rétablissement de la communion sous les deux espèces, suivant que cela sera plus utile pour la paix et pour l'unité.

Les théologiens catholiques ont fait voir à messieurs de la religion prétendue réformée qu'ils ont eux-mêmes usé de plusieurs interprétations semblables à celle-ci, en ce qui regarde l'usage des sacrements; mais surtout on a eu raison de remarquer celle qui est tirée du chapitre XII de leur discipline, tit. de la Cène, art. 7, où ces paroles sont écrites: « On doit administrer le pain de la cène à ceux qui ne peuvent boire de vin, en faisant protestation que ce n'est pas par mépris, et faisant cet effort qu'ils pourront, même approchant la coupe de la bouche tant qu'ils pourront, pour obvier à tout scandale. » Ils ont jugé, par ce règlement, que les deux espèces n'étoient pas essentielles à la communion par l'institution de Jésus-Christ: autrement il eût fallu refuser tout à fait le sacrement à ceux qui n'eussent pas pu le recevoir tout entier, et non pas le leur donner d'une manière contraire à celle que Jésus-Christ auroit commandée; en ce cas, leur impuissance leur auroit servi d'excuse. Mais nos adversaires ont cru que la rigueur seroit excessive, si l'on n'accordoit du moins une des espèces à ceux qui ne pourroient recevoir l'autre: et comme cette condescendance n'a aucun fondement dans les Écritures, il faut qu'ils reconnoissent avec nous,

que les paroles par lesquelles Jésus-Christ nous propose les deux espèces sont sujettes à quelque interprétation, et que cette interprétation se doit faire par l'autorité de l'Église.

Au reste, il pourroit sembler que cet article de leur discipline, qui est du synode de Poitiers, tenu en 1560, auroit été réformé par le synode de Verteuil tenu en 1567, où il est porté « que la compagnie n'est pas d'avis qu'on administre le pain à ceux qui ne voudront recevoir la coupe. » Ces deux synodes néanmoins ne sont nullement opposés. Celui de Verteuil parle de ceux « qui ne veulent pas recevoir la coupe ; » et celui de Poitiers parle de ceux « qui ne le peuvent pas. » En effet, nonobstant le synode de Verteuil, l'article est demeuré dans la discipline, et même a été approuvé par un synode postérieur à celui de Verteuil, c'est-à-dire par le synode de la Rochelle de 1571, où l'article fut revu et mis en l'état qu'il est.

Mais quand les synodes de messieurs de la religion prétendue réformée auroient varié dans leurs sentiments, cela ne serviroit qu'à faire voir que la chose dont il s'agit ne regarde pas la foi, et qu'elle est de celles dont l'Église peut disposer selon leurs principes.

Il ne reste plus qu'à exposer ce que les catholiques croient touchant la parole de Dieu, et touchant l'autorité de l'Église.

Jésus-Christ ayant fondé son Église sur la prédication, la parole non écrite a été la première règle du christianisme ; et lorsque les Écritures du Nouveau Testament y ont été jointes, cette parole n'a pas perdu pour cela son autorité : ce qui fait que nous recevons avec une pareille vénération tout ce qui a été enseigné par les apôtres, soit par écrit, soit de vive voix, selon que saint Paul même l'a expressément déclaré<sup>1</sup>. Et la marque certaine qu'une doctrine vient des apôtres, est lorsqu'elle est embrassée par toutes les Églises chrétiennes, sans qu'on en puisse marquer le commencement. Nous ne pouvons nous empêcher de recevoir tout ce qui est établi de la sorte, avec la soumission qui est due à l'autorité divine : et nous sommes persuadés que ceux de messieurs de la religion prétendue réformée, qui ne sont pas opiniâtres, ont ce même sentiment au fond du cœur ; n'étant pas possible de croire qu'une doctrine reçue dès le commencement de l'Église vienne d'une autre source que des apôtres. C'est pourquoi nos adversaires ne doivent pas s'étonner si, étant soigneux de recueillir tout ce que nos pères nous ont laissé, nous conservons le dépôt de la tradition aussi bien que celui des Écritures.

L'Église étant établie de Dieu pour être gardienne des Écritures et de la tradition, nous recevons de sa main les Écritures canoniques ; et quoi que disent nos adversaires, nous croyons que c'est principalement son autorité qui les détermine à révéler comme des livres divins le Cantique des cantiques, qui a si peu de marques sensibles d'inspiration prophétique ; l'Épître de saint Jacques, que Luther a rejetée ; et celle de saint Jude, qui pourroit paroître suspecte, à cause de quelques livres apocryphes qui y sont allégués. Enfin, ce ne peut être que

1. *II Thess.* II, 14.



par cette autorité qu'ils reçoivent tout le corps des Écritures saintes, que les chrétiens écoutent comme divines, avant même que la lecture leur ait fait ressentir l'esprit de Dieu dans ces livres.

Étant donc liés inséparablement, comme nous le sommes à la sainte autorité de l'Église, par le moyen des Écritures que nous recevons de sa main, nous apprenons aussi d'elle la tradition, et par le moyen de la tradition, le sens véritable des Écritures. C'est pourquoi l'Église professe qu'elle ne dit rien d'elle-même, et qu'elle n'invente rien de nouveau dans la doctrine : elle ne fait que suivre et déclarer la révélation divine par la direction intérieure du Saint-Esprit, qui lui est donné pour docteur.

Que le Saint-Esprit s'explique par elle, la dispute qui s'éleva sur le sujet des cérémonies de la loi, du temps même des apôtres, le fait paroître; et leurs Actes ont appris à tous les siècles suivants, par la manière dont fut décidée cette première contestation, de quelle autorité se doivent terminer toutes les autres. Ainsi, tant qu'il y aura des disputes qui partageront les fidèles, l'Église interposera son autorité; et ses pasteurs assemblés diront après les apôtres : « Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous<sup>1</sup>. » Et quand elle aura parlé, on enseignera à ses enfants qu'ils ne doivent pas examiner de nouveau les articles qui auront été résolus, mais qu'ils doivent recevoir humblement ses décisions. En cela on suivra l'exemple de saint Paul et de Silas, qui portèrent aux fidèles ce premier jugement des apôtres, et qui, loin de leur permettre une nouvelle discussion de ce qu'on avoit décidé, « alloient par les villes, leur enseignant de garder les ordonnances des apôtres<sup>2</sup>. »

C'est ainsi que les enfants de Dieu acquiescent au jugement de l'Église, croyant avoir entendu par sa bouche l'oracle du Saint-Esprit; et c'est à cause de cette croyance, qu'après avoir dit dans le symbole, « Je crois au Saint-Esprit, » nous ajoutons incontinent après, « la sainte Église catholique : » par où nous nous obligeons à reconnoître une vérité infaillible et perpétuelle dans l'Église universelle, puisque cette même Église, que nous croyons dans tous les temps, cesseroit d'être Église, si elle cessoit d'enseigner la vérité révélée de Dieu. Ainsi ceux qui appréhendent qu'elle n'abuse de son pouvoir pour établir le mensonge, n'ont pas de foi en celui par qui elle est gouvernée.

Et quand nos adversaires voudroient regarder les choses d'une façon plus humaine, ils seroient obligés d'avouer que l'Église catholique, loin de se vouloir rendre maîtresse de sa foi, comme ils l'en ont accusée, a fait au contraire tout ce qu'elle a pu pour se lier elle-même, et pour ôter tous les moyens d'innover : puisque non-seulement elle se soumet à l'Écriture sainte, mais que, pour bannir à jamais les interprétations arbitraires, qui font passer les pensées des hommes pour l'Écriture, elle s'est obligée de l'entendre, en ce qui regarde la foi et les mœurs, suivant le sens des saints Pères<sup>3</sup>, dont elle professe de ne se départir jamais, déclarant par tous ses conciles et par toutes les professions de

1. Act. xv, 28. — 2. Ibid., xvi, 4. — 3. Conc. Trid., sess. iv.

foi qu'elle a publiées, qu'elle ne reçoit aucun dogme qui ne soit conforme à la tradition de tous les siècles précédents.

Au reste, si nos adversaires consultent leur conscience, ils trouveront que le nom d'Église a plus d'autorité sur eux qu'ils n'osent l'avouer dans les disputes, et je ne crois pas qu'il y ait parmi eux aucun homme de bon sens qui, se voyant tout seul d'un sentiment, pour évident qu'il lui semblât, n'eût horreur de sa singularité, tant il est vrai que les hommes ont besoin en ces matières d'être soutenus dans leurs sentiments par l'autorité de quelque société qui pense la même chose qu'eux! C'est pourquoi Dieu qui nous a faits, et qui connoît ce qui nous est propre, a voulu pour notre bien que tous les particuliers fussent assujettis à l'autorité de son Église, qui de toutes les autorités est sans doute la mieux établie. En effet, elle est établie non-seulement par le témoignage que Dieu lui-même rend en sa faveur dans les saintes Écritures, mais encore par les marques de sa protection divine, qui ne paroît pas moins dans la durée inviolable et perpétuelle de cette Église, que dans son établissement miraculeux.

Cette autorité suprême de l'Église est si nécessaire pour régler les différends qui s'élèvent sur les matières de foi et sur le sens des Écritures, que nos adversaires mêmes, après l'avoir décriée comme une tyrannie insupportable, ont été enfin obligés de l'établir parmi eux.

Lorsque ceux qu'on appelle indépendants déclarèrent ouvertement que chaque fidèle devoit suivre les lumières de sa conscience, sans soumettre son jugement à l'autorité d'aucun corps ou d'aucune assemblée ecclésiastique, et que sur ce fondement ils refusèrent de s'assujettir aux synodes; celui de Charenton, tenu en 1644, censura cette doctrine par les mêmes raisons, et à cause des mêmes inconvénients qui nous la font rejeter. Ce synode marque d'abord que l'erreur des indépendants consiste en ce qu'ils enseignent que « chaque Église se doit gouverner par ses propres lois, sans aucune dépendance de personne en matières ecclésiastiques, et sans obligation de reconnoître l'autorité des colloques et des synodes pour son régime et conduite. » Ensuite ce même synode décide que cette secte est « autant préjudiciable à l'Etat qu'à l'Église; qu'elle ouvre la porte à toutes sortes d'irrégularités et d'extravagances; qu'elle ôte tous les moyens d'y apporter le remède; et que si elle avoit lieu, il pourroit se former autant de religions que de paroisses ou assemblées particulières. » Ces dernières paroles font voir que c'est principalement en matière de foi que ce synode a voulu établir « la dépendance, » puisque le plus grand inconvénient où il remarque que les fidèles tomberoient par l'indépendance, est « qu'il se pourroit former autant de religions que de paroisses. » Il faut donc nécessairement, selon la doctrine de ce synode, que chaque Église, et, à plus forte raison, chaque particulier, dépende en ce qui regarde la foi, d'une autorité supérieure, qui réside dans quelque assemblée ou dans quelque corps, à laquelle autorité tous les fidèles soumettent leur jugement. Car les indépendants ne refusent pas de se soumettre à la parole de Dieu, selon qu'ils croiront la devoir entendre, ni d'embrasser les décisions des synodes, quand, après les avoir examinées,



ils les trouveront raisonnables. Ce qu'ils refusent de faire, c'est de soumettre leur jugement à celui d'aucune assemblée, parce que nos adversaires leur ont appris que toute assemblée, même celle de l'Église universelle, est une société d'hommes sujette à faillir, et à laquelle par conséquent le chrétien ne doit pas assujettir son jugement, ne devant cette sujétion qu'à Dieu seul. C'est de cette prétention des indépendants que suivent les inconvénients que le synode de Charenton a si bien marqués. Car quelque profession qu'on fasse de se soumettre à la parole de Dieu, si chacun croit avoir droit de l'interpréter selon son sens, et contre le sentiment de l'Église déclaré par un jugement dernier, cette prétention « ouvrira la porte à toutes sortes d'extravagances; » elle « ôtera tout le moyen d'y apporter le remède, » puisque la décision de l'Église n'est pas un remède à ceux qui ne croient pas être obligés de s'y soumettre; enfin elle donnera lieu à « former autant de religions, » non-seulement « qu'il y a de paroisses, » mais encore qu'il y a de têtes.

Pour éviter ces inconvénients, d'où s'ensuivroit la ruine du christianisme, le synode de Charenton est obligé d'établir « une dépendance en matières ecclésiastiques, » et même en matière de foi. Mais jamais cette dépendance n'empêchera les suites pernicieuses qu'ils ont voulu prévenir, si l'on n'établit avec nous cette maxime, que chaque Église particulière, et, à plus forte raison, chaque fidèle en particulier, doit croire qu'on est obligé de soumettre son propre jugement à l'autorité de l'Église.

Aussi voyons-nous au chap. v de la Discipline de messieurs de la religion prétendue réformée, titre des Consistoires, art. 31, que voulant prescrire le moyen de terminer « les débats qui pourroient survenir sur quelque point de doctrine ou de discipline, » etc., ils ordonnent premièrement que le consistoire tâchera « d'apaiser le tout sans bruit, et avec toute douceur de la parole de Dieu; » et qu'après avoir établi le consistoire, le colloque et le synode provincial, comme autant de divers degrés de juridiction, venant enfin au synode national, au-dessus duquel il n'y a parmi eux aucune puissance, ils en parlent en ces termes : « Là sera faite l'entière et finale résolution par la parole de Dieu, à laquelle s'ils refusent d'acquiescer de point en point, et avec exprès désaveu de leurs erreurs, ils seront retranchés de l'Église. » Il est visible que messieurs de la religion prétendue réformée n'attribuent pas l'autorité de ce jugement dernier à la parole de Dieu, prise en elle-même, et indépendamment de l'interprétation de l'Église, puisque cette parole ayant été employée dans les premiers jugements, ils ne laissent pas d'en permettre l'appel. C'est donc cette parole, comme interprétée par le souverain tribunal de l'Église, qui fait « cette finale et dernière résolution, à laquelle quiconque refuse d'acquiescer de point en point, » quoiqu'il se vante d'être autorisé par la parole de Dieu, n'est plus regardé que comme un profane qui la corrompt et qui en abuse.

Mais la forme des lettres d'envoi, qui fut dressée au synode de Vitry en 1617, pour être suivie par les provinces, quand elles députeront au synode national, a encore quelque chose de bien plus fort. Elle est

conçue en ces termes : « Nous promettons devant Dieu de nous soumettre à tout ce qui sera conclu et résolu en votre sainte assemblée, y obéir, et l'exécuter de tout notre pouvoir, persuadés que nous sommes que Dieu y présidera, et vous conduira par son Saint-Esprit en toute vérité et équité, par la règle de sa parole. » Il ne s'agit pas ici de recevoir la résolution d'un synode, après qu'on a reconnu qu'il a parlé selon l'Écriture : on s'y soumet avant même qu'il ait été assemblé ; et on le fait, parce qu'on est persuadé « que le Saint-Esprit y présidera. » Si cette persuasion est fondée sur une présomption humaine, peut-on en conscience « promettre devant Dieu de se soumettre à tout ce qui sera conclu et résolu, y obéir, et l'exécuter de tout son pouvoir? » Et si cette persuasion a son fondement dans une croyance certaine de l'assistance que le Saint-Esprit donne à l'Église dans ses derniers jugements, les catholiques mêmes n'en demandent pas davantage.

Ainsi la conduite de nos adversaires fait voir qu'ils conviennent avec nous de cette suprême autorité, sans laquelle on ne peut jamais terminer aucun doute de religion. Et si, lorsqu'ils ont voulu secouer le joug, ils ont nié que les fidèles fussent obligés de soumettre leur jugement à celui de l'Église, la nécessité d'établir l'ordre les a forcés, dans la suite, à reconnoître ce que leur premier engagement leur avoit fait nier.

Ils ont passé bien plus avant au synode national tenu à Sainte-Foi en l'an 1578. Il se fit quelque ouverture de réconciliation avec les luthériens, par le moyen d'un « formulaire de profession de foi générale et commune à toutes les Églises, » qu'on proposoit de dresser. Celles de ce royaume furent conviées d'envoyer à une assemblée qui se devoit tenir pour cela, « des gens de bien, approuvés, et autorisés de toutes lesdites Églises, avec ample procuration *pour traiter, accorder et décider de tous les points de la doctrine*, et autres choses concernant l'union. » Sur cette proposition, voici en quels termes fut conçue la résolution du synode de Sainte-Foi : « Le synode national de ce royaume, après avoir remercié Dieu d'une telle ouverture, et loué le soin, diligence et bons conseils des susdits convoqués, et *approuvant les remèdes qu'ils ont mis en avant*, » c'est-à-dire principalement celui de dresser une nouvelle Confession de foi, et de donner pouvoir à certaines personnes de la faire, « a ordonné, que si la copie de la susdite Confession de foi est envoyée à temps, elle soit examinée en chacun synode provincial ou autrement, selon la commodité de chacune province ; et cependant a député quatre ministres les plus expérimentés en telles affaires, auxquels charge expresse a été donnée de se trouver au lieu et jour, avec lettres et amples procurations de tous les ministres et anciens députés des provinces de ce royaume, ensemble de Mgr le vicomte de Turenne, pour faire toutes les choses que dessus : même, en cas « *qu'on n'eût le moyen d'examiner par toutes les provinces ladite Confession*, on s'est remis à leur prudence et sain jugement, pour accorder et conclure tous les points qui seront mis en délibération, soit *pour la doctrine*, ou autre chose concernant le bien, union et repos de toutes les Églises. » C'est à quoi aboutit enfin la

fausse délicatesse de messieurs de la religion prétendue réformée. Ils nous ont tant de fois reproché, comme une foiblesse, cette soumission que nous avons pour les jugements de l'Église, qui n'est, disent-ils, qu'une société d'hommes sujets à faillir; et cependant étant assemblés en corps dans un synode national, qui représentoit toutes les Églises prétendues réformées de France, ils n'ont pas craint de mettre leur foi en compromis entre les mains de quatre hommes, avec un si grand abandonnement de leurs propres sentiments, qu'ils leur ont donné plein pouvoir de changer la même confession de foi, qu'ils proposent encore aujourd'hui à tout le monde chrétien comme une confession de foi, qui ne contient autre chose que la pure parole de Dieu, et pour laquelle ils ont dit, en la présentant à nos rois, qu'une infinité de personnes étoient prêtes à répandre leur sang. Je laisse au sage lecteur à faire ses réflexions sur le décret de ce synode; et j'achève d'expliquer en un mot les sentiments de l'Église.

Le Fils de Dieu ayant voulu que son Église fût une, et solidement bâtie sur l'unité, a établi et institué la primauté de saint Pierre, pour l'entretenir et la cimenter. C'est pourquoi nous reconnoissons cette même primauté dans les successeurs du prince des apôtres; auxquels on doit, pour cette raison, la soumission et l'obéissance que les saints conciles et les saints Pères ont toujours enseignée à tous les fidèles.

Quant aux choses dont on sait qu'on dispute dans les écoles, quoique les ministres ne cessent de les alléguer pour rendre cette puissance odieuse, il n'est pas nécessaire d'en parler ici, puisqu'elles ne sont pas de la foi catholique. Il suffit de reconnoître un chef établi de Dieu, pour conduire tout le troupeau dans ses voies; ce que feront toujours volontiers ceux qui aiment la concorde des frères et l'unanimité ecclésiastique.

Et certes, si les auteurs de la Réformation prétendue eussent aimé l'unité, ils n'auroient ni aboli le gouvernement épiscopal, qui est établi par Jésus-Christ même, et que l'on voit en vigueur dès le temps des apôtres, ni méprisé l'autorité de la chaire de saint Pierre, qui a un fondement si certain dans l'Évangile, et une suite si évidente dans la tradition: mais plutôt ils auroient conservé soigneusement, et l'autorité de l'épiscopat, qui établit l'unité dans les églises particulières, et la primauté du siège de saint Pierre, qui est le centre commun de toute l'unité catholique.

Telle est l'exposition de la doctrine catholique, en laquelle, pour m'attacher à ce qu'il y a de principal, j'ai laissé quelques questions que messieurs de la religion prétendue réformée ne regardent pas comme un sujet légitime de rupture. J'espère que ceux de leur communion, qui examineront équitablement toutes les parties de ce traité, seront disposés, par cette lecture, à mieux recevoir les preuves sur lesquelles la foi de l'Église est établie; et reconnoîtront, en attendant, que beaucoup de nos controverses se peuvent terminer par une sincère explication de nos sentiments, que notre doctrine est sainte, et que, selon leurs principes mêmes, aucun de ses articles ne renverse les fondements du salut.

Si quelqu'un trouve à propos de répondre à ce traité, il est prié de considérer que, pour avoir quelque chose, il ne faut pas qu'il entreprenne de réfuter la doctrine qu'il contient, puisque j'ai eu dessein de la proposer seulement, sans en faire la preuve; et que si en certains endroits j'ai touché quelques-unes des raisons qui l'établissent, c'est à cause que la connoissance des raisons principales d'une doctrine fait souvent une partie nécessaire de son exposition.

Ce seroit aussi s'écarter du dessein de ce traité, que d'examiner les différents moyens dont les théologiens catholiques se sont servis pour établir ou pour éclaircir la doctrine du concile de Trente, et les diverses conséquences que les docteurs particuliers en ont tirées. Pour dire sur ce traité quelque chose de solide, et qui aille au but, il faut, ou par des actes que l'Église se soit obligée de recevoir, prouver que sa foi n'est pas ici fidèlement exposée; ou montrer que cette explication laisse toutes les objections dans leur force, et toutes les disputes en leur entier; ou enfin faire voir précisément en quoi cette doctrine renverse les fondements de la foi.

# TRAITÉ DU LIBRE ARBITRE.

---

CHAPITRE PREMIER. — *Définition de la liberté dont il s'agit. Différence entre ce qui est permis, ce qui est volontaire, et ce qui est libre.*

Nous appelons quelquefois libre ce qui est permis par les lois ; mais la notion de liberté s'étend encore plus loin, puisqu'il ne nous arrive que trop de faire même beaucoup de choses que les lois ni la raison ne permettent pas.

On appelle encore faire librement ce qu'on fait volontairement, et sans contrainte. Ainsi nous voulons tous être heureux, et ne pouvons pas vouloir le contraire ; mais comme nous le voulons sans peine et sans violence, on peut dire, en un certain sens, que nous le voulons librement. Car on prend souvent pour la même chose liberté et volonté, volontaire et libre. *Liberè*, d'où vient *libertas*, semble vouloir dire la même chose que *velle*, d'où vient *voluntas* : et on peut confondre en ce sens la liberté et la volonté ; ce qu'on fait *libentissimè*, avec ce qu'on fait *liberrimè*.

On ne doute point de la liberté en ces deux sens. On convient qu'il y a des choses permises, et en ce sens libres ; comme il y a des choses commandées, et en cela nécessaires. On est aussi d'accord qu'on veut quelque chose, et on ne doute non plus de sa volonté que de son être. La question est de savoir s'il y a des choses qui soient tellement en notre pouvoir, et en la liberté de notre choix, que nous puissions ou les choisir ou ne les choisir pas.

CHAP. II. — *Que cette liberté est dans l'homme ; et que nous connoissons cela naturellement.*

Je dis que la liberté, ou le libre arbitre, considéré en ce sens, est certainement en nous, et que cette liberté nous est évidente :

- 1° Par l'évidence du sentiment et de l'expérience ;
- 2° Par l'évidence du raisonnement ;
- 3° Par l'évidence de la révélation, c'est-à-dire parce que Dieu nous l'a clairement révélé par son Ecriture.

Quant à l'évidence du sentiment, que chacun de nous s'écoute et se consulte soi-même ; il sentira qu'il est libre, comme il sentira qu'il est raisonnable. En effet, nous mettons grande différence entre la volonté d'être heureux, et la volonté d'aller à la promenade. Car nous ne songeons pas seulement que nous puissions nous empêcher de vouloir être heureux ; et nous sentons clairement que nous pouvons nous empêcher de vouloir aller à la promenade. De même nous délibérons, et nous consultons en nous-mêmes, si nous irons à la promenade, ou non ; et nous résolvons comme il nous plait, ou l'un, ou l'autre : mais nous ne mettons jamais en délibération, si nous voudrions être heureux



ou non : ce qui montre que, comme nous sentons que nous sommes nécessairement déterminés par notre nature même à désirer d'être heureux, nous sentons aussi que nous sommes libres à choisir les moyens de l'être.

Mais parce que dans les délibérations importantes il y a toujours quelque raison qui nous détermine, et qu'on peut croire que cette raison fait dans notre volonté une nécessité secrète, dont notre âme ne s'aperçoit pas; pour sentir évidemment notre liberté, il en faut faire l'épreuve dans les choses où il n'y a aucune raison qui nous penche d'un côté plutôt que d'un autre. Je sens, par exemple, que levant ma main, je puis ou vouloir la tenir immobile, ou vouloir lui donner du mouvement; et que, me résolvant à la mouvoir, je puis ou la mouvoir à droite, ou à gauche avec une égale facilité : car la nature a tellement disposé les organes du mouvement, que je n'ai ni plus de peine ni plus de plaisir à l'une de ces actions qu'à l'autre; de sorte que plus je considère sérieusement et profondément ce qui me porte à celui-là plutôt qu'à celui-ci, plus je ressens clairement qu'il n'y a que ma volonté qui m'y détermine, sans que je puisse trouver aucune autre raison de le faire.

Je sais que quand j'aurai dans l'esprit de prendre une chose plutôt qu'une autre, la situation de cette chose me fera diriger de son côté le mouvement de ma main : mais quand je n'ai aucun autre dessein que celui de mouvoir ma main d'un certain côté, je ne trouve que ma seule volonté qui me porte à ce mouvement plutôt qu'à l'autre.

Il est vrai que remarquant en moi-même cette volonté, qui me fait choisir un des mouvements plutôt que l'autre, je ressens que je fais par là une épreuve de ma liberté, où je trouve de l'agrément, et cet agrément peut être la cause qui me porte à me vouloir mettre en cet état. Mais, premièrement, si j'ai du plaisir à éprouver et à goûter ma liberté, cela suppose que je la sens. Secondement, ce désir d'éprouver ma liberté me porte bien à me mettre en état de prendre parti entre ces deux mouvements; mais ne me détermine point à commencer plutôt par l'un que par l'autre; puisque j'éprouve également ma liberté, quel que soit celui des deux que je choisisse.

Ainsi j'ai trouvé en moi-même une action, où n'étant attiré par aucun plaisir, ni troublé par aucune passion, ni embarrassé d'aucune peine que je trouve en l'un des partis plutôt qu'en l'autre, je puis connoître distinctement, surtout y pensant comme je fais, tous les motifs qui me portent à agir de cette façon, plutôt que de la contraire. Que si plus je recherche en moi-même la raison qui me détermine, plus je sens que je n'en ai aucune autre que ma seule volonté; je sens par là clairement ma liberté, qui consiste uniquement dans un tel choix.

C'est ce qui me fait comprendre que je suis fait à l'image de Dieu; parce que n'y ayant rien dans la matière qui le détermine à la mouvoir plutôt qu'à la laisser en repos, ou à la mouvoir d'un côté plutôt que d'un autre, il n'y a aucune raison d'un si grand effet que la seule volonté, par où il me paroît souverainement libre.

C'est ce qui fait voir, en passant, que cette liberté dont nous par-



lons, qui consiste à pouvoir faire ou ne faire pas, ne procède précisément ni d'irrésolution, ni d'incertitude, ni d'aucune autre imperfection; mais suppose que celui qui l'a au souverain degré de perfection, est souverainement indépendant de son objet, et a sur lui une pleine supériorité.

C'est par là que nous connoissons que Dieu est parfaitement libre en tout ce qu'il fait au dehors, corporel ou spirituel, sensible ou intelligible; et qu'il l'est en particulier à l'égard de l'impression ou mouvement qu'il peut donner à la matière. Mais tel qu'il est à l'égard de toute la matière, et de tout son mouvement, tel a-t-il voulu que je fusse à l'égard de cette petite partie de la matière et du mouvement qu'il a mis dans la dépendance de ma volonté. Car je puis avec une égale facilité faire un tel mouvement, ou ne le pas faire: mais comme l'un de ces mouvements n'est pas en soi meilleur que l'autre, ni n'est pas aussi meilleur pour moi en l'état où je viens de me considérer; je vois par là qu'on se trompe, quand on cherche dans la matière un certain bien qui détermine Dieu à l'arranger ou à la mouvoir en un sens plutôt qu'en un autre. Car le bien de Dieu, c'est lui-même, et tout le bien qui est hors de lui, vient de lui seul: de sorte que quand on dit que Dieu veut toujours ce qu'il y a de mieux, ce n'est pas qu'il y ait un mieux dans les choses qui précèdent en quelque sorte sa volonté, et qui l'attirent; mais c'est que tout ce qu'il veut par là devient le meilleur, à cause que sa volonté est cause de tout le bien et de tout le mieux qui se trouve dans la créature.

J'ai donc un sentiment clair de ma liberté, qui sert à me faire entendre la souveraine liberté de Dieu, et comme il m'a fait à son image.

Au reste, ayant une fois trouvé en moi-même, et dans une seule de mes actions, ce principe de liberté, je conclus qu'il se trouve dans toutes les actions, même dans celles où je suis plus passionné; quoique la passion qui me trouble ne me permette pas peut-être de l'y apercevoir d'abord si clairement.

Aussi vois-je que tous les hommes sentent en eux cette liberté. Toutes les langues ont des mots et des façons de parler très-claires et très-précises pour l'expliquer: tous distinguent ce qui est en nous, ce qui est en notre pouvoir, ce qui est remis à notre choix d'avec ce qui ne l'est pas; et ceux qui nient la liberté ne disent point qu'ils n'entendent pas ces mots, mais ils disent que la chose qu'on veut signifier par là n'existe pas.

C'est sur cela que je fonde l'évidence du raisonnement qui nous démontre notre liberté. Car nous avons une idée très-claire, et une notion très-distincte de la liberté dont nous parlons: d'où il s'ensuit que cette notion est très-véritable, et par conséquent que la chose qu'elle représente est très-certaine. Et nous n'avons pas seulement l'idée de la souveraine liberté de Dieu, qui consiste en son indépendance absolue, mais encore d'une liberté qui ne peut convenir qu'à la créature; puisque nous connoissons clairement que nous pouvons choisir si mal, que nous commettrons une faute: ce qui ne peut convenir qu'à la créature. Il n'y a personne qui ne conçoive qu'il feroit un crime

exécration d'ôter la vie à son bienfaiteur, et encore plus à son propre père. Tous les jours nous reconnoissons en nous-mêmes que nous faisons quelque faute, dont nous avons de la douleur : et quiconque y voudra penser de bonne foi, verra clairement qu'il met grande différence entre la douleur que lui cause une colique, ou la fâcherie que lui donne quelque perte de ses biens, et quelque défaut naturel de sa personne; et cette autre sorte de douleur qu'on appelle se repentir. Car cette dernière espèce de douleur nous vient de l'idée d'un mal qui n'est pas inévitable, et qui ne nous arrive que par notre faute : ce qui nous fait entendre que nous sommes libres à nous déterminer d'un côté plutôt que d'un autre; et que si nous prenons un mauvais parti, nous devons nous l'imputer à nous-mêmes.

Il n'y a personne qui ne remarque la différence qu'il y a entre l'aversion que nous avons pour certains défauts naturels des hommes, et le blâme que nous donnons à leurs mauvaises actions. On voit aussi que c'est autre chose de priser un homme comme bien composé, que de louer une action humaine comme bien faite : car le premier peut convenir à une pierrerie et à un animal, aussi bien qu'à un homme; et le second ne peut convenir qu'à celui qu'on reconnoît libre, qui se peut par là rendre digne et de blâme et de louange, en usant bien ou mal de la liberté.

On remarque aussi facilement qu'il y a de la différence entre frapper un cheval qui a fait un faux pas, parce que l'expérience fait voir que cela sert à le redresser; et à châtier un homme qui a failli, parce qu'on veut lui faire connoître sa faute pour le corriger, ou se servir de lui pour donner un exemple aux autres : et quoique les hommes grossiers frappent quelquefois un cheval avec un sentiment à peu près semblable à celui qu'ils ont en frappant leur valet, il n'y a personne qui, pensant sérieusement à ce qu'il fait, puisse attribuer une faute ou un crime à un autre qu'à celui à qui il attribue une liberté.

Outre cela, l'obligation que nous croyons tous avoir de consulter en nous-mêmes si nous ferons une chose plutôt que l'autre, nous est une preuve certaine de la liberté de notre choix. Car nous ne consultons point sur les choses que nous croyons nécessaires; comme, par exemple, si nous aurons un jour à mourir; en cela nous nous laissons entraîner au cours naturel et inévitable des choses : et nous en userions de même à l'égard de tous les objets qui se présentent, si nous ne connoissions distinctement qu'il y a des choses à quoi nous devons aviser, parce que nous y devons agir et nous y déterminer par notre choix. De là je conclus que nous sommes libres à l'égard de tous les sujets sur lesquels nous pouvons douter et délibérer. C'est pourquoi nous sommes libres, même à l'égard du bien véritable, qui est la vertu, parce que, quelque bien que nous y voyons selon la raison, nous ne sentons pas toujours un plaisir actuel en la suivant; et que, par conséquent, toute l'idée que nous avons du bien ne s'y trouve pas : de sorte que nous ne pouvons être nécessairement et absolument déterminés à aimer un certain objet, si le bien essentiel, qui est Dieu, ne nous paraît en lui-même.

En ce cas seulement nous cesserons de consulter et de choisir : mais à l'égard de tous les biens particuliers, et même du bien suprême connu imparfaitement, comme nous le connoissons en cette vie, nous avons la liberté de notre choix; et jamais nous ne la perdrons, tant que nous serons en état de balancer un bien avec l'autre, parce que notre volonté trouvant partout une idée de son objet, c'est-à-dire la raison du bien, aura toujours à choisir entre les uns et les autres, sans que son objet la puisse déterminer tout seul.

Ainsi, nous avons des idées très-claires, non-seulement de notre liberté, mais encore de toutes les choses qui la doivent suivre. Car non-seulement nous entendons ce que c'est que choisir librement; mais nous entendons encore que celui qui peut choisir, s'il ne voit pas tout d'abord, doit délibérer, et qu'il fait mal s'il ne délibère : et qu'il fait encore plus mal, si, après avoir consulté, il prend un mauvais parti; et que par là il mérite et le blâme, et le châtiment : comme, au contraire, il mérite, s'il use bien de sa liberté, et la louange, et la récompense de son bon choix. Par conséquent, nous avons des idées très-claires de plusieurs choses qui ne peuvent convenir qu'à un être libre : et il y en a parmi celles-là que nous ne pouvons attribuer qu'à un être capable de faillir : et nous trouvons tout cela si clairement en nous-mêmes, que nous ne pouvons non plus douter de notre liberté que de notre être.

Nous voyons donc l'existence de la liberté, en ce qu'il faut admettre nécessairement qu'il y a des êtres connoissants qui ne peuvent être précisément déterminés par leurs objets, mais qui doivent s'y porter par leur propre choix. Nous trouvons en même temps que le premier Libre c'est Dieu, parce qu'il possède en lui-même tout son bien; et n'ayant besoin d'aucun des êtres qu'il fait, il n'est porté à les faire, ni à faire qu'ils soient de telle façon, que par la seule volonté indépendante. Et nous trouvons, en second lieu, que nous sommes libres aussi; parce que les objets qui nous sont proposés ne nous emportent pas tout seuls par eux-mêmes, et que nous demeurerions à leur égard sans action, si nous ne pouvions choisir.

Nous trouvons encore que ce premier Libre ne peut jamais ni aimer, ni faire autre chose que ce qui est un bien véritable; parce qu'il est lui-même par son essence le bien essentiel, qui influe le bien dans tout ce qu'il fait. Et nous trouvons, au contraire, que tous les êtres libres qu'il fait, pouvant n'être pas, sont capables de faillir; parce qu'étant sortis du néant, ils peuvent aussi s'éloigner de la perfection de leur être. De sorte que toute créature sortie des mains de Dieu peut faire bien et mal; jusqu'à ce que Dieu l'ayant menée, par la claire vision de son essence, à la source même du bien, elle soit si bien possédée d'un tel objet, qu'elle ne puisse plus désormais s'en éloigner.

Ainsi nous avons connu notre liberté, et par une expérience certaine, et par un raisonnement invincible. Il ne reste plus qu'à y ajouter l'évidence de la révélation divine, à laquelle ne désirant pas m'attacher quant à présent, je me contenterai de dire que cette persuasion de notre liberté étant commune à tout le genre humain, l'Écriture,

rien loin de reprendre un sentiment si universel, se sert au contraire de toutes les expressions par lesquelles les hommes ont accoutumé d'exprimer et leur liberté, et toutes ses suites; et en parle, non de la manière dont elle use en nous obligeant de croire les mystères qui nous sont cachés, mais toujours comme d'une chose que nous sentons en nous-mêmes, aussi bien que nos raisonnements et nos pensées.

CHAP. III. — *Que nous connoissons naturellement que Dieu gouverne notre liberté, et ordonne de nos actions.*

Sur cela il s'élève une seconde question, savoir, si nous devons croire, selon la raison naturelle, que Dieu ordonne de nos actions, et gouverne notre liberté, en la conduisant certainement aux fins qu'il s'est proposées, ou s'il faut penser, au contraire, que, dès qu'il a fait une créature libre, il la laisse aller où elle veut, sans prendre autre part en sa conduite, que de la récompenser si elle fait bien, ou de la punir si elle fait mal.

Mais la notion que nous avons de Dieu résiste à ce dernier sentiment. Car nous concevons Dieu comme un être qui sait tout, qui prévoit tout, qui pourvoit à tout, qui gouverne tout, qui fait ce qu'il veut de ses créatures, et à qui se doivent rapporter tous les événements du monde. Que si les créatures libres ne sont pas comprises dans cet ordre de la Providence divine, on lui ôte la conduite de ce qu'il y a de plus excellent dans l'univers, c'est-à-dire des créatures intelligentes. Il n'y a rien de plus absurde que de dire qu'il ne se mêle point du gouvernement des peuples, de l'établissement ni de la ruine des États, comment ils sont gouvernés, par quels principes, et par quelles lois : toutes lesquelles choses s'exécutant par la liberté des hommes; si elle n'est en la main de Dieu, en sorte qu'il ait des moyens certains de la tourner où il lui plaît, il s'ensuit que Dieu n'a point de part en tous ces événements, et que cette partie du monde est entièrement indépendante.

Il ne suffit pas de dire que la créature libre est dépendante de Dieu : premièrement, en ce qu'elle est, 2° en ce qu'elle est libre, 3° en ce que, selon l'usage qu'elle fait de sa liberté, elle est heureuse ou malheureuse; car il ne faut pas seulement que quelques effets soient rapportés à la volonté de Dieu : mais, comme elle est la cause universelle de tout ce qui est, il faut que tout ce qui est, en quelque manière qu'il soit, vienne de lui; et il faut par conséquent que l'usage de la liberté, avec tous les effets qui en dépendent, soit compris dans l'ordre de sa providence : autrement on établit une sorte d'indépendance dans la créature, et on y reconnoît un certain ordre dont Dieu n'est point première cause.

Et on ne sauve point la souveraineté de Dieu, en disant que c'est lui-même qui a voulu cette indépendance de la liberté humaine; car il est de la nature d'une souveraineté aussi universelle et aussi absolue que celle de Dieu, que nulle partie de ce qui est ne lui puisse être soustraite, ou exemptée, en quelque façon que ce soit, de sa direction :

et avec la même raison qu'on dit que Dieu ayant fait un certain genre de créatures, les laisse se gouverner elles-mêmes, sans s'en mêler, on pourroit dire encore que les ayant créées, il les laisse se conserver; ou qu'ayant fait la matière, il la laisse mouvoir et arranger au gré de quelque autre.

Cette fausse imagination est détruite par la claire notion qu'on a de Dieu; parce qu'elle nous fait connoître que comme il ne se peut rien ôter de ce qui fait la perfection de l'Être divin, il ne se peut aussi rien ôter à la créature de ce qui fait la dépendance de l'être créé.

Mais ne pourroit-on pas dire que cette dépendance de l'être créé se doit entendre seulement des choses mêmes qui sont, et non pas des modes ou des façons d'être? Nullement: car les façons d'être, en ce qu'elles tiennent de l'être, puisqu'en effet elles sont à leur manière, doivent nécessairement venir du premier Être. Par exemple, qu'un corps soit d'une telle figure, et dans une telle situation, cela sans doute appartient à l'être; car il est vrai qu'il est ainsi disposé: et cette disposition étant en lui quelque chose de véritable et de réel, elle doit avoir pour première cause la cause universelle de tout ce qui est. Et quand on dit que Dieu est la cause de tout ce qui est, s'il falloit restreindre la proposition aux seules substances, sans y comprendre les manières d'être, il faudroit dire qu'à la vérité les corps viennent de lui, mais non leurs mouvements, ni leurs assemblages, ni leurs divers arrangements, qui font néanmoins tout l'ordre du monde. Que s'il faut qu'il soit l'auteur de l'assemblage et de l'arrangement de certains corps qui font les astres et les éléments, comment peut-on penser qu'il ne faille pas rapporter au même principe l'assemblage et l'arrangement qui se voit parmi les hommes; c'est-à-dire leurs sociétés, leurs républiques, et leur mutuelle dépendance, où consiste tout l'ordre des choses humaines? Ainsi la raison fait voir que non-seulement tout être subsistant, mais tout l'ordre des êtres subsistants, doit venir de Dieu, et à plus forte raison que l'ordre des choses humaines doit sortir de là: puisque les créatures libres étant sans aucun doute la plus noble portion de l'univers, elles sont, par conséquent, les plus dignes que Dieu les gouverne.

En effet, tout homme qui reconnoitra qu'il y a un Dieu infiniment bon, reconnoitra, en même temps, que les lois, la paix publique, la bonne conduite et le bon ordre des choses humaines doivent venir de ce principe. Car comme, parmi les hommes, il n'y a rien de meilleur que ces choses, il n'y a rien, par conséquent, qui marque mieux la main de celui qui est le bien par excellence. Puis donc que toutes ces choses s'établissent par la volonté des hommes, et qu'elles sont le sujet ordinaire sur lequel ils exercent leur liberté; si on n'avoue que Dieu la dirige à la fin qui lui plaît, on sera forcé de dire qu'en même temps qu'il nous a faits libres il s'est ôté le moyen de faire de si grands biens au genre humain; et que loin qu'il faille penser que des choses si excellentes puissent être appelées des bienfaits divins, on doit penser, au contraire, qu'il n'est pas possible que Dieu nous les donne.

Car ce n'est pas les donner d'une manière digne de lui, que de ne



pouvoir pas s'assurer qu'elles seront quand il voudra : il faut donc qu'il soit assuré qu'en les voulant donner aux peuples et aux nations, il saura faire servir à ses volontés les hommes par qui il les veut donner ; et par conséquent que leur liberté sera conduite certainement à l'effet qu'il en prétend : puisque ce n'est pas dans le projet, mais dans l'effet même, que consiste le bien de toutes ces choses.

Ce seroit une mauvaise réponse de dire que Dieu pourroit s'assurer des hommes en leur ôtant la liberté qu'il leur a donnée. Car c'est le faire contraire à lui-même, que de dire qu'il ait mis en l'homme, quand il l'a fait libre, un obstacle éternel à ses desseins, et un obstacle si grand, qu'il n'aura aucun moyen de le vaincre, qu'en détruisant ses premiers conseils, et en retirant ses premiers dons. Joint que si on ôte aux hommes leur liberté dans les choses dont nous venons de parler, qui en font l'exercice le plus naturel, elle ne trouvera désormais aucune place dans la vie humaine ; et les expériences que nous en faisons seront toutes vaines : ce qui nous a paru insoutenable.

Que si tant de bons effets, qui s'accomplissent par la liberté des hommes, se rapportent toutefois si visiblement à la volonté de Dieu, il faut croire que tout l'ordre des choses humaines est compris dans celui des décrets divins. Et loin de s'imaginer que Dieu ait donné la liberté aux créatures raisonnables pour les mettre hors de sa main, on doit juger, au contraire, qu'en créant la liberté même, il s'est réservé des moyens certains pour la conduire où il lui plaît.

Autrement on lui ôte ce que personne de ceux qui le connoissent tant soit peu ne lui veut ôter ; car personne sans doute ne lui veut ôter les châtimens et les récompenses, ou des peuples entiers, ou des particuliers : et cependant ces choses s'exerçant ou s'exécutant ordinairement sur les hommes par les hommes mêmes, on les ôte clairement à Dieu, à moins qu'on ne laisse en sa main la liberté de l'homme, pour l'attirer où il veut, par les moyens qui lui sont connus.

Bien plus, sans cela on ôte à Dieu la prescience des choses humaines. En effet, si on reconnoît que Dieu, ayant des moyens certains de s'assurer des volontés libres ; résout à quoi il les veut porter ; on n'a point de peine à entendre sa prescience éternelle, puisqu'on ne peut douter qu'il ne connoisse et ce qu'il veut dès l'éternité, et ce qu'il doit faire dans les temps. C'est la raison que rend saint Augustin de la prescience divine : *« Novit procul dubio quæ fuerat ipse facturus. »* Mais si on suppose, au contraire, que Dieu attend simplement quel sera l'événement des choses humaines, sans s'en mêler, on ne sait plus où il les peut voir dès l'éternité : puisqu'elles ne sont encore ni en elles-mêmes, ni dans la volonté des hommes, et encore moins dans la volonté divine, dans les décrets de laquelle on ne veut pas qu'elles soient comprises. Et pour démontrer cette vérité par un principe plus essentiel à la nature divine, je dis qu'étant impossible que Dieu emprunte rien du dehors, il ne peut avoir besoin que de lui-même, pour connoître tout ce qu'il connoît. D'où il s'ensuit qu'il faut qu'il voie tout, ou dans son essence, ou dans ses décrets éternels ; et en un mot qu'il ne peut connoître que ce qu'il est ou ce qu'il opère par quelque

**moyen** que ce soit. Que si on supposoit dans le monde quelque substance, ou quelque qualité, ou quelque action dont Dieu ne fût pas l'auteur, elle ne seroit en aucune sorte l'objet de sa connoissance; et non-seulement il ne pourroit point la prévoir, mais il ne pourroit pas la voir quand elle seroit réellement existante. Car le rapport de cause à effet étant le fondement essentiel de toute la communication qu'on peut concevoir entre Dieu et la créature, tout ce qu'on supposera que Dieu ne fait pas demeurera éternellement sans aucune correspondance avec lui, et n'en sera connu en aucune sorte. En effet, quelque connoissant que soit un être, un objet même existant n'en est connu que par l'une de ces manières : ou parce que cet objet fait quelque impression sur lui; ou parce qu'il a fait cet objet; ou parce que celui qui l'a fait lui en donne la connoissance. Car il faut établir la correspondance entre la chose connue et la chose connoissante; sans quoi elles seront, à l'égard l'une de l'autre, comme n'étant point du tout. Maintenant il est certain que Dieu n'a rien au-dessus de lui, qui puisse lui faire connoître quelque chose. Il n'est pas moins assuré que les choses ne peuvent faire aucune impression sur lui, ni produire en lui aucun effet. Reste donc qu'il les connoisse à cause qu'il en est l'auteur; de sorte qu'il ne verra pas dans la créature ce qu'il n'y aura pas mis : et s'il n'a rien en lui-même par où il puisse causer en nous les volontés libres, il ne les verra pas quand elles seront, bien loin de les prévoir avant qu'elles soient.

Il ne sert de rien, pour expliquer la prescience, de mettre un concours général de Dieu dont l'action et l'effet soient déterminés par notre choix. Car ni le concours ainsi entendu, ni la volonté de le donner, n'ont rien de déterminé, et par conséquent ne servent de rien à faire entendre comme Dieu connoît les choses particulières; de sorte que, pour fonder la prescience universelle de Dieu, il faut lui donner des moyens certains, par lesquels il puisse tourner notre volonté à tous les effets particuliers qu'il lui plaira d'ordonner.

Que si, pour combattre le principe, que Dieu ne connoît que ce qu'il opère, on objecte qu'il s'ensuivroit de là que le péché lui seroit inconnu, puisqu'il n'en est point la cause; il ne faut que se souvenir que le mal n'est point un être, mais un défaut : qu'il n'a point par conséquent de cause efficiente, et ne peut venir que d'une cause qui, étant tirée du néant, soit par là sujette à faillir. Au reste, on voit clairement que Dieu, sachant la mesure et la quantité du bien qu'il met dans sa créature, connoît le mal où il voit que manque ce bien; comme il connoîtroit un vide dans la nature, en connoissant jusqu'où tous les corps s'étendent.

Et quand on seroit en peine d'où vient le mal, on ne peut douter, du moins, que tout le bien et toute la perfection qui se trouve dans la créature, ne vienne de Dieu. Car il est le souverain bien, de qui tout bien prend son origine. Ainsi le bon usage du libre arbitre étant le plus grand bien, et la dernière perfection de la créature raisonnable, cela doit par conséquent venir de Dieu. Autrement, on pourroit dire que nous nous serions faits meilleurs et plus parfaits que Dieu ne nous

auroit faits, et que nous nous donnerions à nous-mêmes quelque chose qui vaut mieux que l'être; puisqu'il vaut mieux, pour la créature raisonnable, qu'elle ne soit point du tout, que de ne pas user de son libre arbitre, selon la raison et la loi de Dieu.

Et si l'on dit que cette perfection, qui vient à la créature raisonnable par le bon usage de sa liberté, n'est qu'une perfection morale, qui par conséquent n'égale pas la perfection physique de l'être; il faut songer que ce bien moral est la véritable perfection de la nature de l'homme, et que cette perfection est tellement désirable, que l'homme la doit souhaiter plus que l'être même. De sorte qu'on ne peut rien penser de moins raisonnable, que d'attribuer à Dieu ce qui vaut le moins, c'est-à-dire l'être, en lui ôtant ce qui vaut le plus, c'est-à-dire le bien-être et le bien-vivre.

Que si on est obligé d'attribuer à Dieu le bien dont la créature peut abuser, c'est-à-dire la liberté; à plus forte raison doit-on lui attribuer le bon usage du libre arbitre, qui est un bien si grand et si pur, qu'on ne peut jamais en user mal, puisqu'il est essentiellement le bon usage de soi-même et de toutes choses.

Ainsi, on ne peut nier que Dieu, en créant la créature raisonnable, n'ait réservé, dans la plénitude de sa science et de sa puissance, des moyens certains pour la conduire aux fins qu'il a résolues, sans lui ôter la liberté qu'il lui a donnée. Et il semble que ce sentiment n'est pas moins gravé dans l'esprit des hommes, que celui de leur liberté; puisqu'ils comprennent dans les vœux qu'ils font, et dans les actions de grâces qu'ils rendent à la Divinité, plusieurs choses qui ne leur arrivent que par leur liberté ou celle des autres. Ils attribuent aussi à la justice divine plusieurs événements qui ne s'accomplissent que par les conseils humains : « *Id scio,* » dit ce jeune homme dans le poëte comique, « *deos mihi satis infensos qui tibi auscultaverim.* » Ce langage, si commun dans les comédies et dans les histoires, fait voir que c'est le sentiment du genre humain, que ce qui se fait le plus librement par les hommes est dirigé par les ordres secrets de la divine Providence.

Mais si ce sentiment n'est pas assez clair ni assez développé dans les écrits des auteurs profanes, il est expliqué nettement dans les saintes Écritures, où on peut remarquer, presque à chaque page, que les conseils des hommes sont attribués à la volonté de Dieu, en mêmes termes que les autres événements du monde; ce que je remets à considérer à un autre temps. Pour maintenant, je conclus que deux choses nous sont évidentes par la seule raison naturelle : l'une, que nous sommes libres, au sens dont il s'agit entre nous; l'autre, que les actions de notre liberté sont comprises dans les décrets de la divine Providence, et qu'elle a des moyens certains de les conduire à ses fins.

---

CHAP. IV. — *Que la raison seule nous oblige à croire ces deux vérités, quand même nous ne pourrions trouver le moyen de les accorder ensemble.*

Rien ne peut nous faire douter de ces deux importantes vérités, parce qu'elles sont établies l'une et l'autre par des raisons que nous ne pouvons contredire. Car quiconque connoît Dieu, ne peut douter que sa providence, aussi bien que sa prescience, ne s'étende à tout; et quiconque fera un peu de réflexion sur lui-même, connoîtra sa liberté avec une telle évidence, que rien ne pourra obscurcir l'idée et le sentiment qu'il en a : et on verra clairement que deux choses, qui sont établies sur des raisons si nécessaires, ne peuvent se détruire l'une l'autre. Car la vérité ne détruit point la vérité : et quoiqu'il se pût bien faire que nous ne sussions pas trouver les moyens d'accorder ces choses; ce que nous ne connoîtrions pas, dans une matière si haute, ne devoit point affoiblir en nous ce que nous en connoissons si certainement.

En effet, si nous avons à détruire ou la liberté par la Providence, ou la Providence par la liberté, nous ne saurions par où commencer; tant ces deux choses sont nécessaires, et tant sont évidentes et indubitables les idées que nous en avons. Car s'il semble que la raison nous fasse paroître plus nécessaire ce que nous avons attribué à Dieu, nous avons plus d'expérience de ce que nous avons attribué à l'homme : de sorte que, toutes choses bien considérées, ces deux vérités doivent passer pour également incontestables.

Donc, au lieu de détruire l'une par l'autre, nous devons si bien conduire nos pensées, que rien n'obscurcisse l'idée très-distincte que nous avons de chacune d'elles. Et il ne faudroit pas s'étonner que nous ne sussions peut-être pas si bien les concilier ensemble. Car cela viendrait de ce que nous ne saurions pas le moyen par lequel Dieu conduit notre liberté : chose qui le regarde, et non pas nous, et dont il a pu se réserver le secret sans nous faire tort. Car il suffit que nous sachions ce qui est utile à notre conduite, et nous n'avons rien à désirer pour cela, quand nous savons, d'un côté, que nous sommes libres; et de l'autre, que Dieu sait conduire notre liberté. Car l'un de ces sentiments suffit pour nous faire veiller sur nous-mêmes; et l'autre suffit aussi pour nous empêcher de nous croire indépendants du premier être, par quelque endroit que ce soit. Et si nous y prenons garde, nous trouverons que toute la religion, toute la morale, tous les actes de piété et de vertu dépendent de la connoissance de ces deux vérités principales, qui sont aussi tellement empreintes dans notre cœur, que rien ne les en peut arracher, qu'une extrême dépravation de notre jugement.

En effet, si on pense bien aux dispositions où les hommes sont naturellement sur ces deux vérités, on verra qu'ils ne trouvent aucune difficulté à les avouer séparément, mais qu'ils s'embarrassent souvent quand ils veulent se tourmenter à les concilier ensemble. Or la droite

raison leur fait voir qu'ils devroient plutôt s'appliquer au soin de profiter de la connoissance de l'une et de l'autre, qu'à celui de les accorder entre elles. Car leur obligation essentielle est de profiter, pour bien vivre, des connoissances que Dieu leur donne, en lui laissant ce secret de sa conduite : et ils doivent tenir à grande grâce, qu'il ait tellement imprimé en eux ces deux vérités, qu'il leur soit presque impossible d'en effacer entièrement les idées. Car cet homme, qui nie sa liberté, ne laissera pas à chaque moment de consulter ce qu'il a à faire, et de se blâmer lui-même s'il fait mal. Et pour ce qui est du sentiment de la providence; nous ne le perdrons jamais, tant que nous conserverons celui de Dieu. Toutes les fois que nos passions nous donneront quelque relâche, nous reconnoissons, au fond du cœur, que quelque cause supérieure et divine préside aux choses humaines, en prévoit et en règle les événements. Nous lui rendrons grâces du bien que nous ferons; nous lui demanderons secours contre nous-mêmes, pour éviter le mal que nous pourrions faire. Et encore que ces sentiments n'aient pas été assez vifs ni assez suivis dans les païens, parce que la connoissance de la divinité y étoit fort obscurcie, nous y en voyons des vestiges qui ne nous permettent pas d'ignorer ce que la nature nous inspireroit, si elle n'avoit pas été corrompue par les mauvaises coutumes.

Tenons donc ces deux vérités pour indubitables, sans en pouvoir jamais être détournés par la peine que nous aurons à les concilier ensemble. Car deux choses sont données à notre esprit; de juger, et de suspendre son jugement. Il doit pratiquer la première où il voit clair; sans préjudice de la suspension dont il doit commencer d'user seulement où la lumière lui manque. Et pour aider ceux qui ne peuvent pas tenir ce juste milieu, montrons-leur, en d'autres matières, que souvent des choses très-claires sont embarrassées de difficultés invincibles.

Il est clair que tout corps est fini; nous en voyons, et nous en touchons les bornes certaines; cependant nous n'en trouvons plus, et il faut que nous allions jusqu'à l'infini, quand nous voulons en désigner toutes les parties. Car nous ne trouverons jamais aucun corps qui ne soit étendu, et nous ne trouverons rien d'étendu, où nous ne puissions entendre deux parties; et ces deux parties seront encore étendues; et jamais nous ne finirons, quand nous voudrons les subdiviser par la pensée.

Je dis par la pensée, pour faire voir que la difficulté que je propose subsisteroit tout entière quand même on supposeroit, avec quelques-uns, qu'un corps ne peut souffrir en effet aucune division. Car sans m'informer à présent si cela se peut entendre ou non, toujours ne peut-on nier que la grandeur des corps n'est pas renfermée sous de certains termes, non plus que sous une certaine figure. Il ne répugne point à un corps d'être plus grand ou plus petit qu'un autre; et comme la grandeur peut être conçue s'augmenter jusqu'à l'infini, sans détruire la raison du corps, il faut juger de même de la petitesse. Donc un corps ne peut être donné si petit, qu'il ne puisse y en avoir d'autres qu'il surpassera de moitié; et cela ira jusqu'à l'infini : de sorte que tout



corps, si petit qu'il soit, en aura une infinité au-dessous de lui. Que s'il ne peut s'en trouver aucun qui ne soit de moitié plus grand qu'un autre, il pourra aussi y en avoir un qui ne sera pas plus grand que cette moitié; et un autre qui ne sera pas plus grand que la moitié de cette moitié; et cette subdivision, dans des bornes si resserrées, ne trouvera jamais de bornes. Je ne sais pas si quelqu'un peut entendre cette infinité dans un corps fini; mais pour moi j'avoue que cela me passe. Que si ceux qui soutiennent l'indivisibilité absolue des corps, disent que c'est pour éviter cet inconvénient, qu'ils rejettent l'opinion commune de la divisibilité jusqu'à l'infini; et qu'au reste cette infinité des parties que je viens de remarquer ne les doit point embarrasser, parce qu'elle ne met rien dans la chose même, n'étant que par la pensée : je les prie de considérer que ces divisions et subdivisions, que nous venons de faire par la pensée, allant, comme il a été dit, jusqu'à l'infini, elles présupposent nécessairement une infinité véritable dans leur sujet. Car enfin toutes ces parties que j'assigne par la pensée, sont elles-mêmes comprises comme étendues; et en effet il se peut trouver un corps qui n'aura pas plus d'étendue qu'elles en ont : de sorte qu'on ne peut nier qu'elles ne fassent le même effet dans le corps, que si elles étoient réellement divisibles.

Et même, pour dire un mot de cette indivisibilité prétendue, j'avoue que nous concevons naturellement que tout être, et par conséquent tout corps doit avoir son unité, et par conséquent son individualité. Car ce qui est un proprement n'est pas divisible, et jamais ne peut être deux. Cela paroît fort évident; et toutefois quand nous cherchons cette unité dans les corps, nous ne savons où la trouver. Car nous y trouvons toujours deux parties assignables par la pensée, que nous ne pouvons comprendre être en effet la même chose; puisque nous en avons des idées si distinctes, si nettes et si précises, que nous pourrions même concevoir un corps en qui nous ne concevrions distinctement autre chose que ce que nous avons compris dans cette partie. Ainsi nous pouvons bien nous forcer nous-mêmes à appeler ce corps un d'une parfaite unité; mais nous ne pouvons comprendre en quoi précisément elle consiste.

Nous ne laisserons pas toutefois, si nous voulons bien raisonner, de dire qu'un corps est un, et de dire qu'il est fini, encore que nous ne puissions nier qu'il ne soit possible d'y assigner des parties toujours moindres, jusqu'à l'infini. Mais nous dirons, en même temps, que ce qui fait en cela notre embarras, c'est qu'encore que nous connoissions clairement qu'il y a des corps étendus, il ne nous est pas donné de connoître précisément toute la raison de l'étendue, ni quelle sorte d'unité convient au corps; et encore moins ce qu'opère en eux cette infinité que nous y trouvons par des raisons si certaines, sans toutefois pouvoir dire comment elle y est.

Dans le mouvement local, n'y a-t-il pas plusieurs choses claires qu'on ne peut concilier ensemble? On sait que le même corps peut parcourir le même espace, tantôt plus lentement, tantôt plus vite. Si le mouvement est continu, comment y peut-on comprendre cette diffé-

rence ? Et s'il est interrompu de morules, quelle est la cause qui suspend le cours d'un corps une fois agité ? Il ne répugne pas au mouvement d'être continu : le mouvement ne cesse point de lui-même ; et un corps une fois ébranlé tend toujours, pour ainsi parler, à continuer son mouvement. De plus, n'est-il pas certain que dans les rayons d'une roue, les parties qui sont le plus proche du centre du mouvement, et celles qui en sont le plus loin, parcourent en même temps deux espaces inégaux ; et ensuite que le mouvement est moins rapide vers le milieu de la roue, que vers la circonférence ? Cependant toutes les parties se meuvent en même temps : et le mouvement se faisant par la même impulsion, et tout d'une pièce, sans rien briser, on ne peut comprendre ni comment une partie pourroit s'arrêter, pendant que l'autre se meut, ni comment l'une peut aller plus vite que l'autre ; si toutes ne cessent de se mouvoir, ou si elles se meuvent et se reposent en même temps ; ni enfin pourquoi il arrive que l'impression du mouvement soit plus forte à la partie la plus éloignée du lieu où l'ébranlement commence.

Quand on pourroit trouver la raison de toutes les choses que je viens de dire ; et le moyen certain de les expliquer ; toujours est-il véritable que plusieurs l'ignorent, et que ceux qui prétendroient l'avoir trouvé, ont été quelque temps à le chercher. Doutoient-ils des deux vérités qu'il faut ici concilier ensemble, pendant qu'ils ne savoient pas encore le secret de les concilier ? L'évidence de ces vérités ne permet pas un tel doute. On voit donc que ces deux vérités peuvent être claires à notre esprit, lors même qu'il ne peut pas les concilier ensemble.

Pour passer maintenant du corps aux opérations de l'âme, nous savons qu'une pensée est véritable quand elle est conforme à son objet. Par exemple je connois au vrai la hauteur et la longueur d'un portique. lorsque je l'imagine telle qu'elle est ; et je ne puis l'imaginer telle qu'elle est, sans avoir une idée qui lui soit conforme : jusque-là qu'on connoitroit la vérité de l'objet, en connoissant la pensée qui le représente. Par exemple on reconnoitroit la forme et la disposition d'une maison dans la pensée de l'architecte, si on la voyoit clairement ; tant il est vrai qu'il y a quelque conformité entre ces choses, et par conséquent quelque ressemblance. Cependant il se trouvera plusieurs personnes qui ne seront pas capables d'entendre quelle sorte de ressemblance il peut y avoir entre une pensée et un corps, entre une chose étendue et une chose qui ne le peut être. Disons-nous par cette raison, malgré les sens et l'expérience, que l'âme ne peut connoître l'étendue ? ou détruirois-nous, pour l'entendre, la spiritualité de l'âme, qui est d'ailleurs si bien établie par la seule définition de l'âme et du corps ? Que gagnerions-nous à la détruire, puisque nous n'entendrions pas davantage, pour cela, cette ressemblance que nous tâcherions d'expliquer ? car si la connoissance de l'étendue se faisoit par l'étendue même, tout corps étendu s'entendrait lui-même, et entendrait tous les autres corps étendus ; ce qui est faux visiblement. Et quand on auroit supposé que nous connoîtrions l'étendue qui est dans le corps, par l'étendue qui seroit dans l'âme, il resteroit toujours à expliquer comment

cette petite étendue, qu'on auroit mise dans l'âme, pourroit lui faire comprendre et imaginer l'étendue mille fois plus grande d'un portique. Ce qui montre, d'un côté, que la connoissance ne peut consister ni dans l'étendue, ni dans rien de matériel, et, de l'autre, qu'il se trouve entre les esprits et les corps quelque ressemblance qui ne laisse pas d'être certaine, quoiqu'elle ait quelque chose d'incompréhensible.

On peut dire le même de la connoissance que nous avons du mouvement et du repos. Car la bonne philosophie nous enseigne, d'un côté, qu'il n'y a rien dans l'âme qui ressemble à l'un ni à l'autre. Et cependant, puisqu'on conçoit l'un et l'autre, il faut bien que nous ayons une idée qui leur soit conforme. Car, comme il a été dit, nulle pensée n'est véritable, que celle qui nous représente la chose telle qu'elle est, et par conséquent qui lui est semblable.

Que personne ne soit si grossier, que de mettre pour cela dans l'âme un véritable mouvement ou un véritable repos. Car outre l'absurdité d'une telle proposition, qui confond les propriétés de deux genres si divers, il auroit encore le malheur, que sa présupposition ne le sortiroit point d'affaire. Car s'il met l'entendre dans le mouvement, jamais il n'expliquera comment l'âme entend le repos; mais aussi s'il le met dans le repos, comment connoitra-t-elle le mouvement? Que s'il met dans le mouvement la connoissance du mouvement, et au contraire celle du repos dans le repos; comment ne voit-il pas que l'âme n'agit ni plus ni moins, ni d'une autre sorte en concevant l'un que l'autre, et qu'il est absurde de penser qu'elle travaille davantage en connoissant le mouvement, qu'en connoissant le repos? De plus, si l'âme connoit le repos en se reposant, et le mouvement en se mouvant, il faudra aussi qu'elle connoisse le mouvement de droite à gauche, en se mouvant de droite à gauche, et tous les autres mouvements, en les exerçant les uns après les autres; autrement on n'a point trouvé la ressemblance qu'on cherche. Ainsi, on croira avoir expliqué ce qu'il y a de particulier et de propre dans la nature de l'âme, en ne lui donnant autre chose que ce qui lui seroit commun avec tous les corps; et enfin on croira la faire entendre, à force d'entasser sur elle ce qui convient aux êtres qui n'entendent pas. Qui ne voit qu'il faut raisonner d'une manière toute contraire; et que, pour lui faire entendre le mouvement et le repos, il faut lui attribuer quelque chose qui soit distinct, et au-dessus de l'un et de l'autre? Nous voyons en effet que nous connoissons et le mouvement et le repos, sans songer que nous exercions ou l'un ou l'autre; et l'idée que nous avons de ces deux choses n'entre nullement dans celle que nous avons de nos connoissances. Il faut donc nécessairement que nos connoissances soient autre chose en nous que le mouvement ou le repos. Elles nous le représentent toutefois par des idées très-distinctes, et très-conformes à l'objet même. Qu'on nous dise en quoi consiste cette ressemblance.

Quelques-uns se contenteront peut-être de dire que toute la ressemblance qui se trouve entre les êtres intelligents et les êtres étendus, c'est que les derniers sont tels que les premiers les connoissent; et

prétendront que cela est intelligible de soi-même. A la bonne heure : mais s'il se trouve quelqu'un qui ne soit pas encore parvenu à une manière d'entendre les choses si pure et si simple, ou qui ne puisse comprendre quelle conformité il peut y avoir entre l'image que nous nous formons d'un portique, selon toutes ses dimensions, et ces dimensions elles-mêmes; s'ensuivra-t-il pour cela qu'il doive nier que ce qu'il en a imaginé soit véritable? Nullement: il demeurera convaincu qu'il se représente la chose au vrai, encore qu'il ne sache pas expliquer de quelle sorte il se la représente, ni par quelle espèce de ressemblance.

Cela montre que nous ne pouvons pas toujours accorder des choses qui nous sont très-claires, avec d'autres qui ne le sont pas moins. Nous ne devons pas pour cela douter de tout, et rejeter la lumière même, sous prétexte qu'elle n'est pas infinie, mais nous en servir : de sorte que nous allions où elle nous mène, et sachions nous arrêter où elle nous quitte; sans oublier pour cela les pas que nous avons déjà faits sûrement à sa faveur.

Demeurons donc persuadés et de notre liberté, et de la providence qui la dirige; sans que rien nous puisse arracher l'idée très-claire que nous avons de l'une et de l'autre. Que s'il y a quelque chose en cette matière où nous soyons obligés de demeurer court, ne détruisons pas pour cela ce que nous aurons clairement connu : et sous prétexte que nous ne connoissons pas tout, ne croyons pas pour cela que nous ne connoissions rien; autrement nous serions ingrats envers celui qui nous éclaire.

Quand il nous auroit caché le moyen dont il se sert pour conduire notre liberté, s'ensuivroit-il qu'on dût pour cela ou nier qu'il la conduise, ou dire qu'il la détruit en la conduisant? Ne voit-on pas, au contraire, que la difficulté que nous souffrons ne venant ni de l'une ni de l'autre chose, mais seulement de ce moyen, nous devons faire arrêter notre doute précisément à l'endroit qui nous est obscur, et non le faire rétrograder jusque sur les endroits où nous voyons clair?

Faut-il s'étonner que ce premier être se réserve, et dans sa nature, et dans sa conduite, des secrets qu'il ne veuille pas nous communiquer? n'est-ce pas assez qu'il nous communique ceux qui nous sont nécessaires? Il n'y a qu'un moment qu'en considérant les choses qui nous environnent, je dis les plus claires et les plus certaines, nous trouvions des difficultés invincibles à les concilier ensemble. Nous sommes sortis de cet embarras, en suspendant notre jugement à l'égard des choses douteuses, sans préjudice de celles qui nous ont paru certaines. Que si nous sommes obligés à user de cette belle et de cette sage réserve, à l'égard des choses les plus communes, combien plus la devons-nous pratiquer en raisonnant des choses divines, et des conduites profondes de la Providence!

La connoissance de Dieu est la plus certaine, comme elle est la plus nécessaire de toutes celles que nous avons par raisonnement : et toutefois, comme il y a dans ce premier être mille choses incompréhensibles, nous perdons insensiblement tout ce que nous en connoissons, si nous ne sommes bien résolus à ne laisser jamais échapper ce que

Nous aurons une fois connu, quelque difficile que nous paroisse ce que nous rencontrerons en avançant.

Nous concevons clairement qu'il y a un être parfait, c'est-à-dire, un Dieu, car les êtres imparfaits ne seroient pas s'il n'y en avoit un parfait pour leur donner l'être; puisqu'enfin, s'ils l'avoient d'eux-mêmes, ils ne seroient pas imparfaits. Nous voyons avec la même clarté, que cet être parfait, qui fait tous les autres, les doit avoir tirés du néant. Car outre que, s'il est parfait, il n'a besoin que de lui-même et de sa propre vertu pour agir, il paroît encore que s'il y avoit une matière qu'il n'eût point faite, cette matière, qui auroit déjà de soi tout son être, ni n'auroit besoin de rien, ni ne pourroit jamais dépendre d'un autre, ni ne seroit susceptible d'aucun changement; et qu'enfin elle seroit Dieu: également Dieu même en ce qu'il a de principal, qui est d'être de soi. Et on voit bien en effet que ne dépendant de Dieu en aucune sorte dans son fond, elle seroit absolument hors de son pouvoir, et hors de toute atteinte de son action. Car ce qui a l'être de soi, a de soi tout ce qu'il peut avoir, n'y ayant aucune raison à penser que ce qui est si parfait, qu'il est de lui-même, ait besoin d'un autre pour avoir le reste, qui seroit moindre que l'être. Joint que si on présuppose que la matière existe de soi-même; comme on doit présupposer que dès qu'elle existe elle a sa situation, il s'ensuit qu'elle l'a aussi d'elle-même. Que si elle a d'elle-même sa situation, elle ne la peut perdre ni changer, non plus que son être: ainsi on ne peut plus comprendre ce que Dieu feroit de la matière, qu'il ne pourroit ni mouvoir, ni arranger, ni par conséquent rien faire en elle, ni d'elle. C'est pourquoi, dès qu'on conçoit Dieu auteur et architecte du monde, on conçoit qu'il l'a tiré du néant; sans quoi il faudroit penser qu'il ne l'a ni fait, ni construit, ni ordonné. Et par la même raison, il faut qu'il l'ait fait librement: car il ne peut être obligé à le faire, ni par aucun autre, étant le premier; ni par son propre besoin, étant parfait; ni par le besoin du monde, qui n'étant rien, ne pouvoit certainement exiger de son auteur qu'il le fît. Le monde n'a donc d'autre cause que la seule volonté de Dieu, qui, ne trouvant hors de lui-même que le seul néant, n'y voit rien par conséquent qui l'attire à faire, et ne fait rien que ce qu'il veut, et parce qu'il veut; en quoi il est parfaitement libre. Et qui ne voit pas en Dieu cette liberté, n'y voit pas son indépendance, ni sa souveraineté absolue: car celui qui est obligé nécessairement à donner, n'est pas le maître de son don; et si le monde a l'être dépendamment, il ne le peut avoir nécessairement: puisque toute nécessité absolue et invincible enferme toujours en soi quelque chose d'indépendant.

Nous connoissons clairement toutes les vérités que nous venons de considérer. C'est renverser les fondemens de tout bon raisonnement, que de les nier; et enfin tout est ébranlé, si on les révoque seulement en doute. Et toutefois, oserons-nous dire que ces vérités incontestables n'aient aucune difficulté? Entendons-nous aussi clairement, que de rien il se puisse faire quelque chose, et que ce qui n'est pas puisse commencer d'être que nous savons qu'il faut nécessairement que la



chose soit ainsi ? Nous est-il aussi aisé d'accorder la souveraine liberté de Dieu avec sa souveraine immutabilité, qu'il nous est aisé d'entendre séparément l'une et l'autre ? Et faudra-il que nous tenions en suspens ces premières vérités que nous avons vues, sous prétexte qu'en passant plus outre nous trouvons des choses que nous avons peine à concilier avec elles ? Raisonner de cette sorte, c'est se servir de sa raison pour tout confondre. Concluons donc enfin, que nous pouvons trouver, dans les choses les plus certaines, des difficultés que nous ne pourrions vaincre : et nous ne savons plus à quoi nous tenir, si nous révoquons en doute toutes les vérités connues que nous ne pourrions concilier ensemble ; puisque toutes les difficultés que nous trouvons en raisonnant, ne peuvent venir que de cette source, et qu'on ne peut combattre la vérité, que par quelque principe qui vienne d'elle.

Je ne sais si nous pouvons croire qu'il y ait quelque vérité dont nous ayons une si parfaite compréhension, que nous la pénétrions dans toutes ses suites, sans y trouver aucun embarras que nous ne puissions démêler : mais quand il y en auroit quelqu'une, qu'on pénétrât de cette sorte, on seroit assurément trop téméraire, si on présuinoit qu'il en fût ainsi de toutes nos connoissances. Et on n'auroit pas moins de tort si on rejetoit toute connoissance, aussitôt qu'on trouveroit quelque chose qui arrêteroit l'esprit ; puisque telle est sa nature, qu'il doit passer par degrés, de ce qui est clair, pour entendre ce qui est obscur, et de ce qui est certain, pour entendre ce qui est douteux ; et non pas détruire l'un, aussitôt qu'il aura rencontré l'autre.

Quand donc nous nous mettons à raisonner, nous devons d'abord poser comme indubitable, que nous pouvons connoître très-certainement beaucoup de choses, dont toutefois nous n'entendons pas toutes les dépendances ni toutes les suites. C'est pourquoi la première règle de notre logique, c'est qu'il ne faut jamais abandonner les vérités une fois connues, quelque difficulté qui survienne, quand on veut les concilier ; mais qu'il faut au contraire, pour ainsi parler, tenir toujours fortement comme les deux bouts de la chaîne, quoiqu'on ne voie pas toujours le milieu par où l'enchaînement se continue.

On peut toutefois chercher les moyens d'accorder ces vérités, pourvu qu'on soit résolu à ne les pas laisser perdre, quoi qu'il arrive de cette recherche ; et qu'on n'abandonne pas le bien qu'on tient, pour n'avoir pas réussi à trouver celui qu'on poursuit. « *Disputare vis, nec obest, si certissima præcedat fides,* » disoit saint Augustin. Nous allons examiner, dans cette pensée, les moyens de concilier notre liberté avec les décrets de la Providence. Nous rapporterons les diverses opinions des théologiens, pour voir si nous y pourrions trouver quelque chose qui nous satisfasse.

---

CHAP. V. — *Divers moyens pour accorder ces deux vérités. Premier moyen : Mettre dans le volontaire l'essence de la liberté. Raisons décisives qui combattent cette opinion.*

Quelques-uns croient que, pour accorder notre liberté avec ces décrets éternels, il n'y a point d'autre expédient, que de mettre dans le volontaire l'essence de la liberté; et ensuite de soutenir que les décrets de Dieu ne nous ôtant pas le vouloir, il ne nous ôte pas aussi la liberté qui consiste dans le vouloir même. Quand on demande à ceux-là, s'ils veulent donc tout à fait détruire la liberté, selon l'idée que nous en avons ici donnée; ils disent que cette idée est très-véritable, mais qu'il ne la faut chercher en sa perfection que dans l'origine de notre nature, c'est-à-dire, lorsqu'elle étoit innocente et saine: ajoutant aussi que dans cet état Dieu laissoit absolument la volonté à elle-même: de sorte qu'il n'y a point à se mettre en peine comment on accordera cette liberté avec les décrets de Dieu, puisque cet état ne reconnoît point de décrets divins, où les actes particuliers de la volonté soient compris.

Il n'en est pas de même, selon eux, de l'état où la nature est à présent après le péché. Ils avouent que Dieu y règle, par un décret absolu, ce qui dépend de nos volontés, et nous fait vouloir ce qu'il lui plaît, d'une manière toute-puissante; mais ils nient aussi que, dans cet état, il faille entendre la liberté sous la même notion qu'auparavant. Il suffit en cet état, disent-ils, pour sauver la liberté, de sauver le volontaire, de sorte qu'ils n'ont aucune peine à sauver la liberté de l'homme; parce que dans cet état où ils le mettent, avec la liberté de son choix, ils n'y reconnoissent ni des décrets absolus, ni des moyens efficaces pour nous faire vouloir: et qu'au contraire, dans l'état où ils admettent ces choses, ils ne posent pas cette sorte de liberté, mais une autre, qui ne cause ici aucun embarras.

Deux raisons décisives combattent cette opinion.

La première, c'est qu'en cet état où nous sommes présentement, nous éprouvons la liberté dont il s'agit: et en effet, les auteurs de l'opinion que nous réfutons ne nient pas, dans l'état présent, cette liberté de choix, à l'égard des actions purement civiles et naturelles. C'est toutefois en cet état que nous croyons que Dieu règle tous les événements de notre vie, même ceux qui dépendent le plus du libre arbitre; par conséquent c'est hors de propos qu'on a recours à un autre état, puisque c'est dans celui-ci qu'il s'agit de sauver la liberté.

Secondement, il paroît, par les choses qui ont été dites, que ces décrets absolus de la Providence divine, qui enferment tout ce qui dépend de la liberté, ni ces moyens efficaces de la conduire, ne doivent pas être attribués à Dieu par accident, et en conséquence d'un certain état particulier; mais doivent être établis en tout état, comme des suites essentielles de la souveraineté de Dieu, et de la dépendance de la créature. En tout état, Dieu doit régler tous les événements particuliers: parce qu'en tout état, il est tout-puissant, et tout sage. En

tout état, il doit tout prévoir ; et par conséquent il doit tout ensemble, et tout résoudre, et tout faire ; parce qu'il ne voit rien hors de lui, que ce qu'il y fait, et ne le connoît qu'en lui-même dans son essence infinie, et dans l'ordre de ses conseils, où tout est compris. Enfin il doit être en tout état la cause de tout le bien qui se trouve dans la créature, quelle qu'elle soit : et le doit être par conséquent du bon usage du libre arbitre, qui est un bien si précieux, et une si grande perfection de la créature.

En effet, si toutes ces choses ne sont pas attribuées à Dieu précisément, parce qu'il est Dieu, il n'y a aucune raison de les lui attribuer dans l'état où nous nous trouvons à présent. Car encore qu'on doive croire que l'homme malade ait besoin d'un plus grand secours que l'homme sain, il ne s'ensuit pas pour cela que Dieu doive se rendre maître de nos volontés plus qu'il ne l'étoit ; puisqu'il peut si bien mesurer son secours avec notre faiblesse, que les choses, pour ainsi dire, viennent à l'égalité par le contre-poids ; et que ce soit toujours notre liberté qui fasse seule, pour ainsi dire, pencher la balance, sans que Dieu s'en mêle, non plus qu'il faisoit auparavant. Si donc on veut à présent qu'il se mêle dans nos conseils, qu'il en règle les événements, qu'il en fasse prendre les résolutions par des moyens efficaces ; ce n'est point la condition particulière de l'état présent qui l'y oblige, mais c'est que sa propre souveraineté, et l'état essentiel de la créature l'exige ainsi.

On dira que l'homme ayant abusé de la liberté de son choix, a mérité de perdre cette liberté à l'égard du bien ; et que Dieu, qui avoit permis que, lorsqu'il étoit en son entier, il pût s'attribuer à lui-même le bon usage de son libre arbitre, ne veut plus précisément qu'il le doive à autre chose qu'à sa grâce : afin que celui qui a présumé de lui-même, ne trouve plus désormais de gloire ni de salut qu'en son Auteur. Mais certes je ne comprends pas que la différence qu'il y a entre l'homme sain et l'homme malade, puisse jamais opérer qu'il doive, en un état plutôt qu'en l'autre, n'attribuer pas à Dieu le bien qu'il a, et par conséquent celui qu'il fait : quelque noble que soit l'état d'une créature, jamais il ne suffira pour l'autoriser à se glorifier en elle-même ; et l'homme, qui doit à Dieu maintenant la guérison de sa maladie, lui auroit dû, en persévérant, la conservation de sa santé, par la raison générale qu'il n'a aucun bien qu'il ne lui doive.

Ainsi la direction qu'il faut attribuer à Dieu sur le libre arbitre, pour le conduire à ses fins par des moyens assurés, convient à ce premier Être par son être même, et par conséquent en tout état : et si on pouvoit penser que cela ne lui convient pas en tout état, nulle raison ne convainc qu'il lui doive convenir en celui-ci.

Aussi voyons-nous que l'Écriture, qui seule nous a appris ces deux états de notre nature, n'attribue, en aucun endroit, à celui-ci plutôt qu'à l'autre, ni ces décrets absolus, ni ces moyens efficaces. Elle dit généralement que Dieu fait tout ce qui lui plaît dans le ciel et dans la terre ; que tous ses conseils tiendront, et que toutes ses volontés auront leur effet ; que tout bien doit venir de lui, comme de sa source. C'est

sur ces principes généraux qu'elle veut que nous rapportions à sa bonté tout le bien qui est en nous, et que nous faisons; et à l'ordre de sa providence tous les événements des choses humaines. Par où elle nous fait voir qu'elle attache ce sentiment à des idées qui sont clairement comprises dans la simple notion que nous avons de Dieu: de sorte que les moyens par lesquels il sait s'assurer de nos volontés, ne sont pas d'un certain état où notre nature soit tombée par accident; mais sont du premier dessein de notre création.

Au reste, nous n'avons pas entrepris, dans cette dissertation, d'examiner les sentiments de saint Augustin, à qui on attribue l'opinion que je viens de rapporter; parce que encore qu'il y eût beaucoup de choses à dire sur cela, nous n'avons pas eu dessein de disputer ici par autorité.

CHAP. VI. — *Second moyen pour accorder notre liberté avec la certitude des décrets de Dieu: la science moyenne ou conditionnée. Foible de cette opinion.*

Poursuivons donc notre ouvrage, et considérons l'opinion de ceux qui croient sauver tout ensemble, et la liberté de l'homme, et la certitude des décrets de Dieu, par le moyen d'une science moyenne, ou conditionnée. qu'ils lui attribuent. Voici quels sont leurs principes.

1° Nulle créature libre n'est déterminée par elle-même au bien ou au mal; car une telle détermination détruiroit la notion de la liberté.

2° Il n'y a aucune créature qui, prise en un certain temps et en certaines circonstances, ne se déterminât librement à faire le bien; et prise en un autre temps et en d'autres circonstances, ne se déterminât avec la même liberté à faire le mal: car s'il y en avoit quelques-unes qui en tout temps et en toutes circonstances dussent mal faire, il s'en suivroit, contre le principe posé, que l'une par elle-même seroit déterminée au bien et l'autre au mal.

3° Dieu connoît, de toute éternité, tout ce que la créature fera librement, en quelque temps qu'il la puisse prendre, et en quelques circonstances qu'il la puisse mettre, pourvu seulement qu'il lui donne ce qui lui est nécessaire pour agir.

4° Ce qu'il en connoît éternellement ne change rien dans la liberté; puisque ce n'est rien changer dans la chose, de dire qu'on la connoisse, ni dans le temps telle qu'elle est, ni dans l'éternité telle qu'elle doit être.

5° Il est au pouvoir de Dieu de donner ses inspirations et ses grâces en tel temps et en telles circonstances qu'il lui plaît.

6° Sachant ce qui arrivera, s'il les donne en un temps plutôt qu'en l'autre, il peut, par ce moyen, et savoir et déterminer les événements, sans blesser la liberté humaine.

Une seule demande faite aux auteurs de cette opinion, en découvrira le foible. Quand on présuppose que Dieu voit ce que fera l'homme, s'il le prend en un temps et en un état plutôt qu'en l'autre: ou on veut qu'il le voie dans son décret, et parce qu'il l'a ainsi ordonné; ou

on veut qu'il le voie dans l'objet même comme considéré hors de Dieu, et indépendamment de son décret. Si on admet le dernier, on suppose des choses futures sous certaines conditions, avant que Dieu les ait ordonnées; et on suppose encore qu'il les voit hors de ses conseils éternels: ce que nous avons montré impossible. Que si on dit qu'elles sont futures sous telles conditions, parce que Dieu les a ordonnées sous ces mêmes conditions, on laisse la difficulté en son entier; et il reste toujours à examiner comment ce que Dieu ordonne peut demeurer libre.

Joint que ces manières de connoître sous condition, ne peuvent être attribuées à Dieu que par ce genre de figures qui lui attribuent improprement ce qui ne convient qu'à l'homme; et que toute science précise réduit en propositions absolues toutes les propositions conditionnées.

CHAP. VII. — Troisième moyen pour accorder notre liberté avec les décrets de Dieu : la contempération, et la suavité, ou la délectation qu'on appelle victorieuse. Insuffisance de ce moyen.

Une autre opinion pose pour principe que notre volonté est libre dans le sens dont il s'agit; mais qu'il ne s'ensuit pas que, pour être libre, elle soit invincible à la raison, ni incapable d'être gagnée par les attrait divins. Or ce que Dieu peut faire pour nous attirer, se peut réduire à trois choses : 1° à la proposition ou disposition des objets : 2° aux pensées qu'il nous peut mettre dans l'esprit : 3° aux sentiments qu'il peut nous exciter dans le cœur, et aux diverses inclinations qu'il peut inspirer à la volonté; semblables à celles que nous voyons, par lesquelles les hommes se trouvent portés à une profession ou à un exercice, plutôt qu'à un autre.

Toutes ces choses ne nuisent pas à la liberté, qui peut s'élever au-dessus : mais disent les auteurs de cette opinion, Dieu, en ménageant tout cela avec cette plénitude de sagesse et de puissance qui lui est propre, trouvera des moyens de s'assurer de nos volontés.

Par la disposition des objets, il fera qu'une passion corrigera l'autre; une crainte extrême survenue, modérera une espérance téméraire qui nous emporteroit; une grande douleur nous fera oublier un grand plaisir. Le courant impétueux de ce mouvement sera suspendu, et par là perdra sa force; l'occasion échappera pendant ce temps-là : l'âme un peu reposée reviendra à son bon sens; l'amour que la seule beauté d'une femme aura excité, sera éteint par une maladie qui la défigure tout à coup. Dieu modérera une ambition que la faveur trop déclarée d'un prince aura fait naître, en lui inspirant du dégoût pour nous, ou bien en l'ôtant du monde, ou enfin en changeant en mille façons les choses extérieures qui sont absolument en sa puissance.

Par l'inspiration des pensées, il nous convaincra pleinement de la vérité; il nous donnera des lumières nettes et certaines pour la découvrir; il nous la tiendra toujours présente, et dissipera comme une ombre les apparences de raison qui nous éblouissent.



Il fera plus : comme la raison n'est pas toujours écoutée, lorsque nos inclinations y résistent, parce notre inclination est elle-même souvent la plus pressante raison qui nous émeuve, Dieu saura nous prendre encore de ce côté-là ; il donnera à notre âme une pente douce d'un côté, plutôt que d'un autre. La pleine compréhension de notre inclination et de nos humeurs lui fera trouver certainement la raison qui nous détermine en chaque chose. Car encore que notre âme soit libre, elle n'agit jamais sans raisons dans les choses un peu importantes, elle en a toujours une qui la détermine. Que je sache jusqu'à quel point un de mes amis est déterminé à me plaire, je saurai certainement jusqu'à quel point je pourrai disposer de lui. En effet, il y a des choses où je ne me tiens pas moins assuré des autres que de moi-même ; et cependant en cela je ne leur ôte non plus leur liberté, que je me l'ôte à moi-même, en me convainquant des choses que je dois ou rechercher ou fuir. Or, ce que je puis pousser à l'égard des autres jusqu'à certains effets particuliers, qui doute que Dieu ne le puisse étendre universellement à tout ? Ce que je ne sais que par conjecture, il le voit avec une pleine certitude. Je ne puis rien que foiblement ; il n'y a rien que le Tout-Puissant ne puisse faire concourir à ses desseins. Si donc il veut tout ensemble, et gagner ma volonté, et la laisser libre, il pourra ménager l'un et l'autre. Enfin, quand on voudroit supposer que l'homme lui résisteroit une fois, il reviendroit à la charge, disent ces auteurs, et tant de fois, et si vivement, que l'homme, qui par faiblesse et à force d'être importuné se laisse aller si souvent, même à des choses fâcheuses, ne résistera point à celles que Dieu aura entrepris de lui rendre agréables.

C'est ainsi que ces auteurs expliquent comment Dieu est cause de notre choix. Il fait, disent-ils, que nous choisissons, par les préparations et par les attrait qu'on vient de voir, qui nous mettent en de certaines dispositions, nous inclinent aussi doucement qu'efficacement à une chose plutôt qu'à l'autre. Voilà ce qu'on appelle l'opinion de la contempération, qui en cela ne diffère pas beaucoup, ou qui enferme en elle-même celle qui met l'efficace des secours divins dans une certaine suavité qu'on appelle victorieuse. Cette suavité est un plaisir qui prévient toute détermination de la volonté : et comme, de deux plaisirs qui attirent, celui-là, dit-on, l'emporte toujours, dont l'attrait est supérieur et plus abondant ; il n'est pas malaisé à Dieu de faire prévaloir le plaisir du côté d'où il a dessein de nous attirer. Alors ce plaisir, victorieux de l'autre, engagera par sa douceur notre volonté, qui ne manque jamais de suivre ce qui lui plaît davantage. Plusieurs de ceux qui suivent cette opinion, disent que ce plaisir supérieur et victorieux se fait suivre de l'âme par nécessité, et ne lui laisse que la liberté qui consiste dans le volontaire. En cela ils diffèrent de l'opinion de la contempération, qui veut que la volonté, pour être libre, puisse résister à l'attrait, quoique Dieu fasse en sorte qu'elle n'y résiste pas, et qu'elle s'y rende ; mais, au reste, si on considère la nature de cette suavité supérieure et victorieuse, on verra qu'elle est composée de toutes les choses que la contempération nous a expliquées.

CHAP. VIII. — Quatrième et dernier moyen pour accorder notre liberté avec les décrets de Dieu : la prémotion et la prédétermination physique. Elle sauve parfaitement notre liberté, et notre dépendance de Dieu.

Jusqu'ici la volonté humaine est comme environnée de tous côtés par l'opération divine. Mais cette opération n'a rien encore qui aille immédiatement à notre dernière détermination ; et c'est à l'âme seule à donner ce coup. D'autres passent encore plus avant, et avouent les trois choses qui ont été expliquées. Ils ajoutent que Dieu fait encore immédiatement en nous-mêmes, que nous nous déterminons d'un tel côté ; mais que notre détermination ne laisse pas d'être libre, parce que Dieu veut qu'elle soit telle. Car, disent-ils, lorsque Dieu, dans le conseil éternel de sa providence, dispose des choses humaines, et en ordonne toute la suite ; il ordonne, par le même décret, ce qu'il veut que nous souffrions par nécessité, et ce qu'il veut que nous fassions librement. Tout suit, et tout se fait, et dans le fond, et dans la manière, comme il est porté par ce décret. Et, disent ces théologiens, il ne faut point chercher d'autres moyens que celui-là, pour concilier notre liberté avec les décrets de Dieu. Car comme la volonté de Dieu n'a besoin que d'elle-même pour accomplir tout ce qu'elle ordonne, il n'est pas besoin de rien mettre entre elle et son effet. Elle l'atteint immédiatement, et dans son fond, et dans toutes les qualités qui lui conviennent. Et on se tourmente vainement en cherchant à Dieu des moyens par lesquels il fasse ce qu'il veut ; puisque dès là qu'il veut, ce qu'il veut existe. Ainsi, dès qu'on présuppose que Dieu ordonne dès l'éternité, qu'une chose soit dans le temps ; dès là, sans autre moyen, elle sera. Car quel meilleur moyen peut-on trouver, pour faire qu'une chose soit que sa propre cause ? Or la cause de tout ce qui est, c'est la volonté de Dieu ; et nous ne concevons rien en lui, par où il fasse tout ce qui lui plaît, si ce n'est que sa volonté est d'elle-même très-efficace. Cette efficace est si grande, que non-seulement les choses sont absolument, dès là que Dieu veut qu'elles soient ; mais encore, qu'elles sont telles, dès que Dieu veut qu'elles soient telles ; et qu'elles ont une telle suite, et un tel ordre, dès que Dieu veut qu'elles l'aient. Car il ne veut pas les choses en général seulement ; il les veut dans tout leur état, dans toutes leurs propriétés, dans tout leur ordre. Comme donc un homme est, dès là que Dieu veut qu'il soit ; il est libre, dès là que Dieu veut qu'il soit libre ; et il agit librement, dès là que Dieu veut qu'il agisse librement ; et il fait librement telle et telle action, dès là que Dieu le veut ainsi. Car toutes les volontés, et des hommes et des anges, sont comprises dans la volonté de Dieu ; comme dans leur cause première et universelle ; et elles ne seront libres, que parce qu'elles y seront comprises comme libres. Par la même raison, toutes les résolutions que les hommes et les anges prendront jamais, en tout ce qu'elles ont de bien et d'être, sont comprises dans les décrets éternels de Dieu, où tout ce qui est a sa raison primitive : et le moyen infaillible de faire non-seulement qu'elles soient, mais qu'elles soient librement,

c'est que Dieu veuille non-seulement qu'elles soient, mais qu'elles soient librement, parce que, étant maître souverain de tout ce qui est ou libre ou non libre, tout ce qu'il veut est comme il le veut. Dieu donc veut le premier, parce qu'il est le premier être, et le premier libre : et tout le reste veut après lui, et veut à la manière que Dieu veut qu'il veuille. Car c'est le premier principe, et la loi de l'univers, qu'après que Dieu a parlé dans l'éternité, les choses suivent, dans le temps marqué, comme d'elles-mêmes. Et, ajoutent les mêmes auteurs, en ce peu de mots sont compris tous les moyens d'accorder la liberté de nos actions avec la volonté absolue de Dieu. C'est que la cause première et universelle, d'elle-même, et par sa propre efficace, s'accorde avec son effet, parce qu'elle y met tout ce qui y est, et qu'elle met par conséquent dans les actions humaines, non-seulement leur être tel qu'elles l'ont, mais encore leur liberté même. Car, poursuivent ces théologiens, la liberté convient à l'âme, non-seulement dans le pouvoir qu'elle a de choisir, mais encore lorsqu'elle choisit actuellement; et Dieu, qui est la cause immédiate de notre liberté, la doit produire dans son dernier acte : si bien que, le dernier acte de la liberté consistant dans son exercice, il faut que cet exercice soit encore de Dieu, et que comme tel il soit compris dans la volonté divine. Car il n'y a rien dans la créature qui tienne tant soit peu de l'être, qui ne doive à ce même titre tenir de Dieu tout ce qu'il a. Comme donc plus une chose est actuelle, plus elle tient de l'être; il s'ensuit que plus elle est actuelle, plus elle doit tenir de Dieu. Ainsi notre âme, conçue comme exerçant sa liberté, étant plus en acte, que conçue comme pouvant l'exercer; elle est par conséquent davantage sous l'action divine, dans son exercice actuel, qu'elle ne l'étoit auparavant : ce qui ne se peut entendre, si on ne dit que cet exercice vient immédiatement de Dieu. En effet, comme Dieu fait en toutes choses ce qui est être et perfection; si être libre est quelque chose, et quelque perfection dans chaque acte, Dieu y fait cela même qu'on appelle libre; et l'efficace infinie de son action, c'est-à-dire, de sa volonté, s'étend, s'il est permis de parler ainsi, jusqu'à cette formalité. Et il ne faut pas objecter que le propre de l'exercice de la liberté, c'est de venir seulement de la liberté même; car cela seroit véritable, si la liberté de l'homme étoit une liberté première et indépendante, et non une liberté découlée d'ailleurs. Mais, comme il a été dit, toute volonté créée est comprise, comme dans sa cause, dans la volonté divine; et c'est de là que la volonté humaine a d'être libre. Ainsi, étant véritable que toute notre liberté vient en son fond immédiatement de Dieu, celle qui se trouve dans notre action doit venir de la même source; parce que notre liberté n'étant pas une liberté de soi indépendamment de Dieu, elle ne peut donner à son action d'être libre de soi indépendamment de Dieu : au contraire, cette action ne peut être libre qu'avec la même dépendance qui convient essentiellement à son principe. D'où il s'ensuit que la liberté vient toujours de Dieu, comme de sa cause; soit qu'on la considère dans son fond, c'est-à-dire, dans le pouvoir de choisir; soit qu'on la considère dans son exercice, et comme appliquée à tel acte.

N'importe que notre choix soit une action véritable que nous faisons : car, par là même, elle doit encore venir immédiatement de Dieu, qui étant, comme premier être, cause immédiate de tout être; comme premier agissant, doit être cause de toute action : tellement qu'il fait en nous l'agir même, comme il y fait le pouvoir agir. Et de même que l'être créé ne laisse pas d'être, pour être d'un autre, c'est-à-dire, pour être de Dieu; au contraire, il est ce qu'il est, à cause qu'il est de Dieu : il faut entendre de même, que l'agir créé ne laisse pas, si on peut parler de la sorte, d'être un agir, pour être de Dieu; au contraire, il est d'autant plus agir, que Dieu lui donne de l'être. Tant s'en faut donc que Dieu, en causant l'action de la créature, lui ôte d'être action, qu'au contraire il le lui donne; parce qu'il faut qu'il lui donne tout ce qu'elle a, et tout ce qu'elle est : et plus l'action de Dieu sera conçue comme immédiate, plus elle sera conçue comme donnant immédiatement, et à chaque créature, et à chaque action de la créature, toutes les propriétés qui leur conviennent. Ainsi, loin qu'on puisse dire que l'action de Dieu sur la nôtre lui ôte sa liberté; au contraire il faut conclure que notre action est libre « à priori, » à cause que Dieu la fait être libre. Que si on attribuoit à un autre qu'à notre auteur, de faire en nous notre action, on pourroit croire qu'il blesseroit notre liberté, et romproit, pour ainsi dire, en le remuant, un ressort si délicat, qu'il n'auroit point fait : mais Dieu n'a garde de rien ôter à son ouvrage par son action, puisqu'il y fait au contraire tout ce qui y est, jusqu'à la dernière précision; et qu'il fait par conséquent non-seulement notre choix; mais encore dans notre choix la liberté même.

Pour mieux entendre ceci, il faut remarquer que, selon ce qui a été dit, Dieu ne fait pas notre action comme une chose détachée de nous; mais que faire notre action, c'est faire que nous agissions : et faire dans notre action sa liberté, c'est faire que nous agissions librement; et le faire, c'est vouloir que cela soit : car faire, à Dieu, c'est vouloir. Ainsi, pour entendre que Dieu fait en nous nos volontés libres, il faut entendre seulement qu'il veut que nous soyons libres. Mais il ne veut pas seulement que nous soyons libres en puissance, il veut que nous soyons libres en exercice; et il ne veut pas seulement en général que nous exercions notre liberté, mais il veut que nous l'exercions par tel et tel acte. Car lui, dont la science et la volonté vont toujours jusqu'à la dernière précision des choses, ne se contente pas de vouloir qu'elles soient en général; mais il descend à ce qui s'appelle tel et tel, c'est-à-dire, à ce qu'il y a de plus particulier : et tout cela est compris dans ses décrets. Ainsi, Dieu veut, dès l'éternité, tout l'exercice futur de la liberté humaine, en tout ce qu'il a de bon et de réel. Qu'y a-t-il de plus absurde que de dire qu'il n'est pas, à cause que Dieu veut qu'il soit? Ne faut-il pas dire, au contraire, qu'il est, parce que Dieu le veut; et que, comme il arrive que nous sommes libres par la force du décret qui veut que nous soyons libres, il arrive aussi que nous agissons librement en tel et tel acte, par la force du même décret qui descend à tout ce détail.

Ainsi, ce décret divin sauve parfaitement notre liberté; car la seule

chose qui suit en nous, en vertu de ce décret, c'est que nous faisons librement tel et tel acte. Et il n'est pas nécessaire que Dieu, pour nous rendre conformes à son décret, mette autre chose en nous que notre propre détermination, ou qu'il l'y mette par autre que par nous. Comme donc il seroit absurde de dire que notre propre détermination nous ôtât notre liberté, il ne le seroit pas moins de dire que Dieu nous l'ôtât par son décret : et comme notre volonté, en se déterminant elle-même à choisir une chose plutôt que l'autre, ne s'ôte pas le pouvoir de choisir entre les deux, il faut conclure de même que ce décret de Dieu ne nous l'ôte pas. Car le propre de Dieu, c'est de vouloir; et en voulant, de faire dans chaque chose, et dans chaque acte, ce que cette chose et cet acte sera et doit être. Et comme il ne répugne pas à notre choix et à notre détermination de se faire par notre volonté, puisqu'au contraire telle est sa nature; il ne lui répugne pas non plus de se faire par la volonté de Dieu, qui la veut, et la fera être telle qu'elle seroit, si elle ne dépendoit que de nous. En effet, nous pouvons dire que Dieu nous fait tels que nous serions nous-mêmes, si nous pouvions être de nous-mêmes; parce qu'il nous fait dans tous les principes, et dans tout l'état de notre être. Car, à parler proprement, l'état de notre être, c'est d'être tout ce que Dieu veut que nous soyons. Ainsi il fait être homme, ce qui est homme; et corps, ce qui est corps; et pensée, ce qui est pensée; et passion, ce qui est passion; et action, ce qui est action; et nécessaire, ce qui est nécessaire; et libre ce qui est libre; et libre en acte et en exercice, ce qui est libre en acte et en exercice : car c'est ainsi qu'il fait tout ce qu'il lui plaît dans le ciel et dans la terre, et que dans sa seule volonté suprême est la raison « à priori » de tout ce qui est.

On voit, par cette doctrine, comment toutes choses dépendent de Dieu; c'est qu'il ordonne premièrement, et tout vient après : et les créatures libres ne sont pas exceptées de cette loi; le libre n'étant pas en elles une exception de la commune dépendance, mais une différente manière d'être rapporté à Dieu. En effet, leur liberté est créée; et elles dépendent de Dieu, même comme libres : d'où il s'ensuit qu'elles en dépendent même dans l'exercice de leur liberté. Et il ne suffit pas de dire que l'exercice de la liberté dépend de Dieu, parce qu'il est en son pouvoir de nous l'ôter; car ce n'est pas ainsi que nous entendons que Dieu est maître des choses : et nous concevons mal sa souveraineté absolue, si nous ne disons qu'il est le maître et de les empêcher d'être, et de les faire être; et c'est parce qu'il peut les faire être, qu'il peut aussi les empêcher d'être. Il peut donc également, et empêcher d'être, et faire être l'exercice de la liberté; et il n'a pour cela qu'à le vouloir. Car, il le faut dire souvent, à Dieu, faire, c'est vouloir qu'une chose soit : après quoi il n'y a rien à craindre pour nous dans l'action toute-puissante de Dieu, puisque son décret qui fait tout, enfermant notre liberté et son exercice, si par l'événement il la détruisoit, il ne seroit pas moins contraire à lui-même qu'à elle.

Ainsi, concluent les théologiens dont nous expliquons les sentiments, pour accorder le décret et l'action toute-puissante de Dieu avec notre liberté, on n'a pas besoin de lui donner un concours qui soit prêt à



tout indifféremment, et qui devienne ce qu'il nous plaira ; encore moins de lui faire attendre à quoi notre volonté se portera, pour former ensuite à jeu sûr son décret sur nos résolutions. Car sans ce foible ménagement, qui brouille en nous toute l'idée de première cause, il ne faut que considérer que la volonté divine, dont la vertu infinie atteint tout, non-seulement dans le fond, mais dans toutes les manières d'être, s'accorde par elle-même avec l'effet tout entier, où elle met tout ce que nous y concevons, en ordonnant qu'il sera, avec toutes les propriétés qui lui conviennent.

Au reste, le fondement principal de toute cette doctrine est si certain, que toute l'École en est d'accord. Car comme on ne peut poser qu'il y ait un Dieu, c'est-à-dire, une cause première et universelle, sans croire en même temps qu'elle ordonne tout, et qu'elle fait tout immédiatement, de là vient qu'on a établi un concours immédiat de Dieu, qui atteint en particulier toutes les actions de la créature, même les plus libres : et le peu de théologiens qui s'opposent à ce concours, sont condamnés de témérité par tous les autres. Mais si on embrasse ce sentiment pour sauver la notion de cause première, il la faut donc sauver en tout ; c'est-à-dire que dès qu'on nomme la cause première, il faut la faire partout aller devant : et si on songe à l'accorder avec son effet, il faut fonder cet accord sur ce qu'elle est cause, et cause encore qui, n'agissant pas avec une impétuosité aveugle, ne fait ni plus ni moins qu'elle veut ; ce qui fait qu'elle ne craint pas de prévenir son effet en tout et partout, parce qu'assurée de sa propre vertu, elle sait qu'ayant commencé, tout suivra précisément comme elle l'ordonne, sans qu'elle ait besoin pour cela de consulter autre chose qu'elle-même.

Tel est le sentiment de ceux qu'on appelle thomistes : voilà ce que veulent dire les plus habiles d'entre eux, par ces termes de « prémotion, » et « prédétermination physique, » qui semblent si rudes à quelques-uns ; mais qui, étant entendus, ont un si bon sens. Car enfin ces théologiens conservent dans les actions humaines l'idée tout entière de la liberté, que nous avons donnée au commencement ; mais ils veulent que l'exercice de la liberté, ainsi défini, ait Dieu pour cause première, et qu'il opère non-seulement par les attrait qui le précèdent, mais encore dans ce qu'il a de plus intime : ce qui leur paroît d'autant plus nécessaire, qu'il y a plusieurs actions libres comme il a été remarqué, où nous ne sentons aucun plaisir, ni aucune suavité, ni enfin aucune autre raison qui nous y porte, que notre seule volonté ; ce qui ôteroit ces actions à la Providence, et même à la prescience divine, selon les principes que nous avons établis, si on ne reconnoissoit que Dieu atteint, pour ainsi parler, toute action de nos volontés dans son fond, donnant immédiatement et intimement à chacune tout ce qu'elle a d'être.

CHAP. IX. — *Objections et réponses, où l'on compare l'action libre de la volonté, avec les autres actions que l'on attribue à l'âme, et avec celles qu'on attribue au corps.*

Si cela est, disent quelques-uns, la volonté sera purement passive; et lorsque nous croyons si bien sentir notre liberté, il nous sera arrivé la même chose que lorsque nous avons cru sentir que c'étoit nous-mêmes qui mouvions nos corps; ou que ces corps se mouvoient eux-mêmes, en tombant, par exemple, de haut en bas; ou qu'ils se mouvoient les uns les autres, en se poussant mutuellement. Cependant quand nous y avons mieux pensé, nous avons enfin reconnu qu'un corps n'a aucune action, ni pour se mouvoir lui-même, ni pour mouvoir un autre corps: et que notre âme n'en a point aussi pour mouvoir nos membres; mais que c'est le moteur universel de tous les corps, qui, selon les règles qu'il a établies, meut un certain corps à l'occasion du mouvement de l'autre, et meut aussi nos membres à l'occasion de nos volontés. Nous pouvons penser, dit-on, que nous sommes trompés, en croyant que nous sommes libres, comme en croyant que nous sommes mouvants, ou même que les corps le sont; et à la fin il faudra dire qu'il n'y a que Dieu seul qui agisse, et par conséquent que lui seul de libre, comme il n'y a que lui seul qui soit le moteur de tous les corps.

Il faut ici démêler toutes les idées que nous avons sur la cause du mouvement. Premièrement, nous sentons que nos corps se meuvent, et il n'y a personne qui ne croie faire quelque action en se remuant. Nous trompons-nous en cela? Nullement: car il est vrai que nous voulons; et que vouloir, c'est une action véritable. Mais nous croyons que cette action a son effet sur nos corps. Nous avons raison de le croire, puisqu'en effet nos membres se meuvent ou se reposent au commandement de la volonté. Mais que faut-il penser d'une certaine faculté motrice qui a dans l'âme, selon quelques-uns, son action particulière distincte de sa volonté? Qu'on la croie si on peut l'entendre, je n'ai pas besoin ici de m'y opposer; mais il faut du moins qu'on m'avoue que quand on pourroit trouver par raisonnement une telle faculté motrice, toujours est-il véritable que nous ne sentons en nous-mêmes ni elle ni son action, et que dans les mouvements de nos membres, nous n'avons d'idée distincte d'aucune action, que de notre volonté et de notre choix. Mais si quelqu'un s'en veut tenir là, sans rien admettre de plus, pourra-t-il dire que notre volonté meut nos membres, ou qu'elle est la cause de leur mouvement? Il le pourra dire sans difficulté; car tout le langage humain appelle cause ce qui étant une fois posé, or voit suivre aussitôt un certain effet: ainsi nous connoissons distinctement qu'en mouvant nos membres, nous faisons une certaine action, qui est de vouloir; et que de cette action suit le mouvement. Si nous n'entendons autre chose, quand nous disons que nos volontés sont la cause du mouvement de nos membres, ce sentiment est très-véritable. On trouvera les idées que nous avons de la liberté, aussi claires que celles-là, et par conséquent aussi certaines. On les peut raisonnable-

ment comparer ensemble : mais si on compare à l'idée de la liberté, celle que quelques-uns se veulent former d'une certaine faculté motrice distincte de la volonté, on comparera une chose claire, et dont on ne peut douter, avec une chose confuse, dont on n'a aucun sentiment ni aucune idée.

Au reste, quand nous sentons la pesanteur de nos membres, nous voyons clairement, par là, qu'ils sont entraînés par le mouvement universel du monde; et par conséquent qu'ils ont pour moteur celui qui agite toute la machine. Que si nous leur pouvons donner un mouvement détaché de l'ébranlement universel, et même qui lui soit contraire, en poussant par en haut, par exemple, notre bras, que l'impression commune de toute la machine tire en bas; on voit bien qu'il n'est pas possible qu'une si petite partie de l'univers, c'est-à-dire, l'homme, puisse prévaloir d'elle-même sur l'effort du tout. On voit aussi par les convulsions, et les autres mouvements involontaires, combien peu nous sommes maîtres de nos membres : de sorte qu'on doit penser que le même Dieu qui meut tous les corps, selon de certaines lois, en exempte cette petite partie de la masse qu'il a voulu unir à notre âme, et qu'il lui plaît de mouvoir en conformité de nos volontés.

Voilà ce que nous pouvons connoître clairement touchant le mouvement de nos membres. Je n'empêche pas qu'outre cela on n'admette, si on veut, dans l'âme une certaine faculté de mouvoir le corps, et qu'on ne lui donne une action particulière : il me suffit que, soit qu'on admette, soit qu'on rejette cette action, cela ne fait rien à la liberté. Car ceux qui admettent dans nos âmes cette action qu'ils n'entendent pas, admettront bien plus facilement l'action de la liberté, dont ils ont une idée si claire; et ceux qui ne voudront pas reconnoître cette faculté motrice, ni son action, seront d'un très-mauvais raisonnement, s'ils sont tentés de rejeter la connoissance de leur liberté, qu'ils ont si distincte, parce qu'ils se seront défaits de l'impression confuse d'une faculté et d'une action de leur âme, qu'ils n'ont jamais ni sentie ni entendue.

Il faut dire la même chose touchant l'action que quelques-uns attribuent aux corps pour se mouvoir les uns les autres. Ceux qui ne peuvent concevoir qu'un corps tombe, sans agir sur lui-même, ni qu'il se fasse céder la place, sans agir sur celui qu'il pousse, concevront beaucoup moins que l'âme choisisse sans exercer quelque action : et comme ils veulent que les corps ne laissent pas d'être conçus comme agissants, quoique le premier moteur soit la cause de leur action; ils n'auront garde de conclure que l'âme n'agisse pas, sous prétexte que son action reconnoît Dieu pour la cause. Car ils tiennent pour assuré que deux causes peuvent agir subordonnément, et que l'action de Dieu n'empêche pas celle des causes secondes. Nous n'avons donc ici à nous défendre que contre ceux qui rejettent l'action des corps, avec Platon; et nous dirons à ceux-là ce que nous leur avons déjà dit, quand ils comparoient leur liberté avec une certaine faculté motrice de leur âme, inconnue à elle-même. Puisqu'ils ne rejettent cette action des

corps, que parce qu'ils soutiennent qu'elle n'est pas intelligible; devant que de pousser leur conséquence jusqu'à l'action de la volonté, ils doivent considérer auparavant s'il n'est pas certain qu'ils l'entendent. Mais afin de les aider dans cette considération, en leur montrant la prodigieuse différence qu'il y a entre l'action que quelques-uns attribuent aux corps, et celle que nous attribuons à nos volontés; examinons dans le détail ce que nous concevons distinctement dans les corps; après quoi nous repasserons sur ce que nous avons connu distinctement dans nos âmes.

Nous voyons qu'un certain corps étant mu selon les lois de la nature, il faut qu'un autre corps le soit aussi. Nous voyons, dans un corps, que d'avoir une certaine figure, par exemple d'être aigu, dispose à communiquer à un autre corps une certaine espèce de mouvement; par exemple, d'être divisé. Nous ne nous trompons point en cela; et pour exprimer cette vérité, nous disons que d'être aigu dans un couteau, est la cause de ce qu'il coupe; et qu'être continuellement agité dans l'eau, est la cause de ce que la roue d'un moulin tourne sans cesse; et que c'est à cause des trous qui sont dans un crible, que certains grains peuvent passer à travers. Tout cela est très-véritable, et ne veut dire autre chose sinon que le corps est tellement disposé ou par sa figure ou par son mouvement, que de son mouvement ou de sa figure il s'ensuit qu'un tel corps, et non un autre est mû, de telle manière et non d'une autre. Voilà ce que nous entendons clairement dans les corps. Que si nous passons de là à y vouloir mettre une certaine vertu active, distincte de leur étendue, de leur figure et de leur mouvement, nous dirons plus que nous n'entendons : car nous ne concevons rien dans un corps par où il soit entendu en mouvoir un autre, si ce n'est son mouvement. Quand une pierre jetée emporte une feuille ou un fruit qu'elle atteint, ce n'est que par son mouvement qu'elle l'atteint et l'emporte. C'est en vain qu'on voudroit s'imaginer que le mouvement soit une action dans la pierre, plutôt que dans la feuille, puisqu'il est partout de même nature; et que la pierre, qui est ici considérée comme mouvante, en effet est elle-même jetée. Et non-seulement la roue du moulin, mais la rivière elle-même doit recevoir son mouvement d'ailleurs. Que si on dit que la rivière fait aller la roue, c'est qu'on regarde par où la matière commence à s'ébranler, et par où le mouvement se communique. Ainsi, en considérant cette roue qui tourne, on voit bien que ce n'est pas elle qui donne lieu au mouvement de l'eau; mais au contraire que c'est la rapidité de l'eau qui donne lieu au mouvement de la roue. En ce sens, on peut regarder la rivière comme la cause, et le mouvement de la roue comme l'effet. Mais en remontant plus haut à la source du mouvement, on trouve que tout ce qui se meut est mu d'ailleurs, et que toute la matière demande un moteur; de sorte qu'en elle-même, elle est toujours purement passive, comme Platon l'a dit expressément; et qu'encore qu'un mouvement particulier donne lieu à l'autre, tout le mouvement en général n'a d'autre cause que Dieu. Et on se trompe visiblement, quand on s' imagine que tout ce qu'on exprime par le verbe actif, soit



également actif. Car quand on dit que la terre pousse beaucoup d'herbe, ou qu'une branche a poussé un grand rejeton; si peu qu'on approfondisse, on voit bien qu'on ne veut dire autre chose sinon que la terre est pleine de sucs, et qu'elle est disposée de sorte que les rayons du soleil donnant dessus, il faut que ces sucs s'élèvent. Et ces rayons pour cela n'en sont pas plus agissants d'une action proprement dite, non plus que la pierre jetée dans l'eau n'est pas véritablement agissante, quand elle la fait rejallir en donnant dessus; car on voit manifestement qu'elle est poussée par la main: et on ne doit pas la trouver plus agissante, quand elle tombe par sa pesanteur, puisqu'elle n'est pas moins poussée par ce mouvement pour être poussée par une cause qui ne paroît pas.

Ceux donc qui mettent dans le corps des vertus actives ou des actions véritables n'en ont aucune idée distincte, et ils verront, s'ils y regardent de près, que trouvant en eux-mêmes une action quand ils se meuvent, c'est-à-dire l'action de la volonté, par là ils prennent l'habitude de croire que tout ce qui est mù sans cause apparente exerce quelque action semblable à la leur. C'est ainsi qu'on s'imagine qu'un corps qui en presse d'autres, et peu à peu s'y fait un passage, fait un effort tout semblable à celui que nous faisons pour passer à travers une multitude, ce qui est vrai en ce qui est purement du corps; mais notre imagination nous abuse quand elle prend occasion de là de mettre quelque action dans les corps, et on voit bien que cette pensée ne vient d'autre chose sinon que, étant accoutumés à trouver en nous une véritable action, c'est-à-dire notre volonté jointe aux mouvements que nous faisons, nous transportons ce qui est en nous aux corps qui nous environnent.

Ainsi, dans l'action que nous attribuons aux corps, nous ne trouvons rien de réel, sinon que leurs figures et leurs mouvements donnent lieu à certains effets. Tout ce qu'on veut dire au delà n'est ni entendu ni défini; mais il n'en est pas de même de l'action que nous avons mise dans notre âme. Nous entendons clairement qu'elle veut son bien, et qu'elle veut être heureuse; nous savons très-certainement qu'elle ne délibère jamais si elle veut son bonheur, mais que toute sa consultation se tourne aux moyens de parvenir à cette fin. Nous sentons qu'elle délibère sur ces moyens, et qu'elle en choisit l'un plutôt que l'autre. Ce choix est bien entendu, et il enferme dans sa notion une action véritable. Nous avons même une notion d'une action de cette nature qui ne peut convenir qu'à un être créé, puisque nous avons une idée distincte d'une liberté qui peut pécher, et que nous nous attribuons à nous-mêmes les fautes que nous faisons. Nous concevons donc en nous une liberté qui se trouve et dans notre fond, c'est-à-dire dans l'âme même, et dans nos actions particulières; car elles sont faites librement, et nous avons défini en termes très-clairs la liberté qui leur convient. Mais, pour avoir bien entendu cette liberté qui est dans nos actions, il ne s'ensuit pas pour cela que nous la devions entendre comme une chose qui n'est pas de Dieu; car tout ce qui est hors de lui, en quelque manière qu'il soit, vient de cette cause; et



parce qu'il fait en toute chose tout ce qui lui convient par sa définition, il faut dire que, comme il fait dans le mouvement tout ce qui est compris dans la définition du mouvement, il fait, dans la liberté de notre action, tout ce que contient la définition d'une action de cette nature. Il y est donc, puisque Dieu l'y fait, et l'efficace toute-puissante de l'opération divine n'a garde de nous ôter notre liberté, puisque, au contraire, elle la fait et dans l'âme et dans ses actes. Ainsi on peut dire que c'est Dieu qui nous fait agir, sans craindre que pour cela notre liberté soit diminuée; puisque enfin il agit en nous comme un principe intime et conjoint, et qu'il nous fait agir comme nous nous faisons agir nous-mêmes, ne nous faisant agir que par notre propre action, qu'il veut, et fait, en voulant que nous l'exercions avec toutes les propriétés que sa définition enferme.

Il ne faut donc pas changer la définition de notre action, en la faisant venir de Dieu, non plus qu'il ne faut changer la définition de l'homme, en lui donnant Dieu pour sa cause; car Dieu est cause, au contraire, de ce que l'homme est, avec tout ce qui lui convient par sa définition, et il faut comprendre de même qu'il est la cause immédiate de ce que notre action est, avec tout ce qui lui convient par son essence.

CHAP. X. — *La différence des deux états de la nature humaine, innocente et corrompue, assignés selon les principes posés.*

Cela étant, on doit comprendre que la différence de l'état où nous sommes, avec celui de la nature innocente, ne consiste pas à faire dépendre de la volonté divine les actes de la volonté humaine, en l'un de ces états plutôt qu'en l'autre, puisque ce n'est pas le péché qui établit en nous cette dépendance, et qu'elle est en l'homme, non par sa blessure, mais par sa première institution et par la condition essentielle de son être. Et c'est en vain qu'on diroit que Dieu agit davantage dans la nature corrompue que dans la nature innocente, puisque, au contraire, il faut concevoir qu'étant la source du bien et de l'être, il agit toujours plus où il y a plus de l'un que de l'autre.

Il ne faut non plus établir la différence de ces deux états dans l'efficace des décrets divins, ni dans la certitude des moyens dont Dieu se sert pour les accomplir; car la volonté divine est en tout état efficace par elle-même et contient en elle-même tout ce qu'il faut pour accomplir ses décrets. En un mot, l'état du péché ne fait pas que la volonté de Dieu soit plus efficace ou plus absolue, et l'état d'innocence ne fait pas que la volonté de l'homme soit moins dépendante. Ce n'est donc pas de ce côté-là qu'il faut aller rechercher la différence des deux états, qui en cela conviennent ensemble; mais il faut considérer précisément les dispositions, qui sont changées par la maladie, et juger par là de la nature du remède que Dieu y apporte. Et quoique ce ne soit pas notre dessein de traiter à fond cette différence, nous remarquerons, en passant, que le changement le plus essentiel que le péché ait fait dans notre âme, c'est qu'un attrait indélébile du plaisir sensible prévient

tous les actes de nos volontés. C'est en cela que consiste notre langueur et notre foiblesse, dont nous ne serons jamais guéris, que Dieu ne nous ôte cet attrait sensible ou du moins ne le modère par un autre attrait indélébile du plaisir intellectuel. Alors, si par la douceur du premier attrait, notre âme est portée au bien sensible, par le moyen du second, elle sera rappelée à son véritable bien, et disposée à se rendre à celui de ces deux attrait qui sera supérieur. Elle n'avoit pas besoin, quand elle étoit saine, de cet attrait prévenant, qui, avant toute délibération de la volonté, l'incline au bien véritable, parce qu'elle ne sentoit pas cet autre attrait, qui, avant toute délibération, l'incline toujours au bien apparent. Elle étoit née maîtresse absolue des sens, connoissant parfaitement son bien, qui est Dieu, munie de toutes les grâces qui lui étoient nécessaires pour s'élever à ce bien suprême, l'aimant librement de tout son cœur, et se plaisant d'autant plus dans son amour, qu'il lui venoit de son propre choix; mais ce choix, pour lui être propre, n'en étoit pas moins de Dieu, de qui vient tout ce qui est propre à la créature, qui fait même qu'une telle chose lui est propre plutôt qu'une autre, et que rien ne lui est plus propre que ce qu'elle fait si librement.

En cet état où nous regardons la volonté humaine, on voit bien qu'elle n'a rien en elle-même qui l'applique à une chose plutôt qu'à l'autre, que sa propre détermination; qu'il ne faut point, pour la faire libre, la rendre indépendante de Dieu, parce que, étant le maître absolu de tout ce qui est, il n'a qu'à vouloir pour faire que les êtres libres agissent librement, et pour faire que les corps qui ne sont pas libres soient mus par nécessité.

C'est ainsi que raisonnent ces théologiens, et l'abrégé de leur doctrine, c'est que Dieu, parce qu'il est Dieu, doit mettre par sa volonté, dans sa créature libre, tout ce en quoi consiste essentiellement sa liberté, tant dans le principe que dans l'exercice, sans qu'on pense que pour cela cette liberté soit détruite, puisqu'il n'y a rien qui convienne moins à celui qui fait que de ruiner et de détruire.

Cette manière de concilier le libre arbitre avec la volonté de Dieu paroît la plus simple, parce qu'elle est tirée seulement des principes essentiels qui constituent la créature, et ne suppose autre chose que les notions précises que nous avons de Dieu et de nous-mêmes.

#### CHAP. XI. — *Des actions mauvaises et de leurs causes.*

On peut entendre, ce me semble, par ces principes, ce que Dieu fait dans les mauvaises actions de la créature; car il fait tout le bien, et tout l'être qui s'y trouve, de sorte qu'il y fait même le fond de l'action, puisque le mal n'étant autre chose que la corruption du bien et de l'être, son fond est par conséquent dans le bien et dans l'être même.

C'est de quoi toute la théologie est d'accord. Ceux qui admettent le concours que l'école appelle simultanément reconnoissent cette vérité, aussi bien que ceux qui donnent à Dieu une action prévenante, et, pour entendre distinctement tout le bien que ce premier Être opère en

nous, il ne faut que considérer tout ce qu'il y a de bon dans le mal que nous faisons. Le plaisir que nous recherchons, et qui nous fait faire tant de mal, est bon de soi, et il est donné à la créature pour un bon usage. Ne vouloir manquer de rien, ne vouloir avoir aucun mal, ni rien par conséquent qui nous nuise, tout cela est bon visiblement, et fait partie de la félicité pour laquelle nous sommes nés; mais ce bien, recherché mal à propos, est la cause qui nous pousse à la vengeance et à mille autres excès. Si on maltraite un homme, si on le tue, cette action peut être commandée par la justice, et par conséquent peut être bonne. Commander est bon, être riche est bon; et ces bonnes choses, mal prises et mal désirées, font néanmoins tout le mal du monde.

Si toutes ces choses sont bonnes, il est clair que le désir de les avoir enferme quelque bien. Qu'un ange se soit admiré et aimé lui-même, il a admiré et aimé une bonne chose. En quoi donc pêche-t-il dans cette admiration et dans cet amour, si ce n'est qu'il ne l'a point rapporté à Dieu? Que s'il a cru que c'étoit un souverain plaisir de s'aimer soi-même, sans se rapporter à un autre, il ne s'est point trompé en cela, car ce plaisir en effet est si grand, que c'est le plaisir de Dieu. L'ange devoit donc aimer ce plaisir, non en lui-même, mais en Dieu, se plaisant en son auteur par un amour aussi sincère que reconnoissant, et faisant sa félicité de la félicité d'un être si parfait et si bienfaisant. Et quand cet ange, puni de son orgueil, commence à haïr Dieu qui le châtie, et à souhaiter qu'il ne soit pas, c'est qu'il veut vivre sans peine; et il a raison de le vouloir, car il étoit fait pour cela et pour être heureux. Ainsi, tout le mal qui est dans les créatures a son fond dans quelque bien. Le mal ne vient donc pas de ce qui est, mais de ce que ce qui est n'est ni ordonné comme il faut, ni rapporté où il faut, ni aimé et estimé où il doit être. Et il est si vrai que le mal a tout son fond dans le bien, qu'on voit souvent une action qui n'est point mauvaise le devenir, en y joignant une chose bonne. Un homme fait une chose qu'il ne croit pas défendue : cette ignorance peut être telle, qu'elle l'excusera de tout crime; et, pour y mettre du crime, il ne faut qu'ajouter à la volonté la connoissance du mal. Cependant la connoissance du mal est bonne; et cette connoissance, qui est bonne, ajoutée à la volonté, la rend mauvaise, elle qui, étant seule, pourroit être bonne : tant il est vrai que le mal de tous côtés suppose le bien. Et si on demande par où le mal peut trouver entrée dans la créature raisonnable, au milieu de tant de bien que Dieu y met, il ne faut que se souvenir qu'elle est libre, et qu'elle est tirée du néant. Parce qu'elle est libre, elle peut bien faire, et parce qu'elle est tirée du néant, elle peut faillir; car il ne faut pas s'étonner que, venant, pour ainsi dire, et de Dieu et du néant, comme elle peut par sa volonté s'élever à l'un, elle puisse aussi par sa volonté retomber dans l'autre, faute d'avoir tout son être, c'est-à-dire toute sa droiture. Or le manquement volontaire de cette partie de sa perfection, c'est ce qui s'appelle péché, que la créature raisonnable ne peut jamais avoir que d'elle-même, parce que telle est l'idée du péché, qu'il ne peut avoir pour sa cause qu'un être libre tiré du néant.

Telle est la cause du péché, si toutefois le péché peut avoir une véritable cause. Mais, pour parler plus proprement, comme le néant n'en a point, le péché, qui est un défaut et une espèce de néant, n'en a point aussi, et comme si la créature n'est rien d'elle-même, c'est de son propre fond et non pas de Dieu qu'elle a cela, elle ne peut aussi avoir que d'elle-même et d'être capable de faillir et de faillir en effet; mais elle a le premier nécessairement et le second librement, parce que Dieu, l'ayant trouvée capable de faillir par sa nature, la rend capable de bien faire par sa grâce.

Ainsi nous avons fait voir qu'à la réserve du péché, qui ne peut par son essence être attribué qu'à la créature, tout le reste de ce qu'elle a dans son fond, dans sa liberté, dans ses actions, doit être attribué à Dieu, et que la volonté de Dieu, qui fait tout, bien loin de rendre tout nécessaire, fait, au contraire, dans le nécessaire, aussi bien que dans le libre, ce qui fait la différence de l'un et de l'autre.

# TRAITÉ

## DE LA CONCUPISCENCE,

OU EXPOSITION DE CES PAROLES DE SAINT JEAN :

N'AIMEZ PAS LE MONDE, NI CE QUI EST DANS LE MONDE

I JOAN. II, 15, 16, 17.

---

CHAP. PREMIER. — *Paroles de l'apôtre saint Jean contre le monde, conférées avec d'autres paroles du même apôtre, et de Jésus-Christ. Ce que c'est que le monde que cet apôtre nous défend d'aimer.*

« N'aimez pas le monde, ni ce qui est dans le monde. Celui qui aime le monde, l'amour du Père n'est pas en lui; parce que tout ce qui est dans le monde est concupiscence de la chair, et concupiscence des yeux, et orgueil de la vie : laquelle concupiscence n'est pas du Père, mais elle est du monde. Or le monde passe, et la concupiscence du monde passe » avec lui : « mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement <sup>1</sup>. »

Les dernières paroles de cet apôtre nous font voir que le monde, dont il parle ici, sont ceux qui préfèrent les choses visibles et passagères aux invisibles et aux éternelles.

Il faut maintenant considérer à qui il adresse cette parole. Et pour cela il n'y a qu'à lire les paroles qui précèdent celles-ci : « Je vous écris, mes petits enfants, que tous vos péchés vous sont remis au nom de Jésus-Christ. Je vous écris, pères, que vous avez connu celui qui est dès le commencement, » celui qui est le vrai père de toute éternité. « Je vous écris, jeunes gens, » qui êtes au commencement de votre jeunesse, « que vous avez surmonté le mauvais; je vous écris, petits enfants, que vous avez reconnu votre père; je vous écris, jeunes gens, » qui êtes dans la force de l'âge, « que vous êtes courageux, et que la parole de Dieu est en vous, et que vous avez vaincu le mauvais <sup>2</sup>. » A quoi il ajoute aussitôt après : « N'aimez pas le monde, » et le reste que nous venons de rapporter.

Cela est conforme à ce que dit le même apôtre au commencement de son Évangile, en parlant de Jésus-Christ : « Il étoit dans le monde, et le monde a été fait par lui, et le monde ne l'a point connu <sup>3</sup>. Et la source de tout cela est dans ces paroles du Sauveur : Je vous « donnerai l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le veut pas, et ne le reçoit pas, et ne le connoît pas <sup>4</sup>; » ou il ne sait

1. I Joan. II, 15, 16, 17. — 2. Ibid., 12, 13, 14. — 3. Ibid., 1, 10.

4. Ibid., XIV, 17.



pas qui il est. Et encore : « Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï le premier. Si vous eussiez été du monde, le monde aimerait ce qui est à lui : mais parce que vous n'êtes pas du monde, et que je vous ai élus du milieu du monde; » je vous en ai tirés, « c'est pour cela que le monde vous hait <sup>1</sup>. »

Et encore : « Vous aurez de l'affliction dans le monde : mais prenez courage; j'ai vaincu le monde <sup>2</sup>. » Et enfin : « J'ai manifesté votre nom aux hommes que vous avez tirés du monde pour me les donner <sup>3</sup>.... Je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que vous m'avez donnés, parce qu'ils sont à vous <sup>4</sup>.... Je ne suis plus dans le monde, » je retourne à vous; et l'heure d'aller à vous est arrivée : « pour eux, ils sont dans le monde; mais pour moi je viens à vous <sup>5</sup>.... Je leur ai donné votre parole : et le monde les a haïs; parce qu'ils ne sont pas du monde : et je ne suis pas du monde. Je ne vous prie pas de les tirer du monde, mais de les garder du mal, » ou de les garder du mauvais. « Ils ne sont pas du monde, comme je ne suis pas du monde. Sanctifiez-les en vérité <sup>6</sup>.... Mon Père juste, le monde ne vous connaît pas : mais moi je vous connois; et ceux-ci ont connu que vous m'avez envoyé <sup>7</sup>. »

Toutes ces paroles de notre Sauveur font voir que tous ceux qui font profession d'être ses disciples sont tirés du monde; parce qu'ils sont sanctifiés en vérité : que la parole de Dieu est en eux, qu'ils le connoissent, pendant que le monde ne le connoît pas, et qu'ils connoissent Jésus-Christ, le suivent, et l'imitent. La vie du monde est donc la vie éloignée de Dieu et de Jésus-Christ, et la vie chrétienne, la vie des disciples de Jésus-Christ, est la vie conforme à sa doctrine et à ses exemples.

C'est ce que saint Jean nous explique plus en détail par ces tendres paroles : « Mes petits enfants, » jeunes et vieux, « je vous l'écris, » je vous le répète, « n'aimez pas le monde; » n'aimez pas ceux qui s'attachent aux choses sensibles, aux biens périssables : ne les aimez point dans leur erreur, ne les suivez point dans leur égarement : aimez-les pour les en tirer, comme Jésus-Christ a aimé ses disciples qu'il a tirés du milieu du monde, du milieu de la corruption; mais gardez-vous bien de les aimer comme amateurs du monde, d'entrer dans leur commerce, dans leur société, dans leurs maximes, et d'imiter leurs exemples; parce qu'il n'y a parmi eux que corruption. Et en voici les trois sources : c'est « qu'il n'y a dans le monde que concupiscence de la chair, que concupiscence des yeux, et orgueil de la vie, » qui sont toutes choses trompeuses, inconstantes, périssables, et qui perdent ceux qui s'y attachent. Je le crois, il est ainsi; c'est le Saint-Esprit qui l'a dit par la bouche d'un apôtre : mais il faut encore tâcher de l'entendre, afin de haïr le monde avec plus de connoissance.

1. *I Joan.* xv, 18, 19. — 2. *Ibid.*, xvi, 33. — 3. *Ibid.*, xvii, 6. — 4. *Ibid.*, 9.  
5. *Ibid.*, 11. — 6. *Ibid.*, 14, 15, 16, 17. — 7. *Ibid.*, 25.

CHAP. II. — *Ce que c'est que la concupiscence de la chair : combien le corps pèse à l'âme.*

La concupiscence de la chair est ici d'abord l'amour des plaisirs des sens : car ces plaisirs nous attachent à ce corps mortel, dont saint Paul disoit : « Malheureux homme que je suis ! qui me délivrera du corps de cette mort ? » et nous en rendent l'esclave. Ce qui fait dire au même saint Paul : « Qui m'en délivrera ? » qui m'affranchira de sa tyrannie ? qui en brisera les liens ? qui m'ôtera un joug si pesant ?

« Les pensées des mortels sont timides » et pleines de foiblesse, « et nos prévoyances incertaines, parce que le corps qui se corrompt appesantit l'âme, et que notre demeure terrestre opprime l'esprit, qui est fait pour beaucoup penser : et la connoissance même des choses qui sont sur la terre nous est difficile. Nous ne pénétrons qu'à peine et avec travail les choses qui sont devant nos yeux ; mais pour celles qui sont dans le ciel, qui de nous les pénétrera ? » Le corps rabat la sublimité de nos pensées, et nous attache à la terre, nous qui ne devrions respirer que le ciel. Ce poids nous accable ; « et c'est là cet empêchement qui a été créé pour tous les hommes » après le péché, « et le joug pesant qui a été mis sur tous les enfants d'Adam, depuis le jour qu'ils sont sortis du sein de leur mère, jusqu'à celui où ils rentrent, par la sépulture, à la mère commune, qui est la terre ». Ainsi l'amour des plaisirs des sens, qui nous attache au corps, qui par sa mortalité est devenu le joug le plus accablant que l'âme puisse porter, est la cause la plus manifeste de sa servitude et de ses foiblesses.

CHAP. III. — *Ce que c'est, selon l'Écriture, que la pesanteur du corps ; et qu'elle est dans les misères et dans les passions qui nous viennent de cette source.*

Ce joug pesant, qui accable les enfants d'Adam, n'est autre chose, comme on vient de voir, que les infirmités de leur chair mortelle, lesquelles l'Écclésiastique raconte en ces termes : « Ils ont les inquiétudes, les terreurs d'un cœur » continuellement agité, « les inventions de leurs espérances » trompeuses et trop engageantes, « et le jour » terrible « de la mort. » Tous ces maux sont répandus sur tous les hommes, « depuis celui qui est assis sur le trône, jusqu'à celui qui couche sur la terre et dans la poussière » par sa pauvreté, « ou sur la cendre » dans son affliction et dans sa douleur : « depuis celui qui est revêtu de pourpre, et qui porte la couronne, jusqu'à celui qui est habillé du linge le plus grossier. La fureur, la jalousie, le tumulte » des passions, « l'agitation de l'esprit, la crainte de la mort, la colère et les longs tourments qu'elle nous attire par sa durée, les querelles, » et tous les maux qui les suivent ; tout cela se répand partout. « Dans le temps du repos et dans le lit, où on répare ses forces par le sommeil, » le trouble nous suit, « les songes pendant la nuit

changent nos pensées : nous goûtons pendant un moment un peu de repos qui n'est rien ; et tout d'un coup il nous vient des soins, comme dans le jour, par les songes : on est troublé dans les visions de son cœur, comme si on venoit d'éviter les périls d'un jour de combat : dans le temps où l'on est le plus en sûreté, on se lève comme en sursaut, et on s'étonne d'avoir eu pour rien tant de terreur. » Tous ces troubles sont l'effet d'un corps agité et d'un sang ému, qui envoie à la tête de tristes vapeurs : « c'est pourquoi ces agitations, » tant celles des passions que celles des songes, « se trouvent dans toute chair, depuis l'homme jusqu'à la bête, et se trouvent sept fois davantage sur les pécheurs, » où les terreurs de la conscience se joignent aux communes infirmités de la nature. « A quoi il faut ajouter les morts violentes, le sang répandu, les combats, l'épée, les oppressions, les famines, les mortalités, et tous les autres fléaux de Dieu. Toutes ces choses, » qui, dans l'origine, ne se devoient pas trouver parmi les hommes, « ont été créées pour la punition des méchants, et c'est pour eux qu'est arrivé le déluge. » Et la source de tous ces maux, « c'est que tout ce qui sort de la terre retourne à la terre, comme toutes les eaux viennent de la mer, et y retournent <sup>1</sup>. »

En un mot, la mortalité introduite par le péché a attiré sur le genre humain cette inondation de maux, cette suite infinie de misères d'où naissent les agitations et les troubles des passions qui nous tourmentent, nous trompent, nous aveuglent. Nous, qui dans notre innocence devons être semblables aux anges de Dieu, sommes devenus comme les bêtes ; et, comme disoit David, nous avons perdu le premier honneur de notre nature : « Homo cum in honore esset, non intellexit, comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis <sup>2</sup>. » « Pendant que l'homme étoit en honneur, » dans son institution primitive, « il n'a pas connu cet avantage : il s'est égalé aux animaux insensés, et leur a été rendu semblable. » Répétons une et deux fois ce verset avec le Psalmiste. Nous ne saurions trop déplorer les misères et les passions insensées où nous jette notre corps mortel ; et tout ce qui y attache, comme fait l'amour du plaisir des sens, nous fait aimer la source de nos maux, et nous attache à l'état de servitude où nous sommes.

CHAP. IV. — *Que l'attache que nous avons au plaisir des sens est mauvaise et vicieuse.*

Pour connoître encore plus à fond la raison de la défense que nous fait saint Jean, de nous laisser entraîner à la concupiscence de la chair, c'est-à-dire à l'attache au plaisir des sens, il faut entendre que cette attache est en nous un mal qu'il faut ôter, un vice qu'il faut vaincre, une maladie qu'il faut guérir. Ou l'on cède, et on se livre tout à fait à ce violent amour du plaisir des sens, et on se rend criminel et esclave de la chair et du péché : ou on combat, ce qu'on ne se croiroit pas obligé

1. Eccl. XL, 2-12. — 2. Ps. XLVIII, 13 et 21.

de faire si elle n'étoit mauvaise. Et ce qui la rend visiblement telle, c'est qu'elle nous porte au mal, puisqu'elle nous porte à des excès terribles, à la gourmandise, à l'ivrognerie, à toutes sortes d'intempérances. Ce qui faisoit dire à saint Paul : « Je sais que le bien n'habite point en moi, c'est-à-dire dans ma chair<sup>1</sup>. » Et encore : « Je trouve en moi une loi » de rébellion et d'intempérance, qui me fait apercevoir, « lorsque je m'efforce à faire le bien, que le mal m'est attaché<sup>2</sup>, » et inhérent à mon fond. Ainsi le mal est en nous, et attaché à nos entrailles d'une étrange sorte, soit que nous cé lions au plaisir des sens, soit que nous le combattons par une continuelle résistance ; puisque, comme dit saint Augustin, pour ne point tomber dans l'excès, il faut combattre le mal dans son principe ; pour éviter le consentement, qui est le mal consommé, il faut continuellement résister au désir, qui en est le commencement : « Ut non fiat malum excedendi, resistendum est malo concupiscendi. »

Nous faisons une terrible épreuve de ce combat dans le besoin que nous avons de nous soutenir par la nourriture. La sagesse du Créateur, non contente de nous forcer à ce soutien nécessaire, par la douleur violente de la faim et de la soif, et par les défaillances insupportables qui les accompagnent, nous y invite encore par le plaisir qu'elle a attaché aux fonctions naturelles de boire et de manger. Elle a rempli de biens toute la nature, « envoyant, » comme dit saint Paul<sup>3</sup>, « la pluie et le beau temps, et les saisons qui rendent la terre féconde en toutes sortes de fruits, remplissant nos cœurs de joie par une nourriture convenable. » Et par là, comme dit le même saint Paul, « Dieu rend lui-même témoignage » à sa providence et à sa bonté paternelle, qui nourrit les hommes comme les animaux, et sauve les uns et les autres de la manière qui convient à chacun.

Mais les hommes ingrats et charnels ont pris occasion de ce plaisir, pour s'attacher à leur corps plutôt qu'à Dieu qui l'avoit fait, et ne cessent de le sustenter par des moyens si agréables. Le plaisir de la nourriture les captive : au lieu de manger pour vivre, « ils semblent, » comme disoit un ancien, et après lui saint Augustin, « ne vivre que pour manger. » Ceux-là même qui savent régler leurs désirs, et sont amenés aux repas par la nécessité de la nature, trompés par le plaisir, et engagés plus avant qu'il ne faut par ses appâts, sont transportés au delà des justes bornes ; ils se laissent insensiblement gagner à leur appétit, et ne croient jamais avoir satisfait entièrement au besoin, tant que le boire et le manger flattent leur goût. Ainsi, dit saint Augustin, la convoitise ne sait jamais où finit la nécessité : « Nescit cupiditas ubi finiatur necessitas<sup>4</sup>. »

C'est donc là une maladie que la contagion de la chair produit dans l'esprit ; une maladie contre laquelle on ne doit point cesser de combattre, ni d'y chercher des remèdes par la sobriété et la tempérance, par l'abstinence et par le jeûne.

1. Rom. VII, 18. — 2. Ibid., 21. — 3. Act. XIV, 16.

4. Confess., lib. X, cap. xxxi et alibi.



Mais qui oseroit penser à d'autres excès qui se déclarent d'une manière bien plus dangereuse dans un autre plaisir des sens? qui, dis-je, oseroit en parler, ou oseroit y penser, puisqu'on n'en parle point sans pudeur, et qu'on n'y pense point sans péril, même pour le blâmer? O Dieu! encore un coup, qui oseroit parler de cette profonde et honteuse plaie de la nature, de cette concupiscence qui lie l'âme au corps par des liens si tendres et si violents, dont on a tant de peine à se déprendre, et qui cause aussi dans le genre humain de si effroyables désordres? Malheur à la terre, malheur à la terre, encore un coup malheur à la terre, d'où sort continuellement une si épaisse fumée, des vapeurs si noires qui s'élèvent de ces passions ténébreuses, et qui nous cachent le ciel et la lumière; d'où partent aussi des éclairs et des foudres de la justice divine contre la corruption du genre humain!

O que l'apôtre vierge, l'ami de Jésus, et le fils de la Vierge mère de Jésus, que Jésus aussi toujours vierge lui a donné pour mère à la croix; que cet apôtre a raison de crier de toute sa force aux grands et aux petits, aux jeunes gens et aux vieillards, et aux enfants comme aux pères: « N'aimez pas le monde, ni tout ce qui est dans le monde, parce que ce qu'il y a dans le monde est concupiscence de la chair; » un attachement à la fragile et trompeuse beauté des corps, et un amour déréglé du plaisir des sens, qui corrompt également les deux sexes!

O Dieu qui par un juste jugement avez livré la nature humaine coupable à ce principe d'incontinence, vous y avez préparé un remède dans l'amour conjugal: mais ce remède fait voir encore la grandeur du mal, puisqu'il se mêle tant d'excès dans l'usage de ce remède sacré. Car d'abord ce sacré remède, c'est-à-dire le mariage, est un bien et un grand bien, puisque c'est un grand sacrement en Jésus-Christ et en son Église, et le symbole de leur union indissoluble. Mais c'est un bien qui suppose un mal dont on use bien; c'est-à-dire qui suppose le mal de la concupiscence, dont on use bien, lorsqu'on s'en sert pour faire fructifier la nature humaine. Mais en même temps c'est un bien qui remédie au mal, c'est-à-dire à l'intempérance; un remède de ses excès, et un frein à sa licence. Que de peine n'a pas la foiblesse humaine à se tenir dans les bornes de la liaison conjugale, exprimées dans le contrat même du mariage! C'est ce qui fait dire à saint Augustin, « qu'il s'en trouve plus qui gardent une perpétuelle et inviolable continence, qu'il ne s'en trouve qui demeurent dans les lois de la chasteté conjugale; un amour désordonné pour sa propre femme étant souvent, » selon le même Père, « un attrait secret à en aimer d'autres. » O foiblesse de la misérable humanité, qu'on ne peut assez déplorer! Ce désordre a fait dire à saint Paul même, que « ceux qui sont mariés doivent vivre comme n'ayant pas de femmes!; » les femmes par conséquent comme n'ayant pas de maris: c'est-à-dire les uns et les autres sans être trop attachés les uns aux autres, et sans se livrer aux sens, sans y mettre leur félicité, sans les rendre maîtres. C'est encore ce qui fait dire au même saint Paul, que ceux qui sont dans la chair, qui y



sont plongés, et attachés par le fond du cœur à ses plaisirs, ne peuvent plaire à Dieu : « Qui in carne sunt, Deo placere non possunt<sup>1</sup>. » C'est ce qui fait la louange de la sainte virginité; et sur ce fondement, saint Augustin distingue trois états de la vie humaine par rapport à la concupiscence de la chair. Les chastes mariés usent bien de ce mal; les intempérants en usent mal; les continents perpétuels n'en usent point du tout, et ne donnent rien à l'amour du plaisir des sens.

Disons donc avec saint Jean, à tous les fidèles, et à chacun selon l'état où il est : O vous qui vous livrez à la concupiscence de la chair, cessez de vous y laisser captiver; et vous qui en usez bien dans un chaste mariage, n'y soyez point attachés, et modérez vos désirs : et vous qui plus courageux, comme plus heureux que tous les autres, ne lui donnez rien du tout, et la méprisez tout à fait, persistez dans cette chaste disposition qui vous égale aux anges de Dieu : tous ensemble abattez cette chair rebelle, dont la loi impérieuse qui est dans nos membres, a tant fait répandre de larmes, tant pousser de gémissements à tous les saints : à l'exemple de saint Paul, fortifiez-vous contre elle par les jeûnes; et mortifiant votre goût, travaillez à rendre plus facile la victoire des autres appétits plus violents et plus dangereux.

CHAP. V. — *Que la concupiscence de la chair est répandue par tout le corps et par tous les sens.*

Il ne faut pas s'imaginer que la concupiscence de la chair consiste seulement dans les passions dont nous venons de parler : c'est une racine empoisonnée qui étend ses branches sur tous les sens, et se répand dans tout le corps. La vue en est infectée, puisque c'est par les yeux que l'on commence à avaler le poison de l'amour sensuel; ce qui faisoit dire à Job : « J'ai fait un pacte avec mes yeux, pour ne pas même penser à une fille<sup>2</sup>; » et à saint Pierre : que les yeux des personnes impudiques sont « pleins d'adultère<sup>3</sup>; » et à Jésus-Christ même : « Celui qui regarde une femme pour la convoiter s'est déjà souillé avec elle dans son cœur<sup>4</sup>. »

Ce vice des yeux est distingué de la concupiscence des yeux, dont saint Jean parle dans notre passage. Car ici, où l'on ouvre les yeux pour s'assouvir de la vue des beautés mortelles, ou même se délecter à les voir et à en être vu, on est dominé par la concupiscence de la chair. Les oreilles en sont infectées quand par de dangereux entretiens, et des chants remplis de mollesse, l'on allume ou l'on entretient les flammes de l'amour impur, et cette secrète disposition que nous avons aux joies sensuelles : car l'âme, une fois touchée de ces plaisirs, perd sa force, affoiblit sa raison, s'attache aux sens et au corps. Cette femme, qui dans les Proverbes vante les parfums qu'elle a répandus sur son lit, et la douce odeur qu'on respire dans sa chambre, pour conclure aussitôt après : « Enivrons-nous de plaisirs et jouissons des embrasse-

1. Rom. VIII, 8. — 2. Job. XXXI, 1. — 3. II Pet. II, 14.

4. Matth. v, 28.

ments désirés<sup>1</sup>, » montre assez par son discours à quoi mènent les bonnes senteurs, préparées pour affaiblir l'âme, l'attirer aux plaisirs des sens par quelque chose qui, ne semblant pas offenser directement la pudeur, s'y fait recevoir avec moins de crainte, la dispose néanmoins à se relâcher, et détourne son attention de ce qui doit faire son occupation naturelle.

Tous les plaisirs des sens s'excitent les uns les autres : l'âme qui en goûte un remonte aisément à la source qui les produit tous. Ainsi les plus innocents, si l'on n'est toujours sur ses gardes, préparent aux plus coupables; les plus petits font sentir la joie qu'on ressentiroit dans les plus grands, et réveillent la concupiscence. Il y a même une mollesse et une délicatesse répandue dans tout le corps qui, faisant chercher un certain repos dans le sensible, le réveille et en entretient la vivacité. On aime son corps avec une attache qui fait oublier son âme et l'image de Dieu qu'elle porte empreinte dans son fond; on ne se peut rien refuser : un soin excessif de sa santé fait qu'on flatte le corps en tout; et tous ces divers sentiments sont autant de branches de la concupiscence de la chair.

Hélas ! je ne m'étonne pas si un saint Bernard craignoit la santé parfaite dans ses religieux; il savoit où elle nous mène, si on ne sait châtier son corps avec l'apôtre, et le réduire en servitude par les mortifications, par le jeûne, par la prière et par une continuelle occupation de l'esprit. Toute âme pudique fuit l'oisiveté, la nonchalance, la délicatesse, la trop grande sensibilité, les tendresses qui amollissent le cœur, tout ce qui flatte les sens, les nourritures exquises : tout cela n'est que la pâture de la concupiscence de la chair, que saint Jean nous défend, et en entretient le feu.

#### CHAP. VI. — *Ce que c'est que la chair de péché dont parle saint Paul.*

Toutes ces mauvaises dispositions de la chair l'ont fait appeler par saint Paul la chair de péché : « Dieu, » dit-il, « a envoyé son Fils dans la ressemblance de la chair du péché<sup>2</sup>. » Remarquez donc en Jésus-Christ, non pas la ressemblance de la chair absolument, mais la ressemblance de la chair du péché. En nous se trouve la chair du péché, dans les impressions du péché que nous portons dans notre chair, et dans la pente qu'elle nous inspire au péché par l'attache aux sens : et en Jésus-Christ seulement « la ressemblance de la chair du péché; » parce que sa chair virginale est exempte de tout le désordre que le péché a mis dans la nôtre. Il a donc non la ressemblance de la chair, car sa chair est très-véritable, faite d'une femme, et vraiment sortie du sang d'Abraham et de David; ce qui emporte non la ressemblance, mais la véritable nature de la chair. Aussi saint Paul lui attribue-t-il non pas la ressemblance de la chair, mais « la ressemblance de la chair du péché, » à cause que, sans avoir les perverses inclinations dont les semences sont en notre chair, il en a pris seulement la passibilité et

1. *Prov.* VII, 24. — 2. *Rom.* II, 5 · v.

la mortalité, c'est-à-dire la seule peine du péché, sans en avoir ni la coulpe, ni aucun des mauvais désirs qui nous y portent.

Jugeons à présent avec combien de raison saint Jean nous commande d'avoir le monde en horreur, à cause qu'il est tout rempli de la concupiscence de la chair. Il y a dans notre chair une secrète disposition à un soulèvement universel contre l'esprit : « La chair convoite contre l'esprit, » comme dit saint Paul <sup>1</sup>; c'est-à-dire que c'est là son fond depuis la corruption de notre nature. Tout y nourrit la concupiscence, tout y porte au péché, comme on a vu. Il la faut donc autant haïr que le péché même, où elle nous porte.

CHAP. VII. — *D'où vient en nous la chair de péché, c'est-à-dire la concupiscence de la chair.*

Lorsque saint Paul a parlé de notre chair, comme d'une chair de péché, il semble avoir voulu expliquer cette parole du Sauveur : « Tout ce qui est né de la chair est chair, et tout ce qui est né de l'esprit est esprit. Ne vous étonnez donc pas si je vous dis que vous devez naître de nouveau <sup>2</sup>. »

Cette parole nous ramène à l'institution primitive de notre nature. « Dieu a fait l'homme droit, » dit le Sage <sup>3</sup>; et cette droiture consistoit en ce que l'esprit étant parfaitement soumis à Dieu, le corps aussi étoit parfaitement soumis à l'esprit. Ainsi tout étoit dans l'ordre; et c'est cet ordre que nous appelons la justice et la droiture originelle. Comme il n'y avoit point de péché, il n'y avoit point de peine; par la même raison il n'y avoit point de mort, la mort étant établie comme la peine du péché. Il y avoit encore moins de honte : Dieu n'avoit rien mis que de bon, que de bienséant, que d'honnête dans notre corps, non plus que dans notre âme; l'ouvrage de Dieu subsistoit en son entier : « Ils étoient nus l'un et l'autre, » dit l'Écriture <sup>4</sup>, « et ils n'en rougissoient pas. »

Mais aussitôt qu'ils ont désobéi à Dieu, ils se cachent : « J'ai entendu votre voix, » dit Adam, « et je me suis caché » dans le bois, « parce que j'étois nu. » Et Dieu lui dit : « Qui vous a fait connoître que vous étiez nu, si ce n'est que vous avez mangé du fruit que je vous avois défendu <sup>5</sup>? » Le corps cessa d'être soumis, dès que l'esprit fut désobéissant; l'homme ne fut plus maître de ses mouvements, et la révolte des sens fit connoître à l'homme sa nudité : « Leurs yeux furent ouverts; ils se couvrirent et se firent comme une ceinture de feuilles de figuier <sup>6</sup>. » L'Écriture ne dédaigne pas de marquer et la figure et la matière de ce nouvel habillement, pour nous faire voir qu'ils ne s'en revêtirent pas pour se garantir du froid ou du chaud, ni de l'inclémence de l'air; il y en eut une autre cause plus secrète, que l'Écriture enveloppe dans ces paroles, pour épargner les oreilles et la pudeur du genre humain, et nous faire entendre, sans le dire, où la rébellion se

1. Gal. v, 17. — 2. Joan. III, 6, 7. — 3. Eccl. VII, 30.

4. Gen. II, 25. — 5. Ibid., III, 10, 11. — 6. Ibid., 7.

faisoit le plus sentir. Ce ménagement de l'Écriture nous découvre d'autant plus notre honte, qu'elle semble n'oser la découvrir, de peur de nous donner trop de confusion. Depuis ce temps, les passions de la chair, par une juste punition de Dieu, sont devenues victorieuses et tyranniques; l'homme a été plongé dans le plaisir des sens, « et au lieu, dit saint Augustin, que par son immortalité, et la parfaite soumission du corps à l'esprit, il devoit être spirituel, même dans la chair, il est devenu charnel, même dans l'esprit: » « Qui futurus erat etiam « carne spiritalis, factus est mente carnalis<sup>1</sup>. » On est tombé d'un excès dans un autre: l'homme tout entier fut livré au mal. « Dieu vit que la malice des hommes étoit grande sur la terre, et que toute la pensée du cœur humain à tout moment se tournoit au mal<sup>2</sup>. »

Mais en quoi ce dérèglement paroissoit-il davantage? Allons à la source, et nous trouverons que l'occasion d'une si forte expression de l'Écriture, et la cause de tout ce désordre, y est clairement marquée dans ces paroles qui précèdent: « Les enfants de Dieu virent que les filles des hommes étoient belles, et s'allièrent avec elles<sup>3</sup>, » par une nouvelle transgression du commandement de Dieu qui avoit voulu les tenir séparés, de peur que les filles des hommes n'entraînaient ses enfants dans la corruption. Tout le désordre vient de la chair et de l'empire des sens, qui toujours prévalaient sur la raison. Ce désordre a commencé dans nos premiers parents: nous en naissons, et cette ardeur démesurée est devenue le principe de notre naissance et de notre corruption tout ensemble. Par elle nous sommes unis à Adam rebelle, à Adam pécheur; nous sommes souillés en celui en qui nous étions tous, comme dans la source de notre être. Nos passions insensées ne se déclarent pas tout à coup; mais le germe qui les produit toutes est en nous dès notre origine. Notre vie commence par les sens. Qu'est-on autre chose dans l'enfance, pour ainsi parler, que corps et chair?

Mais poussons encore plus loin: nous nous trouverons corps et chair encore plus en quelque façon dans le sein de nos mères, et, dès le moment de notre conception, ou sans aucun exercice de la vue ni de l'ouïe, qui sont ceux de tous les sens qui peuvent un peu plus réveiller notre raison, nous étions sans raisonnement, sans intelligence, une pure masse de chair, n'ayant aucune connoissance de nous-mêmes, ni aucune pensée que celles qui sont tellement conjointes au mouvement du sang, qu'à peine encore pouvons-nous les en distinguer. C'est donc ce qui fait dire au Sauveur que nous sommes tous chair, en tant que nous naissons par la chair. La raison est opprimée et comme éteinte dans ceux qui nous produisent; nous n'avons pas le moindre petit usage de la raison au commencement et durant les premières années de notre être. Dès qu'elle commence à poindre, tous les vices se déclarent peu à peu; quand son exercice commence à devenir plus parfait, les grands dérèglements de la sensualité commencent en même temps à se déclarer. C'est donc là ce qui s'appelle la chair de péché.

Livrés au corps, et tout corps dès notre conception, cette première

1. *De civitate Dei*, lib. XIV, cap. xv. — 2. *Gen.* vi, 5. — 3. *Ibid.*, 2.

mpression fait que nous en demeurons toujours esclaves. Quel effort ne faut-il point pour faire que nous distinguions notre âme d'avec notre corps! Combien y en a-t-il parmi nous qui ne peuvent jamais venir à connoître ou à sentir cette distinction? Et ceux même qui sortent un peu de cette masse de chair, et en séparent leur âme, ne s'y replongeroient-ils pas toujours comme naturellement, s'ils ne faisoient de continuel efforts pour empêcher leur imagination de dominer, et non-seulement de dominer, mais encore de faire tout, et même d'être tout en nous? Nous sommes donc entièrement corps, et nous ne serions jamais autre chose si, par la grâce de Jésus-Christ, nous ne renaissions de l'esprit.

Voyons un peu ce que c'est que la nature humaine dans ce reste immense de peuples sauvages qui n'ont d'esprit que pour leur corps, et en qui, pour ainsi parler, ce qu'il y a de plus pur est de respirer. Et les peuples plus civilisés et plus polis sortent-ils par là de la chair et du sang? Comment en sortiroient-ils, s'il y a si peu de chrétiens qui en sortent? De quoi s'entretient, de quoi s'occupe notre jeunesse, dans cet âge où l'on se fait un opprobre de la pudeur? Que regrettent les vieillards, lorsqu'ils déplorent leurs ans écoulés, et qu'est-ce qu'ils souhaitent continuellement de rappeler, s'ils pouvoient, avec leur jeunesse, si ce n'est les plaisirs des sens? Que sommes-nous donc autre chose que chair et sang? Et combien devons-nous haïr le monde et tout ce qui est dans le monde, selon le précepte de saint Jean, puisque ce que dit cet apôtre est si véritable : « Que tout ce qui est au monde, c'est la concupiscence de la chair! »

CHAP. VIII. — *De la concupiscence des yeux, et premièrement de la curiosité.*

La seconde chose qui est dans le monde, selon saint Jean, c'est la concupiscence des yeux. Il faut d'abord la distinguer de la concupiscence de la chair; car le dessein de saint Jean est ici de nous découvrir une autre source de corruption et un autre vice un peu plus délicat en apparence, mais dans le fond aussi grossier et aussi mauvais, qui consiste principalement en deux choses, dont l'une est le désir de voir, d'expérimenter, de connoître : en un mot, la curiosité; et l'autre est le plaisir des yeux, lorsqu'on les repaît des objets d'un certain éclat capable de les éblouir ou de les séduire.

Le désir d'expérimenter et de connoître s'appelle la concupiscence des yeux, parce que, de tous les organes des sens, les yeux sont ceux qui étendent le plus nos connoissances. Sous les yeux sont en quelque sorte compris les autres sens; et dans l'usage du langage humain, souvent sentir et voir c'est la même chose. On ne dit pas seulement : Voyez que cela est beau; mais, Voyez que cette fleur sent bon, que cette chose est douce à manier, que cette musique est agréable à entendre. C'est donc pour cela, dit saint Augustin<sup>1</sup>, que toute curiosité se rapporte à la concupiscence des yeux.

1. *Confess.*, lib. X, cap. xxxv.



Le désir de voir, pris en cette sorte, c'est-à-dire celui d'expérimenter, nous replonge enfin dans la concupiscence de la chair, qui fait que nous ne cessons de rechercher et d'imaginer de nouveaux plaisirs, avec de nouveaux assaisonnements pour en irriter la cupidité. Mais ce désir a plus d'étendue, et c'est pourquoi il faut distinguer cette seconde concupiscence de la première. Il faut donc mettre dans ce second rang toutes ces vaines curiosités de savoir ce qui se passe dans le monde, tout le secret de cette intrigue, de quelque nature qu'elle soit, tous les ressorts qui ont fait mouvoir tels et tels qui se donnent tant de mouvements dans le monde, les ambitieux desseins de celui-ci et de celui-là, avec toute l'adresse qu'ils ont de le couvrir d'un beau prétexte, souvent même de celui de la vertu. O Dieu ! quelle pâture pour les âmes curieuses, et par là vaines et foibles ! Et qu'apprendrez-vous par là qui soit si digne d'être connu ? Est-ce une chose si merveilleuse de savoir ce qui meut les hommes, et la cause de toutes leurs illusions, de tous leurs songes ? Quel fruit retirerez-vous de ces curieuses recherches, et que vous produiront-elles, sinon des soupçons ou des jugements injustes, et pour vous une redoutable matière des jugements de celui qui dit : « Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugé ! »

Cette curiosité s'étend aux siècles passés les plus éloignés : et c'est de là que nous vient cette insatiable avidité de savoir l'histoire. On se transporte en esprit dans les cours des anciens rois, dans les secrets des anciens peuples : on s' imagine entrer dans les délibérations du sénat romain, dans les conseils ambitieux d'un Alexandre ou d'un César, dans les jalousies politiques et raffinées d'un Tibère. Si c'est pour en tirer quelque exemple utile à la vie humaine, à la bonne heure ; il le faut souffrir, et même louer, pourvu qu'on apporte à cette recherche une certaine sobriété. Mais si c'est, comme on le remarque dans la plupart des curieux, pour se repaître l'imagination de ces vains objets, qu'y a-t-il de plus inutile que de se tant arrêter à ce qui n'est plus, que de rechercher toutes les folies qui ont passé dans la tête d'un mortel, que de rappeler avec tant de soin ces images que Dieu a détruites dans sa cité sainte, ces ombres qu'il a dissipées, tout cet attirail de la vanité, qui de lui-même s'est replongé dans le néant d'où il étoit sorti ? « Enfants des hommes, jusques à quand aurez-vous le cœur appesanti ? pourquoi aimez-vous tant la vanité, et pourquoi vous détectez-vous à étudier le mensonge ? »

Il faut encore ranger dans ce second ordre de concupiscence toutes les mauvaises sciences, telles que sont celles de deviner par les astres, ou par les traits du visage et de la main, ou par cent autres moyens aussi frivoles, les événements de la vie humaine, que Dieu a soumis à la direction particulière de sa providence. C'est entreprendre sur les droits de Dieu, c'est détruire la confiance avec laquelle on se doit abandonner à sa volonté, que de donner dans ces sciences aussi vaines que pernicieuses ; c'est accoutumer l'esprit à se repaître de choses frivoles et à négliger les solides. On n'a pas besoin de remarquer que c'est en-

core un plus grand excès que de chercher les moyens de consulter les démons, ou de les voir, et de leur parler, ou d'apprendre des guérisons qui se font par leur ministère, et par des pactes formels ou tacites avec ces malins esprits. Car outre que dans toutes ces curiosités il y a de l'impiété et une damnable superstition, on peut encore ajouter qu'elles sont l'effet de la foiblesse d'un cerveau blessé; de sorte que c'est éteindre la véritable lumière que d'en suivre de si fausses.

Voilà pour ce qui regarde les vaines et fausses sciences. Et pour ce qui est des véritables, on excède encore beaucoup à s'y livrer trop, ou à contre-temps, ou au préjudice de plus grandes obligations; comme il arrive à ceux qui dans le temps de prier, ou de pratiquer la vertu, s'adonnent ou à l'histoire ou à la philosophie, ou à toute sorte de lectures, surtout des livres nouveaux, des romans, des comédies, des poésies, et se laissent tellement posséder au désir de savoir, qu'ils ne se possèdent plus eux-mêmes. Car tout cela n'est autre chose qu'une intempérance, une maladie, un dérèglement de l'esprit, un dessèchement du cœur, une misérable captivité qui ne nous laisse pas le loisir de penser à nous, et une source d'erreurs.

C'est encore s'abandonner à cette concupiscence que saint Jean réprouve, que d'apporter des yeux curieux à la recherche des choses divines, ou des mystères de la religion. « Ne recherchez point, » dit le Sage, « ce qui est au-dessus de vous <sup>1</sup>. » Et encore : « Celui qui sonde trop avant les secrets de la divine Majesté sera accablé de sa gloire <sup>2</sup>. » Et encore : « Prenez garde de ne vouloir point être sages plus qu'il ne faut; mais d'être sages sobrement et modérément <sup>3</sup>. » La foi et l'humilité sont les seuls guides qu'il faut suivre. Quand on se jette dans l'abîme, on y périt. Combien ont trouvé leur perte dans la trop grande méditation des secrets de la prédestination et de la grâce ! Il en faut savoir autant qu'il est nécessaire pour bien prier, et s'humilier véritablement; c'est-à-dire qu'il faut savoir que tout le bien vient de Dieu, et tout le mal de nous seuls. Que sert de rechercher curieusement les moyens de concilier notre liberté avec les décrets de Dieu ? N'est-ce pas assez de savoir que Dieu qui l'a faite, la sait mouvoir et la conduire à ses fins cachées, sans la détruire ? Prions-le donc de nous diriger dans la voie du salut, et de se rendre maître de nos désirs par les moyens qu'il sait. C'est à sa science, et non à la nôtre, que nous devons nous abandonner. Cette vie est le temps de croire, comme la vie future est le temps de voir. C'est tout savoir, dit un Père, que de ne rien savoir davantage : « Nihil ultra scire, omnia scire est. »

Toute âme curieuse est foible et vaine : par là même elle est discoureuse, elle n'a rien de solide, et veut seulement étaler un vain savoir qui ne cherche point à instruire, mais à éblouir les ignorants.

Il y a une autre sorte de curiosité, qui est une curiosité dépensière. On ne sauroit avoir trop de raretés, trop de bijoux précieux, trop de pierreries, trop de tableaux, trop de livres curieux, sans avoir même le plus souvent envie de les lire. Ce n'est qu'amusement et ostentation.

1. *Eccl.* III, 22. — 2. *Prov.* XXV, 27. — 3. *Rom.* XII, 3.

Malheureuse curiosité, qui pousse à bout la dépense, et sèche la source des aumônes ! Mais elle pourra revenir à la seconde manière de concupiscence des yeux dont nous allons parler.

CHAP. IX. — *De ce qui contente les yeux.*

Dans cette seconde espèce on prend les yeux à la lettre, et pour les yeux de la chair. Et d'abord il est bien certain que ce qui s'appelle attachement du cœur, et en général sensibilité, commence par les yeux : mais tout cela, comme nous l'avons déjà dit, appartenant à la concupiscence de la chair, nous avons à présent à remarquer avec saint Jean, une autre sorte de concupiscence. Disons donc, avec cet apôtre, à tous les fidèles : « N'aimez pas le monde, » ni ses pompes, ni ses spectacles, ni son vain éclat, ni tout ce qui vous attire ses regards, ni tout ce qui éblouit et séduit les vôtres. Vos yeux sont gâtés, vous ne pouvez souffrir la modestie, ni les ornements médiocres ; vous étalez vos riches ameublements, vos riches habits, vos grands bâtiments. Qu'importe que tout cela soit grand en soi-même, ou par rapport aux proportions et aux bienséances de votre état ? Comme vous voulez être regardé, vous voulez aussi regarder ; et rien ne vous touche, ni dans les autres, ni dans vous-même, que ce qui étale de la grandeur, et ce qui distingue. Et tout cela qu'est-ce autre chose qu'ostentation d'abondance, et désir de se distinguer par des choses vaines ? C'est donc là, au lieu de grandeur, ce qui marque en vous de la petitesse. Une grande taille ne songe point à se rehausser en exhaussant sa chaussure. Tout ce qui emprunte est pauvre : et tout l'éclat que vous mendiez dans les choses extérieures, montre trop visiblement combien de vous-même vous êtes déstitué de ce qui relève.

Il faut rapporter l'amour de l'argent à cette concupiscence des yeux. Quand on le regarde comme un instrument pour acquérir d'autres biens, par exemple pour acheter des plaisirs, ou s'avancer dans les grandes places du monde, on n'est pas avare, on est sensuel, ambitieux. Celui qui n'ose toucher à son argent, qui n'en est que le triste gardien, et semble ne se réserver aucun droit que celui de le regarder, est proprement celui qu'on appelle avare. Aussi le Sage le décrit-il en cette sorte : « L'avare ne se remplit point de son argent. Celui qui aime les richesses n'en reçoit aucun fruit. Et que sert au possesseur de tout cet argent, si ce n'est qu'il le regarde de ses yeux ? » C'est pour lui comme une chose sacrée, dont il ne se permet pas d'approcher ses mains. Tout cœur passionné embellit dans son imagination l'objet de sa passion. Celui-ci donne à son or et à son argent un éclat que la nature ne lui donne pas ; il est ébloui de ce faux éclat : la lumière du soleil, qui est la vraie joie des yeux, ne lui paroît pas si belle. Et que lui sert de posséder ce qui, demeurant hors de lui, ne peut remplir son intérieur ? Quel bien lui revient-il de tant de richesses ? C'est pourquoi le Sage lui préfère celui qui boit et qui mange, et qui jouit avec joie du fruit de

<sup>1</sup> *Ecl. v. 9, 10.*

son travail : car il remplit du moins son estomac, et il engraisse son corps <sup>1</sup>. Mais pour les richesses, elles ne repaissent que les yeux. Disons-en autant des meubles, des bâtiments, de tout l'attirail de la vanité. Vous n'en êtes qu'un possesseur superficiel, puisque les voir c'est tout pour vous. Et cependant, comme si c'étoit un grand bien, on ne s'en rassasie jamais. Le gourmand trouve des bornes dans son appétit, quelque dérégulé qu'il soit : cette gourmandise des yeux n'est jamais contente; elle n'a, pour ainsi parler, ni fond ni rive. L'avare « ne cesse de se consumer par un vain travail; et ses yeux, » continue le Sage, « ne se rassasient point de richesses <sup>2</sup>. » Et encore : « L'enfer, » le sépulcre, la mort « ne remplissent jamais leur avidité, » et engloutissent tout sans se satisfaire; « ainsi les yeux des hommes sont insatiables <sup>3</sup>. »

N'aimez donc point le monde, ni tout ce qui est dans le monde; car tout y est plein de la concupiscence des yeux, qui est d'autant plus pernicieuse qu'elle est immense et insatiable. Ne dites point que tout ce bien que vous vous plaisez à avoir devant vos yeux soit à vous; vous n'avez rien en vous-même de quoi le saisir et vous l'approprier; vous ne savez pour qui vous le gardez; il vous échappe malgré vous par cent manières différentes, ou par la rapine, ou par le feu, ou enfin sans remède par la mort; et il passera avec aussi peu de solidité, et une semblable illusion, à un possesseur inconnu, qui peut-être ne vous sera rien : ou plutôt qui certainement ne vous sera rien, quand ce seroit votre fils; puisqu'un mort n'a plus rien à soi, et que ce fils, pour qui vous avez tant travaillé, non-seulement ne vous servira de rien dans ce séjour des morts où vous allez; mais sur la terre, à peine se souviendra-t-il de vos soins, et croira avoir satisfait à tous ses devoirs, quand il aura fait semblant de vous pleurer quelques jours, et se sera paré d'un deuil très-court. Et jamais vous ne vous dites à vous-même : Pour qui est-ce que je travaille? Quoi, pour « un héritier dont je ne sais pas s'il sera fou ou sage, » et s'il ne dissipera pas tout en un moment? « Et y a-t-il rien de plus vain? » s'écrie le Sage <sup>4</sup>. Qu'y a-t-il de plus insensé, que de se tant tourmenter pour se repaître de vent? Que vous servent tant de fatigues et tant de soucis, que vous a causés le soin « d'entasser et de conserver tant de richesses? Vous n'en emporterez rien, et « vous sortirez de ce monde comme vous y êtes entré, nu et pauvre <sup>5</sup>. » Que reste-t-il à ce mauvais riche, de s'être habillé de pourpre, et d'avoir orné sa maison d'une manière convenable à un si grand luxe? Il est dans les flammes éternelles; pour tout trésor, il a les trésors de colère et de vengeance, qu'il s'est amassés par sa vanité. « Vous vous amassez, » dit saint Paul, « des trésors de colère pour le jour de la vengeance <sup>6</sup>. »

Par conséquent, encore un coup, n'aimez point le monde; n'en aimez point la pompe et le vain éclat, qui ne fait que tromper les yeux; n'en aimez point les spectacles, ni les théâtres, où l'on ne songe qu'à

1. *Eccl.* v, 17, 18. — 2. *Ibid.*, iv, 8. — 3. *Prov.* xxvii, 20. — 4. *Eccl.* ii, 19.

5. *Ibid.*, v, 14, 15. — 6. *Rom.*, ii, 5.



vous faire entrer dans les passions d'autrui, à vous intéresser dans ses vengeances et dans ses folles amours. Et quel plaisir y prendriez-vous, si l'on ne réveillait les vôtres? Pourquoi versez-vous des larmes sur les malheurs de celui dont les amours sont trompées, ou l'ambition frustrée de ce qu'elle souhaitoit? Pourquoi sortez-vous content du rassasiement de ces passions dans les autres, si ce n'est parce que vous croyez que l'on est heureux ou malheureux par ces choses? Vous dites donc avec le monde: Ceux qui ont ces biens sont heureux: « *Beatum* » dixerunt *populum cui hæc sunt.* » Et comment dans ce sentiment pouvez-vous dire: « Ceux-là sont heureux dont le Seigneur est le Dieu: » « *Beatus populus cujus Dominus Deus ejus* <sup>1</sup>? »

Voulez-vous voir un spectacle digne de vos yeux, chantez avec David: « Je verrai vos cieux, qui sont les ouvrages de vos doigts; la lune et les étoiles que vous avez fondées <sup>2</sup>. » Écoutez Jésus-Christ, qui vous dit: « Considérez les lis des champs, et ces fleurs qui passent du matin au soir; je vous le dis en vérité, Salomon, dans toute sa gloire, » et avec ce beau « diadème dont sa mère a orné sa tête, n'est pas si richement paré qu'une de ces fleurs <sup>3</sup>. » Voyez ces riches tapis dont la terre commence à se couvrir dans le printemps. Que tout est petit en comparaison de ces grands ouvrages de Dieu! On y voit la simplicité avec la grandeur, l'abondance, la profusion, d'inépuisables richesses qui n'ont goûté qu'une parole, qu'une parole soutient. Tant de beaux objets ne se montrent et n'attirent vos regards, que pour les porter à leur auteur incomparablement plus beau. « Car si les hommes, ravis de la beauté du soleil et de toute la nature, en ont été transportés jusqu'à en faire des dieux; comment n'ont-ils pas pensé de combien doit être plus beau celui qui les a faits, et qui est le père de la beauté <sup>4</sup>! »

Voulez-vous orner quelque chose digne de vos soins, ornez le temple de Dieu, et dites encore avec David: « Seigneur, j'ai aimé la beauté et l'ornement de votre maison, et la gloire du lieu où vous habitez <sup>5</sup>. » Et de là que conclut-il? « Ne perdez point mon âme avec les impies <sup>6</sup>, » car j'ai aimé les vrais ornements, et ne me suis point avec eux laissé séduire à un vain éclat.

Les hommes étalent leurs filles pour être un spectacle de vanité, et l'objet de la cupidité publique, et « les parent comme on fait un temple <sup>7</sup>. » Ils transportent les ornements, que votre temple devrait avoir seul, à ces cadavres ornés, à ces sépulcres blanchis; et ils semblent qu'ils aient entrepris de les faire adorer en votre place. Ils nourrissent leur vanité et celle des autres. Ils remplissent les autres filles de jalousie, les hommes de convoitise; tout par conséquent d'erreur et de corruption. O fidèles, ô enfants de Dieu, désabusez-vous de ces fausses concupiscences. Pourquoi tournez-vous vos nécessités en vanités? Vous avez besoin d'une maison comme d'une défense nécessaire contre les injures de l'air: c'est une foiblesse. Vous avez besoin de nourriture, pour réparer vos forces qui se perdent et se dissipent à chaque mo-

1. Ps. CXLIII, 15. — 2. Ps. VIII, 4. — 3. Matth. VI, 28, 29; *Cant.* III, 11.

4. *Sap.* XIII, 3. — 5. Ps. XXV, 8. — 6. *Ibid.*, 9. — 7. Ps. CXLIII, 12.



ment : autre foiblesse. Vous avez besoin d'un lit pour vous reposer dans votre accablement, et vous y livrer au sommeil qui lie et ensevelit votre raison : autre foiblesse déplorable. Vous faites de tous ces témoins et de tous ces monuments de votre foiblesse un spectacle à votre vanité ; et il semble que vous vouliez triompher de l'infirmité qui vous environne de toutes parts.

Pendant que tout le reste des hommes s'enorgueillit de ses besoins, et semble vouloir orner ses misères, pour se les cacher à soi-même ; toi du moins, ô chrétien, ô disciple de la vérité, retire tes yeux de ces illusions : aime dans ta table le nécessaire soutien de ton corps, et non pas cet appareil somptueux. Heureux ceux qui, retirés humblement dans la maison du Seigneur, se délectent dans la nudité de leur petite cellule, et de tout le foible attirail dont ils ont besoin dans cette vie, qui n'est qu'une ombre de mort ; pour n'y voir que leur infirmité, et le joug pesant dont le péché les a accablés ! Heureuses les vierges sacrées, qui ne veulent plus être le spectacle du monde, et qui voudroient se cacher à elles-mêmes sous le voile sacré qui les environne ! Heureuse la douce contrainte qu'on fait à ses yeux, pour ne voir point les vanités, et dire avec David : « Détournez mes yeux, afin de ne les pas voir ! » Heureux ceux qui, en demeurant selon leur état au milieu du monde, comme ce saint roi, n'en sont point touchés ; qui y passent sans s'y attacher ; « qui usent, » comme dit saint Paul <sup>2</sup>, « de ce monde comme n'en usant pas ; » qui disent avec Esther sous le diadème : « Vous savez, Seigneur, combien je méprise ce signe d'orgueil, et tout ce qui peut servir à la gloire des impies ; et que votre servante ne s'est jamais réjouie qu'en vous seul, ô Dieu d'Israël <sup>3</sup> ; » qui écoutent ce grand précepte de la loi : « Ne suivez point vos pensées et vos yeux, vous souillant dans divers objets, » qui est la corruption, et, pour parler avec le texte sacré, la fornication des yeux : « Nec sequantur cogitationes suas, et oculos per res varias fornicantes <sup>4</sup> ; » enfin qui prêtent l'oreille à saint Jean, qui pénétré de toute l'abomination qui est attachée aux regards, tant d'un esprit curieux, que des yeux gâtés par la vanité, ne cesse de leur crier : « N'almez pas le monde, où tout est » plein d'illusion et de corruption par la « concupiscence des yeux ! »

CHAP. X. — *De l'orgueil de la vie, qui est la troisième sorte de concupiscence réprouvée par saint Jean.*

Quoique la curiosité et l'ostentation, dont nous venons de parler, semblent être des branches de l'orgueil, elles appartiennent plutôt à la vanité. La vanité est quelque chose de plus extérieur et superficiel : tout s'y réduit à l'ostentation, que nous avons rapportée à la concupiscence des yeux. La curiosité n'a d'autre fin que de faire admirer un vain savoir, et par là se distinguer des autres hommes. L'ostentation des richesses vient encore de la même source, et ne cherche qu'à se don-

1. Ps. CXVIII, 37. — 2. II Cor. VII, 31. — 3. Esth. XIV, 15, 16, 18.

4. Num. XV, 39.

ner une vaine distinction. L'orgueil est une dépravation plus profonde : par elle l'homme, livré à lui-même, se regarde lui-même comme son Dieu, par l'excès de son amour-propre. « Être superbe, » dit saint Augustin <sup>1</sup>, « c'est, en laissant le bien et le principe commun auquel nous devons tous être attachés, qui n'est autre chose que Dieu, se faire soi-même son bien et son principe, ou son auteur ; » c'est-à-dire se faire son Dieu : « relicto communi, cui omnes debent hærere, principio, sibi « ipsi fieri atque esse principium. »

C'est ce vice qui s'est coulé dans le fond de nos entrailles, à la parole du serpent qui nous disoit en la personne d'Ève : « Vous serez comme des dieux <sup>2</sup> ; et nous avons avalé ce poison mortel, lorsque nous avons succombé à cette tentation.

Il a pénétré jusqu'à la moelle de nos os ; et toute notre âme en est infectée. Voilà en général ce que c'est que cette troisième concupiscence, que saint Jean appelle « l'orgueil : » et il ajoute : « l'orgueil de la vie, » parce que toute la vie en est corrompue : c'est comme le vice radical d'où pullulent tous les autres vices : il se montre dans toutes nos actions. Mais ce qu'il y a de plus mortel, c'est qu'il est la plus secrète comme la plus dangereuse pâture de notre cœur.

#### CHAP. XI. — *De l'amour-propre, qui est la racine de l'orgueil.*

Pour pénétrer la nature d'un vice si inhérent, il faut aller à l'origine du péché, et pour cela en revenir à cette parole du Sage : « Dieu a fait l'homme droit <sup>3</sup>. » Cette rectitude de l'homme consistoit à aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces, de toute son intelligence, de toute sa pensée, d'un amour pur et parfait, et pour l'amour de lui-même ; et de s'aimer soi-même en lui et pour lui. Voilà la droiture et la rectitude de l'âme : voilà l'ordre ; voilà la justice. Il est juste de donner l'amour à celui qui est aimable : et le grand amour à celui qui est très-aimable ; et le souverain et parfait amour à celui qui est souverainement et parfaitement aimable : et tout l'amour à celui qui est uniquement aimable, et qui ramasse en lui-même tout ce qui est aimable et parfait ; en sorte qu'on ne se regarde et qu'on ne s'aime soi-même que pour lui.

Telle est donc la rectitude où l'homme avoit été créé. Cela même fait la beauté de la créature raisonnable, faite à l'image de Dieu : Dieu étant la bonté et la beauté même, ce qui est fait à son image, ne peut pas n'être pas beau. Cette beauté est relative à celle de Dieu, dont elle est l'image, et entièrement dépendante de son principe, lequel par conséquent il falloit aimer seul d'un amour sans bornes. Mais l'âme se voyant belle s'est délectée en elle-même, et s'est endormie dans la contemplation de son excellence : elle a cessé un moment de se rapporter à Dieu : elle a oublié sa dépendance : elle s'est premièrement arrêtée, et ensuite livrée à elle-même : déçue par sa liberté, qu'elle a trouvée si belle et si douce, elle en a fait un essai funeste : « sua in æternum

1. *De civ. Dei*, lib. XIV, cap. XIII — 2. *Gen.* II, 5. — 3. *Eccl.* VII, 30.

« libertate deceptus. » Mais en cherchant d'être libre jusqu'à s'affranchir de l'empire de Dieu, et des lois de sa justice, l'homme est devenu captif de son péché.

Quiconque n'aime pas Dieu n'aime que soi-même : mais quiconque n'aime que soi-même, uniquement occupé de sa propre volonté et de son plaisir, n'est plus soumis à la volonté de Dieu ; et demeurant incapable d'être touché des intérêts d'autrui, il est non-seulement rebelle à Dieu, mais encore insociable, intraitable, injuste, déraisonnable envers les autres ; et veut que tout serve, non-seulement à ses intérêts, mais encore à ses caprices.

Dieu est juste, et c'est une loi de sa justice publiée dans le livre de la Sagesse, et justifiée par toute sa conduite sur les impies, que quiconque pèche contre lui soit puni par les choses qui l'ont fait pécher : « Per quæ peccat quis, per hæc et torquetur <sup>1</sup>. » Il a fait la créature raisonnable, de telle sorte que se cherchant elle-même, elle seroit elle-même sa peine et trouveroit son supplice où elle a trouvé la cause de son erreur. L'homme donc étant devenu pécheur en se cherchant soi-même, est devenu malheureux en se trouvant. Dieu lui a soustrait ses dons, et ne lui a laissé que le fond de l'être, pour être l'objet de sa justice, et le sujet sur lequel il exerceroit sa vengeance. Il n'est plus demeuré à l'homme que ce qu'il peut avoir sans Dieu, c'est-à-dire l'erreur, le mensonge, l'illusion, le péché, le désordre de ses passions, sa propre révolte contre la raison, la tromperie de son espérance, les horreurs de son désespoir affreux, des colères, des jalousies, des aigreurs envenimées contre ceux qui le troublent dans le bien particulier qu'il a préféré au bien général, que personne ne nous peut ôter que nous-mêmes, et qui seul suffit à tous.

Voilà donc dans nos passions et dans notre ignorance, et le péché, et à la fois la peine du péché, et non-seulement au premier abord, le commencement, mais encore dans la suite, la consommation de l'enfer. Car c'est de là que naissent ces rages, ces désespoirs, ce ver dévorant qui ronge la conscience, et enfin ce pleur éternel dans des flammes qui ne s'éteignent jamais : elles sortent du fond de notre crime. « Je tirerai, » dit le saint prophète, « un feu du milieu de toi pour te dévorer : » « Producam ignem de medio tui qui comedat te <sup>2</sup>. » Ce sont nos péchés qui allument le feu de la vengeance divine, d'où sort le feu dévorant qui pénètre l'âme par l'impression d'une vive et insupportable douleur. Voilà ce que produit l'amour de nous-mêmes ; voilà comme il fait d'abord notre péché, et ensuite notre supplice.

#### CHAP. XII. — *Opposition de l'amour de Dieu, et de l'amour-propre.*

Les contraires se connoissent l'un par l'autre : l'injustice de l'amour-propre se connoît par la justice de la charité, dont l'amour-propre est l'éloignement et la privation. Saint Augustin les définit toutes deux en cette sorte : « La charité, » dit ce saint <sup>3</sup>, « c'est l'amour de Dieu,

1. Sap., xi, 17.--2. Ezéch. xxviii, 18. — 3. De civ. Dei, lib. XIV, cap. xxviii.

jusqu'au mépris de soi-même; » et au contraire, « la cupidité est l'amour de soi-même, jusqu'au mépris de Dieu. » Quand on dit que l'amour de Dieu va jusqu'au mépris de soi-même, on entend jusqu'au mépris de soi-même par rapport à Dieu, et en se comparant à lui : et en ce sens, douter qu'on se puisse mépriser soi-même, ce seroit douter des premiers principes de la raison et de la justice. Le mépris est opposé à l'estime. Mais que peut-on estimer en comparaison de Dieu, ou que lui peut-on comparer, puisqu'il est « celui qui est, » et le reste n'est rien devant lui : ce qui fait dire au prophète : « Les nations devant Dieu ne sont qu'une goutte d'eau, et comme un petit grain dans une balance; et les plus vastes contrées ne sont qu'un peu de poussière <sup>1</sup>. On ne peut rien de plus vil : et cependant l'Écriture n'est pas contente de cette expression, et la trouve encore trop forte pour la création; elle en vient donc, pour parler avec une entière justesse et précision, à cette sentence : « Toutes les nations devant Dieu sont comme n'étant pas, et il les estime un néant <sup>2</sup>. »

En voulez-vous davantage : ce n'est pas d'un homme qu'il parle en particulier; c'est de toute une nation, auprès de laquelle un seul homme n'est rien. Mais toute cette nation n'est elle-même qu'une goutte d'eau, qu'un petit grain, qu'un vil amas de poussière; et non-seulement une nation n'est que cela, mais toutes les nations sont encore moins : elles ne sont qu'un néant. Plus il entasse de choses ensemble, plus il déprime ce qu'il entasse avec tant de soin. Une nation n'est qu'une goutte d'eau, mais toutes les nations que seront-elles ? Quelque chose de plus peut-être ? Point du tout : plus vous mettez ensemble d'être créés, plus le néant y paroît.

Il ne faut donc pas s'étonner que l'amour de Dieu aille jusqu'au mépris de soi-même; on ne peut pas se mépriser davantage que de se considérer comme un néant. C'est donc la justice d'être un néant devant Dieu et d'avoir pour soi-même le dernier mépris. Il n'y a qu'à dire avec saint Michel : « Qui est comme Dieu ? » Qui mérite de lui être comparé ou d'être nommé devant sa face ? Il est « celui qui est, » et la plénitude de l'être est en lui. Multipliez les créatures et augmentez-en les perfections de plus en plus jusqu'à l'infini, ce ne sera toujours, à les regarder en elles-mêmes, qu'un non-être. Et que sert d'amasser beaucoup de non-être ? De tout cela, en fera-t-on autre chose qu'un non-être ? Rien autre chose sans doute ! O homme ! aime donc Dieu comme celui qui est seul, et porte l'amour de Dieu jusqu'à te mépriser comme un néant.

Mais, au lieu de pousser l'amour de Dieu, comme il devoit, jusqu'au mépris de soi-même, il a poussé l'amour de soi-même jusqu'au mépris de Dieu; il a suivi sa volonté propre jusqu'à oublier celle de Dieu. jusqu'à ne s'en soucier en aucune sorte, jusqu'à passer outre malgré elle, et à vouloir agir et se contenter indépendamment de Dieu, et ne s'arrêter non plus à sa défense que s'il n'étoit pas. Ainsi c'est le néant qui compte pour rien celui qui est, et qui, au lieu de se mépriser soi-

1. *Is.* XL, 15. — 2. *Ibid.*, 17.



même pour l'amour de Dieu, qui étoit la souveraine justice, sacrifie la gloire et la grandeur de Dieu, qui seul possède l'être, à la propre satisfaction de soi-même, quoiqu'il ne soit qu'un néant, qui est le comble de l'injustice et de l'égarement.

CHAP. XIII. — *Combien l'amour-propre rend l'homme foible.*

Celui qui compte Dieu pour rien ajoute à son néant naturel celui de son injustice et de son égarement. Ce n'est pas Dieu qu'il dégrade, mais lui-même. Il n'ôte rien à Dieu, mais il s'ôte à lui-même son appui, sa lumière, sa force et la source de tout son bien, et devient aveugle, ignorant, foible, impuissant, injuste, mauvais, captif du plaisir, ennemi de la vérité. Celui qui recherche quelque chose, non à cause de ce qu'elle est, mais à cause de ce qu'elle lui plaît, n'a point la vérité pour objet. Avant qu'il y ait aucune chose qui plaise ou qui déplaît à nos sens, il y a une vérité qui est naturellement la pourriture de notre esprit. Cette vérité est notre règle; c'est par là que nos desirs doivent être réglés, et non par notre plaisir. Car la vérité, qui fait, pour ainsi dire, le plaisir de Dieu, c'est Dieu même, et ce qui fait notre plaisir, c'est nous-mêmes, qui nous préférons à Dieu. Hélas! nous ne pouvons rien, depuis que nous avons compté Dieu pour rien, en transgressant sa loi et agissant comme si elle n'étoit pas. C'est ce qu'ont fait nos premiers parents; c'est le vice héréditaire de notre nature. Le démon nous dit comme à eux : Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu ce fruit, qui est si beau à la vue et si doux au goût? « Cur præcepit vobis Deus? » Depuis ce temps, le plaisir a tout pouvoir sur nous, et la moindre flatterie des sens prévaut à l'autorité de la vérité.

CHAP. XIV. — *Ce que l'orgueil ajoute à l'amour-propre.*

Toute âme attachée à elle-même et corrompue par son amour-propre est en quelque sorte superbe et rebelle, puisqu'elle transgresse la loi de Dieu. Mais lorsqu'on la transgresse, ou parce qu'on est abattu par la douleur, comme ceux qui succombent dans les maux, ou parce qu'on ne peut résister à l'attrait trop violent du plaisir des sens, c'est foiblesse plutôt qu'orgueil. L'orgueil dont nous parlons consiste dans une certaine fausse force qui rend l'âme indocile et fière, ennemie de toute contrainte, et qui, par un amour excessif de sa liberté, la fait aspirer à une espèce d'indépendance, ce qui est cause qu'elle trouve un certain plaisir particulier à désobéir, et que la défense l'irrite. C'est cette funeste disposition que saint Paul explique par ces mots : « Le péché m'a trompé par la loi, et par elle m'a donné la mort<sup>2</sup>; » c'est-à-dire, comme l'explique saint Augustin<sup>3</sup>, « le péché m'a trompé par une fausse douceur, « falsa dulcedine, » qu'il m'a fait trouver à trans-

1. Gen. III, 1. — 2. Rom. VII, 11.

3. De div. quæst. ad Simplic., lib. I, n. 3 et seq.



gresser la défense, et par là il m'a donné la mort, parce que, par une étrange maladie de ma volonté, je me suis d'autant plus volontiers porté au plaisir qu'il me devenoit plus doux par la défense : « Quia « quanto minus licet, tanto magis libet. » Ainsi la loi m'a doublement donné la mort, parce qu'elle a mis le comble au péché par la transgression expresse du commandement, et qu'elle a irrité le désir par le trop puissant attrait de la défense : « incentivo prohibitionis, et cumulo prævaricationis. »

La source d'un si grand mal, c'est que nous trouvons en transgressant la défense un certain usage de notre liberté qui nous déçoit, et que, au lieu que la liberté véritable de la créature doit consister dans une humble soumission de sa volonté à la volonté souveraine de Dieu, nous la faisons consister dans notre volonté propre, en affectant une manière d'indépendance contraire à l'institution primitive de notre nature, qui ne peut être libre ni heureuse que sous l'empire de Dieu.

Ainsi nous nous faisons libres à la manière des animaux, qui n'ont d'autres lois que leurs désirs, parce que leurs passions sont pour eux la loi de Dieu et de la nature, qui les leur inspire. Mais la créature raisonnable, qui a une autre nature et une autre loi que Dieu lui a imposées, est libre d'une autre sorte, en se soumettant volontairement à la raison souveraine de Dieu, dont la sienne est émanée. C'est donc en elle un grand vice lorsqu'elle met son plaisir à secouer ce bienheureux joug, dont Jésus-Christ a dit : « Mon joug est doux, et mon fardeau est léger<sup>1</sup>; » et qu'elle se fait libre comme un animal insensé, conformément à cette parole : « L'homme vain est emporté par son orgueil, et se croit né libre à la manière d'un jeune animal fougueux<sup>2</sup>. »

A cet orgueil, qui vient d'une liberté innocente et irraisonnable, il en faut joindre encore un autre, qui est celui que saint Jean nous veut faire entendre particulièrement en cet endroit, qui est dans l'âme un certain amour de sa propre grandeur, fondée sur une opinion de son excellence propre, qui est le vice le plus inhérent, et ensemble le plus dangereux de la créature raisonnable.

CHAP. XV. — *Description de la chute de l'homme, qui consiste principalement dans son orgueil.*

On ne comprendra jamais la chute de l'homme, sans entendre la situation de l'âme raisonnable et le rang qu'elle tient naturellement entre les choses qu'on appelle biens.

Il y a donc premièrement le bien suprême, qui est Dieu, autour duquel sont occupées toutes les vertus, et où se trouve la félicité de la nature raisonnable. Il y a en dernier lieu les biens inférieurs, qui sont les objets sensibles et matériels, dont l'âme raisonnable peut être touchée. Elle tient elle-même le milieu entre ces deux sortes de biens, pouvant, par son libre arbitre, s'élever aux uns ou se rabaisser vers

1. Matth. XI, 30. — 2. Job, XI, 12.

les autres, et faisant par ce moyen comme un état mitoyen entre tout ce qui est bon.

Elle est donc, par son état, le plus excellent de tous les biens après Dieu, infiniment au-dessous de lui, et de beaucoup au-dessus de tous les objets sensibles auxquels elle ne peut s'attacher, en se détachant de Dieu, sans faire une chute affreuse; mais, afin qu'elle tombe si bas, il faut nécessairement qu'elle passe, pour ainsi parler, par le milieu, qui est elle-même; et c'est là sans difficulté sa première attache. Car ne trouvant au-dessous de Dieu, auquel elle doit s'unir et y trouver sa félicité, rien qui soit plus excellent qu'elle-même, qui est faite à son image, c'est là premièrement qu'elle tombe; et saint Augustin a dit très-véritablement que « l'homme, en tombant d'en haut et en déchéant de Dieu, tombe premièrement sur lui-même <sup>1</sup>. » C'est donc là que, perdant sa force, il tombe de nécessité encore plus bas, et de lui-même, où il ne lui est pas possible de s'arrêter, ses désirs se dispersent parmi les objets sensibles et inférieurs dont il devient le captif; car, le devenant de son corps, qu'il trouve lui-même assujetti aux choses extérieures et inférieures, il en est lui-même dépendant et contraint de mendier dans ces objets les plaisirs qui en reviennent à ses sens.

Voilà donc la chute de l'homme toute entière : semblable à une eau qui, d'une haute montagne, coule premièrement sur un haut rocher où elle se disperse, pour ainsi parler, jusqu'à l'infini, et se précipite jusqu'au plus profond des abîmes, l'âme raisonnable tombe de Dieu sur elle-même, et se trouve précipitée à ce qu'il y a de plus bas.

Voilà une image véritable de la chute de notre nature. Nous en sentons le dernier effet dans ce corps qui nous accable, et dans les plaisirs des sens qui nous captivent. Nous nous trouvons au-dessous de tout cela, et vraiment esclaves de la nature corporelle, nous qui étions nés pour la commander. Telle est donc l'extrémité de notre chute.

Mais il a fallu auparavant tomber sur nous-mêmes; car, comme cette eau, qui tombe premièrement sur ce rocher, le cave à l'endroit de sa chute et y fait une impression profonde, ainsi l'âme, tombant sur elle-même, fait aussi en elle-même une première et profonde plaie, qui consiste dans l'impression de son excellence propre, de sa grandeur propre, voulant toujours se persuader qu'elle est quelque chose d'admirable, se repaissant de la vue de sa propre perfection, qu'elle veut toujours concevoir extraordinaire, et ne voyant rien autour d'elle qu'elle ne veuille s'assujettir; d'où vient l'ambition, la domination, l'injustice, la jalousie : ni rien en elle-même qu'elle ne veuille s'attribuer comme sien; d'où vient la présomption de ses propres forces. Et c'est en tout cela qu'il faut reconnoître la naissance de ce qui s'appelle orgueil.

1. *De Civ. Dei*, lib. XIV, cap. XIII et seq.

CHAP. XVI. — *Les effets de l'orgueil sont distribués en deux principaux. Il est traité du premier.*

Par là donc nous concevons que l'orgueil, c'est-à-dire, comme nous l'avons défini, l'amour et l'opinion de sa grandeur propre, a deux effets principaux, dont l'un est de vouloir en tout exceller au-dessus des autres; l'autre est de s'attribuer à soi-même sa propre excellence.

Quant au premier effet, on pourroit croire qu'il ne se trouve que dans les gens savants ou riches; et qu'il n'est guère dans le bas peuple, accoutumé au travail, à la pauvreté, et à la dépendance. Mais ceux qui regardent les choses de plus près voient que ce vice règne dans tous les états, jusqu'au plus bas. Il n'y a qu'à voir la peine qu'on a à réconcilier les esprits dans les conditions les plus viles, lorsqu'il s'élève des querelles, et des procès pour cause d'injures. On trouve les cœurs ulcérés jusqu'au fond, et disposés à pousser la vengeance, qui est le triomphe de l'orgueil, jusqu'à la dernière extrémité. Ceux qui voient tous les jours les emportements des paysans pour des bancs dans leurs paroisses, et qui les entendent porter leur ressentiment jusqu'à dire qu'ils n'iront plus à l'église si on ne les satisfait, sans écouter aucune raison, ni céder à aucune autorité, ne reconnoissent que trop dans ces âmes basses, la plaie de l'orgueil, et le même fond qui allume les guerres parmi les peuples, et pousse les ambitieux à tout remuer, pour se faire distinguer des autres. Il ne faut pas beaucoup étudier les dispositions de ceux qui dominant dans leurs paroisses, et qui s'y donnent une primauté et un ascendant sur leurs compagnons, pour reconnoître que l'orgueil et le désir d'exceller les transporte avec la même force et plus de brutalité que les autres hommes.

Et pour passer des âmes les plus grossières aux plus épurées, combien a-t-il fallu prendre de précautions pour empêcher dans les élections, même ecclésiastiques et religieuses, l'ambition, les cabales, les brigues, les secrètes sollicitations, les promesses et les pratiques les plus criminelles, les pactes simoniaques, et toutes les autres ordures trop connues en cette matière; sans qu'on se puisse vanter d'avoir peut-être fait autre chose que de couvrir ou pallier ces vices, loin de les avoir entièrement déracinés! Malheur donc, malheur à la terre infectée de tous côtés par le venin de l'orgueil!

Écoutons saint Paul, qui nous en remarque les fruits par ces paroles: « Les fruits de la chair, » dit-il<sup>1</sup>, et sous ce nom il comprend l'orgueil, « sont les inimitiés, les disputes, les jalousies, les colères, les querelles, » sous lesquelles il faut comprendre les guerres, « les dissensions, » les schismes, les hérésies, « les sectes, l'envie, les meurtres, » dont la vengeance, fille de l'orgueil, cause la plus grande partie, les médisances, où l'on enfonce jusqu'au vif une dent aussi venimeuse que celle des vipères dans la réputation, qui est une seconde vie du prochain: ces pestes du genre humain, qui couvrent toute la face de la terre,

1. Gal., v, 19.

« sont autant d'enfants » de l'orgueil, autant de branches sorties de cette racine empoisonnée.

Arrêtons-nous un moment sur chacun de ces vices, que saint Paul ne fait que nommer; et nous verrons combien s'étend l'empire de l'orgueil. On en voit les derniers excès dans les guerres, dans tout leur appareil sanguinaire, dans tous leurs funestes effets, c'est-à-dire, dans tous les ravages et dans toutes les désolations qu'elles causent dans le genre humain; puisque dans tout cela il ne s'agit souvent que d'assouvir le désir de domination et la gloire dont les premières têtes du genre humain sont enivrées. Les sectes et les hérésies font encore mieux voir cet esprit d'orgueil; puisque c'est là uniquement ce qui anime ceux qui, pour se faire un nom parmi les hommes, les arrachent à Dieu, à Jésus-Christ, à son Église, pour se faire des disciples qui portent le leur. Et si nous voulons entendre la malignité de l'orgueil dans des vices plus communs, il ne faut que s'attacher un moment à l'envie, et à sa fille la médisance, pour voir tous les hommes pleins de venin et de haine mutuelle, qui fait changer la langue en arme offensive, plus tranchante qu'une épée, et portant plus loin qu'une flèche; pour désoler tout ce qui se présente. Tout cela vient de ce que chacun, épris de soi-même, veut tout mettre à ses pieds, et s'établir une damnable supériorité, en dénigrant tout le genre humain. Voilà le premier effet de l'orgueil, et ce qu'il fait paroître au dehors.

Il entre dans toutes les passions, et donne aux autres concupiscences, plus grossières et plus charnelles, je ne sais quoi qui les pousse à l'extrémité. Voyez-moi cette femme dans sa superbe beauté, dans son ostentation, dans sa parure. Elle veut vaincre, elle veut être adorée comme une déesse du genre humain. Mais elle se rend premièrement elle-même cette adoration; elle est elle-même son idole : et c'est après s'être adorée et admirée elle-même, qu'elle veut tout soumettre à son empire. Jézabel, vaincue et prise, s'imagine encore désarmer son vainqueur, en se montrant par ses fenêtres avec son fard. Une Cléopâtre croit porter dans ses yeux et sur son visage de quoi abattre à ses pieds les conquérants; et accoutumée à de semblables victoires, elle ne trouve plus de secours que dans la mort, quand elles lui manquent. Tous les siècles portent de ces fameuses beautés, que le Sage nous décrit par ces paroles : Elle a renversé un nombre infini de gens percés de ses traits; toutes ses blessures sont mortelles, et les plus forts sont tombés sous ses coups : « Multos vulneratos dejecit, et fortissimi quique interfecti sunt ab eâ<sup>1</sup>. » Ainsi la gloire se mêle dans la concupiscence de la chair. Les hommes, comme les femmes, se piquent d'être vainqueurs. « C'est un opprobre parmi les Assyriens, si une femme se moque d'un homme en se sauvant de ses mains<sup>2</sup>. »

Quelle nation n'est pas assyrienne de ce côté-là? Où ne se glorifie-t-on pas de ces damnables victoires? Où ne célèbre-t-on pas ces insignes corrupteurs de la pudeur, qui font gloire de tendre des pièges si sûrs, que nulle vertu n'échappe à leurs mains impures? La gloire se

1. *Prov.* VII, 26. — 2. *Judith.* XII, 11



mêle donc dans les désirs sensuels; et on imagine une certaine excellence d'un côté à se faire désirer, et de l'autre à corrompre, ou, comme par l'Écriture, à humilier un sexe infirme.

CHAP. XVII. — *Foiblesse orgueilleuse d'un homme qui aime les louanges, comparée avec celle d'une femme qui veut se croire belle.*

Mon Dieu, que je considère un peu de temps sous vos yeux la foiblesse de l'orgueil, et la vaine délectation des louanges où il nous engage. Qu'est-ce, ô Seigneur, que la louange, sinon l'expression d'un bon jugement que les hommes font de nous? et si ce jugement et cette expression s'étendent beaucoup parmi les hommes, c'est ce qui s'appelle la gloire; c'est-à-dire une louange célèbre et publique. Mais, Seigneur, si ces louanges sont fausses ou injustes, quelle est mon erreur de m'y plaire tant! et si elles sont véritables, d'où me vient cette autre erreur de me délecter moins de la vérité que du témoignage que lui rendent les hommes? Est-ce que, me défiant de mon jugement, je veux être fortifié dans l'estime que j'ai de moi-même par le témoignage des autres, et, s'il se peut, de tout le genre humain? Quoi! la vérité m'est-elle si peu connue, que je veuille l'aller chercher dans l'opinion d'autrui? ou bien est-ce que connoissant trop mes faiblesses et mes défauts, dont ma conscience est le premier et inévitable témoin, j'aime mieux me voir, comme dans un miroir flatteur, dans le témoignage de ceux à qui je les cache avec tant de soin? Quelle foiblesse pareille!

Voyez cette femme amoureuse de sa fragile beauté, qui se fait à elle-même un miroir trompeur, où elle répare sa maigreur extrême, et rétablit ses traits effacés; ou qui fait peindre dans un tableau trompeur ce qu'elle n'est plus, et s'imagine reprendre ce que les ans lui ont ôté. Telle est donc la séduction, telle est la foiblesse de la louange, de la réputation, de la gloire. La gloire ordinairement n'est qu'un miroir, où l'on fait paroître le faux avec un certain éclat. Qu'est-ce que la gloire d'un César ou d'un Alexandre, de ces deux idoles du monde, que pas les hommes semblent encore s'efforcer de porter, par leur louange et leur admiration, au faite des choses humaines, qu'est-ce, dis-je, que leur gloire, si ce n'est un amas confus de fausses vertus et de vices éclatants, qui, soutenus par des actions pleines d'une vigueur mal entendue, puisqu'elle n'aboutissoit qu'à des injustices, ou, en tous cas, à des choses périssables, ont imposé au genre humain, et ont même ébloui les sages du monde, qui sont engagés dans de semblables erreurs, et transportés par de semblables passions? Vanité des vanités, et tout est vanité : et plus l'orgueil s'imagine avoir donné dans le solide, plus il est vain et trompeur.

Mais enfin mettons la louange avec la vertu et la vérité, comme elle y doit être naturellement; quelle erreur de ne pouvoir estimer la vertu sans la louange des hommes! La vertu est-elle si peu considérable par elle-même? Les yeux de Dieu, sont-ce si peu de chose pour un vertueux? Et qui donc les estimera, si les sages ne s'en contentent pas!



Et toutefois je vois un saint Augustin<sup>1</sup>, un si grand homme, un homme si humble, un homme si persuadé qu'on ne doit aimer la louange que comme un bien de celui qui loue, dont le bonheur est de connoître la vérité, et de faire justice à la vertu : je vois, dis-je, un si saint homme, qui s'examinant lui-même sous les yeux de Dieu, se tourmente, pour ainsi dire, à rechercher s'il n'aime point les louanges pour lui-même, plutôt que pour ceux qui les lui donnent; s'il ne veut point être aimé des hommes pour d'autre motif que pour celui de leur profiter; et en un mot, s'il n'est point plutôt un superbe qu'un vertueux : tant l'orgueil est un mal caché; tant il est inhérent à nos entrailles; tant l'appât en est subtil et imperceptible : et tant il est vrai que les humbles ont à craindre jusqu'à la mort, quelque mélange d'orgueil, quelque contagion d'un vice qu'on respire avec l'air du monde, et dont on porte en soi-même la racine

CHAP. XVIII. — *Un bel esprit, un philosophe.*

Parlons d'une autre espèce d'orgueil, c'est-à-dire d'une autre espèce de faiblesse. On en voit qui passent leur vie à tourner un vers, à arrondir une période; en un mot, à rendre agréables des choses, non-seulement inutiles, mais encore dangereuses, comme à chanter un amour feint ou agréable, et à remplir l'univers des folies de leur jeunesse égarée. Aveugles admirateurs de leurs ouvrages, ils ne peuvent souffrir ceux des autres; ils tâchent parmi les grands, dont ils flattent les erreurs et les faiblesses, de gagner des suffrages pour leurs vers. S'ils remportent, ou qu'ils s'imaginent remporter l'applaudissement du public, enflés de ce succès, ou vain ou imaginaire, ils apprennent à mettre leur félicité dans des voix confuses, dans un bruit qui se fait dans l'air, et prennent rang parmi ceux à qui le prophète adresse ce reproche : « Vous qui vous réjouissez dans le néant<sup>2</sup>. » Que si quelque critique vient à leurs oreilles; avec un dédain apparent, et une douleur véritable, ils se font justice à eux-mêmes : de peur de les affliger, il faut bien qu'une troupe d'amis flatteurs prononce pour eux, et les assure du public. Attentifs à son jugement, où le goût, c'est-à-dire ordinairement la fantaisie et l'humeur, a plus de part que la raison, ils ne songent pas à ce sévère jugement, où la vérité condamnera l'inutilité de leur vie, la vanité de leurs travaux, la bassesse de leurs flatteries, et à la fois le venin de leurs mordantes satires, ou de leurs épigrammes piquantes, plus que tout cela les douceurs et les agréments qu'ils auront versés sur le poison de leurs écrits, ennemis de la piété et de la pudeur. Si leur siècle ne leur paroît pas assez favorable à leurs folies, ils attendront la justice de la postérité, c'est-à-dire qu'ils trouveront beau et heureux d'être loués parmi les hommes pour des ouvrages que leur conscience aura condamnés avec Dieu même, et qui auront allumé autour d'eux un feu vengeur. O tromperie ! ô aveuglement ! ô vain triomphe de l'orgueil !

1. *Confess.*, lib. X, cap. xxxvii et seq. — 2. *Amos*, vi, 14.

Une autre espèce d'orgueilleux. Les philosophes condamnent ces vains écrits. Il n'y a rien en apparence de plus grave ni de plus vrai que le jugement qu'un Socrate, un Platon, d'autres philosophes, à leur exemple, portent des écrits des poètes. Ils n'ont, disent-ils, c'est le discours de Platon, aucun égard à la vérité : pourvu qu'ils disent des choses qui plaisent, ils sont contents : c'est pourquoi on trouvera dans leurs vers le pour et le contre; des sentences admirables pour la vertu, et contre elle : les vices y seront blâmés et loués également; et pourvu qu'ils le fassent en de beaux vers, leur ouvrage est accompli. On trouvera dans ce philosophe un recueil de vers d'Homère pour et contre la vérité et la vertu : le poète ne paroît pas se soucier de ce qu'on suivra; et pourvu qu'il arrache à son lecteur le témoignage que son oreille a été agréablement flattée, il croit avoir satisfait aux règles de son art : comme un peintre, qui sans se mettre en peine d'avoir peint des objets qui portent au vice, ou qui représentent la vertu, croit avoir accompli ce qu'on attend de son pinceau, lorsqu'il a parfaitement imité la nature. C'est pourquoi, ceci est encore le raisonnement de Platon, sous le nom de Socrate, lorsqu'on trouve dans les poètes de grandes et admirables sentences, on n'a qu'à approfondir, et à les faire raisonner dessus, on trouvera qu'ils ne les entendent pas. Pourquoi? dit ce philosophe; parce que songeant seulement à plaire, ils ne se sont mis en aucune peine de chercher la vérité.

Ainsi voit-on dans Virgile le vrai et le faux également étalés. Il trouve à propos de décrire dans son *Énéide* l'opinion de Platon sur la pensée et l'intelligence qui anime le monde; il le fera en vers magnifiques. S'il plait à sa verve poétique, et au feu qui en anime les mouvements, de décrire le concours d'atomes qui assemble fortuitement les premiers principes des terres, des mers, des airs et du feu, et d'en faire sortir l'univers, sans qu'on ait besoin, pour les arranger, du secours d'une main divine; il sera aussi bon épicurien dans une de ses églogues, que bon platonicien dans son poème héroïque. Il a contenté l'oreille; il a étalé le beau tour de son esprit, le beau son de ses vers, et la vivacité de ses expressions: c'est assez à la poésie; il ne croit pas que la vérité lui soit nécessaire.

Les poètes et les beaux esprits chrétiens prennent le même esprit : la religion n'entre non plus dans le dessein et dans la composition de leurs ouvrages que dans ceux des païens. Celui-là s'est mis dans l'esprit de blâmer les femmes; il ne se met point en peine s'il condamne le mariage, et s'il en éloigne ceux à qui il a été donné comme un remède : pourvu qu'avec de beaux vers, il sacrifie la pudeur des femmes à son humeur satirique, et qu'il fasse de belles peintures d'actions bien souvent très-laides, il est content. Un autre croira fort beau de mépriser l'homme dans ses vanités et ses airs; il plaidera contre lui la cause des bêtes, et attaquera en forme jusqu'à la raison, sans songer qu'il déprime l'image de Dieu, dont les restes sont encore si vivement empreints dans notre chute, et qui sont si heureusement renouvelés par notre régénération. Ces grandes vérités ne lui sont de rien; au contraire il les cache de dessein formé à ses lecteurs, parce qu'elles

romproient le cours de ses fausses et dangereuses plaisanteries; tant on s'éloigne de la vérité, quand on cultive les arts à qui la coutume et l'erreur ne donnent dans la pratique d'autre objet que le plaisir.

Un philosophe blâme ses arts, et les bannit de sa république avec des couronnes sur la tête et une branche de laurier dans sa main. Mais ce philosophe est-il lui-même plus sérieux, lui qui ayant connu Dieu, ne le connoît pas pour Dieu; qui n'ose annoncer au peuple la plus importante des vérités; qui adore avec lui des idoles et sacrifie la vérité à la coutume? Il en est de même des autres, qui, enflés de leur vaine philosophie, parce qu'ils seront ou physiciens, ou géomètres, ou astronomes, croiront exceller en tout, et soumettront à leur jugement les oracles que Dieu envoie au monde pour le redresser : la simplicité de l'Écriture causera un dégoût extrême à leur esprit préoccupé; et autant qu'ils sembleront s'approcher de Dieu par l'intelligence, autant s'en éloigneront-ils par leur orgueil : « *Quantum propinquaverunt intelligentiâ, tantum superbiâ recesserunt,* » dit saint Augustin <sup>1</sup>. Voilà ce que fait dans l'homme la philosophie, quand elle n'est pas soumise à la sagesse de Dieu; elle n'engendre que des superbes et des incrédules.

CHAP. XIX. — *De la gloire : merveilleuse manière dont Dieu punit l'orgueil, en lui donnant ce qu'il demande.*

Mon Dieu, que vous punissez d'une merveilleuse manière l'orgueil des hommes ! La gloire est le souverain bien qu'ils se proposent : et vous, Seigneur, comment les punissez-vous ? en leur ôtant cette gloire dont ils sont avides ? quelquefois ; car vous en êtes le maître, et vous la donnez ou l'ôtez comme il vous plaît, selon que vous tournez l'esprit des hommes. Mais pour montrer combien elle est, non-seulement vaine, mais encore trompeuse et malheureuse, vous la donnez très-souvent à ceux qui la demandent, et vous en faites leur supplice.

Que désiroit ce grand conquérant qui renversa le trône le plus auguste de l'Asie et de tout le monde, sinon de faire parler de lui, c'est-à-dire d'avoir une grande gloire parmi les hommes ? « Que de peine, » disoit-il, « il se faut donner, pour faire parler les Athéniens ? » Lui-même, il reconnoissoit la vanité de la gloire qu'il recherchoit avec tant d'ardeur ; mais il y étoit entraîné par une espèce de manie dont il n'étoit pas le maître. Et que fait Dieu pour le punir, sinon de le livrer à l'illusion de son cœur, et de lui donner cette gloire dont la soif le tourmentoit, avec encore plus d'abondance qu'il n'en pouvoit imaginer ? Ce ne sont pas seulement les Athéniens qui parlent de lui ; tout le monde est entré dans sa passion, et l'univers étonné lui a donné plus de gloire qu'il n'en avoit osé espérer. Son nom est grand en Orient comme en Occident, et les Barbares l'ont admiré comme les Grecs. Loin de refuser la gloire à son ambition, Dieu l'en a comblé ; il l'en a rassasié, pour ainsi parler, jusqu'à la gorge ; il l'en a enivré ; et il en a bu plus que sa tête n'étoit capable d'en porter. O Dieu, quel bien est celui

que vous prodiguez aux hommes que vous avez livrés à eux-mêmes, et que vous avez repoussés de votre royaume !

Et pour la gloire du bel esprit, qui peut espérer d'en avoir autant, et durant sa vie, et après sa mort, qu'un Homère, qu'un Théocrite, qu'un Anacréon, qu'un Cicéron, qu'un Horace, qu'un Virgile ? On leur a rendu des honneurs extraordinaires pendant qu'ils étoient au monde, et la postérité en a fait ses modèles et presque ses idoles. La folie de les louer a été poussée jusqu'à leur dresser des temples : ceux qui n'ont pas été jusque-là, n'ont pas laissé de les adorer à leur mode, comme des esprits divins et au-dessus de l'humanité. Et qu'avez-vous prononcé dans votre Évangile de cette gloire qu'ils ont reçue et reçoivent continuellement dans la bouche de tous les hommes ? « Je vous le dis en vérité, ils ont reçu leur récompense <sup>1</sup>. »

O vérité, ô justice, et sagesse éternelle, qui pesez tout dans votre balance, et donnez le prix à tout le bien : pour petit qu'il soit, vous avez préparé une récompense convenable à cette telle quelle industrie qui paroît dans les actions de ceux qu'on nomme héros, et dans les écrits de ceux qu'on nomme les grands auteurs ! Vous les avez récompensés et punis tout ensemble : vous les avez repus de vent : enflés par la gloire, vous les en avez, pour ainsi dire, crevés. Combien ces grands auteurs ont-ils donné la gêne à leur esprit, pour arranger leurs paroles, et composer leurs poèmes ! Celui-là, étonné lui-même du long et furieux travail de son *Énéide*, dont le but, après tout, étoit de flatter le peuple régnant et la famille régnante, avoue dans une lettre, qu'il s'est engagé dans cet ouvrage par une espèce de manie, « penè vitio men-  
« tis. » Leur conscience leur reprochoit qu'ils se donnoient beaucoup de peine pour rien, puisque ce n'étoit après tout que pour se faire louer.

Que d'étude, que d'application, que de curieuses recherches, que d'exactitude, que de savoir, que de philosophie, que d'esprit faut-il sacrifier à cette vanité ! Dieu la condamne, et à la fois il la contente, pour laisser aux hommes un monument éternel du mépris qu'il fait de cette gloire si désirée par des gens qui ne la connoissent pas ; il leur en donne plus qu'ils n'en veulent. Ainsi dit saint Augustin, ces conquérants, ces héros, ces idoles du monde trompé, en un mot ces grands hommes de toutes les sortes, tant renommés dans le genre humain, sont élevés au plus haut degré de réputation où l'on puisse parvenir parmi les hommes ; et vains ils ont reçu une récompense aussi vaine que leurs desseins : « Perceperunt mercedem suam, vani vanam<sup>2</sup>. »

CHAP. XX. — *Erreur encore plus grande de ceux qui tournent à leur propre gloire les œuvres qui appartiennent à la véritable vertu.*

Ce ne sont pas là toutefois ceux que la gloire trompe le plus. Plus vains encore et plus déçus par leur orgueil, sont ceux qui sacrifient à la gloire, non des choses vaines, mais les propres œuvres que la vertu

1. Matth. vi, 2. — 2. S. Aug. in Ps. cxviii, Serm. xii.



devoit produire : tels sont « ceux qui font leurs bonnes œuvres, pour être glorifiés des hommes : » qui « sonnent de la trompette devant eux-mêmes, quand ils font l'aumône : » qui « affectent de prier dans les coins des rues, et d'attrouper le monde autour d'eux : » qui « veulent rendre leurs jeûnes publics, et veulent les faire paroître dans la pâleur de leur visage<sup>1</sup>. »

Ceux qui, parmi les païens, ou parmi les Juifs, ou même, par le dernier des aveuglements, parmi les chrétiens, ont été justes, équitables, tempérants, cléments, pour se faire admirer des hommes, sont de ce rang. Et tous « ils ont reçu leur récompense ; » et ils sont beaucoup plus punis que ceux qui mettent la gloire dans des choses vaines. Car plus les œuvres qu'ils étalent sont solides par elles-mêmes, plus est-il indigne et injuste de les sacrifier à l'orgueil ; et de tenir la vertu si peu de chose, qu'on ne daigne la rechercher que pour en être loué par les hommes, comme si Dieu ne lui suffisoit pas.

CHAP. XXI. — *Ceux qui dans la pratique des vertus ne cherchent point la gloire du monde, mais se font eux-mêmes leur gloire, sont plus trompés que les autres.*

Mais, ô mon Dieu, ô éternelle vérité, qui illuminez tout homme venant au monde, vous me découvrez dans votre lumière une autre plus dangereuse séduction et déception de l'esprit humain, dans ceux qui, s'élevant, à ce qui leur semble, au-dessus des louanges humaines, s'admirent eux-mêmes en secret, se font eux-mêmes leur dieu et leur idole, en se repaissant de l'idée de leur vertu, qu'ils regardent comme le fruit de leur propre travail, et qu'ils croient, en un mot, se donner eux-mêmes !

Tels étoient ceux qui disoient parmi les païens : « Que Dieu me donne la beauté et les richesses ; pour moi je me donnerai la vertu et un esprit équitable et toujours égal ; » et qui par là même s'élevoient en quelque façon au-dessus de leur Dieu, « parce qu'il étoit » disoient-ils, « sage et vertueux par sa nature ; et qu'ils l'étoient eux, par leur industrie. » Et ils croyoient, dans cette pensée, se mettre au-dessus des hommes et de leurs louanges : comme si eux-mêmes qui se louoient et s'admiroient en cette sorte, étoient autre chose que des hommes ; et les louanges qu'ils se donnoient secrètement autre chose que des louanges humaines ; ou que tout cela fût autre chose que de servir la créature plutôt que le Créateur ; puisque eux-mêmes bien certainement ils étoient des créatures, et des créatures d'autant plus foibles, et d'autant plus livrées à l'orgueil, que leur orgueil paroissoit plus indépendant et plus épuré ; lorsque affranchis, s'ils l'étoient, du joug de la dépendance des opinions et des louanges des autres, ils faisoient leur félicité et l'objet unique de leur admiration, d'eux-mêmes, et de leurs vertus, qu'ils regardoient comme leur ouvrage, et en même temps comme le plus bel ouvrage de la raison.

1. Matth. XXIII, 5 ; VI, 2, 5, 16.



O Dieu ! qu'ils étoient superbes, et que leur orgueil étoit grossier, encore qu'ils prissent un tour apparemment plus délicat, pour se reposer en eux-mêmes ! O qu'ils étoient pleins de faste et de jalousie, qu'ils étoient dédaigneux, et qu'ils méprisoient les autres hommes ! Ils ne faisoient en effet que de les plaindre, comme des aveugles, et de réprouver leur erreur, réservant toute leur admiration pour eux-mêmes.

Il étoit ce pharisien, qui disoit à Dieu dans sa prière : « Je ne suis pas comme le reste des hommes qui sont ravisseurs, injustes, impudiques, tel qu'est aussi ce publicain<sup>1</sup> » S'il appliquoit à cet homme particulier son mépris universel pour le genre humain, c'est parce qu'il le trouva le premier devant ses yeux, et il en eût fait autant à tout autre qui se seroit présenté de même ; et ce dédain étoit l'effet de l'aveugle admiration dont il étoit plein pour lui-même. Il est vrai qu'en apparence il attribuoit à Dieu les vertus dont il se croyoit revêtu ; puisqu'en se mettant au-dessus du reste des hommes, il disoit à Dieu : « Je vous en rends grâces<sup>2</sup>, » et sembloit le reconnoître comme l'auteur de tout le bien qu'il louoit en lui-même. Mais s'il eût été de ceux qui disent sincèrement avec David : « Mon âme sera louée dans le Seigneur<sup>3</sup> » non content de lui rendre grâces, il auroit connu son besoin, et lui auroit fait quelque demande ; il ne se seroit pas regardé comme un vertueux parfait, qui n'a pas besoin de se corriger d'aucun défaut, mais seulement de remercier de ses vertus ; enfin il n'auroit pas cru que Dieu le regardât seul et l'honorât seul de ses dons.

Quand donc il disoit à Dieu : « Je vous rends grâces, » c'étoit dans sa bouche une formule de prier, plutôt qu'une humilité sincère dans son cœur : et qui eût pénétré le dedans de ce cœur tout à lui-même, y eût trouvé qu'en rendant grâces à Dieu de ses vertus, dans un fond plus intérieur il se rendoit grâces à lui-même de s'être attiré le don de Dieu, et de s'être rendu digne qu'il arrêât ses yeux sur lui. Par où il retomboit nécessairement dans cette malédiction du prophète : « Maudit l'homme qui espère en l'homme, et qui se fait un bras de chair<sup>4</sup> ; » puisque lui-même, qui se confioit en lui-même, étoit un homme de chair, c'est-à-dire un homme foible, qui mettoit sa confiance en lui-même, en lui-même sa force et sa vertu. Et son erreur est, poursuit le prophète, de retirer son cœur de Dieu, pour l'occuper de soi-même et de sa vertu : « Maledictus homo qui confidit in homine, et ponit carnem brachium suum, et à Domino recedit cor ejus. »

CHAP. XXII. — *Si le chrétien, bien instruit des maximes de la foi, peut craindre de tomber dans cette espèce d'orgueil.*

Tels étoient les pharisiens, et telle étoit leur justice, pleine d'elle-même et de son propre mérite. Ils se regardoient comme les seuls dignes du don de Dieu ; et de même que s'ils étoient d'une autre nature, ou formés d'une autre masse, et d'une autre boue que le reste des humains, ils les excluoiert de sa grâce, ne pouvant souffrir qu'on annon-

1. Luc. XVIII, 11. — 2. Ibid. — 3. Ps. XXXIII, 3. — 4. Jer., XVII, 5.

çât l'Évangile aux gentils, ni qu'on louât d'autres hommes qu'eux. C'est là donc cette fausse et abominable justice, qui est détestée par saint Paul en tant d'endroits : et une telle justice, si clairement réprouvée dans l'Évangile, ne devoit point trouver de place parmi les chrétiens.

Mais les hommes corrompent tout, et abusent du christianisme, comme du reste des dons de Dieu. Il s'est trouvé des hérétiques, tels qu'étoient les pélagiens, qui ont cru se devoir à eux-mêmes tout leur salut; et il s'en est trouvé d'autres, qui, en ne s'en attribuant qu'une partie, ont cru avoir toute l'humilité nécessaire au christianisme, et rendre à Dieu toute la gloire qui lui étoit due.

Mais les véritables chrétiens, tel qu'étoit un saint Cyprien, tant loué par saint Augustin, pour cette sentence, ont dit qu'il « falloit donner, non une partie du salut, mais le tout à Dieu; et ne nous glorifier jamais de rien, parce que rien n'étoit à nous <sup>1</sup>. » Et ils l'avoient pris de saint Paul, dont toute la doctrine aboutit à conclure, non que celui qui se glorifie se puisse glorifier, du moins en partie, en lui-même; mais qu'il ne doit nullement se glorifier en lui-même, mais en Dieu, c'est-à-dire, uniquement en lui.

CHAP. XXIII. — *Comment il arrive aux chrétiens de se glorifier en eux-mêmes.*

Telle est donc la justice chrétienne, opposée à la justice judaïque et pharisaïque, que saint Paul appelle « la propre justice <sup>2</sup>, » c'est-à-dire, celle qu'on trouve en soi-même, et non pas en Dieu. On tombe dans cette fausse justice, ou par une erreur expresse, lorsqu'on croit avoir quelque chose, pour peu que ce soit, ne fût-ce qu'une petite « pensée, » et le moindre de tous les désirs, « de soi-même, comme de soi-même <sup>3</sup>, » contre la doctrine de saint Paul; ou sans erreur dans l'esprit, par une certaine attache ou complaisance du cœur. Car comme, après Dieu, il n'y a rien de plus beau ni de plus semblable à Dieu que la créature raisonnable, sanctifiée par sa grâce, soumise à sa grâce, pleine de ses dons, vivante selon la raison et selon Dieu, usant bien de son libre arbitre; une âme qui voit ou croit voir cette beauté en elle-même, qui sent qu'elle fait le bien, et s'y attache par un amour sincère, autant qu'elle peut, touchée d'un si beau spectacle, s'y arrête et regarde un si grand bien, plutôt comme étant en soi, que comme venant de Dieu. Ce qui fait qu'insensiblement elle oublie que Dieu en est le principe, et se l'attribue à soi-même par un sentiment d'autant plus vraisemblable, qu'en effet elle y concourt par son libre arbitre.

C'est par son libre arbitre qu'elle croit, qu'elle espère, qu'elle aime, qu'elle consent à la grâce, qu'elle la demande : ainsi, comme ce bien qu'elle fait lui est propre en quelque façon, elle se l'approprie et se

1. S. Cypr. *Test. adversus Judæos ad Quirin.*, lib III, cap. iv, edit. Baluz, p. 305; S. Aug. *Contrà duas Ep. Pelag.*, lib. IV, cap. x.

2. Rom. x, 3. — 3. II Cor., III, 5.

l'attribue, sans songer que tous les bons mouvements du libre arbitre sont prévenus, préparés, dirigés, excités, conservés par une opération propre et spéciale de Dieu, qui nous fait faire, de la manière qu'il sait, tout le bien que nous faisons; et nous donne le bon usage de notre propre liberté, qu'il a faite, et dont il opère encore le bon exercice; en sorte qu'il n'y a rien de ce qui dépend le plus de nous, qu'il ne faille demander à Dieu et lui en rendre grâces.

L'âme oublie cela par un fonds d'attache qu'elle a à elle-même, par la pente qu'elle a de s'attribuer et s'approprier tout le bien qu'elle a, encore qu'il lui vienne de Dieu, et aime mieux s'occuper d'elle-même qui le possède, que de Dieu qui le donne : ou si elle l'attribue à Dieu, c'est à la manière de ce pharisien, qui dit à Dieu : « Je vous rends grâces, » et qui s'attribue à soi-même de rendre grâces : ou si elle surpasse ce pharisien, qui se contente de rendre grâces, sans rien demander, et qu'elle demande à Dieu son secours : elle s'attribue encore cela même, et s'en glorifie : ou si elle cesse de s'en glorifier, elle se glorifie de cela même, et fait renaître l'orgueil, par la pensée qu'elle a de l'avoir vaincu.

O malheur de l'homme, où ce qu'il y a de plus épuré, de plus sublime, de plus vrai dans la vertu, devient naturellement la pâture de l'orgueil ! Et à cela quel remède, puisque encore on se glorifie du remède même ? En un mot, on se glorifie de tout : puisque même on se glorifie de la connoissance qu'on a de son indigence et de son néant; et que les retours sur soi-même se multiplient jusqu'à l'infini.

Mais c'est peut-être que c'est là un petit défaut ? Non ; c'est la plus grande de toutes les fautes, et il n'y a rien de si vrai que cette parole de saint Fulgence, dans la lettre à Théodore<sup>1</sup> : « C'est à l'homme un orgueil détestable, quand il fait ce que Dieu condamne dans les hommes ; mais c'est encore un orgueil plus détestable, lorsque les hommes s'attribuent ce que Dieu leur donne, c'est-à-dire la vertu et la grâce. Car plus ce don est excellent, plus est grande la perversité de l'ôter à Dieu pour se le donner à soi-même, et plus injuste est l'ingratitude de méconnoître l'auteur d'un si grand bien. »

C'est donc la plus grande peste, et en même temps la plus grande tentation de la vie humaine, que cet orgueil de la vie, que saint Jean nous fait détester. C'est pourquoi il nous le rapporte après les deux autres, comme le comble de tous les maux et le dernier degré du mal. « Mes petits enfants, nous dit-il, n'aimez pas le monde, ni tout ce qui est dans le monde, parce que tout y est concupiscence de la chair ; » c'est ce qui présente le premier et ce qui fait le premier degré de notre chute, ou « concupiscence des yeux, » curiosité ou ostentation, qui est comme le second pas que vous faites dans le mal, ou « orgueil de la vie, » qui est l'abîme des abîmes, et le mal dont toute la vie et tous ses actes sont infectés radicalement et dans le fond.

1. *Epist.* vi, cap. viii, n. 11 ; edit 1684. p. 189.

CHAP. XXIV. — *Qui a inspiré à l'homme cette pente prodigieuse à s'attribuer tout le bien qu'il a de Dieu?*

Mon Dieu, quel est le principe de cette attache prodigieuse que nous avons à nous-mêmes, et qui nous l'a inspirée? Qui nous a, dis-je, inspiré cette aveugle et malheureuse inclination, cette pitoyable facilité d'attribuer à nos propres forces et à nos propres efforts, en un mot à nous-mêmes, tout le bien qui est en nous par votre libéralité? Ne sommes-nous pas assez néant pour être capables d'entendre du moins que nous sommes un néant, et que nous n'avons rien qui ne soit de vous? Et d'où vient que la chose la plus difficile à ce néant, c'est de dire véritablement : Je suis un néant, je ne suis rien? En voici la cause première.

Parmi toutes les créatures, Dieu, dès l'origine et avant toute autre nature, Dieu en avoit fait une qui devoit être la plus belle et la plus parfaite de toutes : c'étoit la nature angélique; et, dans une nature si parfaite, il s'étoit comme délecté à faire un ange plus excellent, plus beau, plus parfait que tous les autres, en sorte que sous Dieu et après Dieu l'univers ne devoit rien voir de si parfait ni de si beau. Mais tout ce qui est tiré du néant peut succomber au péché. Une si belle intelligence se plut trop à considérer qu'elle étoit belle. Elle n'étoit pas, comme l'homme, attaché à un corps; de sorte que n'ayant point à tomber plus bas qu'elle-même, par l'inclination des biens corporels, toute sa force se réunit tellement à s'admirer elle-même et à aimer sa propre excellence, qu'elle ne put aimer autre chose.

Vraiment toute créature n'est rien, et quiconque s'aime soi-même et sa propre perfection, excepté Dieu, qui est seul parfait, se dégrade, en pensant s'élever. Que servirent à ce bel ange tant de lumières, dont son entendement étoit orné? « Il ne demeura pas dans la vérité<sup>1</sup>, » où il avoit été créé. C'est ce qu'a prononcé la vérité même. Que veut dire cette parole : « Il ne demeura pas dans la vérité? » Est-ce qu'il tomba dans l'erreur ou dans l'ignorance? Point du tout, il connoît encore la vérité dans sa chute même; et, comme dit l'apôtre saint Jacques, « lui et ses anges la croient, et en tremblent<sup>2</sup>. » Ainsi, ne demeurer pas dans la vérité fut à cet ange superbe la vouloir plutôt regarder en soi-même qu'en Dieu et la perdre, en cessant d'en faire sa règle et de l'aimer, comme elle veut et doit être aimée, c'est-à-dire comme la maîtresse et la souveraine de tous les esprits.

Ange malheureux, qui êtes comparé, à cause de vos lumières, à l'étoile du matin, « comment êtes-vous tombé du ciel? » dit Isaïe<sup>3</sup>. Et Ezéchiel<sup>4</sup> : « Vous étiez le sceau de la ressemblance; » nulle créature n'étoit plus semblable à Dieu que vous, « Vous étiez plein de sa sagesse et parfait dans votre beauté; créé dans les délices du paradis de votre Dieu, vous étiez orné, » comme d'autant « de pierres pré-

1. Joan. VIII, 44. — 2. Jac. II, 19. — 3. Is. XIV, 12.

4. Ezech. XXVIII, 12, 14 et 15.



cieuses, » de toutes les plus belles connoissances : « l'or » précieux de la charité « vous avoit été donné, » et, dès votre création, vous aviez été préparé à la recevoir. « Vous étiez parfait dans vos voies dès le jour de votre origine, jusqu'à ce que l'iniquité s'est trouvée en vous. » Et quelle est cette iniquité, sinon de vous trop regarder vous-même et de faire votre piège de votre propre excellence ?

Une intelligence si lumineuse, qui perçoit tout d'un seul regard, avoit aussi une force dans sa volonté, qui, dès sa première détermination, fixoit ses résolutions et les rendoit immuables ; qui étoit l'un des plus beaux traits, et peut-être le plus parfait de la divine ressemblance. Mais pendant qu'il l'admire trop, et qu'il en est trop épris, il pêche, et en même temps il se rend inflexible dans le mal ; et sa force, que Dieu abandonne à elle-même, le perd à jamais.

Malheur, malheur encore une fois, et cent fois malheur à la créature qui ne veut pas se voir en Dieu, et, se fixant en elle-même, se sépare de la source de son être, qui l'est aussi par conséquent de sa perfection et de son bonheur ! Ce superbe, qui s'étoit fait son dieu à lui-même, mit la révolte dans le ciel, et Michel, qui se trouva à la tête de l'ordre où la rébellion faisoit le plus de ravage, s'écria : « Qui est comme Dieu ? » D'où lui vient le nom de Michel, Michel, c'est-à-dire qui est comme Dieu ? comme s'il eût dit : Quel est celui-ci qui nous veut paroître comme un autre Dieu, et qui a dit dans son orgueil : « Je m'élèverai jusqu'aux cieux ; » je dominerai tous les esprits, et « j'exalterai mon trône par-dessus les astres de Dieu ; je monterai sur les nuées les plus hautes, » dont Dieu fait son char, « et je serai semblable au Très-Haut<sup>1</sup>. » Qui est donc ce nouveau Dieu, qui se veut ainsi élever au-dessus de nous ? Mais il n'y a qu'un seul Dieu ; rallions-nous tous à le suivre ; disons tous ensemble : « Qui est comme Dieu ? » car voyez ce que devient tout à coup ce faux Dieu, qui se vouloit faire adorer. Dieu l'a frappé, et il tombe avec les anges ses imitateurs. Toi qui t'élevois au plus haut du ciel, « tu es précipité dans les enfers, dans les cachots les plus profonds : « In infernum detraheris, in profundum lacu<sup>2</sup>. » Dans sa chute il conserve tout son orgueil, parce que son orgueil doit être son supplice. N'ayant pu gagner tous les anges, pour étendre le plus qu'il pouvoit ce règne d'orgueil, dont il est le malheureux fondateur, il attaque l'homme que « Dieu avoit mis au-dessous des anges, mais seulement un peu au-dessous, » parce que c'étoit après eux la créature la plus excellente, une créature où l'image de Dieu reluisoit comme dans les anges mêmes, quoique dans un degré un peu inférieur : « Minuisti eum paulo minus ab angelis<sup>3</sup>. »

Cet ange, devenu rebelle, devenu satan, devenu le diable, vient donc à l'homme dans le paradis, où Dieu l'avoit fait heureux et saint. Chaque chose qui en touche une autre la pousse par l'endroit par où elle est elle-même le plus en mouvement. Le mouvement par lequel ce mauvais ange est entraîné, c'est l'orgueil, et jamais il n'y en eut ni

1. *Is.* XIV, 13, 14. — 2. *Ibid.*, 15. — 3. *Ps.* VIII, 6.



il ne peut y en avoir de plus violent ni de plus rapide que le sien. Il pousse donc l'homme par l'endroit par où il étoit tombé lui-même, et l'impression qu'il lui communique est celle qui étoit en lui la plus naissante, c'est-à-dire celle de l'orgueil : « Unde cecidit, inde dejecit <sup>1</sup>. » L'homme se trouvoit trop foible pour y résister, et l'empire de l'orgueil, qui avoit commencé dans le ciel par un seul coup, s'éten dit sur toute la terre.

CHAP. XXV. — *Séduction du démon; chute de nos premiers parents; naissance des trois concupiscences, dont la dominante est l'orgueil.*

Mon Dieu, je repasserai dans mon esprit l'histoire trop véritable de ma chute, dans celui en qui j'étois avec tous les hommes, en qui j'ai été tenté, en qui j'ai été vaincu, de qui j'ai tiré en naissant toute la foiblesse et toute la corruption que je sens. Malheureux fruit du péché où je suis né, preuve incontestable et irréprochable témoin de ma misère! O Dieu! j'ai écouté, dans ma mère Ève, le tentateur, qui lui disoit par la bouche du serpent <sup>2</sup> : « Pourquoi Dieu vous a-t-il commandé de ne point manger » du fruit de cet arbre? Ce n'est qu'une question; ce n'est qu'un doute qu'il veut introduire dans notre esprit : « Pourquoi Dieu vous a-t-il commandé? » Mais qui est capable d'écouter une question contre Dieu, et de se laisser ébranler par le moindre doute, est capable d'avalier tout le poison

Ève lui répondit la vérité : « Dieu a mis tous les autres fruits en notre puissance; il n'y a que l'arbre qui est au milieu de ce jardin de délices, dont il nous a commandé de ne manger point le fruit, et même de ne le point toucher, de peur que nous ne mourions <sup>3</sup>. » Elle répondit la vérité; mais le premier mal fut de répondre, car il n'y a point de « pourquoi » à écouter contre Dieu, et tout ce qui met en doute la souveraine raison et la souveraine sagesse devoit dès là nous être en horreur. Le tentateur, s'étant donc fait écouter, passe du doute à la décision : « Vous ne mourrez point, dit-il <sup>4</sup>; mais Dieu sait qu'au jour que vous mangerez de ce fruit vos yeux seront ouverts, et vous serez comme des dieux, sachant le bien et le mal. Vos yeux seront ouverts; » vous vous verrez vous-mêmes en vous-mêmes; et, au lieu de vous voir toujours en Dieu, vous aurez vous-mêmes une excellence divine; et, tout à coup devenus comme des dieux, vous saurez par vous-mêmes le bien et le mal, et tout ce qui peut vous faire bons ou mauvais, heureux ou malheureux. Vous en aurez la clef, vous y entrerez par vous-mêmes; vous serez parfaitement libres et dans une sorte d'indépendance.

Le père de mensonge, pour se faire écouter, enveloppoit ici le vrai avec le faux; car il est vrai que, en se soulevant contre Dieu et se faisant un dieu soi-même, on devient comme indépendant de la loi de Dieu. On connoît d'une certaine façon le bien, en le perdant; on con-

1. S. Aug., *Serm.* CLXIV, n. 8., t. V, col. 788. — 2. *Gen.*, III, 1.

3. *Ibid.*, 2, 3. — 4. *Ibid.* 4.

noît le mal qu'on n'auroit jamais éprouvé; on a les yeux ouverts, pour voir son malheur, et un désordre en soi-même qu'on n'auroit jamais vu sans cela, comme il arriva à Adam et à Ève aussitôt qu'ils eurent désobéi : « leurs yeux furent ouverts, dit le texte sacré<sup>1</sup>, et ils virent qu'ils étoient nus; » et leur nudité commença à les confondre. Et dans tout cela il s'éleva dans leur cœur une certaine attention à eux-mêmes qui ne leur étoit pas permise, un arrêt à leur propre volonté, un amour de leur propre excellence, et de tout cela un secret plaisir de se goûter eux-mêmes avant que de goûter le fruit défendu, et de se plaire en eux-mêmes et en leur propre perfection, que jusqu'alors innocents et simples ils n'avoient vue qu'en Dieu seul.

Cela commença par Ève, que le démon avoit attaquée la première, comme la plus foible, mais il lui parla pour les deux : « Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu? Cur præcepit vobis Deus? Vous ne mourrez point; vous saurez : Nequaquam moriemini; scientes<sup>2</sup>; » en nombre pluriel. Ève porta en effet à son mari toute la tentation du malin, qui l'avoit séduite; elle commença par considérer ce fruit défendu, qu'apparemment elle n'avoit encore osé regarder par respect pour l'ordre de Dieu : elle vit qu'il étoit bon à manger, beau à voir, et promettant par la seule vue un goût agréable. Elle se promit, en le mangeant, un nouveau plaisir, qui manquoit encore à ses sens. Elle en mangea, et en donna à manger à son mari, qui, le prenant de sa main avec les mêmes sentiments qui l'avoient séduite, mit le comble à notre malheur, et fut à toute sa postérité une source éternelle de péché et de mort.

Comprenons donc tous les degrés de notre perte. Dans une si grande félicité, dans une si grande facilité de ne pécher pas, n'y ayant dans le corps nulle foiblesse, nulle révolte dans les sens, nulle sorte de concupiscence dans l'esprit, l'homme n'étoit accessible au mal que par la complaisance pour soi-même, par l'amour de sa propre excellence, et, en un mot, par l'orgueil. C'est donc par là qu'on le tente; obliquement on lui montre Dieu comme jaloux de son bien : « Pourquoi le Seigneur vous commande-t-il de ne point toucher à ce fruit? C'est qu'il sait qu'en le mangeant » vous éprouverez un bonheur qu'il vous envie : « Vous serez comme des dieux; » et vous aurez par vous-mêmes la science du bien et du mal, qui est un attribut divin.

C'étoit donc alors qu'il falloit dire, comme avoit fait saint Michel : « Qui est comme Dieu? » Qui, comme lui, doit se plaire dans sa propre volonté? être par lui-même parfait et heureux? savoir tout, et n'être guidé dans tous ses desseins que de sa propre lumière? L'homme, à l'exemple de l'ange rebelle, et par son instigation, se laissa prendre à ce vain éclat; et dès là l'amour de soi-même et de sa propre grandeur pénétra tout le genre humain, s'enfonça dans notre sein, pour se produire à toute occasion et infecter toute notre vie, et fit en nous une empreinte et une plaie si profonde, qu'elle ne se peut jamais ni effacer ni guérir entièrement, tant que nous vivons sur

1. *Gen.*, III, 7. — 2. *Ibid.*, I, 4, 5.

la terre. Et ce fut l'effet de ces paroles : « Vous serez comme des dieux. »

Les mêmes paroles portèrent encore une curiosité infinie au fond de nos cœurs; car étant le propre de Dieu de tout savoir, en nous flattant de la pensée d'être une espèce de divinité, le tentateur ajouta à cette promesse la science du bien et du mal, e'est-à-dire toute science, et enveloppa sous ce nom les sciences bonnes et mauvaises, et tout ce qui pouvoit repaître l'esprit par sa nouveauté, par sa singularité, par son éclat.

Ce qui vint après tout cela fut l'amour du plaisir des sens; en voyant avec agrément le fruit défendu, en le voyant d'abord par les yeux, et prévenant par son appétit son goût délectable, l'amour du plaisir est entré, et nos premiers parents nous l'ont inspiré jusque dans la moelle des os. Hélas! hélas! le plaisir des sens se fit bientôt sentir par tout le corps; ce ne fut point seulement le fruit défendu qui plut aux yeux et au goût; Adam et Ève se furent l'un à l'autre une tentation plus dangereuse que toutes les autres sensibles; il fallut cacher tout ce qu'on sentoit de désordre.

CHAP. XXVI. — *La vérité de cette histoire trop constante par ses effets.*

Les esprits superbes, qui dédaignent la simplicité de l'Écriture, et se perdent dans sa profondeur, traitent cette histoire de vaine, et presque de puérite. Un serpent qui parle, un arbre d'où l'on espère la science du bien et du mal, les yeux ouverts tout à coup, en mangeant son fruit, la perte du genre humain attachée à une action si peu importante, quelle fable moins croyable trouve-t-on dans les poètes? C'est ainsi que parlent les impies. Et la sagesse éternelle, si on la consulte, répond au contraire : Pourquoi Dieu n'auroit-il pas défendu quelque chose à l'homme, pour lui faire mieux sentir qu'il avoit un souverain? Mais n'étoit-il pas de la félicité de l'état où Dieu l'avoit mis, que le commandement qu'il lui feroit fût facile?

Qu'y avoit-il de plus doux, dans une si grande abondance de toute sorte de fruits, que de n'en réserver qu'un seul? Quel inconvénient que Dieu, qui avoit fait l'homme composé de corps et d'âme, attachât aux objets sensibles des grâces intellectuelles, et fit de l'arbre interdit une espèce de sacrement de la science du bien et du mal? Qui sait si ce n'étoit pas le dessein de sa sagesse de faire un jour goûter ce fruit à nos premiers parents, et de leur en donner la jouissance, après avoir, durant quelque temps, éprouvé leur fidélité? Quoi qu'il en soit, étoit-il indigne de Dieu de les mettre à cette épreuve, et de leur laisser attendre de sa seule bonté la connoissance si désirée du bien et du mal?

Pour ce qui étoit du serpent, vouloit-on qu'Ève en eût horreur, comme nous avons à présent, dans un temps où tous les animaux étoient obéissants à l'homme, sans qu'aucun lui pût nuire, ni par conséquent l'effrayer? Mais pourquoi, sans imaginer que les bêtes

eussent un langage, Ève n'auroit-elle pas cru que Dieu, des mains de qui elle sortoit, et dont la toute-puissance lui étoit sensible par la création de tant de choses merveilleuses, n'eût pas fait d'autres créatures intelligentes que l'homme, ou que ces créatures lui apparussent, et se rendissent sensibles, sous la forme des animaux? Dieu même, qui avoit fait les sens, prenoit bien, pour rendre heureux l'homme tout entier, une figure sensible, qui ne nous est pas exprimée. On entendoit sa voix, on l'entendoit comme marcher et s'avancer vers Adam dans le paradis. Pourquoi donc les autres esprits, différents de celui de l'homme, ne se seroient-ils pas montrés à ses yeux sous les figures que Dieu permettroit? Le serpent alors innocent, mais qui devoit dans la suite devenir si odieux comme si nuisible à notre nature, devoit servir en son temps à nous rendre la séduction du démon plus odieuse; et les autres qualités de cet animal étoient propres à nous figurer le juste supplice de cet esprit arrogant, atterré par la main de Dieu, et devenu si rampant par son orgueil.

Voilà une partie des mystères que contient l'Écriture sainte dans sa merveilleuse et profonde brièveté. Mais, sans tous ces raisonnements, l'histoire de notre perte ne nous est devenue que trop sensible et trop croyable par les effets que nous en sentons. Est-ce Dieu qui nous avoit faits aussi superbes, aussi curieux, aussi sensuels, en un mot, aussi corrompus en toutes manières que nous le sommes?

Mon Dieu, n'entends-je pas encore tous les jours le sifflement du serpent, quand j'hésite si je suivrai votre volonté ou mes appétits? N'est-ce pas lui qui me dit secrètement : « Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu? » quand je m'admire moi-même, dès que je sens en moi la moindre lumière ou le moindre commencement de vertu, et que je m'y attache plus qu'à Dieu même qui me l'a donné, jusqu'à ne pouvoir en arracher ni mes regards ni ma complaisance, et jusque même à ne pouvoir pas retenir mon cœur, qui se l'attribue, comme si j'étois moi-même à moi-même ma règle, mon Dieu et la cause de mon bonheur?

N'est-ce pas ce serpent qui me dit encore : « Vous serez comme des dieux. » Toutes les adresses par lesquelles il m'insinue l'orgueil, ne sont-ce pas autant d'effets de sa subtilité et autant de marques de ses replis tortueux? Mais quelle source de curiosité ne m'ouvre-t-il pas dans le sein, en me promettant de m'ouvrir les yeux et de me faire trouver, dans le fruit qu'il me montre, la science du bien et du mal? Et lorsqu'à la moindre atteinte du plaisir des sens je me sens si foible, et que mes résolutions, que je croyois si fermes dans l'amour de Dieu, tout d'un coup se perdent en l'air, sans que ma raison impuissante puisse tenir un moment contre cet attrait. Hélas! qu'est-ce autre chose que le serpent qui me montre ce fruit décevant? Je ne le vois encore que de loin, et déjà mes yeux en sont épris. Si je le touche, quel plaisir trompeur ne se coule pas dans mes veines! Et combien serai-je perdu si je le mange! Qu'y a-t-il donc de si incroyable que l'homme ait péri dans son origine par ce qui me rend encore si malade, ou plutôt par ce qui me montre que je suis vraiment mort par le péché?



CHAP. XXVII. — *Saint Jean explique toute la corruption originelle dans les trois concupiscences.*

Ainsi il est manifeste que saint Jean, en nous expliquant la triple concupiscence, celle de la chair et des sens, celle des yeux et de la curiosité, et enfin celle de l'orgueil, est remonté à l'origine de notre corruption, dans laquelle nous avons vu cette triple concupiscence, et dans la tentation du démon et dans le consentement du premier homme. Qu'a prétendu le démon, que de me rendre superbe comme lui, savant et curieux comme lui, et à la fin sensuel, ce qu'il n'étoit pas, parce qu'il n'avoit point de corps, mais ce qu'il nous a fait être, en ravilissant notre esprit jusqu'à le rendre esclave du corps, pour y effacer d'autant plus l'image de Dieu, qu'il tomberoit par ce moyen dans une bassesse et abjection plus extrême?

Voilà les trois concupiscences. Saint Jean les rapporte dans un autre ordre qu'elles ne paroissent dans l'histoire de la tentation que nous venons de voir, parce que, dans cette histoire primitive, le Saint-Esprit a voulu tracer tout l'ordre de notre chute. Il falloit que la tentation commençât à inspirer l'orgueil, d'où sortit la curiosité, qui est mère, comme on a vu, de l'ostentation, afin que notre chute se terminât enfin, comme à l'endroit le plus bas, dans la corruption de la chair. Comme c'étoit par ces degrés que nous étions tombés, Moïse, qui nous a d'abord regardés comme étant encore debout dans la rectitude de notre première institution, a voulu marquer nos maux comme ils sont venus. Mais saint Jean, qui nous trouve déjà perdus, remonte de degré en degré, par la concupiscence de la chair et par la curiosité de l'esprit, au premier principe et au comble de tout le mal, qui est l'orgueil de la vie.

Qui pourroit dire quelle complication, quelle infinie diversité de maux sont sortis de ces trois concupiscences? On craint, on espère, on désespère, on entreprend, on avance, on recule suivant les désirs, c'est-à-dire suivant les concupiscences dont on est prévenu; on n'en vie, on n'ôte aux autres que le bien qu'on désire pour soi-même : on n'est ennemi de personne, qu'autant qu'on en est contrarié; on n'est injuste, ravisseur, violent, traître, lâche, trompeur, flatteur, que selon les diverses vues que nous donnent nos concupiscences; on ne veut ôter du monde que ceux qui s'y opposent ou qui y nuisent en quelque manière que ce soit, ou de dessein ou sans dessein : on ne veut avoir de puissance, ni de crédit, ni de biens que pour contenter ses désirs; on veut ne se rendre redoutable que pour effrayer ceux qui nous pourroient contredire; on ne médit que pour avoir ses armes comme toujours prêtes dans sa langue, et s'élever sur la ruine des autres.

O Dieu ! dans quel abîme me suis-je jeté ? quelle infinité de péchés ai-je entrepris de décrire ! C'est là le monde dont Satan est le créateur, c'est sa création opposée à celle de Dieu. Et c'est pourquoi saint Jean nous crie avec tant de charité : « Mes petits enfants, n'aimez pas



le monde, ni tout ce qui est dans le monde, parce que tout ce qui est dans le monde, » de quelque nom qu'il s'appelle, de quelque couleur qu'il se pare, « n'est, » après tout, « qu'amour du plaisir des sens, » que « curiosité et ostentation, et » enfin que ce « fin orgueil » par lequel l'homme, enivré de son excellence, s'attribue l'ouvrage de Dieu et se corrompt dans ses dons.

CHAP. XXVIII. — *De ces paroles de saint Jean : laquelle n'est pas au Père, mais du monde ; qui expliquent ces autres paroles du même apôtre : Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est pas en lui.*

Tel est donc l'œuvre du démon, opposé à l'œuvre de Dieu, et c'est pourquoi saint Jean, après avoir dit « N'aimez pas le monde, ni ce qui est dans le monde, parce que tout ce qui est dans le monde est concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie, » ajoute : « laquelle » concupiscence, ainsi divisée dans ses trois branches, « n'est pas du Père, mais du monde ! » Ce n'est pas l'ouvrage du Père, qui d'abord n'avoit inspiré à l'homme que la soumission à Dieu seul, la sobriété de l'esprit, pour ne savoir et ne voir que ce qu'il vouloit dans toutes les choses qui nous environnent, et la parfaite sujétion de la chair à l'esprit.

Ainsi les concupiscences nommées par saint Jean ne sont pas de Dieu et ne trouvoient aucun rang dans son ouvrage. Car en regardant tous les ouvrages qu'il avoit faits pour être vus, parmi lesquels l'homme étoit le meilleur, il avoit dit que « tout étoit bon et très-bon <sup>2</sup> ; » et ainsi il n'a pas fait la concupiscence, qui est mauvaise dans sa source et dans ses effets, ni le monde, qui est tout entier dans le mal, « in maligno, » dit saint Jean <sup>3</sup>. Elle vient du monde que Satan a fait, de cette fausse création dont il est l'auteur ; elle est née en Adam avec le monde, et, passant de lui à tout le genre humain, elle en a composé ce monde qui n'est que corruption.

Prenez donc garde à n'aimer jamais aucune partie de cet ouvrage, où Dieu ne veut avoir aucune part. De quelque côté que le monde veuille vous attirer, soit que ce soit en vous faisant admirer votre propre perfection, ou vous incitant à aimer l'ostentation des sciences et toutes les autres vanités dont se repaissent les créatures, soit en vous engageant dans les plaisirs dont la chair est la source et l'objet, n'entrez en aucune sorte dans cette séduction ; n'y entrez, dis-je, par aucun endroit, parce qu'il n'y a rien qui soit de Dieu : tout y est du monde, qu'il n'a pas fait, qu'il déteste, qu'il condamne. Et c'est aussi ce qui a fait dire à son apôtre : « Si quelqu'un aime le monde, » et le moindre de ses attraits, jusqu'à y donner son cœur, « l'amour du Père n'est pas en lui <sup>4</sup>. » On ne peut pas aimer Dieu et le monde, on ne peut pas nager comme entre deux, se donnant tantôt à l'un et tantôt à l'autre, en partie à l'un et en partie à l'autre. Dieu veut tout :

1. Joan. II, 16. — 2. Gen., I, 31. — 3. I. Joan., v, 19. — 4. Ibid., II, 19.

et pour peu que vous lui ôtiez, ce peu que vous donnerez au monde, à la fin entraînera tout votre cœur et sera le tout pour vous.

CHAP. XXIX. — *De ces paroles de saint Jean : Le monde passe, et sa concupiscence passe ; mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement.*

Après avoir parlé du monde et des plaies de la concupiscence, saint Jean découvre la cause de notre erreur, et en même temps le remède de tout le désordre, dans ces dernières paroles de notre passage : « Et le monde passe avec sa concupiscence, mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement<sup>1</sup>. » Comme s'il disoit : A quoi vous arrêtez-vous, insensés ? Au monde ? à son éclat ? à ses plaisirs ? Ne voyez-vous pas que le monde passe ? les jours sont tantôt sereins, tantôt nébuleux ; les saisons sont tantôt réglées, tantôt dérégées ; les années tantôt abondantes, tantôt infructueuses : et pour passer du monde naturel au monde moral, qui est celui qui nous éblouit et qui nous enchante, les affaires tantôt heureuses, tantôt malheureuses, la fortune toujours inconstante. Le monde passe : « La figure de ce monde passe<sup>2</sup>. » Le monde, que vous aimez, n'est point une vérité, une chose, un corps ; c'est une figure, et une figure creuse, volage, légère, que le vent emporte, et, ce qui est encore plus foible, une ombre qui se dissipe d'elle-même.

« Le monde passe et sa concupiscence : » non-seulement le monde est variable de soi, mais encore la concupiscence varie d'elle-même, le changement est des deux côtés. Souvent le monde change pour vous : ceux qui vous favorisoient, qui vous aimoient, ne vous favorisent plus, ne vous aiment plus ; mais souvent même sans qu'ils changent vous changez, le dégoût vous prend : une passion, un plaisir, un goût en chasse un autre, et de tous côtés vous êtes livrés au changement et à l'inconstance.

Écoutez le Sage : « La vie humaine est une fascination<sup>3</sup>, » une tromperie des yeux ; on croit voir ce qu'on ne voit pas, on voit tout avec des yeux malades. Mais vous l'aimiez si éperdument, et maintenant vous ne l'aimez plus ? J'étois ébloui, j'avois les yeux fascinés, je les avois troublés. Qui vous avoit fasciné les yeux ? Une passion insensée : il me semble que c'est un songe qui s'est dissipé.

Ajoutez à la déception la folie, la niaiserie, la stupidité « Fascinatio nugacitatis<sup>4</sup>. Ajoutez-y l'inconstance de la concupiscence : « Inconstantia concupiscentiæ : » voilà son propre caractère. Elle va par des mouvements irréguliers, selon que le vent la pousse. Non-seulement on veut autre chose malade que sain, autre chose dans la jeunesse que dans l'enfance, et dans l'âge plus avancé que dans la jeunesse, et dans la vieillesse que dans la force de l'âge ; autre chose dans le beau temps que dans le mauvais ; autre chose pendant la nuit, qui vous présente des idées sombres, que dans le jour qui les dissipe ; mais encore dans

1. Joan. II, 17. — 2. I Cor., VII, 31. — 3. Sap., IV, 12. — 4. Ibid.

le même âge, dans le même état, on change sans savoir pourquoi : le sang s'émeut, le corps s'altère, l'humeur varie; on se trouve aujourd'hui tout autre qu'hier; on ne sait pourquoi, si ce n'est qu'on aime le changement : la variété divertit, elle désennuie : on change pour n'être pas mieux, mais la nouveauté nous charme pour un moment : « *Inconstantia concupiscentiæ.* »

« Prenez garde, » disoit Moïse<sup>1</sup>, « à vos yeux et à vos pensées : ne les suivez pas, car elles vous souilleront sur divers objets. » Souvenons-nous, dit saint Paul<sup>2</sup>, « quels nous étions tous autrefois, lorsque nous vivions dans les désirs de notre chair, faisant la volonté de notre chair et de nos pensées. » Il ne s'élève pas plus de vagues dans la mer, que de pensées et de désirs dans notre esprit et dans notre cœur : elles s'effacent mutuellement, et aussi elles nous emportent tour à tour : nous allons au gré de nos désirs : il n'y a plus de pilote, la raison dort, et se laisse emporter aux flots et aux vents.

Saint Augustin compare un homme qui aime le monde, qui est guidé par les sens, à un arbre qui, s'élevant au milieu des airs, est poussé tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, selon que le vent qui souffle le mène : « Tels, dit-il, sont les hommes sensuels et voluptueux; ils semblent se jouer avec les vents, et jouir d'un certain air de liberté, en promenant deçà et delà leurs vagues désirs. » Tels sont donc les hommes du monde, qui vont deçà et delà avec une extrême inconstance, et ils appellent liberté leur égarement; comme un enfant qui se croit libre, lorsqu'échappé à son conducteur, il court deçà et delà, sans savoir où il veut aller.

O homme ! ne verras-tu jamais ton erreur ? Tous ces désirs qui t'entraînent l'un après l'autre, sont autant de fantaisies de malades, autant de vaines images qui se promènent dans un cerveau creux, il ne faudroit que la santé pour dissiper tout. Ta santé, ô homme, c'est de faire la volonté du Seigneur et de t'attacher à sa parole : « Le monde passe, la concupiscence passe, » dit saint Jean<sup>3</sup>, « mais celui qui fait la volonté du Seigneur demeure éternellement : » rien ne passe plus, tout est fixe, tout est immuable.

O homme ! tu étois fait pour cet état immuable, pour cette stabilité, pour cette éternité : tu étois fait pour être avec Dieu un même esprit, et participer par ce moyen à son immutabilité. Si tu t'attaches à ce qui passe, une autre immutabilité, une autre éternité t'attend : au lieu d'une éternité pleine de lumière, une éternité ténébreuse et malheureuse te sera donnée : et l'homme se rendra digne d'un mal éternel, pour avoir fait mourir en soi un bien qui le devoit être : « *Et factus est malo dignus æterno, cui hoc in se peremit bonum, quod esse posset æternum*<sup>4</sup>. »

Ainsi, dit saint Jean, mes frères, mes petits enfants, « n'aimez pas le monde, ni tout ce qui est dans le monde; » parce que tout y passe et s'en va en pure perte. « Ne nous arrêtons point à ce qui se voit,

1. Num., xv, 39. — 2. Ephes., II, 3. — 3. I Joan. II, 17.

4. S. Aug. *De Civit. Dei*, lib. XXI, cap. XII, tom. VII, col. 683.

mais à ce qui ne se voit pas, parce que ce qui se voit est temporel, mais les choses qui ne se voient point sont éternelles. Ce moment si court et si léger des afflictions de cette vie, » que nous pleurons tant, et qui nous fait perdre patience, « produira en nous dans un excès surprenant, l'excès inespéré et tout le poids éternel d'une gloire qui ne finira jamais<sup>1</sup>. »

CHAP. XXX. — *Jésus-Christ veut changer en nous, par trois saints désirs, la triple concupiscence que nous avons héritée d'Adam.*

Voilà donc la folie et l'erreur de l'homme. Dieu l'avoit fait heureux et saint : ce bien de sa nature étoit immuable ; car Dieu, lorsqu'il l'a donné, de lui-même ne le retire jamais, parce qu'il est Dieu, et ne change pas : « Ego Dominus, et non mutor<sup>2</sup>. » L'homme donc n'avoit qu'à ne changer pas, et il seroit demeuré dans un état immuable : et il a changé volontairement, et la triple concupiscence s'en est ensuivie : il est devenu superbe, il est devenu curieux, il est devenu sensuel. Mais pour nous guérir de ces maux, Dieu nous a envoyé un Sauveur humble, un Sauveur qui n'est curieux que du salut des hommes, un Sauveur noyé dans la peine, et qui est un homme de douleurs.

L'homme superbe s'attribue tout à lui-même : et Jésus, qui fait de si grandes choses, dont la doctrine est si sublime, et les œuvres si admirables, ne s'attribue rien à lui-même : « Ma doctrine n'est pas ma doctrine, mais de celui qui m'a envoyé<sup>3</sup>. Mon Père, qui demeure en moi, y fait les œuvres » que vous admirez<sup>4</sup>. « Ma nourriture, c'est de faire la volonté de mon Père<sup>5</sup>. » Il a des élus, et c'est sa gloire ; mais son « Père les » lui « a donnés : » si « on ne peut les » lui « ôter, » c'est que son « Père qui les » lui « a donnés, est plus grand que tout, et que rien ne peut être ôté de ses mains » toutes-puissantes<sup>6</sup>. « Toute puissance m'est donnée dans le ciel et dans la terre<sup>7</sup> : » je l'ai, mais comme donnée : j'ai en moi-même et je donne à qui je veux la vie éternelle, mais c'est mon Père qui m'a donné d'avoir la vie en moi-même : « Vous boirez bien mon calice, mais pour être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi de le donner, mais ceux-là l'auront à qui mon Père l'a préparé<sup>8</sup> : » c'est lui qui dispose et de moi-même, et des places qu'on aura autour de moi : il a mis tous les temps en sa puissance, et je ne suis que le ministre de ses conseils.

Chrétien, écoute : ne sois point superbe ; ne fais point ta volonté ; ne t'attribue rien : tu es le disciple de Jésus-Christ, qui ne fait que la volonté de son Père, qui lui rapporte tout, et lui attribue tout ce qu'il a fait.

Jésus-Christ étoit « la science et la sagesse de Dieu<sup>9</sup> : » quelle doctrine ne pouvoit-il pas étaler ? Mais il ne montre aucune science que

1. II Cor., iv, 17, 18. — 2. Malac., iii, 6. — 3. Jean. vii, 6.

4. Ibid., xiv, 10. — 5. Ibid., iv, 34. — 6. Ibid., x, 28. — 7. Matth., xxviii, 18.

8. Ibid., xx, 23. — 9. I Cor., i, 30 ; Coloss., ii, 3.

celle du salut. A la vérité, de ce côté-là sa science est haute au delà de toute hauteur; mais, dans les choses humaines, il n'est curieux ni de doctrine ni d'éloquence. Il ne montre aucune étude recherchée; ses similitudes sont tirées des choses les plus communes, de l'agriculture, de la pêche, du trafic, de la marchandise, de l'économie; des choses les plus communes, et les plus connues, de la royauté, et ainsi du reste. Il voile les secrets de Dieu sous cette apparence vulgaire sans aucune ostentation: il dit seulement ce que son Père lui met à la bouche pour l'instruction du genre humain: il ne veut point qu'il se trouve parmi ses disciples plusieurs sages, ni plusieurs savants, non plus que plusieurs puissants, plusieurs nobles et plusieurs riches. Toute la science qu'il faut avoir dans son école « est de connoître Jésus-Christ et encore Jésus-Christ crucifié<sup>1</sup> : » le plus docte de tous ses disciples ne sait et ne veut savoir autre chose, et c'est de quoi uniquement il se glorifie.

Peut-être sera-t-il curieux de ce qui se passe dans le monde, ou des desseins des politiques? Non: il se laisse raconter, à la vérité, ce qui étoit arrivé à ceux dont Pilate mêla le sang à leur sacrifice; mais sans s'arrêter à cette nouvelle, non plus qu'à celle de la tour de Siloë, dont la chute avoit écrasé dix-huit hommes, il conclut de là seulement à profiter de cet exemple<sup>2</sup>. Et pour ce qui est de la politique, il montre qu'il connoît bien celle d'Hérode et ce qu'il tramoit secrètement contre lui; mais seulement pour le mépriser; et il lui fait dire: « Allez, dites à ce renard que, » malgré lui et ses finesses, « je chasserai les démons, et je guérirai les malades aujourd'hui et demain; et, » quoi qu'il fasse, « je » ne « mourrai qu'au troisième jour<sup>3</sup> : » par où il entend le troisième an, parce que c'est le moment de son Père. C'est tout ce qu'il faut savoir des choses du monde: que Dieu en dispose, et qu'elles roulent selon ses ordres. C'est pourquoi, étant renvoyé au même Hérode: loin de contenter le vain désir qu'il avoit de voir des miracles, il ne daigne pas même lui dire une parole; et pour confondre la vanité et la curiosité des politiques du monde, il se laisse traiter de fou par Hérode et par sa cour curieuse, qui lui mettent par mépris un habit blanc, comme à un insensé: il ne les reprend, ni ne les punit. C'est à la sagesse divine assez punir et assez convaincre les fous, que de se retirer du milieu d'eux, sans daigner s'en faire connoître, et les laisser dans leur aveuglement.

S'il n'est curieux ni des sciences ni des nouvelles du monde, il l'est encore moins des riches habits et des riches ameublements: « Les renards ont leurs tanières, et les oiseaux leurs nids; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête<sup>4</sup>. » Il dort dans un bateau, sur un coussin étranger. Ne pensez pas lui prendre les yeux par des édifices éclatants: quand on lui montre ces belles pierres et ces belles structures du temple, il ne les regarde que pour annoncer que tout y sera bientôt détruit<sup>5</sup>. Il ne voit dans Jérusalem, une ville si superbe et si

1. I Cor., II, 2. — 2. Luc. XIII, 1, 3, 4, 5. — 3. Ibid., 32.

4. Matth., VIII, 20; Marc., IV, 38. — 5. Matth., XXIV.



belle, que sa ruine qui viendrait bientôt, et au lieu de regards curieux, ses yeux ne lui fournissent pour elle que des larmes.

Enfin, pour combattre la concupiscence de la chair, il oppose au plaisir des sens un corps tout plongé dans la douleur, des épaules toutes déchirées par des fouets, une tête couronnée d'épines et frappée avec une canne par des mains impitoyables, un visage couvert de crachats, des yeux meurtris, des joues flétries et livides à force de soufflets, une langue abreuvée de fiel et de vinaigre, et par-dessus tout cela une âme triste jusqu'à la mort, des frayeurs, des désolations, et une détresse inouïe. Plongez-vous dans les plaisirs, mortels : voilà votre Maître abîmé, corps et âme, dans la douleur.

CHAP. XXXI. — *De ces paroles de saint Jean : Je vous écris, pères ; je vous écris, jeunes gens ; je vous écris, petits enfants. Récapitulation de ce qui est contenu dans tout le passage de cet apôtre.*

En cet état de douleur, que nous dit Jésus autre chose si ce n'est ce que nous dit en son nom son disciple bien-aimé : « N'aimez point le monde, ni tout ce qui est dans le monde : » car je l'ai couvert de honte et d'horreur par ma croix ; n'en aimez pas les concupiscences, que j'ai déclarées mauvaises par ma mort.

Ne présumez point de vous-même : car c'est là le commencement de tout péché ; c'est par là que votre mère a été séduite, et que votre père vous a perdus.

Ne désirez pas la gloire des hommes ; car vous auriez reçu votre récompense, et vous n'auriez à attendre que d'inévitables supplices.

Ne vous glorifiez pas vous-même ; car tout ce que vous vous attribuez dans vos bonnes œuvres, vous l'ôtez à Dieu, qui en est l'auteur, et vous vous mettez en sa place.

Ne secouez point le joug de la discipline du Seigneur, et ne dites point en vous-même, comme un rebelle orgueilleux : « Je ne servirai point <sup>1</sup> » car si vous ne servez à la justice, vous serez esclave du péché, et enfant de la mort.

Ne dites point : « Je ne suis point souillé <sup>2</sup> ; » et ne croyez pas que Dieu ait oublié vos péchés, parce que vous les avez oubliés vous-mêmes ; car le Seigneur vous éveillera en vous disant : « Voyez vos voies dans ce vallon secret. Je vous ai suivi partout, et j'ai compté tous vos pas <sup>3</sup>. »

Ne résistez point aux sages conseils, et ne vous emportez pas quand on vous reprend ; car c'est le comble de l'orgueil de se soulever contre la vérité même lorsqu'elle vous avertit, et de regimber contre l'épéron.

Ne recherchez point à savoir beaucoup ; apprenez la science du salut : toute autre science est vaine ; et comme disoit le Sage : « En beaucoup de sagesse, il y a beaucoup de fureur et d'indignation ; et qui ajoute la science ajoute le travail. <sup>4</sup> »

1. *Jerem.* II, 20. — 2. *Ibid.*, 23.—3. *Ibid.*, 23 ; *Job.* XIV, 16. — 4. *Eccl.* I, 10.

Ne soyez point curieux en choses vaines, en nouvelles, en politique. en riches habillements, en maisons superbes, en jardins délicieux : « Vanité des vanités, a dit l'Ecclésiaste; vanités des vanités, et tout est vanité <sup>1</sup>. Malgré elle la créature est assujettie à la vanité, » et en est frappée; mais elle doit gémir en elle-même, jusqu'à ce qu'elle ait secoué ce joug, et soit appelée « à la liberté des enfants de Dieu <sup>2</sup>.

N'aimez point à amasser des trésors, ni à repaître vos yeux de votre or et de votre argent; car « où sera votre trésor, là sera votre cœur <sup>3</sup>: » et jamais vous n'écoutez l'Église qui vous crie de toute sa force, à chaque sacrifice qu'elle offre : « Sursum corda : » Le cœur en haut.

N'aimez point les plaisirs des sens; n'attachez point vos yeux sur un objet qui leur plaît, et songez que David périt par un coup d'œil <sup>4</sup>.

Ne vous plaisez point à la bonne chère, qui appesantit votre cœur; ni au vin, qui vous porte dans le sein le feu de la concupiscence : « Sa couleur trompe, » dit le Sage <sup>5</sup>, « dans une coupe; mais à la fin il vous pique comme une couleuvre.

Ne vous plaisez point aux chants qui relâchent la vigueur de l'âme; ni à la musique amoureuse, qui fait entrer la mollesse dans les cœurs par les oreilles.

N'aimez point les spectacles du monde, qui le font paroître beau, et en couvrent la vanité et la laideur.

N'assistez point aux théâtres : car tout y est comme dans le monde, dont ils sont l'image, ou concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie; on y rend les passions délectables, et tout le plaisir consiste à les réveiller.

Ne croyez pas qu'on soit innocent en jouant ou en faisant un jeu des vicieuses passions des autres; par là on nourrit les siennes. Un spectateur du dehors est au dedans un acteur secret. Ces maladies sont contagieuses; et de la feinte on en veut venir à la vérité.

« Je vous l'écris, pères; je vous l'écris, jeunes gens; je vous l'écris, petits enfants, » dit saint Jean <sup>6</sup>. Il parle à trois âges; aux pères qui sont déjà vieux ou approchent de la vieillesse; aux jeunes gens qui sont dans la force; et aux enfants.

Vieillards, qui, dans la foiblesse de votre âge, mettez votre gloire dans vos enfants, mettez-la plutôt à connoître celui qui est dès le commencement et à l'avoir pour votre père.

Jeunes gens, saint Jean vous parle deux fois. Vous vous glorifiez dans votre force; et par vos vives saillies et vos fougues impétueuses vous voulez tout emporter : mais vous devez mettre votre gloire à vaincre le malin, qui inspire à vos jeunes cœurs tant de désirs, d'autant plus dangereux qu'ils paroissent doux et flatteurs.

Je dirai un mot aux enfants : et puis jeunes gens, dont les périls sont si grands, je reviendrai encore à vous. Petits enfants, c'est par tendresse que je vous appelle ainsi; car je n'adresserois pas mon discours à ceux qui, dans le berceau, ne m'écouteront pas encore. Je

1. *Eccl.* 1, 2. — 2. *Rom.*, VIII, 20, 21. — 3. *Matth.* VI, 21.—4. *II Reg.* XI, 2.  
5. *Prov.* XXIII, 32. — 6. *I Joan.* II, 13.

parle donc à vous, ô enfants, qui commencez à avoir la connoissance. Dès qu'elle commence à poindre, connoissez votre véritable père, qui est Dieu : honorez-le dans vos parents, qui sont les images de son éternelle paternité : ayez sa crainte dans le cœur, et apprenez de bonne heure à vous laisser enseigner, corriger et conduire à sa sagesse.

Qu'on ne vous apprenne point à aimer l'ostentation et les parures : que la vanité ne soit en vous ni l'attrait ni la récompense du bien que vous faites : et surtout qu'on ne fasse point un jeu de vos passions. Parents, ne nous donnez point ces petites comédies dans vos familles ; ces jeux encore innocents, viennent d'un fond qui ne l'est pas. Les filles n'apprennent que trop tôt qu'il faut avoir des galants : les garçons ne sont que trop prêts à en faire le personnage. Le vice naît sans qu'on y pense, et on ne sait quand il commence à germer.

Enfin je reviens à vous, jeunes gens. Il est vrai, vous êtes dans la force : « fortes estis <sup>1</sup> ; » mais votre force n'est que foiblesse, si elle ne se fait paroître que par l'ardeur et la violence de vos passions. Que la parole de Dieu demeure en vous ; vous commencez à l'entendre, commencez à la révéler. Vous voulez l'emporter sur tout le monde ; mais je vous ai déjà dit que celui sur qui il faut l'emporter c'est le malin qui vous tente.

Tous ensemble, pères déjà avancés en âge, jeunes gens, enfants, chrétiens tant que vous êtes, « n'aimez pas le monde, ni ce qui est dans le monde : » car tout y est amour des plaisirs, curiosité et ostentation ; enfin un orgueil foncier, qui étouffe la vertu dans sa semence, et, ne cessant de la persécuter, la corrompt, non-seulement quand elle est née, mais encore quand elle semble avoir pris son accroissement et sa perfection.

CHAP. XXXII. — *De la racine commune de la triple concupiscence, qui est l'amour de soi-même : à quoi il faut opposer le saint et pur amour de Dieu.*

Souvenons-nous, malheureux enfants d'Adam, qu'en quittant Dieu, en qui est la source et la perfection de notre être, nous nous sommes attachés à nous-mêmes : et que c'est dans ce malheureux et aveugle amour que consiste la tache originelle, principalement dans cet amour de notre excellence propre : puisque c'est celui qui nous fait véritablement dieux à nous-mêmes, idolâtres de nos pensées, de nos opinions, de nos vices, de nos vertus mêmes, incapables de porter, je ne dirai pas seulement les faux biens du monde qui nous maîtrisent et nous transportent, mais encore les vrais biens qui viennent de Dieu, parce qu'au lieu de nous élever à celui qui les donne afin qu'on s'unisse à lui nous nous y attachons, je ne sais comment, de même que s'ils nous étoient propres, ou que nous en fussions les auteurs. Notre libre arbitre, qui a trompé nos premiers parents, nous séduit encore : et parce que vous avez voulu, ô mon Dieu, qu'il concourût à votre grande œu-

1. I Joan. 14.

vre, qui est notre sanctification; sans songer que c'est vous, ô moteur secret, qui lui inspirez le bon choix qu'il fait, il s'arrête, je ne sais comment, en lui-même, et croit être quelque chose, quoiqu'il ne soit rien.

Mon Dieu, sanctifiez-nous en vérité: que nous soyons saints, non pas à nos yeux, mais aux vôtres: cachez-nous à nous-mêmes, et que nous ne nous trouvions plus qu'en vous seul.

Je me suis levé pendant la nuit avec David, « pour voir vos cieux qui sont les ouvrages de vos doigts, la lune et les étoiles que vous avez fondées <sup>1</sup>. » Qu'ai-je vu, ô Seigneur, et quelle admirable image des effets de votre lumière infinie! Le soleil s'avançoit, et son approche se faisoit connoître par une céleste blancheur qui se répandoit de tous côtés: les étoiles étoient disparues, et la lune s'étoit levée avec son croissant, d'un argent si beau et si vif, que les yeux en étoient charmés. Elle sembloit vouloir honorer le soleil, en paroissant claire et illuminée par le côté qu'elle tournoit vers lui; tout le reste étoit obscur et ténébreux; et un petit demi-cercle recevoit seulement dans cet endroit-là un ravissant éclat, par les rayons du soleil, comme du père de la lumière. Quand il la voit de ce côté, elle reçoit une teinte de lumière: plus il la voit, plus sa lumière s'accroît. Quand il la voit toute entière elle est dans son plein; et plus elle a de lumière, plus elle fait honneur à celui d'où elle lui vient. Mais voici un nouvel hommage qu'elle rend à son céleste illuminateur. A mesure qu'il approchoit, je la voyois disparaître; le foible croissant diminueoit peu à peu; et quand le soleil se fut montré tout entier, sa pâle et débile lumière s'évanouissant, se perdit dans celle du grand astre qui paroisoit, dans laquelle elle fut comme absorbée. On voyoit bien qu'elle ne pouvoit avoir perdu sa lumière par l'approche du soleil qui l'éclairoit; mais un petit astre cédoit au grand, une petite lumière se confondoit avec la grande; et la place du croissant ne parut plus dans le ciel, où il tenoit auparavant un si beau rang parmi les étoiles.

Mon Dieu, lumière éternelle, c'est la figure de ce qui arrive à mon âme, quand vous l'éclairez. Elle n'est illuminée que du côté que vous la voyez: partout où vos rayons ne pénètrent pas ce n'est que ténèbres; et quand ils se retirent tout à fait, l'obscurité et la défaillance sont entières. Que faut-il que je fasse, ô mon Dieu, sinon de reconnoître de vous toute la lumière que je reçois? Si vous détournez votre face, une nuit affreuse nous enveloppe, et vous seul êtes la lumière de notre vie. « Le Seigneur est ma lumière et mon salut: que craindrai-je? Le Seigneur est le protecteur de ma vie: de qui aurai-je peur? » Nous sommes de ceux à qui l'apôtre a écrit: « Vous avez été autrefois ténèbres, mais maintenant vous êtes lumière, en Notre-Seigneur <sup>3</sup>. Comme s'il eût dit: Si vous étiez par vous-mêmes lumineux, pleins de sainteté, de vérité et de vertu; et si vous étiez vous-mêmes votre lumière, vous n'auriez jamais été dans les ténèbres, et la lumière ne vous auroit jamais quittés. Mais maintenant vous reconnois-

1. Ps. VIII, 4. — 2. Matth. VIII, 20; Marc. IV, 38. — 3. Ps. XXVI, 1.

sez, par tous vos égarements, que vous ne pouvez être éclairés que par une lumière qui vous vienne du dehors et d'en haut; et si vous êtes lumière, c'est seulement en Notre-Seigneur.

O lumière incompréhensible par laquelle vous illuminez tous les hommes qui viennent au monde, et d'une façon particulière ceux de qui il est écrit : « Marchez comme des enfants de la lumière<sup>1</sup>, » outre l'hommage que nous vous devons, de vous rapporter toute la lumière et toute la grâce qui est en nous, comme la tenant uniquement de vous qui êtes le vrai Père des lumières; nous vous en devons encore un autre qui est que notre lumière, telle quelle, doit se perdre dans la vôtre, et s'évanouir devant vous. Oui, Seigneur, toute lumière créée, et qui n'est pas vous, quoiqu'elle vienne de vous, vous doit ce sacrifice, de s'anéantir, de disparaître en votre présence, et disparaître principalement à nos propres yeux; en sorte que, s'il y a quelque lumière en nous, nous la voyions, non point en nous-mêmes, mais en celui que vous nous avez donné « pour nous être sagesse, et justice, et sainteté, et rédemption<sup>2</sup>; » afin « que celui qui se glorifie, se glorifie » non point en lui-même, mais uniquement « en Notre-Seigneur<sup>3</sup>. »

Voilà, mon Dieu, le sacrifice que je vous offre, et l'oblation pure de la nouvelle alliance, qui vous doit être offerte en Jésus-Christ et par Jésus-Christ dans toute la terre. Je vous l'offre, ô Dieu vivant et éternel! autant de fois que je respire, je veux vous l'offrir; autant de fois que je pense, je souhaite de penser à vous, et que vous soyez tout mon amour, car je vous dois tout. Vous n'êtes pas seulement la lumière de mes yeux; mais si j'ouvre les yeux pour voir la lumière que vous leur présentez, c'est vous-même qui m'en inspirez la volonté.

O Seigneur, de qui je tiens tout, je vous aimerai à jamais, je vous aimerai, ô Dieu, qui êtes ma force. Allumez en moi cet amour; envoyez-moi du plus haut des cieux, et de votre sein éternel, votre Saint-Esprit, ce Dieu amour, qui ne fait qu'un cœur et qu'une âme de tous ceux que vous sanctifiez : qu'il soit la flamme invisible qui consume mon cœur d'un saint et pur amour, d'un amour qui ne prenne rien pour soi-même, pas la moindre complaisance, mais qui vous renvoie tout le bien qu'il reçoit de vous.

O Dieu, votre Saint-Esprit peut seul opérer cette merveille; qu'il soit en moi un charbon ardent, qui purifie de telle sorte mes lèvres et mon cœur, qu'il n'y ait plus rien du mien en moi, et que l'encens que je brûlerai devant votre face, aussitôt qu'il aura touché ce brasier ardent que vous allumerez au fond de mon âme, sans qu'il m'en demeure rien, s'exhale tout en vapeurs vers le ciel, pour vous être en agréable odeur. Que je ne me délecte qu'en vous, en qui seul je veux trouver mon bonheur et ma vie, maintenant et aux siècles des siècles. Amen, Amen.

1. *Éphés.* v, 8. — 2. *I Cor.* i, 30. — 3. *II Cor.* x, 17.



# INSTRUCTION

## SUR LES ÉTATS D'ORAISON<sup>1</sup>.

---

Le principal instrument de la tradition de l'Église est renfermé dans ses prières, et, soit qu'on regarde l'action de la liturgie et le sacrifice, ou qu'on repasse sur les hymnes, sur les collectes, sur les secrètes, sur les postcommunions, il est remarquable qu'il ne s'en trouvera pas une seule qui ne soit accompagnée de demandes expresses; en quoi l'Église a obéi au commandement de saint Paul<sup>2</sup> : Qu'en toutes vos supplications vos demandes soient portées à Dieu avec action de grâces. C'est une chose étonnante que l'Église ne fasse pas une seule prière, je dis encore un coup, pas une seule sans demande, en sorte que la demande soit pour ainsi dire le fond de toutes ses oraisons, et qu'il y ait de ses enfants qui fassent profession de ne plus rien demander. La conclusion solennelle de toutes les oraisons de l'Église, par Jésus-Christ, et en l'unité du Saint-Esprit, fait voir la nécessité de la foi expresse en la Trinité, en l'incarnation et en la médiation du Fils de Dieu. Ce ne sont point ici des actes confus et indistincts envers les personnes divines, ou même envers les attributs divins; on trouve partout la toute-puissance, la miséricorde, la sagesse, la providence très-distinctement exprimées. La glorification de la divinité dans la Trinité, et l'action de grâces ne sont pas moins répandues dans les prières ecclésiastiques; mais partout, selon l'esprit de saint Paul, elle se termine en demande, sans y manquer une seule fois; témoins ces deux admirables glorifications : « Gloria in excelsis » et « Te Deum laudamus. » Tout y a pour but la gloire de Dieu, ce que l'Église déclare par ces admirables paroles : « O Seigneur, nous vous rendons grâces à cause de votre grande gloire : Gratias agimus tibi, » etc. Les demandes viennent ensuite : « ayez pitié de nous, écoutez nos vœux : miserere nobis, etc. Suscipe deprecationem, » etc. On revient à la glorification : « Parce que vous êtes le seul saint, le seul Seigneur, » et le reste.

Tel est l'esprit de la prière chrétienne, qui unit en soi ces trois choses : la glorification de Dieu en lui-même, l'action de grâces et la demande; selon cet esprit, quand même on les sépare dans l'exercice, on doit toujours les unir selon l'intime disposition du cœur, et en venir à l'exclusion de l'une des trois, comme font les nouveaux mystiques, c'est éteindre l'esprit d'oraison. Quand l'Église invoque Dieu,

1. Nous donnons seulement le sixième livre, qui peut être considéré comme un *Traité de l'amour de Dieu*, et qui contient la doctrine de Bossuet sur la Prière. Les autres livres de cet important ouvrage sont consacrés entièrement à la réfutation de Mme Guyon et des nouveaux mystiques.

2. *Phil.* iv, 6.

comme elle fait partout, sous le titre de miséricordieux ou de Tout-Puissant, et ainsi des autres, elle montre que les demandes qui suivent se terminent à le glorifier dans ses divines perfections, et plus encore pour ce qu'il est que pour ce qu'il donne. Ainsi c'est une erreur manifeste et injurieuse à toute l'Église, de regarder les demandes comme intéressées, et d'en suspendre l'usage dans les parfaits.

Les demandes de l'Église se rapportent à trois fins, que chacun désire obtenir pour soi dans cette vie : la rémission des péchés; la grâce de n'en plus commettre, ce qui comprend la persévérance; l'augmentation de la justice : et ces trois fins particulières se terminent à la grande fin à laquelle toutes les autres sont subordonnées, qui est l'accomplissement des promesses dans la vie future. L'Église montre cette intention dans toutes ses prières, et je me contente de la marquer dans celle-ci : « Donnez-nous, ô Dieu tout-puissant, l'augmentation de la foi, de l'espérance et de la charité, et, afin que nous obtenions ce que vous avez promis, faites-nous aimer ce que vous avez commandé. » Toutes les autres prières sont du même esprit, et si ces actes sont intéressés, c'est une chose horrible à penser : que l'Église ne songe pas une seule fois à nous en faire produire d'autres. Pour s'éloigner de tels actes, il faut renoncer à dire *Amen* sur la demande qu'on vient d'entendre, et en même temps sur toutes les autres, puisqu'elles sont toutes de même intention. C'est une règle constante de la foi, qu'on prie selon ce qu'on croit, et que « la loi de prier établit celle de croire : *Ut legem credendi lex statuat supplicandi.* » Les papes et les conciles nous ont enseigné que la doctrine de la prière est inséparable de la doctrine de la grâce. « La grâce, dit le concile de Carthage dans sa Lettre synodique au pape saint Innocent<sup>1</sup>, est déclarée manifestement par les prières des saints : *Gratia Dei sanctorum evidentiùs orationibus declaratur.* » Voilà ce qu'on écrit à saint Innocent, et ce grand pape répond<sup>2</sup> : « Si nous n'avons pas besoin du secours de Dieu, pourquoi le demandons-nous tous les jours? car soit que nous vivions bien, nous demandons la grâce de mieux vivre; et si nous nous détournons du bien, nous sommes encore dans un plus grand besoin de la grâce. » Comme donc on disoit alors aux pélagiens, qui nioient la grâce : « Comment la demandez-vous si vous l'aviez? » Je dirai à nos faux dévots : « Comment cessez-vous de la demander si vous croyez en avoir besoin? » L'erreur est égale, ou de nier ce qu'on demande, ou de ne demander pas ce qu'on croit absolument nécessaire.

Pour établir cette doctrine, saint Augustin, dans ses derniers livres tant autorisés par le saint-siège, a dit qu'il étoit « constant, *constat*, que comme il y a des grâces que Dieu donne sans qu'on les demande, par exemple, le commencement de la foi (et l'esprit même de la prière) : aussi y en a-t-il d'autres qu'il n'a préparées qu'à ceux qui les demandent, telle qu'est la persévérance dans le bien<sup>3</sup>; » c'est pourquoi

1. *Ep. Conc. Carth. ad Innoc.* . ap. *Aug. Ep.* CLXXV. al. xc, n. 6, tom. II, col. 620.

2. *Ibid.*, ep cxxxI, al. xci, n. 5, col. 636.

3. *De d. n. persever.*, cap. xvi, n. 39, tom. X, col. 842.

il étoit d'accord avec les semi-pélagiens qu'on la pouvoit et qu'on la devoit « mériter par d'humbles supplications, suppliciter emereri <sup>1</sup> : » d'où il s'ensuit clairement que ceux qui ne veulent pas la demander ne veulent pas l'avoir, et qu'en évitant la demande on perd la grâce. De là vient que ce saint docteur enseigne encore, comme une vérité constante, « qu'il n'y a aucun des saints qui ne demande la persévérance <sup>2</sup> : » ceux donc qui ne la demandent pas, selon lui, ne sont pas saints; et il ajoute, selon la doctrine de saint Cyprien, que, loin qu'on ne doive pas demander la persévérance, « on ne demande presque autre chose que ce grand don dans l'Oraison dominicale. »

Ces deux grands saints, je veux dire saint Cyprien et saint Augustin, ne connoissent point le mystère du nouveau désintéressement, qui persuade à nos faux mystiques à ne rien désirer pour eux-mêmes, puisqu'ils tournent tous deux à eux-mêmes toutes les demandes de l'Oraison dominicale, et entre autres celle-ci : « Que votre nom soit sanctifié; » car, disoit saint Cyprien et saint Augustin après lui <sup>3</sup>, « nous ne demandons pas que Dieu soit sanctifié par nos oraisons, mais que son nom (saint par lui-même) soit sanctifié en nous : car qui peut sanctifier Dieu, lui qui nous sanctifie? mais à cause qu'il a dit : Soyez saints comme je suis saint, nous lui demandons qu'ayant été sanctifiés dans le baptême, nous persévérions dans la sainteté qui a été commencée en nous. Nous prions donc nuit et jour que cette sanctification demeure en nous. » C'est donc pour nous que nous demandons : cette demande : « Votre nom soit sanctifié, » regarde Dieu en nous, et ne l'en regarde pas moins en lui-même, parce que toute notre sanctification se rapporte à lui.

Ainsi, encore une fois, ce désintéressement tant vanté par les faux mystiques, qu'on fait consister à ne rien demander pour soi, est inconnu à saint Cyprien et à saint Augustin; il l'est à Jésus-Christ même qui nous commande de dire : « Pardonnez-nous, ne nous induisez pas, délivrez-nous. » C'est à nous que les péchés doivent être pardonnés, c'est nous qui voulons être délivrés du mal, et, comme l'Église l'interprète à la fin de l'Oraison dominicale, « du mal passé, du mal présent et du futur : ab omnibus malis præteritis, præsentibus et futuris : » ce qui enferme la persévérance dans le bien, puisque, comme dit saint Augustin, si nous sommes véritablement délivrés du mal, « nous persisterons dans la sainteté que nous avons reçue par la grâce <sup>4</sup>. » Non-seulement nous y persisterons, mais encore nous y croîtrons, en disant avec les apôtres <sup>5</sup> : « Augmentez-nous la foi; » et en cela nous aurons l'effet de cette demande : « Votre volonté soit faite, » parce que « la volonté de Dieu, c'est notre sanctification, » comme dit saint Paul <sup>6</sup>, dans laquelle nous devons croître, selon cet exprès commandement : « Que celui qui est juste se justifie encore, et que celui qui est saint se sanctifie encore <sup>7</sup> : » c'est pour cela, continue saint Au-

1. *De don. persev.*, cap. VI, n. 10, col. 826. — 2. *Ibid.*, cap. II, n. 4, col. 824.

3. *Cypr.*, *De or. Dom.*, p. 207; *Aug.*, loc. mox cit.

4. *De don. persev.* cap. V, n. 9, col. 826. — 5. *Luc.* XVII, 5.

6. *I Thess.* IV, 3. — 7. *Apoc.* XXII, 11.

gustin, que « Dieu commande à ses saints de lui demander la persévérance <sup>1</sup>; » et nos faux contemplatifs osent dire qu'il ne le commande pas aux parfaits, comme si les parfaits n'étoient pas saints.

Ce qu'a dit saint Augustin de cette demande, est expressément défendu dans le second concile d'Orange par ce chapitre : « Il faut que les saints implorent sans cesse le secours de Dieu, afin qu'ils puissent parvenir à une sainte fin, et persister dans les bonnes œuvres <sup>2</sup>; » et en dernier lieu par le concile de Trente, lorsque après avoir défini qu'on ne peut avoir ce grand don que de Dieu seul, il conclut que nous ne pouvons l'obtenir « que par des travaux, des veilles, des aumônes, des prières, des oblations et des jeûnes <sup>3</sup>. »

On voit encore, par cette doctrine, que l'Oraison dominicale est supposée être l'oraison d'obligation de tous les fidèles; ce qui est confirmé par les décisions du concile de Carthage <sup>4</sup>, où l'on suppose, comme un principe de foi, que les plus grands saints, et fussent-ils aussi saints « que saint Jacques, que Job et que Daniel, » ont besoin de faire cette demande : « Pardonnez-nous nos péchés; » et que ce n'est point par humilité, mais en vérité qu'ils la font : « non humili ter, sed veraciter. »

Le concile de Trente suppose aussi <sup>5</sup> que cette demande n'est pas « seulement humble, mais encore sincère et véritable, » et que l'Oraison dominicale, où elle est énoncée, est d'une commune obligation pour tous les chrétiens, même pour les plus parfaits, puisqu'elle l'est pour tous ceux qui n'ont plus que de ces péchés de fragilité, dont personne n'est exempt.

Telle a donc été la doctrine définie par toute l'Église contre les pélagiens; et par là on voit qu'il est de la foi catholique d'éviter ce prétendu désintéressement, qui empêche nos faux parfaits de rien demander pour eux, parce que ce n'est qu'orgueil et une manifeste transgression des exprès commandements de Dieu.

Pour entendre maintenant que cette foi est aussi ancienne que l'Église, il ne faut que lire quelques passages de saint Clément d'Alexandrie, dont l'autorité est considérable par deux endroits : l'un, qu'elle a été révéralée dès la première antiquité; puisqu'il a été dès le second siècle, après le grand Pantenus, et devant le grand Origène, le théologien et le docteur de la sainte et savante Église d'Alexandrie : et l'autre, qu'il nous propose ce qui convient aux plus parfaits; qu'il appelle les « gnostiques; » c'est-à-dire selon le langage assez commun de son temps, et dérivé de saint Paul, les parfaits et les spirituels qui sont parvenus à l'habitude consommée de la charité.

Des hommes si parfaits et si élevés, dit saint Clément <sup>6</sup>, « au-dessus de l'état commun des fidèles, » demandent à Dieu, non pas les biens apparents, comme font les imparfaits; « mais les vrais biens qui sont ceux de l'âme <sup>7</sup> : » ainsi les demandes qu'il met dans la bouche de son

<sup>1</sup>. *De don. persever.* cap. vi, n. 11, col. 897. — 2. *Ibid.*, cap. x.

<sup>3</sup>. Sess. vi, c. 13. — 4. *Conc. Carth.*, cap. vii, viii.

<sup>5</sup>. Sess. vi, c. 11. — 6. *Strom.*, lib. IV, p. 519, etc., edit. 1629.

<sup>7</sup>. *Ibid.*, lib. VII, p. 721.



gnostique sont les demandes des parfaits. Aussi quand il vient à spécifier ses demandes particulières, il n'y met rien que d'excellent. « Car il demande, dit-il <sup>1</sup> la rémission de ses péchés, de n'en faire plus, d'accomplir tout le bien, d'y persévérer, de n'en point déchoir, d'y croître, de le rendre éternel, d'entendre toute la dispensation de Dieu, afin d'avoir le cœur pur et d'être initié au mystère de la vision de face à face. » Voilà ce que le gnostique, c'est-à-dire le spirituel et le parfait, demande pour lui-même, selon ce Père, qui est aussi précisément tout ce qu'on a vu dans les prières de l'Église; et pour les autres, « il demande leur conversion, leur élévation, » leur persévérance : pour ses ennemis, le changement de leur cœur. Il n'y a rien là que d'excellent et digne d'un homme parfait. Aussi saint Clément ajoute-t-il, que l'homme spirituel et parfait, qui est « dans la profession et dans l'habitude de la piété, demande à Dieu tout cela (naturellement) comme l'homme vulgaire demande la santé, » et le demande sur ce fondement de l'Écriture, que « l'oraison est bonne avec le jeûne : » fondement commun à tous les états, et aux plus parfaits comme autres.

Ce qu'il y a ici à remarquer, c'est que toutes ces demandes sont attribuées au spirituel par saint Clément, non comme des choses encore imparfaites, dont il tâche de se délivrer, mais comme des choses qui démontrent sa perfection. C'est pourquoi loin de penser qu'il ne soit pas l'état de l'homme parfait de demander, ce Père dit au contraire que c'est à lui proprement à le faire; car pour les autres, dit-il <sup>2</sup>, « ils ne peuvent pas même prier Dieu pour en obtenir les biens, parce qu'ils ne connoissent pas les biens véritables, et n'en sauroient pas le prix, et l'usage qu'il en faudroit faire quand ils les auroient obtenus. » D'où il conclut que ceux à qui il convient le plus de faire à Dieu des demandes sont les parfaits; les « gnostiques, » ceux qui connoissent vraiment Dieu, « parce qu'ils savent quels sont les vrais biens, et ce qu'il faut demander, et quand et comment. » Il dit dans le même esprit <sup>3</sup>, « que le propre ouvrage du gnostique est de demander; et qu'il ne s'amuse pas à de longs discours dans la prière, parce qu'il sait ce qu'il faut demander. »

Qu'on vienne dire après cela que ce ne sont pas les parfaits et les plus parfaits, les plus éclairés, les plus spirituels; et selon le langage de ce Père, les plus gnostiques qui doivent demander : ou qu'il ne leur convient pas de le faire, eux à qui il convient tout au contraire de le faire préférablement à tous les autres. C'est pourquoi ceux à qui ce saint met la prière à la bouche <sup>4</sup>, après l'Écriture, sont les plus parfaits : un Moïse, une Esther, une Judith, une Marie sœur de Moïse qui étoit une prophétesse; dans le Nouveau Testament, un saint Barnabé, « homme juste et rempli du Saint-Esprit, » dont il rapporte cette prière <sup>5</sup> : « Dieu nous donne la sagesse, l'intelligence, la science, la connoissance de ses justifications, la patience, » et ainsi du reste.

Si l'on répond que la perfection a plusieurs degrés, saint Clément,

1. *Strom.*, lib. VI, p. 665; lib. VII, p. 725, 726. — 2. *Ibid.*, lib. VI, p. 670.  
 3. *Ibid.*, p. 728. — 4. *Ibid.*, lib. IV, p. 521, 522. — 5. *Ibid.*, lib. II, p. 396.



qui les reconnoît, doit donc dire quelque part, qu'il y a un de ces degrés où l'on ne demande plus; mais au contraire il dit en termes formels<sup>1</sup>, que « le gnostique coryphée, » c'est-à-dire le parfait parmi les parfaits, celui qui est « parvenu au sommet de la spiritualité, εις ἀκρότητα, et à la plus haute sublimité de l'homme parfait: » celui à qui la vertu « a passé en nature, » en qui elle est devenue « permanente et inamissible (au sens qu'on verra) est, après tout, celui-là même qui fait toutes ces demandes.

Il est si parfait « qu'il est déjà avec les anges, et prie avec eux comme celui qui est leur égal<sup>2</sup>. » Et cependant il demande à « n'être pas longtemps dans la chair; mais qu'il y vive comme un spirituel et comme un homme sans chair, ἄσαρκος, et demande aussi à la fois d'obtenir les biens excellents, et d'éviter les grands maux. »

On voit donc que celui qui fait les demandes n'est pas seulement appelé le « coryphée, » le souverain parfait; mais encore, par toutes les choses qu'on lui attribue, qu'il a le vrai caractère de la perfection.

Ailleurs<sup>3</sup>, « le même gnostique, qui prie par la seule pensée, toujours uni à Dieu par la charité, et familier avec lui: » en un mot un de ces parfaits que Dieu exauce toujours, comme il exauça Anne mère de Samuel, « demande que ses péchés lui soient pardonnés, de ne pécher plus, » et le reste que nous avons rapporté.

Je n'exagérerai point quand je dirai que j'ometts trente passages de même force, et qu'il n'y a rien de plus inculqué dans ce Père que les demandes dans la bouche et dans le cœur des plus parfaits spirituels.

Si l'on répond que ces prières des parfaits sont particulièrement inspirées, nous avons déjà répondu qu'on n'a pas besoin d'inspiration particulière pour les choses qui sont de l'état commun de la piété chrétienne, et nous répondons encore plus précisément sur saint Clément, qu'en tant d'endroits où il parle de ces prières des parfaits, il n'a pas donné la moindre marque qu'il les attribue à une autre sorte d'inspiration qu'à celle qui est commune à toute prière chrétienne, ni il ne les fonde sur d'autres préceptes, ou sur d'autres promesses que sur celles qui sont données à tous les fidèles. De sorte que ce recours à des inspirations extraordinaires dans des choses qui regardent l'état commun du chrétien, visiblement n'est autre chose qu'une échappatoire pour éluder une vérité manifeste.

Il ne reste plus qu'à examiner comment la vertu est inamissible, c'est-à-dire ne peut déchoir dans l'homme parfait, selon saint Clément d'Alexandrie; et d'abord il est bien certain que ce Père est bien éloigné de l'erreur de Calvin: au même endroit où il parle ainsi<sup>4</sup>, il a dit que son gnostique, son vertueux et son spirituel parfait demande « de ne tomber point, se souvenant qu'il y a même des anges qui sont tombés. » Il ne se croit donc pas exempt de la chute; mais la raison qu'il a rendue de la constance invincible de l'homme parfait dans le bien, est très-remarquable pour le sujet que nous traitons. Car si le

1. Strom., lib. VII, p. 726. — 2. Ibid., lib. VII, p. 746.

3. Lib. VI, p. 665. — 4. Lib. VII, p. 726.

parfait se soutient, « c'est, dit-il, très-volontairement par la force de la raison, par l'intelligence et par la prévoyance ou la précaution. » Voici un homme bien éloigné du parfait des nouveaux mystiques, qui n'admettent ni prévoyance ni réflexion, au lieu que celui de saint Clément en est tout plein : car « il arrive, poursuit-il, à une vertu indéfectible, à cause de sa précaution qui ne se relâche jamais. Il joint à la précaution, qui fait qu'on ne pêche point, le bon raisonnement qui apprend à discerner les secours qu'on peut donner à la vertu pour la rendre permanente : d'où il conclut que la connaissance (pratique et habituelle) de Dieu est une très-grande chose, puisqu'elle conserve ce qui rend la vertu indéfectible ; » c'est-à-dire, qu'elle conserve les précautions, parmi lesquelles on a vu qu'il a rangé la prière, lorsque touché de l'exemple des anges qui sont tombés, il demande « de ne tomber pas comme eux. » La vertu est donc immuable et indéfectible, parce que nous avons tous les secours qui peuvent la rendre telle, au même sens que David disoit<sup>1</sup> : « Il règle tous ses discours avec jugement : éternellement il ne sera point ébranlé ; son cœur est toujours prêt à se confier au Seigneur ; son cœur est affermi et ne sera point ému, » et le reste de même sens.

A la demande il faut ajouter l'action de grâces, dont saint Clément a parlé en cette sorte<sup>2</sup> : « Le genre de prières de l'homme parfait est l'action de grâces pour le passé, pour le présent et pour le futur, qui est déjà présent par la foi : » d'où l'on ne conclura pas qu'il ne fasse point de demandes après toutes celles qu'on a vues ; mais seulement que l'action de grâces est toujours la principale partie de la prière, comme on le voit partout dans saint Paul. Loin d'exclure la demande, elle en est le fondement, selon cet apôtre, lorsqu'il dit : « Que dans toutes vos oraisons vos demandes soient connues à Dieu avec action de grâces<sup>3</sup>, » n'y ayant rien de plus efficace pour obtenir le bien qu'on demande, que d'être reconnoissant de celui qu'on a reçu. C'est ce qu'explique saint Clément, lorsqu'il recommande l'action « de grâces qui se termine en demande<sup>4</sup>. » Et pour montrer que c'est là son intention : au lieu où il dit que « le genre de prière du gnostique est l'action de grâces<sup>5</sup>, » il ajoute que ce gnostique demande que sa vie soit courte dans la chair, de n'en être point accablé ; d'avoir les vrais biens, et d'éviter les maux ; d'être délivré de ses péchés, » et le reste. Tant cela est fondé sur l'action de grâces, par laquelle on remercie Dieu d'avoir commencé en nous de si grands biens, et de nous en avoir assuré l'accomplissement par sa promesse.

Après tout cela, on doit être convaincu que ces actes prétendus désintéressés sont entièrement inconnus à la pieuse antiquité. On voit aussi combien lui est inconnue l'exclusion des actes réflexes. Qui fait des demandes distinctes sur ce qu'il a, sur ce qu'il n'a pas, y réfléchit : qui rend grâces à Dieu sur le passé, sur le présent et sur le futur, comme fait le spirituel de saint Clément, et qui comme lui « remercie d'être

1. Ps. cxl. — 2. *Strom.*, lib. VII, p. 726. — 3. *Phil.* iv, 6.

4. *Strom.*, lib. III, p. 427. — 5. *Lib.* VII, p. 746.

arrivé à la perfection de la connoissance<sup>1</sup>, » c'est-à-dire de la spiritualité, y réfléchit aussi sans doute, et il n'y a rien en tout point de plus opposé que le parfait de saint Clément, et celui des nouveaux auteurs que nous combattons.

Par la même raison il est aisé de concevoir qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre le passage où saint Clément dit que « le parfait spirituel ne doit point savoir quel il est, ni ce qu'il fait; par exemple, celui qui fait l'aumône ne doit point savoir qu'il est miséricordieux<sup>2</sup>. » Cela, dis-je, ne peut pas être universellement véritable, et pour les raisons générales qui ont été rapportées, et encore pour des raisons particulières à ce Père; autrement contre la doctrine qu'il vient d'enseigner, ce parfait ne rendrait pas grâces du passé, du présent et du futur, et encore moins d'être parvenu à la perfection.

Après avoir établi la demande des biens spirituels par tant de moyens, on peut encore proposer cette question, si les spirituels parfaits demandent aussi les biens temporels : et la raison de douter est que saint Clément répète souvent<sup>3</sup> que son « gnostique ne demande pas les biens temporels, parce qu'il sait que Dieu les donne aux gens de bien sans qu'ils les demandent. »

La difficulté se résout par les endroits, qui sont infinis, où ce Père a supposé, ce que personne aussi ne révoque en doute, que l'homme parfait, assistant aux prières communes où l'Église demande les biens temporels, y assiste d'esprit autant que de corps, disant « Amen » avec tous les autres sur toutes les oraisons. Il est donc déjà bien certain, de ce côté-là, qu'il demande avec tous les saints les biens temporels.

Saint Clément s'en explique encore plus précisément, lorsqu'il dit<sup>4</sup> que « le gnostique prie avec les nouveaux croyants sur les choses qu'ils ont à traiter tous ensemble avec Dieu : » c'est-à-dire, sans difficulté, sur toutes les choses temporelles et spirituelles que l'on attend de sa grâce : ce qui confirme que, comme les autres, les parfaits font de vraies demandes bien formées et bien réfléchies.

Cette manière de demander les biens temporels, bien loin d'être intéressée, est d'une charité exquise, puisqu'il est vrai que, sans le secours de ces biens, plusieurs fidèles succumbent à la tentation d'impatience et de désespoir. Mais, en les demandant avec l'Église, le vrai spirituel se distingue-t-il du reste des chrétiens, et ne dit-il pas avec eux dans le même esprit de simplicité : « Donnez-nous les biens de la terre, un temps bénin, la santé, la paix, » et ainsi du reste ? On seroit trop insensible aux intérêts du genre humain si l'on négligeoit de telles prières. Ainsi le spirituel comme vrai membre de l'Église, et comme rempli de l'esprit de la fraternité chrétienne, se met dans la cause commune, et il demande pour lui-même comme pour les autres. Que veut donc dire saint Clément, quand il dit que le gnostique ne demande pas les biens temporels, sinon qu'il ne les demande pas toujours en particulier, et ne les demande jamais comme absolument

1. *Strom.*, lib. VII, p. 719, 746.

2. *Ibid.*, Lib. IV, p. 529. — 3. *Lib. VII*, p. 726. — 4. *Ibid.* p. 728.

nécessaires, se reposant sur Dieu qui sait les donner autant qu'on en a besoin pour le salut ?

La raison que ce Père apporte pour ne demander point les biens temporels, est remarquable : « C'est, dit-il, que Dieu les donne sans qu'on les demande. » Il en pouvoit dire autant des biens spirituels, si l'esprit de l'Évangile n'y eût résisté; mais Jésus-Christ, en nous défendant « de nous inquiéter des biens temporels comme les Gentils, parce que notre Père céleste sait de quoi nous avons besoin, » a expressément ajouté : « Cherchez le royaume de Dieu <sup>1</sup>; » quoique notre Père céleste ne sache pas moins le besoin que nous en avons. C'est que ce Maître divin veut exciter en nous les bons désirs pour lesquels nous sommes trop vifs. Outre cela, il nous veut apprendre à faire la distinction des biens qu'il faut demander absolument, comme sont le royaume de Dieu » et la « justice, » et de ceux qu'il faut demander seulement sous condition, et si Dieu veut. Car on suppose pour les premiers que Dieu les veut toujours donner, et à tous, comme saint Clément l'enseigne perpétuellement après l'apôtre.

Au surplus, Jésus-Christ lui-même nous a appris à dire : « Panem nostrum, » où constamment l'un des sens est de demander les biens temporels. Le parfait spirituel n'exclut pas cette demande du nombre des sept : et si l'on dit néanmoins qu'il ne demande rien de temporel, c'est, comme l'on vient de dire, qu'il ne le demande ni comme un bien absolu, ni absolument; mais par rapport au salut, sous la condition de la volonté de Dieu; ce qui est plutôt demander la volonté de Dieu que ces biens mêmes.

Ainsi tout est expliqué : la sécheresse des nouveaux mystiques, qui ne veulent rien demander à Dieu, est confondue dès l'origine du christianisme; on voit qu'il faut demander même les biens temporels, mais avec restriction : et la manière dont on doit demander les biens spirituels, confirme l'obligation de les demander en tout état.

Mais comme saint Clément d'Alexandrie a tant parlé des parfaits, et qu'il semble en avoir porté la perfection jusqu'à leur ôter la concupiscentie, et les élever à l'apathie<sup>2</sup>, c'est-à-dire, à l'imperturbabilité, il faut entendre d'abord que ce parfait, dont il dit de si grandes choses, selon lui « est composé de deux esprits, dont l'un convoite contre l'autre; conformément à cette parole de saint Paul<sup>3</sup> : « La chair convoite contre l'esprit et l'esprit contre la chair; » car la chair a une partie de l'esprit qui lui adhère, comme dit le même saint Paul<sup>4</sup> « Je ne fais pas (parfaitement) le bien que je veux, parce que j'ai en moi un mal inhérent, et une loi qui s'oppose au bien. » Ce principe étant supposé avec saint Paul par saint Clément, il faut entendre, au septième livre où il pousse au dernier degré de perfection l'idée du gnostique, les correctifs qu'il y met, en disant<sup>5</sup> que « l'homme parfait a en sa puissance ce qui combat contre l'esprit : » il n'en est donc pas entièrement

1. Matth. vi, 31.

2. Strom., lib. VI, p. 649, 650, 651; lib. VII, p. 652, 725.

3. Gal. v, 17. — 4. Rom., vii, 19, 21. — 5. Strom., lib. VII, p. 725.



délivré; mais il le tient sous le joug. Un peu après : « L'homme parfait s'élève courageusement contre la crainte, se fiant en Notre-Seigneur : » c'est la posture d'un homme qui la combat. Et dans la suite : « Il fait la guerre à la malice, » à la corruption qu'on porte en soi-même : elle résiste donc, elle combat. Un peu après <sup>1</sup> : « Il réprime et châtie sa vue quand il sent un plaisir dans ses regards. » Et encore : « Il s'élève contre l'âme corporelle; » c'est-à-dire, comme il l'explique, contre la partie sensitive de l'âme : « mettant un frein à la partie irraisonnable qui se soulève contre le commandement (de la raison); parce que la chair convoite contre l'esprit. » Un des effets du combat perpétuel que saint Clément reconnoît avec tous les saints dans les plus parfaits, est qu'on y reçoit quelques légères blessures, et qu'on y tombe dans ces péchés qu'on appelle véniels. Ainsi la charité chrétienne est une perpétuelle purification : la plus parfaite spiritualité n'en est pas exempte, et saint Clément dit expressément que toute pure et toute parfaite qu'elle est, non-seulement « elle est prompte à se purifier, » mais encore « elle est elle-même la plus parfaite purification de l'âme<sup>2</sup>. Ainsi la purification est de tous les états; pourquoi non, puisqu'on y demande dans les états les plus parfaits la rémission des péchés, et la grâce de n'en plus commettre<sup>3</sup>? Après avoir reconnu ces vérités, comment saint Clément n'auroit-il pas vu qu'il est nécessaire qu'un chrétien, qui selon la foi catholique, après tout, jusqu'à la fin de sa vie est un pécheur, ne cesse de se purifier : « Qu'encore qu'il soit lavé, il lave encore ses pieds, » selon le précepte du Sauveur<sup>4</sup>; « et qu'étant juste, il se justifie de plus en plus? »

C'est à cause de ces combats et de ces péchés que la mortification est nécessaire en tous les états, pour les expier, et pour les prévenir. Aussi avons-nous vu que saint Clément attribue aux plus parfaits l'obligation d'accomplir ce précepte de l'Écriture : « L'oraison est bonne avec le jeûne. » Voilà pour ce qui regarde les austérités communes à tous les saints : mais ce saint prêtre reconnoît aussi celles que chacun peut s'imposer à soi-même selon les besoins; et c'est ce qui lui fait dire, en parlant des *gnostiques* ou des parfaits qui vivent dans l'état conjugal <sup>5</sup> : « qu'il arrivera peut-être que quelques-uns d'eux s'abstiendront de viandes, de peur que la chair ne se laisse trop emporter au plaisir des sens. » Ainsi il n'est au-dessous d'aucun chrétien, pour parfait qu'il soit, de mortifier la chair par quelques austérités; et saint Clément loue en général, et sans distinction d'aucuns états, la sentence de ce philosophe qui donne « la faim, » c'est-à-dire, l'abstinence et le jeûne, « pour le vrai remède de la sensualité<sup>6</sup>. »

On voit par là qu'en tout et partout il est opposé à nos faux parfaits; et aussi n'a-t-il jamais dit que son gnostique fût inaltérable, imperturbable, impassible, sans apporter à ces grands mots ces correctifs nécessaires, « autant qu'il se peut, autant que l'état de cette vie le permet?; » ou ceux-ci : « Il tâche de l'être, il veut l'être<sup>7</sup>, » il fait tous

1. *Strom.*, lib. VII, p. 744. — 2. *Ibid.*, p. 732. — 3. *Lib.* VI, p. 665.

4. *Joan.* XIII, 10. — 5. *Strom.*, lib. VII, p. 718. — 6. *Lib.* II, p. 413.

7. *Lib.* IV, p. 540. — 8. *Lib.* VII, p. 752.



ses « efforts » pour y parvenir<sup>1</sup> : ce qu'il explique de dessein formé, par ces paroles<sup>2</sup> : « Pour moi je demeure souvent étonné comment quelques-uns osent s'appeler parfaits et gnostiques, se faisant par ce moyen plus parfaits que l'apôtre même, qui dit<sup>3</sup> : Non que j'aie encore atteint au but que je me propose, ou que je sois déjà parfait, je m'avance donc, oubliant ce que j'ai fait ; et m'étendant à ce qui me reste à accomplir, je cours sans cesse, etc. Ainsi il s'estime parfait par rapport à sa vie passée dont il a été délivré, et il en poursuit une meilleure, non pas comme étant parfait dans la connoissance (γνώσει), dans la spiritualité, dans la science de Dieu ; mais comme désirant ce qui est parfait. »

On voit par ce beau passage qu'il y avoit dès ce temps, comme il y en a toujours eu, de faux parfaits qui s'imaginoient des états de perfection au delà des bornes de cette vie. Saint Clément leur fait voir comment on est parfait, qu'on l'est non absolument, mais seulement par comparaison aux états inférieurs, et à cause qu'on tend à l'être, et qu'on le désire. Ainsi la description du « gnostique » ou du parfait spirituel en cette vie est une idée de perfection, qui marque ce qu'on poursuit plutôt que ce qu'on possède. Si après cela on se trompe dans la perfection que saint Clément attribue à son gnostique, ce n'est pas la faute de ce savant prêtre, et il n'aura pas attribué aux autres spirituels ce qui manquoit à saint Paul.

Il s'explique souvent sur cette matière, et voici un des beaux endroits<sup>4</sup> : « Un gnostique, un spirituel qui de bon et fidèle serviteur est parvenu à être ami par la charité, à cause de la perfection de l'habitude qu'il s'est acquise et où il est établi avec une grande pureté ; qui est orné dans ses mœurs, et qui a toutes les richesses du véritable spirituel : le voilà, ce me semble, assez parfait : et néanmoins celui-là même fait de grands efforts pour arriver à la souveraine perfection. » Ses efforts ne cessent jamais, parce que la vraie perfection n'est pas de cette vie ; c'est pourquoi aussi on a vu qu'il ne cesse de désirer et de demander.

Quand après cela on trouvera dans ses écrits que la parfaite habitude de l'homme spirituel « n'est pas une modération, mais un entier retranchement de la convoitise<sup>5</sup> : » si on prenoit ses paroles en toute rigueur, on voit bien qu'il en diroit trop, et plus qu'il ne veut, et par conséquent qu'il faut entendre ce « retranchement » par rapport à certains effets, et non point par rapport à tous. Ainsi on est impassible et imperturbable, parce que non-seulement on tâche de l'être, selon les idées de notre auteur ; mais encore qu'on l'est en effet jusqu'à un certain point. On l'est pour les effets essentiels, et non pas pour tous les effets ; ou pour parler plus précisément avec saint Augustin<sup>6</sup>, on l'est non quant à l'effet d'accomplir dans le dernier degré de perfection ce précepte : « Non concupiscas : Vous ne convoiterez point, » vous

1. *Strom.*, lib. VII, p. 725. — 2. *Pædag.*, I, 6, p. 107. — 3. *Phil.*, III, 15.

4. *Strom.*, lib. VII, p. 735, 736. — 5. *Lib.* VI, p. 651.

6. *De nupt. et concup.*, lib. I, c. XXIII, n. 25, tom. X, col. 293, et alibi passim.

n'aurez point de concupiscence; mais quant à l'effet d'accomplir cet autre précepte: « Vous n'irez point après vos concupiscences, » vous ne vous y livrez point: en un mot, on est impassible et imperturbable par comparaison aux foibles dont l'état est toujours vacillant. J'ajouterai, selon la doctrine du même saint Augustin <sup>1</sup>, que la grâce chrétienne contient toutes ces qualités, et l'impeccabilité même; en sorte que si nous usions comme nous devons de cette grâce, nous ne pécherions jamais: mais comme « le Saint-Esprit a prévu que nul homme n'y seroit fidèle autant qu'il faudroit, ni ne déploieroit autant les forces de sa volonté qu'il est nécessaire pour en profiter dans toute son étendue, le Saint-Esprit a révélé que tout homme seroit pécheur, foible et imparfait jusqu'à la fin de sa vie; » en sorte, comme dit le même Père, qu'en tout état « la justice présente consiste plutôt dans la rémission des péchés que dans la perfection des vertus <sup>2</sup>. »

Outre ces solutions générales, qui servent de dénoûment à tous les passages de saint Clément, on trouvera en particulier et dans chaque lieu une clef pour en ouvrir l'intelligence: par exemple, dans cet endroit, qui est le plus fort, où il dit <sup>3</sup> que son « parfait spirituel non-seulement n'est pas corrompu, mais encore n'est pas tenté; » il faut ajouter le reste que voici dans la même page: c'est que ce parfait spirituel, ce gnostique « demande » à Dieu « la stabilité de ce qu'il possède, d'être rendu propre à ce qui lui doit encore arriver, et de conserver éternellement ce qu'il a déjà. » On ne peut pas dire qu'il ne s'agisse pas ici des plus parfaits, puisque celui dont on parle est ce gnostique qui ne donne rien du tout à ses passions, qui est immuable, et n'est pas même tenté; c'est celui-là néanmoins qui « demande que les vrais biens qu'il a dans l'esprit lui soient donnés et lui demeurent. » Un peu après: « Il a et il prie; » comme qui diroit, il a et il n'a pas. Il n'a donc pas parfaitement et absolument. « Il tâche d'être spirituel par un amour sans bornes: » c'est donc un homme qui tâche; et c'est pourquoi on ajoute: « il fait les plus grands efforts pour posséder la puissance de contempler toujours, » encore qu'il l'ait déjà en un certain sens; mais il s'efforce de la posséder de plus en plus, comme il a été expliqué: « il a en sa puissance ce qui combat l'esprit; » il n'est donc pas, encore un coup, entièrement délivré ni imperturbable.

Il ne sera pas hors de propos de considérer ce que les anciens ont pensé de l'apathie ou impassibilité, depuis que les erreurs de Jovinien et de Pélage ont rendu l'Église plus attentive à cette matière. Saint Jérôme, en écrivant contre ce dernier <sup>4</sup>, a remarqué qu'Évagre de Pont avoit publié un livre et des sentences sur l'apathie, « que nous pouvons, dit-il, appeler impassibilité ou imperturbabilité, qui est un état où l'âme n'est émue d'aucun trouble vicieux, où, à parler franchement, on est une pierre ou un Dieu. » Les Latins n'avoient jamais donné dans

1. *De Nupt. et concup.*, lib. I, *De pecc. mer.*, cap. xxxix, n. 69, tom. X, col. 40.

2. *De perfect. just. per tot.*, tom. X, col. 167 et seq.

3. *Strom.*, lib. VII, p. 725.

4. *Exist. ad Clesiph.*, t. II, p. 384, nume ep. xliiii, t. IV, part. 2, col. 476.

ces sentiments, et ne connoissoient pas ces expressions; mais Rufin traduisit ce livre de grec en latin, et le rendit commun en Occident. Cassien, dans les Conférences qu'il publia des Orientaux, parle beaucoup d'apathie, mais avec de grands éclaircissements que nous verrons dans la suite. Du temps de saint Jérôme cette matière fut un grand objet de contestation parmi les solitaires: ce Père, comme tous les Occidentaux, fut fort opposé à l'apathie, et encourut pour cela l'indignation de la plupart des moines d'Orient, comme il paroît dans Palladius. A la fin les livres d'Évagre furent condamnés dans le concile v, avec ceux d'Origène dont il étoit sectateur; et la doctrine de l'apathie a été mise depuis ce temps-là parmi les erreurs. On voit même dès auparavant, et même dans saint Jérôme<sup>1</sup>, qu'Évagre avoit été condamné de son temps par les évêques, et la condamnation de l'apathie passe pour constanté.

Il faut pourtant demeurer d'accord que ce terme d'apathie étoit familier aux spirituels parmi les Grecs, tant devant le concile v que depuis. On le trouve dans saint Macaire, disciple de saint Antoine: l'apathie fait un des degrés de l'échelle de saint Climaque<sup>2</sup>: mais partout on en parle plutôt comme d'une chose où l'on tend, que comme d'une chose où l'on arrive. Vous voyez ces spirituels grecs dans un combat perpétuel contre leurs pensées, et selon Isaac Syrien<sup>3</sup> ce combat durroit jusqu'à la mort. Combattre ses pensées, c'étoit combattre les passions qui les faisoient naître. C'est à cause des passions qu'on n'avoit jamais assez vaincues, que saint Jean Climaque disoit « qu'après avoir passé tous les degrés des vertus, il falloit encore demander la rémission de ses péchés, et avoir un continuel recours à Dieu, qui seul pouvoit fixer nos inconstances<sup>4</sup>. » Il n'y avoit rien qu'on fit tant craindre aux solitaires que la pensée d'être arrivé à la perfection; et on raconte de saint Arsène, ce grand solitaire, dont la vertu étoit parvenue à un si haut degré, qu'en cet état il faisoit à Dieu cette prière: « O mon Dieu, faites-moi la grâce qu'aujourd'hui du moins je commence à bien faire<sup>5</sup>. » Ainsi les âmes les plus consommées dans la vertu, bien éloignées de se croire dans la perfection de l'impassibilité, ou de faire cesser leurs demandes, faisoient celles des commençants: comment, s'ils ne sentoient rien à combattre en eux? Il faut avouer après cela que le terme d'apathie n'est guère de saison en cette vie: saint Clément d'Alexandrie s'en est servi si souvent pour attirer les philosophes qui ne connoissoient de vertu que dans cet état: tous y aspiroient jusqu'aux Épicuriens. C'est par là que ce Père a mis ce terme en vogue; mais il y a apporté les tempéraments que nous avons vus, qui reviennent à la doctrine de saint Augustin et de toute l'Église catholique, sur les combats et l'imperfection de la justice de cette vie.

Après saint Clément d'Alexandrie, celui des Anciens qui est le plus propre à confondre les novateurs, c'est Cassien, parce que, comme

1. *Ep. ad Ctesiph.*, tom. II, p. 384, nunc ep. XLIII, tom. IV, part. 2, col. 475.

2. *Grad.*, 39. — 3. *Theos. ascet.* opusc., XII, 308, 309. — 4. *Grad.* 88 de Aut.

5. *Theos. ascet.* opusc., XVI; Theod. archiepisc. Edessæ, 404

saint Clément, il a expressément traité de l'oraison des parfaits contemplatifs, et même de leur apathie, qu'il appelle, comme lui, « leur immobile et continuelle tranquillité; » mais avec les mêmes tempéraments. Car d'abord, dans la neuvième Conférence, où l'abbé Isaac commence à traiter de l'oraison, il enseigne que les parfaits doivent « tendre à cette immobile tranquillité de l'esprit, et à la parfaite pureté de cœur, autant que la fragilité humaine le peut souffrir : « quantum hu-  
« manæ fragilitati conceditur <sup>1</sup>. » Or cette fragilité, qui reste dans les parfaits, consiste en deux points, dont l'un est le perpétuel combat de la convoitise jusqu'à la fin de la vie : le second est l'inévitable assujettissement au péché tant qu'on est sur la terre.

Il pousse si loin le premier point, dans ses Institutions monastiques <sup>2</sup>, qu'il ne craint point d'assurer que « les combats augmentent avec les triomphes, de peur que l'athlète de Jésus-Christ, corrompu par l'oïveté, n'oublie son état : « ce qui est vrai principalement de l'orgueil, à qui tout, jusqu'à la vertu et à la perfection, sert de pâture : « Et, dit-il, l'ennemi que nous combattons est enfermé au dedans de nous, et ne cesse de nous combattre tous les jours, afin que notre combat soit un témoignage de notre vertu. »

Pour venir aux Conférences, la sixième, qui est de l'abbé Théodore, nous montre les plus parfaits en cette vie, « comme gens qui, remontant une rivière, en combattent le courant par de continuels efforts de rames et de bras : » d'où il conclut que « pour peu qu'on cesse d'avancer on est entraîné; ce qui oblige, dit-il, à une sollicitude qui ne se relâche jamais <sup>3</sup> : » par où il fait voir, dans les plus parfaits, des exercices actifs jusqu'à la fin de la vie. Il conclut encore, qu'il n'y a personne de pur sur la terre; ce qui démontre que le repos et la pureté de cette vie ne peut jamais avoir ce nom à toute rigueur, ni autrement qu'en comparant un état à l'autre.

Dans les Conférences xxii et xxiii, l'abbé Théonas entreprend de prouver que ce n'est point en la personne des infidèles, mais en la sienne propre, c'est-à-dire, en celle de tous les fidèles, sans en excepter les plus parfaits, que saint Paul a dit : « Je ne fais pas le bien que je veux, » et le reste; où ce saint apôtre porte ses gémissements sur le combat de la convoitise, jusqu'à cette exclamation : « Malheureux homme que je suis ! » Le docte abbé conclut de là « que les plus forts ne soutiennent pas un combat si continuel sans y recevoir quelques blessures, que les plus saints et les plus justes ne sont pas sans péché, que ce n'est pas seulement par humilité, mais en vérité, qu'ils se confessent impurs <sup>4</sup>. »

Pour ce qui regarde les demandes, Cassien n'a pas seulement songé à les interdire aux parfaits contemplatifs; et une telle pensée n'étoit entrée dans l'esprit d'aucun chrétien avant nos jours : au contraire, parmi les six caractères de la plus sublime et de la plus simple oraison.

1. Coll. ix *De orat.* — 2. Lib. V, p. 19, 21 ; p. 691, 693.

2. Coll. vi, c. xiv, 805.

3. *Ibid.*, xi, 9 ; *ibid.*, xxii, 8, 9 ; *Ibid.*, xxiii, 17, 18.



le second est, selon Cassien<sup>1</sup>, de « crier tous les jours, » « quotidien », comme un « humble suppliant, » « suppliciter, » avec David : « Je suis un pauvre et un mendiant, ô Dieu, aidez-moi. » Voilà donc, dans le plus haut état de la contemplation, non pas l'extinction des demandes, mais une demande continuelle du secours de Dieu.

Il y a dans la neuvième Conférence un chapitre exprès<sup>2</sup>, où il est parlé de cette intime et simple oraison qu'on fait à Dieu en silence, et après avoir fermé les portes sur soi, selon le précepte de l'Évangile; et on y donne aux parfaits qui la pratiquent des marques pour connoître qu'ils sont exaucés : ce qui suppose qu'ils demandoient. Parmi ces marques, la principale est de finir toujours sa demande, « postulatio, » à l'exemple de Jésus-Christ dans son agonie, en disant : « Que ma volonté ne se fasse pas, mais la vôtre : » d'où il ne faut pas conclure qu'on ne doive rien demander en particulier, mais en général seulement la volonté de Dieu. Car Jésus-Christ, dont Cassien allègue ici l'exemple, faisoit bien certainement une demande particulière; et s'il ne s'agissoit que de demander la seule volonté de Dieu en général, on seroit toujours exaucé : de sorte qu'il n'eût pas fallu chercher les moyens et les assurances de l'être, qui est ce que cet auteur se proposoit dans ce chapitre.

Au reste cette demande qu'il faut terminer en disant : « Non ma volonté, mais la vôtre, » ne regarde pas les biens éternels et du salut, comme il paroît par l'exemple qu'on produit de Jésus-Christ dans la prière du jardin, dont le calice de sa passion étoit le sujet. Car, pour ce qui regarde le salut, Cassien, en expliquant cette demande de l'Oraison dominicale : « Votre volonté soit faite, » remarque que « la volonté de Dieu est que tous les hommes soient sauvés<sup>3</sup> : » de sorte que demander l'accomplissement de la volonté de Dieu, c'est demander le salut de tous les hommes, où le nôtre est compris; ce n'est donc pas ici le cas de dire : « Votre volonté soit faite, et non la mienne, » puisqu'on suppose manifestement que sur le sujet de notre salut la volonté de Dieu est déclarée.

Ainsi cette demande, « Fiat voluntas, » qui est, selon Cassien<sup>4</sup>, « la plus parfaite » de toutes, et la vraie demande des enfants, et par conséquent des parfaits, comme il l'explique lui-même, contient la demande de notre salut. Elle est encore contenue dans cette demande : « Votre règne arrive. » Car ce règne, dit Cassien<sup>5</sup>, consiste en deux choses, dont l'une est que « Dieu règne dans les saints, » quand il en chasse les vices; et l'autre, qu'à la fin il prononce : « Venez, les bien-aimés de mon Père; possédez le royaume, » etc. On demande donc son salut en demandant le règne de Dieu; et cette demande est celle des plus parfaits, puisqu'elle est, selon Cassien, « du plus pur esprit : » « Secunda petitio mentis purissimæ; » c'est-à-dire, sans difficulté, du plus pur amour, puisque ce qu'on y regarde, et l'intérêt qu'on y prend, c'est que le règne de Jésus-Christ soit parfaitement accompli.

1. Coll. x, c. 11. — 2. Ibid., iv, 34, 35. — 3. Ibid., ix, c. 20. — 4. Ibid.

5. Ibid., c. 19.



C'est une doctrine constante de saint Augustin et de tous les Pères, que Jésus-Christ en nous proposant l'Oraison dominicale comme le modèle de la prière chrétienne, y a renfermé tout ce qu'il falloit demander à Dieu : en sorte qu'il n'est permis ni d'y ajouter d'autres demandes, ni aussi de se dispenser en aucun état de faire celles qu'elle contient. Le père La Combe oppose à cette doctrine des Pères, un passage de Cassien, où il reconnoît une oraison plus parfaite que cette divine oraison. Il est vrai que seul des anciens, et contre leur autorité, il a prononcé cette parole. Je pourrois donc bien ne m'arrêter pas à l'autorité de Cassien, qui d'ailleurs est affaiblie par les erreurs qui l'ont fait ranger par le pape saint Gélase, et par le concile romain, au nombre des auteurs suspects. Outre ses erreurs sur la grâce, il y a d'autres points encore où l'on ne le suit pas<sup>1</sup>, comme est celui du mensonge, et quelques observations sur la chasteté, que les spirituels ont improuvées. Ainsi, en lui laissant l'autorité que lui donnent les règles des moines sur les exercices de leur état, on pourroit mépriser la préférence qu'il attribue à la sublime oraison sur l'Oraison dominicale. Mais, après tout, je suis obligé de reconnoître de bonne foi, qu'encore que son expression soit inouïe avant lui, et que depuis personne ne l'ait suivie, dans le fond il convient avec tous les Pères, que tout ce qu'il faut demander se trouve dans l'Oraison dominicale<sup>2</sup>, et qu'il n'y a rien de plus élevé ni de plus grand quant à la substance des demandes; de sorte que la préférence de cette oraison sublime ne regarde que la manière de prier. L'excellence du « Pater » est non-seulement que cette oraison est la plus parfaite de toutes les prières vocales, mais encore quant au fond, que dans l'oraison même la plus intérieure, qui est celle du cœur, bien qu'elle soit parfaite par la manière, on n'a rien à demander de plus excellent que ce qui est renfermé dans ce modèle.

Ainsi Cassien ne connoit non plus que les autres ce désintéressement nouveau, que nos mystiques font consister dans la suppression des demandes. Celui-ci, comme on vient de voir, apprend aux plus parfaits à demander, et à demander tous les jours; et s'il parle de cet amour désintéressé qui n'agit ni par la crainte ni par l'espérance<sup>3</sup>, il s'explique précisément que l'espérance, qu'il appelle mercenaire ou intéressée, et qu'il exclut à ce titre de l'état de perfection, est « celle où l'on ne désire pas tant la bonté de celui qui donne, que le prix et l'avantage de la récompense<sup>4</sup>. » Si donc dans la récompense on regarde la gloire de Dieu déclarée par ses largesses et par ses bontés, on aura, selon Cassien, une espérance désintéressée.

Selon cet esprit il décide que « la fin de la profession chrétienne, c'est le royaume des cieus, et qu'on endure tout pour l'obtenir<sup>5</sup>: » il n'en regarde donc pas le désir et la poursuite comme notre intérêt, mais comme la fin nécessaire de notre religion. C'est pourquoi, en parlant des âmes parfaites qui ont « goûté par avance » la gloire du ciel<sup>6</sup>,

1. Lib. IV, *Instit.*, c. 20, 22, 22, 23; Coll. xv, c. 10. — 2. *Ibid.*, c. 20, 28.

3. Coll. xi, etc. — 4. *Ibid.*, c. 10. — 5. *Ibid.*, I c. 3 4. — 6. *Ibid.*, 14.

il veut que leur exercice soit de « désirer comme l'apôtre d'être avec Jésus-Christ, de s'élever au désir de la perfection, et à l'espérance de la béatitude future <sup>1</sup>. » Ce n'est donc pas un intérêt propre et imparfait, mais un exercice des parfaits de désirer Jésus-Christ, et dans lui sa béatitude et son salut éternel, puisque, comme on a déjà dit, cela même en vérité, et aussi selon Cassien, c'est désirer l'établissement du règne de Jésus-Christ et le dernier accomplissement de la volonté de Dieu.

On demandera si à cause que Cassien, et avant lui le saint docteur de l'Église d'Alexandrie, parlent sans cesse de la perpétuité et continuité de la contemplation et de l'oraison dans les parfaits, et en particulier dans les solitaires; il faut conclure de là qu'ils ont reconnu cet acte unique et continu, qui fait tout le fondement de la nouvelle oraison; et je réponds que non, sans hésiter.

Cassien, dès la première Conférence, qui est de l'abbé Moïse, où il est traité de la fin que le solitaire se doit proposer, établit trois choses: l'une que la vie monastique, comme toute autre profession, doit avoir une intention et une destination fixe, et qui ne cesse jamais; l'autre, qu'il n'est pas possible de s'attacher continuellement à Dieu dans la fragilité de ce corps mortel: la troisième, que quand il y a eu quelque *interruption*, *notre intention* nous apprend où nous devons rappeler notre regard, et s'affligeant d'avoir été distraite; toutes les fois qu'elle l'a été, elle croit s'être éloignée du souverain bien. Ce qu'il ajoute est terrible, que l'âme regarde comme une espèce de fornication de s'éloigner de Jésus-Christ, quand ce ne seroit qu'un moment <sup>2</sup>. »

De tout cela il faut conclure, premièrement, que l'intention subsiste toujours, en quelque manière que ce soit; et secondement, qu'elle ne peut pas toujours subsister en acte formel: autrement on n'auroit jamais besoin de rappeler son « regard » à Dieu, ni de tant déplorer ces moments où l'on a été éloigné du souverain bien, puisqu'on ne l'auroit en effet jamais été. Voilà ce que Cassien a tiré de l'abbé Moïse, qu'il nous donne comme un homme qui excelloit « en pratique comme en théorie, et également dans la vie active et contemplative: « non solum in actuali, verum etiam in theorica virtute <sup>3</sup>. »

Cette matière revient dans la Conférence xxiii, où l'abbé Théonas entreprend de confirmer par beaucoup de preuves ce qu'il allègue de l'Écclésiaste, qu'il n'y a « point de juste sur la terre qui fasse bien, et ne pèche pas. C'est, dit-il <sup>4</sup>, que le plus parfait de tous les justes, tant qu'il est attaché à ce corps mortel, ne peut posséder ce souverain bien de ne cesser jamais de contempler Dieu. » Et un peu après: « Nous assurons que saint Paul n'a pu atteindre à cette perfection, et que son âme, quoique sainte et sublime, ne pouvoit pas n'être pas quelquefois séparée de cette céleste contemplation par l'attention aux travaux de la terre, etc. Qui est celui, poursuit-il <sup>5</sup>, qui ne mêle pas dans l'oraison même des pensées du ciel avec celle de la terre, et qui ne pèche pas dans le moment même où il s'étoit obtenu la rémission de ses

1. Coll. 18 — 2. Ibid., 4. — 3. Coll. I, c. 7. — 4. Ibid., xxiii, 5. — 5. Ibid. 7.

péchés? Qui est l'homme si familier et si uni avec Dieu qui puisse se réjouir d'avoir accompli un seul jour ce précepte apostolique de prier sans cesse? Et quoique les hommes grossiers fassent peu de cas de ces péchés, ceux qui connoissent la perfection se trouvent très-chargés de la multitude de ces choses quoique petites. » Cassien ne finit point sur cette matière; c'est pourquoi, dans la conférence suivante<sup>1</sup>, il établit la nécessité de relâcher l'esprit, même à l'égard des plus parfaits et des plus experts, pour éviter la tiédeur et même la maladie causée par la contention; concluant même que cette interruption est nécessaire pour conserver la perpétuité de l'oraison, parce qu'elle nous fait désirer davantage la retraite: « *Cursum nostrum dum interpolare creditur judgem « conservat, » qui, si nullo obice tardaretur, usque ad finem contendere indefessa pernecitate non potest.*

Là il n'oublie pas la comparaison de l'arc tendu, et l'exemple de l'apôtre saint Jean, que tout le monde sait. Il ne faut donc pas se persuader qu'il mette une rigoureuse et métaphysique continuité de l'oraison; mais une continuité morale à qui l'interruption même donne de la force.

Il faut pourtant ajouter à cette diversité de mouvements, un fond qui soutienne tout: c'est-à-dire, selon la doctrine de l'abbé Moïse, ce « fond de bonne intention qui est fixée » en Dieu seul par l'habitude du saint amour<sup>2</sup>: c'est un état immuable et inébranlable, au sens que nous avons vu, par la fermeté de cette divine habitude. On y tend à une oraison non interrompue, parce qu'on n'oublie rien pour y parvenir; et ce qu'on fait pour cela, c'est, comme dit Cassien, de fixer tellement en Dieu son intention, c'est-à-dire de mettre tellement en lui sa dernière fin: non que nous soyons toujours actuellement occupés de cette pensée, ce qu'il a jugé impossible dans cette vie; mais par une pente, une inclination et une tendance habituelle, ou même virtuelle, comme l'appelle la théologie, avec une bienheureuse facilité: qui fait qu'en quelque état qu'on nous interroge, à qui, dans le fond du cœur, nous voulons être, nous soyons toujours disposés à répondre que c'est à Dieu, comme la suite nous l'expliquera davantage.

Après ces maximes générales de Cassien, et avant que d'en venir aux moyens particuliers de rendre l'oraison perpétuelle, souvenons-nous que, dans la doctrine des nouveaux mystiques, la perpétuité de l'oraison n'est ni dans les excitations qu'on se peut faire à soi-même, ni dans les efforts ou dans les renouvellements des actes du libre arbitre; mais dans cet acte inconnu et perpétuel qu'on ne réitère jamais qu'après qu'on l'a révoqué. Mais il n'y a rien de plus opposé à l'esprit de Cassien et des anciens solitaires, dont cet auteur nous rapporte les sentiments; car on leur voit pratiquer à tous la continuelle oraison par de continuels efforts et de continuelles excitations, que l'amour dont ils étoient remplis leur rendoit douces. De là vient dans les « Institutions » du même Cassien<sup>3</sup> cette psalmodie presque perpétuelle, ces

1. Coll. XXIV, c. 20. — 2. Ibid., I, c. 4.

3. *Instit.*, lib. II, c. 8, 9, 12, 664.

Psaumes interrompus de génuflexions, d'intercessions après trois ou quatre versets; d'antiennes, d'oraisons mentales, de collectes après chaque Psaume. De là vient aussi cette maxime de ces saints, de « faire de très-courtes mais de très fréquentes oraisons : « breves sed creber-  
« rimas ; » et cela, disent-ils<sup>1</sup>, afin que, priant Dieu plus fréquemment, ils se puissent continuellement attacher à ce cher objet<sup>2</sup>. »

Mais cette continuité consistoit dans divers actes, et dans de continuel élan de leur dévotion; c'est pourquoi on leur voyoit multiplier leurs oraisons, inclinations ou génuflexions jusqu'à cent fois, jusqu'à deux cents fois, et même beaucoup plus souvent pendant le jour, et autant pendant la nuit. La chose est connue; et on voit par là que la perpétuelle oraison consistoit manifestement dans des actes réitérés autant qu'ils pouvoient.

Dans le même livre des « Institutions, » Cassien continue à nous faire voir la pratique des solitaires de la Thébaïde, pendant le jour<sup>3</sup>, en ce qu'encore qu'ils n'y fissent ordinairement aucune assemblée, « ils mêloient leur continuel travail des mains dans leurs cellules à la méditation des Psaumes et des Écritures, qu'ils n'omettoient jamais, y joignant à chaque moment des prières et des oraisons, où ils passent tout le jour. » Ce qu'il avoit proposé dans les « Institutions<sup>4</sup>, » il promet, dans ce même livre, de l'expliquer plus à fond dans les « Conférences<sup>5</sup>, » et réciproquement, dans les conférences, il se propose d'expliquer plus amplement ce qu'il avoit promis dans les « Institutions; » ainsi l'on ne peut douter que la perpétuité de l'oraison, dans l'un et dans l'autre livre, ne soit la même.

L'abbé Isaac donne encore cette maxime pour un fondement de la « vie spirituelle, » de « prier fréquemment, mais brièvement : » « Fre-  
« quenter sed breviter est orandum<sup>6</sup>; » où il marque manifestement qu'on « multiplioit les prières et les demandes<sup>7</sup>, » et que c'étoit par cette multiplication qu'on tâchoit de les rendre perpétuelles. Il parle en général de tous ceux qui prient, et en particulier des plus parfaits; de ceux dont l'oraison se faisoit dans le plus intime du cœur, dans l'endroit où le démon ne voit rien, et où l'âme, toute recueillie avec Dieu, donne moins de prise aux attaques de l'ennemi.

Il trouve la perpétuité de l'oraison, de celle qui est, selon lui, « ju-  
« gis, incessabilis, indisrupta, » etc., dans cette continuelle récitation du verset : « Deus, in adjutorium, » où il n'y a cependant qu'une perpétuelle multiplication de toutes les « affections » que la piété peut inspirer; et il y met la continuelle méditation qu'on doit pratiquer, « selon la loi de Moïse, assis ou marchant, couché ou debout, et ainsi du reste<sup>8</sup> : » ce qui montre très-clairement la diversité et la nécessaire réitération des actes.

Quand, par cette réitération, on est arrivé à une oraison plus simple, et qu'aussi sa simplicité rend continuelle d'une manière plus haute, on n'est pas pour cela réduit à un seul acte; on y pratique au

1. *Instit.*, lib. II, c. II. — 2. *Ibid.*, x. — 3. *Ibid.*, II — *Ibid.*, 4. lib. II, c. 9.  
5. *Coll.* XI. — 6. *Ibid.*, c. 26. — 7. *Ibid.*, c. 35. — 8. *Ibid.*, x, c. 10.



contraire les demandes, la contemplation des mystères, l'attention à ses foiblesses et à ses besoins; et ce qu'il y a de plus remarquable, la récitation des Psaumes pour en recevoir en soi « toutes les affections » « omnes psalmodum affectus; » non comme composés par le prophète, mais comme produits par l'âme même : « tanquam a se editos<sup>1</sup> : » ce qui montre non pas une « répétition » dans sa mémoire, mais une « production originale » de tous les sentiments d'espérance, d'action de grâces, de demandes et de désirs, qu'on trouve dans ces divins cantiques : et, comme dit Isaac, l'homme élevé à cette oraison parfaite, « sait que tout cela se passe en lui, » et n'est « pas emprunté, » mais « propre et primitif dans son cœur : » en sorte qu'il prononce les Psaumes, non comme les répétant, mais comme s'il en étoit lui-même « l'auteur : » « velut auctores ejus facti, » parce qu'il en prend avec David tous les sentiments et les affections; ce qui emporte tous les divers mouvements produits et réitérés dont les Psaumes sont remplis.

C'est pourquoi Cassien conserve toujours dans les plus parfaits contemplatifs, ce qu'il appelle « volutatio cordis; » c'est-à-dire la succession et la volubilité des pensées et des mouvements du cœur<sup>2</sup>. C'est en les réglant que l'oraison est perpétuelle par un renouvellement et excitation de son esprit aussi fréquent qu'on le peut. A quoi pourtant il faut joindre ce fond qui soutient tout : c'est-à-dire, comme on a vu, le fond de bonne intention, qui produit une succession de mouvements si suivis et si uniformes qu'on voit bien que tout dépend du même principe; et c'est, durant le cours de cette vie, ce qu'on appelle contemplation et prière perpétuelle.

Ce principe de Cassien est aussi celui du saint prêtre d'Alexandrie : il assure que son gnostique ne prend plus des heures marquées de « tierce, » de « sexte, » de « none » pour prier; il prie toujours, dit ce Père<sup>3</sup> : je l'avoue en un certain sens, c'est-à-dire par une disposition habituelle du cœur; mais cela n'empêche pas que les plus parfaits ne demeurent à leur manière assujettis à des heures d'une attention particulière, témoin saint Pierre, que saint Clément n'a pas dessein d'exclure du nombre des parfaits, sous prétexte qu'il prie à sexte et à none<sup>4</sup>; témoin saint Clément lui-même, qui fait faire à son gnostique successivement, et par actes renouvelés, des prières particulières « le matin, devant le repas, durant qu'on le fait, le soir, la nuit même<sup>5</sup>, » et ainsi du reste. Ce n'est pas là cet acte continu, invariable, irréitérable; ce sont des vicissitudes, de perpétuels renouvellements; et c'est par ces actes incessamment renouvelés que la vie du juste parfait est, dit saint Clément<sup>6</sup>, « une fête perpétuelle; » c'est par là « qu'il se transporte dans le cœur divin, » où l'on chante les louanges de Dieu devant lui, et avec les anges, « par une mémoire » *continue*, parce qu'il ne cesse, comme on voit, de la rafraîchir : ce qui lui fait dire ailleurs<sup>7</sup> « que l'âme parfaite qui ne médite rien moins que d'être

1. *Instit.*, c. xi. — 2. *Coll.*, x, c. 7, 8, 13, 19. — 3. *Strom.*, lib. VII, p. 722.

4. *Act.*, III, 1; x, 9. — 5. *Strom.*, lib. VII, p. 728. — 6. *Ibid.*

7. *Lib.* VI, p. 670.



Dieu, ne cessant de lui rendre grâces de toutes choses, par l'attention qu'elle prête à écouter la sainte parole, par la lecture de l'Écriture divine, par une si soigneuse recherche de la vérité, par une sainte oblation, par la bienheureuse prière, louant, chantant des hymnes, bénissant, psalmodiant, ne se sépare jamais du Seigneur en aucun temps. » Telle est donc manifestement la continuité de la prière que connoissent les saints : ils la soutenoient par des actes continuellement renouvelés ; l'amour de Dieu en fait la liaison, l'habitude d'une parfaite charité y met la facilité et la permanence.

Il ne faut pas s'imaginer d'autre mystère dans les expressions dont ce docte prêtre relève la perfection de son gnostique et la continuité de son oraison. Il répète, pour ainsi parler, à toutes les pages, que celui qu'il appelle d'un si beau nom est constitué en cet état par l'habitude consommée de la vertu <sup>1</sup>. C'est par là qu'on dit qu'il ne change point de pensée ni d'objet, à cause que, par un long exercice, il a formé l'habitude de penser toujours de même ; à quoi il faut ajouter que les choses dont il doit juger ne sont point celles qui dépendent de l'opinion ou des coutumes. Il a pour objet, dit-il <sup>2</sup>, « les choses qui sont véritablement, » et non point par opinion ou en apparence, ὄντως ; ὄντα, comme il parle : d'où il s'ensuit qu'il ne change pas, parce qu'il juge des choses par les véritables raisons, qui sont stables et éternelles.

C'est en ce sens que l'on dit que celui qui sait ne change point, et que la science, à la différence de l'opinion, est une habitude immuable. L'homme spirituel de saint Clément <sup>3</sup>, qui, selon lui, est le savant véritable, s'occupe « d'objets qui sont stables et inaltérables en toutes manières ; » et c'est pour cette raison qu'il possède seul la véritable science <sup>4</sup>.

Cette science n'est autre chose que la foi ; et la foi est définie excellemment par notre saint prêtre <sup>5</sup>, *la stabilité dans ce qui est*. « Qui-conque a cette science ne varie jamais, et il devient, autant qu'il se peut, semblable à Dieu, en s'attachant aux choses qui sont toujours les mêmes. C'est là, dit-il, l'état de l'esprit en tant qu'esprit : les affections véritables arrivent à ceux qui sont attachés aux choses matérielles (et changeantes) ; mais au contraire, l'âme de celui qui a reçu par la foi la connoissance de la vérité est toujours semblable à elle-même <sup>6</sup>. »

Par la même raison on avoue sans peine que le gnostique n'a jamais qu'un seul objet, parce qu'encore qu'il exerce les mêmes actes que le reste des chrétiens, la prière, l'action de grâces, et les autres ; et qu'il fasse toutes les demandes différentes qu'on a remarquées, en sorte qu'il n'est pas possible de ne pas reconnoître en lui la succession des pensées : comme Dieu en est toujours l'unique objet, on peut dire à cet égard qu'il ne change pas.

1. *Strom.*, lib. IV, p. 529 ; lib. VI, p. 645. — 2. Lib. VI, p. 691.

3. Lib. VII, p. 708. — 4. Lib. VI, p. 695. — 5. Lib. IV, p. 530, 531.

6. Lib. II, p. 383.

Enfin le spirituel est appelé immobile par l'opposition qui se trouve entre l'habitude formée et les premières dispositions changeantes et incertaines de ceux qui commencent : ainsi, dit notre saint prêtre <sup>1</sup>, « l'entendement du spirituel par l'exercice continuel devient un toujours entendre » (ce sont ses mots), c'est-à-dire un acte perpétuel d'intelligence; « ce qui est la substance propre, οὐσία, du spirituel, « dont la perpétuelle contemplation est une vive substance : » par où il ne prétend autre chose que d'exprimer la force de l'habitude, qu'on appelle une seconde nature, à cause que par son secours ce qui étoit passager, changeant et accidentel, devient comme inséparable de notre être, et d'une certaine manière se tourne en notre substance.

Tout cela est du langage ordinaire, et tout le monde l'entend non métaphysiquement, mais moralement, comme on a dit : que si on vouloit prendre ces expressions à la rigueur, on seroit réfuté par l'endroit où saint Clément dit <sup>2</sup> que « celui-là même qui a la science des choses divines et humaines, par manière de compréhension (c'est-à-dire, sans difficulté, le spirituel parfait), participe à la sagesse éternelle, non par essence ou substance, mais par une participation (un écoulement) de la puissance divine. »

Par un semblable tempérament on dit que l'oraison est continuelle pour exprimer la pente, la disposition, la facilité qui fait qu'on ne peine plus : ce qu'il faut pourtant entendre avec correctif; autrement que voudroit dire, dans saint Clément même, ce relâchement de l'esprit, jugé nécessaire, et pratiqué par saint Jean, un si grand apôtre et un spirituel si parfait, qui est aussi un exemple dont nous avons vu que Cassien s'est servi <sup>3</sup> ?

Il ne sert de rien de répondre que la continuité qu'on veut établir est une continuité d'amour et d'union, qui est dans le cœur et non dans l'esprit. Ce n'est pas, dit saint Clément dans le passage allégué : c'est, dit-il, « une continuité d'entendre, » τοῦ νοεῖν; et s'il y a un mot dans toute la langue qui signifie proprement entendre, c'est celui-là. Au reste, que trouve-t-on d'extraordinaire dans les locutions de ce Père ? qui ne tient tous les jours de mêmes discours sur les habitudes les plus naturelles ? on dira d'un géomètre que nuit et jour il est occupé à cette science; l'habitude de démontrer géométriquement lui est passée en nature; en conversant, en mangeant il roule toujours quelque théorème dans sa tête; le sommeil même s'en ressent; il trouve jusque dans ses songes la résolution d'un problème dont il auroit été occupé durant tout le jour. On ne prétend pas pour cela qu'il y pense sans intermission à toute rigueur, et il faut être bien prévenu pour ne pas voir que les locutions de saint Clément ne sont pas d'un autre genre.

Au surplus, sans disputer davantage, tout va être décidé par ce seul passage de saint François de Sales <sup>4</sup>, dont nos mystiques allèguent si souvent l'autorité : « L'apôtre dit qu'il a une douleur continuelle pour la perte des Juifs; mais c'est comme nous disons que nous bénissons

1. *Strom.*, lib. IV, p. 529. — 2. Lib. VI, p. 683. — 3. Coll., xxiii.

4. *Am. de Dieu*, liv. IX, ch. viii.

Dieu en tout temps : car cela ne veut dire autre chose sinon que nous le bénissons fort souvent, et en toutes occasions : et de même le glorieux saint Paul avoit une continuelle douleur en son cœur, à cause de la réprobation des Juifs ; parce qu'à toutes occasions il déplorait leur malheur. »

On peut résoudre par là les endroits des Pères, de Clément d'Alexandrie, de Cassien, de saint Augustin même, et des autres spirituels anciens et modernes, qui en parlant du sommeil des justes, semblent dire que leurs exercices n'y sont point interrompus, et il est vrai que l'impression en demeure dans un certain sens. Les pensées qui leur viennent au réveil font voir où leur âme dans son fond étoit tournée ; et c'est où Salomon nous vouloit conduire par ce beau passage des Proverbes <sup>1</sup> : « Attachez les commandements à votre cœur, faites-vous-en un collier qui ne vous quitte jamais ; qu'ils marchent avec vous dans votre chemin, qu'ils vous gardent dans votre sommeil, et en vous réveillant entretenez-vous avec eux. » Savoir ce qui se passe alors dans l'âme, et quelle force secrète rappelle comme naturellement dans le réveil la pensée où le sommeil nous a surpris, je n'entreprendrai pas de l'expliquer. C'est une disposition commune à tous ceux qui fortement occupés de quelque objet, semblent en être jour et nuit toujours remplis : mais ce n'est rien moins que l'acte continu et perpétuel de nos mystiques, qui selon eux est une si vraie continuation de l'acte du libre arbitre, qu'il ne faut plus le renouveler après toutes les distractions qui ne sont pas volontaires, ni même après le sommeil ; d'où il s'ensuivroit que cet acte étant toujours libre, il seroit méritoire. Mais il n'en est pas ainsi de cette pente secrète qui demeure dans le sommeil vers les objets dont on s'est rempli pendant le jour, qui est trop foible et, pour ainsi dire, trop sourde pour n'avoir pas besoin d'être renouvelée et vivifiée, afin d'être actuelle et méritoire ; si ce n'est dans quelque sommeil envoyé de Dieu, tel que celui de Salomon.

Pour conclusion, l'on voit assez comment la contemplation est perpétuelle : elle l'est dans l'inclination qui la produit, elle l'est dans l'impression qu'elle laisse, elle l'est, enfin, parce qu'autant qu'on le peut on ne s'en arrache jamais, et qu'on en déplore les moindres interruptions ; et c'est le précis de la doctrine de saint Clément d'Alexandrie et de Cassien.

Pour une entière explication de cette matière, il faudroit peut-être définir ce qu'on appelle intention actuelle, virtuelle et habituelle, et par là en démontrer les différences, ce qu'aussi nous ferons peut-être en un autre lieu ; mais ici il n'en est pas question, puisque ce sont choses qu'il faut supposer comme avouées de tout le monde, et que nous ne nous proposons dans ce traité que celles où l'on est en différend avec les nouveaux mystiques : autrement nous pousserions hors du temps la dispute jusqu'à l'infini.

Au reste, quand nos mystiques auroient prouvé qu'on en peut venir à un état de présence perpétuelle sans aucune interruption, il y auroit

1. *Prov.* VI, 21.

encore bien loin de là à leur acte unique et continu qui dure toute la vie, sans diversité ni succession de pensées, et aussi qu'on n'a pas besoin de renouveler : car c'est à quoi personne n'a jamais songé avant peut-être Falconi ou Molinos ; et pour ceux qui sans avoir recours à cet acte absurde, qui ne sert qu'à introduire le relâchement et la non-chalance, prétendent qu'on peut toujours sans la moindre interruption conserver du moins en veillant l'actuelle présence de Dieu : sans répéter ce qu'on vient de dire sur ce sujet, je leur dirai encore ici que personne ne peut avoir aucune assurance d'être en cet état, tout le monde demeurant d'accord qu'on ne peut assez réfléchir sur soi-même pour s'assurer qu'on ne s'échappe jamais. Que si l'on dit que, sans réfléchir, cette présence perpétuelle subsiste dans l'acte direct, c'est par là même qu'on prouve qu'on ne peut avoir sur cela aucune assurance, puisque cet acte direct sur lequel on n'aura point réfléchi sera de ces actes non aperçus ou dont en tout cas on ne conserve pas la mémoire. Et ici demeure conclu ce que nous avons à dire contre les principes des nouveaux mystique.

# RELATION SUR LE QUIÉTISME.

## PREMIÈRE SECTION. — *Raison d'écrire cette Relation.*

1. Puisque M. l'archevêque de Cambrai veut qu'on lui réponde s précisément sur ses demandes; et que, dans cette conjoncture, il n'y en a point de plus importantes que celles qui regardent notre procédé, qu'il tâche de rendre odieux en toutes manières, pendant qu'il a été en toutes manières plein de charité et de douceur jusqu'à l'excès: si l'on tardeoit à le satisfaire, il tireroit trop d'avantage de notre silence. Que ne donne-t-il point à entendre contre nous par ces paroles de sa Réponse à notre Déclaration: « Le procédé de ces prélats, dont j'aurois à me plaindre, a été tel, que je ne pourrois espérer d'être cru en le racontant. Il est bon même d'en épargner la connoissance au public<sup>1</sup>? » Tout ce qu'on peut imaginer de plus rigoureux et de plus extrême est renfermé dans ce discours; et en faisant semblant de se vouloir taire, on en dit plus que si l'on parloit. Pour se donner toute la raison et nous donner tout le tort, ce prélat, dans la première édition de cette réponse<sup>2</sup>, posoit ce fait important: qu'il avoit « proposé à M. de Chartres que nous suppliassions de concert le pape de faire régler par ses théologiens à Rome une nouvelle édition de son livre: en sorte qu'il ne nous restât qu'à laisser faire ces théologiens: » et un peu après: « Je demandois une réponse prompte, et au lieu d'une réponse je reçus la Déclaration imprimée contre moi. » Nous ne savons rien de ce fait avancé en l'air: M. de Chartres éclaircira le public de ce qui le touche: mais sans attendre la réfutation d'un fait de cette importance, M. de Cambrai s'en dédit lui-même, puisqu'il a voulu retirer cette édition, quoique répandue à Rome par son ordre; et que, dans celle qu'il lui substitue, il supprime tout cet article<sup>3</sup>. Nous avons en main les deux éditions, celle où il avance ce fait, et celle où il le supprime; et la preuve est démonstrative, que sans même se souvenir des faits qu'il avance, ce prélat écrit ce qui lui vient dans l'esprit de plus odieux, encore qu'il soit si faux, que lui-même il est obligé de le retirer et de le supprimer entièrement.

2. Il n'en faudroit pas davantage pour juger des beaux dehors qu'il veut donner à sa conduite, et des affreuses couleurs dont il défigure la nôtre. Il s'attache principalement à me décrier: non content de m'accuser par toutes ses lettres, « d'un zèle précipité, d'un zèle amer<sup>4</sup>, » c'est à moi qu'il écrit ces mots: « Vous ne cessez de me déchirer; » et ce qui est encore plus injurieux, « vous allez me pleurer partout, et vous me déchirez en me pleurant<sup>5</sup>; » il ajoute: « Que peut-on croire

1. Édit. de Brux., p. 6. — 2. Edit. sans nom de la ville, p. 9.

3. Édit. de Brux., p. 6. — 4. *IV<sup>e</sup> Lett* à M. l'Évêque de Meaux, p. 42. 43.

5. *III<sup>e</sup> Lett.*, p. 45.



de ces larmes qui ne servent qu'à donner plus d'autorité aux accusations? » Dans les mêmes lettres<sup>1</sup> : « La passion m'empêche de voir ce qui est sous mes yeux : l'excès de la prévention m'ôte toute exactitude. Je suis, dit-il<sup>2</sup>, l'auteur de l'accusation » contre son livre. Je suis cet impitoyable, « qui sans pouvoir assouvir son courage, « nec dum ex-  
« pleto animo, » par la censure indirecte et ambitieuse portée dans notre Déclaration, redouble ses coups en particulier : et, continue-t-il, en recueillant mes esprits : « recollecto spiritu : » je reprends les paroles douces pour l'appeler un second Molinos : » paroles qui ne sont jamais sorties de ma bouche, puisque ce prélat sait lui-même que je l'ai toujours séparé d'avec Molinos dans la conduite, et même dans certaines conséquences, encore qu'il en ait posé tous les principes. Mais voici des accusations plus particulières.

3. « Je ne comprends rien, dit-il, à la conduite de M. de Meaux : d'un côté il s'enflamme avec indignation » (car, à l'entendre, je ne suis jamais de sens rassis); « il s'enflamme « donc » avec indignation; si peu qu'on révoque en doute l'évidence de ce système de Mme Guyon : de l'autre, il la communit de sa main, il l'autorise dans l'usage quotidien des sacrements, et il lui donne, quand elle part de Meaux, une attestation complète, sans avoir exigé d'elle aucun acte où elle ait rétracté formellement aucune erreur. D'où viennent tant de rigueur et tant de relâchement? »

4. Ce sont les reproches que nous avons écrits de la main de M. l'archevêque de Cambrai, dans un mémoire qui subsiste encore. Il sait bien à qui il l'avoit adressé, et nous le dirons dans la suite : tout est injuste dans l'endroit qu'on en vient de voir : il n'étoit pas permis de dire que j'ai donné (une seule fois) la communion de ma main à Mme Guyon, sans remarquer en même temps que c'étoit à Paris, où elle y étoit reçue par ses supérieurs : en sorte qu'il n'étoit pas même en mon pouvoir de l'exclure de la table sacrée; on lui donnoit les saints sacrements à cause de la profession qu'elle faisoit à chaque moment d'être soumise et obéissante. A Meaux, je lui ai nommé un confesseur, à qui, sur le fondement de l'entière soumission qu'elle témoignoit par écrit et de vive voix dans les termes les plus forts où elle pût être conçue, je donnai toute permission de la faire communier. Elle a souscrit à la condamnation de ses livres, comme contenant une mauvaise doctrine : elle a encore souscrit à nos censures, où ses livres imprimés et toute sa doctrine étoient condamnés : enfin elle a rejeté, par un écrit exprès, les propositions capitales d'où dépendoit son système. J'ai tous ces actes souscrits de sa main, et je n'ai donné cette attestation, qu'on nomme complète, que par rapport à ces actes qui y sont expressément énoncés, et avec expresses défenses de diriger, d'enseigner ou dogmatiser; défenses qu'elle a acceptées et souscrites de sa main dans cette même attestation. Voilà donc ce mélange incompréhensible de relâchement et de rigueur éclairci par actes, et l'accusation de M. de Cambrai manifestement convaincue de faux. Qui ne voit

1. *L. II.*, p. 4, 29, 38. — 2. *Resp. ad Summa, ad objec.*, 15, p. 71.

donc, après cela, qu'il ne faut donner aucune croyance aux faits que ce prélat avance contre un confrère et contre un ami aussi intime que **je** l'étois ? J'accorde sans peine à M. l'archevêque de Cambrai, que si nous lui avons fait quelque injure, il doit, comme il ne cesse de le répéter, soutenir l'honneur de son ministère offensé : qu'il nous fasse la même justice. Je suis donc obligé aussi de faire paroître la vérité sur les plaintes dont il se sert pour animer contre moi tout le public. Il faut rechercher jusqu'à la source quelles peuvent être les causes, et de ces larmes trompeuses, et des emportements qu'on m'attribue : il faut qu'on voie, jusque dans l'origine, si c'est la charité ou la passion qui m'a guidé dans cette affaire : elle a duré plus de quatre ans, et je suis le premier qu'on y ait fait entrer. La connexion des faits ne me permet pas de les séparer ; et je suis dans l'obligation de raconter toute la suite de cette fâcheuse histoire, puisque la conduite de mes confrères et la mienne ne peut être entendue que par ce moyen.

5. Il est vrai qu'il est affligeant de voir des évêques en venir à ces disputes, même sur des faits. Les libertins en triomphent, et prennent occasion de tourner la piété en hypocrisie, et les affaires de l'Eglise en dérision : mais si l'on n'a pas la justice de remonter à la source, on juge contre la raison. M. de Cambrai se vante partout qu'il n'a pas écrit le premier ; ce qui pourroit mettre la raison de son côté, et du moins nous rendroit d'injustes agresseurs. Il m'adresse cette parole à moi-même : « Qui est-ce qui a écrit le premier ? qui est-ce qui a commencé le scandale ? » Mais est-il permis de dissimuler les faits constants et publics ? Qui est-ce en effet qui a imprimé le premier sur ces matières, de M. de Cambrai ou de nous ? Qui est-ce qui dit le premier, dans un avertissement à la tête d'un ouvrage d'importance, « qu'il ne vouloit qu'expliquer avec plus d'étendue les principes de deux prélats (M. de Paris et moi) donnés au public en trente-quatre propositions ? » Étions-nous convenus ensemble qu'il expliqueroit nos principes ? avois-je seulement ouï parler de cette explication ? M. de Cambrai dit beaucoup de choses de M. de Paris que ce prélat a réfutées au gré de tout le public, par des faits incontestables : mais pour moi les excuses de M. de Cambrai n'ont pas la moindre apparence, puisqu'il est constant que je n'avois pas seulement entendu parler de l'explication qu'il vouloit donner de nos principes communs. En avois-je usé de la même sorte avec M. de Cambrai ; et quand je voulus publier l'explication que j'avois promise de notre doctrine, n'avois-je pas commencé par mettre le livre que je préparois en manuscrit entre les mains de M. de Cambrai pour l'examiner ? Ce sont des faits très-constants et qu'on ne nie pas. Je suis donc manifestement innocent de la division survenue entre nous, moi qu'on accuse d'être l'auteur de tout le mal. Si, au lieu d'expliquer nos principes, il se trouve qu'on nous implique dans des erreurs capitales ; si on remplit tout un livre des maximes de Molinos, et qu'on ne fasse que de les couvrir d'apparences plus spécieuses, avons-nous dû le souffrir ? Il n'y a donc qu'à examiner si dans le fond notre

cause est aussi juste que nous l'avons démontré ailleurs : mais en attendant il est justifié à la face du soleil, aux yeux de Dieu et des hommes, que nous ne sommes pas les agresseurs, que notre défense étoit légitime autant qu'elle est nécessaire, et que du moins cette partie du procédé, qui est le fondement de toute la suite, ne reçoit pas seulement une ombre de contestation.

6. Le reste n'est pas moins certain : mais afin de le faire entendre à tout le public, puisque c'est M. de Cambrai qui nous y presse lui-même, et qu'il a cinq cents bouches par toute l'Europe à sa disposition, pour y faire retentir ses plaintes, que pouvons-nous faire, encore un coup, que de reprendre les choses jusqu'à l'origine, par un récit aussi simple qu'il sera d'ailleurs véritable et soutenu de preuves certaines ?

II<sup>e</sup> SECTION. — *Commencement de la Relation ; et premièrement, ce qui s'est passé avec moi seul.*

1. Il y avoit assez longtems que j'entendois dire à des personnes distinguées par leur piété et par leur prudence, que M. l'abbé de Fénelon étoit favorable à la nouvelle oraison, et on m'en donnoit des indices qui n'étoient pas méprisables. Inquiet pour lui, pour l'Eglise, et pour les princes de France dont il étoit déjà précepteur, je le mettois souvent sur cette matière, et je tâchois de découvrir ses sentiments, dans l'espérance de le ramener à la vérité pour peu qu'il s'en écartât. Je ne pouvois me persuader qu'avec ses lumières et avec la docilité que je lui croyois, il donnât dans ces illusions, ou du moins qu'il y voulût persévérer s'il étoit capable de s'en laisser éblouir. J'ai toujours une certaine persuasion de la force de la vérité quand on l'écoute, et je ne doutai jamais que M. l'abbé de Fénelon n'y fût attentif. J'avois pourtant quelque peine de voir qu'il n'entroit pas avec moi dans cette matière avec autant d'ouverture que dans les autres que nous traitions tous les jours. A la fin Dieu me tira de cette inquiétude : et un de nos amis communs, homme d'un mérite comme d'une qualité distinguée, lorsque j'y pensois le moins, me vint déclarer que Mme Guyon et ses amis vouloient remettre à mon jugement son oraison et ses livres. Ce fut en l'année 1693, vers le mois de septembre, qu'on me proposa cet examen. De deviner maintenant pourquoi l'on me fit cette confiance, si ce fut là un de ces sentiments de confiance que Dieu met quand il lui plaît dans les cœurs pour venir à ses fins cachées ; ou si l'on crut simplement dans la conjoncture qu'il se falloit chercher quelque sorte d'appui dans l'épiscopat, c'est où je ne puis entrer : je ne veux point raisonner, mais raconter seulement des faits que me rappellent sous les yeux de Dieu, non-seulement une mémoire fraîche et sûre comme au premier jour, mais encore les écrits que j'ai en main. Naturellement je crains de m'embarrasser des affaires où je ne suis pas conduit par une vocation manifeste ; ce qui arrive dans le troupeau dont je suis chargé, quoique indigne, ne me donne point cette peine : j'ai la foi au saint ministère et à la vocation divine. Pour cette fois, en

me proposant d'entrer dans cet examen, on me répéta si souvent que Dieu le vouloit, et que Mme Guyon ne désirant que d'être enseignée, un évêque à qui elle prenoit confiance ne pouvoit pas lui refuser l'instruction qu'elle demandoit avec tant d'humilité, qu'à la fin je me rendis. Je connus bientôt que c'étoit M. l'abbé de Fénelon qui avoit donné le conseil; et je regardai comme un bonheur de voir naître une occasion si naturelle de m'expliquer avec lui. Dieu le vouloit; je vis Mme Guyon: on me donna tous ses livres, et non-seulement les imprimés, mais encore les manuscrits, comme sa Vie qu'elle avoit écrite dans un gros volume, des commentaires sur Moïse, sur Josué, sur les Juges, sur l'Évangile, sur les Épîtres de saint Paul, sur l'Apocalypse et sur beaucoup d'autres livres de l'Écriture. Je les emportai dans mon diocèse, où j'allois, je les lus avec attention, j'en fis d'amples extraits, comme on le fait des matières dont on doit juger; j'en écrivis au long de ma main les propres paroles: je marquai tout jusqu'aux pages; et durant l'espace de quatre ou cinq mois, je me mis en état de prononcer le jugement qu'on me demandoit.

2. Je ne me suis jamais voulu charger ni de confesser ni de diriger cette dame, quoiqu'elle me l'ait proposé; mais seulement de lui déclarer mon sentiment sur son oraison et sur la doctrine de ses livres, en acceptant la liberté qu'elle me donnoit de lui ordonner ou de lui défendre précisément sur cela ce que Dieu, dont je demandois perpétuellement les lumières, voudroit m'inspirer.

3. La première occasion que j'eus de me servir de ce pouvoir fut celle-ci. Je trouvai dans la Vie de cette dame, que Dieu lui donnoit une abondance de grâces dont elle crevoit; au pied de la lettre il la falloît délacer: elle n'oublie pas qu'une duchesse avoit une fois fait cet office: en cet état on la mettoit souvent sur son lit: souvent on se contentoit de demeurer assis auprès d'elle: on venoit recevoir la grâce dont elle étoit pleine, et c'étoit là le seul moyen de la soulager. Au reste, elle disoit très-expressément que ces grâces n'étoient point pour elle; qu'elle n'en avoit aucun besoin, étant pleine par ailleurs, et que cette surabondance étoit pour les autres. Tout cela me parut d'abord superbe, nouveau, inouï, et dès là du moins fort suspect; et mon cœur, qui se soulevoit à chaque moment contre la doctrine des livres que je lisois, ne put résister à cette manière de donner les grâces. Car distinctement ce n'étoit ni par ses prières, ni par ses avertissements qu'elle les donnoit: il ne falloit qu'être assis auprès d'elle pour aussitôt recevoir une effusion de cette plénitude de grâce. Frappé d'une chose aussi étonnante, j'écrivis de Meaux à Paris à cette dame, que je lui défendois, Dieu par ma bouche, d'user de cette nouvelle communication de grâce, jusqu'à ce qu'elle eût été plus examinée. Je voulois en tout et partout procéder modérément, et ne rien condamner à fond avant que d'avoir tout vu.

4. Cet endroit de la vie de Mme Guyon est trop important pour être laissé douteux, et voici comme elle l'explique dans sa Vie. « Ceux, dit-elle, que Notre-Seigneur m'a donnés (c'est un style répandu dans tout le livre): mes véritables enfants ont une tendance à demeurer en



silence auprès de moi. Je découvre leurs besoins, et leur communique en Dieu ce qui leur manque. Ils sentent fort bien ce qu'ils reçoivent, et ce qui leur est communiqué avec plénitude : » un peu après : « Il ne faut, dit-elle, que se mettre auprès de moi en silence. » Aussi cette communication s'appelle « la communication en silence, » sans parler et sans écrire ; c'est le langage des anges, celui du Verbe qui n'est qu'un silence éternel. Ceux qui sont ainsi auprès d'elle « sont nourris, dit-elle, intimement de la grâce communiquée par moi en plénitude. » A mesure qu'on recevoit la grâce autour d'elle, « je me sentois, dit-elle, peu à peu vider et soulager. » Chacun recevoit sa grâce « selon son degré d'oraison, et éprouvoit auprès de moi cette plénitude de grâces apportées par Jésus-Christ : c'étoit comme une écluse qui se décharge avec profusion : on se sentoit empli, et moi je me sentois vider, et soulager de ma plénitude : mon âme m'étoit montrée comme un de ces torrents qui tombent des montagnes avec une rapidité inconcevable. »

5. Ce qu'elle raconte avec plus de soin, c'est, comme on a dit, qu'il n'y avoit rien pour elle dans cette plénitude de grâces : elle répète partout que « tout étoit plein : il n'y avoit rien de vide en elle : » c'étoit comme une nourrice qui « crève de lait, » mais qui n'en prend rien pour elle-même. « Je suis, dit-elle, depuis bien des années dans un état également nu et vide en apparence ; je ne laisse pas d'être très-pleine. Une eau qui rempliroit un bassin, tant qu'elle se trouve dans les bornes de ce qu'il peut contenir, ne fait rien distinguer de sa plénitude : mais qu'on lui verse une surabondance, il faut qu'il se décharge, ou qu'il crève. Je ne sens jamais rien pour moi-même : mais lorsque l'on remue par quelque chose ce fond intimement plein et tranquille, cela fait sentir la plénitude avec tant d'excès qu'elle rejaillit sur les sens : c'est, poursuit-elle, un regorgement de plénitude, un rejaillissement d'un fond comblé et toujours plein pour toutes les âmes qui ont besoin de puiser les eaux de cette plénitude : c'est le réservoir divin où les enfants de la sagesse puisent incessamment ce qu'il leur faut.

6. C'est dans un de ces excès de plénitude, qu'environnée une fois de quelques personnes ; « comme une femme lui eût dit qu'elle étoit plus pleine qu'à l'ordinaire : je leur dis, raconte-t-elle, que je mourais de plénitude, et que cela surpassoit mes sens au point de me faire crever : » ce fut à cette occasion que la duchesse qu'elle indique, et que personne n'apprendra jamais de ma bouche, « me délaça, dit-elle, charitablement pour me soulager : ce qui n'empêcha pas que par la violence de la plénitude, mon corps ne crevât de deux côtés. » Elle se soulagea en communiquant de sa plénitude à un confesseur qu'elle désigne, et à deux autres personnes que je ne découvrirai pas.

7. C'est après avoir vu ces choses, et beaucoup d'autres aussi importantes que nous allons raconter, que M. l'archevêque de Cambrai persiste à défendre Mme Guyon en des termes dont on sera étonné, quand nous en serons à l'article où il les faudra produire écrits de sa main. On verra alors, plus clair que le jour, ce qu'on ne voit déjà que



trop, que c'est après tout Mme Guyon qui fait le fond de cette affaire, et que c'est la seule envie de la soutenir qui a séparé ce prélat d'avec ses confrères. Puisqu'il m'attaque, comme on a vu, sur mon procédé, tant avec Mme Guyon qu'avec lui-même, d'une manière qui rendroit et mon ministère et ma conduite odieuse à toute l'Église, c'étoit à lui de prévoir ce que ces injustes reproches me contraindroient à la fin de découvrir : mais une raison plus haute me force encore à parler. Il faut prévenir les fidèles contre une séduction qui subsiste encore : une femme qui est capable de tromper les âmes par de telles illusions, doit être connue, surtout lorsqu'elle trouve des admirateurs et des défenseurs, et un grand parti pour elle, avec une attente des nouveautés que la suite fera paroître. Je confesse que c'étoit ici en effet un ouvrage de ténèbres, qu'on doit désirer de tenir caché, et je l'eusse fait éternellement, comme je l'ai fait durant plus de trois ans avec un impénétrable silence, si l'on n'eût pas abusé avec trop d'excès de ma discrétion, et si la chose n'étoit pas venue à un point où il faut, pour le service de l'Église, mettre en évidence ce qui se trame sourdement dans son sein.

8. Comme Mme Guyon sentit d'abord que je trouverois beaucoup de choses extraordinaires dans sa Vie, elle me prévint là-dessus, en cette manière, dans une lettre que j'ai encore toute écrite de sa main, et signée d'elle : « Il y a de trois sortes de choses extraordinaires que vous avez pu remarquer : la première qui regarde les communications intérieures en silence ; celle-là est très-aisée à justifier par le grand nombre de personnes de mérite et de probité qui en ont fait l'expérience. Ces personnes, que j'aurai l'honneur de vous nommer lorsque j'aurai celui de vous voir, le peuvent justifier. Pour les choses à-venir, c'est une matière sur laquelle j'ai quelque peine qu'on fasse attention : ce n'est point là l'essentiel ; mais j'ai été obligée de tout écrire. Nos amis pourroient facilement vous justifier cela, soit par des lettres qu'ils ont en main, écrites il y a dix ans, soit par quantité de choses qu'ils ont témoignées et dont je perds facilement l'idée. Pour les choses miraculeuses, je les ai mises dans la même simplicité que le reste. » La voilà donc déjà dans son opinion communicatrice des grâces, de la manière inouïe et prodigieuse qu'on vient d'entendre ; prophétesse de plus, et grande faiseuse de miracles. Elle me prie sur cela de suspendre mon jugement, jusqu'à ce que je l'aie vue et entendue plusieurs fois : ce que je fis autant que je pus sur les deux derniers chefs.

9. Je laisse donc pour un peu de temps les miracles qui se trouvent à toutes les pages de cette Vie ; et les prédictions, qui sont ou vagues, ou fausses, ou confuses, et mêlées. Pour les communications en silence, elle tâcha de les justifier par un écrit qu'elle joignit à sa lettre avec ce titre : « La main du Seigneur n'est pas accourcie. » Elle y apporte l'exemple des « célestes hiérarchies » qu'elle allègue aussi dans sa Vie en plusieurs endroits : « celui des saints qui s'entendent sans parler : celui du fer frotté de l'aimant : celui des hommes dérégés qui se communiquent un esprit de dérèglement : celui de sainte Monique et de saint Augustin dans le livre x des Confessions de ce Père : » où

il s'agit bien du silence où ces deux âmes furent attirées, mais sans la moindre teinture de ces prodigieuses communications, de ces superbes plénitudes, de ces regorgements qu'on vient d'entendre. Je ne parle point des expériences auxquelles on me renvoyoit, ni aussi de certains effets que la prévention ou même la bonne foi peuvent avoir. Ce ne sont rien moins que des preuves, puisque c'est cela même qu'il faut éprouver et examiner, selon ce principe de l'apôtre : « Epreuvez les esprits s'ils sont de Dieu : » et encore : « Epreuvez tout; retenez ce qui est bon. » Quand, pour en venir à cette épreuve, j'eus commencé par défendre ces absurdes communications, Mme Guyon tâcha d'en excuser une partie; comme la rupture de ses habits en deux endroits par cette effroyable plénitude : j'ai sa réponse peu satisfaisante, dans une lettre de sa main qui sert à justifier le fait. Pour l'examen d'une si étrange communication, on voit bien qu'il est inutile. Ce qu'il y avoit de bon dans cette réponse, c'est que la dame promettoit d'obéir et de n'écrire à personne; ce que j'avois aussi exigé pour l'empêcher de se mêler de direction, comme elle faisoit avec une autorité étonnante : car j'avois entre autres chose trouvé dans sa Vie, ce qui paroît aussi dans son Interprétation imprimée sur le Cantique, que par un état et une destination apostolique, dont elle étoit revêtue, et où les âmes d'un certain état sont élevées, non-seulement elle « voyoit clair dans le fond des âmes, » mais encore « qu'elle recevoit une autorité miraculeuse sur les corps et sur les âmes de ceux que Notre-Seigneur lui avoit donnés. Leur état intérieur sembloit, dit-elle, être en ma main » (par l'écoulement qu'on a vu de cette grâce communiquée de sa plénitude) : sans qu'ils sussent « comment ni pourquoi ils ne pouvoient s'empêcher de m'appeler leur mère; et quand on avoit goûté de cette direction, toute autre conduite étoit à charge. »

10. Au milieu des précautions que je prenois contre le cours de ces illusions, je continuai ma lecture, et j'en vins à l'endroit où elle prédit le règne prochain du Saint-Esprit par toute la terre. Il devoit être précédé d'une terrible persécution contre l'oraison : « Je vis, dit-elle, le démon déchaîné contre l'oraison et contre moi; qu'il alloit soulever une persécution étrange contre les personnes d'oraison : il n'osoit m'attaquer moi-même : il me craignoit trop : je le défiois quelquefois : il n'osoit parottre : j'étois pour lui comme un foudre. »

11. « Une nuit, dit-elle à Dieu, que j'étois fort éveillée, vous me montrâtes à moi-même, sous la figure de cette femme de l'Apocalypse : vous me montrâtes ce mystère, vous me fîtes comprendre cette lune; mon âme au-dessus des vicissitudes et inconstances. » Elle remarque elle-même, et le soleil de justice qui l'environnoit, et toutes les vertus divines qui faisoient comme une couronne autour de sa tête : « Elle étoit grosse d'un fruit; c'est de cet esprit, Seigneur, disoit-elle, que vous vouliez communiquer à tous mes enfants : le démon jette un fleuve contre moi; c'est la calomnie : la terre l'engloutiroit, elle tomberoit peu à peu : j'aurois des millions d'enfants : » elle s'applique de même le reste de la prophétie.

12 Dans la suite elle voit la victoire de ceux qu'elle appelle les mar-

tyrs du Saint-Esprit. « O Dieu, dit-elle comme une personne inspirée, vous vous taisez ! vous ne vous taisez pas toujours. » Après cet enthousiasme, elle montre la consommation de toutes choses par l'étendue de ce même esprit dans toute la terre. Un peu après elle raconte que, « passant par Versailles, elle vit de loin le roi à la chasse : qu'elle fut prise de Dieu avec une possession si intime qu'elle fut contrainte de fermer les yeux : elle eut alors une certitude que Sa Majesté l'aidoit d'une manière particulière, et, dit-elle, que Notre-Seigneur permettoit que je lui parlasse. J'écris, poursuit-elle, ceci pour ne rien cacher, la chose ayant à présent peu d'apparence pour une personne décriée. » Mais elle eut en même temps « une certitude qu'elle seroit délivrée de l'opprobre » par le moyen d'une protectrice de qui on sait qu'elle est peu favorisée, quoiqu'elle la nomme en deux endroits de sa Vie.

13. Chacun peut faire ici ses réflexions sur les prophéties de cette dame, car pour moi je ne veux point sortir des faits ; c'en est un bien considérable que, dans un enthousiasme sur les merveilles que Dieu vouloit opérer par elle, il m'a semblé, dit-elle, que Dieu m'a choisie en ce siècle pour détruire la raison humaine ; pour établir la sagesse de Dieu par la destruction de la sagesse du monde : il établira les cordes de son empire en moi, et les nations reconnoîtront sa puissance : son esprit sera répandu en toute chair. On chantera le cantique de l'Agneau comme vierge, et ceux qui le chanteront seront ceux qui seront parfaitement désappropriés : ce que je lierai sera lié, ce que je délieraï sera délié : je suis cette pierre fichée par la croix sainte, rejetée par les architectes ; » et le reste que j'ai lu moi-même à M. l'abbé de Fénelon : il sait bien ceux qui assistoient à la conférence, et que c'étoit lui seul que je regardois, parce que c'étoit lui comme prêtre qui devoit enseigner les autres.

14. Mme Guyon continue à se donner un air prophétique dans son explication sur l'Apocalypse, d'où j'ai extrait ces paroles : « Le temps va venir : il est plus proche qu'on ne pense : Dieu choisira deux témoins en particulier, soit ceux qui seront réellement vivants et qui doivent rendre témoignage ; soit ceux dont je viens de parler » (qui sont la foi et l'amour pur) : et dans la suite : « O mystère plus véritable que le jour qui luit ! vous passez à présent pour fable, pour contes de petits enfants, pour choses diaboliques : le temps viendra qu'aucune de ces paroles ne sera regardée qu'avec respect, parce qu'on verra alors qu'elles viennent de mon Dieu ; lui-même les conservera jusqu'au jour qu'il a destiné pour les faire paroître. »

15. C'est de ses écrits qu'elle parle. Elle insinue partout dans sa Vie qu'ils sont inspirés : elle en donne pour preuve éclatante la miraculeuse rapidité de sa main : et n'oublie rien pour faire entendre qu'elle est la plume de ce diligent écrivain dont parle David. C'est aussi ce que ses disciples m'ont vanté cent fois : elle se glorifie que ses écrits seront conservés comme par miracle, et « un jour arrivera, dit-elle encore dans l'Apocalypse, que ce qui est écrit ici sera entendu de tout le monde, et ne sera plus ni barbare ni étranger. »

16. C'est ainsi qu'elle entretenait ses amis d'un avenir merveilleux. J'ai transcrit de ma main une de ses lettres au Père La Combe, duquel il faudra parler en son lieu : j'ai rendu un exemplaire d'une main bien sûre qui m'avoit été donné pour le copier. Sans m'arrêter à des prédictions mêlées de vrai et de faux, qu'elle hasarde sans cesse, je remarquerai seulement qu'elle y confirme ses creuses visions sur la femme enceinte de l'Apocalypse, et que c'est peut-être pour cette raison qu'elle insère dans sa Vie cette prétendue lettre prophétique.

17. Je ramassois toutes ces choses que je crus utiles pour ouvrir les yeux à M. l'abbé de Fénelon, que je croyois incapable de donner dans les illusions d'une telle prophétesse quand je les lui représenterois, et vois encore d'autres remarques que je recueillis dans la même vue.

18. Je ne sais comment je ferai pour expliquer celle qui se présente la première. C'est un songe mystérieux dont l'effet fut étonnant. « Car, dit-elle, je fus si pénétrée de ce songe, et mon esprit fut si net, qu'il ne me resta nulle distinction ni pensée que celle que Notre-Seigneur lui donnoit. » Mais qu'étoit-ce, enfin, que ce songe, et qu'est-ce qu'y vit cette femme si pénétrée ? Une montagne où elle fut reçue par Jésus-Christ : une chambre où elle demande pour qui étoient les deux lits qu'elle y voyoit : « En voilà un pour ma mère : et l'autre ? Pour vous, mon épouse : » un peu après : « Je vous ai choisie pour être ici avec vous. » Quand j'ai repris Mme Guyon d'une vision si étrange : quand je lui ai représenté ce lit pour une épouse séparé d'avec le lit de la mère, comme si la mère de Dieu dans le sens spirituel et mystérieux n'étoit pas, pour ainsi parler, la plus épouse de toutes les épouses ; elle m'a toujours répondu : C'est un songe. Mais, lui disois-je, c'est un songe que vous nous donnez comme un grand mystère, et comme le fondement « d'une oraison, » ou plutôt non « d'une oraison, mais d'un état dont on ne peut rien dire à cause de sa grande pureté. » Mais passons : et vous, ô Seigneur, si j'osois, je vous demanderois un de vos séraphins avec le plus brûlant de tous ses charbons, pour purifier mes lèvres souillées par ce récit, quoique nécessaire.

19. Je dirai avec moins de peine un autre effet du titre d'épouse dans la Vie de cette femme. C'est qu'elle vint à un état où elle ne pouvoit plus prier les saints ni même la sainte Vierge : c'est déjà là un grand mal, de reconnaître de tels états si contraires à la doctrine catholique ; mais la raison qu'elle en rend est bien plus étrange. « C'est, dit-elle, que ce n'est pas à l'épouse, mais aux domestiques de prier les autres de prier pour eux : » comme si toute âme pure n'étoit pas épouse ; ou que celle-ci fût la seule parfaite ; ou que les âmes bienheureuses, qu'il s'agissoit de prier, ne fussent pas des épouses plus unies à Dieu, que tout ce qu'il y a de plus saint et de plus uni sur la terre.

20. Ce qu'il y a de plus répandu dans ce livre et dans tous les autres, c'est que cette dame est sans erreur. C'est la marque qu'elle donne partout de son état entièrement uni à Dieu, et de son apostolat ; mais quoique ses erreurs fussent infinies, celle que je relevai alors le plus, étoit celle qui regardoit l'exclusion de tout désir et de toute demande pour soi-même, en s'abandonnant aux volontés de Dieu les plus



cachées quelles qu'elles fussent, ou pour la damnation ou pour le salut. C'est ce qui règne dans tous les livres imprimés et manuscrits de cette dame, et ce fut sur quoi je l'interrogeai dans une longue conférence que j'eus avec elle en particulier. Je lui montrai dans ses écrits, et lui fis répéter plusieurs fois, que toute demande pour soi est intéressée, contraire au pur amour et à la conformité avec la volonté de Dieu; et enfin très-précisément, qu'elle ne pouvoit rien demander pour elle. Quoi, lui disois-je, vous ne pouvez rien demander pour vous? Non, répondit-elle, je ne le puis. Elle s'embarassa beaucoup sur les demandes particulières de l'Oraison dominicale. Je lui disois : Quoi, vous ne pouvez demander à Dieu la rémission de vos péchés? Non, répartit-elle. Eh bien! repris-je aussitôt, moi, que vous rendez l'arbitre de votre oraison, je vous ordonne, Dieu par ma bouche, de dire après moi : Mon Dieu, je vous prie de me pardonner mes péchés. Je puis bien, dit-elle, répéter ces paroles; mais d'en faire entrer le sentiment dans mon cœur, c'est contre mon oraison. Ce fut là que je lui déclarai qu'avec une telle doctrine je ne pouvois plus lui permettre les saints sacrements, et que sa proposition étoit hérétique. Elle me promit quatre et cinq fois de recevoir instruction, et de s'y soumettre, et c'est par là que finit notre conférence. Elle se fit au commencement de l'année 1694, comme il seroit aisé de le justifier par les dates des lettres qui y ont rapport. Tôt après elle fut suivie d'une autre conférence plus importante avec M. l'abbé de Fénelon dans son appartement à Versailles. J'y entrai plein de confiance qu'en lui montrant sur les livres de Mme Guyon toutes les erreurs et tous les excès qu'on vient d'entendre, il conviendrait avec moi qu'elle étoit trompée, et que son état étoit un état d'illusion. Je remportai pour toute réponse, que puisqu'elle étoit soumise sur la doctrine, il ne falloit pas condamner la personne. Sur tous les autres excès, sur ces prodigieuses communications de grâces, sur ce qu'elle disoit d'elle-même, de la sublimité de ses grâces, et de l'état de son éminente sainteté : qu'elle étoit la femme enceinte de l'Apocalypse, celle à qui il étoit donné de lier et de délier, la pierre angulaire, et le reste de cette nature; on me disoit que c'étoit le cas de pratiquer ce que dit saint Paul : « Éprouvez les esprits. » Pour les grandes choses qu'elle disoit d'elle-même, c'étoit des magnanimités semblables à celles de l'Apôtre, lorsqu'il raconte tous ses dons, et que c'étoit cela même qu'il falloit examiner. Dieu me faisoit sentir tout autre chose : sa soumission ne rendoit pas son oraison bonne, mais faisoit espérer seulement qu'elle se laisseroit redresser : le reste me paroissoit plein d'une illusion si manifeste, qu'il n'étoit besoin d'aucune autre épreuve que de la simple relation des faits. Je témoignai mon sentiment avec toute la liberté mais aussi avec toute la douceur possible, ne craignant rien tant que d'aigrir celui que je voulois ramener. Je me retirai étonné de voir un si bel esprit dans l'admiration d'une femme dont les lumières étoient si courtes, le mérite si léger, les illusions si palpables, et qui faisoit la prophétesse. Les pleurs que je versai sous les yeux de Dieu ne furent pas du moins alors de ceux dont M. de Cambrai me dit à présent : « Vous me pleurez et vous me



déchirez. » Je ne songeois qu'à tenir caché ce que je voyois, sans m'en ouvrir qu'à Dieu seul ; à peine le croyois-je moi-même : j'eusse voulu pouvoir me le cacher ; je me tâtois pour ainsi dire moi-même en tremblant, et à chaque pas je craignois des chutes après celle d'un esprit si lumineux. Mais je ne perdis pas courage, me consolant sur l'expérience de tant de grands esprits que Dieu avoit humiliés un peu de temps pour les faire ensuite marcher plus sûrement ; et je m'attachai d'autant plus à ramener M. l'abbé de Fénelon, que ceux qui nous avoient écoutés étoient en sa main.

21. Un peu après cette conférence, j'écrivis une longue lettre à Mme Guyon, où je m'expliquois sur les difficultés qu'on vient d'entendre ; j'en réservoïis quelques autres à un plus grand examen : je marquois tous mes sentiments, tels que je les viens de représenter ; ces prodigieuses communications n'y étoient pas oubliées, non plus que l'autorité de lier et de délier, les visions sur l'Apocalypse, et les autres choses que j'ai racontées. La lettre est du 4 de mars 1694 : la réponse, qui suivit de près, est très-soumise et justifie tous les faits que j'ai avancés sur le contenu de ses livres. Elle acceptoit le conseil de se retirer sans voir ni écrire à personne autrement que pour ses affaires ; j'estimois la docilité qui paroissoit dans sa lettre, et je tournai mon attention à désabuser M. l'abbé de Fénelon d'une personne dont la conduite étoit si étrange.

III<sup>e</sup> SECTION. — *Seconde partie de la Relation, contenant ce qui s'est passé avec M. de Châlons, M. Tronson et moi.*

1. Pendant que j'étois occupé de ces pensées, plein d'espérance et de crainte, Mme Guyon tournoit l'examen à tout autre chose que ce qu'on avoit commencé. Elle se mit dans l'esprit de faire examiner les accusations qu'on intentoit contre ses mœurs, et les désordres qu'on lui imputoit. Elle en écrivit à cette future protectrice qu'elle croyoit avoir vue dans sa prophétie, pour la supplier de demander au roi des commissaires, avec pouvoir d'informer et de prononcer sur sa vie. La copie qu'elle m'envoya de sa lettre, et celle qu'elle y joignit, marquent par les dates que tout ceci arriva au mois de juin de l'an 1694. C'étoit le cas d'accomplir les prédictions, et Mme Guyon y tournoit les choses d'une manière assez spacieuse : insinuant adroitement qu'il falloit la purger des crimes dont elle étoit accusée, sans quoi on entreroit trop prévenu dans l'examen de sa doctrine. Mais il n'est pas si aisé de surprendre une piété éclairée. La médiatrice qu'elle avoit choisie vit d'abord que le parti des commissaires, outre les autres inconvénients, s'éloignoit du but, qui étoit de commencer par examiner la doctrine dans les écrits qu'on avoit en main, et dans les livres dont l'Eglise étoit inondée. Ainsi la proposition tombe d'elle-même : Mme Guyon céda ; et ce fut elle qui fit demander, par ses amis, la chose du monde qui me fut la plus agréable : c'est que, pour achever un examen de cette importance, où il falloit pénétrer toute la matière du quiétisme, et mettre fin, si l'on pouvoit, à une sorte d'oraison si pernicieuse, on m'associât

M. de Châlons, à présent archevêque de Paris, et M. Tronson, supérieur général de la congrégation de Saint-Sulpice. La lettre où Mme Guyon m'informa de cette démarche explique amplement toutes les raisons qui l'avoient portée à se soumettre comme à moi à ces deux messieurs. Je ne connoissois le dernier que par sa réputation. Mais M. l'abbé de Fénelon et ses amis y avoient une croyance particulière. Pour M. de Châlons, on sait la sainte amitié qui nous a toujours unis ensemble. Il étoit aussi fort ami de M. l'abbé de Fénelon. Avec de tels associés j'éspérois tout. Le roi sut la chose par rapport à Mme Guyon seulement, et l'approuva. M. l'archevêque de Paris a expliqué ce qui lui fut écrit sur ce sujet-là, et quelle fut sa réponse. On donna à ces messieurs les livres que j'avois vus : M. l'abbé de Fénelon commença alors en grand secret à écrire sur cette matière. Les écrits qu'il nous envoyoit se multiplioient tous les jours ; sans y nommer Mme Guyon ni ses livres, tout tendoit à les soutenir ou bien à les excuser : c'étoit en effet de ces livres qu'il s'agissoit entre nous, et ils faisoient le seul sujet de nos assemblées. L'oraison de Mme Guyon étoit celle qu'il conseilloit, et peut-être la sienne particulière. Cette dame ne s'oublia pas ; et durant sept ou huit mois que nous employâmes à une discussion si sérieuse, elle nous envoya quinze ou seize gros cahiers, que j'ai encore, pour faire le parallèle de ses livres avec les saints Pères, les théologiens et les auteurs spirituels. Tout cela fut accompagné de témoignages absolus de soumission. M. l'abbé de Fénelon prit la peine de venir avec quelques-uns de ses amis à Issy, maison du séminaire de Saint-Sulpice, où les infirmités de M. Tronson nous obligèrent à tenir nos conférences. Tous nous prièrent de vouloir bien entrer à fond dans cet examen, et protestèrent de s'en rapporter à notre jugement. Mme Guyon fit la même soumission par des lettres très-respectueuses ; et nous ne songeâmes plus qu'à terminer cette affaire très-secrètement, en sorte qu'il ne parût point de dissension dans l'Église.

2. Nous commençâmes à lire avec plus de prières que d'étude, et dans un gémissément que Dieu sait, tous les écrits qu'on nous envoyoit, surtout ceux de M. l'abbé de Fénelon ; à conférer tous les passages, et souvent à relire les livres entiers, quelque grande et laborieuse qu'en fût la lecture. Les longs extraits que j'ai encore font voir quelle attention nous apportions à une affaire où il y alloit en effet du tout pour l'Église, puisqu'il ne s'agissoit de rien moins que d'empêcher la renaissance du quiétisme, que nous voyions recommencer en ce royaume par les écrits de Mme Guyon que l'on y avoit répandus.

3. Nous regardions comme le plus grand de tous les malheurs qu'elle eût pour défenseur M. l'abbé de Fénelon. Son esprit, son éloquence, sa vertu, la place qu'il occupoit, et celles qui lui étoient destinées, nous engageoient aux derniers efforts pour le ramener. Nous ne pouvions désespérer du succès ; car encore qu'il nous écrivit des choses (il faut l'avouer) qui nous faisoient peur, et dont ces messieurs ont la mémoire aussi vive que moi, il y mêloit tant de témoignages de soumission, que nous ne pouvions nous persuader que Dieu le livrât à l'esprit d'erreur. Les lettres qu'il m'écrivoit durant l'examen, et avant que nous

eussions pris une finale résolution, ne respiroient que l'obéissance ; et encore qu'il la rendit tout entière à ces messieurs, je dois avouer ici, qu'outre que j'étois l'ancien de la conférence, il sembloit s'adresser à moi avec une liberté particulière, par le long usage où nous étions de traiter ensemble les matières théologiques. L'une de ces lettres étoit conçue en ces termes :

4. « Je reçois, Monseigneur, avec beaucoup de reconnoissance le bontés que vous me témoignez. Je vois bien que vous voulez charitablement mettre mon cœur en paix. Mais j'avoue qu'il me paroît qu vous craignez un peu de me donner une vraie et entière sûreté dans mon état. Quand vous le voudrez, je vous dirai comme à un confesseur tout ce qui peut être compris dans une confession générale de toute ma vie, et de tout ce qui regarde mon intérieur. Quand je vous ai supplié de me dire la vérité sans m'épargner, ce n'a été ni un langage de cérémonie, ni un art pour vous faire expliquer. Si je voulois avoir de l'art, je le tournerois à d'autres choses, et nous n'en serions pas où nous sommes. Je n'ai voulu que ce que je voudrai toujours, s'il plaît à Dieu, qui est de connoître la vérité. Je suis prêtre, je dois tout à l'Église, et rien à moi ni à ma réputation personnelle. Je vous déclare encore, Monseigneur, que je ne veux pas demeurer un seul instant dans l'erreur par ma faute. Si je n'en sors point au plus tôt, je vous déclare que c'est vous qui en êtes cause, en ne me décidant rien. Je ne tiens point à ma place, et je suis prêt à la quitter, si je m'en suis rendu indigne par mes erreurs. Je vous somme au nom de Dieu, et par l'amour que vous avez pour la vérité, de me la dire en toute rigueur. J'irai me cacher et faire pénitence le reste de mes jours, après avoir abjuré et rétracté publiquement la doctrine égarée qui m'a séduit : mais si ma doctrine est innocente, ne me tenez point en suspens par des respects humains. C'est à vous à instruire avec autorité ceux qui se scandalisent faute de connoître les opérations de Dieu dans les âmes. Vous savez avec quelle confiance je me suis livré à vous, et appliqué sans relâche à ne vous laisser rien ignorer de mes sentiments les plus forts. Il ne me reste toujours qu'à obéir. Car ce n'est pas l'homme ou le très-grand docteur que je regarde en vous : c'est Dieu. Quand même vous vous tromperiez, mon obéissance simple et droite ne me tromperoit pas ; et je compte pour rien de me tromper en le faisant avec droiture et petitesse sous la main de ceux qui ont l'autorité dans l'Église. Encore une fois, Monseigneur, si peu que vous doutiez de ma docilité sans réserve, essayez-la sans m'épargner. Quoique vous ayez l'esprit plus éclairé qu'un autre, je prie Dieu qu'il vous ôte tout votre propre esprit, et qu'il ne vous laisse que le sien. »

5. Voilà de mot à mot toute la lettre. On voit bien par les offres de tout quitter, et de faire la rétractation la plus solennelle, combien la matière étoit importante, et combien il y étoit engagé. Ce n'étoit point encore par ses livres, puisqu'il n'en avoit écrit aucun en faveur de la nouvelle oraison. J'acceptois avec joie la prière qu'il faisoit pour moi, afin que je perdisse tout mon propre esprit qu'en effet je n'écoutois pas, et je tâchois de n'avoir d'oreilles que pour la tradition. Dans l'état de soumission où je voyois M. l'abbé de Fénelon, j'eusse regardé

comme une injustice de douter pour peu que ce fût de sa docilité. Il ne me vint jamais dans la pensée que les erreurs d'esprit où je le voyois, quoiqu'en elles-mêmes importantes et pernicieuses, pussent lui nuire, ou pussent même l'exclure des dignités de l'Église. On ne craignit point au quatrième siècle de faire évêque le grand Synésius, encore qu'il confessât beaucoup d'erreurs. On le connoissoit d'un esprit si bien fait et si docile, qu'on ne songea pas seulement que ces erreurs, quoique capitales, fussent un obstacle à sa promotion. Je ne parle point ainsi pour me justifier. Je pose simplement le fait, dont je laisse le jugement à ceux qui l'écoutent : s'ils veulent le différer jusqu'à ce qu'ils aient pu voir l'effet du tout, ils me feront beaucoup de grâce. Tout ici dépend de la suite ; et je ne puis rien cacher au lecteur sans tout envelopper de ténèbres. Au reste, la docilité de Synésius n'étoit pas plus grande que celle que M. l'abbé de Fénelon faisoit paroître ; une autre lettre contient ces paroles :

6. « Je ne puis m'empêcher de vous demander avec une pleine soumission si vous avez dès à présent quelque chose à exiger de moi. Je vous conjure, au nom de Dieu, de ne me ménager en rien ; et sans attendre les conversations que vous me promettiez, si vous croyez maintenant que je doive quelque chose à la vérité, et à l'Église dans laquelle je suis prêtre, un mot sans raisonnement me suffira. Je ne tiens qu'à une seule chose qui est l'obéissance simple. Ma conscience est donc dans la vôtre. Si je manque, c'est vous qui me faites manquer faute de m'avertir. C'est à vous à répondre de moi, si je suis un moment dans l'erreur. Je suis prêt à me taire, à me rétracter, à m'accuser, et même à me retirer, si j'ai manqué à ce que je dois à l'Église. En un mot, réglez-moi tout ce que vous voudrez ; et si vous ne me croyez pas, prenez-moi au mot pour m'embarrasser. Après une telle déclaration je ne crois pas devoir finir par des compliments. »

7. Une autre lettre disoit : « Je vous ai déjà supplié de ne retarder pas un seul moment par considération pour moi la décision qu'on vous demande. Si vous êtes déterminé à condamner quelque partie de la doctrine que je vous ai exposée par obéissance, je vous supplie de le faire aussi promptement qu'on vous en priera. J'aime autant me rétracter aujourd'hui que demain, et même beaucoup mieux. » Tout le reste étoit de même sens, et finissoit par ces mots : « Traitez-moi comme un petit écolier, sans penser ni à ma place, ni à vos anciennes bontés pour moi. Je serai toute ma vie plein de reconnoissance et de docilité, si vous me tirez au plus tôt de l'erreur. Je n'ai garde de vous proposer tout ceci pour vous engager à une décision précipitée aux dépens de la vérité : à Dieu ne plaise : je souhaite seulement que vous ne retardiez rien pour me ménager. »

8. Ces lettres me furent écrites par M. l'abbé de Fénelon depuis le 12 de décembre 1694 jusqu'au 26 de janvier 1695 ; et pendant le temps qu'après avoir lu tous les écrits, tant de Mme Guyon que de M. l'abbé de Fénelon, nous dressions les Articles où nous comprenions la condamnation de toutes les erreurs que nous trouvions dans les uns et dans les autres, pesant toutes les paroles, et tâchant non-seulement à résoudre toutes les difficultés qui paroisoient, mais encore à prévenir par principes celles qui pour-



roient s'élever dans la suite. Nous avions d'abord pensé à quelques conversations de vive voix après la lecture des écrits; mais nous craignîmes qu'en mettant la chose en dispute nous ne soulevassions plutôt que d'instruire un esprit que Dieu faisoit entrer dans une meilleure voie, qui étoit celle de la soumission absolue. Il nous écrivoit lui-même, dans une lettre que j'ai encore : « Épargnez-vous la peine d'entrer dans cette discussion : prenez la chose par le gros, et commencez par supposer que je me suis trompé dans mes citations. Je les abandonne toutes : je ne me pique ni de savoir le grec, ni de bien raisonner sur les passages; je ne m'arrête qu'à ceux qui vous paroîtront mériter quelque attention; jugez-moi sur ceux-là, et décidez sur les points essentiels, après lesquels tout le reste n'est presque plus rien. » On voit par là que nous nous étions assez déclarés sur ses écrits. Il s'y étoit expliqué tellement à fond, que nous comprenions parfaitement toute sa pensée. On se rencontroit tous les jours : nous étions si bien au fait, qu'on n'avoit aucun besoin de longs discours. Nous recueillions pourtant avec soin tout ce que M. l'abbé de Fénelon nous avoit dit au commencement, et tout ce qu'il nous disoit dans l'occasion. On agissoit en simplicité comme on fait entre des amis, sans prendre aucun avantage les uns sur les autres; d'autant plus que nous-mêmes, qu'on reconnoissoit pour juges, nous n'avions d'autorité sur M. l'abbé de Fénelon que celle qu'il nous donnoit. Dieu sembloit lui faire sentir dans le cœur la voie que nous devons suivre pour le ramener doucement, et sans blesser la délicatesse d'un esprit si délié. L'examen duroit longtemps, il est vrai : les besoins de nos diocèses faisoient des interruptions à nos conférences. Quant à M. l'abbé de Fénelon, on aimoit mieux ne le troubler pas tout à fait sur ses sentiments, que de paroître les condamner précipitamment, et avant que d'en avoir lu toutes les défenses. C'étoit déjà leur donner un coup que de les tenir pour suspects et soumis à un examen. M. l'abbé de Fénelon avoit raison de nous dire qu'après tout, nous ne savions ses sentiments que par lui-même. Comme il ne tenoit qu'à lui de nous les taire, la franchise avec laquelle il nous les découvroit nous étoit un argument de sa docilité; et nous les cachions avec d'autant plus de soin, qu'il avoit moins de ménagement à nous les montrer.

9. Ainsi, durant tout le temps que nous traitions tous trois cette affaire avec lui, c'est-à-dire durant huit ou dix mois, le secret ne fut pas moins impénétrable qu'il l'avoit été durant le temps à peu près égal que j'y étoit appliqué seul. Il le faut ici avouer, le moindre soufle venu au roi des sentiments favorables de M. l'abbé de Fénelon pour Mme Guyon et pour sa doctrine, eût produit d'étranges effets dans l'esprit d'un prince si religieux, si délicat sur la foi, si circonspect à remplir les grandes places de l'Église; et le moins qu'on en eût dû attendre eût été pour cet abbé une exclusion inévitable de toutes les dignités. Mais nous ne nous avisâmes seulement pas (au moins moi, je le reconnois) qu'il y eût rien à craindre d'un homme dont nous croyions le retour si sûr, l'esprit si docile, les intentions si droites : et soit par raison ou par prévention, ou, si l'on veut, par erreur (car je me confesse ici au public, plutôt que je ne cherche à me défendre), je crus l'instruc-



tion des princes de France en trop bonne main, pour ne pas faire en cette occasion tout ce qui serviroit à y conserver un dépôt si important.

10. J'ai porté cette assurance jusqu'au point que la suite fera connoître. Dieu l'a permis, peut-être pour m'humilier : peut-être aussi que je péchois en me fiant trop aux lumières que je croyois dans un homme; ou qu'encore que de bonne foi je crusse mettre ma confiance dans la force de la vérité et dans la puissance de la grâce, je parlois trop assurément d'une chose qui surpassoit mon pouvoir. Quoi qu'il en soit, nous agissions sur ce fondement; et autant que nous travaillions à ramener un ami, autant nous demeurions appliqués à ménager avec une espèce de religion sa réputation précieuse.

11. C'est ce qui nous inspira le dessein qu'on va entendre. Nous nous sentions obligés, pour donner des bornes à ses pensées, de l'astreindre par quelque signature : mais en même temps nous nous proposâmes, pour éviter de lui donner l'air d'un homme qui se rétracte, de le faire signer avec nous comme associé à notre délibération. Nous ne songions en toutes manières qu'à sauver un tel ami, et nous étions bien concertés pour son avantage.

12. Peu de temps après, il fut nommé à l'archevêché de Cambrai. Nous applaudîmes à ce choix comme tout le monde, et il n'en demeura pas moins dans la voie de la soumission où Dieu le mettoit : plus il alloit être élevé sur le chandelier, plus il me sembloit qu'il devoit venir à ce grand éclat et aux grâces de l'état épiscopal par l'humble docilité que nous lui voyions. Ainsi nous continuâmes à former notre jugement; et lui-même nous le demandoit avec la même humilité. Les trente-quatre Articles furent dressés à Issy dans nos conférences particulières; nous les présentâmes tout dressés au nouveau prélat, M. de Châlons et moi, dans mon appartement à Versailles. M. l'archevêque de Paris a exposé, dans sa réponse à M. l'archevêque de Cambrai, la peine que lui fit cette lecture. Nous lui dûmes sans disputer, avec une sincérité épiscopale, ce qu'il devoit faire des écrits qu'il nous avoit envoyés en si grand nombre: il ne dit mot; et malgré la peine qu'il avoit montrée, il s'offrit à signer les Articles dans le moment par obéissance. Nous trouvâmes plus à propos de les remettre entre ses mains, afin qu'il pût les considérer durant quelques jours. Quoiqu'ils entamassent le vif, ou plutôt quoiqu'ils renversassent tous les fondements de la nouvelle oraison, comme les principes en étoient évidents, nous crûmes que M. l'abbé de Fénelon ne les contrediroit pas quand il les auroit enterdus. Il nous apporta des restrictions à chaque Article, qui en éluoient toute la force, et dont l'ambiguïté les rendoit non-seulement inutiles, mais encore dangereux : nous ne crûmes pas devoir nous y arrêter. M. de Cambrai céda, et les Articles furent signés à Issy, chez M. Tronson, le 10 de mars 1695.

13. Quand M. l'archevêque de Cambrai dit maintenant dans sa Réponse à notre Déclaration, qu'il a « dressé les Articles avec nous<sup>1</sup>; » je suis fâché qu'il ait oublié les saintes dispositions où Dieu l'avoit mis.

On a vu, dans les lettres qu'il écrivoit pendant qu'on travailloit à ces Articles, qu'il ne demandoit qu'une décision sans raisonner. Si nous entrâmes dans ce sentiment, je prie ceux qui liront cet écrit de ne le pas attribuer à hauteur ou à dédain : à Dieu ne plaise : en toute autre occasion nous eussions tenu à honneur de délibérer avec un homme de ses lumières et de son mérite, qui alloit même nous être agrégé dans le corps de l'épiscopat. Mais à cette fois Dieu lui montrait une autre voie : c'étoit celle d'obéir sans examiner : il faut conduire les hommes par les sentiers que Dieu leur ouvre, et par les dispositions que sa grâce leur met dans le cœur. Aussi la première fois que M. l'archevêque de Cambrai a parlé de nos xxxiv Articles (c'est dans l'avertissement du livre des Maximes des Saints), il ne parle que de deux prélats, de M. de Châlons et de moi, qui les avions dressés, sans songer alors à se nommer comme auteur. Il se souvenoit de l'esprit où nous étions tous quand on signa. Voilà le petit mystère que nous inspira son seul avantage. J'entends dire par ses amis que c'étoit là comme un secret de confession entre nous, qu'il ne vouloit pas découvrir, et que nous l'avions révélé. Nous n'avons jamais pensé à rien de semblable, ni imaginé d'autre secret que celui de ménager son honneur, et de cacher sa rétractation sous un titre plus spécieux. S'il ne s'étoit pas trop déclaré par son livre, et qu'enfin il ne forçât pas notre long silence, ce secret seroit encore impénétrable. On a vu dans une de ses lettres qu'il s'étoit offert à me faire une confession générale : il sait bien que je n'ai jamais accepté cette offre. Tout ce qui pourroit regarder des secrets de cette nature sur ses dispositions intérieures est oublié, et il n'en sera jamais question. M. l'archevêque de Cambrai insinue dans quelques-uns de ses écrits, que je fus difficile sur quelques-unes de ses restrictions, et que M. de Paris, alors M. de Châlons, me redressa fortement. Nous l'avons donc bien oublié tous deux, puisqu'il ne nous en reste aucune idée : nous étions toujours tellement d'accord, que nous n'eûmes jamais besoin de nous persuader les uns les autres; et que tous ensemble guidés par le même esprit de la tradition, nous n'eûmes dans tous les temps qu'une même voix.

14. M. l'archevêque de Cambrai demeura si bien dans l'esprit de soumission où Dieu l'avoit mis, que m'ayant prié de le sacrer, deux jours avant cette divine cérémonie, à genoux, et baisant la main qui le devoit sacrer, il la prenoit à témoin qu'il n'auroit jamais d'autre doctrine que la mienne. J'étois dans le cœur, je l'oserai dire, plus à ses genoux qu'à lui aux miens. Mais je reçus cette soumission comme j'avois fait toutes les autres de même nature que l'on voit encore dans ses lettres : mon âge, mon antiquité, la simplicité de mes sentiments, qui n'étoient que ceux de l'Eglise, et le personnage que je devois faire, me donnoient cette confiance. M. de Châlons fut prié d'être l'un des assistants dans le sacre, et nous crûmes donner à l'Eglise un prélat toujours unanime avec ses consécrateurs.

15. Je ne crois pas que M. l'archevêque de Cambrai veuille oublier une circonstance digne de louange de sa soumission. Après la signature des Articles, et aux environs du temps de son sacre, il me pria de

garder du moins quelques-uns de ses écrits pour être en témoignage contre lui s'il s'écartoit de nos sentiments. J'étois bien éloigné de cet esprit de défiance. Non, monsieur, je ne veux jamais d'autre précaution avec vous que votre foi : je rendis tous les papiers comme on me les avoit donnés, sans en réserver un seul, ni autre chose que mes extraits pour me souvenir des erreurs que j'aurois à réfuter sans nommer l'auteur. Pour les lettres qui étoient à moi, j'en ai, comme on a vu, gardé quelques-unes, plus pour ma consolation que dans la croyance que je pusse jamais en avoir besoin, si ce n'est peut-être pour rappeler en secret à M. l'archevêque de Cambrai ses saintes soumissions, en cas qu'il fût tenté de les oublier : si elles voient maintenant le jour, c'est au moins à l'extrémité, lorsqu'on me force à parler, et toujours plus tôt que je ne voudrois. La protestation qu'il me fit un peu avant son sacre seroit aussi demeurée dans le silence avec tout le reste, s'il n'étoit venu jusqu'aux oreilles du roi que l'on en tiroit avantage, et que, pour me faire confirmer la doctrine du livre des Maximes des Saints, on disoit que j'en avois consacré l'auteur.

16. Un peu devant la publication de ce livre il arriva une chose qui me causa une peine extrême. Dans mon Instruction pastorale du 16 d'avril 1695, j'en avois promis une plus ample pour expliquer nos Articles; et je priai M. l'archevêque de Cambrai de joindre son approbation à celle de M. l'évêque de Châlons devenu archevêque de Paris, et à celle de M. de Chartres, pour le livre que je destinois à cette explication. Puisque nous avons eu à nommer ici M. l'évêque de Chartres, il faut dire que c'étoit lui qui, le premier des évêques de ce voisinage, avoit découvert dans son diocèse les mauvais effets des livres et de la conduite de Mme Guyon. La suite de cette affaire nous avoit fait concourir ensemble à beaucoup de choses. Pour M. l'archevêque de Paris, j'étois d'autant plus obligé à m'appuyer de son autorité, que pour le bien de notre province il en étoit devenu le chef. Je crus aussi qu'il étoit de l'édification publique que notre unanimité avec M. de Cambrai fût connue de plus en plus de tout le monde. Je mis mon livre en manuscrit entre les mains de cet archevêque : j'attendois ses difficultés pour me corriger sur ses avis : je me sentois pour lui, ce me semble, la même docilité qu'il m'avoit témoignée avant son sacre : mais, trois semaines après, l'approbation me fut refusée par une raison que j'étois loin de prévoir. Un ami commun me rendit dans la galerie de Versailles une lettre de créance de M. l'archevêque de Cambrai, qui étoit dans son diocèse. Sur cette créance on m'expliqua que ce prélat ne pouvoit entrer dans l'approbation de mon livre, parce que j'y condamnois Mme Guyon qu'il ne pouvoit condamner.

17. En vain je représentai à cet ami le terrible inconvénient où M. de Cambrai alloit tomber. Quoi ! il va paroltre, disois-je, que c'est pour soutenir Mme Guyon qu'il se désunit d'avec ses confrères ? tout le monde va donc voir qu'il en est le protecteur ? Ce soupçon, qui le déshonorait dans tout le public, va devenir une certitude ? Que deviennent ces beaux discours que nous avoit faits tant de fois M. de Cambrai, que lui et ses amis répandoient partout : que bien éloigné de

s'intéresser dans les livres de cette femme, il étoit prêt à les condamner s'il étoit utile? A présent qu'elle les avoit condamnés elle-même, qu'elle en avoit souscrit la condamnation entre mes mains, et celle de la mauvaise doctrine qui y étoit contenue, les vouloit-il défendre plus qu'elle-même? Quel seroit l'étonnement de tout le monde, de voir parrotte à la tête de mon livre l'approbation de M. l'archevêque de Paris, et de M. de Chartres, sans la sienne? N'étoit-ce pas mettre en évidence le signe de sa division d'avec ses confrères, ses consécrateurs, ses plus intimes amis? quel scandale! quelle flétrissure à son nom! de quels livres vouloit-il être le martyr! pourquoi ôter au public la consolation de voir dans l'approbation de ce prélat le témoignage solennel de notre unanimité? Toutes ces raisons furent sans effet: mon manuscrit me fut rendu après être demeuré, comme on a vu, trois semaines entières au pouvoir de M. l'archevêque de Cambrai; l'ami qui s'étoit chargé de me le rendre, prit sur lui tout le temps qu'on l'avoit gardé: M. de Cambrai, disoit-il, ne l'avoit tenu que peu de jours, et le rendoit sans en avoir lu que très-peu de chose. J'écrivis un mot à ce prélat pour lui témoigner mes justes craintes. Je reçus une réponse qui ne disoit rien, et dès lors il préparoit ce qu'on va voir.

18. On voudra peut-être savoir auparavant ce qu'étoit devenue alors Mme Guyon. Elle avoit demandé d'être reçue dans mon diocèse pour y être instruite: elle fut six mois dans le saint couvent des filles de Sainte-Marie, à condition de ne communiquer avec qui que ce fût ni au dedans ni au dehors, ni par lettres ni autrement, qu'avec le confesseur que je lui nommai à sa prière, et avec deux religieuses que j'avois choisies, dont l'une étoit la vénérable mère le Picard, très-sage supérieure de ce monastère. Comme toutes ses lettres et tous ses discours ne respiroient que la soumission et une soumission aveugle, on ne pouvoit lui refuser l'usage des saints sacrements. Je l'instruisis avec soin; elle souscrivit aux Articles, où elle sentit la destruction entière de toute sa doctrine: je rejetai ses explications, et sa soumission fut pure et simple. Un peu après, elle souscrivit aux justes censures que M. de Châlons et moi publiâmes de ses livres et de la mauvaise doctrine qui y étoit contenue: « la condamnant de cœur et de bouche, comme si chaque proposition étoit énoncée. » On en spécifia quelques-unes des principales, auxquelles tout aboutissoit: elle y renonça expressément. Les livres qu'elle condamna furent le *Moyen court* et le *Cantique des Cantiques*, qui étoient les seuls imprimés qu'elle avouât; je ne voulus point entrer dans les manuscrits que le peuple ne connoissoit pas: elle offroit à chaque parole de les brûler tous; mais je jugeai ce soin inutile, à cause des copies qui en resteroient. Ainsi je me contentai de lui défendre de les communiquer, d'en écrire d'autres, d'enseigner, dogmatiser, diriger; la condamnant au silence et à la retraite, comme elle le demandoit. Je reçus la déclaration qu'elle me fit contre les abominations dont elle étoit accusée; la présumant innocente, tant qu'elle ne seroit point convaincue par un examen légitime dans lequel je n'entraï jamais. Elle me demanda la permission d'aller aux eaux de Bourbon; après ses soumissions, elle étoit libre: elle



souhaita qu'au retour des eaux on la reçût dans le même monastère, où elle retint son appartement. Je le permis dans le dessein de l'instruire et de la convertir à fond, sans lui laisser, s'il se pouvoit, la moindre teinture des visions et illusions passées. Je lui donnai cette attestation que ses amis vantent tant, mais qu'elle n'a jamais osé montrer, parce que j'y spécifiois expressément, « qu'au moyen des déclarations et soumissions de Mme Guyon, que nous avons par devers nous souscrites de sa main, et des défenses par elle acceptées avec soumission, d'écrire, d'enseigner et dogmatiser dans l'Église, ou de répandre ses livres imprimés ou manuscrits, ou de conduire les âmes dans les voies de l'oraison ou autrement; je demeuroid satisfait de sa conduite, et lui avois continué la participation des saints sacrements dans laquelle je l'avois trouvée. » Cette attestation étoit du premier de juillet 1695. Je partis le lendemain pour Paris, où l'on devoit aviser à la conduite qu'on tiendrait dorénavant avec elle. Je ne raconterai pas comme elle prévint le jour que j'avois arrêté pour son départ, ni comme depuis elle se cacha; comment elle fut reprise, et convaincue de beaucoup de contraventions aux choses qu'elle avoit signées. Ce que je ne puis dissimuler, c'est qu'elle fait toujours la prophétesse: j'ai, dans des mémoires notés de sa main, que Dieu lui laisse la disposition de la vie de ceux qui s'opposent à ses visions: elle a fait des prélats et des archevêques bien différents de ceux que le Saint-Esprit avoit choisis: elle a fait aussi des prédictions dont le récit feroit horreur. On a vu ce qu'elle avoit prédit sur la protection de son oraison par le roi même: depuis elle a débité qu'après ce qu'elle appelle persécution, son oraison reviroit sous un enfant; la prophétie a été marquée à cet auguste enfant, sans faire aucune impression dans son esprit. A Dieu ne plaise que j'accuse M. de Cambrai, ni les sages têtes qui environnent cet aimable prince, du discours qu'on lui en a fait: mais il y a dans tous les partis des esprits outrés qui parlent sans ménagement; ceux-là répandent encore que les temps changeront, et intimident les simples. On voit donc assez les raisons qui me font écrire ces circonstances: on voit sous les yeux de qui je les écris, et pourquoi enfin je fais connoître une femme qui est cause encore aujourd'hui des divisions de l'Église.

19. M. l'archevêque de Cambrai en parloit très-diversement durant le temps de nos examens. Il nous a souvent épouvantés en nous disant à deux et à trois ensemble, qu'il avoit plus appris d'elle que de tous les docteurs: d'autres fois il nous consolait, en disant que loin d'approuver ses livres, il étoit prêt à les condamner, pour peu qu'on le jugeât nécessaire. Je ne doutai non plus de son retour sur ce point que sur les autres; et ne cherchant autre chose que de ramener à fond un homme d'esprit, d'une manière d'autant plus sincère, qu'elle seroit plus douce et moins forcée, je souhaitois qu'il revînt de lui-même comme d'un court éblouissement: et nous crûmes tous qu'il falloit attendre à lui proposer l'expresse condamnation des livres de cette femme, dans un temps qui ne lui feroit aucune peine. Voilà ces impitoyables, ces envieux de la gloire de M. l'archevêque de Cambrai, ces gens qui l'ont voulu perdre, qui ont poussé si avant leur rigueur, que « le ré-



cit n'en trouveroit point de croyance parmi les hommes. » Qu'on nous marque du moins un temps où cette manie nous ait pu prendre. On pourroit bien nous reprocher trop de ménagement, trop de douceur, trop de condescendance. Qu'il soit ainsi, je le veux : et pour ne parler que de moi seul; que j'aie poussé trop avant la confiance, l'amour de la paix, et cette bénigne charité qui ne veut pas soupçonner le mal : jusques ici tout au moins il demeurera pour certain que M. l'archevêque de Cambrai s'est désuni le premier d'avec ses confrères, pour soutenir contre eux Mme Guyon.

#### IV<sup>e</sup> SECTION. — *Quelles furent les excuses de M. de Cambrai.*

1. Ce prélat prévint bien les inconvénients que j'avois marqués à celui qui étoit chargé de sa créance; et voici ce qu'il envoya écrit de sa main à la personne du monde auprès de laquelle il vouloit le plus se justifier. Je rapporterai l'écrit entier sans en retrancher une parole : que le lecteur s'y rende attentif, il y va voir la cause véritable de tous les troubles de l'Église. L'écrit commence en cette sorte :

2. « Quand M. de Meaux m'a proposé d'approuver son livre; je lui ai témoigné avec attendrissement que je serois ravi de donner cette marque publique de ma conformité de sentiment avec un prélat que j'ai regardé depuis ma jeunesse comme mon maître dans la science de la religion. Je lui ai même offert d'aller à Germigny pour dresser avec lui mon approbation. J'ai dit en même temps à MM<sup>rs</sup> de Paris et de Chartres, et à M. Tronson, que je ne voyois aucune ombre de difficulté entre M. de Meaux et moi sur le fond de la doctrine : mais que s'il vouloit attaquer personnellement dans son livre Mme Guyon, je ne pourrois pas l'approuver. Voilà ce que j'ai déclaré il y a six mois. » Je n'en avais jamais rien su, non plus que de ce qui suit.

3. « M. de Meaux vient de me donner un livre à examiner : à l'ouverture des cahiers j'ai trouvé qu'ils sont pleins d'une réfutation personnelle ; aussitôt j'ai averti MM<sup>rs</sup> de Paris et de Chartres avec M. Tronson de l'embarras où me mettoit M. de Meaux. »

4. Expliquons-nous : s'il prend pour réfutation personnelle la condamnation de la personne, je ne songeois pas seulement à condamner la personne de Mme Guyon qui s'étoit soumise; s'il appelle réfutation personnelle celle de son livre, ce n'étoit donc pas sa personne, mais son livre qu'il vouloit défendre. Il continue.

5. « On n'a pas manqué de me dire que je pouvois condamner les livres de Mme Guyon sans diffamer sa personne et sans me faire tort; mais je conjure ceux qui parlent ainsi, de peser devant Dieu les raisons que je vais leur représenter. Les erreurs qu'on impute à Mme Guyon ne sont point excusables par l'ignorance de son sexe : il n'y a point de villageoise grossière qui n'ait d'abord horreur de ce qu'on veut qu'elle ait enseigné. Il ne s'agit pas de quelque conséquence subtile et éloignée, qu'on pourroit contre son intention, tirer de ses principes spéculatifs et de quelques-unes de ses expressions; il s'agit de tout un dessein diabolique, qui est, dit-on, l'âme de tous ses livres. C'est un

système monstrueux qui est lié dans toutes ses parties, et qui se soutient avec beaucoup d'art d'un bout jusqu'à l'autre. Ce ne sont point des conséquences obscures qui puissent avoir été imprévues à l'auteur; au contraire elles sont le formel et unique but de tout son système. Il est évident, dit-on, et il y auroit de la mauvaise foi à le nier, que Mme Guyon n'a écrit que pour détruire comme une imperfection toute la foi explicite des attributs, des personnes divines, des mystères de Jésus-Christ et de son humanité : elle veut dispenser les chrétiens de tout culte sensible, de toute invocation distincte de notre unique médiateur : elle prétend détruire dans les fidèles toute vie intérieure et toute oraison réelle, en supprimant tous les actes distincts que Jésus-Christ et les apôtres ont commandés, en réduisant pour toujours les âmes à une quiétude oisive qui exclut toute pensée de l'entendement, et tout mouvement de la volonté. Elle soutient que quand on a fait une fois un acte de foi et d'amour, cet acte subsiste perpétuellement pendant toute la vie, sans avoir jamais besoin d'être renouvelé; qu'on est toujours en Dieu sans penser à lui, et qu'il faut bien se garder de répéter cet acte. Elle ne laisse aux chrétiens qu'une indifférence impie et brutale entre le vice et la vertu, entre la haine éternelle de Dieu et son amour éternel, pour lequel il est de foi que chacun de nous a été créé. Elle défend comme une infidélité toute résistance réelle aux tentations les plus abominables : elle veut qu'on suppose que, dans un certain état de perfection où elle élève bientôt les âmes, on n'a plus de concupiscence; qu'on est impeccable, infaillible, et jouissant de la même paix que les bienheureux; qu'enfin tout ce qu'on fait sans réflexion, avec facilité, et par la pente de son cœur, est fait passivement et par une pure inspiration. Cette inspiration qu'elle attribue à elle et aux siens n'est pas l'inspiration commune des justes, elle est prophétique; elle renferme une autorité apostolique, au-dessus de toutes les lois écrites : elle établit une tradition secrète sur cette voie qui renverse la tradition universelle de l'Église. Je soutiens qu'il n'y a point d'ignorance assez grossière pour pouvoir excuser une personne qui avance tant de maximes monstrueuses; cependant on assure que Mme Guyon n'a rien écrit que pour accréditer cette damnable spiritualité, et pour la faire pratiquer. C'est là l'unique but de ses ouvrages; ôtez-en cela, vous en ôtez tout : elle n'a pu penser autre chose. L'abomination évidente de ses écrits rend donc évidemment sa personne abominable, je ne puis donc séparer sa personne d'avec ses écrits. »

6. De la manière dont M. de Cambrai charge ici les choses, il semble qu'il ait voulu se faire peur à lui-même, et une illusion manifeste au lecteur. Sans examiner si j'impute toutes ces erreurs à Mme Guyon, ou seulement une partie, et le reste à d'autres auteurs, il n'y a que ce seul mot à considérer : si on suppose que cette dame persiste dans ses erreurs quelles qu'elles soient, il est vrai que sa personne est abominable : si au contraire elle s'humilie, si elle souscrit aux censures qui réprouvent cette doctrine et ses livres où elle avoue qu'elle est contenue, si elle condamne ses livres, il n'y a donc que ses livres qui demeurent condamnables; et par son humilité, si elle est sincère, et

qu'elle y persiste, sa personne est devenue innocente, et peut même devenir sainte par son repentir. On avoit donc raison de dire à M. de Cambrai, qu'il pouvoit approuver mon livre sans blâmer Mme Guyon, que je supposois repentante, et contre laquelle je ne disois mot; et à moins de supposer que sa repentance fût feinte, ou qu'elle étoit retournée à son vomissement, M. de Cambrai étoit injuste de représenter sa personne comme abominable par mon livre, et d'y refuser son approbation sur ce vain prétexte.

7. C'est en cet endroit qu'il raconte ce qu'on a transcrit plus haut de mot à mot<sup>1</sup>, qu'il ne comprend pas M. de Meaux, qui d'un côté communit Mme Guyon, et d'autre part la condamne si durement : Pour moi, poursuit-il, si je croyais ce que croit M. de Meaux des livres de Mme Guyon, et par une conséquence nécessaire de sa personne même, j'aurois cru, malgré mon amitié pour elle, être obligé en conscience à lui faire avouer et rétracter formellement à la face de toute l'Eglise les erreurs qu'elle auroit évidemment enseignées dans tous ses écrits.

8. « Je crois même que la puissance séculière devoit aller plus loin. Qu'y a-t-il de plus digne du feu qu'un monstre, qui, sous apparence de spiritualité, ne tend qu'à établir le fanatisme et l'impureté; qui renverse la loi divine, qui traite d'imperfections toutes les vertus, qui tourne en épreuves et en imperfections tous les vices, qui ne laisse ni subordination ni règle dans la société des hommes, qui par le principe du secret autorise toute sorte d'hypocrisie et de mensonges; enfin, qui ne laisse aucun remède assuré contre tant de maux? Toute religion à part, la seule police suffit pour punir du dernier supplice une personne si empestée. Il est donc vrai que, si cette femme a voulu manifestement établir ce système damnable, il falloit la brûler au lieu de la congédier, comme il est certain que M. de Meaux l'a fait après lui avoir donné la fréquente communion, et une attestation authentique, sans qu'elle ait rétracté ses erreurs. » Si donc elle les a rétractées; si elle s'est repentie; si elle déteste les impuretés et beaucoup d'autres excès que vous dites qu'on lui attribue; si vous supposez fausement qu'on les lui impute, pendant qu'on ne songe pas seulement à l'en accuser; si on la répute innocente de tout ce dont on ne l'avoit pas convaincue par preuve; si l'on ne songe même pas à cet examen qui n'étoit pas mûr alors, et dont il ne s'agissoit seulement pas, mais seulement des erreurs dont elle étoit à la vérité légitimement convaincue, mais aussi qu'elle rejetoit par acte authentique avec les livres qui les contenoient, la mettez-vous entre les mains de la justice? la brûlerez-vous? Songez-vous bien à la sainte douceur de notre ministère? Ne sommes-nous pas les serviteurs de celui qui dit : « Je ne veux point la mort du pécheur, » lorsque saint Jean et saint Jacques vouloient faire descendre le feu du ciel? n'est-ce pas à nous que Jésus-Christ dit en la personne de ces deux apôtres : « Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes? » Ne suffit-il pas d'être impitoyable envers les erreurs, et de condamner sans miséricorde les livres qui les contiennent? faut-il

1. Ci-dessus, 1<sup>er</sup> sect., n. 3.

pousser au désespoir une femme qui signe la condamnation et des erreurs et des livres? ne doit-on pas présumer de sa bonne foi, tant que l'on ne voit point d'actes contraires; et sa bonne foi présumée ne méritoit-elle aucune indulgence pour sa personne? En vérité, vous seriez outré si vous poussiez votre zèle jusqu'à cet excès; et c'est l'être que de soutenir qu'on ne puisse condamner un livre sans en juger l'auteur digne du feu, même lorsque cet auteur condamne lui-même son livre.

9. « Pour moi, continue M. de Cambrai, je ne pourrais approuver le livre où M. de Meaux impute à cette femme un système si horrible dans toutes ses parties, sans me diffamer moi-même et sans lui faire une injustice irréparable. En voici la raison : je l'ai vue souvent; tout le monde le sait : je l'ai estimée, je l'ai laissé estimer par des personnes illustres, dont la réputation est chère à l'Église, et qui avoient confiance en moi. Je n'ai pu ni dû ignorer ses écrits; quoique je ne les aie pas examinés tous à fond dans le temps, du moins j'en ai su assez pour devoir me défier d'elle, et pour l'examiner en toute rigueur. Je l'ai fait avec plus d'exactitude que ses examinateurs ne le pouvoient faire, car elle étoit bien plus libre, bien plus dans son naturel, bien plus ouverte avec moi dans les temps où elle n'avoit rien à craindre. Je lui ai fait expliquer souvent ce qu'elle pensoit sur les matières qu'on agite. Je l'ai obligée à m'expliquer la valeur de chacun des termes de ce langage mystique dont elle se servoit dans ses écrits. J'ai vu clairement en toute occasion qu'elle les entendoit dans un sens très-innocent et très-catholique. J'ai même voulu suivre en détail et sa pratique et les conseils qu'elle donnoit aux gens les plus ignorants et les moins précautionnés. Jamais je n'ai trouvé aucune trace de ces maximes infernales qu'on lui impute. Pouvois-je en conscience les lui imputer par mon approbation, et lui donner le dernier coup pour sa diffamation, après avoir vu de près si clairement son innocence? »

10. Voilà sans doute répondre bien hautement de Mme Guyon : voilà de belles paroles, mais bien vaines; car il n'y a qu'un mot à dire : c'est qu'il falloit sans hésiter approuver dans mon livre la condamnation de ceux de Mme Guyon, si j'en prenois bien le sens; et si je lui imposois, M. de Cambrai ne pouvoit pas éviter d'entrer avec moi dans cet examen, à moins que d'être déterminé, comme maintenant il ne le paroît que trop, à défendre et cette femme et ses livres, à quelque prix que ce fût, contre ses confrères.

11. Disons donc la vérité de bonne foi : il sentoit bien en sa conscience que je ne lui imputois rien que de véritable, et en effet il continue en cette sorte : « Que les autres, qui ne connoissent que ses écrits, les prennent dans un sens rigoureux, je les laisse faire; je ne défends ni n'excuse ni sa personne ni ses écrits : n'est-ce pas beaucoup faire, sachant ce que je sais? Pour moi, je dois selon la justice juger du sens de ses écrits par ses sentiments que je sais à fond, et non pas de ses sentiments par le sens rigoureux qu'on donne à ses expressions, et auquel elle n'a jamais pensé. Si je faisais autrement, j'achèverois de convaincre le public qu'elle mérite le feu : voilà ma règle pour la justice et pour la vérité; venons à la bienséance. »



12. Toute cette règle de justice est fondée sur cette fausse maxime, qu'elle méritoit le feu, encore qu'elle eût détesté, même par écrit, et les erreurs dont elle étoit convaincue, et celles qui suivoient du sens naturel de ses paroles. Du reste, c'étoit un fait bien constant que ses livres et sa doctrine avoient scandalisé toute l'Église : Rome même s'étoit expliquée; et tant de prélats en France et ailleurs en avoient suivi l'exemple, qu'on ne pouvoit plus dissimuler le mauvais effet de ces livres et le scandale qu'ils excitoient par toute la terre. Cependant M. de Cambrai, qui les avoit donnés pour règle à ceux qui prenoient confiance en lui, aujourd'hui encore ne veut pas en revenir. De peur de les condamner, il rompt toute mesure avec ses confrères; et il ne veut pas qu'on voie son aveugle attachement à ces livres pernicieux ! La suite le fera paroître beaucoup davantage. Maintenant il suffit de voir deux choses qui résultent de son discours : l'une, qu'il a « laissé estimer Mme Guyon par des personnes illustres, dont la réputation est chère à l'Église, et qui avoient confiance en lui. » Il ajoute : « Je n'ai pu ni dû ignorer ses écrits : » c'est donc avec ses écrits qu'il l'a « laissé estimer » par ces personnes vraiment illustres « qui avoient confiance en lui ; » en un mot, qu'il conduisoit. Elles estimèrent Mme Guyon et ses écrits avec l'approbation de M. l'archevêque de Cambrai, alors M. l'abbé de Fénelon : l'raison qu'il leur conseilloit étoit celle que Mme Guyon enseignoit dans ces livres qu'il leur avoit « laissé estimer » avec la personne. Il est juste de conserver, comme il dit, la réputation chère à l'Église de ces illustres personnes, à laquelle aussi on n'a jamais songé seulement à donner la moindre atteinte : mais qui peut nier que M. de Cambrai ne fût obligé de désabuser ces personnes de l'estime qu'il leur avoit donnée, « laissé prendre » si l'on veut, de Mme Guyon et de ses livres ? Il ne s'agit donc en aucune sorte de leur réputation que l'autorité de M. de Cambrai mettoit à couvert : mais il s'agit de savoir si M. de Cambrai lui-même n'a pas trop voulu conserver sa propre réputation dans leurs esprits et dans l'esprit de tant d'autres qui savoient combien il recommandoit Mme Guyon à ceux qui se confioient à sa conduite; s'il n'a pas trop voulu sauver l'approbation qu'il avoit donnée à des livres pernicieux, et réprouvés partout où ils paroissoient.

13. C'est de quoi M. de Cambrai ne peut s'excuser après son aveu, qu'on vient d'entendre, puisqu'il paroît maintenant par là, en second lieu, qu'il veut encore aujourd'hui soutenir ces livres, et qu'il n'y trouve de douteux que « ce langage mystique dont se sert Mme Guyon dans ses écrits. » C'est un langage mystique d'avoir dit dans son *Moyen court* que l'acte d'abandon fait une fois ne se doit jamais réitérer<sup>1</sup>; c'est un langage mystique d'avoir renvoyé aux états inférieurs de la contemplation celle des attributs particuliers et des personnes divines, sans en excepter Jésus-Christ<sup>2</sup>; c'est un langage mystique de supprimer tout désir jusqu'à celui du salut et des joies du paradis, pour toute volonté d'acquiescer à la volonté de Dieu connue ou incon-

1. Voy. *Instr. sur les états d'or* liv. I, p. 40. — 2. Liv. II, p. 43.



nue, quelle qu'elle soit pour notre salut et celui des autres, ou pour notre damnation<sup>1</sup>. Tout le reste, qui est tiré du *Moyen court* et de l'interprétation du Cantique, dans le livre des *États d'oraison*, quoiqu'il ne soit pas moins mauvais, est un langage mystique selon M. de Cambrai. Il est vrai; mais ce langage mystique est celui des faux mystiques de nos jours, d'un Falconi, d'un Molinos, d'un Malaval, auteurs condamnés : mais non celui d'aucun mystique approuvé. Voilà comme M. de Cambrai excuse les livres de Mme Guyon. Prendre à la lettre, et selon la suite de tout le discours, ce qu'on en vient de rapporter, et tout ce qui est de même esprit, c'est suivre le sens que ce prélat veut appeler rigoureux, quoi qu'il en soit le sens naturel, et qu'il entreprend d'excuser pour laisser en autorité ces mauvais livres; encore qu'il sente si bien en sa conscience qu'il ne les peut justifier, que pour les sauver il a recours à cette méthode inouïe de juger du sens d'un livre par la connaissance particulière qu'on a des sentiments de l'auteur, et non pas des sentiments d'un auteur par les paroles de son livre. C'est à quoi aboutissent toutes les belles excuses de M. de Cambrai. Mais enfin ce sens rigoureux, comme il l'appelle, est celui qui avoit frappé et scandalisé toute la chrétienté : et répondre si hautement que Mme Guyon n'y avoit jamais pensé, c'est encore un coup vouloir juger de ses paroles par ses pensées, et non pas de ses pensées par ses paroles; c'est ouvrir la porte aux équivoques les plus grossières et fournir des excuses aux plus mauvais livres.

14. Il est vrai que c'est là encore aujourd'hui la méthode de M. de Cambrai, qui veut qu'on devine ce qu'il a pensé dans son livre des *Maximes*, sans avoir daigné en dire un seul mot; et il ne faut pas s'étonner qu'après avoir justifié Mme Guyon par une méthode aussi fautive que celle qu'on vient d'entendre, il la fasse encore servir à se justifier lui-même. Mais venons à ce qu'il ajoute sur la bienséance.

15. « Je l'ai connue : je n'ai pu ignorer ses écrits. J'ai dû m'assurer de ses sentiments, moi prêtre, moi précepteur des princes, moi appliqué depuis ma jeunesse à une étude continuelle de la doctrine; j'ai dû voir ce qui est évident. Il faut donc que j'aie du moins toléré l'évidence de ce système impie? ce qui fait l'erreur, et qui me couvre d'une éternelle confusion. Tout notre commerce n'a même roulé que sur cette abominable spiritualité dont on prétend qu'elle a rempli ses livres, et qui est l'âme de tous ses discours. En reconnoissant toutes ces choses par mon approbation, je me rends infiniment plus inexcusable que Mme Guyon. Ce qui paroitra du premier coup d'œil au lecteur, c'est qu'on m'a réduit à souscrire à la diffamation de mon amie, dont je n'ai pu ignorer le système monstrueux qui est évident dans ses ouvrages, de mon propre aveu. Voilà ma sentence prononcée et signée par moi-même à la tête du livre de M. de Meaux, où ce système est étalé dans toutes ses horreurs. Je soutiens que ce coup de plume donné contre ma conscience par une lâche politique me rendroit à jamais infâme et indigne de mon ministère.

1. Liv. III, p 62, 63 etc

16. « Voilà néanmoins ce que les personnes les plus sages et les plus affectionnées pour moi ont souhaité et préparé de loin. C'est donc pour assurer ma réputation, qu'on veut que je signe que mon amie mérite d'être brûlée avec ses écrits, pour une spiritualité exécrationnelle qui fait l'unique lien de notre amitié. Mais encore comment est-ce que je m'expliquerai là-dessus ? sera-ce librement selon mes pensées, et dans un livre où je pourrai parler avec plus d'étendue ? Non : j'aurai l'air d'un homme muet et confondu : on tiendra ma plume : on me fera expliquer dans l'ouvrage d'autrui : par une simple approbation, j'avouerai que mon amie est évidemment un monstre sur la terre, et que le venin de ses écrits ne peut être sorti que de son cœur. Voilà ce que mes meilleurs amis ont pensé pour mon honneur. Si les plus cruels ennemis vouloient me dresser un piège pour me perdre, n'est-ce pas là précisément ce qu'ils me devoient demander ? »

17. Comment ne songe-t-il pas qu'au milieu de ses excuses, chacun lui répond secrètement : Non, votre amie ne méritoit point d'être « brûlée avec ses livres, » puisqu'elle les condamnoit. Votre amie n'étoit pas même « un monstre sur la terre ; » mais une femme ignorante, qui, éblouie d'une spécieuse spiritualité, trompée par ses directeurs, applaudie par un homme de votre importance, a condamné son erreur, quand on a pris soin de l'instruire. Cet aveu ne pouvoit qu'édifier l'Église, et désabuser de ses livres ceux qu'ils avoient séduits : M. l'archevêque de Cambrai n'eût fait qu'approuver une conduite si juste ; mais une crainte malentendue de diffamer son amie, et de « se diffamer, » lui tenoit trop au cœur. Ce qu'il appelle diffamer son amie, c'est d'entendre ses livres naturellement comme faisoient ses confrères ; comme faisoit tout le monde qui les condamnoit. Il ne vouloit pas faire sentir à ses amis qu'il leur avoit mis en main un si mauvais livre. C'est là ce qu'il appelloit « se diffamer : » et on s'étonnera à présent de lui voir faire tant de pas en arrière sans le vouloir avouer ? Il craint trop, non pas de « se diffamer, » mais d'avouer une faute. Ce n'est pas là se diffamer : c'est s'honorer, au contraire, et réparer sa réputation blessée. Étoit-ce un si grand malheur d'avoir été trompé par une « amie ? » M. l'archevêque de Cambrai sait bien encore aujourd'hui faire dire à Rome qu'à peine il connoît Mme Guyon. Quelle conduite ! à Rome, il rougit d cette amie : en France, où il n'ose dire qu'elle lui est inconnue, plutôt que de laisser flétrir ses livres, il en répond, et se rend garant de leur doctrine, quoique déjà condamnée par leur auteur.

18. Que dire donc ? que Mme Guyon a souscrit par force sa condamnation ? Est-ce une force de la souscrire dans un monastère, où elle s'étoit renfermée volontairement pour y être instruite ? est-ce une force de céder à l'autorité des évêques qu'on a choisis pour ses docteurs ? Mais pouvoit-on condamner plus expressément ces mauvais livres, que de souscrire à leur juste et sévère censure ? C'étoit, dit-on, faire avouer à M. de Cambrai une tromperie trop forte. Quel remède ? Il est constant, par la commune déclaration de toute la chrétienté, et par la reconnaissance de Mme Guyon, que sa spiritualité est condamnable. Il est certain, par l'aveu présent de M. de Cambrai, que

« tout son commerce, » avec Mme Guyon, « rouloit sur cette spiritualité » qu'elle avoit elle-même condamnée, et qu'elle faisoit « l'unique lien de cette amitié » tant vantée : quelle réponse à un aveu si formel ? que dire à ceux qui objecteront : Ou ce commerce uni par un tel lien étoit connu, où il ne l'étoit pas ; s'il ne l'étoit pas, M. de Cambrai n'avoit rien à craindre en approuvant le livre de M. de Meaux : s'il l'étoit, ce prélat n'en étoit que plus obligé à se déclarer ; et il n'y avoit à craindre que de se taire, ou de biaiser sur ce sujet.

19. M. l'archevêque de Cambrai semble avoir prévu cette objection, et c'est pourquoi il continue en cette sorte ; car je n'omets aucune de ses paroles : « On ne manquera pas de dire que je dois aimer l'Église plus que mon amie et plus que moi-même : comme s'il s'agissoit de l'Église dans une affaire où la doctrine est en sûreté, et où il ne s'agit plus que d'une femme que je veux bien laisser diffamer sans ressource, pourvu que je n'y prenne aucune part contre ma conscience. Oui, je brûlerois mon amie de ma propre main, et je me brûlerois-moi-même avec joie, plutôt que de laisser l'Église en péril. C'est une pauvre femme captive, accablée de douleurs et d'opprobres : personne ne la défend ni ne l'excuse, et on a toujours peur. » Hé ! bon Dieu ! n'est-ce donc rien dans l'Église, de flétrir un livre séduisant répandu par tout le royaume et au delà, sur tout quand on a été pour peu que ce soit soupçonné de l'approuver ? N'est-ce rien, encore un coup, de remarquer, de mettre au jour, de réfuter les erreurs d'un tel livre ? C'est à quoi M. de Cambrai ne veut pas entendre. Pourquoi se séparer d'avec ses confrères, et ne montrer pas à toute l'Église le consentement de l'épiscopat contre un livre en effet si pernicieux ? « On a toujours peur, » dit M. de Cambrai : on le voit bien, il voudroit qu'on fût à repos contre cette « pauvre captive » dont il déplore le sort, et qu'on laissât par pitié fortifier un parti qui ne s'étend déjà que trop ! Que sert de dire : « Oui, je brûlerois mon amie de mes propres mains, je me brûlerois moi-même ? » ceux qui brûlent tout de cette sorte, le font pour ne rien brûler : ce sont de ces zèles outrés où l'on va au delà du but pour passer par-dessus le point essentiel. Ne brûlez point de votre propre main Mme Guyon, vous seriez irrégulier : ne brûlez point une femme qui témoigne se reconnoître, à moins, encore une fois, que vous soyez assuré que sa reconnaissance n'est pas sincère : ne vous brûlez pas vous-même : sauvez les personnes, condamnez l'erreur ; proscrivez, avec vos confrères, les mauvais livres qui la répandent par toute la terre, et finissez une affaire qui trouble l'Église.

20. « Après tout, poursuit M. de Cambrai, lequel est le plus à propos ou que je réveille dans le monde le souvenir de ma liaison passée avec elle, et que je me reconnoisse ou le plus insensé de tous les hommes pour n'avoir pas vu des infamies évidentes, ou exécration pour les avoir tolérées, ou bien que je garde jusqu'au bout un profond silence sur les écrits et sur la personne de Mme Guyon, comme un homme qui l'excuse intérieurement sur ce qu'elle n'a pas peut-être assez connu la valeur de chaque expression, ni la rigueur avec laquelle on examineroit le langage des mystiques dans la suite du temps, sur l'expérience

de l'abus que quelques hypocrites en ont fait : en vérité, lequel est le plus sage de ces deux partis? »

21. Je n'ai qu'à remarquer en un mot « ce profond silence jusqu'au bout, » que M. de Cambrai promet ici : on verra bientôt les maux qu'un silence si déterminé cause à l'Église. Après cette remarque nécessaire au fait, continuons la lecture de l'écrit du prélat.

22. « On ne cesse de dire tous les jours que les mystiques même les plus approuvés ont beaucoup exagéré ; on soutient même que saint Clément et plusieurs des principaux Pères ont parlé en des termes qui demandent beaucoup de correctifs. Pourquoi veut-on qu'une femme soit la seule qui n'ait pas pu exagérer? pourquoi faut-il que tout ce qu'elle a dit tende à former un système qui fait frémir? Si elle a pu exagérer innocemment, si j'ai connu à fond l'innocence de ses exagérations, si je sais ce qu'elle a voulu dire mieux que ses livres ne l'ont expliqué, si j'en suis convaincu par des preuves aussi décisives que les termes qu'on reprend dans ses livres sont équivoques, puis-je la diffamer contre ma conscience et me diffamer avec elle? » Ce prélat se déclare donc de plus en plus : les termes de Mme de Guyon ne sont qu'équivoques : les évêques et le pape même n'ont condamné ses livres, que parce qu'ils ne les ont pas bien entendus : nous voilà ramenés en sa faveur aux malheureuses chicanes de la question de fait et de droit : M. de Cambrai en est l'auteur, et il n'a plus que cette ressource pour défendre Mme Guyon contre ses confrères et contre Rome même.

23. Voici en cet état comme il triomphe, en disant sans interruption : « Qu'on observe de près toute ma conduite. A-t-il été question du fond de la doctrine? J'ai d'abord dit à M. de Meaux que je signerois de mon sang les xxxiv Articles qu'il avoit dressés, pourvu qu'il y expliquât certaines choses. M. l'archevêque de Paris pressa très-fortement M. de Meaux sur ces choses qui lui parurent justes et nécessaires. M. de Meaux se rendit, et je n'hésitai pas un seul moment à signer. Maintenant qu'il s'agit de flétrir par contre-coup mon ministère avec ma personne, en flétrissant Mme Guyon avec ses écrits, on trouve en moi une résistance invincible. D'où vient cette différence de conduite? Est-ce que j'ai été foible et timide quand j'ai signé les xxxiv propositions? On en peut juger par ma fermeté présente. Est-ce que je refuse maintenant d'approuver le livre de M. de Meaux par entêtement et avec un esprit de cabale? On en peut juger par ma facilité à signer les xxxiv propositions. Si j'étois entêté, je le serois bien plus du fond de la doctrine de Mme Guyon que de sa personne. Je ne pourrois même, dans mon entêtement le plus ridicule et le plus dangereux, me soucier de sa personne qu'autant que je la croirois nécessaire pour l'avancement de la doctrine. Tout ceci est assez évident par la conduite que j'ai tenue. On l'a condamnée, renfermée, chargée d'ignominie : je n'ai jamais dit un seul mot pour la justifier, pour l'excuser, pour adoucir son état. Pour le fond de la doctrine, je n'ai cessé d'écrire, et de citer les auteurs approuvés de l'Église. Ceux qui ont vu notre discussion doivent avouer que M. de Meaux, qui vouloit d'abord tout foudroyer, a été contraint d'admettre pied à pied des choses qu'il avoit cent fois



rejetées comme très-mauvaises. Ce n'est donc pas de la personne de Mme Guyon dont j'ai été en peine et de ses écrits; c'est du fond de la doctrine des saints, trop inconnue à la plupart des docteurs scolastiques.

24. « Dès que la doctrine a été sauvée sans épargner les erreurs de ceux qui sont dans l'illusion, j'ai vu tranquillement Mme Guyon captive et flétrie. Si je refuse maintenant d'approuver ce que M. de Meaux en dit, c'est que je ne veux ni achever de la déshonorer contre ma conscience, ni me déshonorer en lui imputant des blasphèmes qui retombent inévitablement sur moi. »

25. Voilà tout ce qui regarde les raisons de M. l'archevêque de Cambrai pour ne point approuver mon livre qu'il avoit reçu pour cela. Il en résulte des faits de la dernière conséquence pour connoître parfaitement l'esprit où étoit d'abord ce prélat, et le changement arrivé dans sa conduite depuis qu'il a été archevêque. On entend ce que veulent dire ces airs foudroyants qu'il commence à me donner; cette ignorance profonde qu'il attribue à l'école, dont il fait semblant maintenant de vouloir soutenir l'autorité; ces divisions qu'il fait sonner si haut, sans qu'elles aient jamais eu le moindre fondement, entre M. de Châlons, qui fut obligé à me presser très-fortement, et moi qui lui résistois et ne cédois qu'à la force. Ces faits et les autres sont de la dernière conséquence; que le sage lecteur s'en souviennne : mais, afin de les mieux comprendre, achevons sans interruption la suite de l'écrit que nous lisons.

26. « Depuis que j'ai signé les xxxiv propositions, j'ai déclaré, dans toutes les occasions qui s'en sont présentées naturellement, que je les avois signées, et que je ne croyois pas qu'il fût jamais permis d'aller au delà de cette borne.

27. « Ensuite j'ai montré à M. l'archevêque de Paris une explication très-ample et très-exacte de tout le système des voies intérieures, à la marge des xxxiv propositions. Ce prélat n'y a pas remarqué la moindre erreur ni le moindre excès. M. Tronson, à qui j'ai montré aussi cet ouvrage, n'y a rien repris. » Remarquez en passant, dans le fait, qu'il n'y a ici nulle mention de m'avoir communiqué ces explications, dont en effet je n'ai jamais entendu parler.

28. « Il y a environ six mois qu'une carmélite du faubourg Saint-Jacques me demanda des éclaircissements sur cette matière. Aussitôt je lui écrivis une grande lettre que je fis examiner par M. de Meaux. Il me proposa seulement d'éviter un mot indifférent en lui-même, mais que ce prélat remarquoit qu'on avoit quelquefois mal employé. Je l'ôtai aussitôt; et j'ajoutai encore des explications pleines de préservatifs, qu'il ne demandoit pas. Le faubourg Saint-Jacques, d'où est sortie la plus implacable critique des mystiques, n'a pas eu un seul mot à dire sur cette lettre. M. Pirot a dit hautement qu'elle pouvoit servir de règle assurée de la doctrine sur ces matières. En effet, j'y ai condamné toutes les erreurs qui ont alarmé quelques gens de bien dans ces derniers temps. » En passant, il s'en faut beaucoup : au reste il ne s'agit pas d'examiner une lettre particulière, dont le dernier état ne m'est connu que par un récit confus. Mais voici qui commence à devenir bien essentiel.



29. « Je ne trouve pourtant pas que ce soit assez pour dissiper tous les vains ombrages, et je crois qu'il est nécessaire que je me déclare d'une manière encore plus authentique. J'ai fait un ouvrage où j'explique à fond tout le système des voies intérieures, où je marque d'une part tout ce qui est conforme à la foi, et fondé sur la tradition des saints; et de l'autre tout ce qui va plus loin, et qui doit être censuré rigoureusement. Plus je suis dans la nécessité de refuser mon approbation au livre de M. de Meaux, plus il est capital que je me déclare en même temps d'une façon encore plus forte et plus précise. L'ouvrage est déjà tout prêt. On ne doit pas craindre que j'y contredise M. de Meaux. J'aimerois mieux mourir que de donner au public une scène si scandaleuse. Je ne parlerai de lui que pour le louer, et que pour me servir de ses paroles. Je sais parfaitement ses pensées, et je puis répondre qu'il sera content de mon ouvrage quand il le verra avec le public.

30. « D'ailleurs je ne prétends pas le faire imprimer sans consulter personne. Je vais le confier dans le dernier secret à M. l'archevêque de Paris et à M. Tronson. Dès qu'ils auront achevé de le lire, je le donnerai suivant leurs corrections. Ils seront les juges de ma doctrine; et et on n'imprimera que ce qu'ils auront approuvé. Ainsi on n'en doit pas être en peine. J'aurois la même confiance pour M. de Meaux, si je n'étois dans la nécessité de lui laisser ignorer un ouvrage dont il voudroit apparemment empêcher l'impression par rapport au sien.

31. « J'exhorterai dans cet ouvrage tous les mystiques qui se sont trompés sur la doctrine, d'avouer leurs erreurs. J'ajouterai que ceux qui sans tomber dans aucune erreur se sont mal expliqués, sont obligés en conscience de condamner sans restriction leurs expressions, à ne s'en plus servir, à lever toute équivoque par une explication publique de leurs vrais sentiments. Peut-on aller plus loin pour réprimer l'erreur?

32. « Dieu seul sait à quel point je souffre, de faire souffrir en cette occasion la personne du monde pour qui j'ai le respect et l'attachement le plus constant et le plus sincère. »

33. C'est ainsi que finit le mémoire écrit de la main de M. l'archevêque de Cambrai. On entend bien qui est la personne qu'il est si fâché de faire souffrir, et quel étoit le sujet de cette souffrance: tous les véritables amis de M. de Cambrai souffroient en effet de le voir si prodigieusement attaché à la défense de ce livre, qu'il aimoit mieux se séparer d'avec ses confrères qui le condamnoient, que de s'y unir par une commune approbation de mon livre, à laquelle il vient encore de déclarer, dans ce mémoire, qu'il ne trouvoit que le seul obstacle d'improver les livres de Mme Guyon: mais laissons ces réflexions, et venons aux faits essentiels qui sont contenus dans ce mémoire.

V<sup>e</sup> SECTION. — *Faits contenus dans ce mémoire.*

1. Commençons par les derniers, pendant qu'on en a la mémoire fraîche. Il y en a deux bien importants, dont l'un est que l'on me ca-

choit les explications qu'on mettoit à la marge des xxxiv propositions, pour les montrer seulement à M. l'archevêque de Paris et à M. Tronson. On commençoit donc dès lors à commenter sur les Articles; on les tournoit, on les expliquoit à sa mode, on se cachoit de moi : pourquoi, n'étoit qu'on sentoit dans sa conscience qu'on sortoit de nos premiers sentiments? On dira que M. de Paris et M. Tronson l'auroient senti comme moi : qui en doute? aussi ont-ils fait; et M. de Paris l'a bien montré: mais enfin chacun a ses yeux et sa conscience : on s'aide les uns aux autres : pourquoi me séparer d'avec ces messieurs, puisque nous avons eux et moi dressé ces Articles avec la parfaite unanimité qu'on a vue? pourquoi ne se cacher qu'à celui à qui avant que d'être archevêque, et dans le temps de l'examen des Articles, on se remettoit de tout « comme à Dieu, sans discussion, comme un enfant, comme un écolier <sup>1</sup> ? » Ce n'est pas pour mon avantage que je relève ces mots; c'est pour montrer la louable disposition d'humilité et d'obéissance où Dieu mettoit alors M. de Cambrai. Qu'étoit-il arrivé depuis, qui changeât sa résolution? est-ce à cause que je l'avois sacré? est-ce à cause que non content de me choisir pour ce ministère, plein encore et plus que jamais des sentiments que Dieu lui avoit donnés pour moi quoique indigne, il renouveloit la protestation de n'avoir jamais d'autres sentiments que les miens dont il connoissoit la pureté? Cependant c'est après avoir signé les Articles, qu'il en donne à mon insu « une ample explication » à M. l'archevêque de Paris et à M. Tronson <sup>2</sup>. Quant à moi, j'en serois très-content : mais quant à M. de Cambrai, vouloit-il détacher et désunir les frères et les unanimes qui avoient travaillé ensemble avec un concert si parfait et si ecclésiastique? S'il le vouloit, quelle conduite! s'il ne le vouloit pas, pourquoi se cacher de moi qui ne respirois que l'unité et la concorde? Étois-je devenu tout à coup difficile, capricieux et impraticable? Il valoit bien mieux me communiquer ce qu'on traitoit avec les compagnons inséparables de mon travail, qu'une lettre à une carmelite, qui ne fait rien à nos questions, puisqu'on lui parloit plutôt par rapport à son instruction particulière, que par rapport à l'état en général. Mais, quoi? on veut étaler un reste de confiance pour un homme qui la méritoit tout entière, pendant qu'on lui cache l'essentiel, et que, pour avoir moins de témoins des variations qu'il méditoit, M. l'archevêque de Cambrai travaille secrètement à le détacher d'avec ceux avec qui Dieu l'avoit associé dans ce travail.

2. « J'ai fait un ouvrage où j'explique à fond tout le système des voies intérieures; l'ouvrage est déjà tout prêt : on ne doit pas craindre que j'y contredise M. de Meaux: j'aimerois mieux mourir que de donner au public une scène si scandaleuse <sup>3</sup>. » Sans mourir, pour éviter ce scandale, il n'y avoit qu'à me communiquer ce nouvel ouvrage, comme on avoit communiqué tous les autres, comme j'avois communiqué celui que je méditois. Je prends ici à témoin le ciel et la terre, que, de l'aveu de M. de Cambrai, je n'ai rien su de ce qu'il tramait, et que j'ai les mains pures des scandaleuses divisions qui sont arrivées.

1. Ci-dessus, III<sup>e</sup> sect., n. 4, 6. — 2. IV<sup>e</sup> sect., n. 27. — 3. Ibid. n. 29

3. « Je ne parlerai de M. de Meaux que pour le louer et pour me servir de ses parolès <sup>1</sup>. » Qui pense-t-on amuser par ce discours ambigu? que font de vagues louanges dans un livre de doctrine? Ne se sert-on pas tous les jours des paroles d'un auteur contre lui-même et pour le combattre? Ainsi M. de Cambrai ne rassuroit pas le monde contre les dissensions qu'on avoit à craindre de son livre, et encore un coup j'en suis innocent.

4. « Je sais parfaitement les pensées de M. de Meaux, et je puis répondre qu'il sera content de mon ouvrage quand il le verra avec le public, » Quoi, il sait si bien mes pensées qu'il ne daigne me les demander? « Je serai content : il en répond, » pourvu que je voie son livre, avec tout le monde. Est-ce qu'il croyoit entraîner le public, et par cette autorité m'entraîner moi-même? me faire accroire que, dans les Articles d'Issy, j'avois pensé tout ce qu'il vouloit, ou bien qu'assuré, si je l'ose dire, de mon esprit pacifique, il croyoit que je laisserois tout passer? Ne songeoit-il pas que la discrétion, la patience, la condescendance, surtout dans les matières de la foi, ont des bornes au delà desquelles il ne faut pas les pousser? On avoit un moyen sûr contre un si grand mal, qui étoit de concerter, de s'entendre, comme j'en donnois l'exemple : on a évité une voie si douce et si naturelle : on a cru qu'on entraîneroit le public, et, loin de se laisser entraîner, on a vu un soulèvement si universel, qu'à peine s'en trouvera-t-il un pareil exemple. C'est ainsi que Dieu dérouté les hommes lorsqu'on néglige les moyens certains et simples qu'on a en main, et qu'on se fie à son éloquence.

5. « Je ne prétends pas faire imprimer cet ouvrage sans consulter personne <sup>2</sup>. » On promet de consulter M. l'archevêque de Paris et M. Tronson, et de n'imprimer que ce qu'ils auront approuvé. « J'aurois, dit-on, la même confiance pour M. de Meaux, si je n'étois dans la nécessité de lui laisser ignorer un ouvrage dont il voudroit apparemment empêcher l'impression par rapport au sien. » Pourquoi la voudrois-je empêcher? Est-ce qu'il sentoit en sa conscience, que, voulant tourner les Articles comme il a fait, nos deux livres seroient contraires, et qu'il raisonnoit sur des principes opposés à ceux dont nous étions convenus? c'est ce qu'il falloit prévenir. C'est peut-être par la jalousie de primer que je voudrois « apparemment » empêcher son livre de paroitre : quelle marque avois-je donné d'une si basse disposition? pourquoi vouloir en soupçonner son confrère, son ami, son consécuteur, à qui on ne peut reprocher que trop de prévention pour sa docilité? Si j'étois assez déraisonnable pour montrer une si honteuse jalousie, et pour faire de vains procès à M. de Cambrai, M. de Paris et M. Tronson ne m'auroient-ils pas confondu? et parce « qu'apparemment » je contredirois, sur cette conjecture, sur cette apparence, on hasarde effectivement le plus grand scandale qu'on pût exciter dans l'Église.

6. Mais d'où vient ce changement de conduite? Celui à qui on défère tout durant la discussion des matières, celui dont on attend le ju-

gement, même seul, avec un abandon dont je n'ai point abusé. en un mot, celui à qui seul on vouloit tout rapporter, sans discussion et sans réserve, est aujourd'hui le seul de qui on se cache. Pourquoi ? Il ne m'est rien arrivé de nouveau depuis que M. de Cambrai est archevêque : je n'ai fait que lui donner une nouvelle marque de confiance en lui demandant son approbation, et en soumettant mon livre à son examen : mais il lui est arrivé qu'élevé à cette sublime dignité, il a voulu tourner à ses fins cachées les Articles qu'il avoit signés, et il a fallu depuis oublier ce qu'il avoit promis à celui des arbitres qu'il avoit choisis, à qui il avoit montré plus de soumission.

7. Il s'est encore trompé dans cette pensée, aussi bien que dans celle d'imposer au public ; M. de Paris lui a refusé toute approbation : il a donné son approbation à mon livre. On a vainement tenté de désunir ce que Dieu, je l'oserai dire, avoit uni par la foi commune et par l'esprit de la tradition que nous avons cherché ensemble dans les mêmes sources. Il est vrai que M. Tronson demeure d'accord de n'avoir point obligé M. de Cambrai à me donner son approbation ; mais enfin tout dépend de l'exposé : M. de Cambrai exposoit qu'il ne pouvoit approuver mon livre sans trahir ses sentiments ; lui répondre, sur cet exposé, qu'il ne doit pas approuver, c'est la même chose que de conseiller à quelqu'un de ne pas signer la confession de la foi tant qu'il n'en est pas persuadé. C'est précisément ce que M. Tronson m'a fait dire : c'est ce qu'il m'a dit lui-même : il a dit encore à plusieurs personnes, et à moi-même en présence d'irréprochables témoins, qu'il croyoit M. de Cambrai obligé en conscience de condamner les livres de Mme Guyon, et d'abandonner son propre livre : enfin tout étoit fini s'il avoit voulu passer par son avis : la preuve de ce fait seroit aisée, mais il vaut mieux ne s'attacher qu'à ce qui décide.

8. On voit maintenant une des raisons pourquoi M. de Cambrai, qui toujours conféra avec M. de Paris et M. de Chartres, a refusé constamment de conférer avec moi. Il paroît déjà par cet écrit, qu'avant même la publication de son livre il ne songeoit qu'à nous détacher : mais la vérité est plus forte que les finesses des hommes, et on ne peut séparer ceux qu'elle unit.

9. « J'exhorterai les mystiques qui se sont trompés, continue M. de Cambrai<sup>1</sup>, d'avouer leurs erreurs ; et ceux qui se sont mal expliqués, de condamner sans restriction leurs expressions : peut-on aller plus loin pour réprimer l'erreur ? » Qui doute qu'on ne le puisse et qu'on ne le doive, quand on a autorisé un mauvais livre, un livre non-seulement suspect partout, mais encore déjà condamné à Rome et ailleurs : quand on l'a « laissé estimer à des personnes illustres, » et qu'on s'est servi de la confiance qu'on avoit en nous pour autoriser ce livre, encore qu'on ne pût le justifier que par un recours à de secrètes explications que ceux à qui on le recommande ne devoient ni ne pouvoient deviner : quand on allègue pour toute excuse, qu'on ne peut excuser ce livre qu'à cause qu'on l'explique mieux qu'il ne s'explique

<sup>1</sup> IV<sup>e</sup> sect., n. 31.



lui-même : est-ce assez d'exhorter en général les auteurs s'ils ont failli, à se reconnoître ; et s'ils ont parlé ambigument, à s'expliquer ? Non, sans doute, ce n'est pas assez : ce n'est là qu'une illusion : c'en est une de proposer de faire écrire une femme qui ne devrait jamais avoir écrit, et à qui on a imposé un éternel silence : il faut se disculper soi-même envers le public, et ne pas prendre de vains prétextes pour s'en excuser.

10. Il est si profondément attaché à soutenir la doctrine de cette femme, qu'il avoue non-seulement qu'elle est son amie ; mais encore que tout son commerce et toute sa liaison avec elle étoit uniquement fondé sur la spiritualité qu'elle professoit <sup>1</sup>.

11. Il est, dis-je, encore aujourd'hui si attaché aux livres de Mme Guyon, improuvés par tant de censures, qu'il affecte d'en excuser les erreurs comme un langage mystique, comme des exagérations qu'il ose même soutenir par celles de quelques mystiques, et même de quelques Pères <sup>2</sup> : sans songer que ce qu'on reprend dans cette femme n'est pas seulement quelques exagérations, ce qui peut arriver innocemment ; mais d'avoir enchéri par principes sur tous les mystiques vrais ou faux, jusqu'à outrer le livre de Molinos même.

12. Cependant, encore un coup, il demeure si fort attaché à ses mauvais livres, qu'il vient encore de déclarer dans ce mémoire, qu'il poussera sur ce sujet le « silence jusqu'au bout. » il le pousse en effet jusqu'au bout, puisqu'aujourd'hui même, malgré tout le péril où il est pour avoir voulu excuser ces livres, on ne lui en peut encore arracher une claire condamnation.

13. Pour achever ces réflexions sur les faits constants, il faut encore observer la prodigieuse différence de ce qui se passoit effectivement entre nous sur la signature des Articles, et de ce qu'en raconte M. de Cambrai. Si je dis qu'il offroit de souscrire à tout dans le moment, sans rien examiner, et par une entière et absolue obéissance, je ne ferois que répéter ce qu'on a vu dans toutes ses lettres <sup>3</sup> : mais si je lis ce qu'il y a dans son mémoire, c'est tout le contraire ; c'est lui qui nous enseignoit, c'est lui qui nous imposoit les conditions de la signature <sup>4</sup> : j'étois un homme dur et difficile, qu'il falloit que M. de Paris, alors M. de Châlons, « pressât très-fortement, » pour me faire revenir aux sentiments de M. de Cambrai. Je ne refusai jamais d'être enseigné d'aucun des moindres de l'Église ; à plus forte raison des grands prélats : mais pour cette fois et dans cette affaire, je répète, et Dieu le sait, qu'il n'y eut jamais entre M. de Châlons et moi la moindre difficulté : nous avons dressé les Articles tout d'une voix, sans aucune ombre de contestation, et nous rejetâmes tout d'une voix les subtiles interprétations de M. l'archevêque de Cambrai, qui tendoient à rendre inutiles toutes nos résolutions.

14. « Pour le fond de la doctrine, dit-il <sup>5</sup>, je n'ai cessé d'écrire et d'écouter les auteurs approuvés de l'Église. » A quel propos ce dis-

1. IV<sup>e</sup> sect., n. 15. — 2. Ibid., n. 9, 13; 20 22. — 3. III<sup>e</sup> sect., n. 4.

4. IV<sup>e</sup> sect., n. 23. — 5. Ibid.



cours ? la question étoit de les bien entendre. Qu'est-ce que M. de Cambrai soumettoit à notre jugement, si ce n'étoit l'interprétation qu'il y donnoit ? Mais à présent c'est tout autre chose : c'est lui qui nous enseigne la tradition : donnons gloire à Dieu si cela est ; mais étoit-ce nous qui demandions des arbitres de notre doctrine ? qui ne demandions qu'une décision pour nous y soumettre, sans nous réserver seulement la moindre réplique <sup>1</sup> ? qui pressions avec tant d'instance qu'on nous prît au mot sur cette offre, et qu'on mît notre docilité à cette épreuve ? Qu'est-il arrivé depuis que M. de Cambrai écrivoit ces choses, si ce n'est que, devenu archevêque de Cambrai, il n'a plus voulu s'astreindre à la doctrine qu'il avoit souscrite volontairement, qu'il a voulu varier, et qu'enfin il a oublié la soumission que Dieu lui avoit mise dans le cœur.

15. « Ceux qui ont vu notre discussion doivent avouer, poursuit-il <sup>2</sup>, que M. de Meaux, qui vouloit d'abord tout foudroyer, a été contraint d'admettre pied à pied des choses qu'il avoit cent fois rejetées comme très-mauvaises. » C'étoit donc moi qui enseignois une mauvaise doctrine : c'étoit à moi qu'il falloit donner des arbitres : M. de Cambrai, qui ne parloit que de soumission à nos sentiments, étoit en effet celui qui nous enseignoit : M. de Meaux vouloit « tout foudroyer : » mais s'il étoit à la fois si fulminant et si injuste dans le temps de la discussion, pourquoi attendiez-vous sa décision pour vous y soumettre ? pourquoi la demandiez-vous avec tant d'instance ? pourquoi vouliez-vous écouter en lui non pas un docteur que vous daigniez appeler très-grand, mais Dieu même <sup>3</sup> ? Étoit-ce là des paroles sérieuses, ou des flatteries et des dérisions ? étoit-ce des coups de foudre que vous respectiez ; et un homme qui foudroyoit tout à tort ou à droit, que vous preniez pour votre juge, que vous écoutiez comme Dieu même ?

16. Relisons encore une fois les mêmes mots : « Ceux qui ont vu notre discussion doivent avouer que M. de Meaux, qui vouloit tout foudroyer, étoit contraint pied à pied d'admettre ce qu'il rejetait. » Mais qui a vu cette discussion ? quel autre que nous y étoit admis ? par quel témoin me prouvera-t-on que j'ai tant varié ? Mais si j'avois à revenir de tant de choses, M. de Cambrai n'avoit-il à revenir de rien ? pour moi je produis ses lettres et un mémoire écrit de sa main. Avouons qu'il fait deux personnages bien contraires : lisons les lettres qu'il écrivoit durant la discussion ; il ne demandoit qu'un jugement après lequel il n'offroit dès le premier mot que rétractation, que de tout quitter. Lisons le mémoire qu'il fait après, sur la même discussion ; non-seulement M. de Cambrai n'a aucun sentiment dont il ait eu à revenir ; mais c'étoit à lui que nous revenions, et nous ne faisons que foudroyer à droite et à gauche sans discernement.

17. « Ce n'étoit pas, dit-il <sup>4</sup>, la personne de Mme Guyon dont j'ai été en peine et de ses écrits, mais du fond de la doctrine des saints trop inconnue à la plupart des scolastiques. » Nous étions donc ces « scolastiques, » à qui la doctrine des saints étoit si « inconnue, » et c'étoit

M. de Cambrai qui nous l'enseignoit. Pendant la discussion, il se portoit pour disciple : depuis que, dans un degré supérieur, il veut proposer de nouvelles règles par ses explications, il se reprend d'avoir été si soumis, et il parle comme ayant été l'arbitre de tout.

18. Nous ne sommes pas infallibles; sans doute : mais encore faudroit-il nous montrer en quoi nous avons besoin d'être instruits; quelles erreurs enseignions-nous? avons-nous contesté quelque partie de la doctrine des saints? demandions-nous des docteurs et des arbitres? gardons-nous bien de nous glorifier, si ce n'est en Notre-Seigneur : ne parlons pas de la déférence qu'on se doit les uns aux autres; un disciple de Jésus-Christ fait gloire d'apprendre tous les jours et de tout le monde mais encore ne faut-il pas oublier le personnage que nous faisons, M. de Châlons, M. Tronson et moi : sans doute on nous regardoit comme des gens d'une sûre et irréprochable doctrine, à qui on vouloit tout déférer sur les mystères de l'oraison et du pur amour, c'est-à-dire sur des points très-essentiels de la foi : M. de Cambrai lui-même nous proposoit, nous recevoit, nous regardoit comme tels; et tout d'un coup nous ne sommes plus que des docteurs, à qui, comme à la plupart des scolastiques, la doctrine des saints est profondément « inconnue. »

19. Mais en même temps que M. de Cambrai s'attribue tant d'autorité et tant de lumière, Dieu permet qu'il nous découvre ses incertitudes : maintenant il ne vante que l'école : il ne nous accuse que d'être opposés aux docteurs scolastiques; mais alors il ne s'agissoit que de nous apprendre la doctrine des saints « inconnue et très-inconnue, » non à quelques-uns seulement, ou au petit nombre, mais à la plupart des docteurs de l'école.

20. « Ce n'est pas la personne de Mme Guyon dont j'ai été en peine et de ses écrits. » De quoi donc s'agissoit-il alors? qu'est-ce qui avoit introduit notre question? pourquoi avoit-on choisi et demandé des arbitres auxquels on soumettoit tout? n'étoit ce pas pour juger de l'oraison et des livres de Mme Guyon? veut-on toujours oublier et perdre de vue le point précis de la dispute? M. de Cambrai n'avoit encore rien mis au jour sur cette matière : ce n'étoit pas lui qu'on accusoit; c'étoit Mme Guyon et ses livres : pourquoi se mêloit-il si avant dans cette affaire? qui l'y avoit appelé, si ce n'est sa propre conscience qui lui faisoit sentir que si l'on condamnoit les livres de Mme Guyon, qu'il avoit tant recommandés, il demeureroit condamné lui-même? Pourquoi composoit-il tant d'écrits? étoit-ce ou pour accuser, ou pour excuser et pour défendre ces livres? C'étoit donc là notre question; et cependant, à entendre présentement M. de Cambrai, ce n'est pas de quoi il étoit en peine, c'étoit du fond de la « doctrine des saints. » Quoi? de la doctrine des saints en général, ou par rapport à ces livres si fortement accusés? on nous vouloit donc enseigner que ces livres étoient conformes à la doctrine des saints; et que si on les accusoit, c'étoit à cause que les docteurs de l'école pour la plupart ignoroient cette doctrine que Mme Guyon venoit leur apprendre?

21. Disons la vérité comme elle résulte des faits et des écrits qu'on vient d'entendre. Pendant qu'elle écrivoit devant nous comme la partie

accusée, M. l'abbé de Fénelon écrivoit aussi autant qu'elle, ou comme son avocat, ou comme son interprète : quoi qu'il en soit, pour empêcher sa condamnation, il ne s'agissoit pas de la personne qui parloit toujours comme soumise, il s'agissoit des livres et de la doctrine; c'étoit donc les livres qu'il vouloit défendre, et il n'avoit point d'autre titre pour entrer dans cette cause : ce qu'il avoit commencé étant simplement M. l'abbé de Fénelon, il l'a continué « comme nommé à l'archevêché de Cambrai ; » c'est sous ce titre qu'il souscrit aux xxxiv propositions<sup>1</sup> : il a persisté à soumettre tout aux arbitres qu'il avoit choisis, et auxquels aussi il envoyoit tous ses écrits : il recevoit ce mouvement comme un mouvement venu de Dieu qu'il poussa jusqu'à son sacre : si après il oublie tout, qu'avons-nous à dire ? qu'il dissimuloit ? ou bien qu'étant tout ce qu'il pouvoit être, il est entré dans d'autres desseins, et l'a pris d'un autre ton ?

22. Il fait de merveilleux raisonnemens sur sa conduite : « Qu'on observe, dit-il, toute ma conduite : est-ce que j'ai été foible et timide quand j'ai signé les xxxiv propositions ? on en peut juger par ma fermeté présente. Est-ce que je refuse par entêtement et avec un esprit de cabale d'approuver le livre de M. de Meaux ? on en peut juger par ma facilité à signer les xxxiv propositions. » A quoi servent les raisonnemens quand les faits parlent ? Ces faits montrent une règle et une raison plus simple et plus naturelle pour juger des changements de conduite : c'est en un mot d'être archevêque ou ne l'être pas ; d'avoir des mesures à garder avant que de l'être, et de n'en garder plus quand l'affaire est consommée.

23. Il nous fait valoir sa facilité « à laisser condamner, renfermer, charger d'opprobres Mme Guyon, sans jamais dire un seul mot pour la justifier, pour l'excuser, pour adoucir son état. » Il ne faut pas encore ici beaucoup raisonner : c'est naturellement et simplement que Mme Guyon par sa mauvaise doctrine et par sa conduite inconsidérée, sans qu'alors on l'approfondit davantage, étoit devenue si ridicule et si odieuse, que la prudence et les précautions de M. l'abbé de Fénelon, même depuis qu'il fut nommé archevêque de Cambrai, ne lui permettoient pas de se commettre inutilement : que dis-je, de se commettre ? de se déclarer sans retour pour la soutenir ; et qu'il n'y avoit de ressource à qui vouloit la défendre, que dans les voies indirectes.

24. C'est ainsi qu'il nous paroissoit, par tous ses écrits, qu'il avoit secrètement entrepris de la défendre : c'est ainsi qu'il la défend encore aujourd'hui en soutenant le livre des *Maximes des Saints* : il pose maintenant comme alors tous les principes pour la soutenir : si voyant qu'il est éclairé, il enveloppe sa doctrine ; s'il la mitige dans quelques endroits, la manière de l'enseigner n'en est que plus dangereuse. Enfin nous ne pouvions l'excuser alors que par l'extrême soumission dont nous avons été contraints de donner les preuves par ses lettres ; et nous n'avons perdu cette espérance que par l'édition de son livre dont il faut maintenant parler.

1. Voy. *Instr. sur les états d'or.*, liv. X, p. 229.

VI<sup>e</sup> SECTION. — *L'histoire du livre.*

1. Ce livre qui devoit être si bien concerté avec M. de Paris et M. Tronson (car pour moi je n'étois plus que celui qu'on ne vouloit pas écouter) : ce livre, dis-je, où l'on s'étoit engagé, comme on a vu, à ne rien mettre qui ne fût bien corrigé et approuvé d'eux, parut enfin tout à coup au mois de février de 1697, sans aucune marque d'une approbation si nécessaire. M. l'archevêque de Paris explique lui-même, à M. l'archevêque de Cambrai, comme ce livre avoit paru contre son avis, contre la parole formelle que M. de Cambrai lui avoit donnée. Pour moi, qui me restreins sur cela uniquement à ce qui est public, j'observerai seulement que ne pas voir l'approbation de M. l'archevêque de Paris à la tête de ce livre, c'étoit en voir le refus ; puisqu'après les engagements que M. de Cambrai avoit pris, il ne pouvoit pas ne l'avoir pas demandée : ne parlons donc plus de la mienne qui n'étoit pas moins nécessaire, puisque j'étois l'un des deux prélats dont on promettoit d'expliquer les principes. Il ne faut point perdre de vue cette promesse authentique dans l'avertissement de M. l'archevêque de Cambrai. On vit donc alors un livre qui devoit décider des matières si délicates ; démêler si exactement le vrai et le faux ; lever toutes les équivoques, et réduire les expressions à toute la rigueur du langage théologique ; par ce moyen servir de règle à toute la spiritualité : on vit, dis-je, paroître ce livre sans aucune approbation, pas même de ceux dont elle étoit le plus nécessaire, et de ceux dont on avoit promis de la prendre.

2. Il ne sert de rien de répondre que M. de Cambrai avoit bien promis de ne rien dire que M. de Paris n'approuvât, mais non pas de prendre son approbation par écrit ; car ce n'est pas la coutume, de prouver une approbation par un fait en l'air : on doit la montrer écrite et signée, surtout quand celui de qui on la prend est intéressé dans la cause ; comme M. l'archevêque de Paris l'étoit manifestement dans le nouveau livre, où, encore un coup, l'on promettoit dans la préface du livre qu'on expliqueroit sa doctrine.

3. Ainsi M. de Cambrai hasardoit tout : « lui qui aimoit mieux mourir que de donner au public une scène aussi scandaleuse que celle de me contredire, » s'expose encore à donner celle de contredire M. l'archevêque de Paris, et de mettre toute l'Église en combustion. Il a mieux aimé s'y exposer, et l'exécuter en effet, que de convenir avec ses amis, avec ses confrères, pour ne plus dire avec ceux qu'il avoit choisis pour arbitres de sa doctrine. Pendant que nous offrions de notre côté de tout concerter avec lui, que nous le faisons en effet, que nous mettions en ses mains nos compositions, il a rompu toute union : tant il étoit empressé de donner la loi dans l'Église, et de fournir des excuses à Mme Guyon ; et il ne veut pas qu'on lui dise qu'il est la seule cause de la division dans l'épiscopat, et du scandale dans la chrétienté !

4. Il voudroit qu'on oubliât combien fut prompt et universel le soulèvement contre son livre : la ville, la cour, la Sorbonne, les commu-



nautés, les savants, les ignorants, les hommes, les femmes, tous les ordres sans exception furent indignés, non pas du procédé, que peu savoient, et que personne ne savoit à fond; mais de l'audace d'une décision si ambitieuse, du raffinement des expressions, de la nouveauté inouïe, de l'entière inutilité et de l'ambiguïté de la doctrine. Ce fut alors que le cri public fit venir aux oreilles sacrées du roi ce que nous avions si soigneusement ménagé; il apprit, par cent bouches, que Mme Guyon avoit trouvé un défenseur dans sa cour, dans sa maison, auprès des princes ses enfants: avec quel déplaisir, on le peut juger de la piété et de la sagesse de ce grand prince. Nous parlâmes les derniers: chacun sait les justes reproches que nous essayâmes de la bouche d'un si bon maître, pour ne lui avoir pas découvert ce que nous savions: de quoi ne chargeoit-il pas notre conscience? Cependant M. de Cambrai, dans un soulèvement si universel, ne se plaignoit que de nous; et pendant que nous étions obligés à nous excuser de l'avoir trop inutilement servi, et qu'il fallut enfin demander pardon de notre silence qui l'avoit sauvé, il faisoit et méditoit contre nous les accusations les plus étranges.

5. J'avois seul soulevé le monde: quoi! ma cabale? mes émissaires? P'oserai-je dire? je le puis avec confiance et à la face du soleil; le plus simple de tous les hommes, je veux dire le plus incapable de toute finesse et de toute dissimulation, qui n'ai jamais trouvé de créance que parce que j'ai toujours marché dans la créance commune: tout à coup j'ai conçu le hardi dessein de perdre par mon seul crédit M. l'archevêque de Cambrai, que jusques alors j'avois toujours voulu sauver à mes risques. Ce n'est rien: j'ai remué seul, par d'imperceptibles ressorts, d'un coin de mon cabinet, parmi mes papiers et mes livres, toute la cour, tout Paris, tout le royaume: car tout prenoit feu: toute l'Europe et Rome même, où l'étonnement universel, pour ne rien dire de plus, fut porté aussi vite que les nouvelles publiques: ce que les puissances les plus accréditées, les plus absolues ne sauroient accomplir, et n'oseroient entreprendre, qui est de faire concourir les hommes comme en un instant dans les mêmes pensées, seul je l'ai fait sans me remuer.

6. Cependant je n'écrivois rien; mon livre, qu'on achevoit d'imprimer quand celui de M. de Cambrai parut, demeura encore trois semaines sous la presse: et quand je le publiai, on y trouva bien à la vérité des principes contraires à ceux des *Maximes des Saints* (il ne se pouvoit autrement, puisque nous prenions des routes si différentes, et que je ne songeois qu'à établir les Articles, que M. de Cambrai vouloit éluder), mais pas un seul mot tourné contre ce prélat.

7. Je ne dirai de mon livre qu'un seul fait public et constant: il passa sans qu'il y parut de contradiction. Je n'en tire aucun avantage; c'est que j'enseignois la théologie de toute l'Église: l'approbation de M. de Paris et celle de M. de Chartres y ajoutoient l'autorité que donne naturellement, dans les matières de la foi, le saint concours des évêques. Le pape même me fit l'honneur de m'écrire sur ce livre que j'avois mis à ses pieds sacrés, et daigna spécifier, dans son bref, que « ce



volume avoit beaucoup augmenté la bonne volonté dont il m'honoroit : » on peut voir ce bref dans ma seconde édition ; on peut voir aussi, dans le bref à M. de Cambrai, s'il y a un mot de son livre : cette différence ne regarde pas ma personne : c'est un avantage de la doctrine que j'enseignois qui est connue par toute la terre, et que la chaire de saint Pierre autorise et favorise toujours.

8. Les affaires parurent ensuite se brouiller un peu. C'est la conduite ordinaire de Dieu contre les erreurs. Il arrive à leur naissance au premier abord une éclatante déclaration de foi. C'est comme le premier coup de l'ancienne tradition qui repousse la nouveauté qu'on veut introduire : l'on voit suivre après comme un second temps que j'appelle de tentation : les cabales, les factions se remuent : les passions, les intérêts partagent le monde : de grands corps, de grandes puissances s'émeuvent : l'éloquence éblouit les simples ; la dialectique leur tend des lacets ; une métaphysique outrée jette les esprits en des pays inconnus : plusieurs ne savent plus ce qu'ils croient ; et tenant tout dans l'indifférence, sans entendre, sans discerner, ils prennent parti par humeur. Voilà ces temps que j'appelle de tentation ; si l'on veut, d'obscurcissement : on doit attendre avec foi le dernier temps où la vérité triomphe et prend manifestement le dessus.

9. La première chose qui parut, à l'ouverture du livre de M. l'archevêque de Cambrai, fut une manifeste affectation d'excuser les mystiques nouvellement condamnés, en les retranchant jusqu'à trois fois de la liste des faux spirituels<sup>1</sup>. On reconnoît ici celui qui avoit promis de « pousser le silence jusqu'au bout » sur le sujet de Mme Guyon. On a montré ailleurs que le *Moyen court* de cette femme n'étoit autre chose qu'une explication plus expresse de la *Guide* de Molinos, principalement sur l'indifférence du salut<sup>2</sup> ; et qu'on avoit même affecté de transcrire dans ce livret les mêmes passages dont Molinos dans sa *Guide* faisoit son appui : entre autres, une lettre du P. Falconi qui a été censurée à Rome<sup>3</sup>. Ainsi pour sauver Mme Guyon, il falloit sauver Molinos ; et c'est pourquoi M. de Cambrai l'avoit épargné dans les *Maximes des Saints*. Il est vrai qu'il n'osa se dispenser de condamner nommément cet hérésiarque dans sa lettre au pape. Mais il n'y parla que des XLVIII propositions de ce malheureux, et affecta de se taire sur la *Guide* qui étoit l'original du nouveau quiétisme et du *Moyen court*. Pour ce dernier livre, bien éloigné de le condamner, il l'excusoit dans la même lettre, en comprenant son auteur parmi les mystiques, « qui, dit-il<sup>4</sup>, portant le mystère de la foi dans une conscience pure, avoient favorisé l'erreur par un excès de piété affectueuse, par le défaut de précaution sur le choix des termes, et par une ignorance pardonnable des principes de la théologie. » Il ajoute que ce fut là le sujet du zèle de quelques évêques, et des xxxiv propositions, quoique ces

1. *Avert.*, p. 9, 11, *Explic. des Max.*, p. 240 ; *Decl. ult.*, p. 270.

2. *Voy. Rép. à quatre lett. de M. de Cambrai.*

3. *Voy. Instr. sur les états d'or.*, liv. I, p. 40.

*Epist. ad Innoc. XI*, p. 15.

propositions et ces censures n'aient jamais eu pour objet que Mme Guyon et Molinos. Voilà les prétendues exagérations, les prétendues équivoques, en un mot le prétendu langage mystique qu'on a vu qu'il préparoit pour refuge à cette femme; et il présentait cette excuse au pape même, pour en tirer ses avantages, si on eût voulu la recevoir.

10. On voit, par le *Moyen court* et les autres livres de Mme Guyon, le même esprit d'indulgence, lorsque parlant des censures de quelques évêques « contre certains petits livrets<sup>1</sup> » dont il n'osoit se taire tout à fait devant le pape, il réduit ces mêmes censures à « quelques endroits, qui, pris dans le sens qui se présente naturellement, méritent d'être condamnés<sup>2</sup>. » Il sembleroit par là les condamner, si l'on ne se souvenoit du sens particulier qu'il a voulu trouver dans les mêmes livres, malgré leurs propres paroles, ne les jugeant condamnables que dans un sens rigoureux, qu'il assure que leur auteur n'a jamais eu dans l'esprit; par où l'on ne sent que trop qu'il se réservoir de les excuser par ce sens particulier qu'il veut trouver dans le livre malgré les paroles du livre même.

11. Cependant, quelque peu qu'il en ait dit, il a tant de peur qu'on ne croie qu'il ait passé condamnation sur les livres de Mme Guyon, en parlant dans sa lettre au pape des évêques qui l'ont censurée, qu'il explique, dans sa *Réponse à la déclaration*, « qu'il ne s'appuie en rien sur leurs censures, auxquelles il n'a jamais pris aucune part ni directe ni indirecte : » paroles choisies pour montrer qu'il étoit bien éloigné de les approuver.

12. Ce qu'il répond sur l'omission affectée de Molinos et de Mme Guyon n'est pas moins étrange : « Prétend-on, dit-il<sup>3</sup>, sérieusement, que je veuille défendre ou excuser Molinos, pendant que je déteste dans tout mon livre toutes les erreurs des LXVIII propositions qui l'ont fait condamner? » Oui sans doute, on le prétend sérieusement, puisque même ces paroles confirment l'affectation perpétuelle de supprimer la *Guide* de cet auteur, et de s'arrêter seulement aux LXVIII propositions, comme si elles faisoient le seul sujet de la condamnation du saint-siège sans que ce livre y soit compris.

13. « Pour la personne, ajoute-t-il, dont les prélats ont censuré les livres, j'ai déjà rendu compte au pape, mon supérieur, de ce que je pense là-dessus. » Qui ne voit que c'est là biaiser sur un point si essentiel? Est-ce en vain que saint Pierre a dit<sup>4</sup> « qu'on doit être prêt à rendre raison de sa foi, » non-seulement à son supérieur, mais encore à tous ceux qui la demandent : » « *omni poscenti?* » Qu'eût coûté à M. de Cambrai de s'expliquer à toute l'Église sans l'affectation d'épargner et de soutenir Mme Guyon? Mais voyons encore quel compte il a rendu au pape de ses sentiments sur les livres de cette femme. « Je ne le répète point, dit-il, ma lettre étant devenue publique. » Il n'y a point de lettre publique que celle où il dit au pape « qu'il y a de certains petits livrets censurés par les évêques, dont quelques endroits,

1. *Epist. ad Innoc. XI; Décl.*, p. 256. — 2. Ci-dessus, IV<sup>e</sup> sect., n. 11.

3. *Rep. à la Décl.*, édit. sans nom, p. 189; de Brux., p. 119

4. *I Petr.* III, 15.

au sens qui se présente naturellement, étoient condamnables : » voilà tout le compte qu'il rendoit au pape de ces livres pernicieux dans leur tout, et insoutenables en tous sens, parce que ce qu'on y lit est pernicieux, et ce qu'on y veut deviner est forcé et n'est pas suffisant.

14. On peut encore observer ici l'affectation de ne nommer au pape que Molinos sans nommer Mme Guyon. Il est vrai qu'on a jeté à la marge de la lettre au pape le « Moyen court, » etc., avec « l'Explication du Cantique des cantiques. » Mais après la liberté que M. de Cambrai s'est donnée, de dire qu'on a inséré ce qu'on a voulu dans son texte, qui l'empêchera de désavouer une note marginale dont le texte ne porte rien? et en tout cas il en sera quitte pour condamner dans ces livres « quelques endroits » seulement, en épargnant le fond qui est tout gâté, et encore à les condamner dans ce sens prétendu rigoureux, auquel il est caution que l'auteur n'a jamais pensé.

15. Il ne satisfait pas davantage le public en ajoutant ces paroles : « Je ferai sur ce point, comme sur tous les autres ; ce que le pape jugera à propos : » car qu'y avoit-il à attendre depuis la censure de Rome de 1689? ne voit-on pas que M. de Cambrai, qui si longtemps après a soutenu ce livre, en veut encore éluder la condamnation en la différant? Ainsi cette lettre « devenue publique, » visiblement ne dit rien : aussi M. de Cambrai voudroit bien que l'on crût qu'il a écrit quelque lettre au pape plus secrète et plus précise : c'est pourquoi, dans la seconde édition de sa Réponse, il a supprimé ces mots, « ma lettre est devenue publique! » et il a voulu retirer l'édition où ils étoient, parce qu'on y voyoit trop clairement que sur les livres de Mme Guyon il ne vouloit qu'éluder, et ne s'expliquer jamais.

16. Il fait plus que de garder le silence. M. l'archevêque de Paris a démontré que le livre des Maximes n'est qu'un foible adoucissement, qu'une adroite et artificieuse justification des livres de Mme Guyon<sup>2</sup>; M. de Cambrai n'a fait que revêtir de belles couleurs l'exclusion de l'espérance et du désir du salut, avec celle de Jésus-Christ et des personnes divines dans la pure contemplation, et tous les autres excès de cette femme : c'est visiblement son intérieur que ce prélat a voulu dépeindre, et ses manifestes défauts qu'il a voulu pallier dans son article xxxix. C'est ce qu'on ressent dans sa Vie, où elle parle d'elle-même en cette sorte : « Les âmes des degrés inférieurs paroîtront souvent plus parfaites. On se trouve si éloigné du reste des hommes, et ils pensent si différemment, que le prochain devient insupportable. » Voici une nouvelle merveille, de se trouver si fort au-dessus des autres hommes, que l'éminence de la perfection, qui fait regarder le prochain avec la plus tendre condescendance, empêche de le supporter; mais la merveille des merveilles, « c'est, ajoute-t-elle, qu'on éprouve dans la nouvelle vie, qu'on couvre l'extérieur par des foiblesses apparentes : » ainsi parmi les défauts qu'elle ne peut ni vaincre ni couvrir, elle flatte par ses superbes excuses la complaisance cachée qui lui fait tourner son

1. Edit. de Brux., p. 119. — 2. *Rép.*, p. 13, 14, 15, etc.

foible en orgueil, et par le même moyen M. l'archevêque de Cambrai entretient l'admiration des « justes qui la connoissent <sup>1</sup>. »

17. Que servoient dans les Maximes des saints ces beaux discours sur les âmes prétendues parfaites : « Elles parlent d'elles-mêmes par pure obéissance, simplement en bien ou en mal, comme elles parleroient d'autrui ? » ne voit-on pas qu'il falloit trouver des excuses aux énormes vanteries d'une femme qui se disoit revêtuë d'un état prophétique et apostolique, avec pouvoir de lier et de délier; pleine de grâce jusqu'à regorger, et d'une perfection tellement suréminente qu'elle ne pouvoit supporter le reste des hommes? Quand de tels excès se découvriroient, l'excuse en est toute prête dans le livre de M. de Cambrai : Mme Guyon aura parlé d'elle-même comme d'un autre; elle aura parlé par obéissance au Père La Combe, son directeur, à qui elle adresse sa Vie, où se trouvent toutes les choses qu'on a rapportées.

18. Le Père La Combe étoit celui qui lui avoit été donné d'une façon particulière et miraculeuse; s'il étoit devenu son père spirituel, elle avoit premièrement été sa mère : c'étoit le seul à qui elle communiquoit la « grâce, quoique de loin, » avec toute la « tendresse » qu'elle représente dans sa Vie, jusqu'à se sentir obligée, « pour la laisser évaporer, » de lui dire quelquefois : « O mon fils, vous êtes mon fils bien-aimé dans lequel je me suis plu uniquement. » Dieu lui avoit pourtant donné « dans sa prison et comme le fruit de ses travaux, un autre homme encoré plus intime que le Père La Combe; « et quelque grande que fût son union avec ce Père, celle qu'elle devoit avoir avec le dernier étoit encore tout autre chose. » Sur cela je ne veux rien deviner, et je rapporte ici seulement cet endroit de sa Vie, pour montrer que le faux mystère se continue, et que nous ne sommes pas à la fin des illusions que nous promet cette femme.

19. Cependant ce Père La Combe est l'auteur de l'*Analyse* condamnée à Rome, et depuis par plusieurs évêques. Les circonstances de sa liaison avec cette femme ont été connues du défunt évêque de Genève de sainte mémoire, Jean d'Aranthon; et l'histoire en est devenue publique dans la Vie de ce saint évêque<sup>3</sup>, que le docte et pieux général des Chartreux a mise au jour. Le temps est venu où Dieu veut que cette union soit entièrement découverte : je n'en dirai rien davantage, et je me contente de faire connoître celui par l'ordre duquel Mme Guyon écrivoit sa Vie.

20. A toutes les pages de cette Vie elle se laisse emporter jusqu'à dire : « Oh! qu'on ne me parle plus d'humilité: les vertus ne sont plus pour moi: non, mon Dieu, qu'il n'y ait plus pour moi ni vertu, ni perfection, ni sainteté: » partout dans la même Vie les « manières vertueuses » sont les manières imparfaites : « l'humilité vertu » est une humilité feinte, du moins affectée ou forcée : c'est là aussi qu'on trouve la source du nouveau langage; où l'on dit qu'on ne veut « plus les vertus comme vertus. » M. de Cambrai a adopté ces paroles<sup>4</sup> : de là vient

1. *Max. des SS.*, p. 249. — 2. *Ibid.*, p. 221, 267, 289.

3. *Vie de Jean d'Aranthon*, etc., liv. III, ch. iv, p. 261, etc.

4. *Max. des SS.*, p. 224.



dans ses écrits tout ce qu'on y voit pour rabaisser les vertus ; et de là vient enfin la violence perpétuelle qu'il a faite à tant de passages de saint François de Sales, qu'il falloit entendre plus simplement avec le saint.

21. Nous n'avions rien dit d'approchant de tout cela dans nos articles : ces explications, ajoutées en faveur de Mme Guyon, n'étoient pas une explication plus étendue, comme M. de Cambrai la promettoit ; mais une dépravation manifeste de nos sentiments et de nos principes. Dans l'article xxxiii nous avons tout dit sur les conditions et suppositions impossibles : il n'en falloit pas davantage pour vérifier ce qu'en avoit dit saint Chrysostome, et les autres saints, qui n'ont jamais introduit ces suppositions qu'avec l'expression du cas impossible. Mais ce qui suffisoit pour les saints, ne suffisoit pas pour excuser Mme Guyon : ainsi pour la satisfaire il a fallu inventer le sacrifice absolu, dont jamais on n'avoit entendu parler, et toutes les circonstances qu'on en a souvent remarquées : toutes choses ajoutées à nos Articles, et inconnues à tous les auteurs, excepté à Molinos et à Mme Guyon.

22. Pour en dire ce mot en passant, et remettre un peu le lecteur dans le fait, étoit-ce une explication de nos principes que cet acquiescement à sa juste condamnation, qu'un de nos Articles a expressément condamné ? Nous y avons dit, en termes exprès, « qu'il ne faut jamais permettre aux âmes peinées d'acquiescer à leur désespoir et damnation apparente : » au contraire, M. de Cambrai fait permettre cet acquiescement par un directeur ; et pour le rendre plus volontaire, pour l'attribuer à la plus haute partie de l'âme, il l'appelle un sacrifice, et un sacrifice absolu. Nous avons dit, dans le même article, « qu'il falloit, avec saint François de Sales, assurer ces âmes que Dieu ne les abandonneroit pas : » loin d'approuver cet article, M. de Cambrai le réfute expressément, lorsqu'il dit qu'il n'est question, ni de raisonner avec ces âmes qui sont incapables de tout raisonnement, ni même de leur représenter la bonté de Dieu en général. Il faut donc destituer de consolation des âmes qu'on suppose saintes, et leur ôter avec la raison le culte raisonnable que saint Paul enseigne : il faut les livrer à leurs cruelles pensées ; et pour dire tout en un mot, à leur désespoir ! Étoit-ce là expliquer, ou dépraver nos principes, et qu'avions nous dit de semblable dans nos Articles ?

VII<sup>e</sup> SECTION. — *Sur les explications de M. l'archevêque de Cambrai, et sur la nécessité de notre Déclaration.*

1. S'il faut maintenant venir aux explications de M. l'archevêque de Cambrai, trois choses sont à remarquer dans le fait : la première, que c'étoit des explications dont nous n'avions jamais entendu parler, et qu'il falloit pourtant avouer comme contenues dans nos articles d'Issy, puisque c'étoient ces articles que M. de Cambrai vouloit avoir expliqués : la seconde, qu'il les changeoit tous les jours, en sorte qu'elles



ne sont pas encore achevées : la troisième, que visiblement elles contenoient de nouvelles erreurs.

2. Qu'avions-nous à faire de son amour naturel, auquel nous n'avions jamais songé ? et quand nous l'eussions admis, que servoit-il au dénouement des difficultés ? La principale de toutes étoit l'acquiescement à sa juste condamnation du côté de Dieu : mais M. l'archevêque de Paris vient encore de démontrer qu'acquiescer à la perte de cet amour naturel, c'est si peu acquiescer à sa juste condamnation de la part de Dieu, que c'est au contraire en recevoir une grâce, puisque, selon l'auteur même, c'en est une des plus éminentes d'être privé d'un amour dont on fait le seul obstacle à la perfection. Qu'eussions-nous pu dire à un raisonnement si clair ? et en falloit-il davantage pour nous empêcher de recevoir des explications dont le livre qu'on nous vouloit faire excuser ne tiroit aucun secours ?

3. D'ailleurs cette explication est si mauvaise, qu'encore tout nouvellement et dans la dernière lettre qui m'est adressée, M. de Cambrai la vient de changer. Dans cette dernière lettre<sup>1</sup>, acquiescer à sa juste condamnation, ce n'est plus acquiescer à la perte de l'amour naturel, comme jusqu'ici il avoit voulu nous le faire entendre : « acquiescer à sa juste condamnation, c'est (à un pécheur) reconnoître qu'il mérite la peine éternelle : » ainsi l'amour naturel ne sert plus de rien à cet acte ; ce n'est point par un amour naturel qu'un pécheur se reconnoît digne d'un supplice éternel. Mais cette nouvelle réponse n'est pas meilleure que les autres, et M. l'archevêque de Cambrai se verra contraint de l'abandonner aussitôt qu'on lui aura fait cette courte réflexion. Il n'est pas vrai que de reconnoître qu'on mérite la peine éternelle soit acquiescer à sa juste condamnation de la part de Dieu : car loin d'y acquiescer, ce qui est d'un désespéré, on demande pardon au juste juge : on le prie de changer sa justice en miséricorde, et de ne nous pas traiter selon nos mérites, mais de nous sauver par grâce au nom de Jésus-Christ Notre-Seigneur : loin de consentir par cet acte à sa juste condamnation de la part de Dieu, c'est au contraire y opposer sa miséricorde qui en empêche l'effet.

4. Ainsi, et c'est la seconde remarque, ces explications changeoient tous les jours : celle à laquelle M. de Cambrai, en général, semble se tenir, est celle de l'amour naturel et celle du terme de « motif, » auquel il demeure d'accord qu'il donne maintenant un nouveau sens tout différent de celui de l'école. Je n'entame point cette matière, dont M. l'évêque de Chartres, par qui les explications ont passé à nous, dira selon sa prudence ce qu'il trouvera à propos : mais je marquerai seulement ces faits publics. La lettre au pape parut peu de mois après le livre, pour en adoucir les expressions ; mais sans qu'il y fût parlé d'amour naturel ni du nouveau sens des « motifs. » Tôt après il vint en nos mains, par M. de Chartres, une autre explication où ce prélat pourra dire qu'il n'y avoit nulle mention d'amour naturel, et que le « motif » y avoit encore un sens tout contraire à celui qu'on a proposé

1. *V<sup>e</sup> Lettre à M. de Meaux, p. 5.*

depuis. A la fin, l'amour naturel, dont on n'avoit point encore entendu parler, est venu; et c'est cette explication qui fut étalée dans l'Instruction pastorale.

5. Pour tourner de ce côté-là toute la dispute, M. de Cambrai publia à Rome et ailleurs, où il voulut, la version latine de son livre. Il l'altéroit d'une étrange sorte en le traduisant : presque partout où l'on trouve dans le livre le mot de « propre intérêt, » « *commodum proprium*, » le traducteur a inséré le mot de « désir » et « d'appétit mercenaire : » « *appetitionis mercenariæ*. » Mais l'intérêt propre n'est pas un désir : l'intérêt propre manifestement est un objet au dehors, et non pas une affection au dedans, ni un principe intérieur de l'action : tout le livre est donc altéré par ce changement. C'est à M. de Cambrai une vaine excuse de dire que c'est ainsi qu'il l'entendoit, puisque dans une version il faut traduire simplement les mots, et non pas y insérer des gloses.

6. Il a aussi partout inséré le terme de « mercenaire » sans l'avoir jamais défini, et pour avoir lieu d'insinuer dans le livre tout ce qu'il voudroit par un double sens qui règne partout.

7. Dans la même version latine on traduit le mot de « motif, » par celui « d'affection intérieure : » « *appetitus interior* : » contre la signification naturelle de ce mot, qui est celle que l'on doit suivre dans une fidèle version. C'étoit pourtant cette version que M. l'archevêque de Cambrai avoit supplié le pape de vouloir attendre pour juger de son livre <sup>1</sup>; il vouloit donc être jugé sur une infidèle version : il y ajoutoit des notes latines qui n'étoient pas moins discordantes de son livre; et c'est ce qu'il proposoit pour éluder l'examen du livre françois, par des explications non-seulement ajoutées à son livre, mais encore qui n'y cadroient pas.

8. Ceux qui n'ont pas vu cette version ni ces notes, en peuvent juger par l'Instruction pastorale. On a montré, par tant de preuves démonstratives, le peu de conformité de cette Instruction avec le livre, qu'il n'y a plus que le seul M. de Cambrai qui l'ose nier; tant ses explications visiblement sont forcées. Mais ce qui prouve l'incertitude de ces explications, c'est que leur auteur en paroît lui-même si peu content, qu'il ne cesse de donner de nouveaux sens à son Instruction pastorale. Il y avoit reconnu, comme il a été démontré dans ma préface <sup>2</sup>, que « son amour naturel ne s'arrêtoit point à lui-même, qu'il tendoit à Dieu comme au bien suprême; » qu'aussi les imparfaits, qui agissoient encore par cet amour, « vouloient les mêmes objets, » et que toute la différence n'étoit pas du côté de l'objet, mais du côté de l'affection avec laquelle la volonté le désire <sup>3</sup>: » mais il a vu l'inconvénient de cette doctrine, et dans les lettres qu'il m'a adressées <sup>4</sup> il ne veut plus que son amour naturel soit un amour naturel de Dieu en lui-même, ni autre chose que l'amour naturel d'un don créé, qui est la béatitude formelle.

1. *Ep. ad Innoc. XI*, p. 49, 59. — 2. *Préf.*, prop. 15, 18.

3. *Ibid.*, prop. 7; *Instr. past.*, p. 90, 91, 100. — 4. *Lett.* II, p. 5, 7, 13.

9. Mais en cela il se trompe encore. Il n'est pas permis de croire que, pour être un don créé, la « béatitude formelle, » c'est-à-dire la jouissance de Dieu, puisse être désirée naturellement, parce que ce don créé est surnaturel, et que l'amour n'en est inspiré que par la grâce, non plus que l'amour de Dieu : de sorte que la raison qui l'obligeoit à se corriger, porte contre sa correction comme contre son premier discours.

10. Je n'apporte que cet exemple, quoiqu'il y en ait beaucoup d'autres de cette nature; parce qu'il suffit de voir ici, par quelque preuve sensible, que s'engager aux explications de M. de Cambrai, c'étoit entrer dans des détours qui n'ont point de fin, puisqu'il ne cesse d'y ajouter quelques nouveaux traits.

11. En voici néanmoins encore une autre preuve. M. l'archevêque de Cambrai a donné à Rome deux éditions de sa Réponse à la Déclaration des trois évêques; l'une de 1697, sans aucun nom, ni de l'imprimeur, ni de la ville; l'autre de 1698, à *Bruxelles*, chez *Eugène-Henri Frick* : il y a de quoi remplir cinq ou six pages des additions ou restrictions qui se trouvent dans la dernière édition; et lorsqu'il l'a présentée à Rome, il a prié qu'on lui rendit l'autre, quoique donnée de sa part : ce qui montre qu'il vouloit couvrir ses changements, et il s'étonne que nous n'entrions pas dans des explications si variables!

12. Une dernière raison qui démontre l'inconvénient d'y entrer, c'est que souvent ces explications ne sont que de nouvelles erreurs. Je n'en rapporterai qu'un seul exemple, mais bien clair. M. de Cambrai ne sait comment distinguer son amour du quatrième degré d'avec celui du cinquième; ni comment conserver à ce dernier la prééminence qu'il lui veut donner, puisque le quatrième amour, comme le cinquième « cherche Dieu pour l'amour de lui-même, et le préfère à tout sans exception <sup>1</sup>, » portant même la perfection et la pureté jusqu'à ne chercher son propre bonheur que par rapport à Dieu <sup>2</sup> : » ce qui est si pur, qu'on ne peut aller au delà, ni pousser plus loin le désintéressement de l'amour.

13. Je ne dis ces choses qu'en abrégé, parce qu'elles sont assez expliquées ailleurs, et qu'on ne pas toujours répéter. Embarrassé de cette remarque, qui renverse tout son système par le fondement, M. de Cambrai répond que l'amour du quatrième degré, quoiqu'il soit justifiant, remarquez ce mot, rapporte véritablement tout à Dieu, mais « habituellement et non pas actuellement <sup>3</sup>, comme le cinquième; de même, dit-il, que l'acte du péché véniel est rapporté à Dieu, selon saint Thomas <sup>4</sup>, « habituellement et non pas actuellement. »

14. Cette réponse est inouïe dans l'école, et contient deux manifestes erreurs : la première, de ne faire l'amour justifiant rapporté à Dieu, que comme l'acte du péché véniel; la seconde, de faire rapporter habituellement à Dieu l'acte même du péché véniel : ce que personne n'a fait avant M. de Cambrai.

1. *Max. des SS.*, p. 6. — 2. *Ibid.*, p. 10. — 3. *Resp. ad Summa*, p. 48, 49, 50.  
4. 1, 2 q. 88, a. 1, resp. ad 2.

15. L'erreur est énorme : car si l'acte du péché véniel est habituellement rapporté à Dieu, il s'ensuit qu'on le peut commettre pour l'amour de Dieu; ce qui ôte toute la malice du péché véniel. On peut donc bien dire, avec saint Thomas, que le péché véniel n'empêche point l'homme, ni l'acte humain indéfiniment, d'être rapporté à Dieu comme fin dernière; mais que l'acte même du péché véniel où se trouve ce qui s'appelle le désordre, « inordinatio, » soit rapporté habituellement à Dieu, c'est contre la nature de tout péché; et du véniel par conséquent.

16. La règle que donne ici M. de Cambrai n'est pas moins erronée; cette règle est que des actes qui n'ont aucun rapport à la fin dernière, et qui ne sont pas rapportés à Dieu, « du moins habituellement, » sont des péchés mortels<sup>1</sup> : mais de là il s'ensuit, en premier lieu, que tous péchés sont mortels, puisque nul péché ne peut être en aucune sorte rapporté à Dieu; et secondement, comme l'a remarqué M. de Paris, que tous les actes des païens sont péchés mortels : puisque ce qui empêche le péché véniel de rompre dans le juste qui le commet le rapport du moins habituel à Dieu, c'est l'habitude de la charité qu'il a dans l'âme : d'où, par une contraire raison, il s'ensuit que le païen n'ayant pas en lui ce principe de charité habituelle ni rien qui l'unisse à Dieu; par la règle de M. de Cambrai, quoi qu'il fasse, il pèche toujours mortellement.

17. Ainsi les nouvelles explications étant de nouveaux détours pour s'éloigner de plus en plus de la vérité; y entrer c'étoit se jeter dans un labyrinthe d'erreurs qui n'est pas encore fini. L'auteur ne fait point de livres qu'il ne produise quelque nouveauté contre la saine théologie : il sembloit avoir rejeté « l'involontaire » qu'il avoit admis dans le trouble de la sainte âme de Jésus-Christ; mais il est plus clair que le jour, que dans ses derniers écrits il rétablit ce dogme impie : j'en ai fait la démonstration<sup>2</sup>, que je ne répète pas : c'est-à-dire qu'il marche sans route et sans principes, selon que le pousse le besoin présent.

18. Il est évident, par ces faits, que nous ne pouvions recevoir les explications : il est donc d'une pareille évidence que nous ne pouvions pas ne pas rejeter un livre, ni nous empêcher de désavouer publiquement l'auteur qui publiquement nous en avoit attribué la doctrine. Car que faire, et que nous pourroit conseiller M. de Cambrai lui-même? de nous taire? c'est consentir; c'est manquer à l'essentiel de l'épiscopat, dont toute la grâce consiste principalement à dire la vérité : c'est contrevenir à la sentence du pape saint Hormisdas<sup>3</sup> : « Ipse impellit in errorem qui non instruit ignorantes : » « C'est pousser les simples dans l'erreur que de ne les pas instruire : » surtout dans le cas où l'on vous prend à témoin, et qu'on se sert de votre nom pour les tromper. Quoi donc, de parler? c'est ce que nous avons fait en toute simplicité dans notre Déclaration. Mais, dit-on, c'est une censure anticipée. point du tout; c'est une déclaration nécessaire de nos sentiments,

1. *Resp. ad Summa*, p. 50; *Lett. II à M. de Meaux*, p. 13.

2. *Rép. à quatre Lettres.* — 3. *Ep. ad Poss.*



quand on nous force à les dire. Qui obligeoit M. de Cambrai à expliquer nos Articles sans notre aveu ? à nous citer en notre propre nom ; et enfin à nous faire accroire que son livre, où nous trouvions tant d'erreurs, n'est qu'une plus ample explication de notre doctrine ? Lui est-il permis de tout entreprendre, et n'avons-nous qu'à nous taire quoi qu'il avance contre nous ? Ce ne sont pas là des prétextes : ce sont des raisons plus claires que le soleil. M. de Cambrai n'est pas moins injuste quand il dit que nous l'avons dénoncé : la bonne foi l'obligeoit à reconnoître que c'est lui-même qui s'est dénoncé par sa lettre au pape, lorsqu'il le prie de juger son livre : personne ne l'avoit accusé : c'est lui-même qui se fait honneur d'avoir porté l'affaire au pape. Nous approuvons sa soumission, mais nous ne pouvions dissimuler que c'étoit sans consentir à sa doctrine.

19. « Pourquoi, dit-il, envoyer à Rome votre Déclaration ? » La réponse vient dans l'esprit à tout le monde. C'est parce que son livre y avoit été porté, qu'il l'y avoit envoyé lui-même, et qu'il écrivoit au pape que ce livre ne contenoit autre chose que notre doctrine<sup>1</sup> : la sincérité permet-elle de dissimuler des choses si claires ? mais c'est qu'on vouloit se plaindre, et qu'on n'en trouvoit aucun sujet.

20. Ces plaintes sont réfutées par un seul mot : elles aboutissent à dire que nous avons voulu perdre M. de Cambrai : Dieu le sait : mais sans appeler un si grand témoin, la chose parle. Avant que son livre eût paru nous en avons caché les erreurs, jusqu'à souffrir les reproches qu'on a entendus : après que ce livre a paru, il s'étoit assez perdu lui-même : si nous l'avons voulu perdre il étoit de concert avec nous, en soulevant tout le monde contre lui par ses ambitieuses décisions, et en remplissant ce même livre d'erreurs si palpables, et de tant d'inexcusables excès.

21. Lorsqu'il nous reproche, et à moi en particulier, qu'il nous a fait proposer de supplier le pape, par une lettre commune, de faire juger nos questions sans bruit par ses théologiens, et en attendant de demeurer dans le silence : premièrement il dit une chose dont je n'ai jamais entendu parler, et si fausse, qu'il en supprime lui-même les principales circonstances, comme il a paru dès le commencement de cette déclaration<sup>2</sup>. Aussi est-il vrai, secondement, que la proposition étoit impossible : l'imputation qu'il nous avoit faite de sa doctrine étoit publique dans son avertissement du livre des Maximes des Saints. Il l'avoit réitérée, sans notre participation, dans sa lettre au pape, qui étoit publique, comme il l'avoue ; et il y répétoit une et deux fois que sa doctrine étoit conforme à la nôtre : par conséquent notre conscience nous obligeoit à le désavouer aussi publiquement qu'il nous avoit appelés en témoignage. En troisième lieu, nous ne mettions point en question la fausseté de sa doctrine ; nous la tenions déterminément mauvaise et insoutenable : ce n'étoit pas là une affaire particulière entre M. de Cambrai et nous ; c'étoit la cause de la vérité, et l'affaire de l'Église, dont nous ne pouvions ni nous charger seuls, ni la traiter comme une

1. *Lett. au pape*, p 51, 58. — 2. Ci-dessus, I sect., n. 1.



querelle privée, qui est tout ce que vouloit M. de Cambrai. Ainsi, supposé qu'il persistât invinciblement, comme il a fait, à nous imputer ses pensées, et qu'il ne voulût jamais se dédire, il n'y avoit de salut pour nous qu'à déclarer notre sentiment à toute la terre. Cette déclaration demeueroit naturellement soumise au pape, comme tout ce qu'on fait en particulier sur les matières de la foi; c'étoit même la lui soumettre que de la lui présenter : mais cependant nous déchargions notre conscience; et autant qu'il étoit en nous, nous rejetions des erreurs que notre silence auroit confirmées.

VIII<sup>e</sup> SECTION. — *Sur les voies de douceur, et les conférences amiables.*

1. Que si l'on dit qu'il falloit tenter toutes voies de douceur, avant que d'en venir à une déclaration solennelle : c'est aussi ce que nous avons fait. M. l'archevêque de Paris l'a démontré si clairement pour lui et pour nous, que je n'aurois rien à ajouter sur ce fait, sans les accusations particulières par où l'on m'attaque.

2. Mais si l'on veut se convaincre par ses yeux de la netteté de ma conduite, il n'y a qu'à lire l'écrit que j'adressai à M. de Cambrai lui-même trois semaines avant l'envoi de notre Déclaration. Si le lecteur, peut-être un peu trop pressé, n'aime pas à être renvoyé à d'autres écrits, et veut tout trouver dans celui qu'il tient en sa main; voici en abrégé ce que je disois<sup>1</sup> : qu'après tant d'écrits, « il falloit prendre une voie plus courte, et où aussi on s'explique plus précisément, qui est celle de la conférence de vive voix; que cette voie toujours pratiquée, » et même par les apôtres, comme la plus efficace, et la plus douce pour convenir de quelque chose, « lui ayant déjà été souvent proposée, » je la proposois encore moi-même par cet écrit, « à condition d'en éloigner toutes manières contentieuses, et au péril d'être déclaré ennemi de la paix, s'il elle n'étoit de ma part amiable et respectueuse. » Sur ce qu'il faisoit semblant de craindre ma vivacité, comme il l'appeloit, je lui alléguois l'expérience, non-seulement de mes conférences, « avec les ministres, mais encore de celles que nous avons eues quelquefois ensemble à cette occasion, sans que j'y eusse élevé la voix d'un demi-ton seulement. »

3. S'il y avoit quelque expédient à trouver, il ne pouvoit naitre que de pareilles conférences : mais j'espérois autre chose; j'espérois, dis-je, de la force de la vérité, et d'une entière connoissance des manières de M. de Cambrai, que je le ramènerois aux principes, Dieu par ma voix, « clairement, amiablement, je l'osois dire, certainement et sans réplique, en très-peu de conférences, en une seule peut-être, et peut-être en moins de deux heures<sup>2</sup>. »

4. Tout ce qu'objectoit M. de Cambrai, c'est que je m'étois engagé à répondre par écrit à vingt demandes; ce que je trouvai ensuite à propos de différer, « à cause, disois-je, des équivoques de ces vingt demandes qu'on seroit longtemps à démêler, et à cause du temps trop

1. Premier écrit, art. 2. — 2. Ibid., art. 5.

long qu'il faudroit donner à écrire les réfutations et les preuves <sup>1</sup> : » en ajoutant toutefois que « j'écrirais sans peine toutes les propositions que j'aurois avancées dans la conférence, si on le demandoit; mais qu'il falloit commencer par ce qu'il y a de plus court, de plus décisif, de plus précis : » j'ajoutois encore, « de plus charitable; rien ne pouvant suppléer ce que fait la vive voix et le discours animé mais simple, ni la présence de Jésus-Christ au milieu de nous, lorsque nous serions assemblés en son nom, pour convenir de la vérité. »

5. Tout le monde étoit étonné de l'inflexible refus de M. de Cambrai pendant six semaines; nous en avons des témoins qu'on ne dément pas, et on s'empressoit à l'envi de nous faire conférer ensemble. Je ne refusois aucune condition. Un religieux de distinction, touché, comme tout le monde, de ce désir charitable de rallier des évêques, tira parole de moi pour lier une conférence où il seroit. S'il n'avoit dit qu'à moi seul la réponse qu'il me rapporta, il faudroit peut-être la lui laisser raconter à lui-même : ce fut, en un mot, que M. de Cambrai ne vouloit pas qu'on pût dire qu'il changeât rien par l'avis de M. de Meaux. Si ce prélat ne veut pas convenir de cette réponse, qu'il la fasse telle qu'il voudra : on voit bien qu'il n'en sauroit faire qui ne soit mauvaise. Quoi qu'il en soit, je lui envoyai moi-même l'écrit dont on vient d'entendre les extraits : il n'est pas long; on pourra le lire en moins d'un quart d'heure, parmi ceux que j'ai ramassés : M. de Cambrai ne disconvient pas de l'avoir reçu. Voilà cinq grandes lettres qu'il m'adresse, où il me reprend seulement d'avoit dit dans cet écrit que « je le portois dans mes entrailles <sup>2</sup> : » il ne croit pas qu'on « puisse porter dans ses entrailles » ceux qu'on reprend pour l'amour de la vérité, ni les pleurer que par des larmes artificieuses pour les déchirer davantage. Que ne venoit-il à la conférence éprouver lui-même la force de ces larmes fraternelles, et des discours que la charité, j'ose le croire, et la vérité nous auroient inspirés? Nous attendîmes trois semaines l'effet de cette nouvelle invitation; et ce ne fut qu'à l'extrémité, et après avoir épuisé toutes les voies de douceur, qu'on envoya la Déclaration dont il faut dire encore un mot.

IX<sup>e</sup> SECTION. — *Sur la Déclaration des trois évêques, et sur le Summa doctrinæ.*

1. On se plaint qu'elle est trop rude : mais M. l'archevêque de Paris a assuré avec vérité que M. l'archevêque de Cambrai y avoit été beaucoup épargné. Nous y avons tu ces « tentations d'un genre particulier » auxquelles il faut succomber <sup>3</sup>, et dont on n'a pu s'empêcher de parler ailleurs <sup>4</sup> : nous y avons tu ces docilités des « âmes ingénues sur les choses humiliantes » indéfiniment, « qu'on leur pourroit commander <sup>5</sup> : de dénûment non-seulement de « toute consolation, » mais encore de « toute liberté, » ce « détachement de tout, et même de la

1. Premier écrit, art. 5. — 2. Ibid. — 3. *Max. des SS.*, p. 77, 91, 92.

4. Troisième écrit. — 5. *Max.*, p. 76, 77.

voie qui leur apprend ce détachement; cette disposition, » sans limites, « à toutes les pratiques qu'on voudra leur imposer, » et cet « oubli » universel « de leurs expériences, de leurs lectures, et des personnes qu'elles ont consultées autrefois avec confiance : » enfin nous y avons tu les « possessions, » les « obsessions, » et « autres choses extraordinaires, » que l'auteur nous avait données comme « appartenantes aux voies intérieures <sup>1</sup> : on sait à quoi les faux spirituels les font servir, aussi bien que les autres choses qu'on vient d'entendre. M. de Cambrai l'insinue lui-même; et nous sommes peu consolés de lui entendre dire que la « voie de pur amour et de pure foi » qu'il enseigne est celle « où l'on en verra moins » que dans les autres : comme s'il n'y allait ici que du plus ou du moins, et qu'il n'eût pas fallu s'expliquer plus précisément contre ces abominations.

2. L'auteur objecte sans cesse qu'on n'a point eu égard à ses correctifs, dont il veut que son livre soit plus rempli que quelque autre livre que ce soit. C'est de quoi nous nous plaignions : nous avons trouvé malheureux, pour un livre de cette nature, d'avoir besoin de tant de correctifs, comme il l'est à une règle d'avoir besoin de trop d'exceptions : la vérité est plus simple; et ce qui doit si souvent être modifié marque naturellement un mauvais fond : il n'y avait qu'à s'expliquer simplement, ainsi qu'on l'avait promis. Tout ce qu'on a dit sur le sacrifice absolu n'a causé que de l'embarras dans l'article des suppositions impossibles; et on eût dû se passer de ces correctifs, qui ne font qu'augmenter le mal : témoin le dangereux correctif de la persuasion « non intime, mais apparente, » qui ne sert qu'à excuser le langage de Molinos, comme il a été démontré ailleurs <sup>2</sup>. Tous les lecteurs désintéressés reconnoissent que ces correctifs ne sont que de vrais entortillements capables de tourner les têtes; et on en a vu assez pour faire sentir les lacets que trouvent les simples dans l'obscurité de ce livre qui promettoit tant de précision, et de trancher si nettement sur les équivoques.

3. Une des choses qu'on vante le plus comme un excellent correctif, ce sont les « articles faux, » où il est vrai que M. de Cambrai condamne les faux mystiques. M. l'archevêque de Paris en a découvert l'artifice : on s'embarrasse naturellement quand on ne veut pas condamner ce qu'on n'ose défendre à pleine bouche. On outre ailleurs le quiétisme pour passer par-dessus le vrai mal. Quel quiétiste a jamais « consenti de haïr Dieu éternellement, » ni « de se haïr soi-même d'une haine réelle, en sorte que nous cessions d'aimer en nous pour Dieu son œuvre et son image <sup>3</sup> ? » Qui jamais a « consenti à se haïr soi-même d'une haine absolue, comme supposant que l'ouvrage du Créateur n'est pas bon : à porter jusque-là le renoncement de soi-même, par une haine impie de notre âme, qui la suppose mauvaise par sa nature, suivant le principe des manichéens <sup>4</sup> ? » Quand on tire de tels coups, on tire en l'air : on passe par-dessus le corps, et, à la

1. *Max. des SS.*, p. 123, 124. — 2. Troisième écrit.

3. *Max.*, art. 11, faux, p. 31, 32. — 4. Art. XII, faux.

manière des poètes, on contente la juste aversion des fidèles contre le quietisme, en leur donnant à déchirer un fantôme.

X<sup>e</sup> SECTION. — *Procédés à Rome : soumission de M. de Cambrai.*

1. La Relation seroit imparfaite si l'on omettoit les écrits italiens et latins qu'on a mis à Rome, au nom de M. de Cambrai, entre les mains de tant de gens, qu'il en est venu des exemplaires jusqu'à nous. Un de ses écrits latins que j'ai en main, sous le titre d'*Observations d'un docteur de Sorbonne*, dit que « les jansénistes se sont liés avec l'évêque de Meaux contre M. de Cambrai, » et que « les autres évêques se sont mis contre lui comme contre une autre Susanne, à cause qu'il n'a pas voulu entrer dans leur cabale et dans leurs mauvais desseins. » Le même écrit fait valoir M. de Cambrai « comme nécessaire pour soutenir l'autorité du saint-siège contre les évêques, par lesquels il est important de ne pas laisser opprimer un si habile défenseur. » Nous sommes, dans d'autres endroits, les ennemis des religieux dont il est le protecteur. On voit par là toutes les machines qu'il a voulu remuer. Mais le pape qui gouverne l'Église de Dieu ne souffrira pas que rien affoiblisse la gloire du clergé de France, toujours si obéissant au saint-siège. La vérité ne se soutient pas par des mensonges : et pour ce qui est des religieux, dans quels diocèses de la chrétienté sont-ils traités plus paternellement que dans les nôtres ? M. de Cambrai répondra peut-être que tout cela se dit sans son ordre : mais je laisse à juger au sage lecteur, si dans une accusation aussi visiblement fausse, où il s'agit également de la religion et de l'État, et de la réputation des évêques de France, qui font une partie si considérable de l'épiscopat ; ce seroit assez de désavouer en l'air, quand on l'auroit fait, des calomnies manifestes, après qu'elles auront eu leur effet sur certaines gens : et si la justice et la vérité ne demandent pas une déclaration plus expresse et plus authentique.

2. On vante, dans les mêmes écrits, le grand nombre d'évêques et de docteurs qui favorisent les sentiments de M. l'archevêque de Cambrai, et que la seule crainte empêche de se déclarer. Il faudroit du moins en nommer un seul : on n'ose : l'épiscopat n'a pas été entamé, et M. l'archevêque de Cambrai ne peut citer pour son sentiment aucun docteur qui ait un nom.

3. Un des reproches les plus apparents que me fait cet archevêque, c'est qu'il ne méritoit pas d'être traité, étant soumis, à la manière dont on traite les pélagiens : comme si l'on ne savoit pas que ces hérétiques ont joué longtemps le personnage de gens soumis, même au saint-siège, Je ne souhaite que de voir M. de Cambrai parfaitement séparé d'avec ceux dont la soumission est ambiguë ; mais de bonne foi et en conscience, peut-on être content de la demande que, malgré ses soumissions précédentes, ce prélat vouloit faire au pape pour déterminer la manière dont il devoit prononcer, comme il le déclare dans sa lettre du 3 d'août 1697 ? Il est vrai que, par une lettre suivante, il dit ces mots : « A Dieu ne plaise que je fasse la loi à mon supérieur : ma



promesse de souscrire et de faire un mandement en conformité est absolue et sans restriction. » Que vouloient donc dire ces mots de la lettre du 3 d'août : « Je demanderai seulement au pape qu'il ait la bonté de marquer précisément les erreurs qu'il condamne, et les sens sur lesquels il porte sa condamnation, afin que ma souscription soit sans restriction ? » Sans cela donc, la restriction est inévitable : mais c'est pousser le pape et l'Église à l'impossible. Il n'y auroit jamais eu de décision s'il avoit fallu prévoir tous les sens que la mauvaise fertilité des esprits subtils auroit produits : à cette condition nous n'aurions eu ni l'« homousion » de Nicée, ni le « theotocos » d'Éphèse. On voit donc qu'il faut s'en tenir à cette « sagesse modérée » de saint Paul <sup>1</sup> : autrement on tombe dans les « questions désordonnées et interminables » proscrites par cet apôtre <sup>2</sup>.

4. On dira que M. de Cambrai se rétracte de cette absurde proposition dans sa seconde lettre : mais non ; puisqu'il continue à demander que le pape « ait la bonté de marquer chaque proposition digne de censure, avec le sens précis sur lequel la censure doit tomber : » c'est là encore se replonger dans l'impossibilité où toutes les décisions ecclésiastiques sont éludées. Si M. de Cambrai déclare qu'il sera soumis, et « qu'on ne le verra jamais, quoi qu'il arrive, écrire ni parler, pour éluder la condamnation de son ouvrage : » c'est en déclarant « en même temps qu'il se bornera à demander au pape une instruction particulière sur les erreurs dont il devra se corriger. » A cette condition, il proteste d'être tranquille, « tant sur le droit que sur le fait : » mais c'est après avoir auparavant dénoncé à tout l'univers que, bien éloigné d'être en repos au dedans, il ne cessera de questionner le pape pour lui faire dire autre chose que ce qu'il aura décidé.

5. Le monde complaisant dira encore que c'est pousser trop loin le soupçon : mais je ne fais cependant que répéter les paroles de deux lettres imprimées, que M. de Cambrai ne rétracte pas. Je prie Dieu, au reste, qu'il s'en tienne aux termes généraux de sa soumission ; et quoique la vérité me force de remarquer ce qu'il publie de mauvais, « j'espère toujours, » avec saint Paul, « ce qu'il y aura de meilleur : Confidimus meliora, tametsi ita loquimur <sup>3</sup>. »

#### XI<sup>e</sup> SECTION. — *Conclusion.*

1. Il a donc enfin fallu révéler le faux mystère de nos jours : le voici en abrégé tel qu'il a paru dans le discours précédent : une nouvelle prophétesse a entrepris de ressusciter la « Guide » de Molinos et l'oraison qu'il y enseigne : c'est de cet esprit qu'elle est pleine : mystérieuse femme de l'Apocalypse, c'est de cet enfant qu'elle est enceinte : l'ouvrage de cette femme n'est pas achevé : nous sommes dans le temps qu'elle appelle la persécution, où les martyrs qu'elle nomme du Saint-Esprit auront à souffrir. Viendra le temps, et selon elle nous y touchons, où le règne du Saint-Esprit et de l'oraison, par où elle en-

1. *I Tim.*, I, 4. — 2. *II Tim.*, II, 23. — 3. *Heb.*, VI, 9.



tend la sienne, qui est celle de Molinos, sera établi avec une suite de merveilles dont l'univers sera surpris. De là cette communication de grâces; de là dans une femme la puissance de lier et de délier. Il est certain par preuves qu'elle a oublié ce qu'elle a souscrit entre mes mains et en d'autres plus considérables sur la condamnation et de ses livres et de la doctrine qui y étoit contenue. Chaque évêque doit rendre compte, dans le temps convenable, de ce que la disposition de la divine Providence lui a mis en main : c'est pourquoi j'ai été contraint d'expliquer que M. l'archevêque de Cambrai, un homme de cette élévation, est entré dans ce malheureux mystère, et s'est rendu le défenseur, quoique souvent par voies détournées, de cette femme et de ses livres.

2. Il ne dira pas qu'il ait ignoré cette prodigieuse et insensée communication de grâces, ni tant de prétendues prophéties, ni le prétendu état apostolique de cette femme, lorsqu'il l'a, de son aveu propre, « laissé estimer à tant d'illustres personnes qui se fioient en lui » pour leur conscience. Il a donc laissé estimer une femme qui prophétisoit les illusions du cœur. Sa liaison intime avec cette femme étoit fondée « sur sa spiritualité, » et il n'y a point d'autre « lien » de tout ce « commerce : » c'est ce qu'on a vu écrit de sa main ; après quoi on ne doit point s'étonner qu'il ait entrepris la défense de ses livres.

3. C'est pour les défendre qu'il écrivoit tant de mémoires devant les arbitres choisis; et il n'a pas été nécessaire que j'en représentasse les longs extraits que j'ai encore, puisque la substance s'en trouve dans le livre des Maximes des Saints.

4. Pour avoir lieu de défendre ces livres pernicieux, dont le texte lui paroissoit à lui-même si insoutenable, il a fallu avoir recours à un sens caché que cette femme lui a découvert; il a fallu dire qu'il a mieux expliqué ces livres que ces livres ne s'expliquent eux-mêmes : le sens qui se présente naturellement n'est pas le vrai sens : ce n'est qu'un sens rigoureux; « auquel il répond qu'elle n'a jamais pensé. » Ainsi, pour les bien entendre, il faut lire dans la pensée de leur auteur; deviner ce qui n'est connu que du seul M. de Cambrai; juger des paroles par les sentiments, et non pas des sentiments par les paroles; tout ce qu'il y a de plus égaré dans les livres de cette femme, c'est un langage mystique dont ce prélat nous est garant : ses erreurs sont de simples équivoques; ses excès sont d'innocentes exagérations, semblables à celles des Pères et des mystiques approuvés.

5. Voilà ce que pense un si grand prélat des livres de Mme Guyon, après avoir, si nous l'en croyons, poussé l'examen jusqu'à la dernière rigueur: c'est ce qu'il a écrit de sa main quelque temps avant la publication de son livre; et après tant de censures, on n'a pu encore lui arracher une vraie condamnation de ces mauvais livres : au contraire, c'est pour les sauver qu'il a épargné la « Guide » de Molinos, qui en est l'original.

6. Cependant, malgré toutes les mitigations du livre des Maximes des Saints, on y voit encore et Mme Guyon et Molinos trop foiblement déguisés pour être méconnus; et si je dis après cela que l'ou-

vrage d'une femme ignorante et visionnaire, et celui de M. de Cambrai, manifestement sont d'un seul et même dessein, je ne dirai, après tout, que ce qui paroît de soi-même.

7. Je ne le dirai qu'après que la douceur et la charité ont fait leurs derniers efforts. On n'a point chicané Mme Guyon sur ses soumissions : on les a reçues bonnement, j'emploierai ce mot, et en présumant toujours pour la sincérité et l'obéissance; on a ménagé son nom, sa famille, ses amis, sa personne, autant qu'on a pu; on n'a rien oublié pour la convertir; et il n'y a que l'erreur et les mauvais livres qui n'ont point été épargnés.

8. A l'égard de M. l'archevêque de Cambrai, nous ne sommes que trop justifiés par les faits incontestables de cette Relation; je le suis en particulier plus que je ne le voudrois. Mais, pour faire tomber tous les injustes reproches de ce prélat, il falloit voir non pas seulement les parties du fait, mais le tout jusqu'à sa source : c'est par là, si je l'ose dire, qu'il paroît que dès l'origine on a tâché de suivre les mouvements de cette charité « douce, patiente, » qui « ne soupçonne ni ne présume le mal <sup>1</sup>. » Le silence est impénétrable jusqu'à ce que M. de Cambrai se déclare lui-même par son livre : on l'attend jusqu'à la fin, quelque dureté qu'il témoigne à refuser toute conférence : on ne se déclare qu'à l'extrémité. Où placera-t-on cette jalousie qu'on nous impute sans preuve; et s'il faut se justifier sur une si basse passion, de quoi étoit-on jaloux dans le nouveau livre de cet archevêque? Lui envioit-on l'honneur de défendre et de peindre de belles couleurs Mme Guyon et Molinos? portoit-on envie au style d'un livre ambigu, ou au crédit qu'il donnoit à son auteur, dont au contraire il ensevelissoit toute la gloire? J'ai honte pour les amis de M. de Cambrai qui font profession de piété, et cependant qui ne laissent pas sans fondement d'avoir répandu partout et jusqu'à Rome qu'un certain intérêt m'a fait agir. Quelque fortes que soient les raisons que je pourrois alléguer pour ma défense, Dieu ne me met point d'autre réponse dans le cœur, sinon que les défenseurs de la vérité, s'ils doivent être purs de tout intérêt, ne doivent pas moins être au-dessus de la crainte qu'on leur impute d'être intéressés. Au reste, je veux bien qu'on croie que l'intérêt m'a poussé contre ce livre, s'il n'y a rien de répréhensible dans sa doctrine, ni rien qui soit favorable à la femme dont il falloit que l'illusion fût révélée. Dieu a voulu qu'on me mît malgré moi entre les mains les livres qui en font foi. Dieu a voulu que l'Eglise eût dans la personne d'un évêque un témoin vivant de ce prodige de séduction : ce n'est qu'à l'extrémité que je la découvre, quand l'erreur s'aveugle elle-même jusqu'au point de me forcer à déclarer tout; quand, non contente de paroître vouloir triompher, elle insulte; quand Dieu découvre d'ailleurs tant de choses qu'on tenoit cachées. Je me garde bien d'imputer à M. l'archevêque de Cambrai autre dessein que celui qui est découvert par des écrits de sa main, par son livre, par ses réponses, et par la suite des faits avérés : c'en est assez et trop d'être un

1. I Cor., XIII, 17.

protecteur si déclaré de celle qui prédit et qui se propose la séduction de tout l'univers. Si l'on dit que c'est trop parler contre une femme dont l'égarément semble aller jusqu'à la folie : je le veux, si cette folie n'est pas un pur fanatisme ; si l'esprit de séduction n'agit pas dans cette femme ; si cette Priscille n'a pas trouvé son Montan pour la défendre.

9. Si cependant les foibles se scandalisent ; si les libertins s'élèvent ; si l'on dit, sans examiner quelle est la source du mal, que les querelles des évêques sont implacables : il est vrai, si on sait l'entendre, qu'elles le sont en effet sur le point de la doctrine révélée. C'est la preuve de la vérité de notre religion et de la divine révélation qui nous guide, que les questions sur la foi soient toujours inaccommodables. Nous pouvons tout souffrir ; mais nous ne pouvons souffrir qu'on biaise, pour peu que ce soit, sur les principes de la religion. Que si ces disputes sont indifférentes, comme le voudroient les gens du monde, il n'y auroit qu'à dire avec Gallion, proconsul d'Achaïe, qui étoit le caractère le plus relevé de l'empire romain dans les provinces : « O Juifs, s'il s'agissoit de quelque injustice ou de quelque mauvaise action, ou de quelque affaire importante, je me croirois obligé de vous écouter avec patience : mais s'il ne s'agit que des points de votre doctrine, et des disputes de mots et de votre loi : démêlez-vous-en comme vous pourrez<sup>1</sup> : » comme s'il eût dit : Battez-vous sur ces matières tant qu'il vous plaira, « je ne veux point en être le juge<sup>2</sup>. » Et en effet, les Juifs « battoient » Sosthène jusque « devant le tribunal, sans que Gallion s'en mît en peine. » Voilà l'image des politiques et des gens du monde sur les disputes de religion ; et les tenant pour indifférentes, ils se contentent de décider que les évêques ont trop de chaleur : mais il n'en est pas ainsi. Si, bien différent en toutes manières de Gallion, un grand roi plein de piété ne veut point se rendre juge de ces matières, ce n'est point par mépris ; c'est par respect pour l'Eglise à qui Dieu en a donné le jugement : cependant qu'y a-t-il de nouveau, et que n'aient pas toujours pratiqué avec tous les princes chrétiens ses augustes prédécesseurs, à protéger les évêques qui marchent dans la voie battue et dans la solidité de l'ancienne règle ?

10. Nous souhaitons et nous espérons de voir bientôt M. l'archevêque de Cambrai reconnoître du moins l'inutilité de ses spéculations. Il n'étoit pas digne de lui, du caractère qu'il porte, du personnage qu'il faisoit dans le monde, de sa réputation, de son esprit, de défendre les livres et les dogmes d'une femme de cette sorte. Pour les interprétations qu'il a inventées, il n'a qu'à se souvenir d'être demeuré d'accord qu'il n'en trouve rien dans l'Écriture : il n'en cite aucun passage pour ses nouveaux dogmes : il nomme les Pères et quelques auteurs ecclésiastiques qu'il tâche de traîner à lui par des conséquences, mais où il ne trouve ni son sacrifice absolu, ni ses simples acquiescements ; ni ses contemplations d'où Jésus-Christ est absent par état, ni ses tentations extraordinaires auxquelles il faut succomber ; ni sa grâce actuelle,

1. *Act.*, XVIII, 14. — 2. *Ibid.*, 17.

qui nous fait connoître la volonté de bon plaisir en toutes occasions et dans tous les événements; ni sa charité naturelle, qui n'est pas la vertu théologale; ni sa cupidité, qui, sans être vicieuse, est la racine de tous les vices; ni sa pure concupiscence, qui est, quoique sacrilège, la préparation à la justice; ni sa dangereuse séparation des deux parties de l'âme, à l'exemple de Jésus Christ involontairement troublé; ni son malheureux retour à ce trouble involontaire; ni son amour naturel qu'il réforme tous les jours, au lieu de le rejeter une bonne fois tout entier comme également inutile et dangereux dans l'usage qu'il en fait; ni ses autres propositions que nous avons relevées: elles sont les fruits d'une vaine dialectique, d'une métaphysique outrée, de la fausse philosophie que saint Paul a condamnée<sup>1</sup>. Tous les jours nous entendons ses meilleurs amis le plaindre d'avoir étalé son érudition, et exercé son éloquence sur des sujets si peu solides. Avec ces abstractions ne voit-il pas que, bien éloigné de mieux faire aimer Dieu, il ne fait que dessécher les cœurs, en affoiblissant les motifs capables de les attendrir ou de les enflammer? les vaines subtilités dont il éblouit le monde ont toujours été le sujet des gémissements de l'Église. Je ne lui raconterai pas tous ceux que leur bel esprit a déçus; je lui nommerai seulement au IX<sup>e</sup> siècle un Jean Scot Érigène, à qui les saints de son temps ont reproché<sup>2</sup>, dans un autre sujet à la vérité, mais toujours par le même esprit, sa vaine philosophie, où il vouloit faire consister la religion et la piété. C'est par où il faisoit dire aux Pères du concile de Valence, que « dans des temps malheureux il mettoit le comble à leurs travaux<sup>3</sup>? » et que lui et ses sectateurs, en remuant de « frivoles questions: » « ineptas quæstiunculas: » en autorisant de creuses visions: « aniles fabulas: » en raffinant sur la spiritualité; et pour parler avec ces Pères, en composant des « ragoûts de dévotion qui étoient à charge à la pureté de la foi: » « pultes puritati fidei nauseam inferentes: » ils devoient craindre d'être « importuns » aux « gémissements de l'Église » qui avoit déjà trop d'autres choses à déplorer: « superfluis cœtum piæ dolentium et gementium non oneret. » Nous exhortons M. de Cambrai à occuper sa plume éloquente et son esprit inventif à des sujets plus dignes de lui: qu'il prévienne, il est temps encore, le jugement de l'Église: l'Église romaine aime à être prévenue de cette sorte; et comme, dans les sentences qu'elle prononce, elle veut toujours être précédée par la tradition, on peut en un certain sens l'écouter avant qu'elle parle.

1. Coll., II, 8. — 2. Prud., *De præd. adv. Scot Erig.*, cap. III, etc.

3. *Canc. Val.* III, can. 6.



Nous donnons ici le bref d'Innocent XII, qui renferme le jugement définitif de l'Église catholique sur le quiétisme :

*Condamnation et défense faite par notre très-saint pere Innocent, par la Providence divine, pape XII, du livre imprimé à Paris en 1697, sous ce titre: Explication des Maximes des Saints sur la vie intérieure, etc.*

INNOCENT pape XII, pour perpétuelle mémoire :

Comme il est venu à la connoissance de notre Siège apostolique, qu'un certain livre françois avoit été mis au jour sous ce titre : *Explication des Maximes des Saints sur la vie intérieure ; par messire François de Salignac-Fénelon*, archevêque-duc de Cambrai, précepteur de messeigneurs les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry : à Paris, chez Pierre Aubouin, Pierre Emery, Charles Clousier, 1697; et que le bruit extraordinaire que ce livre avoit d'abord excité en France, à l'occasion de la doctrine qu'il contient, comme n'étant pas saine, s'étoit depuis tellement répandu, qu'il étoit nécessaire d'appliquer notre vigilance pastorale à y remédier; nous avons mis ce livre entre les mains de quelques-uns de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, et d'autres docteurs en théologie, pour être par eux examiné avec la maturité que l'importance de la matière sembloit demander. En exécution de nos ordres, ils ont sérieusement et pendant un long temps examiné dans plusieurs congrégations, diverses propositions extraites de ce même livre, sur lesquelles ils nous ont rapporté de vive voix et par écrit ce qu'ils ont jugé de chacune. Nous donc, après avoir pris les avis de ces mêmes cardinaux et docteurs en théologie, dans plusieurs congrégations tenues à cet effet en notre présence; désirant, autant qu'il nous est donné d'en haut, prévenir les périls qui pourroient menacer le troupeau du Seigneur, qui nous a été confié par ce pasteur éternel: de notre propre mouvement, et de notre certaine science, après une mûre délibération, et par la plénitude de l'autorité apostolique, *condamnons et réprouvons*, par la teneur des présentes, *le livre susdit*, en quelque lieu et en quelque autre langue qu'il ait été imprimé, de quelque édition et de quelque version qui s'en soit faite, ou qui s'en puisse faire dans la suite; d'autant que par la lecture et par l'usage de ce livre les fidèles pourroient être insensiblement induits dans des erreurs déjà condamnées par l'Église catholique: et outre cela, comme contenant des propositions qui, soit dans le sens des paroles, tel qu'il se présente d'abord, soit eu égard à la liaison des principes, *sont téméraires*, scandaleuses, malsonnantes, offensent les oreilles pieuses, sont pernicieuses dans la pratique, et même erronées respectivement. Faisons défense à tous et un chacun des fidèles, même à ceux qui devroient être ici nommément exprimés, de l'imprimer, le décrire, le lire, le garder et s'en servir, sous peine d'excommunication, que les contrevenants encourront par le fait même et sans autre déclaration. Voulons et commandons, par l'autorité apostolique, que quiconque aura ce livre chez soi, aussitôt qu'il aura connoissance des présentes lettres, le mette sans aucun délai entre les mains des ordinaires des lieux, ou des inquisiteurs d'hérésie: nonobstant toutes choses à ce contraires. Voici quelles sont les propositions contenues au livre susdit, que nous avons condamnées, comme nous venons de



marquer, par notre jugement et censure apostoliques, traduites du françois en latin.

I. Il y a un état habituel d'amour de Dieu, qui est une charité pure et sans aucun mélange du motif de l'intérêt propre.... Ni la crainte des châtimens, ni le désir des récompenses n'ont plus de part à cet amour. On n'aime plus Dieu ni pour le mérite, ni pour la perfection, ni pour le bonheur qu'on doit trouver en l'aimant <sup>1</sup>.

II. Dans l'état de la vie contemplative ou unitive, on perd tout motif intéressé de crainte et d'espérance <sup>2</sup>.

III. Ce qui est essentiel dans la direction est de ne faire que suivre pas à pas la grâce avec une patience, une précaution et une délicatesse infinie. Il faut se borner à laisser faire Dieu, et ne porter jamais au pur amour, que quand Dieu par l'onction intérieure commence à ouvrir le cœur à cette parole, qui est si dure aux âmes encore attachées à elles-mêmes, et si capable ou de les scandaliser ou de les jeter dans le trouble <sup>3</sup>.

IV. Dans l'état de la sainte indifférence, l'âme n'a plus de désirs volontaires et délibérés pour son intérêt, excepté dans les occasions où elle ne coopère pas fidèlement à toute sa grâce <sup>4</sup>.

V. Dans cet état de la sainte indifférence, on ne veut rien pour soi; mais on veut tout pour Dieu: on ne veut rien pour être parfait ni bienheureux pour son propre intérêt; mais on veut toute perfection et toute béatitude, autant qu'il plaît à Dieu de nous faire vouloir ces choses par l'impression de sa grâce <sup>5</sup>.

VI. En cet état on ne veut plus le salut, comme salut propre, comme délivrance éternelle, comme récompense de nos mérites, comme le plus grand de tous nos intérêts; mais on le veut d'une volonté pleine, comme la gloire et le bon plaisir de Dieu, comme une chose qu'il veut, et qu'il veut que nous voulions pour lui <sup>6</sup>.

VII. L'abandon n'est que l'abnégation ou renoncement de soi-même, que Jésus-Christ nous demande dans l'Évangile, après que nous aurons tout quitté au dehors. Cette abnégation de nous-mêmes n'est que pour l'intérêt propre.... Les épreuves extrêmes, où cet abandon doit être exercé, sont les tentations, par lesquelles Dieu jaloux veut purifier l'amour en ne lui faisant voir aucune ressource, ni aucune espérance pour son intérêt propre, même éternel <sup>7</sup>.

VIII. Tous les sacrifices que les âmes les plus désintéressées font d'ordinaire sur leur béatitude éternelle sont conditionnels.... Mais ce sacrifice ne peut être absolu dans l'état ordinaire. Il n'y a que le cas de ces dernières épreuves, où ce sacrifice devient en quelque manière absolu <sup>8</sup>.

IX. Dans les dernières épreuves une âme peut être invinciblement persuadée d'une persuasion réfléchie, et qui n'est pas le fond intime de la conscience, qu'elle est justement réprouvée de Dieu <sup>9</sup>.

X. Alors l'âme, divisée d'avec elle-même, expire sur la croix avec Jésus-Christ, en disant: « O Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? » Dans cette impression involontaire de désespoir, elle fait le sacrifice absolu de son intérêt propre pour l'éternité <sup>10</sup>.

XI. En cet état une âme perd toute espérance pour son propre intérêt; mais elle ne perd jamais, dans la partie supérieure, c'est-à-dire

1. *Explic. des Max.*, etc. p. 10, 11, 15, etc. — 2. *Ibid.*, p. 23, 24, etc.

3. *Ibid.*, p. 35. — 4. *Ibid.*, p. 49. 50. — 5. *Ibid.*, p. 52. — 6. *Ibid.*, p. 52, 53.

7. *Ibid.*, p. 72, 73. — 8. *Ibid.*, p. 87. — 9. *Ibid.* — 10. *Ibid.*, p. 90.

dans ses actes directs et intimes, l'espérance parfaite, qui est le désir désintéressé des promesses <sup>1</sup>.

XII. Un directeur peut alors laisser faire à cette âme un acquiescement simple à la perte de son intérêt propre, et à la condamnation juste où elle croit être de la part de Dieu <sup>2</sup>.

XIII. La partie inférieure de Jésus-Christ sur la croix ne communiquoit pas à la supérieure son trouble involontaire <sup>3</sup>.

XIV. Il se fait, dans les dernières épreuves, pour la purification de l'amour, une séparation de la partie supérieure de l'âme d'avec l'inférieure.... Les actes de la partie inférieure dans cette séparation sont d'un trouble entièrement aveugle et involontaire, parce que tout ce qui est intellectuel et volontaire est de la partie supérieure <sup>4</sup>.

XV. La méditation consiste dans des actes discursifs qui sont faciles à distinguer les uns des autres.... Cette composition d'actes discursifs et réfléchis est propre à l'exercice de l'amour intéressé <sup>5</sup>.

XVI. Il y a un état de contemplation si haute et si parfaite, qu'il devient habituel; en sorte que toutes les fois qu'une âme se met en actuelle oraison, son oraison est contemplative et non discursive. Alors elle n'a plus besoin de revenir à la méditation, ni à ses actes méthodiques <sup>6</sup>.

XVII. Les âmes contemplatives sont privées de la vue distincte, sensible et réfléchie de Jésus-Christ en deux temps différents.... Premièrement, dans la ferveur naissante de leur contemplation.... Secondement, une âme perd de vue Jésus-Christ dans les dernières épreuves <sup>7</sup>.

XVIII. Dans l'état passif.... on exerce toutes les vertus distinctes, sans penser qu'elles sont vertus: on ne pense en chaque moment qu'à faire ce que Dieu veut, et l'amour jaloux fait tout ensemble qu'on ne veut plus être vertueux (pour soi), et qu'on ne l'est jamais tant que quand on n'est plus attaché à l'être <sup>8</sup>.

XIX. On peut dire en ce sens que l'âme passive et désintéressée ne veut plus même l'amour en tant qu'il est sa perfection et son bonheur; mais seulement en tant qu'il est ce que Dieu veut de nous <sup>9</sup>.

XX. Les âmes transformées.... en se confessant doivent détester leurs fautes, se condamner et désirer la rémission de leurs péchés, non comme leur propre purification et délivrance, mais comme chose que Dieu veut, et qu'il veut que nous voulions pour sa gloire <sup>10</sup>.

XXI. Les saints mystiques ont exclu de l'état des âmes transformées les pratiques de vertu <sup>11</sup>.

XXII. Quoique cette doctrine « du pur amour » fût la pure et simple perfection de l'Évangile marquée dans toute la tradition, les anciens pasteurs ne proposoient d'ordinaire au commun des justes que les pratiques de l'amour intéressé proportionnées à leur grâce <sup>12</sup>.

XXIII. Le pur amour fait lui seul toute la vie intérieure, et devient alors l'unique principe et l'unique motif de tous les actes délibérés et méritoires <sup>13</sup>.

Au reste, nous n'entendons point, par la condamnation expresse de ces propositions, approuver aucunement les autres choses contenues au même livre. Et afin que ces présentes lettres viennent plus aisément à la connoissance de tous, et que personne n'en puisse prétendre

1. *Exempl. des Max.*, p. 90, 91. — 2. *Ibid.*, p. 91. — 3. *Ibid.*, p. 122.

4. *Ibid.*, p. 121, 123. — 5. *Ibid.*, p. 164, 165. — 6. *Ibid.*, 176.

7. *Ibid.*, p. 194, 195. — 8. *Ibid.*, p. 223, 225. — 9. *Ibid.*, p. 226.

10. *Ibid.*, p. 241. — 11. *Ibid.*, p. 253. — 12. *Ibid.*, p. 261. — 13. *Ibid.*, p. 272.

cause d'ignorance, nous voulons pareillement, et ordonnons par l'autorité susdite, qu'elles soient publiées aux portes de la basilique du prince des apôtres, de la chancellerie apostolique, et de la cour générale au Mont-Citorio, et à la tête du Champ-de-Flore dans la ville, par l'un de nos huissiers, suivant la coutume, et qu'il en demeure des exemplaires affichés aux mêmes lieux : en sorte qu'étant ainsi publiées, elles aient envers tous et un chacun de ceux qu'elles regardent le même effet qu'elles auroient étant signifiées et intimées à chacun d'eux en personne; voulant aussi qu'on ajoute la même foi aux copies, et aux exemplaires même imprimés, des présentes lettres, signés de la main d'un notaire public et scellés du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, tant en jugement que dehors, et par toute la terre, qu'on ajouterait à ces mêmes lettres représentées et produites en original.

Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, sous l'anneau du pêcheur, le douzième jour de mars M. DC. XCIX, l'an huitième de notre pontificat.

*Signé J. F. CARD. ALBANO.*

# ÉLÉVATIONS A DIEU

## SUR LES MYSTÈRES <sup>1</sup>.

---

### PREMIÈRE SEMAINE.

#### ÉLÉVATIONS À DIEU SUR SON UNITÉ ET SA PERFECTION.

---

##### PREMIÈRE ÉLÉVATION. — *L'être de Dieu.*

De toute éternité Dieu est, Dieu est parfait, Dieu est heureux, Dieu est un. L'impie demande : Pourquoi Dieu est-il ? Je lui réponds : Pourquoi Dieu ne seroit-il pas ? Est-ce à cause qu'il est parfait : et la perfection est-elle un obstacle à l'être ? Erreur insensée : au contraire, la perfection est la raison d'être. Pourquoi l'imparfait seroit-il, et le parfait ne seroit-il pas ? C'est-à-dire pourquoi ce qui tient plus du néant seroit-il, et que ce qui n'en tient rien du tout ne seroit pas ? Qu'appelle-t-on parfait ? Un être à qui rien ne manque. Qu'appelle-t-on imparfait ? Un être à qui quelque chose manque. Pourquoi l'être à qui rien ne manque ne seroit-il pas, plutôt que l'être à qui quelque chose manque ? D'où vient que quelque chose est, et qu'il ne se peut pas faire que le rien soit, si ce n'est parce que l'être vaut mieux que le rien, et que le rien ne peut pas prévaloir sur l'être, ni empêcher l'être d'être ? Mais par la même raison, l'imparfait ne peut valoir mieux que le parfait, ni être plutôt que lui, ni l'empêcher d'être. Qui peut donc empêcher que Dieu ne soit : et pourquoi « le néant de Dieu que l'impie veut imaginer dans son cœur insensé<sup>2</sup>, » pourquoi, dis-je, ce néant de Dieu l'emporteroit-il sur l'être de Dieu : et vaut-il mieux que Dieu ne soit pas, que d'être ?

O Dieu ! on se perd dans un si grand aveuglement. L'impie se perd dans le néant de Dieu qu'il veut préférer à l'être de Dieu : et lui-même cet impie ne songe pas à se demander à lui-même pourquoi il est. Mon âme, âme raisonnable, mais dont la raison est si foible, pourquoi veux-tu être, et que Dieu ne soit pas ? Hélas ! vauds-tu mieux que Dieu ? Ame foible, âme ignorante, dévoyée, pleine d'erreur et d'incertitude dans ton intelligence, pleine dans ta volonté de faiblesse, d'é-

1. Nous ne donnons que la première et la septième Semaine. La première, parce qu'elle roule sur des questions philosophiques d'une nature très-générale ; la septième, parce qu'elle contient la doctrine de Bossuet sur le péché originel. Les autres Élévations doivent être plutôt considérées comme des ouvrages de piété.

2. Ps. XIII, 1.

garement, de corruption, de mauvais desirs, faut-il que tu sois, et que la certitude, la compréhension, la pleine connoissance de la vérité, et l'amour immuable de la justice et de la droiture ne soit pas ?

II<sup>e</sup> ÉLÉVATION. — *La perfection et l'éternité de Dieu.*

On dit : Le parfait n'est pas : le parfait n'est qu'une idée de notre esprit qui va s'élevant de l'imparfait qu'on voit de ses yeux, jusqu'à une perfection qui n'a de réalité que dans la pensée. C'est le raisonnement que l'impie voudroit faire dans son cœur insensé, qui ne songe pas que le parfait est le premier, et en soi, et dans nos idées; et que l'imparfait en toutes façons n'en est qu'une dégradation. Dis-moi, mon âme, comment entends-tu le néant, sinon par l'être ? Comment entends-tu la privation, si ce n'est par la forme dont elle prive ? Comment l'imperfection, si ce n'est par la perfection dont elle déchoit ? Mon âme, n'entends-tu pas que tu as une raison, mais imparfaite. puisqu'elle ignore, qu'elle doute, qu'elle erre, et qu'elle se trompe ? Mais comment entends-tu l'erreur, si ce n'est comme privation de la vérité; et comment le doute ou l'obscurité, si ce n'est comme privation de l'intelligence et de la lumière : ou comment enfin l'ignorance, si ce n'est comme privation du savoir parfait : comment dans la volonté, le dérèglement et le vice, si ce n'est comme privation de la règle, de la droiture et de la vertu ? Il y a donc primitivement une intelligence, une science certaine, une vérité, une fermeté, une inflexibilité dans le bien, une règle, un ordre, avant qu'il y ait une déchéance de toutes ces choses : en un mot, il y a une perfection avant qu'il y ait un défaut; avant tout dérèglement, il faut qu'il y ait une chose qui est elle-même sa règle, et qui, ne pouvant se quitter soi-même, ne peut non plus ni faillir, ni défaillir. Voilà donc un être parfait : voilà Dieu, nature parfaite et heureuse. Le reste est incompréhensible, et nous ne pouvons même pas comprendre jusqu'où il est parfait et heureux; pas même jusqu'à quel point il est incompréhensible.

D'où vient donc que l'impie ne connoît point Dieu; et que tant de nations, ou plutôt que toute la terre ne l'a pas connu; puisqu'on en porte l'idée en soi-même avec celle de la perfection ! D'où vient cela, si ce n'est par un défaut d'attention, et parce que l'homme, livré aux sens et à l'imagination, ne veut pas ou ne peut pas se recueillir en soi-même, ni s'attacher aux idées pures, dont son esprit embarrassé d'images grossières ne peut porter la vérité simple ?

L'homme ignorant croit connoître le changement avant l'immutabilité; parce qu'il exprime le changement par un terme positif, et l'immutabilité par la négation du changement même : et il ne veut pas songer qu'être immuable, c'est être, et que changer c'est n'être pas : or l'être est, et il est connu devant la privation, qui est non-être. Avant donc qu'il y ait des choses qui ne sont pas toujours les mêmes, il y en a une qui toujours la même ne souffre point de déclin; et celle-là non-seulement est, mais encore elle est toujours connue, quoique non tou-



jours démêlée ni distinguée, faute d'attention. Mais quand, recueillis en nous-mêmes, nous nous rendrons attentifs aux immortelles idées dont nous portons en nous-mêmes la vérité, nous trouverons que la perfection est ce que l'on connaît le premier; puisque, comme nous avons vu, on ne connaît le défaut que comme une déchéance de la perfection.

III<sup>e</sup> ÉLÉVATION. — *Encore de l'être de Dieu, et de son éternelle béatitude.*

« Je suis celui qui suis : celui qui est m'envoie à vous<sup>1</sup> : » c'est ainsi que Dieu se définit lui-même; c'est-à-dire que Dieu est celui en qui le non-être n'a point de lieu; qui par conséquent est toujours, et toujours le même : par conséquent immuable, par conséquent éternel : tous termes qui ne sont qu'une explication de celui-ci : « Je suis celui qui est. » Et c'est Dieu qui donne lui-même cette explication par la bouche de Malachie, lorsqu'il dit chez ce prophète : « Je suis le Seigneur, et je ne change pas<sup>2</sup>. »

Dieu est donc une intelligence, qui ne peut ni rien ignorer, ni douter de rien, ni rien apprendre; ni perdre, ni acquérir aucune perfection : car tout cela tient du non-être. Or Dieu est celui qui est, celui qui est par essence. Comment donc peut-on penser que celui qui est ne soit pas, ou que l'idée qui comprend tout l'être ne soit pas réelle; ou que, pendant qu'on voit que l'imparfait est, on puisse dire, on puisse penser, en entendant ce qu'on pense, que le parfait ne soit pas?

Ce qui est parfait est heureux; car il connaît sa perfection : puisque connaître sa perfection est une partie trop essentielle de la perfection pour manquer à l'être parfait. O Dieu ! vous êtes bienheureux ! O Dieu ! je me réjouis de votre éternelle félicité. Toute l'Écriture nous prêche que « l'homme qui espère en vous est heureux<sup>3</sup> : » à plus forte raison êtes-vous heureux vous-même, ô Dieu en qui on espère ! Aussi saint Paul vous appelle-t-il expressément « bienheureux : Je vous annonce ces choses selon le glorieux Évangile de Dieu bienheureux<sup>4</sup>, » Et encore : « C'est ce que nous montrera en son temps celui qui est bienheureux, et le seul puissant, Roi des rois, et Seigneur des seigneurs, qui seul possède l'immortalité, et habite une lumière inaccessible, à qui appartient la gloire et un empire éternel. Amen<sup>5</sup>. » O Dieu bienheureux ! je vous adore dans votre bonheur. Soyez loué à jamais, de me faire connaître et savoir que vous êtes éternellement et immuablement bienheureux. Il n'y a d'heureux que vous seul, et ceux qui connaissant votre éternelle félicité, y mettent la leur. Amen, amen.

1. *Exod.*, III, 14. — 2. *Mal.*, III, 6. — 3. *Ps.* XXXIII, 9, LXXXIII, 13.

4. *I Tim.*, I, 11. — 5. *Ibid.*, VI, 15, 16.

IV<sup>e</sup> ÉLÉVATION. — *L'unité de Dieu.*

« Ecoute, Israël : le Seigneur notre Dieu est le seul Seigneur <sup>1</sup>; » car il est celui qui est. Celui qui est est indivisible : tout ce qui n'est pas le parfait dégénère de la perfection. Ainsi le Seigneur ton Dieu étant le parfait, est seul, « et il n'y a point un autre Dieu que lui <sup>2</sup>. » Tout ce qui n'est pas celui qui est par essence et par sa nature, n'est pas et ne sera pas éternellement, si celui qui est seul ne lui donne l'être.

S'il y avoit plus d'un seul Dieu, il y en auroit une infinité. S'il y en avoit une infinité, il n'y en auroit point. Car chaque Dieu n'étant que ce qu'il est, seroit fini, et il n'y en auroit point à qui l'infini ne manquât : ou il en faudroit entendre un qui contient tout, et qui dès là seroit seul. « Écoute, Israël : » écoute dans ton fond : n'écoute pas à l'endroit où se forgent les fantômes : écoute à l'endroit où la vérité se fait entendre, où se recueillent les pures et simples idées. Écoute là, Israël : et là, dans ce secret de ton cœur, où la vérité se fait entendre, là retentira sans bruit cette parole : « Le Seigneur notre Dieu est un seul Seigneur <sup>3</sup>. Devant lui les cieux ne sont pas : tout est devant lui comme n'étant point, tout est réputé comme un néant <sup>4</sup>, » comme un vide, comme une pure inanité : parce qu'il est celui qui est, qui voit tout, qui sait tout, qui fait tout, qui ordonne tout, et « qui appelle ce qui n'est pas comme ce qui est <sup>5</sup>. »

V<sup>e</sup> ÉLÉVATION. — *La prescience et la providence de Dieu.*

Qui « est celui qui appelle toute la suite des générations dès le commencement ? C'est moi le Seigneur, qui suis le premier et le dernier <sup>6</sup>; » qui dans le centre de mon éternité vois tout commencer et tout finir.

Babylone, assemble tes devins : que dis-je, tes devins ? assemble tes dieux : « Qu'ils viennent : qu'ils nous annoncent les choses futures : qu'ils nous annoncent du moins tous les temps passés » (et qu'ils fassent la liaison des uns avec les autres) : « nous serons attentifs à vos paroles. Dites-nous ce qui arrivera, que nous sachions les choses futures ; annoncez-les-nous, et nous avouerons que vous êtes des dieux. Faites-nous du bien et du mal, si vous pouvez <sup>7</sup> : » car si vous le pouvez faire à votre gré, vous pouvez le prévoir et le deviner. « Mais vous n'êtes rien, » tant que vous êtes de faux dieux. « Votre ouvrage n'est rien non plus : il est au rang de ce qui n'est pas : celui qui vous choisit pour son Dieu est abominable <sup>8</sup>. » C'est ainsi que le prophète Isaïe, et avec lui tous les saints, convainquent de néant les dieux des païens.

« Mais moi, » dit le Seigneur par la bouche de ce saint prophète. comme je fais tout, je prédis ce que je veux. « Qui sera celui qui le fera

1. *Deut.*, VI, 4. — 2. *Ibid.*, III, 24 ; IV, 35, 38. — 3. *Ibid.*, VI, 4.

4. *Is.*, XL, 17, 22, 23 ; *Ps.* XXXVIII, 6. — 5. *Rom.*, IV, 17. — 6. *Is.*, XLII, 4.

7. *Ibid.*, 22, 23. — 8. *Ibid.*, 24.

venir de l'Orient : qui l'appellera de loin, afin qu'il le suive ? qui dissipera devant son épée les nations comme de la poussière, et les armées devant son arc, comme de la paille que le vent emporte<sup>1</sup> ? je le ferai venir de l'aquilon et de l'orient<sup>2</sup>, » celui que je sais et que je vois de toute éternité. C'est « Cyrus » que j'ai nommé pour être le libérateur de mon peuple. Il connaîtra mon nom : tous les princes seront devant lui comme des gens qui amassent de la boue. Qui est-ce qui l'a annoncé dès le commencement<sup>3</sup> ? C'est moi le Seigneur, c'est là mon nom : je ne donnerai pas ma gloire à un autre, ni ma louange aux idoles. Ce que j'ai annoncé au commencement<sup>4</sup>, et qui a paru le premier dans mes oracles, voilà qu'il arrive. Je découvrirai encore de nouvelles choses : devant qu'elles paroissent, je vous les ferai entendre<sup>4</sup>. Israël, tu es un peuple dissipé : qui t'a donné en proie à tes ennemis, si ce n'est le Seigneur lui-même, parce que nous avons péché ? et il a répandu sur nous le souffle de sa colère<sup>5</sup>. »

Et maintenant, « dit le Seigneur<sup>6</sup>, je te crée de nouveau, Jacob ; et je te forme, Israël. Je suis le Seigneur ton Dieu et ton Sauveur, ô Israël ! Je suis. Il n'y a point de Dieu devant moi, et il n'y en aura point après. Je suis. Je suis le Seigneur, et il n'y a que moi qui sauve. Dès le commencement je suis : je suis le Seigneur votre saint, le roi et le créateur d'Israël. Ne songez plus aux choses passées, j'en vais faire de nouvelles. J'ai formé ce peuple pour moi, et je veux qu'il raconte mes louanges. »

« Je suis le premier et le dernier, » encore un coup, « et il n'y a de Dieu que moi seul. Je suis le Seigneur qui fais tout : qui rends inutiles tous les présages des devins : je leur renverse l'esprit, et je change leur sagesse en folie. » Mais, au contraire, j'exécuterai après plusieurs siècles, « et je ferai revivre la parole du prophète mon serviteur que j'ai inspiré, et j'accomplirai les prédictions de mes messagers. Je dis à Jérusalem ruinée et changée en solitude : Tu seras pleine d'habitants. Je dis aux villes de Juda : Vous serez rebâties, » je relèverai vos ruines, « et je remplirai vos rues solitaires et abandonnées. J'ai dit à Cyrus : Vous êtes le prince que j'ai choisi : vous accomplirez ma volonté. J'ai dit à Jérusalem : Vous serez bâtie ; et au temple réduit en cendres : Vous serez fondé de nouveau<sup>7</sup>. » J'ai nommé Cyrus pour accomplir cet ouvrage.

« Voici ce qu'a dit le Seigneur à Cyrus : Mon oint, que j'ai pris par la main pour lui assujettir les nations et mettre en fuite les rois devant lui ; je te livrerai les trésors cachés ; ce qu'on aura recelé dans les lieux les plus cachés te sera ouvert : afin que tu saches que je suis le Seigneur, le Dieu d'Israël, qui te nomme par ton nom. » Je ne l'ai pas fait pour l'amour de toi ; mais « pour l'amour de Jacob mon serviteur, et d'Israël que j'ai choisi. C'est pour lui que je t'ai nommé par ton nom. Je t'ai représenté, je t'ai figuré tel que tu es. Tu ne me connois-

1. *Is.*, 2. — 2. *Ibid.*, 25. — 3. *Ibid.*, *XLI*, 26. — 4. *Ibid.*, *XLII*, 8, 9.

5. *Ibid.*, 22, 24, 25. — 6. *Ibid.*, *XLIII*, 1, 3, 10, 11, 13, 15, 18, 19, 21.

7. *Ibid.*, *XLIV*, 6, 24, 25, 26, 28.

sois pas : et moi je te revêtois de puissance, afin que du levant jusqu'au couchant on sache qu'il n'y a de Dieu que moi; et que moi, et non pas un autre. Je suis le Seigneur; c'est moi qui crée la lumière, et qui répands les ténèbres : je pardonne et je punis : « je distribue » le bien et « le mal, la paix » et la guerre, selon le mérite d'un chacun : « je suis le Seigneur qui fais toutes ces choses<sup>1</sup>. » Ainsi parloit Isaïe. Et deux cent cinquante ans après, Cyrus, vainqueur selon cet oracle, vit la prophétie, et publia cet édit : « Voici ce que dit Cyrus, roi de Perse. Le Dieu du ciel, le Seigneur m'a livré tous les royaumes de la terre, et m'a commandé de rebâtir sa maison dans Jérusalem<sup>2</sup>. »

Cent autres pareils exemples justifient la prescience et la providence de Dieu : mais celui-ci comprend tout et ne laisse rien à désirer.

#### VI<sup>e</sup> ÉLÉVATION. — *La toute-puissante protection de Dieu.*

« Montez à la cime d'une montagne élevée, vous qui évangélisez, vous qui annoncez à Sion la bonne nouvelle de son salut : élevez une voix puissante, vous qui annoncez à Jérusalem son bonheur : élevez votre voix, ne craignez pas. Dites aux villes de Juda : Voici votre Dieu qui vient à votre secours; c'est votre Dieu qui vient avec force et avec un bras dominant : il vient, et avec lui vient sa récompense, et son ouvrage ne manquera pas. Comme un pasteur paît son troupeau; comme il ramasse avec son bras pastoral ses tendres agneaux, et qu'il porte lui-même les petits qui ne peuvent pas se soutenir : ainsi fera le Seigneur<sup>3</sup>. »

« Qui est celui qui a mesuré l'immensité des eaux par sa main, et qui a pesé les cieux avec son poignet, et avec trois doigts toute la masse de la terre? Qui est celui qui a mis les montagnes et les collines dans une balance<sup>4</sup>, » et a pu faire que toute la terre se servant à elle-même de contre-poids, demeurât dans l'équilibre au milieu des airs? « Qui a aidé l'esprit du Seigneur, ou qui lui a servi de conseiller, et lui a montré dans ces grands ouvrages ce qu'il falloit faire<sup>5</sup>? » S'il faut lui offrir des sacrifices selon sa grandeur, « le Liban n'aura pas assez de bois, ni la terre assez d'animaux pour son holocauste<sup>6</sup>. » C'est-à-dire que le cœur de l'homme, quoique plus grand que tout l'univers, et que toute la nature corporelle, n'aura pas assez d'amour ni assez de désirs à lui immoler. Le cœur de l'homme se perd quand il veut adorer Dieu.

« Savez-vous bien le commencement de toutes choses? Avez-vous compris les fondements de la terre, ni comme Dieu se repose sur son vaste tour<sup>7</sup>, » et en fait comme son siège, ou comme l'escabeau de ses pieds? Levez les yeux, et voyez qui a créé tous ces luminaires, qui les fait marcher comme en ordre de bataille, et les nomme chacun par

1. *Is.*, XLV, 1, 3, 4, 5, 6, 7.

2. *II Par.*, XXXVI, 22, 23; *I Esdr.*, I, 1, 2; VI, 2, 3. — 3. *Is.*, XL, 9, 10, 11.

4. *Ibid.*, 12. — 5. *Ibid.*, 13. — 6. *Ibid.*, 16. — 7. *Ibid.*, 21, 22.

son nom, sans en omettre un seul dans sa puissance. Jacob, » qui, vous défiant de cette puissance, « dites en vous-même : Mes voies sont cachées au Seigneur, il ne sait plus où je suis, et mon Dieu n'exercera pas son jugement sur moi, » pour me punir ou pour me sauver : « ignorez-vous que le Seigneur est éternel; qu'il a marqué et créé les limites de la terre? Sans défaillance, sans travail, sans lassitude, il agit sans cesse, et sa sagesse est impénétrable. Il rend la force à celui qui est épuisé, il donne du courage et de la vertu à celui qui n'est plus. La jeunesse la plus robuste tombera en foiblesse malgré sa vigueur : mais ceux qui espèrent au Seigneur verront leurs forces se renouveler de jour en jour : » quand ils croiront être à bout, et n'en pouvoir plus, tout d'un coup « ils pousseront des ailes semblables à celles d'un aigle : ils courront, et ne se laisseront point : ils marcheront, et ils seront infatigables<sup>1</sup>. » Marchez donc, âmes pieuses, marchez : et quand vous croirez n'en pouvoir plus, redoublez votre ardeur et votre courage.

« Je vous tirerai, » dit le Seigneur<sup>2</sup>, « des extrémités de la terre. Je vous ai pris par la main, et je vous ferai revenir du bout du monde : je vous ai dit : Vous êtes mon serviteur, je vous ai choisi, et ne vous ai pas rejeté. Ne craignez donc rien, puisque je suis avec vous : ne vous laissez point affaiblir, puisque je suis votre Dieu. Je vous ai fortifié, je vous ai secouru, et la droite de mon Juste, » de mon Christ, « a été votre soutien. Tous vos ennemis seront confondus, et seront comme n'étant pas; vous demanderez où ils sont, et vous les verrez disparus : vos rebelles, qui vous livroient de continuels assauts, seront comme n'étant pas; tous leurs efforts seront vains et comme un néant : parce que moi, qui suis le Seigneur, je vous ai pris par la main, et je vous ai dit » dans le fond du cœur : « Ne craignez point, je vous ai aidé. Jacob qui étoit » petit et foible comme « un vermisseau » qui à peine se peut traîner; « Israélites qui étiez » languissants, abattus, et réduits au rang des « morts, je vous ai ressuscités, moi le Seigneur, par mon secours tout-puissant, et je suis votre rédempteur, moi le Saint d'Israël. Vous mettez vos ennemis en fuite : vous serez sur eux comme un chariot neuf armé de tranchants de fer : vous détruirez leurs armées; et, » leurs forteresses fussent-elles élevées comme des montagnes, « vous les réduirez en poudre : vous pousserez vos ennemis devant vous, comme un tourbillon fait la poussière : et vous vous réjouirez dans le Seigneur, et votre cœur transporté d'aise triomphera dans le Saint d'Israël. »

Il ne faut pas dire que ce soient ici des miracles, des effets extraordinaires de la toute-puissance de Dieu. Dieu ne montre des effets sensibles de cette puissance, que pour nous convaincre de ce qu'il fait en toute occasion plus secrètement. Son bras n'est pas moins fort quand il se cache, que quand il se déclare; il est toujours et partout le tout-puissant, « le triomphateur en Israël<sup>3</sup>, » comme il s'appelle lui-même. le protecteur invincible et toujours présent de ses amis.

« Écoute donc, Jacob mon serviteur, Israël que j'ai élu. Voici ce que

1. *Is.*, XL, 26, etc. — 2. *Ibid.*, XLI, 9, 10 et suiv. — 3. *I Reg.*, xv, 29.



dit le Seigneur : Moi qui te forme, moi qui te crée, qui te tire du néant à chaque moment, qui suis ton secours dès le ventre de ta mère <sup>1</sup>, » dès le commencement de ta vie, dans ta plus grande foiblesse, et parmi les plus impénétrables ténèbres. « Mon serviteur, que j'ai aimé, homme droit que j'ai choisi, » je t'enverrai du ciel mes consolations, « j'épancherai des eaux abondantes sur celui qui aura soif, je verserai des torrents sur cette terre desséchée, je répandrai mon esprit sur toi, » je te rendrai féconde en bonnes œuvres, et « je bénirai tes productions. » Écoutez ces paroles, âmes désolées, que Dieu semble avoir délaissées dans son courroux, mais que son amour cependant met à l'épreuve. Vous vivrez, c'est moi qui le promets, moi qui suis le véritable et le saint, le fidèle et le tout-puissant : je fais tout ce que je veux. Le Seigneur a juré : et il a dit : Si ce que je pense n'arrive pas, si ce que je résous ne s'accomplit point, je ne suis pas Dieu : mais je suis Dieu, je suis le Dieu des armées, le Dieu qui fait tout ce qui lui plaît dans le ciel et dans la terre. Le Seigneur a prononcé ; « et qui pourra anéantir son jugement ? » le Seigneur a étendu son bras ; et qui en pourra éviter les coups, ou en détourner l'effet ?

VII<sup>e</sup> ÉLÉVATION. — *La bonté de Dieu, et son amour envers les siens.*

C'est un père, c'est une mère, c'est une nourrice. « Une mère peut-elle oublier son enfant qu'elle a porté dans son sein ? Et quand elle l'oublierait, je ne vous oublierai pas <sup>3</sup>, » dit le Seigneur. « Le Seigneur ton Dieu t'a porté sur ses bras comme un petit enfant <sup>4</sup>. Comme un aigle qui porte ses petits, qui étend ses ailes sur eux, qui vole sur eux, et les provoque à voler : » ainsi Dieu ne détourne point ses regards de dessus son nid, « et le garde comme la prunelle de son œil. <sup>5</sup> Il nous porte à ses mamelles pour nous allaiter, il nous met sur ses genoux : » et non content de nous nourrir, il joint à la nourriture les tendresses et les caresses : « comme une mère caresse son enfant qui suce son lait, ainsi je vous consolerais <sup>6</sup>, » dit le Seigneur.

Plus que tout cela, c'est un amant passionné, c'est un tendre époux. « Voici ce que dit le Seigneur à Jérusalem, » à l'âme fidèle : « Quand tu es venue au monde, tu étois dans l'impureté » de ton père Adam, dont tu avois hérité la corruption et le péché. « On ne t'avoit point coupé le nombril, tu n'avois point été lavée d'eau, ni salée de sel, ni enveloppée dans des langes : personne n'avoit eu compassion de toi, ni ne t'avoit regardée d'un œil de pitié : exposée et jetée à terre comme un avorton par un extrême mépris dès le jour de ta naissance, tu n'étois que pour ta perte, et personne n'avoit soin de toi <sup>7</sup>. » Voilà quelle est par elle-même la nature humaine conçue en iniquité et dans le péché. « Alors, dit le Seigneur, je t'ai vue en passant, pauvre et délaissée, et pendant que souillée encore de ton sang, » et toute pleine

1. *Is.*, XLIV, 1, 2, etc. — 2. *Job.*, XL, 3. — 3. *Ibid.*, XLIX, 15.

4. *Deut.*, I, 31. — 5. *Ibid.*, XXXII, 10, 11. — 6. *Is.* LXVI, 12 13.

7. *Ezech.*, XVI, 2, 3, 4, 5, 6.

de l'impureté de ta naissance, tu n'avois rien qui ne fit horreur, et que tu étois livrée inévitablement à la mort. « Je t'ai dit : Je veux que tu vives. Vis, » malheureuse âme, « c'est moi qui le dis, vis tout horrible que tu es dans l'impureté de ton sang, » dans l'ordure de ton péché. C'est ainsi que Dieu parle à l'âme qu'il lave par le baptême.

Mais ce n'est pas là qu'il borne ses soins : « Tu croisais, » dit le Seigneur; ta raison se formoit peu à peu, « et tu devenois capable des ornements qu'on donne à de jeunes filles<sup>1</sup>, » des vertus dont il faut parer les âmes dès leur jeunesse. Tu commençois à pouvoir porter des fruits : « tes mamelles s'enfloient et se formoient, et tu étois parvenue à l'âge qui donne des amants. » Mais, de peur que tu n'en prisses qui fussent indignes de toi, je me suis présenté moi-même à tes désirs. « J'ai passé, et je t'ai vue en cet âge : » et quoique tu fusses nue et pleine encore de confusion, sans raison, sans règle par toi-même et dans tes premiers désirs, je t'ai épousée, je t'ai appelée dans ma couche, et à des embrassements qui purifient l'âme : j'ai contracté avec toi un mariage éternel. « J'ai fait une alliance avec toi : j'ai juré par ma vérité que je ne t'abandonnerois pas, et tu es devenue mienne. Je t'ai lavée d'une eau » sainte. Dès les premiers jours de ta naissance, où je t'avois ordonné de vivre, tu avois déjà été purgée par l'eau du baptême; mais il a fallu te laver encore des mauvais désirs que la racine impure de ta convoitise poussoit sans cesse; l'impureté du sang dont tu étois née étoit encore sur toi; je l'ai ôtée par de saintes instructions, et j'ai mis sur toi toute la sainteté de ton baptême. « Et je t'ai ointe d'une huile » sainte, par l'abondance de mes grâces. « Je t'ai donné des habits de diverses couleurs : » je t'ai ornée de toutes les vertus : « et je t'ai chaussée avec soin » des plus belles peaux. « Je t'ai environnée d'habits de fin lin, » qui sont « les justices des saints, et je t'ai revêtue des choses les plus fines<sup>2</sup> : » je t'ai ôté par ma grâce tes désirs grossiers et charnels.

Mon amour a été plus loïn; et ne voulant pas seulement que tu fusses nette et pure, mais encore riche et opulente, « je t'ai donné les grands ornements, des bracelets dans tes bras, un riche collier autour de ton col, des cercles d'or et des pierreries pendantes à tes oreilles, et une couronne sur ta tête. Tu reluisois toute d'or et d'argent, et tout étoit riche et magnifique dans tes habits. Je te nourrissois de ce qu'il y a de meilleur et de plus exquis : » toutes les douceurs étoient servies sur ta table. Par ces ornements, par ces soins, « ta beauté avoit reçu un si grand éclat que tout le monde en étoit ravi. Je t'ai élevée jusque dans le trône. Tout l'univers ne parloit que de ta beauté, de cette beauté que moi seul je t'avois donnée, dit le Seigneur Dieu<sup>3</sup>, » qui suis le beau et le bon par excellence, et l'auteur de toute beauté et de tout bien dans mes créatures.

Regarde, âme chrétienne, quel amant, quel époux t'a été donné. Il t'a trouvée étant laide, il t'a faite belle; il n'a cessé de t'embellir de plus en plus : il a prodigué sur toi tous ses dons, toutes ses richesses : il

1. *Ezech.*, 7, 8, 9, 10. — 2. *Apoc.*, xix, 8. — 3. *Ezech.*, xvi, 11, 12, 13, 14.

t'a placée dans son trône : il t'a faite reine : ses anges t'ont admirée comme l'épouse du Roi des rois, comme reçue dans sa couche, unie à son éternelle félicité. Comblée de sa gloire et de ses délices, qu'avoistu à désirer, âme chrétienne, pour connoître toutes les bontés et tout l'amour de cet époux bienfaisant ?

VIII<sup>e</sup> ÉLÉVATION. — *Bonté et amour de Dieu envers les pécheurs pénitents.*

« On dit par commun proverbe : Si un mari quitte sa femme, et que se retirant de lui elle épouse un autre mari, la reprendra-t-il ? » Cette femme ne sera-t-elle pas souillée et abominable ? « Et toi, » âme pécheresse, « tu t'es livrée à tous tes amants. » Ce n'est pas moi qui t'avois quittée : non, je suis un époux fidèle, et qui jamais ne fais divorce de moi-même : c'est toi, âme infidèle, qui m'as abandonné, et t'es donnée non pas à un seul amant, mais à mille et mille corrupteurs. « Reviens toutefois à moi, dit le Seigneur, et je te recevrai <sup>1</sup>. »

« Regarde de tous côtés ; » et tant que ta vue se pourra étendre, tu ne verras que des marques de tes infamies. « En quel lieu ne t'es-tu pas prostituée, » âme impudique, et livrée à tous les désirs de ton cœur ? « Tu étois comme exposée dans les chemins publics, » et il n'y avoit aucune créature qui ne captivât ton cœur. Te répéterai-je tes vengeances, tes envies, tes haines secrètes, ton ambition à laquelle tu sacrifiois tout, tes amours impures et désordonnées ? « Toute la terre a été souillée de tes prostitutions et de tes malices. Tu as le front d'une impudique, tu n'as pas rougi de tes excès. Reviens donc du moins dorénavant : appelle-moi mon père, » mon époux, « et le conducteur de ma virginité. Pourquoi veux-tu toujours t'éloigner de moi comme une femme courroucée, et veux-tu persister dans ton injuste colère ? Tu as dit que tu ferois mal, tu t'en es vantée, et tu l'as fait, et tu l'as pu <sup>2</sup>. » Je t'ai abandonnée à tes voies. « Reviens, infidèle ; et je ne détournerai pas mes yeux de toi : parce que je suis le Saint, dit le Seigneur ; et ma colère ne sera pas éternelle. Connois seulement ton iniquité, et que tu as prévarié contre le Seigneur. Il n'y a point d'arbre feuillu, dans la forêt, qui ne soit témoin de ta honte ; » il n'y a point de vain plaisir qui ne t'ait déçue : « et tu ne m'as point écouté, dit le Seigneur. Convertissez-vous, enfants rebelles, convertissez-vous <sup>3</sup>. »

Revenez à la maison paternelle, enfants prodigues <sup>4</sup>, on vous rendra votre première robe, on célébrera un festin pour votre retour, toute la maison sera en joie ; et votre père, touché d'une tendresse particulière, s'excusera envers les justes qui ne l'ont jamais quitté, en leur disant : « Vous êtes toujours avec moi ; mais il faut que je me réjouisse, parce que votre frère étoit mort, et il est ressuscité : il étoit perdu, et il a été retrouvé <sup>5</sup>. » Réjouissez-vous avec moi, et avec tout le ciel, qui fait une fête de la conversion des pécheurs, et « conçoit une joie plus

1. *Jerem.*, III, 1. — 2. *Ibid.*, III, 2, 3, 4, 5. — 3. *Ibid.*, 12, 13, 14.

4. *Luc.*, XV, 22, 23 et seq. — 5. *Ibid.* 31. 3<sup>e</sup>

grande pour le retour d'un seul, que pour la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes, qui n'ont pas besoin de pénitence<sup>1</sup>. »

« Revenez donc, enfants désobéissants; » revenez, épouses infidèles, « parce que je suis votre époux<sup>2</sup>. Est-ce ma volonté que l'impie périsse, et non pas qu'il se convertisse, et qu'il vive? Convertissez-vous, faites pénitence, et votre péché ne vous tournera pas à ruine. Éloignez de vous toutes vos prévarications et vos désobéissances, et faites-vous un cœur nouveau et un nouvel esprit. Et pourquoi voulez-vous mourir, maison d'Israël, » pendant que moi, moi que vous avez offensé, je veux votre vie? « Non, je ne veux point la mort du pécheur, dit le Seigneur Dieu : revenez, et vivez<sup>3</sup>. »

« C'est moi, c'est moi-même qui efface vos iniquités pour l'amour de moi-même, » et pour contenter ma bonté; « et je ne me ressouviendrai plus de vos péchés. Seulement, souvenez-vous de moi. Entrons en jugement l'un avec l'autre : » je veux bien me rabaisser jusque-là. « Plaidez votre cause : avez-vous de quoi justifier vos ingratitude<sup>4</sup>, » après que je vous ai pardonné tant de fois? « Jacob, souvenez-vous-en, ne m'oubliez pas. J'ai effacé comme un nuage vos iniquités : j'ai dissipé vos péchés, » comme le soleil dissipe un brouillard. Pécheurs, « retournez à moi, parce ce que je vous ai rachetés. O cieux, chantez ses louanges : terre, faites retentir vos louanges d'une extrémité à l'autre : montagnes, portez vos cantiques jusques aux nues, parce que le Seigneur a fait miséricorde<sup>5</sup>. Autant que le ciel est élevé au-dessus de la terre, autant a-t-il exalté et affermi ses miséricordes : autant que le levant est loin du couchant, autant a-t-il éloigné de nous nos iniquités. Comme un père a pitié de ses enfants, ainsi Dieu a eu pitié de nous, parce qu'il connott » nos foiblesses, et « de quelle masse nous sommes pétris. Nous ne sommes que boue et poussière; nos jours s'en vont comme une herbe, et tombent comme une fleur; et notre âme, » plus fragile encore que notre corps, « n'a point de consistance<sup>6</sup>. »

#### IX<sup>e</sup> ÉLEVATION. — *L'amour de Dieu méprisé et implacable.*

« Parce que vous n'avez pas voulu servir le Seigneur votre Dieu avec plaisir et dans la joie de votre cœur, dans l'abondance de tous biens, vous serez assujettis à un ennemi implacable que le Seigneur enverra sur vous, dans la faim et dans la soif, dans la nudité et dans la disette; et il mettra sur vos têtes un joug de fer dont vous serez accablés....<sup>7</sup>. Et comme le Seigneur a pris plaisir de vous bien faire, de vous multiplier, de vous enrichir à pleines mains; ainsi il prendra plaisir de vous perdre, de vous détruire, de vous écraser<sup>8</sup>. » Pesez ces paroles : la mesure de vos tourments sera l'amour méprisé.

« Pourquoi criez-vous vainement, » et que vous sert de pousser jusqu'au ciel vos plaintes inutiles sous la main qui vous brise? « Votre frac-

1. Luc., 6, 7. — 2. Jerem., III, 1. — 3. Ezech., XVIII, 23, 30, 31, 32.

4. Is., XLIII, 25, 26. — 5. Ibid., XLIV, 21, 22, 23.

6. Ps. CII, 11, 12, 13, 14, 15. — 7. Deut., XXIII, 47, 48. — 8. Ibid., 63.



ture est incurable; la gangrène est dans votre plaie, et il n'y a plus de remède : il n'y a plus pour vous de baume ni de ligature. Je vous ai frappés d'un coup d'ennemi<sup>1</sup>, » d'une plaie cruelle : non d'un châtement paternel pour vous corriger, mais du coup d'une main vengeresse et impitoyable, pour contenter une inexorable justice. « Vos péchés sont devenus durs » par la dureté de votre cœur, par vos habitudes invétérées, par votre inflexibilité dans le mal. Et moi aussi, dit le Seigneur, je m'endurcirai sur vous, et j'oublierai que je suis père. Vous implorerez en vain ma miséricorde, poussée à bout par vos ingratitude : votre insensibilité fait la mienne. « Je vous ai fait ce cruel et insupportable traitement, à cause de la multitude de vos crimes, et de vos durs péchés<sup>2</sup>; » à cause de la dureté inflexible de votre cœur rebelle et opiniâtre.

« Il est temps que le jugement commence par la maison de Dieu<sup>3</sup> : » Amenez-moi Jérusalem, amenez-moi cette âme comblée de tant de grâces : « je la perdrai : je l'effacerai comme on efface une écriture dont on ne veut pas qu'il reste aucun trait : je passerai et repasserai un stylet de fer sur son visage<sup>4</sup>, » et il n'y restera rien de sain et d'entier.

X<sup>e</sup> ÉLÉVATION. — *La sainteté de Dieu : Dieu est le Saint d'Israël, le très-saint, trois fois saint.*

Dieu se délecte particulièrement dans le nom de saint. Il s'appelle très-souvent « le Saint d'Israël<sup>5</sup>. » Il veut que sa sainteté soit le motif, soit le principe de la nôtre : « Soyez saints, parce que je suis saint<sup>6</sup>. » Sa sainteté, qui fait la consolation de ses fidèles, fait aussi l'épouvante de ses ennemis. « A qui est-ce que tu t'attaques, » Rab-sace insensé ? « de qui as-tu blasphémé le nom ? contre qui as-tu élevé ta voix, et lancé tes regards superbes ? contre le Saint d'Israël. Pendant que tu t'emportois comme un furieux contre un moi, ton orgueil est monté jusqu'à mes oreilles. Je mettrai un frein à ta bouche et un cercle de fer à tes narines ; et je te ramènerai au chemin par où tu es venu<sup>7</sup>. »

Et ailleurs : « Le vigilant et le saint est descendu du ciel<sup>8</sup>; » c'est un ange, si vous voulez ; quoi qu'il en soit, sa puissance est dans sa sainteté. La sentence est partie d'en haut ; « et il a crié puissamment : Coupez l'arbre, abattez ses branches : il a été ainsi ordonné dans l'assemblée de ceux qui veillent toujours : c'est la sentence des saints, » dont la force est dans leur sainteté. Et après : « Le royaume a été donné au peuple des saints du Très-Haut<sup>9</sup>, » parce qu'il est saint et le tout-puissant protecteur de la sainteté. Les païens mêmes savoient la puissance attachée à la sainteté du nom divin. La reine vint dire au roi Baltha-

1. *Jerem.*, xxx, 12, 13, 14. — 2. *Ibid.*, xxx, 15. — 3. *I Pet.*, iv, 17.

4. *IV Reg.*, xxi, 12, 13. — 5. *Ps.*, lxx, 22; *Is.*, xii, 6 et alibi.

6. *Lev.*, xi, 44, 45; xix, 2 et alibi.

7. *IV Reg.*, xix, 22, 28; *Is.*, xxxvii, 23, 29. — 8. *Dan.*, iv, 10, 11, 14.

9. *Ibid.*, vii, 18, 22.



zar : « Il y a un homme dans votre royaume qui a en lui-même l'esprit des saints <sup>1</sup> ; » c'étoit-à-dire l'esprit de prédiction et d'une efficace divine.

« J'ai vu le Seigneur assis sur un trône élevé et haut, et ce qui étoit au-dessous de lui remplissoit le temple. Des séraphins étoient autour; l'un avoit six ailes, et l'autre autant : deux ailes couvroient la face du Seigneur, deux voiloient ses pieds, et les deux autres servoient à voler. Et ils crioient l'un à l'autre, et ils disoient : Saint, saint, saint, le Seigneur Dieu des armées; toute la terre est remplie de sa gloire. Et les gonds des portes trembloient à la voix de celui qui crioit; et la maison fut remplie de fumée<sup>2</sup>. » Voilà donc la sainteté de Dieu, voilà pourquoi il est appelé « le Saint d'Israël. » Il se manifeste à son prophète comme le très-saint, le trois fois saint, dans ses trois personnes : et la gloire et la majesté qui remplissent toute la terre sont l'éclat de sa sainteté, dont « il est revêtu comme d'un vêtement<sup>3</sup>, » dit David. Et saint Jean dans l'Apocalypse voit « quatre animaux qui ne cessoient de crier jour et nuit : Saint, saint, saint, le Seigneur Dieu tout-puisant, qui étoit, et qui est, et qui doit venir<sup>4</sup>. « Remarquez ce cri partout : il n'y a rien qu'on publie avec un cri plus grand et plus persévérant, rien qui éclate plus hautement dans tout l'univers, que la sainteté de Dieu

La sainteté est l'abrégé, et comme un précis des perfections divines. Le Fils de Dieu même dans sa dernière oraison parlant à son Père, comme pour renfermer en un seul mot ses perfections, l'appelle mon « Père saint, » mon « Père juste<sup>5</sup> : » et on ne trouve pas, dans son Évangile, qu'il lui ait donné d'autre titre que ces deux, qui n'en font qu'un. Lui-même est connu sous le nom de saint et de juste : « La chose sainte qui naîtra en vous sera appelée le Fils de Dieu<sup>6</sup>. » Les démons parlent comme l'ange : « Je sais qui vous êtes, le Saint de Dieu<sup>7</sup>. » Daniel l'avoit nommé en esprit à cause de son onction, « le Saint des saints<sup>8</sup>. » Isaïe l'appelle « le Juste<sup>9</sup>. » Saint Pierre unit ensemble ces deux qualités, en disant : « Vous avez renié le Saint et le Juste<sup>10</sup>. »

#### XI<sup>e</sup> ÉLÉVATION. — *Ce qu'on entend par la sainteté.*

La sainteté est en Dieu une incompatibilité essentielle avec tout péché, avec tout défaut, avec toute imperfection d'entendement et de volonté.

Premièrement. L'injustice, l'iniquité, le péché ne peut être en lui : il est la règle, et bon par essence, sans qu'il puisse y avoir en lui aucun défaut. Il n'entend et ne veut que ce qu'il faut entendre et vouloir; son entendre et son vouloir sont sa nature qui est toujours excellente. Sa perfection morale et sa perfection naturelle ne sont qu'un :

1. *Dan.*, v, 10, 11. — 2. *Is.*, vi, 1, 2, 3, 4. — 3. *Ps.* ciii, 2. — 4. *Apoc.*, iv, 8.  
5. *Joan.*, xvii, 11, 25. — 6. *Luc.*, i, 35. — 7. *Marc.*, i, 24. — 8. *Dan.*, ix, 24.  
9. *Is.*, xlv, 21. — 10. *Act.*, iii, 14.

il est également indéfectible par son être, et infaillible dans son intelligence et sa volonté : par conséquent incompatible avec tout péché, avec tout défaut.

Secondement. Il appartient à lui seul de purifier du péché les consciences souillées : il est « saint et sanctificateur : » il est « juste et justifiant le pécheur, » comme dit saint Paul<sup>1</sup>.

Troisièmement. Il est incompatible avec les pécheurs, et les rejette de devant lui par toute sa sainteté, et par toute son essence. « Le matin, » et dans le temps que les pensées sont le plus nettes, et qu'on en doit offrir à Dieu les prémices, « Seigneur, » dit le Psalmiste, « je me présenterai devant vous, et je verrai » clairement, dans votre lumière, « que vous êtes un Dieu qui ne voulez point l'iniquité. Le malin n'habite point auprès de vous; et les injustes ne subsisteront point devant vos yeux. Vous haïssez tous ceux qui commettent des péchés; vous perdrez tous ceux qui profèrent des mensonges : l'homme sanguinaire et l'homme trompeur sont en abomination devant le Seigneur<sup>2</sup>. »

Quatrièmement. Les pécheurs l'attaquent inutilement par leur rébellion : et sa sainteté demeure inviolable au milieu des impiétés, des blasphèmes, des impuretés, dont tout l'univers est rempli par la malice des hommes et des démons.

Cinquièmement. Il demeure saint, quoique pour punir les pécheurs il les livre à leurs mauvais désirs; parce que les y livrer n'est pas les produire. Dieu ne fait que se soustraire lui-même à un cœur ingrat; et cette soustraction est sainte, parce que Dieu se soustrait justement lui-même à ceux qui le quittent, et punit leur égarement volontaire en les frappant d'aveuglement. Il fait tout dans l'homme, excepté le seul péché, où son action ne se mêle point. Celui qu'il permet ne le souille point, parce que lui seul il en peut tirer un bien infini, et plus grand que n'est la malice de tous les péchés ensemble : comme quand il tire de la malice des Juifs un sacrifice si saint, qu'il y a de quoi expier tous les crimes.

Sixièmement. Il purifie les justes par mille épreuves : il les met dans le creuset et dans le feu, dans le feu de cette vie, dans le feu de l'autre : et « rien de souillé n'entre en son royaume<sup>3</sup>. »

Enfin, sa sainteté est la conviction de toute l'iniquité des hommes. « Malheur à moi, » s'écrie Isaïe<sup>4</sup>, après avoir vu la majesté du trois fois saint : « malheur à moi avec mes lèvres impures, au milieu d'un peuple souillé. J'ai vu de mes yeux le roi des armées. Va, dit-il, et dis à ce peuple : Écoutez, et ne comprenez pas. Aveugle le cœur de ce peuple, appesantis ses oreilles, ferme ses yeux. » C'est l'effet de la sainteté de Dieu, lorsqu'elle a été méprisée. Je serai sanctifié au milieu d'eux en les punissant, je laverai mes mains dans leur sang; et ma juste vengeance fera éclater ma sainteté.

« Les choses saintes sont pour les saints, » s'écrioit-on autrefois avant la communion. « Il n'y a qu'un saint, un seul Seigneur, un seul Jé-

1. Rom., III, 26. — 2. Ps. v. 5, 6, 7. — 3. Apoc., XXI. 27.

4. Is., VI, 5, 9, 10.

sus-Christ, » répondoit le peuple. O Seigneur! sanctifiez-nous, afin que nous sanctifions et glorifions votre nom. En vérité, en vérité, je vous le dis : « Je ne vous connois pas : retirez-vous de moi, vous tous qui opérez l'iniquité <sup>1</sup>. »

Approchez, pécheurs pénitents : purifiez-vous dans la source de la pureté. « Si vos péchés sont rouges comme l'écarlate, je les blanchirai comme la neige <sup>2</sup>. » Quel merveilleux changement ! l'Éthiopien n'a plus la peau noire, elle éclate d'une céleste blancheur : la sainteté de Dieu a fait cet ouvrage. « Soyez donc saints, parce que je suis saint, » dit le Seigneur <sup>3</sup>. Soyez saints, ministres de Dieu et de ses autels, dispensateurs de sa parole et de ses mystères, parce que Dieu vous a choisis pour sanctifier son peuple. Peuple de Dieu, soyez saint, « parce que Dieu habite au milieu de vous <sup>4</sup> : » sanctifiez vos âmes où il veut établir sa demeure, et vos corps qui sont les temples de son Saint-Esprit.

## VII<sup>e</sup> SEMAINE.

### SUR LE PÉCHÉ ORIGINEL.

PREMIÈRE ÉLÉVATION. — *Tous les hommes dans un seul homme : premier fondement de la justice de Dieu dans le péché originel.*

« Il a fait que toute la race humaine, venue d'un seul homme, se répande sur toute la terre <sup>5</sup>. » C'est ici une des plus belles et des plus remarquables singularités de la création de l'homme. Nous ne lisons point que les animaux viennent de même d'un seul, ni que Dieu les ait réduits d'abord à un seul mâle et à une seule femelle; mais Dieu a voulu que tant que nous sommes d'hommes répandus par toute la terre, dans les îles comme dans les continents, nous sortissions tous d'un seul mariage, dont l'homme étant le chef, un seul homme par conséquent est la source de tout le genre humain.

Le désir de nous porter tous à l'unité est la cause de cet ordre suprême de Dieu, et les effets en sont admirables.

Premièrement, Dieu pouvoit donner l'être à tous les hommes, comme à tous les anges, indépendamment les uns des autres; surtout l'âme raisonnable ne pouvant, comme incorporelle, dépendre par elle-même d'aucune génération. Néanmoins il a plu à Dieu que non-seulement le corps, mais encore l'âme dépendît selon son être de cette voie, et que les âmes se multipliasent autant que les générations humaines; et il a voulu encore que toutes les races humaines se réduisissent à la seule

1. Matth., VII, 25. — 2. Is., I, 18. — 3. Levit., XI, 43, 44; I Pet., I, 15.  
4. Lev., XXVI, 2; Cor., III, 16, 17; II Cor., VI, 16. — 5. Act. XVII, 26.

race d'Adam : en sorte que tous les hommes, et selon le corps et selon l'âme, dépendissent de la volonté et de la liberté de ce seul homme.

« Vous portez deux nations dans votre sein <sup>1</sup>, » disoit Dieu à Rébecca. Quel spectacle ! en deux enfants encore enfermés dans les entrailles de leur mère, deux grandes et nombreuses nations, et la destinée de l'une et de l'autre. Mais combien est-il plus étonnant de voir en Adam seul toutes les nations, tous les hommes en particulier, et la commune destinée de tout le genre humain !

Dieu avoit fait l'homme si parfait, et lui avoit donné une si grande facilité de conserver, et pour lui et pour toute sa postérité, le bien immense qu'il avoit mis en sa personne, que les hommes n'avoient qu'à remercier cette divine bonté d'avoir renfermé en lui tout le bonheur de ses enfants qui devoient composer tout le genre humain. Regardons-nous tous en cette source : regardons-y notre être et notre bien-être, notre bonheur et notre malheur. Dieu ne nous voit qu'en Adam, dans lequel il nous a tous faits. Quoi qu'Adam fasse, nous le faisons avec lui, parce qu'il nous tient renfermés, et que nous ne sommes en lui moralement qu'une seule et même personne : s'il obéit, j'obéis en lui ; s'il pèche, je pèche en lui : Dieu traitera tout le genre humain comme ce seul homme, où il a voulu le mettre tout entier, l'aura mérité. J'adore, Seigneur, votre justice, quoique impénétrable à mes sens et à ma raison : pour peu que j'entrevoie ses règles sacrées, je les adore et je m'y soumets.

II<sup>e</sup> ÉLEVATION. — *Le père récompensé et puni dans les enfants : second fondement de la justice de Dieu dans le péché originel.*

Quand Dieu fit l'homme si parfait, quand il voulut faire dépendre de lui seul l'être et la vie de toutes les nations, de toutes les races, de tous les hommes particuliers jusqu'à l'infini, si Dieu vouloit, il mit en même temps une telle unité entre lui et ses enfants, qu'il pût être puni et récompensé en eux, comme il seroit en lui-même, et peut-être plus. Car Dieu a inspiré aux parents un tel amour pour leurs enfants, que naturellement les maux des enfants leur sont plus sensibles et plus douloureux que les leurs, et qu'ils aiment mieux les laisser en vie que de leur survivre : de sorte que la vie de leurs enfants leur est plus chère que la leur propre. La nature, c'est-à-dire Dieu, a formé ainsi le cœur des pères et des mères, et ce sentiment est si intime et si naturel, qu'on en voit même un vestige et une impression dans les animaux, lorsqu'ils s'exposent pour leurs petits et se laissent arracher la vie, plutôt que d'en abandonner le soin.

Ce caractère paternel a dû se trouver principalement dans celui qui est non-seulement le premier de tous les pères, mais encore père par excellence, puisqu'il a été établi le père du genre humain. Après donc que, dès l'origine et nouvellement sorti des mains de Dieu, il eut transgressé ce commandement si facile, par lequel Dieu avoit voulu éprou-

1. *Gen.*, xxv, 23.



ver sa soumission et l'avertir de sa liberté, il étoit juste qu'il le punît, non-seulement en lui-même, mais encore dans ses enfants, comme étant une portion des plus chères de sa substance, et quelque chose qui lui est plus intimement uni que ses propres membres. De sorte que les enfants futurs de ce premier père, c'est-à-dire tout le genre humain, qui n'avoit d'être ni de subsistance qu'en ce premier père, devinrent le juste objet de la haine et de la vengeance divine. Tout est en un seul, et tout est maudit en un seul : et ce père malheureux est puni dans tout ce qu'il contient en lui-même d'enfants depuis la première jusqu'à la dernière génération.

Si Dieu est juste à punir, il l'est encore plus à récompenser. Si Adam eût persévéré, il eût été récompensé dans tous ses enfants, et la justice originelle eût été leur héritage commun. Maintenant ils ont perdu en leur père, ce que leur père avoit reçu pour lui et pour eux ; et privée de ce grand don, la nature humaine devient et malheureuse et maudite dans ses branches, parce qu'elle l'est dans sa tige.

Considérons la justice humaine : nous y verrons une image de cette justice de Dieu. Un père dégradé perd sa noblesse et pour lui et pour ses enfants, surtout pour ceux qui sont à naître ; ils perdent en lui tous leurs biens, lorsqu'il mérite de les perdre. S'il est banni et exclu de la société de ses citoyens, et comme du sein maternel de sa terre natale, ils sont bannis avec lui à jamais. Pleurons, malheureux enfants d'un père justement proscrit, race dégradée et déshéritée par la loi suprême de Dieu ; et, bannis éternellement autant que justement de la cité sainte qui nous étoit destinée dans notre origine, adorons avec tremblement les règles sévères et impénétrables de la justice de Dieu, dont nous voyons les vestiges dans la justice, quoique inférieure, des hommes. Mais voici le comble de nos maux.

III<sup>e</sup> ÉLÉVATION. — *La justice originelle dont Adam a été privé pour lui et pour ses enfants : troisième fondement de la justice de Dieu dans le péché originel.*

« Dieu a fait l'homme droit ; et il s'est enveloppé dans plusieurs questions<sup>1</sup>. » Cette droiture où Dieu avoit d'abord fait l'homme consistoit premièrement dans la connoissance. Il n'y avoit point alors de question : Dieu avoit mis dans le premier homme la droite raison, qui consistoit en une lumière divine, par laquelle il connoissoit Dieu directement comme un être parfait et tout-puissant.

Cette connoissance tenoit le milieu entre la foi et la vision bienheureuse. Car encore que l'homme ne vît pas Dieu « face à face, » il ne le voyoit pourtant pas comme nous le faisons « à travers une énigme, et comme par un miroir<sup>2</sup>. » Dieu ne lui laissoit aucun doute de son auteur, des mains duquel il sortoit ; ni de sa perfection, qui reluisoit si clairement dans ses œuvres. Si saint Paul a dit « que les merveilles invisibles de Dieu, et son éternelle puissance, et sa divinité, sont ma-

1. *Eccles.*, VII, 30. — 2. *I Cor.*, XIII, 12.



nifestes dans ses œuvres à ceux qui les contemplent; en sorte qu'ils sont inexcusables de ne le pas reconnoître et adorer<sup>1</sup>, » combien plus Adam l'eût-il connu? L'idée que nous portons naturellement dans notre fonds de la perfection de Dieu, en sorte que nous penchons naturellement à lui attribuer ce qu'il y a de plus parfait, étoit si vive dans le premier homme, que rien ne la pouvoit offusquer. Ce n'étoit pas comme à présent, que cette idée brouillée avec les images de nos sens se recule, pour ainsi dire, quand nous la cherchons : nous n'en pouvons porter la simplicité, et nous n'y revenons qu'à peine et par mille détours. Mais alors on la sentoit d'abord; et la première pensée qui venoit à l'homme dans tous les ouvrages et dans tous les mouvements qu'il voyoit, ou au dedans, ou au dehors, c'est que Dieu en étoit le parfait auteur.

Par là il connoissoit son âme, comme faite à l'image de Dieu, et entièrement pour lui; et au lieu que nous avons tant de peine à la trouver, et que nous la confondons avec toutes les images que nos sens nous apportent, alors on la déméloit d'abord d'avec tout ce qui n'étoit pas elle.

De cette sorte on connoissoit d'abord sa parfaite supériorité au-dessus du corps, et l'empire qui lui étoit donné sur lui : en sorte que tout y devoit être dans l'obéissance envers l'âme, comme l'âme le devoit être envers Dieu.

Une si grande et si droite lumière dans la raison étoit suivie d'une pareille droiture dans la volonté. Comme on voyoit clairement et parfaitement combien Dieu est aimable, et que l'âme n'étoit empêchée par aucune passion ou prévention de se porter à lui, elle l'aimoit parfaitement, et, unie par son amour à ce premier être, elle voyoit tout au-dessous d'elle, principalement son corps, dont elle faisoit sans résistance ce qu'elle vouloit.

Nous éprouvons encore un reste de cet empire que nous avons sur nos corps. Nous emportons sur lui beaucoup de choses contre la disposition de la machine par la seule force de la volonté; à force de s'appliquer, l'esprit demeure détaché des sens, et semble ne communiquer plus avec eux. Combien plus en cet heureux état, sans aucun effort, et par la seule force de la raison toujours maîtresse par elle-même, tenoit-on en sujétion tout le corps?

Il n'y avoit qu'une dépravation volontaire qui pût troubler cette belle économie, et faire perdre à la raison son autorité et son empire. Quand l'homme s'est retiré de Dieu, Dieu a retiré tous ses dons. La première plaie a été celle de l'ignorance; ces vives lumières nous ont été ôtées : « Nous sommes livrés aux questions<sup>2</sup>; » tout est mis en doute, jusqu'aux premières vérités. La raison étant devenue si foible par la faute de la volonté, à plus forte raison la volonté, qui avoit commis le péché, s'affoiblit-elle elle-même. Le corps refusa l'obéissance à l'âme, qui s'étoit soustraite à Dieu. Dans le désordre des sens, la honte, qui n'étoit pas encore connue, se fit bientôt sentir : chose

1. Rom., I, 20. — 2. Eccles., VII, 30.

étrange ! nous l'avons déjà remarqué ; mais cette occasion demande qu'on repasse encore un moment sur ce triste objet.

Nos premiers parents ne furent pas plutôt tombés dans le péché, qu'ils connurent leur nudité ; et contraints de la couvrir d'une ceinture, dont nous avons déjà montré l'usage, ils témoignèrent par là où la révolte et la sédition intérieure et extérieure s'étoit mise. « Comment avez-vous connu, » et qui vous a indiqué « que vous étiez nus ? » D'où vient que vous vous cachiez « dans l'épaisseur de la forêt <sup>1</sup>, » pour ne point paroître à mes yeux ? Craigniez-vous que je ne trouvasse quelque chose de mal et de déshonnête dans mon ouvrage, moi qui ne puis rien faire que de bon, et qui en effet, en revoyant ce que j'avois fait, en avois loué la bonté ! Étrange nouveauté dans l'homme, de trouver en soi quelque chose de honteux ! Ce n'est pas l'ouvrage de Dieu, mais le sien, et celui de son péché. Et quels yeux craignoit-il en se cachant ? Ceux de Dieu, ceux de la compagne de son crime et de son supplice, les siens propres. O concupiscence naissante, on ne vous reconnoît que trop !

Mais quoi ! disons en un mot que c'est de là que nous naissons. Tout ce qui naît d'Adam lui est uni de ce côté-là ; enfants de cette révolte, cette révolte est la première chose qui passe en nous avec le sang. Ainsi, dès notre origine, nos sens sont rebelles : dès le ventre de nos mères, où la raison est plongée et dominée par la chair, notre âme en est l'esclave, et accablée de ce poids. Toutes les passions nous dominent tour à tour, et souvent toutes ensemble, et même les plus contraires. Dieu retire de nous les lumières, comme il avoit fait à Adam, et encore plus. Ainsi nous sommes frappés de la plaie de l'ignorance et de celle de la concupiscence ; tout le bien, jusqu'au moindre, nous est difficile ; tout le mal, quelque grand qu'il soit, a des attraits pour nous.

« Toutes les pensées de l'homme penchoient au mal en tout temps <sup>2</sup>. » Pesez ces paroles : « Toutes les pensées, » et celles-ci : « en tout temps. » Nous ne faisons pas tout le mal, mais nous y penchons ; il ne manque que les occasions, et les objets déterminent : l'homme laissé à lui-même n'éviteroit aucun mal. Ajoutez ces paroles qui précèdent : « La malice des hommes étoit grande sur la terre ; » et celles-ci : « Mon esprit ne demeurera pas en l'homme parce qu'il est chair <sup>3</sup>. »

Je l'avois fait pour être spirituel même dans la chair, parce que l'esprit y dominoit : et maintenant il est devenu charnel même dans l'esprit <sup>4</sup>, que la chair domine et emporte. Cela commence « dès le ventre de la mère : » « Erraverunt ab utero <sup>5</sup>. » Dieu voit le mal dans sa source, « et il se repent d'avoir fait l'homme <sup>6</sup>. » L'homme n'étoit plus que péché dès sa conception : « Je suis conçu en iniquité ; ma mère m'a conçu en péché <sup>7</sup>. » Tout est uni au péché d'Adam, qui passe par le canal de la concupiscence. L'homme livré à la concupiscence la transmet à sa postérité, et ne pouvoit faire ses enfants meilleurs que lui. Si tout naît avec la concupiscence, tout naît dans le désordre ; tout naît

1. *Gen.*, III, 18. — 2. *Ibid.*, VI, 4. — 3. *Ibid.*, 3.

4. *Rom.*, VII, 14 15, et seq. — 5. *Ps.* LVII, 4. — 6. *Gen.*, VI, 6. — 7. *Ps.* L, 7.

odieux à Dieu : et « nous sommes tous naturellement enfants de colère <sup>1</sup>. »

IV<sup>e</sup> ÉLÉVATION. — *Les suites affreuses du péché originel  
par le chapitre XL de l'Écclésiastique.*

« Il y a une grande affliction, et un joug pesant sur les enfants d'Adam, depuis le jour de leur sortie du sein de leur mère, jusqu'au jour de leur sépulture dans le sein de la mère commune <sup>2</sup>. » Nos misères commencent avec la vie, et durent jusqu'à la mort : nul ne s'en exempte. Quatre sources intarissables les font couler sur tous les états et dans toute la vie, « les soucis, les terreurs, les agitations d'une espérance » trompeuse, « et enfin le jour de la mort. » Les maux qui viennent de ces quatre sources empoisonnent toute la vie. Tout *en* ressent la violence et la pesanteur, « depuis celui qui est assis sur le trône, jusqu'à celui qui est abattu à terre et sur la poussière ; depuis celui qui est revêtu de pourpre et des plus belles couleurs, jusqu'à celui qui est couvert d'une toile grossière et crue : on trouve partout fureur, jalousie, tumulte, incertitude et agitation d'esprit, les menaces d'une mort prochaine, les longues et implacables colères, les querelles et les animosités. » Quelle paix parmi tant de furieuses passions ? « Elles ne nous laissent pas en repos pendant le sommeil. Dans le silence et la tranquillité de la nuit, dans la couche » où l'on se refait des travaux du jour, on apprend, on expérimente un nouveau genre de trouble. « A peine a-t-on goûté un moment les douceurs d'un premier sommeil, et voilà qu'il se présente » à une imagination échauffée « toutes sortes de fantômes et de monstres, comme si l'on avoit été mis en sentinelle » dans une tour. On se trouble dans les visions de son cœur. « On croit être poursuivi par un ennemi furieux, comme dans un jour de combat : on ne se sauve de cette crainte qu'en s'éveillant en sursaut ; on s'étonne d'une si vaine terreur, » et d'avoir trouvé tant de périls dans une entière sûreté.

On a peine à se remettre d'une si étrange épouvante, et on sent que sans aucun ennemi on se peut faire à soi-même une guerre aussi violente que des bataillons armés. Les songes nous suivent jusqu'en veillant. Qu'est-ce que les terreurs qui nous saisissent sans sujet, si ce n'est un songe effrayant ? Mais qu'est-ce que l'ambition et une espérance fallacieuse, qui nous mène de travaux en travaux, d'illusion en illusion, et nous rend le jouet des hommes, sinon une autre sorte de songe qui change de vains plaisirs en des tourments effectifs ? Que dirai-je des maladies accablantes, « qui inondent sur toute chair, depuis l'homme jusqu'à la bête, et cent fois plus encore sur les pécheurs ? » Et où arrive-t-on par tant de maux, et à quelle mort ? Laisse-t-on du moins venir la mort doucement et comme naturellement, pour nous être comme une espèce d'asile contre les malheurs de la vie ? Non ; l'on ne voit que des « morts cruelles, dans le combat, dans le sang, l'épée,

1. Eph., II, 3. — 2. Eccl., XL, 1 et seq.

l'oppression, la famine, la peste, l'accablement, tous les fléaux de Dieu : toutes ces choses ont été créées pour les méchants, et le déluge est venu pour eux. » Mais le déluge des eaux n'est venu qu'une seule fois : celui des afflictions est perpétuel, et inonde toute la vie dès la naissance.

Après cela peut-on croire que l'enfance soit innocente ? O Seigneur ! « vous jugez indigne de votre puissance de punir les innocents <sup>1</sup>. » Pourquoi donc répandez-vous votre colère sur cet enfant qui vient de naître ? A qui a-t-il fait tort ? de qui a-t-il enlevé les biens ? A-t-il corrompu la femme de son prochain ? Quel est son crime ? Et pourquoi commencer à l'accabler d'un joug si pesant ? Répétons encore : « Un joug pesant sur les enfants d'Adam <sup>2</sup>. » Il est enfant d'Adam : voilà son crime. C'est ce qui le fait naître dans l'ignorance et dans la foiblesse, ce qui lui a mis dans le cœur la source de toutes sortes de mauvais désirs : il ne lui manque que de la force pour les déclarer. Combien faudra-t-il le tourmenter pour lui faire apprendre quelque chose ? Combien sera-t-il de temps comme un animal ? N'est-il pas bien malheureux d'avoir à passer par une longue ignorance, à quelques rayons de lumière ? « Regardez, disoit un saint <sup>3</sup>, cette enfance laborieuse, de quels maux n'est-elle pas opprimée ? Parmi quelles vanités, quels tourments, quelles erreurs et quelles terreurs prend-elle son accroissement ? Et quand on est grand, et même qu'on se consacre à servir Dieu, que de dangereuses tentations, par l'erreur qui nous veut séduire, par la volupté qui nous entraîne, par la douleur et l'ennui qui nous accablent, par l'orgueil qui nous enfle ! Et qui pourroit expliquer ce joug pesant dont sont accablés les enfants d'Adam ; ou croire que sous un Dieu bon, sous un Dieu juste, on dût souffrir tant de maux, si le péché originel n'avoit précédé ? »

V<sup>e</sup> ÉLÉVATION. — *Sur un autre passage, où est expliquée la pesanteur de l'âme accablée d'un corps mortel.*

« Le corps qui se corrompt appesantit l'âme : et cette demeure terrestre rabat l'esprit qui voudroit penser beaucoup, » et s'occuper de beaucoup de soins importants. « Nous trouvons difficile de juger des choses de la terre ; et nous trouvons avec peine les choses que nous avons devant les yeux : mais qui pourra pénétrer celles qui sont dans le ciel <sup>4</sup> ? » C'est pourtant pour celles-là que je suis né. Mais que je suis malheureux ! je veux me retirer en moi-même, je veux penser, je veux m'élever à la contemplation dans un doux recueillement, et aux vérités éternelles : ce corps mortel m'accable ; il émousse toutes mes pensées, toute la vivacité de mon esprit ; je retombe dans mes sens ; et, plongé dans les images dont ils me remplissent, je ne puis retrouver mon cœur qui s'égaré, et mon esprit qui se dissipe.

C'est cet état malheureux de l'âme asservie sous la pesanteur du

1. Sap., XII, 15. — 2. Eccl., XL, 1.

3. S. Aug., lib. IV, contra Jul., c. XVI, n. 83. — 4. Sap., X, 15, 16.



corps, qui a fait penser aux philosophes que le corps étoit à l'âme un poids accablant, une prison, un supplice semblable à celui que ce tyran faisoit souffrir à ses ennemis, qu'il attachoit tout vivants avec des corps morts à demi pourris. Ainsi, disent ces philosophes, nos âmes vivantes sont attachées à ce corps, comme à un cadavre. Ils ne pouvoient concevoir qu'un tel supplice se pût trouver dans un monde gouverné par un Dieu juste, sans quelque péché précédent; et ils donnoient aux âmes une vie hors du corps avant la naissance, où s'abandonnant au péché, elles fussent précipitées des cieus dans cette prison du corps. Voilà ce qu'on pouvoit dire quand on ne connoissoit pas la chute du genre humain dans son auteur. Les mêmes philosophes se plaignoient encore contre la nature, comme étant non pas une bonne mère, mais une marâtre injuste, qui nous avoit formés avec un corps nu, fragile, infirme et mortel, et un esprit foible à porter les travaux, aisé à troubler par les terreurs, inquiet dans les douleurs, et enclin aux cupidités les plus déréglées. De dures expériences ont fait connoître à ces philosophes le joug pesant des enfants d'Adam; et, sans en savoir la cause, ils en sentoient les effets. Adorons donc ce Dieu qui nous en révèle les principes; adorons les règles sévères de sa justice, et acquiesçons en tremblant à la rigoureuse sentence du ciel.

VI<sup>e</sup> ÉLÉVATION. — *Sur d'autres passages, où est expliquée la tyrannie de la mort.*

« Souvenez-vous que la mort ne tarde pas : connoissez la loi du sépulcre, » et que rien ne vous la fasse oublier. « Elle est écrite » sur tous les tombeaux, et « dans tout le monde : quiconque naît mourra de mort<sup>1</sup>. »

« C'est une loi établie à tous les hommes de mourir une fois; et après viendra le jugement<sup>2</sup>. »

« L'empire est donné au diable sur tous les mortels durant toute leur vie : » il tient « captifs sous la terreur de la mort tous ceux qui vivent asservis à cette » dure « loi<sup>3</sup>. »

Voilà deux terribles servitudes que nous amène l'empire de la mort. On ne peut avoir de repos sous sa tyrannie : à chaque moment elle peut venir, et non-seulement renverser tous nos desseins, troubler tous nos plaisirs, nous ravir tous nos biens; mais, ce qui est encore infiniment plus terrible, nous mener au jugement de Dieu.

On est pour ces deux raisons dans une éternelle et insupportable sujétion : l'on n'en peut sortir que par Jésus-Christ. « Celui qui croit en lui ne sera point jugé : celui qui n'y croit pas est déjà jugé<sup>4</sup>. Sa sentence est sur lui, et à tout moment elle est prête à s'exécuter.

Tels sont les effets de la chute d'Adam et du péché originel. Comment pouvons-nous nous en relever ? C'est ce que nous avons maintenant à dire.

1. *Eccl.*, XIV, 12. — 2. *Heb.*, IX, 27. — 3. *Ibid.*, II, 14, 15. — 4. *Joan.*, III, 18.



VII<sup>e</sup> ÉLEVATION. — *Le genre humain enfoncé dans son ignorance et dans son péché.*

Voici l'effet le plus malheureux, et tout ensemble la preuve la plus convaincante du péché originel. Le genre humain s'enfoncé dans son ignorance et dans son péché. La malice se déclare dès la première génération. Le premier enfant qui rendit Ève féconde fut Caïn, malin et envieux. Dans la suite Caïn tue Abel le juste; et le vice commence à prévaloir sur la vertu. Le monde se partage entre les enfants de Dieu, qui sont ceux de Seth, et les enfants des hommes, qui sont ceux de Caïn : la race de Caïn, qui eut le monde et les plaisirs dans son partage, est la race aînée. C'est dans cette race qu'on a commencé à se faire une habitation sur la terre : « Caïn bâtit la première ville, et l'appela du nom de son fils Hénoch <sup>1</sup>. » On commençoit à vouloir s'immortaliser par les noms, et on sembloit oublier l'immortalité véritable. Dans cette race, les filles commencent à se faire de nouveaux attraits : les enfants de Dieu s'y laissent prendre; le plaisir des sens l'emporte : et ce sont les filles de ceux qu'on appeloit les enfants des hommes, c'est-à-dire les enfants de la chair, qui attirent dans la corruption par leur beauté, par leur mollesse, par leurs parures, par leurs caresses trompeuses, ceux qui vivoient selon Dieu et selon l'esprit. C'est dans cette race que l'on commence à avoir deux femmes : Lamec épousa Ada et Sella. Le meurtre de Caïn s'y perpétua : Lamec dit à ses deux femmes, comme en chantant : « J'ai tué un jeune homme <sup>2</sup>. » Cette qualité, et l'aveu qu'il avoit fait à ses femmes de ce meurtre, font soupçonner que sa jalousie contre une jeunesse florissante avoit donné lieu à ce meurtre. Quoi qu'il en soit, la race de Caïn continue à verser le sang humain : et non-seulement cette race prévaut, mais encore elle entraîne l'autre dans ses désordres. Tout est perdu; Dieu est contraint de noyer le monde dans le déluge.

Ainsi la piété n'eut rien de ferme. Avant que de mourir, Adam la vit périr en quelque façon dans toute sa race, et non-seulement dans la postérité de Caïn, mais encore dans celle de Seth. Il est dit d'Énos, fils de Seth, « qu'il commença à invoquer le nom du Seigneur <sup>3</sup>. » Dieu étoit en quelque sorte oublié : il fallut qu'Énos en renouvelât le culte, qui s'affoiblissoit même dans la race pieuse.

Quelques-uns veulent entendre cette invocation d'Énos, d'un faux culte : le premier sens est le plus naturel. Quoi qu'il en soit, il seroit toujours vrai que le faux culte auroit bientôt commencé, même parmi les pieux et dans la famille de Seth.

Quelque temps après on remarque par deux fois comme une chose extraordinaire, même dans la race de Seth, « qu'Hénoch, » un de ses petits-enfants, « marcha avec Dieu, et » que tout d'un coup « il cessa de paroître parmi les hommes, parce que Dieu l'enleva <sup>4</sup>, » d'un enlèvement semblable à celui d'Élie, et le retira miraculeusement du

1. *Gen.*, IV, 17. — 2. *Ibid.*, 23. — 3. *Ibid.*, 26. — 4. *Ibid.*, V, 22, 24.

« monde, » qui « n'étoit pas digne de l'avoir<sup>1</sup>. » Tant la corruption étoit entrée dès lors même dans la race de Seth. Hénoch étoit le septième après Adam, et Adam vivoit encore : et cependant la piété dégénoit à ses yeux, et la corruption devenoit si universelle, qu'on regardoit comme une merveille, même parmi les enfants de Seth, qu'Hénoch marchât avec Dieu.

L'apôtre saint Jude, par inspiration particulière, nous a conservé une prophétie d'Énoch, dont voici les termes : « Le Seigneur va venir avec des milliers de ses saints *anges*, pour exercer son jugement contre tous les hommes, et reprendre tous les impies de toutes les œuvres de leur impiété, et de toutes les paroles dures et *blasphématoires* que les pécheurs impies ont proférées contre lui. C'est ainsi, « dit saint Jude, » que prophétisoit Hénoch, le septième après Adam<sup>2</sup>. » Quoique les hommes eussent encore parmi eux leur premier père qui étoit sorti immédiatement des mains de Dieu, ils tombèrent dans une espèce d'impie et d'athéisme, oubliant celui qui les avoit faits : « et Hénoch commença » à leur dénoncer la vengeance prochaine et universelle que Dieu devoit envoyer avec le déluge.

Les choses furent dans la suite poussées si avant, qu'il ne resta qu'une seule famille juste, et ce fut celle de Noé. Encore dégénéra-t-elle bientôt : Cham et sa race furent maudits; la famille de Japhet, comme Cham et ses enfants, fut livrée à l'idolâtrie. On la voit gagner peu à peu aussitôt après le déluge : la créature fut adorée pour le créateur : l'homme en vint jusqu'à adorer l'œuvre de ses mains. La race de Sem étoit destinée comme pour succéder à celle de Seth d'où elle étoit née; mais le culte de Dieu s'y affoiblit sitôt, qu'on croit même que Tharé, père d'Abraham, étoit idolâtre, et qu'Abraham fut persécuté parmi les Chaldéens d'où il étoit, parce qu'il ne voulut point adhérer à leur culte impie. Quoi qu'il en soit, pour le conserver dans la piété, Dieu le tira de sa patrie, et le sépara de tous les peuples du monde, sans lui permettre ni de demeurer dans son pays, ni de se faire aucun établissement dans la terre où il l'appeloit. La corruption s'étendoit si fort, et l'idolâtrie devenoit si universelle, qu'il fallut séparer la race des enfants de Dieu, dont Abraham devoit être le chef, par une marque sensible. Ce fut la circoncision : et ce ne fut pas en vain que cette marque fut imprimée où l'on sait, en témoignage immortel de la malédiction des générations humaines, et du retranchement qu'il falloit faire des passions sensuelles que le péché avoit introduites, et desquelles nous avons à naître. O Dieu! où en est réduit le genre humain! Le sacrement de la sanctification a dû nous faire souvenir de la première honte de notre nature; on n'en parle qu'avec pudeur : et Dieu est contraint de flétrir l'origine de notre être. Il faut le dire une fois, et, couverts de honte, mettre nos mains sur nos visages.

1. *Heb.*, xi, 5. — 2 *Ep. Jud.*, 14, 15.

VIII<sup>e</sup> ÉLÉVATION. — *Sur les horreurs de l'idolâtrie.*

Lisons ici les chapitres XIII et XIV du livre de la Sagesse sur l'idolâtrie. En voici un abrégé. Les sentiments des hommes sont vains; parce que la connoissance de Dieu n'est point en eux, ils n'ont pu comprendre celui qui « étoit » par tant de beaux objets présentés à leur vue; et regardant les ouvrages, ils n'en ont pu comprendre le sage artisan <sup>1</sup>. Appelant dieux et arbitres souverains du monde, ou le feu, ou les vents et l'air agité, ou l'eau, ou le soleil, ou la lune, ou les étoiles qui tournent en rond sur nos têtes, sans pouvoir entendre que si, touchés de leur beauté, ils les ont appelés dieux, combien plus celle de leur créateur leur doit paroître merveilleuse! Car il est père du beau et du bon, la source de toute beauté, et le plus parfait de tous les êtres. Et s'il y a de la force dans ces corps qu'ils ont adorés, combien doit être plus puissant celui qui les a faits? Car par la grandeur et la beauté de la créature, on pouvoit voir et connoître intelligiblement le créateur. Mais encore ceux-là sont-ils les plus excusables, puisqu'ils se sont égarés peut-être en cherchant Dieu dans ses œuvres qui les invitoient à s'élever vers leur principe. Quoiqu'en effet ils soient toujours inexcusables, puisque, s'ils pouvoient parvenir à connoître la beauté d'un si grand ouvrage, combien plus facilement en devoient-ils trouver l'auteur? Mais ceux-là sont sans comparaison plus aveugles et plus malheureux, et leur espérance est parmi les morts, qui, trompés par les inventions et l'industrie d'un bel ouvrage, ou par les superbes matières dont on l'aura composé, ou par la vive ressemblance de quelques animaux, ou par l'adresse et le curieux travail d'une main antique sur une pierre inutile et insensible, ont adoré les ouvrages de la main des hommes. Un ouvrier dressant un bois pesant, reste du feu dont ils ont fait cuire leur nourriture, et le soutenant avec peine par des liens de fer dans une muraille, le peignant d'un rouge qui sembloit lui donner un air de vie, à la fin vient à l'adorer, à lui demander la vie et la santé qu'il n'a pas, à le consulter sur son mariage et sur ses enfants, et lui fait de riches offrandes; ou, porté sur un bois fragile dans une périlleuse navigation, il invoque un bois plus fragile encore <sup>2</sup>. Un père affligé fait une image d'un fils qui lui a été trop tôt ravi, et pour se consoler de cette perte, il lui fait offrir des sacrifices comme à un dieu <sup>3</sup>. Toute une famille entroit dans cette flatterie. Les rois de la terre faisoient adorer leurs statues; et n'osant se procurer ce culte à eux-mêmes, à cause de leur mortalité trop manifeste de près, ils croient plus aisément pouvoir passer pour dieux de plus loin. Telle a été l'illusion de la vie humaine : emportés par leurs passions et leur amour pour leurs rois, les hommes en ont adoré les statues, et donné au bois et à la pierre le nom « incommunicable <sup>4</sup> : » ils ont immolé leurs enfants à ces faux dieux. Il n'y a plus rien eu de saint parmi les

1. *Sap.*, XIII, 5, 24. — 2. *Ibid.*, XIV, 1. — 3. *Sap.*, XIV, 15 et seq.

4. *Ibid.*, 21 et seq.

hommes. Les mariages n'ont pu conserver leur sainteté : les meurtres, les perfidies, les troubles et les parjures ont inondé sur la terre. L'oubli de Dieu a suivi : les joies publiques ont amené des fêtes impies; les périls publics ont introduit des divinations superstitieuses et fausses; on n'a plus craint de se parjurer, quand on a vu qu'on ne juroit que par un bois ou une pierre, et la justice et la bonne foi se sont éteintes parmi les hommes.

Il faut lire encore l'endroit de saint Paul <sup>1</sup>, dont voici le précis, et où il dit : que les invisibles grandeurs de Dieu, son éternelle puissance et sa divinité paroissent visiblement dans ses créatures; et que cependant les plus sages, ceux qui en étoient les plus convaincus, lui ont refusé le culte qu'ils savoiéent bien qu'on lui devoit, et ont suivi les erreurs d'un peuple ignorant, qui changeoit la gloire d'un Dieu immuable en la figure des reptiles les plus vils, laissant évanouir toute leur sagesse, et devenus insensés, pendant qu'ils se glorifioient du nom de sages. Ce qui aussi a obligé Dieu à les livrer à des passions et à des désordres abominables contre la nature, et à permettre qu'ils fussent remplis de tout vice, impiété, médisance, perfidie, insensibilité; en sorte qu'ils étoient sans compassion, sans affection, sans foi, parce que, connoissant la justice et la vérité de Dieu, ils n'ont pas voulu le servir, et ont préféré la créature à celui qui étoit le créateur, béni aux siècles des siècles.

Ce déluge d'idolâtrie s'est répandu par toute la terre. L'inclination qu'y avoient les Juifs, que tant de châtiménts divins ne pouvoient en arracher, montre la pente commune et la corruption de tout le genre humain. Ce culte étoit devenu comme naturel aux hommes. Et c'est ce qui faisoit dire au Sage que les « nations *idolâtres* étoient méchantes par leur naissance; que la semence en étoit maudite dès le commencement; que leur malice étoit naturelle, et que leurs perverses inclinations ne pouvoient jamais être changées <sup>2</sup>.

Un dérèglement si étrange et à la fois si universel devoit avoir une origine commune. Montrez-la-moi autre part que dans le péché originel, et dans la tentation, qui disant à l'homme : « Vous serez comme des dieux <sup>3</sup>, » posoit dès lors le fondement de l'adoration des fausses divinités.

1. Rom., I, 20, 21 et seq. — 2. Sap. XII, 10, 11. — 3. Gen., III, 5.

# MÉDITATIONS SUR L'ÉVANGILE<sup>1</sup>.

---

## SERMON

DE NOTRE-SEIGNEUR SUR LA MONTAGNE.

Matth., chap. v, vi, vii.

---

I. — *Abrégé du sermon. La félicité éternelle proposée sous divers noms dans les huit béatitudes. Matth., v, 1, 12.*

Tout le but de l'homme est d'être heureux. Jésus-Christ n'est venu que pour nous en donner le moyen. Mettre le bonheur où il faut, c'est la source de tout le bien ; et la source de tout le mal est de le mettre où il ne faut pas. Disons donc : Je veux être heureux. Voyons comment : voyons la fin où consistè le bonheur : voyons les moyens d'y parvenir.

La fin est à chacune des huit béatitudes : car c'est partout la félicité éternelle sous divers noms. A la première béatitude, comme royaume. A la seconde, comme la terre promise. A la troisième, comme la véritable et parfaite consolation. A la quatrième, comme le rassasiement de tous nos désirs. A la cinquième, comme la dernière miséricorde qui ôtera tous les maux et donnera tous les biens. A la sixième, sous son propre nom, qui est la vue de Dieu. A la septième, comme la perfection de notre adoption. A la huitième, encore une fois, comme le royaume des cieux. Voilà donc la fin partout ; mais comme il y a plusieurs moyens, chaque béatitude en propose un ; et tous ensemble rendent l'homme heureux.

Si le sermon sur la montagne est l'abrégé de toute la doctrine chrétienne, les huit béatitudes sont l'abrégé de tout le sermon sur la montagne.

Si Jésus-Christ nous apprend que notre justice doit surpasser celle des scribes et des pharisiens, cela est compris dans cette parole : « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice. » Car, s'ils la désirent comme leur véritable nourriture, s'ils en sont véritablement affamés ; vec quelle abondance la recevront-ils, puisqu'elle se présente de tous

1. Nous avons choisi les plus belles Méditations, et les plus importantes par nature de leur sujet.



côtés pour nous remplir ? Alors aussi nous regarderons jusqu'aux moindres des préceptes, comme des hommes affamés qui ne laissent rien, et pas même, pour ainsi parler, une miette de leur pain.

Si l'on vous recommande de ne pas maltraiter votre prochain de parole, c'est un effet de la douceur, et de cet esprit pacifique à qui est promis le royaume et la qualité d'enfant de Dieu.

Vous ne regarderez pas une femme avec un mauvais désir : « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur : » et vous l'aurez parfaitement pur lorsque vous l'aurez purifié de tous les désirs sensuels.

Ceux-là sont heureux, qui passent leur vie plutôt dans le deuil et dans une tristesse salutaire, que dans les plaisirs qui les enivrent.

« Ne jurez point : dites : Cela est, cela n'est pas. » C'est encore un effet de la douceur : qui est doux, est humble : il n'est point trop attaché à son sens, ce qui rend l'homme trop affirmatif : il dit simplement ce qu'il pense, en esprit de sincérité et de douceur.

On pardonne aisément toutes les injures, si l'on est rempli de cet esprit de miséricorde, qui nous attire une miséricorde bien plus abondante.

On ne résiste pas à la violence, on se laisse même engager à plus qu'on n'a promis ; parce qu'on est doux et pacifique.

On aime ses amis et ses ennemis, non-seulement à cause qu'on est doux, miséricordieux, pacifique ; mais encore parce qu'on est affamé de la justice, et qu'on la veut faire abonder en soi-même, plus qu'elle n'est dans les pharisiens et dans les gentils.

Cette faim qu'on a pour la justice fait aussi qu'on la veut avoir pour le besoin, et non pour l'ostentation.

On aime le jeûne, quand on trouve sa principale nourriture dans la vérité et dans la justice.

Par le jeûne, on a le cœur pur, et on se purifie des désirs des sens.

On a le cœur pur, quand on réserve aux yeux de Dieu ce qu'on fait de bien : qu'on se contente d'être vu de lui ; et qu'on ne fait pas servir la vertu comme d'un fard pour tromper le monde, et s'attirer les regards et l'amour de la créature.

Quand on a le cœur pur, on a l'œil lumineux, et l'intention droite.

On évite l'avarice et la recherche des biens, quand on est vraiment pauvre d'esprit.

On ne juge pas, quand on est doux et pacifique ; parce que cette douceur bannit l'orgueil.

La pureté de cœur fait qu'on se rend digne de l'Eucharistie, et qu'on ne prend pas comme un chien ce pain céleste.

On prie, on demande, on frappe, quand on a faim et soif de la justice : on demande à Dieu les vrais biens, et on les attend de lui, quand on n'aspire qu'à son royaume et à la terre des vivants.

On entre volontiers par la porte étroite, quand on s'estime heureux dans la pauvreté, dans les pleurs, dans les afflictions qu'on souffre pour la justice.

Quand on a faim de la justice, on ne se contente pas de dire de bouche : « Seigneur, Seigneur ; » et on se nourrit au dedans de sa vérité.

Alors on bâtit sur le roc, et on trouve le solide pour affermir dessus tout son édifice.

Les béatitudes sont donc l'abrégé de tout le sermon ; mais un abrégé agréable : parce que la récompense est jointe au précepte ; le royaume des cieus, sous plusieurs noms admirables, à la justice ; la félicité, à la pratique.

II<sup>e</sup>. — *Première béatitude : Être pauvre d'esprit.* Matth., v. 3.

Pour venir au détail, Jésus-Christ commence en cette sorte : « Bienheureux sont les pauvres d'esprit, » c'est-à-dire, non-seulement ces pauvres volontaires qui ont tout quitté pour le suivre, et à qui il a promis le centuple dans cette vie, et dans la vie future, la vie éternelle ; mais encore tous ceux qui ont l'esprit détaché des biens de la terre ; ceux qui sont effectivement dans la pauvreté sans murmure et sans impatience ; qui n'ont pas l'esprit des richesses, le faste, l'orgueil, l'injustice, l'avidité insatiable de tout tirer à soi. La félicité éternelle leur appartient sous le titre majestueux de royaume ; parce que le mal de la pauvreté sur la terre, c'est de rendre méprisable, foible, impuissant ; la félicité leur est donnée comme un remède à cette bassesse, sous le titre le plus auguste, qui est celui de royaume.

A ce mot : Bienheureux, le cœur se dilate, et se remplit de joie. Il se resserre à celui de la pauvreté ; mais il se dilate de nouveau à celui de royaume. et de royaume des cieus. Car, que ne voudroit-on pas souffrir pour un royaume, et encore pour un royaume dans le ciel ; un royaume avec Dieu, et inséparable du sien, éternel, spirituel, abondant en tout, d'où tout malheur est banni.

O Seigneur, je vous donne tout, j'abandonne tout pour avoir part à ce royaume ; puis-je être assez dépouillé de tout pour une telle espérance ! Je me dépouille de cœur et en esprit : et quand il vous plaira de me dépouiller en effet, je m'y soumetts.

C'est à quoi sont obligés tous les chrétiens. Mais l'humble religieuse se réjouit d'être actuellement dessaisie, dépouillée, morte aux biens du monde, incapable de les posséder. Heureux dépouillement, qui donne Dieu !

III<sup>e</sup>. — *Seconde béatitude : Être doux.* Matth., v. 4.

« Bienheureux ceux qui sont doux. Apprenez de moi que je suis doux <sup>1</sup>, » sans aigreur, sans enflure, sans dédain, sans prendre avantage sur personne, sans insulter aux malheureux, sans même choquer le superbe, mais tâchant de le gagner par douceur ; doux même à ceux qui sont aigres : n'opposant point l'humeur à l'humeur, la violence à la violence ; mais corrigeant les excès d'autrui par des paroles vraiment douces.

Il y a de feintes douceurs, des douceurs dédaigneuses, pleines d'une

1. Matth., xi, 20.

fierté cachée : ostentation et affectation de douceur, plus désobligeante, plus insultante que l'aigreur déclarée.

Mais considérons la douceur de Jésus-Christ dont le Saint-Esprit parle ainsi dans Isaïe : « *Mon Fils*, mon serviteur que j'ai élu, mon bien-aimé où j'ai mis ma complaisance : je mettrai en lui mon esprit, et il annoncera la justice aux nations. Il ne sera point contentieux : il ne criera point, et on n'entendra point sa voix dans les places publiques ; il ne brisera pas le roseau cassé, et n'éteindra pas la mèche qui fume encore <sup>1</sup>. » C'est ce qu'Isaïe a vu en esprit ; c'est ce que saint Matthieu a trouvé si beau, si remarquable, si digne de Jésus-Christ, qu'il prend soin de le relever <sup>2</sup>.

Il est doux envers les plus foibles : quoiqu'un roseau déjà foible soit rendu encore plus foible en le brisant ; loin de prendre aucun avantage sur cette foiblesse, il se détournera pour ne pas appuyer le pied dessus. Faites-en autant envers votre prochain infirme. Loin de chercher l'occasion de lui nuire, prenez garde que par mégarde, et comme en passant, vous ne marchiez sur lui, et n'acheviez de le rompre. Mais quel est ce prochain infirme, si ce n'est le prochain en colère et le prochain qui s'emporte ? Il est brisé par sa propre colère, et ce foible roseau s'est cassé en frappant ; n'achevez pas de le rompre en le foulant encore aux pieds. C'est encore ce que veut dire « la mèche fumante. » Elle brûle : c'est la colère dans le cœur ; elle fume : c'est quelque injure que le prochain irrité profère contre vous. Gardez-vous bien de l'éteindre avec violence ; écoutez ce que dit saint Paul <sup>3</sup> : « Ne vous vengez point, ne vous défendez point, mes bien-aimés ; mais donnez lieu à la colère. Laissez-la fumer un peu, et s'éteindre comme toute seule. Si elle fume, c'est qu'elle s'éteint : ne l'éteignez pas avec force ; mais laissez cette fumée s'exhaler et se perdre inutilement au milieu de l'air, sans vous blesser ni vous atteindre.

C'est ce que fait le Sauveur, lorsqu'il souffre tant d'injures sans s'aigrir. « Vous êtes possédé du malin esprit, » lui dit-on. « Qui est-ce qui songe à vous faire mourir <sup>4</sup> ? » Et il répond sans s'émouvoir : « Je ne suis point possédé du malin esprit ; mais je rends honneur à mon Père, et vous me déshonorez <sup>5</sup>. » Et encore en un autre endroit, lorsqu'on lui fait le même reproche : « Vous vous fâchez contre moi, parce que j'ai fait un miracle le jour du sabbat, pour guérir un homme <sup>6</sup>. » Vous le voyez, il n'éteint pas la mèche fumante ; mais il la laisse s'évaporer, pour voir si ces malheureux, lassés d'accabler d'injures un homme si humble et si doux, ne reviendront point en leur bon sens.

Telle a été en général la conduite du Fils de Dieu ; en particulier dans sa passion. « Quand on le maudit, il ne maudit pas ; quand on le frappe, il ne se plaint pas <sup>7</sup>. »

« Si j'ai mal parlé, dit-il à celui qui lui donnoit un soufflet <sup>8</sup>, faites-

1. *Is.*, XLII, 1, 2, 3. — 2. *Matth.*, XII, 18, 19, 20. — 3. *Rom.*, XII, 19.

4. *Joan.*, VII, 20. — 5. *Ibid.*, VIII, 49. — 6. *Ibid.*, VII, 22.

7. *I Petr.*, II, 23. — 8. *Joan.*, XVIII, 23.

le moi connoître; si j'ai bien dit, pourquoi me frappez-vous? » Il lui appartient de dire : « Apprenez de moi que je suis doux <sup>1</sup>. » Il est comparé à un agneau, le plus doux des animaux, qui se laisse non-seulement « tondre, » mais encore « mener à la boucherie sans se plaindre <sup>2</sup>. »

On est bien heureux dans sa douceur, « et on possède la terre » La terre sainte promise à Abraham est appelée « une terre coulante de lait et de miel <sup>3</sup>. » Toute douceur y abonde; c'est la figure du ciel et de l'Église. Ce qui rend l'esprit aigre, c'est qu'on répand sur les autres le venin et l'amertume qu'on a en soi-même. Lorsqu'on a l'esprit tranquille par la jouissance du vrai bien et par la joie d'une bonne conscience, comme on n'a rien d'amer en soi, on n'a que douceur pour les autres; la vraie marque de l'innocence, ou conservée, ou recouvrée, c'est la douceur.

L'homme est si porté à l'aigreur, qu'il s'aigrit très-souvent contre ceux qui lui font du bien. Un malade, combien s'aigrit-il contre ceux qui le soulagent? Presque tout le monde est malade de cette maladie-là : c'est pourquoi on s'aigrit contre ceux qui nous conseillent pour notre bien, et encore plus contre ceux qui le font avec autorité, que contre les autres. Ce fond d'orgueil qu'on porte en soi en est la cause. « Bienheureux *donc* ceux qui sont doux, ils posséderont la terre, » où abonde toute douceur, parce que la joie y est parfaite.

#### IV<sup>e</sup>. — *Troisième béatitude : Être dans les pleurs.* Matth. v. 5.

« Bienheureux ceux qui pleurent <sup>4</sup>; » soit qu'ils pleurent leurs misères, soit qu'ils pleurent leurs péchés, ils sont heureux, et ils recevront la consolation véritable, qui est celle de l'autre vie, « où toute affliction cesse, où toutes les larmes sont essuyées <sup>5</sup>. »

Abraham disoit au mauvais riche <sup>6</sup> : « Tu as reçu tes biens en ce monde, et Lazare a reçu ses maux : c'est pourquoi il est consolé, et tu es dans les tourments. » Il est heureux, car il a souffert avec patience : son état pénible le forçoit souvent à pleurer des maux extrêmes, et il n'avoit point de consolation du côté des hommes : le riche impitoyable ne daignoit pas le regarder. Mais parce qu'il a souffert avec patience, il est consolé : Dieu l'a reçu dans le lieu où il n'y a point de douleur et de peine.

« Le monde se réjouira, et vous serez affligés : mais votre tristesse sera changée en joie <sup>7</sup>. » C'est la promesse du Sauveur à ses disciples. La tristesse et la joie viennent tour à tour : qui s'est réjoui sera affligé; qui s'est affligé sera réjoui : « Bienheureux *donc* ceux qui pleurent, car ils seront consolés.

Mais parmi tous ceux qui pleurent, il n'y en a point qui soient plus tôt consolés que ceux qui pleurent leurs péchés. Partout ailleurs la douleur, loin d'être un remède au mal, est un autre mal qui l'aug-

1. Matth., XI, 29. — 2. *Is.*, LIII, 1. — 3. *Exod.*, III, 8, et alibi.

4. Matth., v, 5. — 5. *Apoc.*, XXI, 4. — 6. *Luc.*, XVI, 25. — 7. *Joan.*, XVI, 20

mente; le péché est le seul mal qu'on guérit en le pleurant. Pleurons sans fin, pécheurs, tant que nous sommes : que nos yeux soient changés en sources intarissables, dont le cours perpétuel creuse nos joues, comme parle le Psalmiste. La rémission des péchés est le fruit de ces précieuses larmes. Ah ! mille et mille fois heureux ceux qui pleurent leurs péchés : car ils seront consolés.

Mais ceux qui pleurent d'amour et de tendresse, qu'en dirons-nous ? Heureux, mille fois heureux ! Leur cœur se fond en eux-mêmes, comme parle l'Écriture, et semble vouloir s'écouler par leurs yeux. Qui me dira la cause de ces larmes ? qui me la dira ? Ceux qui les ont expérimentées souvent ne la peuvent dire, ni expliquer ce qui les touche. C'est tantôt la bonté d'un père; c'est tantôt la condescendance d'un roi; c'est tantôt l'absence d'un époux; tantôt l'obscurité qu'il laisse dans l'âme lorsqu'il s'éloigne, et tantôt sa tendre voix lorsqu'il se rapproche et qu'il appelle sa fidèle épouse; mais le plus souvent c'est je ne sais quoi qu'on ne peut dire.

V\*. — *Quatrième béatitude : Avoir faim et soif de la justice.* Matth. v. 6.

« Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés. » Faim et soif, c'est une ardeur vive, un désir avide et pressant, qui vient d'un besoin extrême.

« Cherchez le royaume de Dieu et la justice <sup>1</sup> » La justice règne dans les cieux : elle doit aussi régner dans l'Église, qui est souvent appelée le royaume des cieux. Elle règne lorsqu'on rend à Dieu ce qu'on lui doit : car alors on rend aussi pour l'amour de Dieu tout ce qu'on doit à la créature qu'on regarde en lui. On se rend ce qu'on se doit à soi-même : car on s'est donné tout le bien dont on est capable, quand on s'est rempli de Dieu. Alors on a accompli toute justice, comme Jésus-Christ disoit à saint Jean. L'âme alors n'a plus de faim, n'a plus de soif : elle a sa véritable nourriture : « Ma nourriture est de faire la volonté de mon Père, disoit le Sauveur <sup>2</sup>, et d'accomplir son œuvre. » C'est aussi là que le Sauveur appelle toute justice, d'accomplir en tout la volonté toute juste du Père céleste, et d'en faire la règle de la nôtre. Mais, quand nous faisons la volonté de Dieu, il fait la nôtre. Le Psalmiste a chanté : « Il fera la volonté de ceux qui le craignent <sup>3</sup>, » et ainsi il rassasiera tous leurs désirs. Bienheureux ceux qui désirent la justice avec le même empressement qu'on désire manger et boire, lorsqu'on est travaillé de la faim et de la soif; car alors on sera rassasié. De quoi sera-t-on rassasié, si ce n'est de la justice ? On le sera dès cette vie : car le juste se rendra plus juste, et le saint se rendra plus saint pour contenter son avidité. Mais le parfait rassasiement sera dans le ciel, où la justice éternelle nous sera donnée avec la plénitude de l'amour de Dieu. « Je serai rassasié, disoit le Psalmiste <sup>4</sup>, lorsque votre gloire m'apparaîtra. »

1. Matth., vi. 33. — 2. Joan., iv, 34. — 3. Psalm., CLXIV, 13

4. Ibid., xvi, 15.



Doit-on toujours avoir soif de la justice ? Puisque le Sauveur a dit à la Samaritaine <sup>1</sup> « Celui qui boit de cette eau, *c'est-à-dire des plaisirs du monde*, a encore soif ; mais celui qui boira de l'eau dont je lui donnerai n'aura jamais soif ; mais l'eau que je lui donnerai deviendra en lui une fontaine jaillissante pour la vie éternelle. » Il n'aura donc point de soif ? Il n'en aura point en effet ; parce qu'il ne désirera plus d'autre plaisir, d'autre joie, d'autre bien, que celui qu'il goûte en Jésus-Christ. Il aura pourtant toujours soif ; car il ne cessera point de désirer ce bien suprême, et voudra le posséder de plus en plus. Le voilà donc qui a toujours soif : mais toujours aussi il se désaltère, parce qu'il a en lui la fontaine éternellement jaillissante. Il n'aura point cette soif fatigante et insatiable de ceux qui cherchent les plaisirs des sens. Il aura toujours soif de la justice ; mais la bouche toujours attachée à la source qu'il a en lui-même, sa soif ne le fatiguera ni ne l'affoiblira jamais. « Celui qui croit en moi, dit le Fils de Dieu <sup>2</sup>, des fleuves d'eau vive couleront éternellement de ses entrailles : qu'il vienne donc, et qu'il boive. » Venez, âmes saintes, venez à Jésus : désirez, buvez, englobissez : ne craignez point que cette eau céleste vous manque : la fontaine est au-dessus de votre soif : son abondance est plus grande que votre besoin : « Fons vincit sitientem, » disoit saint Augustin.

VI<sup>e</sup>. — *Cinquième béatitude : Être miséricordieux.* Matth., v. 7.

« Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde <sup>3</sup>. » Le plus bel effet de la charité, c'est d'être touché des maux d'autrui. « Il est plus heureux de donner que de recevoir, » disoit Jésus-Christ <sup>4</sup>. Cette parole n'avoit pas été rapportée par les évangélistes, ; mais Dieu a voulu donner à saint Paul la gloire de la recueillir : « Souvenez-vous, dit cet apôtre <sup>5</sup>, de cette parole du Seigneur Jésus : Il est plus heureux de donner que de recevoir. » Bienheureux donc ceux qui donnent, et qui aiment mieux donner que de recevoir. Bienheureux, encore un coup, celui qui appelle à son festin, non point les riches, qui peuvent lui rendre le festin qu'il leur aura fait ; mais les pauvres, les estropiés, les boiteux et les aveugles. « Alors, dit le Sauveur <sup>6</sup>, vous serez heureux, car ils n'ont rien à vous rendre : et il vous sera rendu à la résurrection des justes. » Bienheureux donc les miséricordieux qui donnent sans espérance de rien recevoir de ceux sur qui ils exercent la miséricorde : car ils obtiendront de Dieu une miséricorde infinie.

Ainsi ceux qui sont inflexibles, insensibles, sans tendresse, sans pitié, sont dignes de trouver sur eux un ciel d'airain, qui n'ait ni pluie ni rosée. Au contraire, ceux qui sont tendres à la misère d'autrui auront part aux grâces de Dieu et à sa miséricorde ; *« il leur sera pardonné comme ils auront pardonné aux autres ; il leur sera donné*

1. Joan., iv, 13, 14. — 2. Ibid., vii, 37, 38. — 3. Matth., v, 7.

4. Act., xx, 35. — 5. Ibid. — 6. Luc., xiv, 12, 13, 14

comme *ils* auront donné aux autres; *ils* recevront selon la mesure dont *ils* se seront servis envers leurs frères <sup>1</sup>; » c'est Jésus-Christ qui le dit; et autant qu'ils auront eu de compassion, autant Dieu en aura-t-il pour eux-mêmes.

Il faut exercer la miséricorde envers tous ceux qu'on voit souffrir; envers les malades, envers les affligés : adoucir leurs maux par des paroles de consolation, et par de sages conseils, si on ne peut autrement; leur aider à les porter; les partager avec eux autant qu'on peut. C'est le plus beau de tous les sacrifices : « J'aime mieux la miséricorde que le sacrifice, » comme il l'a dit lui-même <sup>2</sup>.

VII<sup>e</sup>. — *Sixième béatitude : Avoir le cœur pur.* Matth., v. 8.

« Bienheureux ceux qui ont le cœur pur. » Qui pourroit dire la beauté d'un cœur pur ? Une glace parfaitement nette, un or parfaitement affiné, un diamant sans aucune tache, une fontaine parfaitement claire, n'égalent pas la beauté et la netteté d'un cœur pur. Il faut en ôter toute ordure, et celles principalement qui viennent des plaisirs des sens : car une goutte de ces plaisirs trouble cette belle fontaine. Qu'elle est belle, qu'elle est ravissante cette fontaine incorruptible d'un cœur pur ! Dieu se plaît à s'y voir lui-même comme dans un beau miroir; il s'y imprime lui-même dans toute sa beauté. Ce beau miroir devient un soleil par les rayons qui le pénètrent : il est tout resplendissant. La pureté de Dieu se joint à la nôtre, qu'il a lui-même opérée en nous; et nos regards épurés le verront briller en nous-mêmes, et y luire d'une éternelle lumière. « Bienheureux donc ceux qui ont le cœur pur; car ils verront Dieu <sup>3</sup>. »

Aimons la chasteté plus que toutes les autres vertus : c'est elle qui rend le cœur pur.

A chaque objet qui nous touche, craignons toujours en l'aimant de ternir la pureté de notre cœur, où de l'enfoncer davantage dans l'ordure, d'où il falloit le retirer.

« Bienheureux le cœur pur; il verra Dieu. » Il ne faut que ces deux mots pour nourrir l'âme tout un jour. Il verra Dieu : il verra toute beauté, toute bonté, toute perfection, le bien, source de tout bien, tout le bien uni, comme il disoit à Moïse : « Je te montrerai tout le bien <sup>4</sup>; » lorsqu'il se montra lui-même. Voir un objet si parfait, et l'aimer, c'est la même chose. Il verra donc, et il aimera; mais s'il aime, il sera aimé; il chantera les louanges de Dieu, qu'il verra et qu'il aimera sans fin. Il sera rassasié de l'abondance de sa maison, et enivré du torrent de ses délices. Heureuse créature ! mais pour cela il faut avoir le cœur pur. Bienheureux donc celui qui a le cœur pur. Que celui qui est pur ne cesse de se purifier davantage. Que celui qui n'est pas pur se tire de l'ordure où il croupit : qu'il lave la saleté qui le déshonore et le défigure.

1. Luc., vi, 37, 38. — 2. Matth., ix, 13. — 3. Ibid., v, 8.

4. Ex. xxxiii 19.

VIII. — *Septième béatitude : Être pacifiques.* Matth., v. 9.

« Bienheureux les pacifiques ; car ils seront appelés enfants de Dieu <sup>1</sup>. » Dieu est appelé « le Dieu de paix <sup>2</sup> : il fait habiter dans sa maison ceux qui sont de même esprit et de même cœur : Inhabitare facit unius moris (unanimes) in domo, » dit le Psalmiste <sup>3</sup>. Sa bonté concilie tout. Il a composé cet univers des natures et des qualités les plus discordantes : il fait concourir ensemble la nuit et le jour, l'hiver et l'été, le froid et le chaud, et ainsi du reste, pour la bonne constitution de l'univers, et pour la conservation du genre humain. Il reçoit ses ennemis en sa paix, et « il faut, dit Jésus-Christ <sup>4</sup>, qu'à son exemple vous aimiez vos ennemis, et que vous fassiez du bien à ceux qui vous haïssent. Il faut que vous le priiez pour ceux qui vous persécutent, afin que vous soyez les enfants de votre Père céleste, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les mauvais, et qui pleut sur les justes et sur les injustes : » comme nous verrons dans la suite. « Bienheureux donc les pacifiques, » ceux qui aiment la paix, et qui la procurent : « Ils seront appelés enfants de Dieu, » parce qu'ils porteront le caractère d'un si bon père.

Le soleil n'en est pas plus nébuleux dans les pays où Dieu n'est pas connu ; la pluie n'en arrose pas moins abondamment les champs et les pâturages, et n'y est pas moins rafraîchissante, ni moins féconde. Ainsi, comme disoit saint Paul <sup>5</sup>, « Dieu ne se laisse point sans témoignage. » Le soleil, quand il se lève, nous avertit de son immense bonté ; puisqu'il ne se lève pas plus tard, ni avec des couleurs moins vives, pour les ennemis de Dieu, que pour ses amis. Adorez donc, quand il se lève, la bonté de Dieu qui pardonne : et ne témoignez pas à votre frère un visage de chagrin, pendant que le ciel, et Dieu même, si l'on peut parler de la sorte, lui en montre un si serein et si doux.

Jésus-Christ, le fils unique du Père céleste, est le grand pacificateur : « Qui a annoncé la paix à ceux qui étoient de loin, et à ceux qui étoient de près, faisant mourir en lui-même toutes les inimitiés <sup>6</sup> ; » et « pacifiant, par le sang qu'il a répandu sur la croix, tout ce qui est dans le ciel et dans la terre <sup>7</sup> » comme dit saint Paul.

A l'exemple du Fils unique, les enfants d'adoption doivent prendre le caractère de leur père, et se montrer vrais enfants de Dieu par l'amour de la paix.

Cette grâce d'être enfants de Dieu se consomme dans la vie future, selon ce que dit le Sauveur : « ils seront vrais enfants de Dieu, parce qu'ils seront des enfants « nouvellement engendrés » par la résurrection <sup>8</sup>. »

Soyons donc vraiment pacifiques : ayons toujours des paroles de conciliation et de paix, pour adoucir l'amertume que nos frères témoi-

1. Matth., v, 9. — 2. I Cor., XIV, 33. — 3. Ps. LXVII, 7.

4. Matth., v, 44, 45. — 5. Act., XIV, 16. — 6. Eph., II, 14, 15, 16, 17.

7. Col., I, 20. — 8. Luc., XX, 36.

gneront contre nous, ou contre les autres : cherchant toujours à adoucir les mauvais rapports ; à prévenir les inimitiés, les froideurs, les indifférences ; enfin à réconcilier ceux qui seront divisés. C'est faire l'œuvre de Dieu, et se montrer ses enfants, en imitant sa bonté.

Combien sont éloignés de cet esprit ceux qui se plaisent à brouiller les uns avec les autres ; qui, par de mauvais rapports, souvent faux dans le tout, souvent augmentés dans leurs circonstances, en disant ce qu'il falloit taire, en réveillant le souvenir de ce qu'il falloit laisser oublier, ou par des paroles piquantes et dédaigneuses, aigrissent leurs frères et leurs sœurs déjà émus et infirmes par leur colère !

IX<sup>e</sup>. — *Huitième et dernière béatitude : Souffrir pour la justice.*

Matth., v. 10.

« Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieus leur appartient <sup>1</sup>. » Tous ceux qui souffrent pour avoir bien fait, pour avoir donné bon exemple, pour avoir obéi simplement, et avoir confondu par leur exemple ceux qui ne vivent pas assez régulièrement, en sorte qu'on se prend à eux des reproches qu'on fait aux autres, souffrent persécution pour la justice. Ceux qui portent leur croix tous les jours, et persécutent persévérablement eux-mêmes leurs mauvais désirs, souffrent persécution pour la justice.

C'est ici la dernière et la plus parfaite de toutes les béatitudes ; parce que c'est elle qui porte le plus vivement en elle-même l'empreinte et le caractère du Fils de Dieu.

C'est pourquoi il s'arrête sur celle-ci. Non content d'en avoir parlé comme des autres, il reprend encore le discours, en disant : « Vous serez heureux, quand vous serez maudits et persécutés, et qu'on dira de vous pour l'amour de moi, toute sorte de mal. Réjouissez-vous, et soyez remplis de joie, » ravis, transportés ; « parce qu'ils ont persécuté de la même sorte les prophètes qui ont été avant vous <sup>2</sup> ; » et non-seulement les prophètes, mais encore le Messie lui-même.

On revient donc ici au commencement, et au royaume des cieus, qui avoit paru dès la première béatitude. La pauvreté et la persécution pour la justice attirent également le royaume des cieus.

X<sup>e</sup>. — *Vrai caractère du chrétien dans les huit béatitudes : avec les caractères opposés.* Matth., v. 3, 12. Luc. vi, 20, 27.

Que la semaine s'est heureusement écoulée, en parcourant sept béatitudes, et revenant au commencement dans la huitième : la belle octave ! où l'on tâche d'imprimer en soi-même huit caractères du chrétien, qui enferment un abrégé de la philosophie chrétienne : la pauvreté par la douceur, les larmes ou le dégoût de la vie présente, la miséricorde, l'amour de la justice, la pureté de cœur, l'amour de la paix, la souffrance pour la justice.

1. Matth., v, 10. — 2. Ibid., v, 11, 12.



Trois de ces caractères paroissent assez semblables, la douceur, la miséricorde, l'amour de la paix; néanmoins ils ont chacun leur propriété. C'est autre chose d'être pacifique, et de savoir finir toutes les querelles qu'on nous fait, et qu'on fait aux autres : autre chose, d'être doux sans jamais offenser ni aigrir personne : autre chose, d'être bien-faisant et miséricordieux.

Les caractères opposés aux huit qu'on vient de voir sont : l'esprit de propriété ou de richesses, l'aigreur, l'amour du plaisir, l'injustice, la dureté, la corruption du corps, l'esprit de querelle et de brouillerie, l'impatience dans les afflictions, et la crainte qui fait abandonner la règle de la vérité et de la justice.

Nous trouverons dans saint Luc <sup>1</sup> l'abrégé des béatitudes réduites à quatre : d'être pauvre, d'être affamé, de pleurer, d'être haï et persécuté pour l'amour du Fils de Dieu. A ces quatre béatitudes, Jésus-Christ joint quatre malédictions contre les hommes du monde <sup>2</sup> : « Malheur à vous, riches, car vous avez votre consolation. Malheur à vous qui êtes contents et rassasiés des biens de la terre; parce que viendra le temps que vous aurez faim, et que vous manquerez de tout ! Malheur à vous qui riez, et qui vous laissez emporter aux joies du siècle; car vos joies seront changées en pleurs ! Malheur à vous, lorsque les hommes vous applaudissent ! c'est ainsi qu'on faisoit aux faux prophètes. » Craignons donc d'avoir notre consolation sur la terre, craignons de la chercher, craignons de la recevoir, craignons les louanges et les applaudissements du monde. Aimons cet enchaînement de béatitudes, qui de l'amour de la pauvreté nous pousse jusqu'à celui des souffrances; et par celui des souffrances nous ramène jusqu'à celui de la pauvreté, et nous fait trouver le même royaume des cieus dans l'un et dans l'autre.

Pour conclusion, la doctrine des béatitudes est renfermée dans ces trois mots, que je vous laisse à peser.

Toute la doctrine des mœurs tend uniquement à nous rendre heureux. Le maître céleste commence par là. Apprenons donc de lui le chemin du vrai et éternel bonheur.

#### XI<sup>e</sup>. — *Quatre caractères du chrétien.* Matth., v, 13, 20.

Après cet abrégé du christianisme, que Jésus-Christ prépare à ses disciples, il nous marque trois caractères éminents de ses disciples <sup>3</sup> : « D'être le sel de la terre : d'être la lumière du monde : d'être d'une extrême exactitude dans l'observance des commandements : » le goût vif de la piété, l'exemple, la régularité et l'exactitude. Il en ajoute après un quatrième, qui est l'éminence et la perfection : « Si votre justice n'abonde : » et voilà l'idée entière de la justice chrétienne.

Le sel assaisonne les viandes; il en relève le goût; il en empêche la aueur; il en prévient la corruption. Ainsi la conversation du vrai chrétien doit ranimer dans les autres le goût de la piété. C'est ce qui a fait

1. Luc., vi, 20, 21, 22, 23. — 2. Ibid., 24, etc. — 3. Matth., v, 13 et suiv.



dire à saint Paul<sup>1</sup> : « Que votre discours soit plein de grâce, et assaisonné de sel. » Et c'est de quoi sont bien éloignés ceux qui n'ont que de la langueur et de la mollesse dans toute leur conduite. Il faut dans les paroles du chrétien une sainte vivacité ; il faut reprendre avec force, et quelquefois piquer jusqu'au vif, comme fait un grain de sel. Mais ne mettez point trop de sel ensemble : au lieu de piquer la langue pour réveiller l'appétit, vous mettriez en feu toute la bouche.

Être la lumière du monde, est un degré encore au-dessus du précédent ; car il emporte l'exemple qui édifie et qui éclaire la maison de Dieu. C'est ce que nous nous devons les uns aux autres. Et au contraire, si nous nous sommes à scandale les uns aux autres, cette malédiction du Sauveur tombera sur nous : « Malheur au monde ! à cause des scandales » qui arriveront. « Il est impossible qu'il n'arrive des scandales : mais malheur à celui par qui ils arrivent ! il vaudroit mieux pour lui qu'on le jetât dans la mer avec une meule de moulin autour du col<sup>2</sup>. Pesez, pesez ces paroles, chrétiens, qui ne craignez pas de scandaliser les infirmes et les petits de l'Église.

« Vous êtes la lumière du monde : » cela s'entend, non-seulement des pasteurs, mais encore de tous les chrétiens. Saint Paul le dit ainsi<sup>3</sup>, « Vous devez luire au milieu d'une nation mauvaise et corrompue, comme étant les luminaires dont le monde doit être éclairé. Si quelqu'un parle, » comme dit saint Pierre<sup>4</sup>, « que ce soit comme les discours de Dieu : comme si Dieu parloit par sa bouche. Saint Mathias disoit, ainsi que le rapporte saint Clément d'Alexandrie, que lorsque quelqu'un faisoit mal dans le voisinage d'un chrétien, il falloit s'en prendre à ce voisin, qui ne lui donnoit pas assez bon exemple.

Enfin la vie chrétienne demande une extrême exactitude. Il faut prendre garde aux moindres préceptes, et n'en mépriser aucun. Le relâchement commence par les petites choses, et de là on tombe dans les plus grands maux. « Qui méprise les petites choses, tombe peu à peu<sup>5</sup>. »

Pour établir cette exactitude de la justice chrétienne, Jésus-Christ pose un beau principe : que « la parole de Dieu est inviolable, et s'accomplira jusqu'au moindre trait. »

Il regarde ici en particulier ce qui avoit été prédit de lui dans la loi et dans les prophètes ; et c'est pourquoi il dit : « Je viens tout accomplir. » Dans ce qui a été prédit dans la loi, il y a les grands traits : la naissance de Jésus-Christ, sorti d'une vierge, ses souffrances, sa croix, sa résurrection, la conversion du monde et des gentils, avec la réprobation et le juste châtiment des Juifs. Voilà les grands traits ; mais ce n'est pas tout. Il y a « l'iota, » et les moindres traits, qui doivent aussi s'accomplir. Il faut qu'on divise ses vêtements : il faut qu'on joue sa tunique sans couture. Voyez quelle précision dans une distinction si subtile et si exacte : c'est « l'iota, » c'est le petit trait. Il sera vendu ; ce peut être un grand trait : mais ce sera trente deniers ; mais on achè-

1. *Coloss.*, IV, 6. — 2. *Matth.*, XVIII, 6, 7 ; *Marc.*, IX, 41 ; *Luc.*, XVII, 1.

3. *Philip.*, II, 15. — 4. *I. Pet.*, IV, 11. — 5. *Eccli.*, XIX, 1.

tera le champ d'un potier : c'est « l'iota, » c'est le petit trait, qui ne doit point échapper non plus que les autres. C'est ainsi qu'il faut qu'il ait soif, et qu'il soit abreuvé de vinaigre. Il souffrira : voilà le grand trait ; mais ce sera hors la porte de la ville : voilà « l'iota. » Il sera immolé comme l'agneau pascal ; mais ses os ne seront pas brisés sur la croix, non plus que ceux de cet agneau : voilà « l'iota, » et ainsi du reste. Jésus-Christ veut dire encore plus généralement, que tout ce qui est dit en figure et en ombre dans la loi, sera accompli en vérité dans l'Évangile, jusqu'aux moindres circonstances. Tout, jusqu'aux moindres choses, est significatif dans la loi : tout, jusqu'aux moindres choses, sera accompli dans l'Évangile. « Vous ne lierez pas la bouche du bœuf qui foule le grain <sup>1</sup>. » Saint Paul l'applique aux prédicateurs <sup>2</sup>. Il en est ainsi de ces autres traits : « Vous ne ferez point cuire l'agneau dans le lait de sa mère. Quand vous prendrez la mère dans le nid, vous la laisserez aller en gardant ses petits <sup>3</sup>. Que vos habits ne soient point tissés de laine et de lin. Ayez des bordures et des franges dans vos habits <sup>4</sup>. » Tous ces petits traits ont de grandes significations, pour inspirer aux chrétiens la douceur, la modération, la simplicité, la droiture, et toutes les autres vertus.

Et ce que Jésus-Christ conclut de là, c'est qu'il ne faut pas oublier les moindres préceptes : car si tout ce que Dieu dit pour son Fils doit être accompli jusqu'au moindre trait, et qu'il n'en doive échapper aucun ; il faut aussi accomplir tout ce qu'il a dit pour nous.

Et voyez jusques à quel point. « Le ciel et la terre passeront ; mais mes paroles ne passeront pas <sup>5</sup>. » Si le soleil tout d'un coup alloit disparaître ; et que ce flambeau du monde s'éteignît au milieu du jour : si le ciel se mettoit en pièces, ou se retirait comme un rouleau qui se renveloppe en lui-même : si la terre manquoit sous nos pieds, et qu'un fondement si solide fût tout d'un coup réduit en poudre : quel malheur ! tout seroit perdu pour nous. Le malheur est bien plus grand, et tout est perdu bien davantage, si le moindre des commandements de Dieu n'est pas observé.

Que si on ne les observe pas, Jésus-Christ, qui a dit qu'ils seroient inviolablement observés, sera-t-il menteur ? A Dieu ne plaise ! car il y a une condition, que si on manque à les observer, on sera puni. Donc si vous faites la faute, et que vous évitiez le châtement, Jésus-Christ se sera trompé : mais si vous ne faites pas la moindre faute, dont il ne soit parlé au jugement, et qu'il y faille rendre raison, non-seulement des paroles d'injustice et de médisance, mais encore des inutilités ; la vérité de Jésus-Christ demeure ferme.

Le péne rectifie le désordre : qu'on pêche, c'est un désordre ; mais qu'on soit puni quand on pêche, c'est la règle. Vous revenez donc par la peine dans l'ordre, que vous éloigniez par la faute. Mais que l'on pêche impunément, c'est le comble du désordre : ce seroit le désordre, non de l'homme qui pêche, mais de Dieu qui ne punit pas. Ce désor-

1. *Deut.*, xxv, 4. — 2. *I Tim.*, v, 18. — 3. *Deut.*, xiv, 21.

4. *Ibid.*, xxii, 6, 7, 11, 12. — 5. *Matth.*, xxiv, 25.

dre ne sera jamais, parce que Dieu ne peut être dérégulé en rien, lui qui est la règle.

Comme cette règle est parfaite, droite parfaitement, sans la moindre courbure : tout ce qui n'y convient pas y est brisé, et sentira l'effort de l'invincible et immuable rectitude de la règle.

Mais si les menaces sont accomplies, les promesses le seront aussi. Viens, chrétien, à ton crucifix : regardes-y toutes les prédictions accomplies, jusqu'aux plus petites. Dis donc en toi-même : Tout s'accomplira et le bonheur qui m'est promis ne me manquera pas. Je verrai Dieu, je l'aimerai, et je le louerai durant les siècles des siècles : et tous mes désirs seront rassasiés, toutes mes espérances accomplies : Amen, amen.

XII\*. — *Excellence de la justice chrétienne au-dessus de celle des païens et des Juifs.* Matth., v, 20, 47.

Jésus-Christ, qui jusqu'ici a donné plus en général la forme et les caractères de la vie chrétienne, commence ici les préceptes particuliers : et il donne pour fondement cette belle règle<sup>1</sup>, que la « justice » chrétienne doit « surpasser celle des » plus parfaits d'entre les Juifs, et les docteurs de la loi. Prenons donc garde ici à bien entendre la perfection de la loi évangélique, dont nous avons juré l'observation dans notre baptême.

Pour nous y obliger, Jésus-Christ a pris soin de nous élever à la perfection de la justice chrétienne par trois degrés.

Premièrement, il faut s'élever au-dessus des plus sages des païens. C'est pour cela qu'il a dit : « Les païens ne le font-ils pas ? » Voulant dire : Vous devez donc faire davantage. On vous parle de mépriser les richesses : les sages païens ne l'ont-ils pas fait ? D'être fidèle à vos amis : les païens ne l'ont-ils pas été ? D'éviter les fraudes et les tromperies : les païens ne les ont-ils pas détestées ? De fuir l'adultère : les païens les plus licencieux n'en ont-ils pas eu de l'horreur ?

Le second degré est de s'élever au-dessus de la justice de la loi, et de ceux qui connoissent Dieu. Et cela encore par trois degrés, en évitant trois défauts de la justice judaïque. Le premier, c'est qu'elle n'étoit qu'extérieure : « Vous autres pharisiens, vous êtes soigneux de laver l'extérieur du vaisseau : » et c'est pourquoi il les appeloit « des sépulcres blanchis<sup>3</sup>. » Voyez la justice de ce pharisien dans saint Luc : « Je ne suis pas, » disoit-il<sup>4</sup>, « comme le reste des hommes. » Et en quoi excellez-vous donc ? « Je jeûne deux fois la semaine : je paie la dîme de tout ce que j'ai de bien. » Il ne vante que l'extérieur : et ceux-là lui ressemblent, qui ne s'attachent qu'aux observances extérieures. Dire son bréviaire, aller à l'église, assister au sacrifice, à matines, à l'oraison, prendre de l'eau bénite, se mettre à genoux, sans prendre l'esprit de tout cela ; c'est une justice pharisaïque qui semble avoir

1. Matth., v, 20. — 2. Ibid., v, 47. — 3. Ibid., xxiii, 25, 27.

4. Luc., xviii, 11, 12.

quelque exactitude, mais qui s'attire de Jésus-Christ ce juste reproche : « Ce peuple m'honore des lèvres ; mais son cœur est loin de moi <sup>1</sup>. » C'est une fausse justice, Mais que dirons-nous de ceux qui n'ont pas même cette justice et cette exactitude extérieure, si ce n'est qu'ils sont pires que les pharisiens et que les Juifs ?

Le second défaut de la justice judaïque, c'est, comme dit saint Paul <sup>2</sup>, qu'en « ignorant la justice » par laquelle « Dieu » nous fait justes, « et cherchant à établir leur propre justice, » se croyant justes par eux-mêmes, « ils ne se sont point soumis à la justice de Dieu : » parce qu'ils ont cru faire le bien par eux-mêmes ; au lieu de reconnoître que c'est Dieu qui l'opère en eux.

Saint Paul avoit eu cette justice : mais voyez comment il en parle <sup>3</sup> : « Ma conduite étoit sans reproche selon la justice de la loi. » Remarquez ces paroles, « sans reproche : » on ne pouvoit, ce semble, porter la perfection plus loin ; et cependant il ajoute aussitôt après : « Mais ce qui m'étoit un gain » selon la loi, « je l'ai estimé une perte à cause de la connoissance éminente que j'avois de Jésus-Christ, pour qui tout m'a été une perte, et comme du fumier et de l'ordure ; afin de gagner Jésus-Christ, et avoir en lui, non pas ma propre justice qui vient de la loi, mais la justice qui vient de la foi en Jésus-Christ ; justice qui vient de Dieu par la foi.

Voilà donc le second défaut de la justice judaïque : c'est qu'on se croyoit juste par soi-même : ce qui fait que cette justice est impure, et n'est qu'ordure, selon saint Paul, parce qu'elle n'est qu'orgueil. Étudions-nous donc à l'éviter, en rapportant humblement à Dieu le peu de bien que nous faisons.

Mais le troisième défaut de la justice des Juifs, c'est que les œuvres en étoient fort imparfaites, en comparaison de la perfection où l'homme est élevé par l'Évangile. On y est obligé à une plus grande perfection que ceux qui faisoient bien. Et pourquoi ? « A cause de la connoissance éminente » qu'on a « de Jésus-Christ, » disoit saint Paul ; et c'est une des vérités que Jésus-Christ renferme dans cette parole : « Si votre justice n'est plus abondante que celle des docteurs de la loi et des pharisiens, etc <sup>4</sup>. »

Voilà donc la justice chrétienne élevée de deux degrés au-dessus de la justice des sages païens, au-dessus de la justice des Juifs. C'est pourquoi et les païens et les Juifs s'élèveront contre nous, les Ninivites, la reine de Saba, Sodome et Gomorrhe, dont nous aurons surpassé les iniquités ; nous qui devons surpasser la justice des plus sages. C'est ainsi qu'il se faut former une grande idée de la justice chrétienne.

Mais voici encore quelque chose de plus excellent : et c'est le troisième degré et la perfection. C'est que la justice chrétienne se doit élever au-dessus d'elle-même. « Non, mes frères, » disoit saint Paul <sup>5</sup>, « je ne crois pas encore avoir atteint la justice où je tends ; ni que je sois parfait : je poursuis ma course, » comme un homme qui ne croit pas

1. Matth., xv, 8. — 2. Rom., x, 3. — 3. Philip., III, 6, 7, 8, 9.

4. Matth., v, 20. — 5. Philip., III, 12, 13.



avoir obtenu ce qu'il souhaite. « Unum autem; » mais tout ce que je fais, tout mon but, toute ma pensée; « c'est qu'oubliant ce qui est derrière moi : » voyez : tout le progrès qu'il a fait ne lui est rien, il ne s'y arrête pas, il ne s'y repose pas, « je m'étends à ce qui est devant. » Entendez ce mot, il « s'étend : » il fait effort : il sort en quelque manière de lui-même : il se disloque lui-même, en quelque sorte, par l'effort qu'il fait pour s'avancer.

Voilà donc le vrai chrétien, le vrai juste. Il croit n'avoir rien fait : car s'il croit être suffisamment juste, il ne l'est point du tout. Il faut donc toujours avancer, et sortir continuellement de son état. « Soyez parfaits comme votre Père céleste<sup>1</sup>. » Ayez-en du moins la volonté : car c'est renoncer à la justice que de se reposer dans celle qu'on a; comme si on étoit assuré qu'elle fût suffisante; d'autant plus qui si vous n'avancez, vous reculez. « Vous regardez en arrière, » contre le précepte de l'Évangile. Et que décide le Sauveur? que vous « n'êtes pas propre au royaume de Dieu<sup>2</sup>. »

Voilà pourquoi il disoit, qu'il falloit « avoir faim et soif de la justice. » Ce n'est pas un désir ordinaire; c'est un désir comme celui qui nous porte à nous nourrir, et à vivre : désir ardent et invincible, que vous devez sans cesse exciter. En quelque état que vous soyez, vous devez toujours avoir cette faim et cette soif : parce que la capacité de votre intérieur est infinie, comme l'est aussi la justice que vous cherchez.

Sur ce fondement de la perfection de la justice chrétienne, Jésus-Christ bâtit tout l'édifice, c'est-à-dire tous les préceptes de son Évangile, pour nous élever au-dessus des païens, des Juifs, et de nous-mêmes. Ce qu'il a compris dans cette parole : « Soyez parfaits comme votre Père céleste; » et ce que son apôtre a exprimé de la manière que nous avons vue.

XIII<sup>e</sup>. — *Abrégé de la morale chrétienne, et à quoi elle se termine.*  
Matth., VII. 12, 20.

« Faites comme vous voulez qu'on vous fasse. » Rien de plus simple que ce principe, rien de plus étendu dans la pratique : toute la société humaine y est renfermée. La nature même nous enseigne cette règle. Mais Jésus-Christ l'élève, en ajoutant : « C'est ici la loi et les prophètes<sup>3</sup>. » C'en est le précis, et l'abrégé de toute justice. La racine est dans ce précepte : « Vous aimerez votre prochain comme vous-même<sup>4</sup>. »

« Efforcez-vous<sup>5</sup>. » Le salut ne doit pas être entrepris avec mollesse. « La porte est étroite » par la mortification, la pauvreté, et la pénitence. « Le chemin est large » dans la licence. Le grand nombre, le petit nombre : sujet infini de méditer, et inépuisable consolation pour les humbles.

« Un bon arbre porte de bons fruits; un mauvais arbre en porte de

1. Matth., v, 48. — 2. Luc., ix, 62. — 3. Matth., vii, 12.

4. Ibid., xxii, 39. — 5. Ibid. vii, 13, 14.



mauvais <sup>1</sup>. » C'est ce qui fait discerner la bonne pénitence d'avec la mauvaise.

Étrange état d'une créature raisonnable, qui, faute de porter de bons fruits, n'est plus propre que pour le feu.

« Vous connoîtrez les bons arbres par leurs fruits <sup>2</sup>, » et non par leurs feuilles; c'est-à-dire par leurs œuvres, non par leurs paroles. Le figuier que Jésus-Christ maudit avoit des feuilles: mais parce qu'il n'avoit pas de fruits, Jésus-Christ le rendit sec. « Que jamais fruit ne naisse de toi <sup>3</sup>. » Par punition d'être infructueux, il le devient encore davantage. Si on ne produit des fruits dans le temps, et lorsque le maître en attend, il vient un temps qu'on n'en peut produire aucun.

Un sage confesseur doit demander à son pénitent du fruit, et non des feuilles. Il ne faut pas se contenter de l'apparence d'un bon arbre dans ses feuilles, ni des fruits commencés dans la fleur. Il faut de vrais fruits: autrement il a raison de douter que la pénitence soit sincère.

XIV<sup>e</sup>. — *Immortalité de l'âme; résurrection des corps.* Luc., xx. 37, 38.

« Or que les morts ressuscitent, Moïse même vous l'a dit <sup>4</sup>. » Il va à la source, et il leur allègue les paroles du législateur et le fondement de l'alliance. « Je serai ton Dieu, » dit Dieu à Abraham <sup>5</sup>: et c'est sur cela que l'alliance est fondée. Et depuis il s'est toujours appelé « le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob. » Et c'est ainsi qu'il se qualifia, quand il apparut à Moïse pour l'envoyer à son peuple: « Je suis le Dieu de ton Père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob. » Et après: « Va, dit-il, et dis aux enfants d'Israël: Le Seigneur Dieu de vos pères; le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob: c'est là mon nom à jamais, et c'est là mon mémorial, et le titre sous lequel je veux être connu de génération en génération <sup>6</sup>. Or Dieu n'est pas le Dieu des morts <sup>7</sup>, » ni le Dieu de ce qui n'est plus. « Les morts, » à les regarder comme morts, « dorment dans le sépulcre; le Seigneur ne s'en souvient plus, et ils ne sont plus sous sa main <sup>8</sup>. » Mais il n'en est pas ainsi des âmes saintes, des âmes des amis de Dieu: car s'ils sont morts à l'égard de l'homme, « ils sont vivants pour Dieu. Ils sont vivants sous ses yeux et devant lui; » et encore: « ils sont vivants pour lui <sup>9</sup>. » S'ils ont perdu le rapport qu'ils avoient à leurs corps et aux autres hommes, ils avoient un autre rapport à Dieu, qui les a faits à son image, et pour en être loué. Ce rapport ne se perd pas: car si le corps se dissout et n'est plus animé de l'âme, Dieu, pour qui l'âme a été faite, et qui porte son empreinte, demeure toujours. Ainsi les amis de Dieu subsistent toujours par le rapport qu'ils ont à Dieu. Et c'est pourquoi il se dit leur Dieu, non-seulement durant leur vie, mais encore après leur mort. Car leur vie a été trop courte pour donner à Dieu une dénomination éternelle. Or

1. Matth., 17, 18, 19. — 2. Ibid., 20. — 3. Ibid., XXI, 19, 20.

4. Luc., xx, 37. — 5. Gen., XVII, 7, 8. — 6. Ex., III, 6, 15.

7. Luc., xx, 38. — 8. Ps. LXXXVII, 6. — 9. Luc., xx, 38.

le titre de Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, est éternel. Dieu donc se dit leur Dieu, parce qu'ils vivent toujours devant lui, et qu'il les tient sous sa face, et comme dit l'apôtre saint Paul <sup>1</sup> : « Dieu ne rougit pas de s'appeler leur Dieu, parce qu'il leur a bâti une ville permanente, et qui avoit des fondements éternels. » Autrement, comment n'auroit-il pas honte de s'appeler leur Dieu, s'il les avoit abandonnés, et ne leur eût laissé pour demeure qu'un tombeau ? Ils sont donc vivants devant lui : et ce qui leur convient convient à tous les enfants de Dieu, puisque c'est le fondement de l'alliance, à laquelle par conséquent tout le monde a part. Car ce même Dieu qui se dit le Dieu d'Abraham, se dit en même temps le Dieu de nos pères ; et en disant à Abraham : « Je serai ton Dieu, » il a ajouté : « et de ta postérité après toi <sup>2</sup>. » Il leur a donc également destiné cette demeure éternelle.

On dira que Jésus ne prouve que l'immortalité des âmes, et non pas la résurrection des corps. Mais la coutume de l'Écriture est de regarder une de ces choses comme la suite de l'autre. Car, si on revient à l'origine, Dieu, avant que de créer l'âme, lui a préparé un corps. Il n'a répandu sur nous ce souffle de vie, c'est-à-dire l'âme faite à son image, qu'après qu'il a donné à la boue, qu'il manioit si artistement avec ses doigts tout-puissants, la forme du corps humain. Si donc il a fait l'âme pour la mettre dans un corps, il ne veut pas qu'elle en soit éternellement séparée. Aussi voulut-il d'abord qu'elle y fût unie éternellement, puisqu'il avoit fait l'homme immortel, et que c'est par le péché que la mort a été introduite sur la terre. Mais le péché ne peut pas détruire à jamais l'œuvre de Dieu : car le péché et son règne doit être lui-même détruit. Alors donc l'homme sera rétabli dans son premier état : la mort mourra ; et l'âme sera réunie à son corps, pour ne le perdre jamais, car le péché qui en a causé la désunion ne sera plus. Il a donc prouvé aux sadducéens plus qu'ils ne vouloient, puisqu'il leur a prouvé non-seulement la résurrection des corps, mais encore la subsistance éternelle des âmes, qui est la racine et la cause fondamentale de la résurrection des corps, puisque l'âme à la fin doit attirer après elle le corps qu'on lui a donné dès son origine pour son éternel compagnon.

Que reste-t-il donc après cela, sinon de nous réjouir avec les pharisiens « de ce que Jésus a fermé la bouche aux sadducéens <sup>3</sup>, » qui ne vouloient croire ni la résurrection, ni la subsistance des âmes après la mort ? Le Sauveur les a confondus : il est allé d'abord à la source de l'erreur, en leur prouvant l'immortalité des âmes. Joignons-nous donc à ces docteurs de la loi, qui, ravis de ce qu'il venoit de dire, s'écrièrent avec une espèce de transport : « Maître, vous avez bien dit <sup>4</sup>. » Mais ce n'est pas de vains applaudissements que Jésus cherche. S'il a bien dit, profitons de sa doctrine. Vivons comme devant éternellement vivre ; ne vivons pas comme devant mourir, pour terminer tous nos soins à cette vie : songeons à cette vie qui nous est réservée

1. *Heb.*, XI, 10, 16. — 2. *Gen.*, XVII, 7. — 3. *Matth.* XXII, 34. — 4. *Luc.*, XX, 39

éternellement devant Dieu, et pour Dieu. Commençons donc dès à présent à vivre pour lui, puisque c'est pour lui que nous devons vivre dans l'éternité. Vivons pour lui, aimons-le de tout notre cœur : c'est œ qu'il va nous enseigner dans la lecture suivante.

XV<sup>e</sup>. — *Le grand commandement de la loi, l'amour de Dieu et du prochain.* Matth., xxii. 34, 36; Marc., xii. 28, 30; Luc., x. 27.

« Quel est le grand commandement de la loi <sup>1</sup>? » On ne sait si c'est encore pour le tenter qu'on lui fit cette demande, en saint Matthieu et en saint Marc; ou si c'est de bonne foi, pour être instruit : car nous voyons en saint Luc, dans une autre occasion, qu'un des docteurs de la loi lui fit une demande approchante « pour le tenter <sup>2</sup>; » et qu'après avoir ouï de la bouche du Sauveur la même réponse qu'il fait aujourd'hui, il continua son discours : « en voulant se justifier lui-même. »

Je ne sais s'il en est de même en cette occasion; car le docteur de la loi qui l'avoit interrogé paroît si satisfait de sa réponse, qu'il mérita de recevoir cet éloge du Sauveur : « Vous n'êtes pas loin du royaume de Dieu <sup>3</sup>. » Par où, s'il lui montrait qu'il n'y étoit pas encore arrivé, il lui faisoit voir en même temps qu'il étoit dans le chemin, comme la suite le fera peut-être mieux paroître.

Il semble aussi que les pharisiens qui firent faire cette demande au Fils de Dieu <sup>4</sup> furent bien aises qu'il eût confondu les sadducéens; et reconnoissant en lui par ses admirables réponses une doctrine supérieure à tout ce qu'ils avoient jamais entendu, ils furent bien aises d'apprendre sa résolution sur la plus importante question qu'on pût faire sur la loi; « Quel est le grand commandement de la loi <sup>5</sup>? » ou comme saint Marc le rapporte : « Quel est le premier de tous les commandements <sup>6</sup>? »

Jésus, qui étoit la vérité même, alloit toujours et d'abord au premier principe. Il étoit clair que le plus grand commandement devoit regarder Dieu. C'est pourquoi il choisit un lieu de la loi qui portoit ainsi : « Écoute, Israël : le Seigneur ton Dieu est le seul Dieu, le seul Seigneur <sup>7</sup>. » Par là la grandeur de Dieu étoit établie dans sa parfaite unité. De là il s'ensuivoit encore qu'il lui falloit consacrer celui de nos sentiments qui le faisoit le plus régner dans nos cœurs, et réunissoit davantage en lui toutes nos affections, qui étoit l'amour : ce qui montrait encore que l'amour qu'il falloit donner à un être si parfait devoit aussi être parfait. C'est ce qui fait choisir au Sauveur l'endroit de toute l'Écriture où la perfection de l'amour de Dieu, et la parfaite réunion de tous nos désirs en lui, étoit expliquée. Mais de peur que quelque ignorant ne soupçonnât qu'en réunissant en Dieu tout son amour, il n'en restât plus pour le prochain, il ajoute au premier précepte le second qui lui est semblable <sup>8</sup>; et il porte l'amour du prochain à sa perfec-

1. Matth., xxii, 36. — 2. Luc., x, 22, 29. — 3. Marc., xii, 32, 34.

4. Matth., xxii, 34. — 5. Ibid., 36. — 6. Marc., xii, 28.

7. Deut., vi, 4; Marc., xii 29. — 8. Matth., xxii, 39.

tion, en montrant encore dans la loi qu'« il faut aimer son prochain comme soi-même : » où il met le mot de *prochain*, au lieu de celui d'*ami*, qui est dans la loi <sup>1</sup>; parce que le nom d'*ami* eût semblé restreindre l'amour à ceux avec qui on avoit des liaisons et une confiance particulière : au lieu que le mot *prochain*, plus général, l'étendoit sur tous ceux qui nous touchoient par la nature qui nous est commune, ainsi que le Fils de Dieu l'avoit déjà expliqué <sup>2</sup>.

Voilà donc toute la loi rappelée à ses deux principes généraux; et l'homme est parfaitement instruit de tous ses devoirs, puisqu'il voit et un clin d'œil ce qu'il doit à Dieu son créateur, et ce qu'il doit aux hommes ses semblables. Là est compris tout le Décalogue; puisque, dans le précepte d'aimer Dieu, toute la première table est comprise; et dans celui d'aimer le prochain, est renfermée toute la seconde. Et non-seulement tout le Décalogue est compris dans ces deux préceptes, mais encore « toute la loi et tous les prophètes <sup>3</sup>, » puisque tout aboutit à être disposé comme il faut envers Dieu et envers les hommes; et que Dieu nous apprend ici non-seulement les devoirs extérieurs, mais encore le principe intime qui nous doit faire agir, qui est l'amour. Car qui aime ne manque à rien envers ce qu'il aime. Nous voyons donc la facilité que Jésus-Christ apporte aujourd'hui à notre instruction : puisque sans nous obliger à lire et à pénétrer toute la loi, ce que les foibles et les ignorants ne pourroient pas faire, il réduit toute la loi à six lignes, et que, pour ne point dissiper notre attention, s'il nous falloit parcourir en particulier tous nos devoirs, il les renferme tous, et envers Dieu et envers les hommes, dans le seul principe d'un amour sincère, en disant qu'« il faut aimer Dieu de tout son cœur, et son prochain comme soi-même. De ces deux préceptes, dit-il, dépendent toute la loi et tous les prophètes <sup>4</sup>. »

Adorons la vérité éternelle dans cet admirable abrégé de toute la loi. Que je vous suis redevable, ô Seigneur! d'avoir tout ramassé en un; en sorte que sans avoir toujours à me fatiguer dans une immense lecture, je tiens en sept ou huit mots toute la substance de la loi! Et lorsque pour donner à mon esprit un exercice convenable, je lirai avec affection et attention le reste de votre Écriture, vous m'avez mis en main, dans ces deux préceptes, le fil qui me conduira dans toutes les difficultés que je trouverai dans une lecture si profonde, ou plutôt dans la résolution et le dénoûment de toutes les difficultés : puisque je suis assuré qu'en entendant ces deux préceptes, je n'ignore rien de ce qui m'est nécessaire. O Dieu! je vous loue; ô Jésus! soye béni; ô Jésus! je vais m'appliquer à méditer cet admirable abrégé de la doctrine céleste. Je me veux parler à moi-même sans paroles, de ces paroles si pleines de lumières : c'est-à-dire je veux tâcher de les pénétrer plutôt par l'affection que par le discours. J'en contemplerai la vérité, afin d'en sentir la force et de m'en remplir tout entier au dedans et au dehors. O Jésus! donnez-m'en la grâce; ô Jésus! répan-

1. *Lev.*, xix, 18. — 2. *Luc.*, x, 29, 37. — 3. *Matth.*, xxii, 40

4. *Ibid.*, 37, 38, 39.

dez dans mon âme votre Saint-Esprit, qui est l'amour éternel et subsistant de votre Père et de vous, afin qu'il m'apprenne à vous aimer tous deux, et à aimer avec vous comme un seul et même Dieu l'Esprit qui procède de l'un et de l'autre.

« Et personne n'osoit plus l'interroger <sup>1</sup>. » Cette réflexion de saint Marc fait soupçonner que ceux qui lui firent faire cette dernière demande, ou du moins quelques-uns d'eux, ne le consultoient que pour le tenter. Car s'ils eussent consulté pour s'instruire de bonne foi un maître dont la doctrine étoit si remplie de vérité et de grâce, il y avoit à l'interroger jusqu'à la fin. Mais comme ils l'interrogeoient dans le dessein de le surprendre, et pour voir s'il répondroit mal, ou s'il demeureroit court dans quelques questions, ils cessent de le consulter aussitôt qu'ils sentent qu'ils n'ont aucun avantage à tirer contre lui de ses réponses.

Apprenons de ceux qui consultent mal la vérité éternelle comment il la faut consulter; c'est-à-dire, non pour la tenter, ou la contredire, ou même pour satisfaire une vaine curiosité, mais pour se nourrir de sa substance, y former tous nos sentiments, et vivre de la véritable vie, selon cette réponse du Sauveur : « Faites ceci, et vous vivrez <sup>2</sup>. Faites ceci : » aimez Dieu de tout votre cœur et votre prochain comme vous-même. « Faites ceci : » ne vous contentez pas de discourir, et de faire une matière de spéculation de ce qui est la règle de votre pratique. « Faites ceci, et vous vivrez : » vous vivrez de la véritable vie, vous vivrez de la vie qui ne meurt jamais. « Car les prophéties s'évanouissent dans le ciel; les énigmes se dissipent par la manifestation de la vérité : » la foi se change en claire vue, et l'espérance en possession. « Il n'y a que la charité » qui consiste en ces deux préceptes; « il n'y a, dis-je, que la charité qui ne finit pas et ne se perdra jamais, » comme dit saint Paul <sup>3</sup>. Commençons donc de bon cœur à entendre et à pratiquer ce que nous pratiquerons éternellement. Amen ! amen !

XVI<sup>e</sup>. — *Accomplissement du précepte de l'amour, en tout temps, en tout lieu.* Deut., vi, 4, 5, 10.

« Tu aimeras » donc « le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force. » Et parce que tu l'aimeras de cette sorte, les paroles qui te le commandent aujourd'hui, « les préceptes que je te donne, seront dans ton cœur : » car on veut toujours accomplir la volonté de celui qu'on aime. « Et tu les raconteras à tes enfants; et tu y mettras ta pensée, assis dans ta maison, et marchant dans les chemins, te couchant et te levant <sup>4</sup>. » Car de quoi s'occupe-t-on durant tout le cours de sa vie, que de la volonté de celui qu'on aime, et du soin de lui plaire? Pèse donc toutes ces paroles, ô vrai Israël ! songe à plaire à Dieu, et à lui obéir, allant et venant, dans ton repos et dans ton travail, en t'endormant et en t'éveillant. Tu peux bien changer tes

<sup>1</sup>. Marc., XII, 34. — <sup>2</sup>. Luc., x, 28. — <sup>3</sup>. II Cor., XIII, 8, 12.

<sup>4</sup>. Deut., vi, 5 et seq.



autres emplois; mais celui d'aimer Dieu et de lui plaire, est le soin perpétuel de ta vie. Et comme on ne lui peut plaire qu'en obéissant à sa loi, et en accomplissant sa volonté, il faut être continuellement occupé de ce désir. « Aie donc les commandements de Dieu toujours présents nuit et jour. Tu les tiendras attachés à ta main comme un mémorial éternel; et ils seront, et ils se mouvront continuellement devant tes yeux, et tu les écriras sur le seuil de ta porte, et à l'entrée de ta maison <sup>1</sup>. » Selon ce que dit le Sage : « Mon Fils, garde mes commandements, et cache-les en toi-même comme ton trésor; Mon Fils, observe-les, et tu vivras; garde ma loi comme la prunelle de ton œil, lie-la à tes doigts; qu'elle te guide dans tous tes ouvrages, et écris-la sur les tables de ton cœur <sup>2</sup>.... Tiens mes commandements continuellement liés à ton cœur : mets-les autour de ton col comme un collier; quand tu marcheras, qu'ils marchent avec toi; qu'ils te gardent quand tu dormiras; et aussitôt que tu seras éveillé, entretiens-toi avec eux : parce que le commandement est un flambeau, et la loi est une lumière; et la répréhension qu'elle nous fait de nos fautes, est la voie de la vie <sup>3</sup>. »

Voilà donc ce que produit l'amour de Dieu : un inviolable attachement à sa loi, une application à la garder, un soin de se la tenir toujours présente, de la lier à ses mains, et de ne cesser jamais de la lire, de l'avoir toujours devant les yeux. Qu'elle n'y soit pas comme une chose morte, mais comme un objet qui se présente, et se remue continuellement devant nos yeux, pour exciter notre attention. Écrivons-en les sentences à l'entrée de notre maison, afin qu'autant de fois que nous y entrons, le souvenir s'en réveille. Les Juifs le pratiquoient ainsi à la lettre, et ils écrivoient en effet des sentences choisies de la loi, non-seulement pour les mettre à l'entrée de leurs maisons, mais encore pour les rouler autour de leur tête, en sorte qu'en se mouvant continuellement devant leurs yeux, ils n'en perdissent jamais la mémoire. Mais toi, ô Juif spirituel ! accomplis tout cela en esprit; aie les préceptes de Dieu toujours présents à ton esprit, pour les méditer et les accomplir dans tous tes ouvrages. Et tout cela, parce que tu aimeras le Seigneur ton Dieu, parce qu'on ne peut l'aimer sans lui obéir, ni lui obéir sans l'aimer. Ce que le Sauveur explique en disant : « Si vous m'aimez, gardez mes commandements; » et réciproquement : « Celui qui garde mes commandements est celui qui m'aime <sup>4</sup>. » Il ne suffit pas de garder l'extérieur de la loi : l'âme de la loi, c'est de la garder par amour : l'effet de l'amour est de garder la loi. « N'aimons pas en paroles ni de la langue, mais en œuvre et en vérité <sup>5</sup>. » De belles spéculations, de beaux discours, ce n'est pas là ce qui s'appelle aimer; il faut venir à la pratique. Des pratiques extérieures, ce n'est pas là ce qui s'appelle observer la loi : l'âme de la loi est d'aimer et de faire tout par amour; le reste n'est que l'écorce et l'extérieur de la bonne vie.

<sup>1</sup>. Deut., 7, 8, 9. — <sup>2</sup>. Prov., VII, 1, 2, 3. — <sup>3</sup>. Ibid., VI, 21, 22. 20

<sup>4</sup>. Joan., XIV, 15, 21. — <sup>5</sup>. Ibid., III, 18.

XVII<sup>e</sup>. — *La loi inculte l'amour de Dieu avec une nouvelle force.*  
Deut., 12 et suiv.

Continuons à considérer le commandement de l'amour de Dieu, comme il est écrit dans la loi<sup>1</sup>. » Et maintenant, Israël ! qu'est-ce que te demande le Seigneur ton Dieu, si ce n'est que tu le craignes, et que tu marches dans ses voies, et que tu l'aimes, et que tu lo serves de tout ton cœur et de toute ton âme, et que tu gardes les commandements du Seigneur, et ses cérémonies que je te commande aujourd'hui, afin que tout bien t'arrive et que tu sois heureux ? Regarde : le ciel et les cieux des cieux, ce que le ciel a de plus haut et de plus impénétrable est au Seigneur ton Dieu, et la terre et tout ce qui y est contenu ; et toutefois le Seigneur s'est attaché à tes pères, et les a aimés ; et il a choisi leur postérité après eux, c'est-à-dire vous, parmi toutes les nations, comme vous le voyez aujourd'hui. Circoncisez donc votre cœur, et n'endurcissez point contre Dieu votre col inflexible et indomptable, pour secouer le joug de sa loi ; parce que le Seigneur votre Dieu est le Dieu des dieux, et le Seigneur des seigneurs ; le Dieu grand, puissant, terrible, qui n'a point d'égard aux personnes, ni ne reçoit les présents. Il fait justice au pupille et à la veuve ; il aime l'étranger, et lui donne son vivre et son habillement partout où il va. Vous donc aimerez aussi les étrangers, parce que vous avez été étrangers dans la terre d'Égypte. Vous craindrez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul ; vous lui serez attachés, et vous jurerez en son nom, comme au seul nom qui est pour vous éternellement vénérable et saint. Il est votre gloire et votre Dieu qui a fait les choses terribles et merveilleuses que vous avez vues. Vos pères sont entrés en Égypte au nombre de septante, et le Seigneur vous a multipliés comme les étoiles. »

Dieu explique, par ces paroles, non-seulement l'obligation mais encore les motifs de l'aimer. Pesez ces paroles : « et toutefois le Seigneur s'est attaché » et collé « à vos pères, et il les a aimés. » Rendez-lui donc amour pour amour, et attachez-vous à lui. Pesez ce mot.

Pesez ensuite, dans les versets 18 et suivants, les perfections de Dieu et ses bontés, que vous devez non-seulement aimer, mais encore imiter. Pesez encore la grâce de son élection : « il vous a choisis parmi toutes les nations, comme vous voyez. » Qu'aviez-vous mérité de lui ? Pesez enfin : « Vous n'êtes entrés que septante dans la terre d'Égypte. » Il n'entra dans le cénacle environ que six-vingts hommes<sup>2</sup>. Voyez comme Dieu les a multipliés, et comme l'Église s'est étendue par toute la terre, pour vous recueillir dans son sein, pendant que tant d'autres nations périssent dans leur ignorance. « Mais le Seigneur votre Dieu ne vous a pas choisis pour votre mérite, ou parce que vous étiez le peuple le plus nombreux de toute la terre<sup>3</sup>. » Car vous étiez en si petit nombre, lorsqu'il vous a envoyé son Saint-Esprit ! et vous êtes en-

Deut., x, 12 et seq. — 2. Act., I, 15. — 3. Deut., VII, 7.

core environnés de nations immenses qui ne connoissent point son nom, « mais il vous a choisis, parce qu'il vous a aimés, et qu'il vouloit accomplir le serment qu'il avoit fait à vos pères<sup>1</sup>, » Abraham, Isaac et Jacob, en leur promettant que toutes les nations de la terre seroient bénies en eux et en leur semence, en leur fils, dans le Christ qui sortiroit d'eux, « et afin que vous appreniez que le Seigneur votre Dieu est le Dieu fort, et fidèle dans ses promesses, qui garde son alliance et sa miséricorde à ceux qui l'aiment et qui observent ses commandements, jusqu'à mille générations<sup>2</sup>. »

Dieu est parfait, Dieu vous a choisis; il vous a choisis par pur amour, par pure bonté; il vous a comblés de biens. Pouvez-vous n'aimer pas celui qui vous aime avec cette immense tendresse? Venez au Sauveur, et à la grâce de la nouvelle alliance. O homme! ô peuple racheté! il ne faut plus être qu'amour.

XVIII<sup>e</sup>. — *Conclusion. Nécessaire d'aimer Dieu, et de garder ses préceptes.* Deut., xi, 1, 7, 18, 19, 27.

Voyez ce que Dieu conclut de toutes ces choses: « Aime donc le Seigneur ton Dieu, ô chrétien! » ô vrai Israël! « et garde ses commandements, ses cérémonies, ses jugements, ses préceptes<sup>3</sup>. » Songez à toutes les choses qu'il a faites pour vous dans le désert, et combien ont été plus grandes celles qu'il a faites pour les chrétiens: « Vos yeux ont vu les œuvres de Dieu; » les grandes œuvres qu'il a faites, les merveilles de Jésus-Christ et le grand ouvrage de la rédemption. « Mettez donc mes paroles dans votre cœur et dans votre esprit, et attachez-les à vos mains: » n'en quittez jamais la lecture: « mettez-les entre vos yeux, et ne les perdez jamais de vue: enseignez à vos enfants à les méditer: et soyez-en occupés en marchant, en vous reposant, en vous couchant et en vous levant: écrivez-les sur les poteaux et aux portes de votre maison<sup>4</sup>: » que tous vos sens en soient remplis et occupés, et que par là ils entrent dans le fond de votre cœur. Voilà les motifs, voilà la nature, voilà les effets et les fruits de l'amour de Dieu! En considérant sa perfection, sa bonté, ses immenses et continuels bienfaits, il faut tellement s'occuper de lui, que nuit et jour rien ne nous revienne tant dans la pensée, que le soin de le contenter et de lui plaire.

XIX. — *Second commandement, semblable au premier: l'amour du prochain.* Matth., xxii, 39.

Revenez à la lecture de l'Évangile, et appuyez sur cette parole: « Et voici le second, qui lui est semblable: Vous aimerez votre prochain comme vous-mêmes<sup>5</sup>. »

Quelle dignité de l'homme! L'obligation d'aimer son frère est semblable à celle d'aimer Dieu.

1. Deut., vii, 8. — 2. Ibid., 9. — 3. Ibid., xi, 1. — 4. Ibid., 7, 18, 19, 20.

5. Matth., xxii, 39.

Ces deux préceptes vont presque d'égal à la tête de tous les commandements, ou plutôt les renferment tous; mais le premier est le modèle de l'autre.

Comme l'homme est fait à la ressemblance de Dieu, ainsi le commandement d'aimer l'homme est fait à la ressemblance du commandement d'aimer Dieu : « le second, qui lui est semblable. »

Il faut aimer l'homme, où Dieu a imprimé sa ressemblance, parce qu'en aime Dieu.

Parce qu'on aime Dieu, il faut aimer l'homme, qui est son temple, où il habite.

Parce qu'on aime Dieu, il faut aimer l'homme, qu'il a adopté pour fils, et à qui il se veut communiquer tout entier.

Avec quelle pureté, avec quelle sainteté, avec quelle perfection, avec quel désintéressement, faut-il aimer l'homme, puisque l'amour qu'on a pour lui est semblable à celui qu'on a pour Dieu !

Loin de cet amour, la chair et le sang ! loin de cet amour, l'esprit d'intérêt et toute corruption.

Il faut aimer tous les hommes, parce que tous sont chers à Dieu : ils sont ses amis et ses enfants.

« Comme vous-même : » en leur souhaitant le même bien, la même félicité, le même Dieu qu'à soi-même. Nulle envie, nulle inimitié ne doit troubler cette union, ni la joie qu'on doit avoir de tous les progrès de son frère.

Lorsque la possession ou la recherche de quelque bien particulier nous divise, comme celui d'une charge, d'une dignité, d'une terre, il se faut bien garder d'en aimer moins notre frère. Ce qu'il faut moins aimer, c'est le bien qui nous fait perdre notre frère, qui doit nous être cher comme nous-mêmes à nous-mêmes.

« Vous aimerez votre prochain comme vous-même. » Il ne dit pas vous aimerez Dieu comme vous-même; car il le faut aimer plus que soi-même, et ne s'aimer soi-même que pour Dieu.

Il ne dit pas aussi : Vous aimerez votre prochain de tout votre cœur, de toute votre pensée, de toute votre force : cela est réservé à Dieu. C'est un transport de l'âme qui sort d'elle-même toute entière pour s'unir à Dieu; qui est heureuse de ce que Dieu est, et de ce qu'il est heureux; qui ne s'aime que pour Dieu, comme elle n'aime son prochain que pour Dieu. C'est s'aimer véritablement, que d'aimer Dieu de cette sorte.

« Aimez comme vous-même : » c'est un amour de société et d'égalité : c'est ainsi qu'on aime son prochain. L'amour de Dieu est un amour de sujétion et de dépendance; mais de dépendance douce, puisque c'est dépendre du bien, et s'unir à lui.

Il faut s'aimer soi-même pour Dieu, et non pas Dieu pour soi. S'il falloit pour plaire à Dieu s'anéantir, et qu'on sût que ce sacrifice lui fût agréable, il faudroit le lui offrir sans hésiter.

L'amour est un consentement, et une union à ce qui est juste et à ce qui est meilleur. Il est meilleur que Dieu soit que nous.

Prenons-y garde. L'amour-propre est le vrai fond que laisse en nous

le péché de notre origine : nous rapportons tout à nous, et Dieu même, au lieu de nous rapporter à Dieu, et de nous aimer pour Dieu.

Qui n'aime pas Dieu n'aime que soi. Pour aimer son prochain comme soi-même, il faut être auparavant sorti de soi-même, et aimer Dieu plus que soi-même. L'amour, une fois uni à cette source, se répand avec égalité sur le prochain. Nous l'aimons en société notre frère, et non pas par domination comme notre inférieur.

L'amitié est la perfection de la charité. C'est une liaison particulière, pour s'aider à jouir de Dieu. Toute autre amitié est vaine.

Autre est l'amitié de besoin, autre l'amitié de société : celle-là vient de l'intérêt, celle-ci de la charité.

Les hommes doivent s'aimer les uns les autres, comme les parties d'un même tout, et comme feroient les membres de notre corps, si chacun avoit sa vie particulière. Ils s'aimeroient l'un l'autre en société, comme soi-même : les deux yeux et les deux mains auroient toutefois une liaison particulière, à cause de la ressemblance. C'est le symbole de l'amitié chrétienne.

« Oui, mon frère, que je jouisse de vous en Notre-Seigneur : faites reposer mes entrailles en Notre-Seigneur, » disoit saint Paul <sup>1</sup>. C'est l'amitié chrétienne. Toute cette lettre à Philémon en est pleine.

Conclusion et abrégé. L'ordre est parfait, si on aime Dieu plus que soi-même : soi-même pour Dieu ; le prochain, non pour soi-même, mais comme soi-même pour l'amour de Dieu. O que cela est droit ! que cela est pur ! Toute vertu est là dedans.

XX. — *Réflexions sur notre amour pour Dieu et pour le prochain.*  
Ibid.

Faisons réflexion sur nous-mêmes. Est-ce aimer Dieu de tout son cœur que de partager son cœur entre lui et la créature ? Peut-on aimer deux choses souverainement ? ou peut-on aimer de tout son cœur, si on n'aime qu'à demi ? Ne faut-il pas aimer parfaitement, et du tout le tout parfait ? Peut-on avoir « deux maîtres, et servir Dieu et l'argent <sup>2</sup>, » ou quelque autre créature que ce soit, contre la parole expresse du Fils de Dieu ?

Si j'aime Dieu de toute ma pensée et de toute mon intelligence, d'où vient que j'y pense si peu ? Peut-on ne pas penser à ce qu'on aime ? ce qu'on aime ne revient-il pas naturellement et continuellement à l'esprit ? Faut-il se tourmenter pour s'en souvenir ? mais du moins peut-il échapper, quand on se met exprès en sa présence, et pour avoir avec lui une douce communication ? O mon Dieu ! comment donc suis-je si distrait dans la prière ? D'où vient que j'y ai si peu de goût ! que mon cœur m'échappe, et que j'ai tant de peine à le retrouver, afin de dire avec David : « O mon Dieu ! votre serviteur a trouvé son cœur pour vous faire cette prière ? » O mon Dieu ! si je ne

<sup>1</sup>. *Philem.*, 20. — <sup>2</sup>. *Matth.*, VI, 24.



puis penser à vous, comment est-ce que je vous aime de toute ma pensée ?

Mais comment est-ce que je vous aime de toute ma force et de toute ma puissance, pendant que je me trouve si foible et si languissant, si lâche, si découragé dans ce que je fais pour vous ? Pourquoi ai-je si peu de soin de vous plaire ? A votre seul nom tous mes sens devoient se réveiller, et toutes les forces de l'âme et du corps se réunir pour faire votre ouvrage : et si je ne le fais pas, comment est-ce que je vous aime de toute ma force ?

O Seigneur ! si je vous aimois de toute ma force, par la force de cet amour j'aimerois mon prochain comme moi-même. Mais je suis si insensible à ses maux, pendant que je suis si sensible au moindre des miens ! je suis si froid à le plaindre, si lent à le secourir, si foible à le consoler ; en un mot, si indifférent dans ses biens et dans ses maux ? Où est cette ardeur et cette tendresse d'un saint Paul : « Pleurer avec ceux qui pleurent, se réjouir avec ceux qui se réjouissent <sup>1</sup>, être foible avec les foibles <sup>2</sup>, souffrir comme dans le feu, et être brûlé, lorsque quelqu'un est scandalisé <sup>3</sup> ? » O mon Dieu ! si rien de cela n'est dans mon cœur, ni je n'aime mon prochain comme moi-même, ni je ne vous aime de toute ma force et de tout mon cœur.

Encore, si, en connoissant mes foiblesses et mes distractions, mes langueurs, mon indifférence, mon insensibilité et mes froideurs, je pouvois verser à vos pieds un torrent de larmes : je commencerois à aimer, en déplorant la privation et la perte de l'amour. Mais, ô Dieu ! tout est foible en moi, et même la douleur de n'aimer pas.

Est-ce donc que je ne veux pas aimer ? ou est-ce que je ne le puis pas, et que je n'en ai pas la force ? En effet, n'aime pas qui veut ; et on n'aime pas ce qu'on veut ; et il faut être attiré. Mais, ô Dieu ! si je ne pouvois pas aimer, vous ne me diriez pas : « Aime ; » si je n'avois point de force pour vous aimer, vous ne me diriez pas : « Aime de toute ta force. » Mais, ô Dieu ! si je le pouvois, et si j'en avois la force, ne le ferois-je pas, maintenant, qu'étant devant vous, ou je le veux, ou je tâche de le vouloir sincèrement ? Est-ce que je veux et ne veux pas, tout à la fois ? Est-ce qu'aimer est autre chose qu'un bon vouloir ? O mon Dieu ! expliquez-moi ma maladie, et le besoin que j'ai de vous, pour me servir de mes forces, pour vouloir ce que je veux, ou pour commencer à le vouloir.

Il est vrai, comme je l'ai dit, n'aime pas qui veut ; et on n'aime pas ce qu'on veut ni autant qu'on veut : il faut être attiré ; et surtout on n'aime pas Dieu, que Dieu n'attire. « Personne ne vient à moi que mon Père ne le tire.... Quand je serai élevé de terre, je tirerai tout à moi <sup>4</sup>. » Et de là vient que l'Épouse disoit : « Tirez-moi et nous courrons <sup>5</sup>. » Et pour dire : « Tirez-moi, » de tout son cœur, et comme il faut, il faut déjà commencer d'être tiré. O Seigneur ! tirez-moi donc ;

1. Rom., XII, 15. — 2. I Cor., IX, 22. — 3. II Cor., XI, 29.

4. Joan., VI, 44 ; XII, 32. — 5. Cant., I, 3.

commencez, et faites-moi suivre; commencez, et je trouverai mon cœur et mes forces pour tout employer à vous aimer.

**XXI.** — *Suites des mêmes réflexions. Lumière et délectation; attrait de l'amour de Dieu. Ibid.*

Relis, mon âme, ce doux commandement d'aimer : c'est commencer à aimer que d'aimer à le relire et à peser toutes les paroles qu'il contient. O Dieu! j'ai connu, et j'ai senti que pour vous aimer il faut être tiré et attiré. Mais comment m'attirez-vous? est-ce seulement en me manifestant vos beautés, c'est-à-dire en me montrant tout le bien, comme vous disiez à Moïse : « Je te montrerai tout le bien », en me montrant moi-même à toi? Hâtez-vous donc, ô Seigneur! montrez-moi en vous toute vérité, toute perfection et tout bien, afin que je coure à vous, ravi par l'odeur de vos parfums, par la douceur de vos attraites.

Mais, ô Seigneur! est-ce assez que vous éclairiez mon intelligence? Ne suis-je qu'un ignorant, qu'il faut instruire? Ma volonté n'est-elle pas aussi malade par un secret et invincible attachement au bien sensible, que mon entendement est malade par une ignorance profonde de vos vérités? Entrez donc au dedans de moi, ô Seigneur! Saisissez-vous du secret et profond ressort d'où partent mes résolutions et mes volontés. Remuez, excitez, animez tout : et du dedans de mon cœur, de cette intime partie de moi-même, si je puis parler de cette sorte, qui ébranle tout le reste, inspirez-moi cette chaste et puissante délectation qui fait l'amour, ou qui l'est. Répandez la charité dans le fond de mon cœur, comme un baume et comme une huile céleste. Que de là elle aille, elle pénètre, et qu'elle remplisse tout au dedans et au dehors. Alors je vous aimerai; et je serai vraiment fort, pour vous aimer de toute ma force.

Recommençons la lecture du divin précepte, ou plutôt lisons-le intérieurement dans ces tables intérieures, dans ces tables de notre cœur, où vous avez commencé à en écrire toutes les paroles. Vous dites : « Aimez. » Je veux aimer. Vous dites : « De tout votre cœur. » C'est de tout mon cœur. Vous dites : « De toute votre pensée. » Venez, toutes mes pensées, tous mes sentiments, tous mes mouvements, tous mes désirs : venez, réunissez-vous pour aimer Dieu. Vous dites : « De toutes vos forces; » c'est-à-dire de toutes ces forces que vous excitez, et que vous m'inspirez vous-même. O Seigneur! je vous suis, je cours de toute ma force, pour m'unir à vous.

Mais, ô Seigneur! vous fuyez : plus j'approche, plus je vous vois loin : vous êtes près, et vous êtes loin : vous êtes en moi, plus que moi-même. Vous n'y êtes pas seulement comme vous êtes dans toutes les choses animées et inanimées : vous êtes en moi comme la lumière et la vérité qui m'éclaire, et comme le chaste attrait où mon cœur se prend. O Dieu! vous êtes donc bien proche : mais, ô Seigneur! vos

lumières vous rendent inaccessible. O vérité! vous croissez à mesure que je vous approche, et sans cesse vous vous retirez à ma foible intelligence. Il faut que je m'aie perdu dans cette nue où vous vous cachez; dans ce point obscur que je vois de loin, d'où vous vous faites sentir. Dieu si connu et si inconnu, je veux vous aimer au delà de mes connoissances, comme un être incompréhensible, que l'on ne connoît qu'en s'élevant au-dessus de toutes ses connoissances, sans jamais pouvoir s'élever assez, ni comprendre, ni connoître assez combien vous êtes incompréhensible. O Seigneur! je m'unis à vous, à vos lumières, à votre amour; vous êtes seul digne de vous connoître et de vous aimer. Je m'unis autant que je le puis à vos lumières et à vos attraits incompréhensibles, et dans ce silence intime de mon âme, je consens à toutes les louanges que vous vous donnez. O Seigneur! « le silence est votre louange! » David le chantoit ainsi dans un de ses psaumes : « Le silence est votre louange. » Il faut se taire, il faut se perdre, il faut s'abîmer, et reconnoître qu'on ne peut rien dire de digne de vous, ni vous aimer comme il faut. C'est ainsi qu'il faut aimer le Seigneur son Dieu, non-seulement de toutes ses forces, mais encore, s'il se pouvoit, de toutes les forces de Dieu.

XXII. — *Suite des mêmes réflexions. L'amour doit toujours croître.*  
Ibid.

Quand j'aimerai de toute ma force, ce ne sera plus cette vie; la charité sera consommée, la cupidité sera éteinte, la sensualité et l'amour-propre seront arrachés. Mais tant que nous sommes en cette vie, ce poids qui nous entraîne au mal subsiste toujours. « La loi de Dieu nous délecte dans l'homme intérieur : mais il y a la loi des membres.... Et je ne fais pas le bien que je veux, mais le mal que je ne veux pas.... Malheureux homme que je suis! qui me délivrera de ce corps de mort<sup>1</sup>? » afin que j'aime Dieu de toutes mes forces, et que la loi de l'esprit ne trouve plus en moi de résistance.

En attendant, ô mon Dieu! la charité doit croître toujours, et la cupidité toujours décroître. La force augmente en aimant : l'exercice de l'amour épure le cœur, en lui apprenant à aimer de plus en plus. Dieu est en nous quand nous aimons; et c'est lui qui du dedans de nos cœurs y répand et y inspire l'amour. On mérite par l'amour de posséder Dieu davantage; et en le possédant davantage, d'aimer davantage. Je n'aime donc pas de toute la force que je puis exercer en cette vie, si je n'aime mieux demain qu'aujourd'hui, et si le jour d'après je n'augmente mon amour, jusqu'à ce que j'arrive à la vie où le précepte de la charité s'accomplira parfaitement. On ne peut s'y préparer qu'en cette vie : mais on ne peut l'accomplir parfaitement que dans l'autre. Ce qu'il y a à faire en cette vie, c'est d'aimer toujours de plus en plus, et en aimant d'acquérir de nouvelles forces pour aimer.

1. Rom., VII. 19, 22, 23. 24.

Excitons-nous nuit et jour à cette pratique. « Faites cela, et vous vivrez, » dit le Sauveur <sup>1</sup> ?

### XXIII. — *Pratique de la charité dans l'Oraison dominicale.*

« Notre Père <sup>2</sup>. » Si nous sommes des enfants et non des esclaves, servons par inclination, et non par crainte; par volonté, et non par menace. Enfants d'adoption, aimons celui qui nous a choisis, pour nous unir à son Fils unique.

« Qui êtes dans les cieux : » qui vous y manifestez à vos élus; qui nous avez donné le ciel pour notre héritage, notre patrimoine, notre ville, notre patrie, notre maison. Habitons-y donc en esprit: tournons là toutes nos pensées; *Sursum corda* : « le cœur en haut. » Purifions notre cœur, afin de voir Dieu. Unissons-nous par la foi à ceux qui le voient déjà face à face; aux anges et aux âmes saintes. Cherchons partout notre Père, car il est partout; mais cherchons-le principalement dans le ciel, parce qu'il est dans sa gloire. Aimons sa gloire, aimons son saint nom, aimons son règne et sa volonté; c'est ce que la suite nous explique.

« Votre nom soit sanctifié. » Quel nom, si ce n'est le nom de Père que nous venons de lui donner? Sanctifions ce nom; ne portons pas indignement le nom de fils; ne dégénérons pas d'un tel Père et d'une telle naissance. Quel nom encore? le nom de bon, en mettant en lui notre confiance; le nom de juste en observant ses justices, c'est-à-dire ses commandements; le nom de puissant, en ne craignant rien sous ses ailes; le nom de saint, en le glorifiant comme le saint d'Israël, en lui disant continuellement : « Saint, Saint, Saint : le ciel et la terre sont remplis de *votre* gloire <sup>3</sup>; » en nous sanctifiant nous-mêmes pour l'amour de lui et pour l'imiter, conformément à cette parole : « Soyez saint, comme je suis saint <sup>4</sup> : » enfin le nom de Dieu, de Créateur et de Seigneur, en lui obéissant par un chaste et invariable amour, en traitant avec révérence les choses saintes, en honorant par notre vie le nom de chrétien, en vivant de manière sous ses yeux au dedans et au dehors, qu'il soit glorifié en nous.

« Si on parle, que ce soit des discours de Dieu; si on exerce quelque ministère dans l'Église, qu'on le fasse comme par la vertu que Dieu donne, afin qu'il soit glorifié en toutes choses par Jésus-Christ notre Seigneur, lui à qui appartient la gloire et l'empire, aux siècles des siècles. *Amen* <sup>5</sup>. »

Sanctifier le nom de Dieu en cette sorte, c'est l'aimer parfaitement, et tout faire pour lui et sa propre perfection.

« Que votre règne arrive. » Ce règne dont il est écrit : « Tout genou échira devant moi, et toute langue confessera le nom de Dieu <sup>6</sup>.... lorsque la plénitude des nations sera entrée, et que tout Israël sera

1. Luc., x, 28. — 2. Matth., vi, 9; Luc., xi, 2.

3. Is., vi, 3; Apoc., iv, 8. — 4. Levit., xi, 44; 1<sup>re</sup> Pet., i, 16.

5. *Ibid.*, iv, 11. — 6. Is., xlv, 24.

sauvé<sup>1</sup>. » O Seigneur! que ce règne arrive, et que vous soyez glorifié par toute la terre.

« Que votre règne arrive : » ce règne que nous attendons, lorsque vous viendrez juger les vivants et les morts, et que vous manifesterez votre puissance. Jour terrible et plein de menaces, mais néanmoins désirable à vos saints, à qui le Sauveur a dit : « Quand ces choses commenceront à se faire, regardez et levez la tête, parce que votre rédemption approche<sup>2</sup>. » Quelle conscience faut-il avoir, combien pure, combien innocente, pour désirer ce jour! « Lavez-vous, purifiez-vous<sup>3</sup>, » soyez nets. C'est d'une telle netteté que sortent la confiance et l'amour.

« Que votre règne arrive. » Il arrive, ce règne parfait pour chacun de nous, lorsque notre âme, réunie à son principe, attend en son temps le corps qui lui avoit été donné; afin que l'homme entier soit soumis au règne de Dieu, et s'en ressente.

« Je désire d'être séparé de mon corps, pour être avec Jésus-Christ<sup>4</sup>. »

« Je ne désire pas d'être dépouillé, mais d'être revêtu par-dessus; afin que ce qu'il y a de mortel en moi soit englouti par la vie<sup>5</sup>. »

« Je désire m'éloigner du corps et d'être présent au Seigneur<sup>6</sup>. »

Alors le Seigneur régnera : il n'y aura plus de mauvais désirs à combattre; non-seulement le péché ne régnera plus, mais il ne sera plus. Commençons à le détruire : « Qu'il ne règne plus du moins dans » nos « corps mortels<sup>7</sup> : » alors nous désirerons le règne parfait de Dieu en nous.

Le dernier fruit d'une bonne conscience, et de l'union de l'âme avec Dieu, est de ne pouvoir plus souffrir ce corps qui nous en sépare, et de désirer le sommeil des justes. Un secret dégoût de la vie, la séquestration de l'âme par la contemplation et le désir des choses célestes, l'actuelle séparation devient alors notre plus cher objet. O Dieu! « que ce règne arrive »! Quand serai-je dans votre royaume : Mon âme désire, mon âme languit, mon âme tombe dans la défaillance, en soupirant après vos éternels tabernacles, après cette cité permanente. Tout passe, tout s'en va : quand verrai-je celui qui ne passe pas? Quand serai-je fixé en lui, en sorte que je ne puisse plus le perdre? O que je puisse bientôt arriver à ce royaume! En attendant, réglez en moi, réglez sur tous mes désirs, réglez-y seul. « On ne peut servir deux maîtres<sup>8</sup> », ni avoir deux rois, deux objets dominants dans son cœur. Les servir, c'est les aimer; c'est le Fils de Dieu, la vérité même, qui l'explique ainsi : « Nul ne peut servir deux maîtres : » car, ajoute-t-il, « ou l'homme haïra l'un, et aimera l'autre : » ainsi servir, c'est aimer : servir sans partage, aimer sans partage : « ou il supportera l'un et méprisera l'autre. » Il n'y a point de milieu, aimer ou haïr, supporter ou mépriser. Réglez donc seul.

*Que votre volonté soit faite. C'est l'amour pur, car qu'est-ce qu'ai-*

1. Rom., XI., 25, 26; XIV, 11. — 2. Luc., XXI, 28. — 3. Is., I, 16.

4. Philip., I, 23. — 5. II Cor., V, 4. — 6. Ibid., 6. — 7. Rom., VI, 12.  
8. Matth., VI, 24.



mer, si ce n'est avoir en tout et partout la même volonté, jusqu'à l'entière extirpation du moindre désir contraire, et un total assujettissement de son cœur? « Que votre volonté soit faite : » qu'elle soit faite partout, et par tous; que j'aime, que tout le monde aime : car l'effet de cet amour est de vouloir que tous les autres y soient entraînés. « Que votre volonté soit faite : » que toute justice, que toute raison, que toute vérité soit accomplie : car c'est là votre volonté. Qu'elle soit faite dans la terre comme dans le ciel; par les hommes, comme elle l'est par les anges, ces bienheureux esprits, qui vous aiment parce qu'ils vous voient. Qu'elle soit donc faite par amour, par un amour pur, par un amour constant et invariable. Elle ne se fera jamais de cette sorte que dans le ciel; ni nous n'aurons autre part que dans le ciel l'accomplissement parfait de ce précepte : « Tu aimeras; » ni nous n'aurons jamais autre part l'accomplissement parfait de cette demande : « Votre volonté soit faite. »

Vous arrivez donc par cette demande à la perfection et au dernier effet de l'amour divin. Absorbé dans ce saint et pur amour, vous commencez à penser à la vie mortelle; non pas comme à un objet désirable, mais comme à une charge nécessaire. « Donnez-nous notre pain. » Donnez-nous de quoi sustenter cette vie dont vous nous avez chargés, pour accomplir le temps de notre servitude et de notre pénitence; afin que ce temps étant accompli, nous venions à la liberté parfaite. Donnez-nous donc ce pain que nous devons manger dans notre sueur : c'est notre servitude, c'est notre supplice. Chacun doit travailler à sa manière pour gagner son pain. « Que celui qui ne travaille pas, ne mange pas, » disoit saint Paul<sup>1</sup>. Travaillons donc pour avoir ce pain : Dieu ne nous le donne pas moins, parce que lui seul bénit notre travail. Donnez-le-nous donc : « Donnez-le-nous à chaque jour. » Sentons à ce mot notre perpétuelle et irrémédiable indigence. Donnez-le-nous : nous ne le voulons que de vous, et par les voies que vous prescrivez : « Donnez-nous le pain : » sous ce nom nous entendons toutes les choses que vous nous avez rendues nécessaires. Donnez-nous les nécessités; ne nous donnez pas les délices. Nous demandons ce à quoi vous nous avez assujettis, parce que c'est vous qui nous avez imposé cette servitude. Donnez-le-nous aujourd'hui, ce pain nécessaire chaque jour : il ne sera pas moins nécessaire demain qu'aujourd'hui; mais je dois être content, pourvu que je l'aie aujourd'hui. Si vous me donnez davantage, à la bonne heure : mais je suis content d'aujourd'hui. « A chaque jour suffit son mal; ne vous laissez pas troubler ni inquiéter pour le lendemain<sup>2</sup>. »

« Donnez-nous le pain de vie. : » donnez-nous l'eucharistie. Donnez à notre âme sa nourriture; nourrissez-la de la vérité et de votre volonté sainte. Car notre « nourriture, » comme celle de notre Sauveur, « est de l'accomplir<sup>3</sup>. » Nourrissez-nous donc de ce pain qui n'est pas moins nécessaire à l'âme que l'autre l'est au corps; que nous n'avons pas moins besoin de recevoir journallement de votre main. Donnez-le-nous

1. *II Thess.*, III, 10. — 2. *Matth*, VI, 34. — 3. *Joan.*, IV, 34.

dans ce jour qui ne finit point. Que je commence aujourd'hui ce jour bienheureux ! que je commence à vivre pour l'éternité !

Il falloit joindre à ces exercices de l'amour, celui de l'amour pénitent. Et le voici : « Pardonnez-nous. » Que je puisse, comme la pécheresse, entendre de la bouche du Sauveur cette douce et consolante parole : « Plusieurs péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé : celui à qui on remet plus, aime plus : celui à qui on remet moins, aime moins ». » C'est la vérité éternelle qui l'a ainsi prononcé. Pardonnez-moi donc ; et faites que je vous aime autant que j'ai besoin de votre pardon.

Songez aux larmes de cette sainte pénitente ; songez à ces baisers qu'elle ne cessoit de donner aux pieds de Jésus. Le publicain n'osoit lever les yeux au ciel : celle-ci n'ose pas même tenir la tête levée. Prosternée de tout son corps aux pieds du Sauveur, elle ne met point de fin à ses regrets, parce qu'elle n'en mettoit point à son amour. Disons dans le même esprit et avec les mêmes sanglots : « Pardonnez-nous. »

« Comme nous pardonnons. » Afin que rien ne manque, voici encore la charité fraternelle. Rien n'empêche notre union avec nos frères, si les offenses mêmes ne l'empêchent pas. Nous les pardonnons, ô Seigneur ! comme nous voulons obtenir notre pardon, avec la même sincérité. Nous ne réservons rien, comme nous ne voulons pas que vous réserviez rien à notre égard. Nous lui rendrons notre amour, comme nous voulons que vous nous rendiez le vôtre.

« Et ne nous induisez pas en tentation. » On nous a donné le remède aux péchés passés, en voici un pour l'avenir. O Seigneur ! ne nous livrez pas entre les mains du tentateur. O Seigneur ! vous pourriez avec justice lui permettre tout sur nous, par une juste punition de nos péchés : ne le faites pas, nous vous en prions, à cause de votre bonté.

Il ne suffit pas de dire, que nous ne succombions pas à la tentation. Prions « que nous n'y soyons jamais induits. » Car notre faiblesse est si grande, que si nous étions tentés, nous succomberions ; ou du moins si nous n'étions pas tout à fait vaincus, nous recevriions quelque blessure. C'est pourquoi le même Sauveur qui a dit : « Veillez et priez, de peur que vous n'entriez en tentation <sup>2</sup>, » nous fait demander ici, non pas seulement que nous n'y succombions point ; mais que nous n'y soyons point induits, que nous n'y entrons point.

Que nous sommes aveugles, hélas ! si pendant que nous demandons à Dieu qu'il ne nous induise pas en tentation, nous nous y jetons nous-mêmes : si nous nous jetons dans ces occasions, où notre chute a toujours été trop certaine ! Fuyons, fuyons ; et nous pourrons faire sincèrement cette demande.

« Délivrez-nous du mal. » c'est notre parfaite délivrance que nous demandons. Délivrez-nous du péché, de ses causes, de ses effets, de ses peines. Ainsi, libres de tout mal, nous serons des enfants parfaits, et nous pourrons dire véritablement et parfaitement : « Notre Père »

1. Luc., vii, 43, 47. — 2. Matth., xxvi, 41.

En attendant cette parfaite délivrance, qui n'est autre chose que le salut éternel, délivrez-nous du péché, qu'il ne règne point en nous. Délivrez-nous des mauvais désirs; que nous cessions de les combattre et de les vaincre. Délivrez-nous des peines du péché, de la mort, des maladies, des autres peines. Délivrez-nous de la crainte et de la servitude où elles nous jettent. Délivrez-nous de leur malignité; et faites qu'elles nous tournent à remède. Délivrez-nous des maux de cette vie, ou donnez-nous la grâce qu'ils nous servent à l'autre, où nous serons parfaitement libres. Hâtez-vous de nous délivrer : nous soupirons après cette bienheureuse délivrance. L'amour divin est notre liberté : c'est lui qui nous délivre de l'amour du monde. Régné donc, ô amour divin ! je vous livre mon cœur : « Délivrez-nous de tout le mal. »

Ainsi, dans toutes ces demandes, on ne demande et on n'exerce que l'amour divin. Mais remarquons bien qu'on ne l'exerce que comme une chose qu'on demande à Dieu. Car que lui demandons-nous lorsque nous disons : « Que votre nom soit sanctifié; que votre règne arrive; que votre volonté soit faite; délivrez-nous du mal : » que lui demandons-nous sinon, dans un amour chaste, le saint et parfait usage de notre volonté ? Et cela même doit encore redoubler notre amour, puisque notre amour étant un don de Dieu, il nous oblige toujours à une nouvelle reconnaissance; ce qui enfin le doit multiplier jusqu'à l'infini.

Certainement c'est un don de Dieu, que d'aimer Dieu : « Celui qui nous a aimés lorsque nous ne songions pas à l'aimer, nous a donné la grâce de l'aimer, » dit saint Augustin. Aimons-le donc de tout notre cœur, sans fin et sans cesse.

On se tourmente à demander, quand est-ce qu'il faut exercer l'acte d'amour : la réponse est claire. Il faut l'exercer autant qu'on peut : autrement on n'aime pas de tout son cœur. Quand l'amour est sincère, et dans le cœur, il s'exerce assez par lui-même, et il ne lui faut point d'autre loi que lui-même pour son exercice. Il faut l'exercer toutes les fois qu'on dit le *Pater*; puisque si on l'entend, et qu'on le dise en esprit, on ne le peut dire sans aimer.

Rien ne manque dans cette divine oraison : l'amour de Dieu et celui du prochain, où réside l'accomplissement de la loi, y sont accompli dans leur perfection.

On demandera pourquoi Jésus-Christ ne nous y fait pas parler de lui-même, ni prier en son nom comme il l'ordonne si souvent ailleurs. Mais pouvoit-on plus prier par lui, et en son nom, que de dire la prière qu'il nous dicte par sa parole, et qu'il nous inspire par son esprit ?

Pouvons-nous seulement nommer notre Père, sans songer au Fils unique, à qui nous sommes unis par cette nouvelle qualité ?

« Je m'en vais, » dit-il, « à mon Père et à votre Père ». Il n'est pas fils comme nous, c'est pourquoi il use de cette distinction : « à mon Père, et à votre Père. » C'est le premier qui a droit de dire : Mon Père; parce qu'il est le fils par nature : c'est en lui et par lui que nous l'a-

vons, parce que nous sommes faits en lui enfants d'adoption. C'étoit donc aussi à lui à nous apprendre, comme il l'a fait dans cette admirable oraison, à appeler Dieu notre Père. C'est en envoyant en nous l'Esprit de son Fils, que Dieu même nous fait dire : « Abba : » Père <sup>1</sup>. C'est donc en toutes façons, et au dedans et au dehors, qu'il nous forme à parler à Dieu comme ses enfants. Aimons le Père en Jésus-Christ son Fils unique, par leur Esprit qui est en nous. Aimons aussi tous ceux qui sont appelés à la même grâce, et qui peuvent dire comme nous dans le même Esprit : « Notre Père. » Ainsi toute la Trinité sera adorée et aimée; la fraternité chrétienne sera exercée : et en disant de bon cœur dans le Saint-Esprit ce seul mot, « Notre Père, » nous accomplirons toute justice.

#### XXIV. — *Sommaire de la doctrine de l'eucharistie.*

Nous devons maintenant entendre ce que c'est que ce sacrement, en quoi il consiste, quel en est le fruit; ce qu'on doit appeler le sacrement et le signe, ce qu'on en doit appeler le fruit et la chose.

Ceux qui ne veulent pas croire, que ce qui nous est présent est vraiment le corps et le sang de Jésus-Christ, disent que le pain et le vin sont le sacrement et le signe : et que la chose c'est la réception de la chair et du sang de Jésus-Christ : puisque c'est là, disent-ils, ce qui est toujours accompagné de la vie, conformément à cette parole : « Qui mange ma chair et boit mon sang, a la vie éternelle; » et « qui me mange, vit pour moi <sup>2</sup>. » Aveugles, qui ne veulent pas entendre qu'il y en a qui prennent ce corps sans le discerner; qu'il y en a qui le reçoivent en le profanant, et qui s'en rendent coupables; et que c'est ce qui doit être reçu avec épreuve, pour ne le pas recevoir indignement. Mais parce que les hommes peuvent recevoir mal un si grand don, en est-il moins ce qu'il est ?

La parole de Dieu est par elle-même une lumière qui éclaire l'homme, qui le purifie, qui le nourrit; en laquelle il a le salut et la vie; cela empêche-t-il qu'il y en ait qu'elle étourdit, qu'elle aveugle; qu'elle ne soit « odeur de vie » pour les uns, et « odeur de mort » pour les autres, et « une lettre qui tue <sup>3</sup>. » Ce que les hommes la font devenir par leur mauvaise disposition, n'empêche pas ce qu'elle est par elle-même; ni ne lui ôte la force qu'elle tire de la bouche de Dieu d'où elle sort. Ainsi le corps de Jésus, ainsi le sang de Jésus, n'en sont pas moins en eux-mêmes esprit et vie, encore qu'ils ne le soient pas à ceux qui les reçoivent mal. « Ceux qui croiront et seront baptisés, seront sauvés <sup>4</sup> » Qui en doute, s'ils croient comme il faut; s'ils persévèrent à croire; s'ils ne mettent point d'obstacle à la grâce du baptême; s'ils sont soigneux d'en conserver la vertu? Ainsi, qui mange la chair, qui boit le sang, a la vie : oui, qui la mange et qui le boit dignement, et comme il faut. La chair mangée dans l'eucharistie, est au chrétien un gage de l'amour de Jésus-Christ, un témoignage certain que c'est pour lui

<sup>1</sup>. Rom., viii, 15; Gal., iv, 6.—<sup>2</sup>. Joan., vi, 55, 58.—<sup>3</sup>. II Cor., ii, 16; III, 6.  
<sup>4</sup>. Marc., xvi 16.



qu'il s'est incarné, et pour lui qu'il s'est offert. Voilà le gage, voilà le signe, voilà le témoignage : mais il faut entendre ce gage; il faut être touché de ce signe; il faut croire à ce témoignage : autrement, qu'auriez-vous pris? Un gage, un signe, un témoignage de l'amour immense de votre Sauveur; mais sans en être touché, sans y prendre part : et ce précieux gage de son amour sera en témoignage contre vous : et vous serez de ceux dont il est écrit : « Il est venu chez soi, et les siens ne l'ont pas reçu <sup>1</sup>. » Qu'est-ce que venir chez soi, si ce n'est venir à ceux qui sont à lui? il y vient donc, et il a été au milieu d'eux : mais ils ne l'ont pas reçu, parce qu'ils ne l'ont pas connu; ils ne l'ont pas discerné, ils ne l'ont pas traité comme le méritoit sa dignité et son amour.

Quel est donc le vrai effet, et la chose, pour ainsi parler, de ce sacrement? Être incorporé à Jésus-Christ : lui être parfaitement uni selon le corps et selon l'esprit : être avec lui une même chair et un même esprit, par la consommation de ce chaste mariage <sup>2</sup> : être de ses os et de sa chair, comme une épouse fidèle <sup>3</sup>; mais être aussi de son esprit, en sorte qu'il jouisse tout ensemble de notre corps, de notre esprit, de notre amour, comme nous jouissons du sien : en un mot, être le corps de Jésus-Christ, lui être uni membre à membre, comme les membres sont unis entre eux, comme tous le sont au chef <sup>4</sup> : et cela pour toujours, sans jamais être en division, ni en froideur, ni avec lui, ni avec aucun de ses membres; parce qu'il veut non-seulement venir en nous, mais y demeurer. Il ne s'unit qu'à regret et à contre-cœur à ceux qu'il voit désunis dans la suite et jusqu'à la fin : il ne les répute pas siens, de cette manière secrète et permanente, dont il veut qu'on soit des siens : autrement, son disciple bien-aimé dira : « Ils étoient au milieu de nous : ils en sont sortis : mais ils n'étoient point des nôtres : » et pourquoi? Parce que « s'ils avoient été des nôtres, ils seroient demeurés avec nous <sup>5</sup>. Qui me mange demeure en moi, et moi en lui <sup>6</sup> : » et qui n'y demeure pas, ne me mange pas comme il faut.

En effet, qu'avons-nous dans l'eucharistie, qu'y avons-nous en substance, si ce n'est celui qui fait la félicité des bienheureux? C'est la même chose, la même substance; et il n'y a qu'à ôter le voile. Seigneur, ôtez ce voile, percez ce nuage : que me restera-t-il entre les mains et devant les yeux, sinon cet objet qui me fera ma béatitude? N'ai-je pas déjà cet objet dans votre corps? Dans le corps de Jésus-Christ n'ai-je pas son âme? N'ai-je pas toute sa personne, et dans sa personne celui qui y « habite corporellement, avec une entière plénitude <sup>7</sup>, » c'est-à-dire le Verbe divin : et dans ce Verbe, n'ai-je pas son Père? et n'a-t-il pas dit la vérité, quand il a dit : « Qui me voit, voit mon Père <sup>8</sup>? » J'ai donc tout. Que me reste-t-il à désirer, sinon de voir ce que je tiens, de percer le voile, de voir clairement et par une manifeste vision ce que je sais bien que j'ai, mais ce que je ne vois

1. Joan., x, 11. — 2. I Cor., vi, 16, 17. — 3. Ephes., v, 30.

4. I Cor., xii, 27. — 5. I Joan., ii, 19. — 6. Ibid., vi, 57. — 7. Coloss., ii, 9

8. Joan., xiv, 9.



pas? Mais il n'y a qu'à demeurer en lui: car ainsi il demeurera en nous. Et il ne demande qu'à être vu, qu'à être parfaitement possédé, qu'à jouir parfaitement de nous, en nous donnant tous ces biens et lui-même pour en jouir; enfin à être connu comme il connoît: c'est-à-dire à être connu clairement, vivement, éternellement, sans obscurité, au-dessus de toute vision. Voilà le fruit, la vérité, l'entière consommation du mystère de l'eucharistie.

XXV. — *Pouvoir donné à l'Église de changer ce qui n'est pas de l'essence de l'institution divine. La communion sous une espèce suffisante et parfaite. Ibid.*

Que Jésus-Christ a donné un grand pouvoir à son Église dans la dispensation de ses mystères! Il a institué l'eucharistie dans un festin, dans un souper, sur le soir: et cela faisoit à son mystère et à notre instruction. Et néanmoins il a permis à son Église de séparer ce qu'il avoit mis ensemble, encore que ses apôtres aussi eussent suivi religieusement cette institution. Et non-seulement l'Église a cessé de faire ce que Jésus-Christ avoit fait, et les apôtres suivi: mais encore elle a pris la liberté d'interdire sévèrement cette pratique. C'est étant à table, et au milieu d'un repas, et y mangeant d'autres viandes, que Jésus-Christ a commandé aux apôtres de recevoir l'eucharistie; et l'Église a bien osé le défendre, et faire une loi inviolable de communier à jeun. L'eucharistie, qui par son institution étoit un souper, n'en est plus un: on la prend le matin: on la prend avant toute autre viande: on la prend séparément du repas vulgaire; et il n'est plus permis de la prendre comme Jésus-Christ l'a donnée, comme les apôtres l'ont reçue.

On veut dire que c'est que tout cela n'appartenoit pas à l'essence de l'institution du Sauveur. Mais le Sauveur a-t-il voulu laisser aux hommes à distinguer par leur propre sens ce qui étoit de la substance de son institution d'avec ce qui n'en étoit pas? N'a-t-il pas voulu au contraire leur faire voir qu'il leur laissoit son Église, pour être une fidèle interprète de ses volontés et une sûre dispensatrice de ses sacrements?

Quand donc on veut s'imaginer qu'en ne recevant qu'une espèce on ne reçoit qu'une cène et une communion imparfaite, c'est qu'on n'entend pas que c'est l'Église qui sait le secret de Jésus-Christ; qui sait ce qui appartient essentiellement à son institution, ce qui doit être donné à chacun, ce qui doit être dispensé diversement, selon les temps et les conjonctures différentes.

Vous vous étonnez qu'on sépare ce que Jésus-Christ a mis ensemble, et qu'on donne le corps à manger, sans donner en même temps le sang à boire. Étonnez-vous donc aussi de ce que la cène sacrée est séparée du souper commun. Mais plutôt ne vous étonnez jamais de ce que l'Église fait. Instruite par le Saint-Esprit et par la tradition de

tous les siècles, elle sait ce que Jésus-Christ a voulu faire; et que ce qu'il a séparé par une représentation mystique ne laisse pas d'être uni non-seulement en vertu, mais encore en substance. Il est vrai, il a fallu, pour la parfaite représentation de sa mort, que son corps parût séparé d'avec son sang, et qu'on les prît chacun à part : mais elle sait en même temps que la vertu du corps livré n'est pas autre que la vertu du sang répandu; et que non-seulement la vertu, mais encore la substance même de l'un et de l'autre, après sa résurrection, sont inséparables.

Elle laisse donc ce corps et ce sang dans cette séparation mystique. Mais au fond elle sait bien, quelque partie que l'on prenne, qu'on reçoit la vertu du tout. Il ne faut pas voir comment Jésus-Christ a célébré la cène. Car les évangélistes ont marqué distinctement qu'il en a donné les deux parties avec quelque distance l'une de l'autre, puisqu'il a donné le corps pendant le souper, selon saint Matthieu <sup>1</sup>, et le calice du sang après le souper, selon saint Luc et saint Paul <sup>2</sup>. Et non content d'avoir comme séparé ces deux actions par ce caractère, il a voulu montrer que chaque partie de son action étoit complète en elle-même; puisqu'il dit après chacune, comme saint Paul le marque expressément : « Faites ceci en mémoire de moi <sup>3</sup>. » Ainsi, quelque partie que je prenne, je célèbre la mémoire de la mort de Jésus-Christ; je m'en applique la vertu tout entière; je m'incorpore à Jésus-Christ. Car ne lui suis-je pas incorporé en prenant son corps? N'est-ce pas par là que je suis fait os de ses os, et chair de sa chair, et une même chair avec lui <sup>4</sup>, ainsi que nous avons vu? Que me faut-il davantage pour accomplir l'œuvre de mon salut, surtout en mangeant ce corps comme le pain descendu du ciel, c'est-à-dire comme le corps d'un Dieu, comme un corps uni à la vie même, et rempli pour moi de l'esprit qui me vivifie? N'ai-je pas en même temps reçu et son corps et son esprit? Ce qui reste me peut bien donner une plus entière expression de la mort de Jésus-Christ; mais j'en ai toute la vertu dans le corps seul. Et je ne m'étonne pas si saint Paul a dit que « quiconque mange ce pain ou boit cette coupe indignement, est coupable du corps et du sang <sup>5</sup> : » Oui, dit-il, et il le dit très-distinctement, quiconque reçoit indignement l'un ou l'autre est coupable de tous les deux : et par la même raison, qui participe dignement à l'un des deux honore tous les deux ensemble, et en reçoit le fruit et la sainteté; parce qu'il n'y a dans l'un et dans l'autre qu'une seule et même vertu, une seule et indivisible sainteté. Ainsi qui reçoit l'un, ou qui reçoit l'autre, ou qui reçoit tous les deux, reçoit toujours également son salut. La substance n'en est pas plus dans tous les deux que dans l'un des deux; car où est toute la substance de Jésus-Christ, là est aussi, pour ainsi parler, toute la substance du salut et de la vie. Car, comme dit l'Église elle-même dans le saint concile de Trente <sup>6</sup>, le même qui

1. Matth., xxvi, 26; Marc., xiv, 22. — 2. Luc., xxii, 20; 1 Cor., xi, 25.

3. 1 Cor., xi, 24, 25. — 4. Ephes., v, 30. — 5. 1 Cor., xi, 27.

6. Sess., xxi, cap. 1.

dit : « Si vous ne mangez ma chair, et ne buvez mon sang, vous n'aurez pas la vie en vous, » a dit aussi : « Quiconque mange de ce pain aura la vie éternelle : » et le même qui a dit : « Qui mange ma chair et boit mon sang aura la vie éternelle, » a dit aussi : « Le pain que je donnerai est ma chair pour la vie du monde : » et le même qui a dit : « Qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et moi en lui, » a dit aussi : « Qui mange ce pain, vivra éternellement : » et « Qui me mange, vivra pour moi <sup>1</sup>. »

Sur ce fondement inébranlable l'Église a administré la communion en plusieurs manières différentes. Elle l'a donnée dans l'Église, elle l'a portée aux absents; les malades l'ont eue sous l'une des espèces, les petits enfants l'ont eue sous l'autre; les fidèles l'ont emportée dans leur maison, encore que Jésus-Christ n'eût rien fait ni rien dit de semblable, et l'ont emportée sous la seule espèce du pain. Les Grecs ont mêlé les deux espèces, et les ont données au peuple toutes deux ensemble. Tout est bon, pourvu qu'on ait Jésus-Christ des mains de l'Église. Car c'est là l'effet véritable que doivent opérer dans chaque fidèle ces différentes manières de communier : elles doivent, dis-je, nous apprendre que la plus parfaite et la plus nécessaire disposition qu'il faut apporter à l'eucharistie, c'est d'en approcher avec un sincère et parfait attachement à l'Église. Elle est le corps de Jésus-Christ : il faut être incorporé à l'Église, pour l'être au Sauveur.

O Jésus : je le crois ainsi : malheur à ceux qui chicanent contre votre Église ! C'est chicaner et disputer contre vous-même. Si l'on écoute ces chicanes, on doutera de son baptême. Vous avez dit : « Baptisez, plongez dans l'eau, » en signe qu'on est enseveli avec moi : mais votre Église se contente de jeter quelques gouttes d'eau sur la tête. Vous avez dit : « Enseignez, et baptisez ; et ceux qui croiront et seront baptisés, seront sauvés <sup>2</sup>. » La foi et l'instruction sont marquées dans ces paroles comme la préparation au baptême : et au contraire, on nous baptise avant que nous soyons capables d'être instruits et de croire ; et l'instruction n'est plus ce qui nous prépare au baptême, mais c'est le baptême qui nous rend dociles pour recevoir l'instruction. On nous reçoit sur la foi d'autrui ; d'autres disent en notre nom : « Je crois, je renonce ; » et votre Église accepte la réponse, sans qu'il en soit rien écrit dans votre parole. Quelle sûreté pour nous, si nous n'entendons que la foi constante de l'Église, que l'interprétation de l'Église, que la pratique inviolable de l'Église est aussi bien votre parole que votre parole même rédigée dans vos Écritures ! Oui, ce que vous avez écrit dans les cœurs, et que l'Église a toujours prêché, est la vérité. Je vis en cette foi, et je m'unis d'esprit et de cœur à votre Église et à sa doctrine ; protestant sincèrement devant vous que je suis content de vos sacrements, suivant qu'elle me les administre, elle que vous en avez établie la dispensatrice.

1. Joan., VI, 52, 54, 55, 57, 58, 59. — 2. Marc., XVI, 16.

XXVI. — *Adoration, exposition, réserve de l'eucharistie.*

Mon Sauveur, puisque les chicanes des rebelles de votre Eglise me conduisent à une grande intelligence de votre vérité, je veux encore considérer celles qu'ils lui font sur l'adoration, sur la réserve, sur l'exposition de votre adorable sacrement.

On ne voit point, disent-ils, dans les paroles de l'Évangile, que les apôtres aient adoré le corps et le sang de Jésus-Christ en les recevant. Et voit-on qu'ils aient adoré Jésus-Christ, qui bien constamment étoit assis avec eux en sa forme visible et naturelle? O mon Dieu! ces disputeurs ne verront-ils jamais que, quoi qu'ils répondent, ils se font à eux-mêmes leur procès? Les apôtres adoroient-ils Jésus-Christ en sa propre et naturelle figure? Mais ils le croient sans qu'il soit écrit en ce lieu-là. Ne l'adoroient-ils pas? Et que veulent-ils donc conclure de ce qu'il n'est pas écrit qu'ils l'aient adoré dans l'eucharistie?

Mais que ces hommes, qui se croient subtils, et appellent les autres grossiers, sont grossiers eux-mêmes; puisqu'ils n'entendent seulement pas quelle est la véritable adoration! Car à nous tenir mot à mot à ce qui est écrit dans l'histoire de la cène, et sans chercher à suppléer un endroit de l'Évangile par les autres: croire en Jésus-Christ, lorsqu'il dit: « Prenez, mangez; ceci est mon corps <sup>1</sup>: » le croire, dis-je, sans hésiter et sans disputer, lorsqu'il dit une chose si étonnante: faire ce qu'il dit, et manger ce pain apparent, avec une foi certaine que c'est son vrai corps; en faire autant du sacré calice: faire un acte de foi si pur et si haut, n'est-ce pas adorer Jésus-Christ? Mais discerner avec saint Paul ce corps du Sauveur; le discerner tellement qu'on entende que c'est le corps non-seulement d'un homme, mais d'un Dieu, et le vrai pain descendu du ciel; y mettre son espérance, y chercher sa vie, y attacher tout son amour, n'est-ce pas encore l'adorer parfaitement? et qu'ajoute à cette foi la genuflexion, l'inclination du corps, son prosternement, en un mot l'adoration extérieure, sinon un témoignage sensible de ce qu'on a dans le cœur?

« Croyez-vous au Fils de Dieu? » dit le Sauveur à l'aveugle-né qu'il avoit guéri: « Qui est-il, répondit-il, afin que j'y croie? — C'est celui qui vous parle, » répondit Jésus. Et l'aveugle repartit: « J'y crois, Seigneur; et se prosternant, il l'adora <sup>2</sup>. » Que fit-il en se prosternant devant lui, sinon de répéter d'une autre manière, et par un autre langage, ce « Je crois » qu'il venoit de prononcer avec la bouche? Et ceux qui disent: « Je crois, » sans se prosterner devant lui, l'adorent-ils? ou ceux dont on n'a point écrit qu'ils l'aient fait, l'adorent-ils moins que les autres? Et cette femme qui le toucha pour être guérie <sup>3</sup>, ne l'avoit-elle pas déjà adoré dans son cœur avant que de se jeter à ses pieds? Et quand les apôtres disent au Sauveur: « Seigneur, augmentez-nous la foi <sup>4</sup>, » ne connoissent-ils pas tout ce qu'il est, et ne l'a-

1. Matth., xxvi, 26. — 2. Joan., ix, 35, 36, 37.

3. Luc., viii, 43, 44, 47. — 4. Ibid., xvii, 5.

dorent-ils pas intérieurement comme un Dieu, encore qu'alors ils ne fussent pas à genoux devant lui ?

Qui ne voit donc que croire à Jésus, qui dit : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang : » et les recevoir dans cette foi, et discerner que ce corps est le corps d'un Dieu, par lequel la vie nous est donnée; quand on n'y verroit que cela, et qu'on ne trouveroit pas dans le reste de l'Écriture ce qui est dû à Jésus-Christ, c'est un acte d'adoration de la nature la plus haute, et que tous les prosternements qu'on fera à Jésus-Christ n'en seront que l'expression et le témoignage ? C'est donc avec raison qu'on joint dans l'eucharistie l'adoration intérieure et l'extérieure, c'est-à-dire le sentiment et le signe, la foi et le témoignage. C'est avec raison, comme le rapportent les saints, qu'on manifestoit au dehors, par la posture du corps, l'abaissement de l'esprit; et que « nul ne prend cette chair qu'il ne l'ait premièrement adorée : » ce sont les mots de saint Augustin <sup>1</sup>, et le témoignage constant de la pratique de l'Église. Mais pourquoi chercher ces témoignages, quand manger, quand boire ce corps et ce sang, comme le corps et le sang de Dieu, et y attacher son espérance, c'est une si haute adoration, qu'on voit bien qu'elle doit attirer toutes les autres !

Vous me dites : Pourquoi exposer ? où cela est-il écrit ? l'ancienne Église l'a-t-elle observé ? Grossier et charnel, lequel est le plus, ou d'exposer dans l'Église le corps du Sauveur, ou le porter avec soi, et le garder dans sa maison ? Et ce dernier est-il plus écrit que l'autre ? Qui ne voit donc que la substance étant écrite et bien entendue par l'Église, tout le reste qui en est la suite a été diversement pratiqué, selon la sage dispensation de la même Église, pour l'édification du peuple saint ?

Allons de ce pas, ne tardons pas davantage; allons adorer Jésus qui repose sur l'autel. Ah ! c'est là qu'on me le garde; c'est de là qu'on me l'apportera un jour en viatique, pour me faire heureusement passer de cette vie à l'autre. Pain des voyageurs, qui serez un jour le pain des compréhenseurs, le pain de ceux qui vivront dans la céleste patrie, je vous adore; je crois en vous; je vous désire; je vous dévore en esprit : vous êtes ma nourriture, vous êtes ma vie.

#### XXVII. — *Le sacrifice.*

A Dieu ne plaise que nous oublions la sainte action du sacrifice et le mystère de la consécration ! Je vois un autel; on va offrir un sacrifice, le sacrifice des chrétiens; le sacrifice et l'oblation pure, dont il est écrit, « qu'elle devoit être offerte depuis le soleil levant jusques au couchant ? » Ce n'est plus le sacrifice qui ne devoit être offert que dans le temple de Jérusalem, en un lieu particulier choisi de Dieu : c'est un sacrifice qui doit être offert parmi les gentils et dans toutes les nations de la terre. Où est donc l'appareil du sacrifice ? où est le feu ? où est le couteau ? où sont les victimes ? Cent taureaux, cent gé-

<sup>1</sup>. *Enar. in Ps. xcvm, n. 9. — 2. Malach., 1, 11.*



nisses, ne suffiroient pas pour exprimer la grandeur de notre Dieu. On offroit aux faux dieux mêmes des hécatombes, c'est-à-dire des bœufs par centaines : je ne vois rien de tout cela.

Quelle simplicité du sacrifice chrétien ! Je ne vois qu'un pain sur l'autel, quelques pains au plus, un peu de vin dans le calice. Il n'en faut pas davantage pour faire le sacrifice le plus saint, le plus auguste, le plus riche qui se puisse jamais comprendre. Mais n'y aura-t-il point de chair, n'y aura-t-il point de sang dans ce sacrifice ? Il y aura de la chair, mais non pas la chair des animaux égorgés ; il y aura du sang, mais le sang de Jésus-Christ : et cette chair et ce sang seront mystiquement séparés. Et d'où viendra cette chair, d'où viendra ce sang ? Il se fera de ce pain et de ce vin : une parole toute-puissante viendra, qui de ce pain fera la chair du Sauveur, et de ce vin fera son sang : tout ce qui sera proféré par cette parole sera dans le moment ainsi qu'il aura été prononcé ; car c'est la même parole qui a fait le ciel et la terre, et qui fait tout ce qu'elle veut dans le ciel et dans la terre. Cette parole prononcée originairement par le Fils de Dieu a fait de ce pain son corps, et de ce vin son sang. Mais il a dit à ses apôtres : « Faites ceci : » et ses apôtres nous ont enseigné qu'on le feroit « jusqu'à ce qu'il vint : *Donec veniat* <sup>1</sup> ; » jusqu'au dernier jugement. Ainsi la même parole répétée par les ministres de Jésus-Christ aura éternellement le même effet. Le pain et le vin se changent ; le corps et le sang de Jésus-Christ en prennent la place. O Dieu ! ils sont sur l'autel ce même corps, ce même sang ; ce corps donné pour nous, ce sang répandu pour nous. Quelle étonnante merveille ! C'est une merveille pour nous ; mais ce n'est rien d'étonnant pour le Fils de Dieu, accoutumé à faire tout par sa parole. « Tu es guérie <sup>2</sup> : » on est guéri. « Tu es vivant <sup>3</sup> : » on vit, et la vie qui s'en alloit est rappelée. Il dit : « Ceci est mon corps : » ce n'est plus du pain ; c'est ce qu'il a dit. Il a dit : « Ceci est mon sang : » ce n'est plus du vin dans le calice, c'est ce que le Seigneur a proféré ; c'est là son corps, c'est le sang ; ils sont séparés ; oui, séparés ; le corps d'un côté, le sang de l'autre : la parole a été l'épée, le couteau tranchant qui a fait cette séparation mystique. En vertu de la parole, il n'y auroit là que le corps ; et rien là que le sang : si l'un se trouve avec l'autre, c'est à cause qu'ils sont inséparables depuis que Jésus est ressuscité : car depuis ce temps-là il ne meurt plus. Mais pour imprimer sur ce Jésus, qui ne meurt plus, le caractère de la mort qu'il a véritablement soufferte, la parole vient, qui met le corps d'un côté, le sang de l'autre, et chacun sous des signes différents : le voilà donc revêtu du caractère de sa mort, ce Jésus autrefois notre victime par l'effusion de son sang, et encore aujourd'hui notre victime d'une manière nouvelle par la séparation mystique de ce sang d'avec ce corps ?

Mais comment ce corps, comment ce sang ? Cela se peut-il ? et un corps humain peut-il être sous cette mince étendue ? Qui en doute, si la parole le veut ? La parole est toute-puissante : la parole est l'épée

1. I Cor., ix, 25, 26. — 2. Marc., v, 34. — 3. Joan., xi, 43, 44.

tranchante qui va aux dernières divisions; qui saura bien, si elle le veut, ôter à ce corps ses propriétés les plus intimes, pour ne nous en laisser que la nue et pure substance : car c'est cela qu'il me faut; c'est à cette pure substance que le Verbe divin est uni; car son union est substantielle; son union se fait dans la substance : celle qu'il veut avoir avec moi se fera aussi par la substance de son corps et de son sang : il l'a dit; et cela est fait dans le moment.

Mais je ne vois rien de nouveau sur cet autel! Je le crois bien, la parole sait ôter au sens tout ce qu'elle veut, lorsqu'elle veut exercer la foi. Jésus-Christ, quand il a voulu, s'est rendu invisible aux hommes; il a passé au milieu d'eux sans qu'ils le vissent : deux disciples à qui il parloit ne le connurent qu'au moment qu'il le voulut : Marie le prit pour le jardinier jusqu'à ce qu'il l'eût réveillée et lui eût ouvert les yeux par sa parole. Il entre, il sort; et on ne le voit ni entrer ni sortir : il paroît, il disparoît comme il lui plait. Qui doute donc qu'il ne puisse nous rendre invisible ce qui par lui-même ne le seroit pas? La parole, ce glaive tranchant, est venue, et a séparé de ce corps et de ce sang non-seulement tout ce qui pourroit les rendre visibles, mais encore tout ce par où ils pourroient frapper nos autres sens.

Mais je vois tout ce que je voyois auparavant; et si j'en crois mes sens, il n'y a que pain et que vin sur cette table mystique. Le pain y est-il? le vin y est-il? Non; tout est consumé. Un feu invisible est descendu du ciel : la parole est descendue, a tout pénétré au dedans de ce pain et de ce vin : elle n'a laissé de substance sur la table sacrée que celle qu'elle a nommée; ce n'est plus que chair et sang. Et comment? la parole est toute-puissante; tout lui a cédé, et rien n'est demeuré ici que ce qu'elle a énoncé : ce feu a tout changé en lui-même : la parole a tout changé en ce qu'elle a dit.

Mais je vois le même extérieur? Oui, parce que la parole n'a rien laissé que ce qui lui étoit nécessaire pour nous indiquer où il falloit aller prendre ce corps et ce sang, et tout ensemble pour les couvrir à nos yeux. Les anges ont apparu en forme humaine : le Saint-Esprit même s'est manifesté sous la forme d'une colombe : la parole veut que le corps de Jésus-Christ nous apparaisse sous les espèces du pain, parce qu'il falloit un signe pour nous annoncer où il falloit l'aller prendre : ce qu'elle veut s'accomplit. Elle a consumé toute la substance; ce que vous vovez est comme la cendre que ce feu divin a laissée : mais plutôt ce n'est pas la cendre, puisque la cendre est une substance; et ce qui reste de cet holocauste n'est que l'enveloppe sacrée du corps et du sang : c'est enfin ce que la parole a voulu laisser pour nous marquer la présence occulte, quoique véritable, de ce corps et de ce sang de Jésus-Christ, qu'elle vouloit bien mettre là en vérité et en substance, mais qu'elle ne vouloit montrer qu'à notre foi. N'en disons pas davantage; car tout le reste est incompréhensible et n'est vu que de celui qui l'a fait.

Voilà le signe que Jésus-Christ nous a laissé, signe auquel nous reconnaissons qu'il est véritablement présent. Car la parole nous le dit; et il ne faut pas être en peine de la manière dont elle exécute ce qu'elle

prononce : il ne faut songer qu'à ce qu'elle signifie. Car elle a en elle-même une vertu pour faire tout ce que veut celui qui l'envoie. « Il a, dit-il, envoyé sa parole, et elle les a guéris, et elle les a arrachés des mains de la mort <sup>1</sup>. Sa parole ne revient point inutile : elle fait tout ce qu'il a ordonné <sup>2</sup>. » Entendez donc encore un coup cette parole : « Ceci est mon corps. » S'il avoit voulu laisser un simple signe, il auroit dit : Ceci est un signe; s'il avoit voulu que le corps fût avec le pain, il auroit dit : Mon corps est ceci. Il ne dit pas : Il est ici, mais « Ceci l'est : » par là il nous définit ce que c'étoit et ce que c'est. Quand on vous demandera : Qu'est-ce que ceci ? Il n'y a qu'un mot à répondre : C'est son corps, la parole a fait cette merveille.

Elle n'en demeure pas là. Sortie de la bouche du prêtre comme de celle du Fils de Dieu, elle a fait sur le saint autel ce changement prodigieux : elle tourne ensuite sa vertu sur nous tous, qui assistons au sacrifice : elle éteint en nous tous nos sens; nous ne voyons plus, nous ne goûtons plus, par rapport à ce mystère. Ce qui nous paroît pain, n'est plus pain; ce qui nous paroît vin, n'est plus vin : c'est le corps, c'est le sang de Jésus-Christ. Nous n'en croyons plus le jugement de nos sens; nous en croyons la parole : elle a tout changé; et nous-mêmes nous ne sommes plus ce que nous étions, des hommes assujettis à leur sens, mais des hommes assujettis à la parole. En cet état nous approchons du saint autel : Venez, le désiré de mon cœur ! *Sitit in te anima mea* : « Mon âme a soif de vous; en combien de manières ma chair vous désire-t-elle <sup>3</sup> ! » Oui, ma chair prend part au désir de l'âme : car c'est en elle que s'accomplit ce qui cause à l'âme ces transports. « Mon cœur et ma chair se réjouiront dans le Dieu vivant <sup>4</sup> : tous mes os crieront : Seigneur, qui est semblable à vous <sup>5</sup> ? » Qui vous est semblable en puissance ? Mais qui vous est semblable en bonté et en amour ?

1. Ps. CVI, 20. — 2. Is. L, v 11. — 3. Ps. LXII, 2. — 4. Ibid., LXXXIII, 2.  
5. Ibid. XXXIV, 10.

# OPUSCULES.

---

## DISCOURS

### SUR LA VIE CACHEE EN DIEU

OU EXPOSITION DE CES PAROLES DE SAINT PAUL :

Vous êtes morts, et votre vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ. Quand Jésus-Christ, qui est votre vie, apparoitra, alors vous apparoîtrez en gloire avec lui. *Aux Col.*, chap. III, v. 3 et 4.

« Vous êtes morts : » à quoi ? « au péché. » Vous y êtes morts par le baptême, par la pénitence, par la profession de la vie chrétienne, de la vie religieuse. Vous êtes « morts au péché : et comment » pourriez-vous donc « maintenant y vivre <sup>1</sup> ? » Mourez-y donc à jamais et sans retour. Mais pour mourir parfaitement au péché, il faudroit mourir à toutes nos mauvaises inclinations, à toute la flatterie des sens et de l'orgueil : car tout cela dans l'Écriture s'appelle péché, parce qu'il vient du péché, parce qu'il incline au péché, parce qu'il ne nous permet pas d'être absolument sans péché.

Quand est-ce donc que s'accomplira cette parole de saint Paul : « Vous êtes morts ? » à quel bienheureux endroit de notre vie ? quand serons-nous sans péché ? Jamais dans le cours de cette vie, puisque nous avons toujours besoin de dire : « Pardonnez-nous nos péchés. » A qui donc parle saint Paul, quand il dit : « Vous êtes morts ? » Est-ce aux esprits bienheureux ? Sont-ils morts, et ne sont-ils pas au contraire dans la terre des vivants ? Sans doute, ce n'est point eux à qui saint Paul dit : « Vous êtes morts : » c'est à nous ; parce qu'encore qu'il y ait en nous quelque reste de péché, le péché a reçu le coup mortel. La convoitise du mal reste en nous, et nous avons à la combattre toute notre vie. Mais nous la tenons atterrée : nous la tenons. Mais la tenons-nous atterrée et abattue ? Nous le devrions, nous le pouvons avec la grâce de Dieu ; et alors elle recevrait le coup mortel : et si pendant le combat elle nous donnoit quelque atteinte, nous cesserions de gémir, de nous humilier, de dire avec saint Paul : « Qui me délivrera de ce corps de mort <sup>2</sup> ? » Vous en êtes donc délivrée, âme chrétienne ! Vous en êtes délivrée en espérance et en vœu. « Vous êtes morts : » il ne vous faut plus qu'une impénétrable retraite pour vous servir de tombeau : il ne vous faut qu'un drap mortuaire, un voile sur votre tête, un sac sur votre corps, d'où soient bannies à jamais toutes les

1. *Rom.*, vi, 2. — 2 *Ibid.*, vii, 24.

marques du siècle, toutes les enseignes de la vanité : cela est fait : « Vous êtes morts. »

« Et votre vie est cachée. » Ce n'est donc pas une mort entière : c'est ce que disoit saint Paul. « Si Jésus-Christ est en vous, votre corps est mort à cause du péché » qui y a régné, et dont les restes y sont encore : « mais votre esprit est vivant à cause de la justice » qui a été répandue dans vos cœurs avec la charité <sup>1</sup>. » C'est à raison de cette vie de la justice que saint Paul nous dit aujourd'hui : « Et votre vie est cachée. » Qu'on est heureux, qu'on est tranquille ! Affranchi des jugements humains, on ne compte plus pour véritable que ce que Dieu voit en nous, ce qu'il en sait, ce qu'il en juge. Dieu ne juge pas comme l'homme : l'homme ne voit que le visage, que l'extérieur ; Dieu pénètre le fond des cœurs. Dieu ne change pas comme l'homme ; son jugement n'a point d'inconstance ; c'est le seul sur lequel il faut s'appuyer. Qu'on est heureux alors ; qu'on est tranquille ! On n'est plus ébloui des apparences ; on a secoué le joug des opinions ; on est uni à la vérité, et on ne dépend que d'elle.

On me loue, on me blâme, on me tient pour indifférent, on me méprise, on ne me connoît pas, ou l'on m'oublie : tout cela ne me touche pas, je n'en suis pas moins ce que je suis. L'homme se veut mêler d'être créateur ; il me veut donner un être dans son opinion ou dans celle des autres : mais cet être qu'il me veut donner est un néant. Car qu'est-ce qu'un être qu'on veut me donner, et qui néanmoins n'est pas en moi, sinon une illusion, une ombre, une apparence ; c'est-à-dire, dans le fond, un néant ? Qu'est-ce que mon ombre qui me suit toujours, tantôt derrière, tantôt à côté ? Est-ce mon être, ou quelque chose de mon être ? Rien de tout cela. Mais cette ombre semble marcher et se remuer avec moi ? Ce n'en est pas plus mon être. Ainsi en est-il du jugement des hommes qui veut me suivre partout, me peindre, me figurer, me faire mouvoir à sa fantaisie ; et il croit par là me donner une sorte d'être. Mais, au fond, je le sens bien, ce n'est qu'une ombre, qu'une lumière changeante, qui me prend tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, allonge, apétisse, augmente, diminue cette ombre qui me suit, la fait paroître, en diverses sortes, à ma présence, et la fait aussi disparaître en se retirant tout à fait, sans que je perde rien du mien. Et qu'est-ce que cette image de moi-même que je vois encore plus expresse, et en apparence plus vive dans cette eau courante ? Elle se brouille, et souvent elle s'efface elle-même, elle disparoit quand cette eau est trouble. Qu'ai-je perdu ? Rien du tout, qu'un amusement inutile. Ainsi en est-il des opinions, des bruits, des jugements fixes, si vous voulez, où les hommes avoient voulu me donner un être à leur mode. Cependant non-seulement je m'y amusois comme à un jeu, mais encore je m'y arrêtois comme à une chose sérieuse et véritable : et cette ombre et cette image fragile me troubloit et m'inquiétoit en se changeant ; et je croyois perdre quelque chose. Désabusé maintenant d'une erreur dont jamais je ne



me devois laisser surprendre, et encore moins entêter, je me contente d'une vie cachée, et je consens que le monde me laisse tel que je suis. Qu'on est tranquille alors ! Encore un coup, qu'on est heureux !

O homme qui me louez, que voulez-vous faire ? Je ne parle pas de vous, homme malin, qui me louez artificieusement par un côté, pour montrer mon foible de l'autre ; ou qui me donnez froidement de fades, de foibles louanges, qui sont pires que des blâmes ; ou qui me louez fortement, peut-être pour m'attirer de l'envie, ou pour me mener où vous voulez par la louange, ou pour faire dire que j'aime à être loué, et ajouter ce ridicule, le plus grand de tous, aux autres que j'ai déjà. Ce n'est pas de vous que je parle, louangeur foible ou malin : je parle à vous, qui me louez de bonne foi ; et c'est à vous que je demande : Que voulez-vous faire de moi ? Me cacher mes défauts ; m'empêcher de me corriger ; me faire fol de moi-même ; m'enfler de mon mérite prétendu ? Dès là me le faire perdre, et m'attirer trois ou quatre fois de la bouche du Sauveur cette terrible sentence : « En vérité, en vérité je vous le dis, ils ont reçu leur récompense ? » Taisez-vous, ami dangereux : montrez-moi plutôt mes foiblesses, ou cessez du moins de m'empêcher d'y être attentif, en m'étourdissant du bruit de vos louanges. Hélas ! que j'ai peu de besoin d'être averti de ces vertus telles que vous me vantez ! Je ne m'en parle que trop à moi-même ; je ne m'entretiens d'autre chose : mais à présent je veux changer : « Ma vie est cachée ; » s'il y a quelque bien en moi, Dieu qui l'y a mis, qui l'y conserve, le connott ; c'est assez : je ne veux être connu d'autre que de lui. Je veux me cacher à moi-même. « Malheureux l'homme qui se fie à l'homme <sup>1</sup>, » et attend sa gloire de lui ! par conséquent malheureux l'homme qui se fie ou qui se plaît à lui-même ! parce que lui-même n'est qu'un homme, et un homme à son égard plus trompé et plus trompeur que tous les autres. Taisez-vous donc, pensers trompeurs ; qui me faites si grand à mes yeux. « Ma vie est cachée ; » et si je vis véritablement de cette vie chrétienne, dont saint Paul me parle, je ne le sais pas : je l'espère, je le présume de la bonté de Dieu ; mais je ne le puis savoir avec certitude.

On me blâme, on me méprise, on m'oublie. Quel est le plus rude à la nature, ou plutôt à l'amour-propre ? Je ne sais. Qu'importe au monde qui vous soyez, où vous soyez, ou même que vous soyez ? Cela lui est indifférent ; on n'y songe seulement pas. Peut-être aimeroit-on mieux être tenu pour quelque chose étant blâmé, que d'être ce pur néant qu'on laisse là. Vous n'êtes pas fait, vous dit-on, pour cet oubli du monde, pour cette obscurité où vous passez votre vie, pour cette nullité de votre personne, s'il est permis de parler ainsi : vous étiez n pour toute autre chose, ou vous méritiez toute autre chose : que n'occupez-vous quelque place comme celui-ci, comme celle-là, qui n'ont rien au-dessus de vous ? Mais pour qui voulez-vous que je l'occupe ? Pour moi, ou pour les autres ? Si c'est seulement pour les autres, je

n'en ai donc pas besoin pour moi; je n'en voudrais pas, si on ne me comparoit avec les autres. Mais n'est-il pas bien plus véritable de me regarder moi-même, par rapport avec moi-même, que de m'attacher basement à l'opinion d'autrui, et en faire dépendre tout mon bonheur? Allez, laissez-moi jouir de ma vie cachée. Que suis-je, si je ne suis rien que par rapport aux autres hommes aussi indigents que moi? Si pour être heureux chacun de nous a besoin de l'estime et du suffrage d'autrui, qu'est-ce autre chose que le genre humain, qu'une troupe de pauvres et de misérables, qui croient pouvoir s'enrichir les uns les autres, quoique chacun y sente qu'il n'y a rien pour soi, et que tout y soit à l'emprunt.

Vous voulez que je fasse du bruit dans le monde, que je sois dans une place regardée, en un mot qu'on parle de moi. Quoi donc? afin que je dise, comme faisoit ce conquérant parmi les travaux immenses que lui causoient ses conquêtes : Que de maux pour faire parler les Athéniens, pour faire parler des hommes que je méprise en détail, et que je commence à estimer quand ils s'assemblent pour faire du bruit de ce que je fais! Hélas! encore une fois, que ce que je fais est peu de chose, s'il y faut ce tumultueux concours des hommes, et cet assemblage de bizarres jugements, pour y donner du prix!

Il ne faut point vous ensevelir avec ce mérite et ces autres distinctions de votre personne : faites paroître vos talents; car pourquoi les enterrer et les enfouir? De quels talents me parlez-vous, et à qui voulez-vous que je les fasse paroître? Aux hommes? Est-ce là un digne objet de mes vœux? Que devient donc cette sentence de saint Paul : « Si je plaisois encore aux hommes, je ne serois pas serviteur de Jésus-Christ! » Mais à quels hommes, encore un coup, voulez-vous que je paroisse? Aux hommes vains et pleins d'eux-mêmes? ou aux hommes vertueux et pleins de Dieu? Les premiers méritent-ils qu'on cherche à leur plaire? Si les derniers méritent qu'on leur plaise, ils méritent encore plus qu'on les imite. Éteignons donc avec eux tout désir de plaire à autre qu'à Dieu.

Vous voulez que je montre mes talents. Quels talents? la véritable et solide vertu, qui n'est autre que la piété? Irai-je donc, avec l'hypocrite, sonner de la trompette devant moi? Prierai-je dans les coins des rues, afin qu'on me voie? Défigurerai-je mon visage, et ferai-je paroître mon jeûne par une triste pâleur? Oublierai-je, en un mot, cette sentence de Jésus-Christ : « Prenez garde? » à quoi, mon Sauveur? à ne point faire de péché? à ne scandaliser point votre prochain? Ce n'est pas là ce qu'il veut dire en ce lieu : prenez garde à un plus grand mal que le péché même; « prenez garde de ne pas faire votre justice devant les hommes pour en être vu : autrement vous n'aurez point de récompense de votre Père céleste<sup>1</sup>. » Ces vertus, qu'on veut montrer, sont de vaines et fausses vertus : on aime à cacher les véritables; car on y cherche son devoir, et non pas l'approbation d'autrui; la vérité, et non l'apparence; la satisfaction de la

1. *Ibid.*, I, 10. — 2. *Matth.*, vi, 1.

conscience, et non les applaudissements; à être parfait et heureux, et non pas à le paroitre aux autres. Celui à qui il ne suffit pas d'être parfait et heureux ne sait ce que c'est de perfection et de félicité. Ces vertus, ces rares talents, que vous voulez que je montre, sont donc ceux que le monde prise; l'esprit, l'agrément, le savoir, l'éloquence si vous le voulez, la sagesse du gouvernement, l'adresse de manier les esprits, c'est-à-dire le plus souvent l'adresse de tromper les hommes, de les mener par leurs passions, par leurs intérêts, de les amuser par des espérances. Hélas! est-ce pour cela que je suis fait? Que je suis donc peu de chose! Que ces talents sont vils et de peu de poids! Est-ce la peine de me charger du soin des autres, de mendier leur estime, d'écouter leurs importuns discours, de flatter leurs passions, de les satisfaire quelquefois, de les tromper le plus souvent? Car c'est là ce qu'on appelle gouverner les hommes; c'est ce qu'on appelle supériorité de génie, puissance, autorité, crédit: et pour cela je me chargerai devant les hommes de soins infinis, de mille chagrins envers moi-même, et devant Dieu d'un compte terrible? Qui le voudroit faire, s'il n'étoit trompé par des opinions humaines? ou qui voudroit étaler ces vains talents, s'il considéroit qu'ils ne sont rien que l'appât de la vanité, la nourriture de l'amour-propre, la matière des feux éternels? Ha, que ma vie soit cachée, pour n'être point sujette à ces illusions!

Dites ce que vous voudrez; il est beau de savoir forcer l'estime des hommes, de se faire une place où l'on se fasse regarder; ou si l'on y est par son mérite, par sa naissance, par son adresse, en quelque sorte que ce soit, y étaler toutes les richesses d'un beau naturel, d'un grand esprit, d'un génie heureux, et vaincre enfin l'envie, ou la faire taire. C'est une fumée si vous le voulez, disoit quelqu'un; mais elle est douce: c'est le parfum, c'est l'encens des dieux de la terre. Est-ce aussi celui du Dieu du ciel? S'en croit-il plus grand, plus heureux pour être loué et adoré? a-t-il besoin de cet encens? et l'exige-t-il des hommes et des anges pour autre raison que parce qu'il leur est bon de le lui offrir? Et que dit à ceux qui se font des dieux par leur vanité, sinon « qu'il brisera leur fragile ouvrage dans sa cité sainte, et la réduira au néant<sup>1</sup>, afin que nulle chair ne se glorifie devant lui<sup>2</sup>, » et que toute créature confesse qu'il n'y a que lui qui soit?

Et pour ceux qu'il a faits des dieux, véritables en quelque façon, en imprimant sur leur front un caractère de sa puissance, les princes, les magistrats, les grands de la terre, que leur dit-il du haut de son trône et dans le sein de son éternelle vérité? « J'ai dit: Vous êtes des dieux, et vous êtes tous les enfants du Très-Haut; mais vous mourrez comme les hommes, et comme ont fait tous les autres grands<sup>3</sup>: » car personne n'en est échappé. « Terre et poudre, pourquoi donc vous enorgueillissez-vous<sup>4</sup>? » Laissez-moi donc être terre et cendre à mes yeux, terre et cendre dans le corps, quelque beau, quelque sain qu'il soit encore plus terre et cendre au dedans de l'âme, c'est-à-dire un pur néant; plein d'ignorance, d'imprudence, de légèreté, de témérité.

1. Ps. LXXII, 20. — 2. I Cor. I, 30. — 3. Ps. LXXXI, 6, 7. — 4. Eccli., x, 9

de corruption, de foiblesse, de vanité, d'orgueil, de jalousie, de lâcheté, de mensonge, d'infidélité, de toutes sortes de misères : car si je n'ai pas tout cela à l'extrémité, j'en ai les principes, les semences; j'en ressens dans les occasions les effets funestes. Je résiste dans les petites et faibles tentations, par orgueil plutôt que par vertu; et je voudrais bien me pouvoir dire à moi-même que je suis quelque chose, un grand homme, une grande âme, un homme de cœur et de courage. Mais qui m'a dit que je me tiendrais, si j'étois plus haut? Est-ce qu'à cause que je serai vain à me produire, et téméraire à m'élever, Dieu se croira obligé à me donner des secours extraordinaires? Voilà donc les talents que vous voulez que j'étaie; mes foiblesses, mes lâchetés, mes imprudences. Non, non, ma vie est cachée; laissez-moi dans mon néant; laissez-moi décroître aux yeux du monde, comme aux miens; que je connoisse le peu que je suis, puisque je n'ai que ce seul moyen de me corriger de mes vices. Les yeux ouverts sur moi-même, sur mes péchés et sur mes défauts, en un mot, sur mon indignité, je jouirai sous les yeux de Dieu de la justice que me fait le monde de me blâmer, de me décrier, de me déchirer, s'il veut; de me mépriser, de m'oublier, s'il l'aime mieux de la sorte; et de me tenir pour indifférent, pour un rien à son égard. Et plutôt à Dieu! car je pourrais espérer par là de devenir quelque chose devant Dieu.

« Et » ma « vie est cachée en Dieu : » cachée en Dieu; quel mystère! cachée dans le sein de la lumière, dans le principe de voir. Oui, cette haute et inaccessible lumière me cache le monde, me cache au monde et à moi-même. Je ne vois que Dieu : je ne suis vu que de Dieu : je m'enfonce si intimement dans son sein, que les yeux mortels ne m'y peuvent suivre. De mon côté, je ne puis me détourner d'un si digne, d'un si doux objet : attaché à la vérité, je n'ai plus d'yeux pour les vanités. C'est ainsi que je devrais être : s'il y a en moi quelque chose de chrétien, c'est ainsi que je veux être. O Dieu ! « mes yeux s'affoiblissent, s'éblouissent, se confondent à force de regarder en haut<sup>1</sup>. Mes yeux défaillent, ô Seigneur, pendant que j'espère en vous<sup>2</sup>. » O Seigneur, soutenez ces yeux défaillants, arrêtez mes regards en vous, et détournez-les des vanités, des illusions des biens trompeurs, de tout l'éclat de la terre; afin que je ne les voie seulement pas, et qu'un tel néant ne tire pas seulement de moi un coup d'œil. « Averte oculos meos, ne videant vanitatem. » Ajoutez ce qui suit : « in via tua vivifica me<sup>3</sup>; » donnez-moi la vie en m'attachant à vos voies : que je ne voie pas les vanités; que j'en retire tout, jusqu'à mes yeux. C'est par là qu'en m'attachant à vos voies, vous me donnerez la vie, et ma vie sera cachée en vous.

« Celui qui aime Dieu, » disoit saint Paul, « en est connu<sup>4</sup>. Maintenant que vous connoissez Dieu, ou plutôt que vous en êtes connu, comment pouvez-vous retourner à ces foibles et stériles observances. où vous voulez-vous assujettir de nouveau<sup>5</sup> ! » C'est ce que disoit saint

1. *Is.*, xxxviii, 14. — 2. *Ps.* lxxviii, 4. — 3. *Ps.* cxviii, 37.

4. *1 Cor.*, viii, 3. — 5. *Gal.*, iv, 9.



Paul, en parlant des observances de la loi; et on le peut dire de même de tous les stériles attachements de la terre, et de toute la gloire du monde. Maintenant que vous avez connu Dieu, ou plutôt que vous êtes connu de lui; que votre vie est cachée en lui, que vous ne voyez que lui, et qu'il est, pour ainsi parler, attentif à vous regarder, comme s'il n'avoit que vous à voir : comment pouvez-vous voir autre chose? et comment pouvez-vous souffrir d'autres yeux que les siens?

« Et votre vie est cachée en Dieu. » Je vous vois donc, Seigneur, et vous me voyez, et plutôt à Dieu que vous me vissiez de cette tendre et bienheureuse manière dont vous privez justement ceux à qui vous dites : « Je ne vous connois pas <sup>1</sup>; » plutôt à Dieu que vous me vissiez de cette manière dont vous voyiez votre serviteur Moïse, en lui disant : « Je te connois par ton nom, et tu as trouvé grâce devant moi <sup>2</sup>; » et un peu après : « Je ferai ce que tu demandes, car tu plais à mes yeux, et je te connois par ton nom <sup>3</sup>, » c'est-à-dire, je t'aime, je t'approuve ! Mon Dieu, si vous me connoissez de cette sorte, si vous m'honorez de tels regards, qu'ai-je à désirer davantage ? Si vous m'aimez, si vous m'approuvez, qui seroit assez insensé pour ne se pas contenter de votre approbation, de vos yeux, de votre faveur ? Je ne veux donc autre chose ; content de vous voir, ou plutôt d'être vu de vous, je vous dis avec le même Moïse : « Montrez-moi votre gloire, » montrez-vous vous-même. Et si vous me répondez comme à lui : « Je te montrerai tout le bien, » tout le bien qui est en moi, et toute ma perfection, tout mon être ; « et je prononcerai mon nom devant ta face, et tu sauras que je suis le Seigneur, qui ai pitié de qui je veux, et qui fais miséricorde à qui il me plaît <sup>4</sup> : » que me faut-il de plus pour être heureux autant qu'on le peut être sur la terre ? Et quand vous me direz comme à Moïse : « Tu ne verras point maintenant ma face : » tu la verras un jour ; mais ce n'en est pas ici le temps : « car nul mortel ne la peut voir : mais je te mettrai sur la pierre : » je t'établirai sur la foi, comme sur un immuable fondement : « et je te laisserai une petite ouverture, » par laquelle tu pourras voir mon incompréhensible lumière : « et je mettrai ma main devant toi : » moi-même je me couvrirai des ouvrages de ma puissance : « et je passerai devant toi, et je retirerai ma main » un moment ; et je te ferai outre-passer tout ce que j'ai fait, « et tu me verras par derrière <sup>5</sup> » obscurément, imparfaitement, par mes grâces, par une réflexion et un rejaillissement de ma lumière ; comme le soleil qui se retire, qui se couche, est vu par quelques rayons qui restent sur les montagnes à l'opposite : n'est-ce pas de quoi me contenter, en attendant que je voie la beauté de votre face désirable que vous me faites espérer ? Qu'ai-je besoin d'autres yeux ? N'est-ce pas assez de vos regards, et du témoignage secret que vous me rendez quelquefois dans ma conscience, que vous voulez bien vous plaire en moi, et que j'ai trouvé grâce devant vous ? Et si cette approbation, si ce témoignage me manque, que mettrai-je à la place, et à quoi me servira le bruit

1. *Matth.*, VII, 23 ; *xxv*, 12. — 2. *Exod.*, *xxxiii*, 12. — 3. *Ibid.*, 17.

4. *Ibid.*, 18, 19. — 5. *Ibid.*, 20, 21, 22, 23.



que le monde fera autour de moi ? Cette illusion me consolera-t-elle de la perte de la vérité ? ou faudra-t-il que je me laisse étourdir moi-même par ce tumulte, pour oublier une telle perte, et faire taire ma conscience, qui ne cesse de me le reprocher ? Non, non, quand vous cesserez de me regarder, il ne me restera autre chose que de m'aller cacher dans les enfers. Car qu'est-ce en effet que l'enfer, sinon d'être privé de votre faveur ? Qu'aurai-je donc à faire, que d'en pleurer la perte nuit et jour ? Et où trouverai-je un lieu assez sombre, assez caché, assez seul, pour m'abandonner à ma douleur, et rechercher votre face, pour cacher de nouveau ma vie en vous, ainsi que dit notre apôtre ?

« Et ma vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ. C'est ici qu'il faut épancher son cœur en silence et en paix, dans la considération de la vie cachée de Jésus-Christ. Le Dieu de gloire se cache sous le voile d'une nature mortelle : « Tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu sont en lui ; » mais « ils y sont cachés <sup>1</sup> : » c'est le premier pas. Le second : il se cache dans le sein d'une vierge : la merveille de sa conception virginale demeure cachée sous le voile du mariage. Se fait-il sentir à Jean-Baptiste, et perce-t-il le sein maternel où étoit ce saint Enfant, c'est à la voix de sa mère que cette merveille est opérée. « A votre voix, » dit Élisabeth, « l'enfant a tressailli dans mes entrailles <sup>2</sup>. » Peut-être du moins qu'en venant au monde il se manifesterait ? Oui, à des bergers ; mais au reste, jamais il n'a été plus véritable qu'alors, et dans le temps de sa naissance, « qu'il est venu dans le monde, et que le monde avoit été fait par lui, et que le monde ne le connoissoit pas <sup>3</sup>. » Tout l'univers l'ignore, son enfance n'a rien de célèbre : on parle du moins des études des autres enfants : mais on dit de celui-ci : « Où a-t-il appris ce qu'il sait, puisqu'il n'a jamais étudié <sup>4</sup>, » et n'a pas été vu dans les écoles ? Il paroît une seule fois à l'âge de douze ans : mais encore ne dit-on pas qu'il enseignât : « Il écoutoit les docteurs, et les interrogeoit <sup>5</sup>, » doctement à la vérité ; mais il ne paroît pas qu'il décidât ; quoique c'étoit en partie pour cela qu'il fût venu. Il faut pourtant avouer que « tout le monde, » et les docteurs comme les autres, « étoient étonnés de sa prudence et de ses réponses <sup>6</sup> : » mais il avoit commencé par entendre et par demander ; et tout cela ne seroit pas de la forme de l'instruction infantine. Et quoi qu'il en soit, après avoir éclaté un moment, comme un soleil qui fend une nuée épaisse, il y rentre, et se replonge bientôt dans son obscurité volontaire. Et lorsqu'il répondit à ses parents qui le cherchoient : « Ne savez-vous pas qu'il faut que je sois occupé des affaires de mon Père ? ils n'entendirent pas ce qu'il leur disoit <sup>7</sup>. » Ce qu'il ne faut point hésiter à entendre de Marie même, puisque c'est à elle précisément qu'il fait cette réponse, pour montrer qu'elle ne savoit pas encore entièrement elle-même ce que c'étoit que cette affaire de son Père. Et encore qu'elle n'ignorât ni sa naissance virginale, qu'elle sentoit en elle-même, ni sa naissance

1. Col., II, 3. — 2. Luc., I, 44. — 3. Joan., I, 10. — 4. Ibid., VII, 15

5. Luc., II, 46. — 6. Ibid., 47. — 7. Ibid., 49, 50.

divine, que l'ange lui avoit annoncée, ni son règne, dont le même ange lui avoit appris la grandeur et l'éternité; c'est comme si elle ne l'eût pas su, puisqu'elle n'en dit mot, et qu'elle ne fait qu'écouter tout ce qu'on dit de son Fils, en paroissant étonnée comme les autres, comme si elle n'en eût point été instruite; ainsi que dit saint Luc : « Son père et sa mère étoient en admiration de tout ce qu'on disoit de lui <sup>1</sup>. » Car c'étoit le temps de cacher ce dépôt qui leur avoit été confié. Et c'est pourquoi on ne sait rien de lui durant trente ans, sinon qu'il étoit fils d'un charpentier, charpentier lui-même, et travaillant à la boutique de celui qu'on croyoit son père; obéissant à ses parents, et les servant dans leur ménage et dans cet art mécanique, comme les enfants des autres artisans. Quel étoit donc alors son état, sinon qu'il étoit caché en Dieu, ou plutôt que Dieu étoit caché en lui? Et nous participerons à la perfection et au bonheur de ce Dieu caché, « si notre vie est cachée en Dieu avec lui.

Il sort de cette sainte et divine obscurité, et il paroît comme la lumière du monde. Mais en même temps le monde, ennemi de la lumière qui lui découvroit ses mauvaises œuvres, a envoyé de tous côtés, comme de noires vapeurs, des calomnies pour l'obscurcir. Il n'y a sorte de faussetés dont on n'ait tâché de couvrir la vérité que Jésus apportoit au monde, et la gloire que lui donnoient ses miracles et sa doctrine. On ne savoit que croire de lui : « C'est un prophète; c'est un trompeur : C'est le Christ; ce ne l'est pas : c'est un homme qui aime le plaisir, la bonne chère et le bon vin; c'est un Samaritain <sup>2</sup>, » un hérétique, un impie, un ennemi du temple et du peuple saint : « il délivre les possédés au nom de Béelzébub : c'est un possédé lui-même <sup>3</sup>, » le malin esprit agit en lui : « Peut-il venir quelque chose de bon de Galilée? Nous ne savons d'où il vient; » mais certainement « il ne vient pas de Dieu, puisqu'il n'observe pas le sabbat <sup>4</sup>, » qu'il guérit les hommes, qu'il fait des miracles en ce saint jour. « Qui est cet homme <sup>5</sup> » qui entre aujourd'hui avec tant d'éclat dans Jérusalem et dans le temple? nous ne le connoissons pas : « Et il y avoit parmi le peuple une grande dissension sur son sujet <sup>6</sup>. » Qui vous connoissoit, ô Jésus? « Vraiment vous êtes un Dieu caché, le Dieu et le Sauveur d'Israël? »

Mais quand l'heure fut arrivée de sauver le monde, jamais il ne fut plus caché. « C'étoit le dernier des hommes : ce n'étoit pas un homme, mais un ver : il n'avoit ni beauté, ni figure d'homme <sup>8</sup>. » On ne le connoissoit pas; il semble s'être oublié lui-même, « Mon Dieu, mon Dieu ! » ce n'est plus son Père : « pourquoi m'avez-vous délaissé <sup>9</sup>? » Quoi donc, n'est-ce plus ce Fils bien-aimé qui disoit autrefois : « Je ne suis pas seul; mais nous sommes toujours ensemble, moi et mon Père qui m'a envoyé; » et « Celui qui m'a envoyé est avec moi; et il ne me laisse pas seul <sup>10</sup>. » Et maintenant il dit : « Pourquoi me délaissez-vous? »

1. Luc., II, 33. — 2. Joan., VII, 12, 20, 40, 41; Matth., XI, 19; Luc. XI, 15.

3. Joan., VIII, 48. — 4. Ibid., IX, 16, 29. — 5. Matth., XXI, 10.

6. Joan., VII, 43. — 7. Is., XLV, 15. — 8. Ibid., LIII, 3, 4.

9. Matth., XXVII, 46; Ps. XXI, 1. — 10. Joan., VIII, 16, 29.

Couvert de nos péchés, et comme devenu pécheur à notre place, il semble s'être oublié lui-même, et c'est pourquoi le Psalmiste ajoute en son nom : « Mes péchés, » les péchés du monde que je me suis appropriés, « ne me laissent point espérer que vous me sauviez des maux que j'endure<sup>1</sup> : » je suis chargé de la dette, comme caution volontaire du genre humain, il faut que je la paye tout entière.

Il expire; il descend dans le tombeau, et jusque dans les ombres de la mort. Tôt après il en sort, et Madeleine ne le trouve plus : elle a perdu jusqu'au cadavre de son maître. Après sa résurrection, il paroît et il disparoît huit ou dix fois; il se montre pour la dernière fois; et un nuage l'enlève à nos yeux : nous ne le verrons jamais. Sa gloire est annoncée par tout l'univers; mais « s'il est la vertu de Dieu pour les croyants, il est scandale aux Juifs, folie aux Gentils. Le monde ne le connoît pas<sup>2</sup>, » et ne le veut pas connoître. Toute la terre est couverte de ses ennemis et de ses blasphémateurs. Il s'élève des hérésies du sein même de son Église, qui défigurent ses mystères et sa doctrine. L'erreur prévaut dans le monde, et jusqu'à ses disciples, tout le méconnoît. « Nul ne le connoît, dit-il lui-même, que celui qui garde ses commandements. » Et qui sont ceux qui les gardent? Les impies sont multipliés au-dessus de tout nombre, et on ne les peut plus compter. Mais vos vrais disciples, ô mon Sauveur, combien sont-ils rares, combien clair-semés sur la terre, et dans votre Église même! Les scandales augmentent, et la charité se refroidit. Il semble que nous soyons dans le temps où vous avez dit : « Pensez-vous que le Fils de l'homme trouvera de la foi sur la terre<sup>3</sup>? » Cependant vous ne tonnez pas, vous ne faites point sentir votre puissance. Le genre humain blasphème impunément contre vous : et à n'en juger que par le jugement des hommes, il n'y a rien de plus équivoque ni de plus douteux que votre gloire; elle ne subsiste qu'en Dieu, où vous êtes caché. Et moi aussi, je veux donc « être caché en Dieu avec vous. »

En cet endroit, mon Sauveur, où m'élevez-vous? Quelle nouvelle lumière me faites-vous paroître? je vois l'accomplissement de ce qu'a dit le saint vieillard : « Celui-ci est établi pour être en ruine et en résurrection à plusieurs, et comme un signe de contradiction à toute la terre<sup>4</sup>. » Mais, ô mon Sauveur! que vois-je dans ces paroles? Un caractère du Christ qui devoit venir, un caractère de grandeur, de divinité. C'est une espèce de grandeur à Dieu d'être connoissable par tant d'endroits, et d'être si peu connu; d'éclater de toutes parts dans ses œuvres, et d'être ignoré de ses créatures. Car il étoit de sa bonté de se communiquer aux hommes, et de ne se pas laisser sans témoignage; mais il est de sa justice et de sa grandeur de se cacher aux superbes, qui ne daignent, pour ainsi dire, ouvrir les yeux pour le voir. Qu'a-t-il affaire de leur connoissance? Il n'a besoin que de lui : si on le connoît, ce n'est pas une grâce qu'on lui fait, c'est une grâce qu'il fait aux hommes, et on est assez puni de ne le pas voir. Sa gloire es-

1. Ps. xxi, 2. — 2. Rom., 1, 16; 1. Cor., 1, 23, 24; Joan., 1, 10.

3. Luc., xviii, 8. — 4. Luc., ii, 34.

sentielle est toute en lui-même, et celle qu'il reçoit des hommes est un bien pour eux, et non pas pour lui. C'est donc aussi un mal pour eux, et le plus grand de tous les maux, de ne pas le glorifier; et en refusant de le glorifier, ils le glorifient malgré eux d'une autre sorte, parce qu'ils se rendent malheureux en le méconnoissant. Qu'importe au soleil qu'on le voie? Malheur aux aveugles à qui sa lumière est cachée! Malheur aux yeux foibles qui ne la peuvent soutenir! Il arrivera à cet aveugle d'être exposé à un soleil brûlant, et il demandera: Qu'est-ce qui me brûle? On lui dira: C'est le soleil. Quoi! ce soleil que je vous entends tous les jours tant louer et tant admirer, c'est lui qui me tourmente! Maudit soit-il! Et il détesté ce bel astre parce qu'il ne le voit pas; et ne le pas voir sera sa punition; car s'il le voyoit, lui-même il lui montreroit, avec sa lumière bénigne, où il pourroit se mettre à couvert contre ses ardeurs. Tout le malheur est donc de ne le pas voir. Mais pourquoi parler de ce soleil qui, après tout, n'est qu'un grand corps insensible, que nous ne voyons que par deux petites ouvertures qu'on nous a faites à la tête? Parlons d'une autre lumière toujours prête par elle-même à luire au fond de notre âme, et à la rendre toute lumineuse. Qu'arrive-t-il à l'aveugle volontaire, qui l'empêche de luire pour lui, sinon de s'enfoncer dans les ténèbres et de se rendre malheureux? Et vous, ô éternelle lumière! vous demeurerez dans votre gloire et dans votre éclat, et vous manifestez votre grandeur en ce que nul ne vous perd que pour son malheur. Vous donc, Père des lumières, vous avez donné à votre Christ un caractère semblable, afin de manifester qu'il étoit Dieu comme vous: «l'éclat de votre gloire, le rejaillissement de votre lumière, le caractère de votre substance<sup>1</sup>. Et il est en ruine avec uns et en résurrection aux autres; » et par son éclat immense, «il est en butte aux contradictions<sup>2</sup>; » car quiconque n'a pas la force ni le courage de le voir, il faut nécessairement qu'il le blasphème.

O mon Dieu! ce qui a paru dans le chef et dans le maître paroît aussi sur les membres et sur les disciples. Le monde superbe n'est pas digne de voir les disciples et les imitateurs de Jésus-Christ, ni de les connoître; et il faut qu'il les méprise et les contredise, et qu'il les mette au rang des insensés, des gens outrés, des gens qui ont un travers et un secret dérèglement dans l'esprit, qui font un beau semblant, et au dedans se nourrissent de gloire ou de vanité comme les autres. Et que n'a pas inventé le monde contre vos humbles serviteurs? Et vous voulez par là leur donner part au caractère de votre Fils et au vôtre. Je veux donc être caché en vous avec Jésus-Christ, jusqu'à ce que la vérité paroisse en triomphe.

« Quand Jésus-Christ votre gloire apparôtra, alors vous apparôtrez en gloire avec lui<sup>3</sup>. » Je ne veux point paroître quand mon Sauveur ne paroitra pas. Je ne veux de gloire qu'avec lui; tant qu'il sera caché, je le veux être; car si j'ai quelque gloire pendant que la sienne est encore cachée en Dieu, elle est fausse et je n'en veux point, puisque

<sup>1</sup>. Hebr., I, 3. — <sup>2</sup>. Luc., II, 34. — <sup>3</sup>. Coloss., III, 4.



mon Sauveur la méprise et ne la veut pas. Quand Jésus-Christ paroîtra, je veux paroître, parce que Jésus-Christ paroîtra en moi. « Quand vous verrez arriver ces choses, » et que la gloire de Jésus-Christ sera proche, « regardez, et levez la tête; car alors votre rédemption, votre délivrance approche <sup>1</sup>. » La gloire que nous aurons alors sera véritable, parce que ce sera un rejaillissement de la gloire de Jésus-Christ. Jusqu'à ce temps bienheureux je veux être caché, mais en Dieu avec Jésus-Christ, dans sa crèche, dans ses plaies, dans son tombeau, dans le ciel où est Jésus-Christ à la droite de Dieu son Père, sans vouloir paroître sur la terre. Je ne veux plus de louanges : qu'on les rende à Dieu si je fais bien; si je fais mal, si je m'endors dans mon péché, dans la complaisance du monde enchanté, ou de ses honneurs et de son éclat, ou de ses plaisirs et de ses joies, qu'on me blâme, qu'on me condamne, qu'on me réveille par toutes sortes d'opprobres, de peur que je m'endorme dans la mort. Que me profitent ces louanges qu'on me donne? Elles achèvent de m'enivrer et de me séduire. Si le monde loue le bien, tant mieux pour lui : « Mes frères, disoit ce saint <sup>2</sup>, ce seroit vous porter envie de ne vouloir pas que vous louassiez les discours où je vous annonce la vérité. » Louez-les donc, car il faut bien que vous les estimiez et les louiez, afin qu'ils vous profitent; je veux donc bien vos louanges, parce que sans elles je ne puis vous être utile. Mais pour moi, qu'en ai-je affaire? Ma vie et ma conscience me suffisent. L'approbation que vous me donnez vous est utile, mais elle m'est dangereuse. Je la crains, je vous la renvoie, je ne la veux que pour vous; et pour moi, « ma vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ; » c'est là ma sûreté, c'est là mon repos.

« Pour moi, disoit saint Paul <sup>3</sup>, je me mets fort peu en peine d'être jugé par les hommes ou par le jugement humain. » Les hommes me veulent juger, et ils m'ajournent, pour ainsi dire, devant leur tribunal, pour subir leur jugement : mais je ne reconnois pas ce tribunal; et le jour qu'ils ont marqué, comme on fait dans le jugement pour prononcer leur sentence, ne m'est rien. Qu'on me mette devant ou après celui-ci ou celui-là, au-dessus ou au-dessous; qu'on me mette en pièces; qu'on m'anéantisse comme par un jugement dernier : je me laisse juger sans m'en émouvoir; ou si je m'en émeus, je plains ma foiblesse; car ce n'est pas aux hommes à me juger : « Je ne me juge même pas moi-même <sup>4</sup>. » Le premier des jugements humains, dont je suis désabusé, c'est le mien propre : « Car encore que ma conscience ne me reproche rien, je ne me tiens pas justifié pour cela. C'est le Seigneur seul qui me juge <sup>5</sup>. » Soyez donc caché aux hommes, sous les yeux de Dieu, « comme inconnus, » disoit le même saint Paul, et toutefois bien connus, » puisque nous le sommes de Dieu : « comme morts » à l'égard du monde, où nous ne sommes plus rien, et « toutefois nous vivons <sup>6</sup>; » et notre vie est cachée en Dieu : « la balayure du monde <sup>7</sup>, » mais précieux devant Dieu, pourvu que nous

1. Marc., XIII, 29; Luc., XXI, 28. — 2. S. Aug., *Serm. Eccl.* — 3. *I Cor.*, IV, 3.

4. *Ibid.* — 5. *Ibid.*, 4. — 6. *II Cor.*, VI, 8, 9. — 7. *I Cor.*, IV, 13.



soyons humbles, et que nous sachions tirer avantage du mépris qu'on fait de nous; tranquilles et indifférents à tout ce que le monde dit et fait de nous, soit qu'il nous mette « à droite ou à gauche, » du bon ou du mauvais côté; « dans la gloire ou dans l'ignominie, dans la bonne ou dans la mauvaise réputation; » nous allons toujours le même train : « comme tristes » par la gravité et le sérieux de notre vie, par la tristesse apparente de notre retraite et de nos humiliations; « et néanmoins toujours dans la joie » par une douce espérance qui se nourrit dans le fond de notre cœur : « comme pauvres, et enrichissant » le monde par notre exemple, si nous avons le courage de lui montrer seulement qu'on se peut passer de lui : « comme n'ayant rien, et possédant tout <sup>1</sup>, » parce que moins nous avons des biens que le monde donne, plus nous possédons Dieu, qui est tout. Fuyons, fuyons le monde et tout ce qui est dans le monde; car ce n'est que corruption. « Vanité des vanités, dit l'Ecclésiaste; vanité des vanités, et tout est vanité <sup>2</sup>.... Crains Dieu, et garde ses commandements; car c'est là tout l'homme, » ou, comme d'autres traduisent, « c'est le tout de l'homme <sup>3</sup>. »

Allez, ma fille, aussitôt que vous aurez achevé de lire ce petit et humble écrit; et vous, qui que vous soyez, à qui la divine Providence le fera tomber entre les mains, grand ou petit, pauvre ou riche, savant ou ignorant, prêtre ou laïque, religieux et religieuse, ou vivant dans la vie commune; allez à l'instant au pied de l'autel. Contemplez-y Jésus-Christ dans ce sacrement où il se cache. Demeurez-y en silence; ne lui dites rien : regardez-le, et attendez qu'il vous parle, et jusqu'à tant qu'il vous dise dans le fond du cœur : Tu le vois, je suis mort ici, et ma vie est cachée en Dieu jusqu'à ce que je paroisse en ma gloire pour juger le monde. Cache-toi donc en Dieu avec moi; et ne songe point à paroître que je ne paroisse. Si tu es seul, je serai ta compagnie; si tu es foible, je serai ta force; si tu es pauvre, je serai ton trésor; si tu as faim, je serai ta nourriture; si tu es affligé, je serai ta consolation et ta joie; si tu es dans l'ennui, je serai ton goût; si tu es dans la défaillance, je serai ton soutien : « Je suis à la porte, et je frappe : celui qui entend ma voix et m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui; » et j'y ferai ma demeure avec mon Père, « et je souperai avec lui et lui avec moi <sup>4</sup> : » mais je ne veux point de tiers, ni autre que lui et moi. « Et je lui donnerai à manger du fruit de l'arbre de vie, qui est dans le paradis de mon Dieu, avec la manne cachée, dont nul ne connoît le goût, sinon celui qui la reçoit <sup>5</sup>. Que celui qui est altéré vienne à moi, et que celui qui voudra reçoive de lui gratuitement l'eau qui donne la vie <sup>6</sup>. » Ainsi soit-il, ô Seigneur, qui vivez et réglez avec le Père et le Saint-Esprit aux siècles des siècles. Amen.

1. *II Cor.*, vi, 7, 8, 10. — 2. *Eccl.*, i, 2. — 3. *Ibid.*, xii, 13. — 4. *Apoc.*, iii, 20  
5. *Ibid.*, ii, 7, 7. — 6. *Ibid.*, xxii, 17.

## PREPARATION A LA MORT.

2<sup>o</sup> PRIÈRE. — *Le coupable attend son supplice, et adore la puissance qui le punit.*

« Seigneur, vous n'avez pas fait la mort<sup>1</sup>; » elle n'étoit pas au commencement; et « elle n'est entrée dans le monde qu'en punition du péché<sup>2</sup>. Vous avez créé l'homme immortel<sup>3</sup>; » et s'il fût demeuré obéissant, la mort eût été pour lui un mal inconnu : mais c'étoit le moindre de nos malheurs. L'âme mortellement blessée par le péché, par la mort temporelle nous précipitoit dans l'éternelle; et l'enfer étoit notre partage.

O Dieu, voici la merveille de votre grâce. La mort n'est plus mort, après que Jésus-Christ l'a soufferte pour nos péchés et pour les péchés du monde. Elle n'est plus qu'un passage à l'immortalité, et notre supplice nous a tourné en remède; puisque en portant avec foi et avec soumission la mort, à laquelle nous avons été justement condamnés, nous l'évitons à jamais.

Voici donc, Seigneur, votre coupable qui vient porter la mort à laquelle vous l'avez condamné : enfant d'Adam, pécheur et mortel, je viens humblement subir l'exécution de votre juste sentence. Mon Dieu, je le reconnois, j'ai mangé le fruit défendu, dont vous aviez prononcé qu'au jour que je le mangerois je mourrois de mort. Je l'ai mangé, Seigneur, ce fruit défendu, non-seulement une fois en Adam, mais encore toutes les fois que j'ai préféré ma volonté à la vôtre. Je viens donc subir ma sentence; je viens recevoir la mort que j'ai méritée. Frappez, Seigneur; votre criminel se soumet. J'adore votre souveraine puissance dans l'exécution de cette sentence, dont nul n'a jamais pu éviter l'effet, ni même reculer d'un moment. Il faut mourir; vous l'avez dit : le riche comme le pauvre, le roi comme le sujet. C'est ce coup inévitable de votre main souveraine qui égale toutes les conditions, tous les âges, tous les états, et la vie la plus longue avec la plus courte; parce qu'il ne sert de rien d'écrire beaucoup, si, en un moment et par une seule rature, tout est effacé.

J'adore donc, ô mon Dieu, ce coup tout-puissant de votre main souveraine; j'entre dans la voie de toute chair. Il falloit à notre orgueil et à notre mollesse ce dernier coup pour nous confondre. Les vanités nous auroient trop aisément enivrés, si la mort ne se fût toujours présentée en face; si, de quelque côté qu'on peut se tourner, on ne voyoit toujours devant soi ce dernier moment, lequel, lorsqu'il est venu, tout le reste de notre vie est convaincu d'illusion et d'erreur. O Seigneur! je vous rends grâces de ce secours que vous laissez à notre

1. Sap., 1, 13. — 2. Rom., v, 12. — 3. Sap., II, 23.

foiblesse, de cette humiliation que vous envoyez à notre orgueil, de cette mort que vous donnez à nos sens. O Seigneur ! la vie de nos sens et de notre vanité seroit trop vive, si vous ne la mortifiez par la vue continuelle de la mort. Taisons-nous, mortels malheureux ; il n'y a plus de réplique ; il faut céder ; il faut, malgré qu'on en ait, mépriser ce squelette, de quelques parures qu'on le revête. La mort en montre le fond à tous les hommes, même à ceux qui y sont le plus attachés. Que toute chair demeure atterrée et anéantie. O Dieu ! j'adore ce bras souverain, qui détruit tout par un seul coup. O mort, tu m'ouvres les yeux, afin que je voie mes vanités. Ainsi, ô mort, tu m'es un remède contre toi-même. Il est vrai, tu ôtes tout à mes sens : mais, en même temps, tu me désabuses de tous les faux biens que tu m'ôtes. O mort, tu m'es un remède : tu envoies tes avant-coureurs, les infirmités, les douleurs, les maladies de toutes les sortes, afin de rompre peu à peu les liens qui me plaisent trop, quoiqu'ils m'accablent. O mort, Jésus-Christ crucifié t'a donné cette vertu. O mort, tu n'es plus ma mort ; tu es le commencement de ma délivrance.

II<sup>e</sup> PRIÈRE. — *Le chrétien attend sa délivrance, et adore son libérateur.*

O Seigneur ! nous avons fait un traité avec la mort, et un pacte avec l'enfer : nous nous y étions vendus et livrés ; et vous avez dit : « Je poserai en Sion une pierre fondamentale, une pierre précieuse et choisie ; la pierre de l'angle, fondée sur un fondement inébranlable. Que celui qui croit » en celui qui est figuré par cette pierre « ne se presse pas » d'exécuter le traité qu'il a fait avec la mort et avec l'enfer. « Car le traité que vous avez fait avec la mort sera effacé ; et le pacte que vous avez fait avec l'enfer ne tiendra pas <sup>1</sup>. » Et voici comme ce pacte a été rompu. Le Juste, le Saint des saints, celui que Dieu a sacré par une onction qui est au-dessus de tout, et par la divinité même, s'est livré volontairement à la mort ; il s'est soumis à la puissance des ténèbres, et, en même temps, le traité de notre servitude a été annulé : Jésus-Christ l'a mis en croix, et l'a effacé par son sang. Il est entré dans le tombeau, il est descendu jusqu'aux enfers ; et au lieu d'y demeurer assujetti, il a chanté ce cantique, que David, son père selon la chair, avoit composé pour lui : « J'avois toujours le Seigneur en vue ; je le voyois à ma droite jusque dans les ombres de la mort, » jusque dans les tristes prisons dont j'ai été délivrer les âmes qui y attendoient ma venue. « C'est pour cela que mon cœur étoit plein de joie, et que mon corps même s'est reposé en espérance, parce que vous ne laisserez pas mon âme dans l'enfer, et vous ne permettrez pas que votre Saint éprouve la corruption. Vous m'avez montré le chemin à la vie <sup>2</sup> : » j'y retournerai victorieux de la mort.

Je le crois ainsi, mon Sauveur, David, qui a composé ce divin cantique, ne l'a pas composé pour lui ; puisque sa chair a été corrompue,

comme celle de tous les autres hommes : mais il a vu en esprit la vôtre qui sortoit de lui, et qui est demeurée incorruptible. Il est ainsi, je le crois; il est ainsi. Vous êtes ressuscité le troisième jour; et votre résurrection, manifestée à toute la terre par le témoignage de vos saints apôtres, suivie de tant de miracles, a été le signal donné aux Gentils et aux Juifs que vous aviez choisis, pour se rassembler sous l'invocation de votre nom : il est ainsi, je le crois.

Mais je crois encore que vous n'avez pas surmonté la mort pour vous seul : vous l'avez surmontée pour nous, qui croyons en vous. Nous n'aurons pas, à la vérité, votre privilège, de ne pas trouver la corruption dans le tombeau : car il faut que notre chair, qui est une chair de péché, soit dissoute, et poussée jusqu'à la dernière séparation de ses parties. Mais notre corps sera mis en terre comme un germe qui se reproduira lui-même. « Il est mis en terre dans la corruption : il sera reproduit incorruptible : il est mis en terre difforme et défiguré; il sera reproduit, et ressuscitera glorieux : il est mis en terre sans force et sans mouvement; il en sortira plein de vie et de vigueur : il est mis en terre comme on y mettroit le corps d'un animal; mais il ressuscitera comme un corps spirituel<sup>1</sup>, » et ne laissera à la terre que la mort, la corruption, l'infirmité et la vieillesse.

Je vous adore, ô Jésus mon libérateur; je vous adore, ô Jésus ressuscité pour vous-même, et pour tous vos membres que vous avez remplis de votre esprit, qui est l'esprit de vie éternelle. Vous avez enduré la mort, « afin que la mort fût vaincue, Satan désarmé, son empire abattu; et afin d'affranchir ceux que la crainte de la mort tenoit dans une éternelle servitude<sup>2</sup>. Vous serez vraiment libres, quand le Fils vous aura délivrés<sup>3</sup>. » Je le crois, Seigneur, il est ainsi. Mon unique libérateur, je vous adore : il faut que je meure comme vous, afin que je vive comme vous. « Je sais que mon Rédempteur est vivant; et au dernier jour je ressusciterai de la poussière, et je serai de nouveau environné de ma peau, et je verrai mon Dieu dans ma chair. Je le verrai moi-même de mes yeux; ce sera moi, et non pas un autre. Je conserverai cette espérance dans mon sein<sup>4</sup>; » je la porterai jusqu'au milieu des ombres de la mort. « Qui me donnera que ce discours soit écrit comme avec le fer et le diamant sur le rocher<sup>5</sup>; » que le caractère en soit immortel, et gravé éternellement dans mon cœur, dans un cœur affermi dans la foi ?

Ce sera vous, ô Seigneur, ce sera vous qui mettrez votre main sur moi, et qui me direz comme vous dites à votre disciple bien-aimé : « Ne crains point; je suis le premier et le dernier; je suis vivant, et j'ai été mort, et je vis aux siècles des siècles; et j'ai en ma main les clefs de la mort et de l'enfer<sup>6</sup>. » Tout le monde entendra ma voix; « et tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront la voix du Fils de Dieu; et ceux qui auront bien fait ressusciteront pour la vie; et ceux qui auront mal fait ressusciteront pour le jugement<sup>7</sup>. »

1. *I Cor.*, xv, 42, 43, 44. — 2. *Hebr.* II, 14, 15. — 3. *Joan.*, viii, 36.

4. *Job*, xix, 25, 26, 27, 28. — 5. *Ibid.*, 24. — 6. *Apoc.*, I, 17, 18.

7. *Joan.*, v, 28, 29.

III<sup>e</sup> PRIÈRE. — *Le chrétien s'abandonne à la confiance.*

O mon Dieu, cette dernière parole me rejette dans de plus grandes frayeurs qu'auparavant : car elle m'annonce qu'il faudra comparoître devant votre tribunal redoutable. Et comment oserai-je y comparoître avec tant de péchés ? Mais quoi ! est-ce donc en vain que vous avez dit : « Qui espère en moi ne sera pas confondu <sup>1</sup> ? » Et encore : « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? Celui qui n'a pas épargné son propre Fils, mais qui l'a livré pour nous à la mort, quels biens ne nous a-t-il pas donnés avec lui ? Qui osera accuser les élus de Dieu ? c'est Dieu même qui les justifie. Qui les condamnera ? c'est Jésus-Christ, qui est mort, mais qui est ressuscité, qui est à la droite de son Père, qui ne cesse d'intercéder pour nous <sup>2</sup>. » Et encore : « Je vis en la foi du Fils de Dieu qui m'a aimé, qui s'est livré pour moi <sup>3</sup>; qui a porté nos péchés dans son propre corps sur le bois de la croix, et nous avons été guéris par ses blessures <sup>4</sup>. » Je n'ai donc point à craindre mes péchés, qui sont effacés au moment que je m'abandonne à la confiance. Je n'ai à craindre que de craindre trop : je n'ai à craindre que de ne me pas assez abandonner à Dieu par Jésus-Christ. O mon Dieu, ma miséricorde; ô mon Dieu, je m'abandonne à vous : je mets la croix de votre Fils entre mes péchés et votre justice.

Mon Sauveur, vous avez deux titres pour posséder l'héritage de Dieu votre Père : vous avez le titre de votre naissance; vous avez celui de vos travaux. Le royaume vous appartient comme étant le Fils; et il vous appartient encore en qualité de conquérant. Vous avez retenu pour vous le premier titre, et vous m'avez abandonné le second. Je le prends, je m'en saisis avec foi. Mon âme, il faut espérer en Dieu. « Mon âme, pourquoi es-tu triste, et pourquoi me troubles-tu ? » Pourquoi me troubles-tu, encore une fois ? « Espère en lui, » mon âme, et dis-lui de toutes tes forces : « O mon Dieu, vous êtes mon salut <sup>5</sup>. » Mon âme, tu n'as rien à craindre que de ne pas crier assez haut.

IV<sup>e</sup> PRIÈRE. — *A la vue de la mort, le chrétien renouvelle les actes de foi, d'espérance et de charité.*

Le temps approche, Seigneur, que les ténèbres seront dissipées, et que la foi se changera en claire vue : le temps approche où je chanterai avec le Psalmiste : O Seigneur, « nous avons vu ce que nous avons vu <sup>6</sup>. » O Seigneur, tout nous paroît comme il nous avoit été prêché. Je n'ai plus qu'un moment; et dans un instant je verrai à découvert toutes vos merveilles, toute la beauté de votre face, la sainteté qui est en vous, votre vérité tout entière. « Mon Sauveur, je crois; aidez mon incrédulité <sup>7</sup>, » et soutenez ma foiblesse. O Dieu, je le reconnois, je

1. *Eclli.*, II, 11. — 2. *Rom.*, VIII, 31, 32, 33, 34. — 3. *Gal.*, II, 20.

4. *I Petr.*, II, 24. — 5. *Ps.* XLI, 6, 12, 13. — 6. *Ibid.*, XLVII, 9.

7. *Marc.*, II, 23.



n'ai rien à espérer de moi-même : mais vous avez commandé d'aller « en espérance contre l'espérance <sup>1</sup>. » Ainsi en espérance contre l'espérance, je crois avec Abraham. Tout tombe; cet édifice mortel s'en va par pièce. Mais « si cette maison de terre se renverse et tombe sur ses propres ruines, j'ai une maison céleste <sup>2</sup> » où vous me promettez de me recevoir. O Seigneur, j'y cours, j'y vole, j'y suis déjà transporté par la meilleure partie de moi-même. « Je me réjouis d'entendre dire que j'irai dans la maison du Seigneur. Je suis à ta porte, ô Jérusalem; me voilà debout, mes pieds sont en mouvement <sup>3</sup>, et tout mon corps s'élançe pour y entrer.

Quand vous verrai-je, ô le bien unique, quand vous verrai-je? Quand jouirai-je de votre face désirable, ô vérité, ô vraie lumière, ô bien, ô source de bien, ô tout le bien, ô le tout parfait, ô le seul parfait, ô vous qui êtes seul, qui êtes tout, en qui je serai, qui serez en moi, qui serez tout à tous, avec qui je vais être « un seul esprit <sup>4</sup>? » Mon Dieu je vous aime : mon Dieu, ma vie et « ma force, je vous aime. je vous aimerai <sup>5</sup>; » je verrai vos merveilles. Enivré de votre beauté et de vos délices, je chanterai vos louanges. Tout le reste est passé; tout s'en va autour de moi comme une fumée : mais je m'en vais où tout est. Dieu puissant, Dieu éternel, Dieu heureux, je me réjouis de votre puissance, de votre éternité, de votre bonheur. Quand vous verrai-je; ô principe qui n'avez point de principe? Quand verrai-je sortir de votre sein votre Fils, qui vous est égal? Quand verrai-je votre Saint-Esprit procéder de votre union, terminer votre fécondité, consommer votre éternelle action! Tais-toi, mon âme, ne parle plus. Pourquoi bégayer encore quand la vérité te va parler?

Mon Sauveur, en écoutant vos saintes paroles j'ai tant désiré de vous voir et de vous entendre vous-même : l'heure est venue; je vous verrai dans un moment : je vous verrai comme un juge, il est vrai; mais vous me serez un juge sauveur. Vous me jugerez selon vos miséricordes; parce que je mets en vous toute mon espérance, et que je m'abandonne à vous sans réserve. Sainte cité de Jérusalem, mes nouveaux citoyens, mes nouveaux frères; ou plutôt mes anciens citoyens, mes anciens frères, je vous salue en foi. Bientôt, bientôt, dans un moment, je serai en état de vous embrasser : recevez-moi dans votre unité. Adieu, mes frères mortels; adieu, sainte Église catholique. Vous m'avez porté dans vos entrailles, vous m'avez nourri de votre lait : achevez de me purifier par vos sacrifices ; puisque je meurs dans votre unité et dans votre foi. Mais, ô Église, point d'adieu pour vous : je vais vous trouver dans le ciel dans la plus belle partie de vous-même. Ah! je vais voir votre source et votre terme, les prophètes et les apôtres vos fondements, les martyrs vos victimes, les vierges votre fleur, les confesseurs votre ornement, tous les saints vos intercesseurs. Église, je ferme les yeux : je vous dis adieu sur la terre; je vous trouverai dans le ciel.

1. *Rom.*, IV, 18. — 2. *II Cor.*; V, 1. — 3. *Ps.* CXXI, 1. — 4. *I Cor.*, VI, 17.  
5. *Ps.* XVII, 1.

V<sup>e</sup> PRIÈRE. — *Le chrétien fait sa dernière confession pour mourir.*

O Dieu, « je vous découvre mes péchés, et je ne vous cache point mes injustices. J'ai dit : Seigneur, je confesserai mon injustice contre moi-même, et vous avez remis mon iniquité<sup>1</sup>. » J'ai dit : Je confesserai, et vous avez déjà remis. Je l'ai dit avec tant de foi et une si vive ardeur, avec tant de contrition et tant d'espérance, que la rémission a prévenu la confession. Mais comment sais-je si je l'ai dit de cette sorte? Je n'ai pas besoin de le savoir, je ne veux pas le savoir; ce n'en est pas ici le temps. Mais vous, Seigneur, qui savez ce qu'il faut faire pour le bien dire, donnez ce que vous commandez, et commandez ce qu'il vous plaira. Je vous le demande par vous-même, par votre bonté, par Jésus-Christ, par sa mort, par tous ses mystères. Je vous donne ma volonté, qui est à vous par tant de titres : faites en moi ce qu'il faut qui y soit pour vous plaire. Pour moi je ne puis vous prêter qu'un foible effort, qui encore vient de vous. J'ai dit : je confesserai. Votre ministre m'ordonnera-t-il de repasser sur les péchés de ma vie passée? J'ai dit : Je confesserai. Me défendra-t-il de me troubler par cette vue effroyable? J'ai dit : Je confesserai de ma vie passée ce qu'il voudra que je confesse. Vous lui avez ordonné de me lier et de me délier; de pardonner, de retenir. Il a vos clefs en sa main; et c'est à lui à y soumettre ce qu'il trouvera à propos : et vous lui avez donné votre Saint-Esprit; esprit de discernement, qui sonde le fond des cœurs pour exercer cette fonction : « Recevez le Saint-Esprit<sup>2</sup>, » avez-vous dit, grand pontife. C'est vous qui me gouvernez, qui me purifiez par son ministère. Mon Sauveur, je me réjouis de ce que le péché va finir en moi. Je vous ai tant offensé, bon Père, bon Juge, bon Sauveur; pardon. Mais les péchés vont finir : la mort ne sera pas la fin de ma vie; elle le sera de mon péché. O mort, que je t'aime par cet endroit-là! Remettez-tout, Seigneur, par votre bonté; et retirez-moi promptement, de peur que je ne pêche de nouveau.

VI<sup>e</sup> PRIÈRE. — *Le chrétien reçoit le Viatique.*

« Je suis la résurrection et la vie : celui qui croit en moi, encore qu'il soit mort, il vivra; et tout homme qui vit et qui croit en moi ne mourra point à jamais. Le croyez-vous ainsi<sup>3</sup>? » O chrétien, je ne te dis plus rien; c'est Jésus-Christ qui te parle en la personne de Marthe : réponds avec elle : « Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant, qui êtes venu en ce monde<sup>4</sup>. » Ajoute avec saint Paul : « afin de sauver les pécheurs, desquels je suis le premier<sup>5</sup>. »

Crois donc, âme chrétienne, adore, espère, aime. O Jésus, ôtez les voiles, et que je vous voie. O Jésus, parlez dans mon cœur, et faites

1. Ps. xxxi, 5. — 2. Joan., xx, 22. — 3. Ibid., xi, 25, 26. — 4. Ibid., xi, 27.  
5. I Tim., i, 15.

que je vous écoute. Parlez, parlez, parlez ; il n'y a plus qu'un moment, parlez. Donnez-moi des larmes pour vous répondre : frappez la pierre ; et que les eaux d'un amour plein d'espérance, pénétré de reconnaissance, vraiment pénitent, coulent jusqu'à terre.

VII<sup>e</sup> PRIÈRE. — *Le chrétien demande et reçoit l'Extrême-Onction.*

Venez, prêtres du Seigneur, venez soutenir mon infirmité de votre huile adoucissante, purifiante et confortative. Hélas ! j'ai désiré d'un grand désir de recevoir ce soutien de vos saintes mains. Je me souviens des prières avec lesquelles on a consacré cette huile sainte le Jeudi Saint, avec un si grand concours de saints ministres, et une si grande attention de tout le peuple. Voici le temps de la lutte : Église sainte, oignez vos athlètes, afin que le démon soit vaincu. O saints prêtres, j'entends votre sainte voix qui m'annonce la promesse du Saint-Esprit écrite par l'apôtre saint Jacques : « Le Seigneur soulagera le malade ; et s'il est en péché, il lui sera remis<sup>1</sup>. » Voix de consolation et d'espérance ! Effacez, Seigneur, tous mes péchés ; effacez, déracinez : purifiez tous mes sens ; afin que je vous sois présenté comme « une oblation sainte<sup>2</sup>, » et digne de vous.

VIII<sup>e</sup> PRIÈRE. — *Le chrétien expire en paix en s'unissant à l'agonie du Sauveur.*

Mon Sauveur, je cours à vos pieds dans le sacré jardin : je me prosterne avec vous la face contre terre : je m'approche autant que je puis de votre saint corps, pour recueillir sur le mien les grumeaux de sang qui découlent de toutes vos veines. Je prends à deux mains le calice que votre Père m'envoie. Vous n'aviez pas besoin d'un ange pour vous consoler dans votre agonie<sup>3</sup> : c'est pour moi qu'il vient à vous. Venez, ange saint ; venez, aimable consolateur de Jésus-Christ souffrant et agonisant dans ses membres ; venez. Fuyez, troupes infernales ; ne voyez-vous pas ce saint ange, la croix de Jésus-Christ en main ? Ah ! mon Sauveur, je le dirai avec vous : « Tout est consommé<sup>4</sup>. Amen, amen ; » tout est fait. « Je remets mon esprit entre vos mains<sup>5</sup>. » Mon âme, commençons l'Amen éternel, l'Alleluia éternel, qui sera la joie et le cantique des bienheureux dans l'éternité.

« Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur : Misericordias Domini in æternum cantabo<sup>6</sup>. »

« Amen, Alleluia. »

O moment heureux, où nous sortirons des ombres et des énigmes pour voir la vérité manifestée ! courons-y avec ardeur. Hâtons-nous de purifier notre cœur, afin de voir Dieu selon la promesse de l'Évangile. Ça été le temps du voyage : « Là finissent les gémissements<sup>7</sup> ; » là

1. Jac., v, 15. — 2. Rom., xii, 1. — 3. Luc., xxii, 43. — 4. Joan., xix, 30.

5. Luc., xxiii, 46. — 6. Ps. LXXXVIII, 1. — 7. Apoc., xxi, 4.

s'achèvent les travaux de la foi, quand elle va, pour ainsi dire, enfanter la claire vue. Heureux moment, encore une fois ! qui ne le désire pas n'est pas chrétien.

---

## DISCOURS

### AUX FILLES DE LA VISITATION, SUR LA MORT,

LE JOUR DU DÉCÈS DE M. MUTELLE, LEUR CONFESSEUR.

Vous voyez, mes filles, la fin de toutes choses : tout passe, tout nous quitte, tout nous abandonne, tout finit ; et nous passons et nous finissons aussi nous-mêmes.

C'est la mort, oui, c'est la mort qui finit tout, qui détruit tout, qui renverse tout et qui anéantit tout. Tout fait effort contre la mort, tout se révolte contre elle : les hommes, les bêtes même emploient toutes leurs forces pour se défendre de la mort. Cependant rien ne lui peut résister : elle brise, elle écrase, elle détruit, elle anéantit tout, grandeur, puissance, élévation, rois, empereurs, souverains, grands et petits de la terre, nul ne s'en peut défendre : elle confond et réduit en poussière les plus superbes monarques comme les derniers de leurs sujets. C'est donc la mort qui finit tout, qui détruit tout, qui nous réduit au néant, et qui, en même temps, nous fait voir que nous ne pouvons sortir de ce néant, et nous relever par conséquent, qu'en nous élevant vers Dieu, qu'en nous portant à Dieu, qu'en nous attachant à Dieu par un immortel amour.

Rien n'établit et ne prouve mieux l'être souverain de Dieu et son domaine sur nous que la mort.

Dieu est celui qui est : tout ce qui est et existe est et existe par lui. Il est cet Être vivant en qui tout vit et respire. Remarquez donc bien, mes filles, ce que je vais vous dire ; écoutez-le avec une profonde attention. Quelle consolation et quel sujet de joie pour vous, en quelque état que vous soyez ! Quand quelquefois même vous vous trouveriez à l'oraison l'esprit rempli de mille fantômes, sans aucun arrêt, ne pouvant assujettir l'imagination, cette folle de l'âme, comme l'appelle sainte Thérèse ; d'autres fois, sèches et arides, sans pouvoir produire une seule bonne pensée, comme une souche, comme une bête devant Dieu : qu'importe ? Il n'y a alors qu'à consentir et qu'à adhérer à la vérité de l'être de Dieu : consentir à la vérité, cet acte seul suffit. Prenez garde que je dis consentir à la vérité : car Dieu seul est le seul Être vrai. Adhérer à la vérité, consentir à la vérité, c'est adhérer à Dieu, c'est mettre Dieu en possession du droit qu'il a sur nous. Cet

acte seul comprend tous les actes : c'est le plus grand, c'est le plus élevé que nous puissions faire.

Mais, vous me direz, cela est bien difficile. Non, mes filles, il n'est point difficile; faites attention à ce que je vous dis. Cet acte est grand, il est parfait : mais en même temps je dis qu'il doit être fait fort simplement. Il n'y a rien de si simple que cet acte; adhérer à la vérité, consentir à la vérité, se rendre à la vérité, se soumettre à la vérité. Mais cet acte doit être fait sans effort, par un retour de tout le cœur vers Dieu. Il doit être, je cherche un terme pour m'expliquer, il doit être affectueux, tendre, sensible. Me comprenez-vous? mais ne comprends-je bien moi-même? Car c'est un certain mouvement du cœur, qui n'est point sensible de la sensibilité humaine; mais qui naît de cette joie pure de l'esprit, de cette joie du Seigneur qu'on ne peut exprimer. Et partant réjouissez-vous, et dites seulement en tout temps : Je consens, mon Dieu, à toute la vérité de votre être : je fais mon bonheur de ce que vous êtes ce que vous êtes; c'est ma béatitude anticipée; c'est mon paradis à présent, et ce sera mon paradis dans le paradis. Amen.

---

## SENTIMENTS DU CHRÉTIEN,

### TOUCHANT LA VIE ET LA MORT,

TIRÉS DU CHAPITRE CINQUIÈME DE LA SECONDE ÉPÎTRE AUX CORINTHIENS.

« Scimus enim, quoniam si terrestris domus nostra hujus habitacionis dissolvatur, quod ædificationem ex Deo habemus, domum non manufactam, æternam in cœlis. » « Nous savons, » dit l'apôtre; nous ne sommes pas induits à le croire par des conjectures douteuses; mais nous le savons très-assurément, et avec une entière certitude, « que si cette maison de terre et de boue, dans laquelle nous habitons, » c'est-à-dire notre chair mortelle, « est détruite, nous avons une autre maison que Dieu nous a préparée au ciel, laquelle n'étant point bâtie de main d'homme, ni sur des fondements caducs, ne peut jamais être ruinée, mais « subsiste éternelle » et inébranlable. C'est pourquoi, lorsque nous approchons de la mort, nous ne nous affligeons pas comme des personnes qui vont être chassées de leur maison; mais nous nous réjouissons, au contraire, comme étant prêts de passer à un palais plus magnifique; et en attendant ce jour, « nous gémissons continuellement par le désir que nous avons d'être bientôt revêtus de cette demeure céleste : » « Nam et in hoc ingemiscimus, habitationem nostram, quæ de cœlo est, superindui cupientes. » Ce qui nous arrivera infailliblement : « pourvu que nous paroissions devant Dieu comme revêtus, et non pas comme dépouillés : » « Si tamen vestiti,



« non nudî inveniamur, » parce qu'il est écrit que « on ne donne rien, sinon à celui qui a déjà quelque chose »; et que nul ne peut espérer d'être revêtu de cet habillement de gloire, s'il n'a eu soin de couvrir sa nudité ignominieuse par le vêtement des bonnes œuvres.

« Nous donc, » qui vivons dans cette espérance; « tandis que nous sommes enfermés dans cette demeure terrestre, étant appesantis par ce corps de mort, » qui est un fardeau insupportable et un empêchement étrange à l'esprit, « nous ne cessons de gémir : » « Nam et qui « sumus in hoc tabernaculo, ingemiscimus gravati : » comme ceux qui étant dans une prison soupirent et gémissent, quand ils rappellent en leur souvenir les beautés et les douceurs de la maison paternelle; et la cause la plus pressante de nos gémissements, « c'est que nous ne voulons point être dépouillés : » « eo quod nolimus exspoliari. » C'est pourquoi cette vie misérable, dans laquelle les ans, qui vont et qui viennent, nous enlèvent continuellement quelque chose, nous est extrêmement à charge; parce que, nous sentant nés pour être immortels, nous ne pouvons nous contenter d'une vie qui n'est qu'une ombre de mort. Mais nous soupignons de tout notre cœur après cette vie bienheureuse qui, nous revêtant de gloire de toutes parts, engloutira tout d'un coup ce qu'il y a en nous de mortel : « Sed supervestiri, ut « absorbeatur quod mortale est, a vita. »

Ce seroit véritablement une témérité bien criminelle, si nous prenions de nous-mêmes des pensées si hautes; mais c'est Dieu qui nous a faits pour cela : « Qui autem nos efficit in hoc ipsum, Deus; » parce qu'il nous a créés au commencement pour ne mourir jamais; et après que notre péché nous a fait déchoir de cette grâce, en laquelle Jésus-Christ nous a rétablis; afin de soutenir notre confiance dans des prétentions si relevées, il nous a donné son Saint-Esprit, esprit de régénération et de vie, pour nous être un gage certain de notre immortalité : « qui dedit nobis pignus Spiritus. » C'est ce qui fait que, contre toute apparence humaine, nous osons espérer sans crainte des choses qui sont si fort au-dessus de nous : « audentes igitur semper; » et comme cette loi nous est imposée par un ordre supérieur et irrévocable, que tant que nous serons dans ce corps mortel nous serons éloignés du Seigneur, nous nous excitons nous-mêmes à concevoir une volonté déterminée de nous éloigner du corps pour être présents devant Dieu : « scientes quoniam, dum sumus in corpore, peregrinamur « a Domino.... Audemus autem, et bonam voluntatem habemus magis « peregrinari a corpore, et præsentem esse ad Dominum. » Car nous sentons en effet que nous sommes loin de lui; parce que « nous le connoissons par la foi, et non point encore en lui-même et en sa propre nature : » « Per fidem enim ambulamus, et non per speciem. » Cette obscurité de nos connoissances est une marque trop convaincante que nous sommes fort éloignés de la source de la lumière. C'est pourquoi nous désirons ardemment que les nuages soient dissipés, que les énigmes s'évanouissent, et que nos esprits, qui ne font qu'entre-

voir le jour parmi les ténèbres qui nous environnent, soient enfin réjouis par la claire vue de la vérité éternelle.

Nous devons entendre par là que nous avons à faire un double voyage : car tant que nous sommes dans le corps, nous voyageons loin de Dieu; et quand nous sommes avec Dieu, nous voyageons loin du corps. L'un et l'autre n'est qu'un voyage, et non point une entière séparation; parce que nous passons dans le corps pour aller à Dieu, et que nous allons à Dieu dans l'espérance de retourner à nos corps. D'où il faut tirer cette conséquence que lorsque nous vivons dans cette chair, nous ne devons pas nous y attacher comme si nous devions y demeurer toujours; et que lorsqu'il en faut sortir, nous ne devons pas nous affliger comme si nous n'y devions jamais retourner.

Ainsi étant délivrés, par ces sentiments, des soins inquiets de la vie et des appréhensions de la mort, nous tournons toutes nos pensées à celui auquel seul aboutit tout notre voyage : et nous ne songeons qu'à lui plaire, soit que nous soyons absents ou présents; parce que, pendant ce temps malheureux que nous passons loin de sa présence, nous travaillons à nous rendre dignes de paraître un jour devant sa face : « Et ideo contendimus, sive absentes, sive præsentés, placare a illi. »

Telle doit être la vie chrétienne; et pour vivre comme chrétiens, il faut vivre comme voyageurs : car vivre chrétiennement, c'est vivre selon la foi, selon ce qui est écrit : « Le juste vit de la foi : » « Justus a autem ex fide vivit <sup>1</sup>. » Or, vivre selon la foi, c'est vivre comme voyageur, « en ne contemplant pas ce qui se voit, mais ce qui ne se voit pas, » qui est la vraie disposition d'un homme qui passe son chemin. « Non contemplantibus nobis quæ videntur, sed quæ non videntur <sup>2</sup>. » Que si nous vivons comme voyageurs, nous devons considérer tout ce que nous possédons sur la terre, non pas comme un bien véritable, mais comme un rafraîchissement durant le voyage : « instrumentum peregrinationis, non irritamentum cupiditatis, » dit saint Augustin <sup>3</sup>; comme un bâton pour nous soutenir dans le travail, et non comme un lit pour nous reposer; comme une maison de passage où l'on se délasse, et non comme une demeure où l'on s'arrête. C'est pourquoi l'apôtre saint Paul appelle notre corps un tabernacle; c'est-à-dire une tente, un pavillon, une cabane : en un mot, un lieu de passage, et non une demeure fixe.

Cet esprit de pèlerinage, qui est l'esprit de la foi, et par conséquent l'esprit du christianisme, nous est excellemment représenté par ces beaux mots de l'apôtre : Je vous le dis, mes frères, le temps est court : reste que ceux qui ont des femmes soient comme n'en ayant pas ; et ceux qui s'affligent, comme ne s'affligeant pas ; et ceux qui se réjouissent, comme ne se réjouissant pas ; et ceux qui achètent, comme ne possédant pas ; et ceux qui usent de ce monde, comme n'en usant pas : parce que la figure de ce monde passe : « Hoc itaque

<sup>1</sup> Rom., I, 17. — <sup>2</sup> II Cor., IV, 18.

<sup>3</sup> In Joan., tract., XL, n. 10; tom. III, part. 2. col. 369

« dico, fratres, tempus breve est : reliquum est ut qui habent uxores, « tanquam non habentes sint ; et qui flent, tanquam non flentes ; et « qui gaudent, tanquam non gaudentes ; et qui emunt, tanquam non « possidentes ; et qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur : præ- « terit enim figura hujus mundi <sup>1</sup>. » C'est-à-dire, selon saint Augustin, que ceux qui ont des femmes ne doivent point y être liés par aucun attachement corporel ; que ceux qui s'affligent par le sentiment du mal présent doivent se réjouir par l'espérance du bien futur ; que la joie de ceux qui s'emportent parmi les commodités temporelles doit être tempérée par la crainte des jugements éternels ; que ceux qui achètent doivent posséder ce qu'ils ont, sans que leur cœur y soit engagé ; enfin que ceux qui usent de ce monde doivent considérer qu'ils passent avec lui ; parce que la figure de ce monde passe. « Qui habent « uxores, non carnali concupiscentiæ subjunguntur ; et qui flent, tris- « titia præsentis mali, gaudeant spe futuri boni ; et qui gaudent, « propter temporale aliquod commodum, timeant æternum suppli- « cium ; et qui emunt, sic habendo possideant, ut amando non hæ- « reant ; et qui utuntur hoc mundo, transire se cogitent, non manere <sup>2</sup>. »

Si nous entrons comme il faut dans cet esprit de la foi, nous prendrons les choses comme en passant ; et lorsque ceux qui nous sont chers s'en iront à Dieu devant nous, nous ne serons pas inconsolables comme si nous les avions perdus ; mais nous travaillerons à nous rendre dignes de les rejoindre au lieu où ils nous attendent. De là vient que nous ne devons pas nous laisser abattre par une douleur sans remède, comme si nous n'avions plus aucune espérance ; mais nous affliger seulement comme feroient des personnes proches, qui ayant longtemps voyagé ensemble, seroient contraints de se séparer ; lesquels ayant donné quelques larmes à la tendresse naturelle, vont, continuant leur chemin, où leurs affaires les appellent, non sans quelque regret qui les accompagne toujours, mais qui est notablement allégé par l'espérance de se revoir. « C'est ainsi, dit saint Augustin <sup>3</sup>, qu'on permet à la tendresse des fidèles de s'attrister sur la mort de leurs amis, par le mouvement d'une douleur passagère. Que les sentiments de l'humanité leur fassent répandre des larmes momentanées, qui soient aussitôt réprimées par les consolations de la foi ; laquelle nous persuade que les chrétiens qui meurent s'éloignent un peu de nous pour passer à une meilleure vie : » « Permittuntur itaque pia « corda charorum de suorum mortibus contristari dolore sanabili, et « consolabiles lacrymas fundant conditione mortali ; quas cito reprimat fidei gaudium, qua creduntur fideles, quando moriuntur, paululum a nobis abire, et ad meliora transire. »

Mais si, dans les pertes que nous faisons, notre cœur est abattu et désolé, cela nous doit avertir de penser à nous : car c'est par là que nous connoissons qu'une grande partie de nous-mêmes est appuyée

1. *I Cor.*, VII, 29, 30, 31.

2. *De nupt. et concup.*, lib. I, cap. XIII, n. 15, tom. X, col. 288.

3. *Serm.* CLXXII, n. 3, tom. XV, col. 828.

sur la créature ; puisque ce fondement lui ayant manqué, elle s'abat et tombe par terre ; ou bien, demeurant comme suspendue, elle souffre beaucoup d'inquiétude, pour ne savoir plus où se reposer : ce qui nous doit faire recueillir nos forces, pour retirer et réunir au Créateur cette partie de nous-mêmes, qui se détachoit sans que nous nous en fussions aperçus : d'où, passant encore plus outre, nous devons apprendre à ouvrir les yeux pour reconnoître les autres liens également imperceptibles, par lesquels notre cœur, étant captivé dans l'amour des biens qu'il possède, ne se donne pas tout entier, et ne s'appuie qu'avec réserve sur celui en qui seul il doit espérer, s'il ne veut pas être confondu.

## RÉFLEXIONS

### SUR LE TRISTE ÉTAT DES PÉCHEURS,

ET LES RESSOURCES QU'ILS ONT

DANS LA MISÉRICORDE DE DIEU.

C'est une coutume ordinaire aux hommes de s'appliquer sérieusement et assidûment à des affaires très-inutiles, et de ne se donner aucun soin pour celles qui leur sont de la dernière conséquence. Vous dépensez beaucoup, et vous prenez bien de la peine pour vous délivrer des maux que votre corps souffre. Certes le péché n'est pas un mal de peu d'importance, qui doit être négligé, et dont le malade ait sujet de rire. Il n'y a point d'homme sage sur la terre qui n'aimât mieux perdre tous ses biens, et la vie même, plutôt que de commettre un péché mortel. Les anges et les saints sont si sensibles à l'outrage que le péché fait à Dieu, que, malgré la charité dont ils sont remplis pour les hommes, le zèle de la justice, qui les dévore, les porte à demander vengeance contre les pécheurs impénitents. Saint Paul, transporté du même zèle, trouvoit qu'il lui seroit plus doux de mourir, et d'être anathème pour ses frères <sup>1</sup>, que de voir régner dans leur cœur le péché qu'ils aimoient, qu'ils y souffroient sans se plaindre. Ce grand apôtre parloit sincèrement, parce qu'il connoissoit très-bien les deux propriétés essentielles du péché de l'homme, qui sont d'être la vraie mort de l'âme immortelle, et la vraie cause de la mort d'un Dieu.

Vous qui employez les années à penser à d'autres choses qu'à votre salut et qu'aux affaires de l'éternité, ne refusez pas à votre conscience le temps, pour écouter ce qu'elle vous dira de la part de Dieu sur ce

1. Rom., ix, 3.

grand sujet. C'est alors que vous pourrez apprendre d'elle l'explication de ces paroles de saint Denis : que la lumière porte dans soi la connoissance de la nuit ; qu'en se voyant et se connoissant elle connoît les ténèbres. Saint Denis veut dire que Dieu pense du péché de l'homme, ce que le soleil penseroit de la nuit, s'il pouvoit se voir, et se connoître lui-même.

Et en effet, quoiqu'il n'y ait rien de ténébreux dans le soleil, néanmoins si cet astre avoit de l'intelligence et des yeux vivants, comme il verroit mieux que personne que la lumière est la plus parfaite des beautés visibles, il verroit aussi mieux que la laideur, la plus effroyable des laideurs, et la plus ennemie des yeux, c'est la nuit. Quoiqu'il n'ait jamais été avec elle, et que jamais il ne l'ait vue : il suffiroit à cet astre d'être parfaitement lumineux, pour la connoître, et la mesurer parfaitement. Il est vrai qu'il ne se trouve en Dieu aucune tache ni aucun péché ; que tout y est parfaitement lumineux : néanmoins c'est dans cette essence pure et impeccable qu'il voit, mieux que tous les hommes ne l'ont jamais vu dans leur substance pécheresse et corrompue, ce que c'est que le péché.

Je vous laisse ici avec vous-même, âme chrétienne : levez les yeux ; contemplez en silence ces vérités théologiques, que Dieu par sa propre sainteté connoît votre péché, qu'il le considère, qu'il l'examine, et qu'il en sait toutes les dimensions ; que c'est par elle qu'il mesure ce que vous êtes durant vos désordres ; qu'autant qu'il voit d'infinité dans les beautés et les grandeurs de ses perfections divines, autant il en voit dans les laideurs, les bassesses et les opprobres de votre vie criminelle. Il mesure votre état au sien ; et il trouve qu'il n'y a pas plus de hauteur ni de gloire dans les plus sublimes élévations de sa sagesse, et de son amour envers son Verbe, qu'il y a de néant où vous êtes tombée en vous éloignant de lui. Il voit les unes et les autres par la même vision.

Qu'est-ce ceci, grand Dieu ? s'écrie le prophète tremblant d'horreur. Faut-il donc que ce soit dans un jour si éclatant que vous contemplez les disgrâces et les hontes de notre vie misérable ; et que, parmi les splendeurs du paradis, le siècle de notre ingratitude soit un spectacle de votre éternité ? Voilà comme Dieu connoît ce qui se passe parmi nous ; et voilà ce qu'il pense d'un seul et du moindre des péchés.

Mais combien en voit-il ? Regardez-vous tandis que votre juge vous regarde. Voyez dans votre âme ce qu'il y voit, ce nombre innombrable de péchés invétérés, cet amas de corruption ancienne et nouvelle, toutes ces funestes dispositions que Dieu contemple dans vous ; contemplez-les vous-même ; ne vous cachez rien. Il connoît vos pensées ; connoissez les siennes, et considérez ce qu'il médite. Au moins voyez ce qui est autour de vous, à l'heure que je vous parle : sa justice qui vous environne, qui observe et qui écrit votre vie : sa miséricorde qui vous délaisse, et qui vous livre à la mort ; l'une et l'autre, qui par des cris intérieurs vous reprochent ce que vous êtes aujourd'hui, et vous annoncent ce que vous serez demain, ou cette nuit, et



peut-être dans une heure; inopinément, au milieu de vos plaisirs, mort, jugé, condamné: en trois minutes ce grand changement sera fait. C'est Dieu qui vous parle; pesez ces paroles: méditez, et accordez à votre conscience la solitude où elle vous appelle; afin que vous réfléchissiez un peu sur ces grands objets, et que vous délibériez avec elle. Il est question de vous résoudre ou à périr, en demeurant, par un choix de désespoir, dans le déplorable état où vous êtes, ou bien à vous en retirer au plus tôt par la pénitence.

Peut-être que ni l'un ni l'autre ne vous platt. Vous ne répondez que par des larmes, comme un malade désespéré, étendu sur son lit, et agité par la violence de son mal, qui ne peut s'exprimer que par des cris ou des soupirs. Il semble que la pensée vous vienne de faire comme le pécheur dont parle le prophète, et de vous informer s'il n'y a point quelque endroit au monde où Dieu ne soit point, et où vous puissiez n'être point vu de lui, et n'être point persécuté par sa voix foudroyante. Vous sentez combien il est terrible d'être vu d'un Dieu, tandis qu'on est dans le péché, et qu'on ne fait aucun effort pour en sortir; combien il est malheureux d'être appelé à une nouvelle vie par des inspirations si fortes et si douces, tandis qu'une longue accoutumance nous tient attachés à la vie mondaine, et qu'une cruelle et invincible passion nous engage à aimer la créature. Grand Dieu! dites-vous, ayez pitié de moi. Je ne vous demande qu'une grâce qui est que vous me disiez ce que vous savez vous seul; en quel endroit du monde je pourrai m'enfuir pour me cacher à vos yeux; et pour ne plus entendre les menaces de votre justice, ni le bruit des poursuites et des invitations de votre amour.

Voilà certes une résolution bien étrange, de demander à Dieu même ce qu'il faut faire, et où il faut aller, pour s'enfuir de sa présence: mais c'est une merveille plus admirable, que ce grand Dieu ne refuse pas de répondre au pécheur et de l'instruire. La réponse qu'il lui donne, et que je vous adresse, âme chrétienne, c'est d'aller à l'endroit où habite la miséricorde; c'est-à-dire, sur le Calvaire; que là, pourvu que vous disiez sincèrement ce qui doit être dit à la miséricorde souveraine, et que vous la laissiez faire ce qu'il lui plaira dans votre cœur, vous y trouverez le repos et la sûreté que vous désirez.

Jusqu'à ce que les ombres se dissipent, et que le jour de la bienheureuse éternité paroisse, j'irai dans la solitude, sur la montagne de la myrrhe, et sur la colline de l'encens, pour contempler de là les vérités éternelles. et pour m'élever à Dieu par la pénitence et par l'oraison, comme l'encens monte au ciel en se détruisant lui-même, et en se consumant dans la flamme.

Ce n'est point ma voix, âme chrétienne, ni la voix de l'homme; c'est quelque chose de plus puissant et de plus digne d'être écouté qui vous appelle au Calvaire, et qui vous y attend, comme à l'endroit le plus propre pour apaiser les agitations de votre cœur, et pour vous établir en l'état heureux où vous aspirez. Dites-y d'abord ce que votre douleur vous inspirera. Continuez de vous y plaindre de la nécessité

fatale où vous pensez être d'aimer partout votre péché, et partout d'être vu d'un Dieu, et persécuté par ses inspirations et par ses menaces. Levez ensuite les yeux, et contemplez celui qui paroît sur la croix. Vous verrez, dans son cœur ouvert, une miséricorde qui voit à la vérité les pécheurs en quelque endroit qu'ils puissent être; mais qui ne les regarde que pour mesurer les grâces qu'elle leur destine sur ses bontés, et les proportionner à la grandeur de leurs fautes et des châtimens qu'ils ont mérités. Vous y verrez que ce Dieu, que vous fuyez, ne vous poursuit que par ce qu'il a dans ses mains ce que vous cherchez en le fuyant, le repos de votre âme; et ce que vous ne trouverez jamais, si cet incomparable bienfaiteur manque à vous atteindre, avant que la mort qui vous poursuit elle-même l'ait prévenu.

Remarquez que le dernier état et le plus bas où l'homme puisse se trouver est l'état du péché; et que l'éclat le plus haut et le plus divin où puisse être un Dieu est celui de la grande miséricorde. Dieu et l'homme sont parvenus chacun à cette dernière extrémité, l'un de la hauteur et l'autre de la bassesse, le jour de la passion; l'homme en répandant le sang du Sauveur crucifié, et Dieu le Père en recevant l'oblation de ce sang précieux. Voilà de quoi contempler, et vous arrêter un peu. Je n'ai pas de longs discours à vous faire, pour vous porter à entrer dans les sentiments que demande de vous ce grand spectacle. Il me suffit de vous dire, que s'il y a de grands péchés dans l'homme, il y a en Dieu une grande miséricorde.

Les grands péchés sont ceux qui se commettent contre les préceptes divins, et qui naissent dans le cœur de l'homme ingrat après le baptême, au milieu des grâces et des bienfaits de la rédemption; qui y renaissent après le pardon reçu, et après toutes les promesses de la pénitence; qui se multiplient par les rechutes, qui se fortifient par l'impunité, qui s'endurcissent par le châtimen. Voilà les différens degrés par lesquels le pécheur est conduit dans l'abîme le plus profond de l'iniquité. Alors insensible sur ses désordres, il parvient à étouffer les cris de sa conscience; il perd de vue les jugemens de son Dieu, et bannit toutes les craintes qui pouvoient le retenir au commencement.

Mais si Dieu, pour troubler le funeste repos que goûte le pécheur, étend sur lui sa main, et lui fait voir l'horreur de son état, bientôt cette fausse paix, dont il jouissoit, se dissipera; il ne pourra plus se souffrir lui-même; et continuellement pressé par les inquiétudes qui le dévoreront, il se répandra de tous côtés pour se délivrer de ces insupportables agitations de son cœur : semblable à un cheval qui couvert d'une armée d'abeilles, et piqué jusqu'aux entrailles par leurs aiguillons, se met en fuite, portant avec soi ses ennemis et son mal; et qui brisant ce qu'il rencontre, terrassant ceux qui l'arrêtent, et les foulant aux pieds, s'égaré où il peut et où la fureur le conduit, à travers les précipices, cherchant partout son remède, et partout semblant demander où est la mort. Tel est l'état des pécheurs livrés aux cruels remords de leur conscience.

Quelque terrible que soit l'extrémité où ils se trouvent réduits, qu'ils ne perdent pas confiance : car ils ont encore une ressource assurée dans la grande miséricorde de leur Dieu. La grande miséricorde, c'est celle qui contemple ce spectacle du pécheur épuisé par de vains efforts, avec des sentiments de compassion, et qui entreprend efficacement d'y remédier. Elle le fait lorsque rassemblant ce qu'il y a de plus fort et de plus doux dans sa grâce victorieuse, elle en forme une lumière semblable à celle de l'aurore. C'est par cette lumière répandue sur le visage des pécheurs profondément endormis, qu'elle ouvre leurs yeux aveugles ; et que, sans violence et sans douleur, brisant toutes les chaînes de leur sommeil, elle les éveille et les éclaire, et leur fait voir inopinément dans un grand jour toutes les beautés de la vertu. Grande et adorable miséricorde, qui n'a point de bornes dans l'étendue de ses bienfaits ; et qui ne voit aucun crime sur la terre qu'elle ne soit prête d'oublier, si le pécheur, après toutes ses impiétés, ses révoltes et ses désordres, entroit dans les sentiments d'une sincère pénitence, et soumettoit son orgueil à faire l'aveu humble de toutes ses iniquités.

Chrétiens, qui lisez ces lignes, combien de péchés en votre vie, depuis le premier jour que vous avez commencé d'être pécheurs ; et combien de bonté dans Dieu depuis ce moment ! Quel jour s'est-il passé où cet aimable père des enfants prodigues ne vous ait attendus, où il ne vous ait été chercher pour vous tendre la main, et pour vous aider à sortir de cet état d'impénitence ? Que n'a-t-il pas fait pour vous ramener des portes de la mort et de l'enfer, où vous a conduits votre vie licencieuse ? De quelque côté que vous vous considériez, vous ne voyez en vous que de grands péchés et d'effroyables ingratitude : mais aussi de quelque côté que vous examiniez la conduite que Dieu a tenue sur vous jusqu'à ce jour, vous ne découvrez en lui que d'ineffables miséricordes. Voudriez-vous ensuite exécuter la résolution que vous aviez prise de vous enfuir assez loin de Dieu pour ne plus entendre sa voix paternelle, et pour courir où le désespoir et l'aveuglement vous mèneront ? Ne préférerez-vous pas plutôt vous abandonner à cette miséricorde si pleine de tendresse qui vous ouvre son sein, et vous invite avec tant d'amour à vous y réfugier ?

Quoi ! pécheur, vous hésitez ? vous êtes incertain sur le choix que vous devez faire ? Hélas ! disoit saint Pierre, « à qui irons-nous, Seigneur, vous avez les paroles de la vie éternelle ? » « Ad quem ibimus, « verba vitæ æternæ habes ? » Divin Sauveur, la grâce et la vie sont sur vos lèvres pour se répandre sur les hommes : mon cœur soupire après l'un et l'autre. Je suis pécheur et je suis mort. Je porte dans mon sein la mort et le péché, qui m'étouffe ; il ne me reste qu'un moment de vie ; et une éternité de peines m'attend, si je ne pense sérieusement à ma guérison. Où chercherai-je mon remède, si ce n'est auprès de celui qui peut seul me délivrer des maux que je souffre, et de ceux qui me menacent ? « Où irai-je, sinon à vous qui avez les pa-

roles de la vie éternelle ? » Pesez ces paroles ; et tâchez d'entendre ce qu'on vous répond du ciel.

Je n'ai rien à vous dire davantage que ce que je viens de vous représenter : vous avez de grands péchés ; vous avez par conséquent besoin d'une grande miséricorde. Allez au Calvaire ; c'est l'unique endroit où elle se trouve, et l'unique endroit où vous la devez chercher. Il est vrai qu'on vous y accusera d'avoir répandu le sang du Sauveur, et d'être le parricide qui l'avez crucifié : on vous y montrera sur le haut d'un arbre le plus énorme de tous les crimes ; et c'est à vous qu'on l'attribue. Mais ne vous effrayez pas : ayez seulement soin, d'abord que vous entrez et que vous verrez le Crucifié, de faire sortir la vérité de votre cœur et de votre bouche. Confessez que vous êtes le coupable contre qui le ciel et la terre crient vengeance : dites avec le prophète et dans les mêmes dispositions : « Je reconnois mon iniquité<sup>2</sup> : » « *Iniquitatem meam ego cognosco.* » Vous verrez aussitôt la miséricorde qui sortira du cœur de Dieu, pour venir à votre rencontre, pour vous embrasser, et joindre sur vos lèvres la grâce avec la vérité, c'est-à-dire la confiance du pardon à la sincérité de la douleur qui vous aura fait confesser votre injustice.

Parlez donc, et avouez votre crime : dites avec David : « Mon péché est toujours présent devant moi : » « *Peccatum meum contra me est semper*<sup>3</sup>. » Il est vrai, Seigneur, mon péché est grand ; puisqu'il comprend la multitude infinie des péchés que j'ai commis. Je le vois imprimé sur votre croix qui me le reproche : mais votre miséricorde y est aussi gravée en caractères ineffaçables. C'est sur elle que vous devez régler les desseins de votre cœur envers moi ; et c'est par elle qu'il faut que vous appreniez la réponse que vous devez donner à mes larmes. Je n'implore pas la miséricorde des anges et des saints, ni la miséricorde d'un Dieu glorieux dans le ciel. J'ai besoin de la grande et suprême miséricorde, que je ne trouve que dans un Dieu crucifié. Celui que j'ai fait mourir est le seul qui me doit ressusciter. O Dieu souffrant et mourant, le mal que je vous montre en moi n'est pas un mal passager ou indifférent ; c'est la mort de l'âme, pour le temps et l'éternité. Ramassez la multitude de vos grâces et des pardons que vous avez accordés aux pécheurs depuis le commencement du monde ; ramassez-les aujourd'hui pour moi seul. Vous trouverez en moi tous les pécheurs : il faut que je trouve en vous toutes les bontés, et tout l'amour qui les a convertis jusqu'à cette heure. Divin Sauveur, glorifiez votre puissance ; et faites voir dans cette créature si criminelle ce que c'est qu'un Dieu fait homme pour le salut des hommes, et ce que peut sa grâce sur un cœur désespéré.

1. Joai., vi, 10. — 2. Ps. L, 5. — 3. Ibid.



# ORAISONS FUNÈBRES.

---

## ORAISON FUNÈBRE

DE HENRIETTE-MARIE DE FRANCE,

REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE <sup>1</sup>,

Prononcée le 16 novembre 1668, en présence de Monsieur, frère unique du roi, et de Madame, en l'église des religieuses de Sainte-Marie de Chaillot, où repose le cœur de Sa Majesté.

---

« Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram.

« *Maintenant, ô rois, apprenez; instruisez-vous, juges de la terre.* »

Ps. II, 10.

MONSEIGNEUR,

Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons. Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même, et ne leur laisse que leur propre foiblesse, il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine, et digne de lui. Car, en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user comme il fait lui-même, pour le bien du monde; et il leur fait voir, en la retirant, que toute leur majesté est empruntée, et que pour être assise sur le trône, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême. C'est ainsi qu'il instruit les princes, non-seulement par des discours et par des paroles, mais encore par des effets et par des exemples. « Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram. »

Chrétiens, que la mémoire d'une grande reine, fille, femme, mère de rois si puissants, et souveraine de trois royaumes, appelle de tous côtés à cette triste cérémonie; ce discours vous fera paroître un de ces exemples redoutables, qui étalent aux yeux du monde sa vanité tout entière. Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines; la félicité sans bornes, aussi bien que les misères; une longue et paisible jouissance d'une des plus nobles couronnes de

1. Fille de Henri IV et de Marie de Medicis, née en 1609, mariée en 1625 à l'infortuné Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre; morte dans l'exil à Colombe, près Paris, le 10 septembre 1669. C'est la mère de la duchesse d'Orléans (Madame), belle-sœur de Louis XIV.



l'univers; tout ce que peuvent donner de plus glorieux la naissance et la grandeur accumulées sur une tête, qui ensuite est exposée à tous les outrages de la fortune; la bonne cause d'abord suivie de bons succès, et depuis, des retours soudains, des changements inouïs; la rébellion longtemps retenue, à la fin tout à fait mattresse; nul frein à la licence; les lois abolies; la majesté violée par des attentats jusqu'alors inconnus; l'usurpation et la tyrannie sous le nom de liberté; une reine fugitive, qui ne trouve aucune retraite dans trois royaumes, et à qui sa propre patrie n'est plus qu'un triste lieu d'exil; neuf voyages sur mer, entrepris par une princesse, malgré les tempêtes; l'Océan étonné de se voir traversé tant de fois en des appareils si divers, et pour des causes si différentes; un trône indignement renversé, et miraculeusement rétabli. Voilà les enseignements que Dieu donne aux rois : ainsi fait-il voir au monde le néant de ses pompes et de ses grandeurs. Si les paroles nous manquent, si les expressions ne répondent pas à un sujet si vaste et si relevé, les choses parleront assez d'elles-mêmes. Le cœur d'une grande reine, autrefois élevé par une si longue suite de prospérités, et puis plongé tout à coup dans un abîme d'amertumes, parlera assez haut; et s'il n'est pas permis aux particuliers de faire des leçons aux princes sur des événements si étranges, un roi me prête ses paroles pour leur dire : « Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram : » « Entendez, ô grands de la terre; instruisez-vous, arbitres du monde. »

Mais la sage et religieuse princesse qui fait le sujet de ce discours n'a pas été seulement un spectacle proposé aux hommes pour y étudier les conseils de la divine Providence et les fatales révolutions des monarchies; elle s'est instruite elle-même, pendant que Dieu instruisoit les princes par son exemple. J'ai déjà dit que ce grand Dieu enseigne, et en leur donnant et en leur ôtant leur puissance. La reine dont nous parlons a également entendu deux leçons si opposées; c'est-à-dire qu'elle a usé chrétiennement de la bonne et de la mauvaise fortune. Dans l'une, elle a été bienfaisante; dans l'autre, elle s'est montrée toujours invincible. Tant qu'elle a été heureuse, elle a fait sentir son pouvoir au monde par des bontés infinies; quand la fortune l'eut abandonnée, elle s'enrichit plus que jamais elle-même de vertus. Tellement qu'elle a perdu pour son propre bien cette puissance royale qu'elle avoit pour le bien des autres; et si ses sujets, si ses alliés, si l'Église universelle a profité de ses grandeurs, elle-même a su profiter de ses malheurs et de ses disgrâces plus qu'elle n'avoit fait de toute sa gloire. C'est ce que nous remarquons dans la vie éternellement mémorable de très-haute, très-excellente et très puissante princesse HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Quoique personne n'ignore les grandes qualités d'une reine dont l'histoire a rempli tout l'univers, je me sens obligé d'abord à les rappeler en votre mémoire, afin que cette idée nous serve pour toute la suite du discours. Il seroit superflu de parler au long de la glorieuse naissance de cette princesse : on ne voit rien sous le soleil qui en égale la grandeur. Le pape saint Grégoire a donné dès les premiers siècles

et éloges singulier à la couronne de France : « qu'elle est autant au-dessus des autres couronnes du monde que la dignité royale surpasse les fortunes particulières <sup>1</sup>. » Que s'il a parlé en ces termes du temps du roi Childebart, et s'il a élevé si haut la race de Mérovée, jugez ce qu'il auroit dit du sang de saint Louis et de Charlemagne. Issue de cette race, fille de Henri le Grand, et de tant de rois, son grand cœur a surpassé sa naissance. Toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle. A la vérité elle eut de quoi satisfaire sa noble fierté, quand elle vit qu'elle alloit unir la maison de France à la royale famille des Stuarts, qui étoient venus à la succession de la couronne d'Angleterre par une fille de Henri VII, mais qui tenoient de leur chef, depuis plusieurs siècles, le sceptre d'Écosse, et qui descendoient de ces rois antiques, dont l'origine se cache si avant dans l'obscurité des premiers temps. Mais si elle eut de la joie de régner sur une grande nation, c'est parce qu'elle pouvoit contenter le désir immense qui sans cesse la sollicitoit à faire du bien. Elle eut une magnificence royale, et l'on eût dit qu'elle perdoit ce qu'elle ne donnoit pas. Ses autres vertus n'ont pas été moins admirables. Fidèle dépositaire des plaintes et des secrets, elle disoit que les princes devoient garder le même silence que les confesseurs, et avoir la même discrétion. Dans la plus grande fureur des guerres civiles, jamais on n'a douté de sa parole ni désespéré de sa clémence. Quelle autre a mieux pratiqué cet art obligeant, qui fait qu'on se rabaisse sans se dégrader, et qui accorde si heureusement la liberté avec le respect ? Douce, familière, agréable autant que ferme et vigoureuse, elle savoit persuader et convaincre, aussi bien que commander, et faire valoir la raison non moins que l'autorité. Vous verrez avec quelle prudence elle traitoit les affaires ; et une main si habile eût sauvé l'État, si l'État eût pu être sauvé. On ne peut assez louer la magnanimité de cette princesse. La fortune ne pouvoit rien sur elle : ni les maux qu'elle a prévus, ni ceux qui l'ont surpris, n'ont abattu son courage. Que dirai-je de son attachement immuable à la religion de ses ancêtres ? Elle a bien su reconnoître que cet attachement faisoit la gloire de sa maison aussi bien que celle de toute la France, seule nation de l'univers qui, depuis douze siècles presque accomplis que ses rois ont embrassé le christianisme, n'a jamais vu sur le trône que des princes enfants de l'Église. Aussi a-t-elle toujours déclaré que rien ne seroit capable de la détacher de la foi de saint Louis. Le roi son mari lui a donné, jusqu'à la mort, ce bel éloge, qu'il n'y avoit que le seul point de la religion où leurs cœurs fussent désunis ; et confirmant par son témoignage la piété de la Reine, ce prince très-éclairé a fait connoître en même temps à toute la terre la tendresse, l'amour conjugal, la sainte et inviolable fidélité de son épouse incomparable.

Dieu, qui rapporte tous ses conseils à la conservation de sa sainte Église, et qui, fécond en moyens, emploie toutes choses à ses fins

<sup>1</sup> « Quanto ceteros homines regia dignitas antecedit, tanto ceterarum gentium regna vestri profecto culmen excellit. » (Lib. VI, ep. vi, tom. II, col. 795.)

cachées, s'est servi autrefois des chastes attraites de deux saintes héroïnes pour délivrer ses fidèles des mains de leurs ennemis. Quand il voulut sauver la ville de Bétulie, il tendit, dans la beauté de Judith, un piège imprévu et inévitable à l'aveugle brutalité d'Holoferne. Les grâces pudiques de la reine Esther eurent un effet aussi salutaire, mais moins violent. Elle gagna le cœur du roi son mari, et fit d'un prince infidèle un illustre protecteur du peuple de Dieu. Par un conseil à peu près semblable, ce grand Dieu avoit préparé un charme innocent au roi d'Angleterre, dans les agréments infinis de la reine son épouse. Comme elle possédoit son affection (car les nuages qui avoient paru au commencement furent bientôt dissipés), et que son heureuse fécondité redoublait tous les jours les sacrés liens de leur amour mutuel; sans commettre l'autorité du roi son seigneur, elle employoit son crédit à procurer un peu de repos aux catholiques accablés. Dès l'âge de quinze ans, elle fut capable de ces soins; et seize années d'une prospérité accomplie, qui coulèrent sans interruption, avec l'admiration de toute la terre, furent seize années de douceur pour cette Église affligée. Le crédit de la reine obtint aux catholiques ce bonheur singulier et presque incroyable, d'être gouvernés successivement par trois nonces apostoliques, qui leur apportoient les consolations que reçoivent les enfants de Dieu, de la communication avec le saint-siège.

Le pape saint Grégoire, écrivant au pieux empereur Maurice, lui représente en ces termes les devoirs des rois chrétiens : « Sachez, ô grand empereur ! que la souveraine puissance vous est accordée d'en haut, afin que la vertu soit aidée, que les voies du ciel soient élargies, et que l'empire de la terre serve l'empire du ciel. » C'est la vérité elle-même qui lui a dicté ces belles paroles : car qu'y a-t-il de plus convenable à la puissance que de secourir la vertu ? à quoi la force doit-elle servir, qu'à défendre la raison ? et pourquoi commandent les hommes, si ce n'est pour faire que Dieu soit obéi ? Mais surtout il faut remarquer l'obligation si glorieuse, que ce grand pape impose aux princes, d'élargir les voies du ciel. Jésus-Christ a dit dans son Évangile : « Combien est étroit le chemin qui mène à la vie ! » Et voici ce qui le rend si étroit : c'est que le juste, sévère à lui-même, et persécuteur irréconciliable de ses propres passions, se trouve encore persécuté par les injustes passions des autres, et ne peut pas même obtenir que le monde le laisse en repos dans ce sentier solitaire et rude, où il grimpe plutôt qu'il ne marche. Accourez, dit saint Grégoire, puissance du siècle; voyez dans quel sentier la vertu chemine, doublement à l'étroit, et par elle-même, et par l'effort de ceux qui la persécutent : secourez-la, tendez-lui la main : puisque vous la voyez déjà fatiguée du combat qu'elle soutient au dedans contre tant de tentations qui ac-

1. « Ad hoc enim potestas super omnes homines dominorum meorum pietati cœlitus data est, ut qui bona appetunt adjuventur; ut cœlorum via largius pateat, ut terrestre regnum cœlesti regno famuletur. » (S. Greg., Ep. lib. III. ep. LXV, tom. II, col. 675.)

2. Matth., VII, 14.

cablent la nature humaine, mettez-la du moins à couvert des insultes du dehors. Ainsi vous élargirez un peu les voies du ciel, et rétablirez ce chemin, que sa hauteur et son âpreté rendront toujours assez difficile.

Mais si jamais l'on peut dire que la voie du chrétien est étroite, c'est, messieurs, durant les persécutions; car que peut-on imaginer de plus malheureux, que de ne pouvoir conserver la foi sans s'exposer au supplice, ni sacrifier sans trouble, ni chercher Dieu qu'en tremblant? Tei étoit l'état déplorable des catholiques anglois. L'erreur et la nouveauté se faisoient entendre dans toutes les chaires; et la doctrine ancienne, qui, selon l'oracle de l'Évangile, « doit être prêchée jusque sur les toits <sup>1</sup>, » pouvoit à peine parler à l'oreille. Les enfants de Dieu étoient étonnés de ne voir plus ni l'autel, ni le sanctuaire, ni ces tribunaux de miséricorde qui justifient ceux qui s'accusent. O douleur! il falloit cacher la pénitence avec le même soin qu'on eût fait les crimes; et Jésus-Christ même se voyoit contraint, au grand malheur des hommes ingrats, de chercher d'autres voiles et d'autres ténèbres, que ces voiles et ces ténèbres mystiques, dont il se couvre volontairement dans l'Eucharistie. A l'arrivée de la reine, la rigueur se ralentit, et les catholiques respirèrent. Cette chapelle royale, qu'elle fit bâtir avec tant de magnificence dans son palais de Somerset, rendoit à l'Église sa première forme. HENRIETTE, digne fille de saint Louis, y animoit tout le monde par son exemple, et y soutenoit avec gloire par ses retraites, par ses prières et par ses dévotions, l'ancienne réputation de la très-chrétienne maison de France. Les prêtres de l'Oratoire, que le grand Pierre de Bérulle avoit conduits avec elle, et après eux les pères capucins, y donnèrent, par leur piété, aux autels leur véritable décoration, et au service divin sa majesté naturelle. Les prêtres et les religieux, zélés et infatigables pasteurs de ce troupeau affligé, qui vivoient en Angleterre pauvres, errants, travestis, « desquels aussi le monde n'étoit pas digne <sup>2</sup>, » venoient reprendre avec joies les marques glorieuses de leur profession dans la chapelle de la reine; et l'Église désolée, qui autrefois pouvoit à peine gémir librement, et pleurer sa gloire passée, faisoit retentir hautement les cantiques de Sion dans une terre étrangère. Ainsi la pieuse reine consolait la captivité des fidèles, et relevoit leur espérance.

Quand Dieu laisse sortir du puits de l'abîme la fumée qui obscurcit le soleil, selon l'expression de l'Apocalypse <sup>3</sup>, c'est-à-dire l'erreur et l'hérésie; quand pour punir les scandales, ou pour réveiller les peuples et les pasteurs, il permet à l'esprit de séduction de tromper les âmes hautes, et de répandre partout un chagrin superbe, une indocile curiosité, et un esprit de révolte; il détermine dans sa sagesse profonde les limites qu'il veut donner aux malheureux progrès de l'erreur, et aux souffrances de son Église. Je n'entreprends pas, chrétiens,

1. « Quod in aure auditis, prædicate super tecta. » (Matth., x, 27.)

2. « Quibus dignus non erat mundus. » (Hebr., xi, 38.)

3. Apoc., ix, 1, 2.



de vous dire la destinée des hérésies de ces derniers siècles, ni de marquer le terme fatal dans lequel Dieu a résolu de borner leur cours. Mais si mon jugement ne me trompe pas, si, rappelant la mémoire des siècles passés, j'en fais un juste rapport à l'état présent; j'ose croire, et je vois les sages concourir à ce sentiment, que les jours d'aveuglement sont écoulés, et qu'il est temps désormais que la lumière revienne. Lorsque le roi Henri VIII, prince en tout le reste accompli, s'égara dans les passions qui ont perdu Salomon et tant d'autres rois, et commença d'ébranler l'autorité de l'Église, les sages lui dénoncèrent qu'en remuant ce seul point, il mettoit tout en péril, et qu'il donnoit, contre son dessein, une licence effrénée aux âges suivants. Les sages le prévirent; mais les sages sont-ils crus en ces temps d'emportement, et ne se rit-on pas de leurs prophéties? Ce qu'une judicieuse prévoyance n'a pu mettre dans l'esprit des hommes, une maîtresse plus impérieuse, je veux dire l'expérience, les a forcés de le croire. Tout ce que la religion a de plus saint a été en proie. L'Angleterre a tant changé, qu'elle ne sait plus elle-même à quoi s'en tenir; et plus agitée en sa terre et dans ses ports même, que l'Océan qui l'environne, elle se voit inondée par l'effroyable débordement de mille sectes bizarres. Qui sait si, étant revenue de ses erreurs prodigieuses touchant la royauté, elle ne poussera pas plus loin ses réflexions; et si, ennuyée de ses changements, elle ne regardera pas avec complaisance l'état qui l'a précédé? Cependant admirons ici la piété de la reine, qui a su si bien conserver les précieux restes de tant de persécutions. Que de pauvres, que de malheureux, que de familles ruinées pour la cause de la foi, ont subsisté pendant tout le cours de sa vie, par l'immense profusion de ses aumônes! Elles se répandoient de toutes parts jusqu'aux dernières extrémités de ses trois royaumes; et s'étendant par leur abondance même sur les ennemis de la foi, elles adoucissoient leur aigreur, et les ramenoient à l'Église. Ainsi, non-seulement elle conservoit, mais encore elle augmentoit le peuple de Dieu. Les conversions étoient innombrables; et ceux qui en ont été témoins oculaires nous ont appris que, pendant trois ans de séjour qu'elle a fait dans la cour du roi son fils, la seule chapelle royale a vu plus de trois cents convertis, sans parler des autres, abjurer saintement leurs erreurs entre les mains de ses aumôniers. Heureuse d'avoir conservé si soigneusement l'étincelle de ce feu divin que Jésus est venu allumer au monde! Si jamais l'Angleterre revient à soi; si ce levain précieux vient un jour à sanctifier toute cette masse où il a été mêlé par ces royales mains, la postérité la plus éloignée n'aura pas assez de louanges pour célébrer les vertus de la religieuse HENRIETTE, et croira devoir à sa piété l'ouvrage si mémorable du rétablissement de l'Église.

Que si l'histoire de l'Église garde chèrement la mémoire de cette reine; notre histoire ne taira pas les avantages qu'elle a procurés à sa maison et à sa patrie. Femme et mère très-chérie et très-honorée, elle a réconcilié avec la France le roi son mari et le roi son fils.



Qui ne sait qu'après la mémorable action de l'île de Ré, et durant ce fameux siège de la Rochelle, cette princesse, prompte à se servir des conjonctures importantes, fit conclure la paix qui empêcha l'Angleterre de continuer son secours aux calvinistes révoltés ? Et dans ces dernières années, après que notre grand roi, plus jaloux de sa parole et du salut de ses alliés que de ses propres intérêts, eut déclaré la guerre aux Anglois, ne fut-elle pas encore une sage et heureuse médiatrice ? ne réunit-elle pas les deux royaumes ? Et depuis encore, ne s'est-elle pas appliquée en toutes rencontres à conserver cette même intelligence ? Ces soins regardent maintenant vos altesses royales ; et l'exemple d'une grande reine, aussi bien que le sang de France et l'Angleterre, que vous avez uni par votre heureux mariage, vous doit inspirer le désir de travailler sans cesse à l'union de deux rois qui vous sont si proches, et de qui la puissance et la vertu peuvent faire le destin de toute l'Europe.

Monseigneur, ce n'est pas seulement par cette vaillante main et par ce grand cœur que vous acquerrez de la gloire. Dans le calme d'une profonde paix, vous aurez des moyens de vous signaler ; et vous pouvez servir l'État sans l'alarmer, comme vous avez fait tant de fois, en exposant au milieu des plus grands hasards de la guerre une vie aussi précieuse et aussi nécessaire que la vôtre. Ce service, Monseigneur, n'est pas le seul qu'on attend de vous ; et l'on peut tout espérer d'un prince que la sagesse conseille, que la valeur anime, et que la justice accompagne dans toutes ses actions. Mais où m'emporte mon zèle, si loin de mon triste sujet ? Je m'arrête à considérer les vertus de PHILIPPE, et je ne songe pas que je vous dois l'histoire des malheurs de HENRIETTE.

J'avoue, en la commençant, que je sens plus que jamais la difficulté de mon entreprise. Quand j'envisage de près les infortunes inouïes d'une si grande reine, je ne trouve plus de paroles ; et mon esprit, rebuté de tant d'indignes traitements qu'on a faits à la majesté et à la vertu, ne se résoudroit jamais à se jeter parmi tant d'horreurs, si la constance admirable avec laquelle cette princesse a soutenu ses calamités ne surpassoit de bien les crimes qui les ont causées. Mais en même temps, chrétiens, un autre soin me travaille. Ce n'est pas un ouvrage humain que je médite. Je ne suis pas ici un historien qui doit vous développer le secret des cabinets, ni l'ordre des batailles, ni les intérêts des parties : il faut que je m'élève au-dessus de l'homme, pour faire trembler toute créature sous les jugements de Dieu. « J'entrerais, avec David, dans les puissances du Seigneur <sup>1</sup> ; » et j'ai à vous faire voir les merveilles de sa main et de ses conseils ; conseils de juste vengeance sur l'Angleterre ; conseils de miséricorde pour le salut de la reine ; mais conseils marqués par le doigt de Dieu, dont l'empreinte est si vive et si manifeste dans les événements que j'ai à traiter, qu'on ne peut résister à cette lumière.

Quelque haut qu'on puisse remonter, pour rechercher dans les his-

1. « Introibo in potentias Domini. » (Ps. LXX, 15.)

toires les exemples des grandes mutations, on trouvera que jusques ici elles sont causées, ou par la mollesse, ou par la violence des princes. En effet, quand les princes, négligeant de connoître leurs affaires et leurs armées, ne travaillent qu'à la chasse, comme disoit cet historien <sup>1</sup>, n'ont de gloire que pour le luxe, ni d'esprit que pour inventer des plaisirs : ou quand, emportés par leur humeur violente, ils ne gardent plus ni lois ni mesures, et qu'ils ôtent les égards et la crainte aux hommes, en faisant que les maux qu'ils souffrent leur paroissent plus insupportables que ceux qu'ils prévoient : alors ou la licence excessive, ou la patience poussée à l'extrémité, menacent terriblement les maisons régnantes.

Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, étoit juste, modéré, magnanime, très-instruit de ses affaires, et des moyens de régner. Jamais prince ne fut plus capable de rendre la royauté, non-senlement vénérable et sainte, mais encore aimable et chère à ses peuples. Que lui peut-on reprocher, sinon la clémence? Je veux bien avouer de lui ce qu'un auteur célèbre a dit de César; « qu'il a été clément jusqu'à être obligé de s'en repentir : » « Cæsari proprium et peculiare sit clementiæ « insigne, qua usque ad pœnitentiam omnes superavit. <sup>2</sup> » Que ce soit donc là, si l'on veut, l'illustre défaut de Charles, aussi bien que de César : mais que ceux qui veulent croire que tout est foible dans les malheureux et dans les vaincus ne pensent pas pour cela nous persuader que la force ait manqué à son courage, ni la vigueur à ses conseils. Poursuivi à toute outrance par l'implacable malignité de la fortune, trahi de tous les siens, il ne s'est pas manqué à lui-même. Malgré les mauvais succès de ses armes infortunées, si on a pu le vaincre, on n'a pas pu le forcer; et comme il n'a jamais refusé ce qui étoit raisonnable étant vainqueur, il a toujours rejeté ce qui étoit foible et injuste, étant captif. J'ai peine à contempler son grand cœur dans ces dernières épreuves. Mais certes il a montré qu'il n'est pas permis aux rebelles de faire perdre la majesté à un roi qui sait se connoître; et ceux qui ont vu de quel front il a paru dans la salle de Westminster, et dans la place de Whitehall, peuvent juger aisément combien il étoit intrépide à la tête de ses armées, combien auguste et majestueux au milieu de son palais et de sa cour. Grande reine, je satisfais à vos plus tendres désirs, quand je célèbre ce monarque; et ce cœur, qui n'a jamais vécu que pour lui, se réveille, tout poudre qu'il est, et devient sensible, même sous ce drap mortuaire, au nom d'un époux si cher, à qui ses ennemis mêmes accorderont le titre de sage et celui de juste; et que la postérité mettra au rang de grands princes, si son histoire trouve des lecteurs dont le jugement ne se laisse pas maîtriser aux événements ni à la fortune.

Ceux qui sont instruits des affaires, étant obligés d'avouer que le roi n'avoit point donné d'ouverture ni de prétexte aux excès sacrilèges dont nous abhorrons la mémoire, en accusent la fierté indomptable

1. « Venatus maximus labor est. » (Q. Curt., lib. VIII, n. 9.)

2. Plin., lib. VII, cap. xxv.

de la nation : et je confesse que la haine des parricides pourroit jeter les esprits dans ce sentiment. Mais quand on considère de plus près l'histoire de ce grand royaume, et particulièrement les derniers règnes, où l'on voit non-seulement les rois majeurs, mais encore les pupilles, et les reines mêmes, si absolus et si redoutés; quand on regarde la facilité incroyable avec laquelle la religion a été renversée, ou rétablie, par Henri, par Édouard, par Marie, par Élisabeth; on ne trouve ni la nation si rebelle, ni ses parlements si fiers et si factieux : au contraire, on est obligé de reprocher à ces peuples d'avoir été trop soumis, puisqu'ils ont mis sous le joug leur foi même et leur conscience. N'accusons donc pas aveuglément le naturel des habitants de l'île la plus célèbre du monde, qui, selon les plus fidèles histoires, tirent leur origine des Gaules; et ne croyons pas que les Merciens, les Danois et les Saxons aient tellement corrompu en eux ce que nos pères leur avoient donné de bon sens, qu'ils soient capables de s'emporter à des procédés si barbares, s'il ne s'y étoit mêlé d'autres causes. Qu'est-ce donc qui les a poussés? Quelle force, quel transport, quelle intempérie a causé ces agitations et ces violences? N'en doutons pas, chrétiens : les fausses religions, le libertinage d'esprit, la fureur de disputer des choses divines, sans fin, sans règle, sans soumission, a emporté les courages. Voilà les ennemis que la reine a eus à combattre, et que ni sa prudence, ni sa douceur, ni sa fermeté n'ont pu vaincre.

J'ai déjà dit quelque chose de la licence où se jettent les esprits, quand on ébranle les fondements de la religion, et qu'on remue les bornes une fois posées. Mais comme la matière que je traite me fournit un exemple manifeste, et unique dans tous les siècles, de ces extrémités furieuses, il est, messieurs, de la nécessité de mon sujet de remonter jusques au principe, et de vous conduire pas à pas par tous les excès où le mépris de la religion ancienne, et celui de l'autorité de l'Église, ont été capables de pousser les hommes.

Donc la source de tout le mal est que ceux qui n'ont pas craint de tenter au siècle passé la réformation par le schisme, ne trouvant point de plus fort rempart contre toutes leurs nouveautés, que la sainte autorité de l'Église, ils ont été obligés de la remplacer. Ainsi les décrets des conciles, la doctrine des Pères, et leur sainte unanimité, l'ancienne tradition du saint-siège et de l'Église catholique, n'ont plus été comme autrefois des lois sacrées et inviolables. Chacun s'est fait à soi-même un tribunal où il s'est rendu l'arbitre de sa croyance; et encore qu'il semble que les novateurs aient voulu retenir les esprits, en les renfermant dans les limites de l'Écriture sainte; comme ce n'a été qu'à condition que chaque fidèle en deviendroit l'interprète, et croiroit que le Saint-Esprit lui en dicte l'explication, il n'y a point de particulier qui ne se voie autorisé par cette doctrine à adorer ses inventions, à consacrer ses erreurs, à appeler Dieu tout ce qu'il pense. Dès lors on a bien prévu que, la licence n'ayant plus de frein, les sectes se multiplieroient jusqu'à l'infini; que l'opiniâtreté seroit invincible; et que tandis que les uns ne cesseroient de disputer, ou donneroient leurs rêveries pour inspirations, les autres, fatigués de tant de

folles visions, et ne pouvant plus reconnoître la majesté de la religion déchirée par tant de sectes, iroient enfin chercher un repos funeste, et une entière indépendance, dans l'indifférence des religions, ou dans l'athéisme.

Tels, et plus pernicieux encore, comme vous verrez dans la suite, sont les effets naturels de cette nouvelle doctrine. Mais de même qu'une eau débordée ne fait pas partout les mêmes ravages, parce que sa rapidité ne trouve pas partout les mêmes penchans et les mêmes ouvertures : ainsi, quoique cet esprit d'indocilité et d'indépendance soit également répandu dans toutes les hérésies de ces derniers siècles, il n'a pas produit universellement les mêmes effets : il a reçu diverses limites, suivant que la crainte, ou les intérêts, ou l'humeur des particuliers et des nations, ou enfin la puissance divine, qui donne quand il lui plaît des bornes secrètes aux passions des hommes les plus emportées, l'ont différemment retenu. Que s'il s'est montré tout entier à l'Angleterre, et si sa malignité s'y est déclarée sans réserve, les rois en ont souffert; mais aussi les rois en ont été cause. Ils ont trop fait sentir aux peuples que l'ancienne religion se pouvoit changer. Les sujets ont cessé d'en révéler les maximes, quand ils les ont vues céder aux passions et aux intérêts de leurs princes. Ces terres trop remuées, et devenues incapables de consistance, sont tombées de toutes parts, et n'ont fait voir que d'effroyables précipices. J'appelle ainsi tant d'erreurs téméraires et extravagantes qu'on voyoit paroître tous les jours. Ne croyez pas que ce soit seulement la querelle de l'épiscopat, ou quelques chicanes sur la liturgie anglicane, qui aient ému les communes. Ces disputes n'étaient encore que de foibles commencemens, par où ces esprits turbulents faisoient comme un essai de leur liberté. Mais quelque chose de plus violent se remuoit dans le fond des cœurs : c'étoit un dégoût secret de tout ce qui a de l'autorité, et une démangeaison d'innover sans fin, après qu'on en a vu le premier exemple.

Ainsi les calvinistes, plus hardis que les luthériens, ont servi à établir les sociniens, qui ont été plus loin qu'eux, et dont ils grossissent tous les jours le parti. Les sectes infinies des anabaptistes sont sorties de cette même source; et leurs opinions, mêlées au calvinisme, ont fait naître les indépendans, qui n'ont point eu de bornes, parmi lesquels on voit les trembleurs, gens fanatiques, qui croient que toutes leurs rêveries leur sont inspirées; et ceux qu'on nomme chercheurs, à cause que, dix-sept cents ans après Jésus-Christ, ils cherchent encore la religion, et n'en ont point d'arrêtée.

C'est, messieurs, en cette sorte, que les esprits une fois émus, tombant de ruines en ruines, se sont divisés en tant de sectes. En vain les rois d'Angleterre ont cru les pouvoir retenir sur cette pente dangereuse, en conservant l'épiscopat. Car que peuvent des évêques qui ont anéanti eux-mêmes l'autorité de leur chaire, et la révérence qu'on doit à la succession, en condamnant ouvertement leurs prédécesseurs jusqu'à la source même de leur sacre; c'est-à-dire jusqu'au pape saint Grégoire, et au saint moine Augustin son disciple, et le premier avô-



tre de la nation angloise? Qu'est-ce que l'épiscopat, quand il se sépare de l'Église qui est son tout, aussi bien que du saint-siège qui est son centre, pour s'attacher contre sa nature à la royauté comme à son chef? Ces deux puissances d'un ordre si différent ne s'unissent pas, mais s'embarassent mutuellement, quand on les confond ensemble; et la majesté des rois d'Angleterre seroit demeurée plus inviolable, si, contente de ses droits sacrés, elle n'avoit point voulu attirer à soi les droits et l'autorité de l'Église. Ainsi rien n'a retenu la violence des esprits féconds en erreur : et Dieu, pour punir l'irréligieuse instabilité de ces peuples, les a livrés à l'intempérance de leur folle curiosité; en sorte que l'ardeur de leurs disputes insensées, et leur religion arbitraire, est devenue la plus dangereuse de leurs maladies.

Il ne faut point s'étonner s'ils perdirent le respect de la majesté et des lois, ni s'ils devinrent factieux, rebelles et opiniâtres. On énerve la religion quand on la change, et on lui ôte un certain poids, qui seul est capable de tenir les peuples. Ils ont dans le fond du cœur je ne sais quoi d'inquiet qui s'échappe, si on leur ôte ce frein nécessaire; et on ne leur laisse plus rien à ménager, quand on leur permet de se rendre mattres de leur religion. C'est de là que nous est né ce prétendu règne de Christ, inconnu jusques alors au christianisme, qui devoit anéantir toute la royauté, et égalier tous les hommes; songe séditieux des indépendants, et leur chimère impie et sacrilège : tant il est vrai que tout se tourne en révoltes et en pensées séditieuses quand l'autorité de la religion est anéantie! Mais pourquoi chercher des preuves d'une vérité que le Saint-Esprit a prononcée par une sentence manifeste? Dieu même menace les peuples qui altèrent la religion qu'il a établie, de se retirer du milieu d'eux, et par là de les livrer aux guerres civiles. Écoutez comme il parle par la bouche du prophète Zacharie <sup>1</sup> : « Leur âme, dit le Seigneur, a varié envers moi, » quand ils ont si souvent changé la religion, « et je leur ai dit : Je ne serai plus votre pasteur, » c'est-à-dire, je vous abandonnerai à vous-mêmes et à votre cruelle destinée. Et voyez la suite : « Que ce qui doit mourir aille à la mort; que ce qui doit être retranché soit retranché; » entendez-vous ces paroles? « et que ceux qui demeureront se dévorent les uns les autres. » O prophétie trop réelle, et trop véritablement accomplie! La reine avoit bien raison de juger qu'il n'y avoit point de moyen d'ôter les causes des guerres civiles qu'en retournant à l'unité catholique, qui a fait fleurir durant tant de siècles l'Église et la monarchie d'Angleterre, autant que les plus saintes Églises et les plus illustres monarchies du monde. Ainsi, quand cette pieuse princesse servoit l'Église, elle croyoit servir l'État, elle croyoit assurer au roi des serviteurs, en conservant à Dieu des fidèles. L'expérience a justifié ses sentiments; et il est vrai que le roi son fils n'a rien trouvé de plus ferme dans son service que ces catholiques si haïs, si persé-

1. « Anima eorum variavit in me; et dixi : Non pascam vos : quod moritur, moriatur; et quod succiditur, succidatur; et reliqui devorent unusquisque carnem proximi sui. » (*Zach.*, XI, 8 et seq.)



cutés, que lui avoit sauvés la reine sa mère. En effet, il est visible que puisque la séparation et la révolte contre l'autorité de l'Église a été la source d'où sont dérivés tous les maux, on n'en trouvera jamais les remèdes que par le retour à l'unité, et par la soumission ancienne. C'est le mépris de cette unité qui a divisé l'Angleterre. Que si vous me demandez comment tant de factions opposées, et tant de sectes incompatibles, qui se devoient apparemment détruire les unes les autres, ont pu si opiniâtrément conspirer ensemble contre le trône royal, vous l'allez apprendre.

† Un homme s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, qui ne laissoit rien à la fortune de ce qu'il pouvoit lui ôter par conseil et par prévoyance; mais au reste si vigilant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées; enfin, un de ces esprits remuants et audacieux, qui semblent être nés pour changer le monde. Que le sort de tels esprits est hasardeux, et qu'il en paroît dans l'histoire à qui leur audace a été funeste! Mais aussi que ne font-ils pas, quand il plait à Dieu de s'en servir? Il fut donné à celui-ci de tromper les peuples, et de prévaloir contre les rois<sup>4</sup>. Car comme il eut aperçu que dans ce mélange infini de sectes, qui n'avoient plus de règles certaines, le plaisir de dogmatiser sans être repris ni contraint par aucune autorité ecclésiastique ni séculière, étoit le charme qui possédoit les esprits, il sut si bien les concilier par là, qu'il fit un corps redoutable de cet assemblage monstrueux. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle entende seulement le nom. Ceux-ci, occupés du premier objet qui les avoit transportés, alloient toujours, sans regarder qu'ils alloient à la servitude; et leur subtil conducteur, qui en combattant, en dogmatisant, en mêlant mille personnages divers, en faisant le docteur et le prophète, aussi bien que le soldat et le capitaine, vit qu'il avoit tellement enchanté le monde, qu'il étoit regardé de toute l'armée comme un chef envoyé de Dieu pour la protection de l'indépendance, commença à s'apercevoir qu'il pouvoit encore les pousser plus loin. Je ne vous raconterai pas la suite trop fortunée de ses entreprises, ni ses fameuses victoires dont la vertu étoit indignée, ni cette longue tranquillité qui a étonné l'univers. C'étoit le conseil de Dieu d'instruire les rois à ne point quitter son Église. Il vouloit découvrir, par un grand exemple, tout ce que peut l'hérésie; combien elle est naturellement indocile et indépendante, combien fatale à la royauté et à toute autorité légitime. Au reste, quand ce grand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours; ou il enchaîne, ou il aveugle, ou il dompte tout ce qui est capable de résistance. « Je suis le Seigneur, dit-il par la bouche de Jérémie; c'est moi qui ai fait la terre avec les hommes et les animaux, et je la mets

4. Apoc., XIII, 5, 7.

entre les mains de qui il me platt. Et maintenant j'ai voulu soumettre ces terres à Nabuchodonosor, roi de Babylone, mon serviteur <sup>1</sup>. » Il l'appelle son serviteur, quoique infidèle, à cause qu'il l'a nommé pour exécuter ses décrets. « Et j'ordonne, poursuit-il, que tout lui soit soumis, jusqu'aux animaux <sup>2</sup> : » tant il est vrai que tout ploie et que tout est souple quand Dieu le commande. Mais écoutez la suite de la prophétie : « Je veux que ces peuples lui obéissent, et qu'ils obéissent encore à son fils, jusqu'à ce que le temps des uns et des autres vienne <sup>3</sup>. » Voyez, chrétiens, comme les temps sont marqués, comme les générations sont comptées : Dieu détermine jusqu'à quand doit durer l'assoupissement, et quand aussi se doit réveiller le monde.

Tel a été le sort de l'Angleterre. Mais que dans cette effroyable confusion de toutes choses, il est beau de considérer ce que la grande HENRIETTE a entrepris pour le salut de ce royaume; ses voyages, ses négociations, ses traités, tout ce que sa prudence et son courage opposoient à la fortune de l'État; et enfin sa constance, par laquelle n'ayant pu vaincre la violence de la destinée, elle en a si noblement soutenu l'effort ! Tous les jours elle ramenoit quelqu'un des rebelles; et de peur qu'ils ne fussent malheureusement engagés à faillir toujours, parce qu'ils avoient failli une fois, elle vouloit qu'ils trouvasent leur refuge dans sa parole. Ce fut entre ses mains que le gouverneur de Sharborough remit ce port et ce château inaccessible. Les deux Hotham père et fils, qui avoient donné le premier exemple de perfidie, en refusant au roi même les portes de la forteresse et du port de Hull, choisirent la reine pour médiatrice, et devoient rendre au roi cette place, avec celle de Beverly; mais ils furent prévenus et décapités; et Dieu, qui voulut punir leur honteuse désobéissance par les propres mains des rebelles, ne permit pas que le roi profitât de leur repentir. Elle avoit encore gagné un maire de Londres, dont le crédit étoit grand, et plusieurs autres chefs de la faction. Presque tous ceux qui lui parloient se rendoient à elle; et si Dieu n'eût point été inflexible, si l'aveuglement des peuples n'eût pas été incurable, elle auroit guéri les esprits, et le parti le plus juste auroit été le plus fort.

On sait, messieurs, que la reine a souvent exposé sa personne dans ces conférences secrètes; mais j'ai à vous faire voir de plus grands hasards. Les rebelles s'étoient saisis des arsenaux et des magasins; et malgré la défection de tant de sujets, malgré l'infâme désertion de la milice même, il étoit encore plus aisé au roi de lever des soldats que de les armer. Elle abandonne, pour avoir des armés et des muni-

1. « Ego feci terram, et homines, et jumenta quæ sunt super faciem terræ, « in fortitudine mea magna et in brachio meo extenso, et dedi eam ei qui placuit in oculis meis. Et nunc itaque dedi omnes terras istas in manu Nabuchodonosor regis Babylonis servi mei. » (Jer., XXVII, 5. 6.)

2. « Insuper et bestias agri dedi ei ut serviant illi. » (Ibid.)

3. « Et servient ei omnes gentes, et filio ejus, donec veniat tempus terræ ejus et ipsius. » (Ibid., 7.)

tions, non-seulement ses bijoux, mais encore le soin de sa vie. Elle se met en mer au mois de février, malgré l'hiver et les tempêtes; et sous prétexte de conduire en Hollande la princesse royale sa fille aînée, qui avoit été mariée à Guillaume, prince d'Orange, elle va pour engager les états dans les intérêts du roi, lui gagner des officiers, lui amener des munitions. L'hiver ne l'avoit pas effrayée, quand elle partit d'Angleterre; l'hiver ne l'arrête pas onze mois après, quand il faut retourner auprès du roi : mais le succès n'en fut pas semblable. Je tremble au seul récit de la tempête furieuse dont sa flotte fut battue durant dix jours. Les matelots furent alarmés jusqu'à perdre l'esprit, et quelques-uns d'entre eux se précipitèrent dans les ondes. Elle, toujours intrépide autant que les vagues étoient émues, rassuroit tout le monde par sa fermeté. Elle excitoit ceux qui l'accompagnoient à espérer en Dieu, qui faisoit toute sa confiance; et pour éloigner de leur esprit les funestes idées de la mort qui se présentoit de tous côtés, elle disoit avec un air de sérénité qui sembloit déjà ramener le calme, que les reines ne se noyoient pas. Hélas! elle est réservée à quelque chose de bien plus extraordinaire! et pour s'être sauvée du naufrage, ses malheurs n'en seront pas moins déplorables. Elle vit périr ses vaisseaux, et presque toute l'espérance d'un si grand secours. L'amiral où elle étoit, conduit par la main de celui qui domine sur la profondeur de la mer, et qui dompte ses flots soulevés, fut repoussé aux ports de Hollande; et tous les peuples furent étonnés d'une délivrance si miraculeuse.

Ceux qui sont échappés du naufrage disent un éternel adieu à la mer et aux vaisseaux; et, comme disoit un ancien auteur<sup>1</sup>, ils n'en peuvent même supporter la vue. Cependant onze jours après, ô résolution étonnante! la reine, à peine sortie d'une tourmente si épouvantable, pressée du désir de revoir le Roi, et de le secourir, ose encore se commettre à la furie de l'Océan et à la rigueur de l'hiver. Elle ramasse quelques vaisseaux, qu'elle charge d'officiers et de munitions, et repasse enfin en Angleterre. Mais qui ne seroit étonné de la cruelle destinée de cette princesse? Après s'être sauvée des flots, une autre tempête lui fut presque fatale. Cent pièces de canon tonnèrent sur elle à son arrivée, et la maison où elle entra fut percée de leurs coups. Qu'elle eut d'assurance dans cet effroyable péril! mais qu'elle eut de clémence pour l'auteur d'un si noir attentat! On l'amena prisonnier peu de temps après; elle lui pardonna son crime, le livrant pour tout supplice à sa conscience, et à la honte d'avoir entrepris sur la vie d'une princesse si bonne et si généreuse : tant elle étoit au-dessus de la vengeance, aussi bien que de la crainte.

Mais ne la verrons-nous jamais auprès du roi, qui souhaite si ardemment son retour? Elle brûle du même désir, et déjà je la vois paroître dans un nouvel appareil. Elle marche comme un général à tête d'une armée royale, pour traverser des provinces que les re-

1. « Naufragio liberati, exinde repudium et navi et mari dicunt. » (Tertull., *De pœnit.*, n. 7.)

belles tenoient presque toutes. Elle assiége et prend d'assaut en passant une place considérable qui s'opposoit à sa marche; elle triomphe, elle pardonne; et enfin le roi la vient recevoir dans une campagne, où il avoit remporté, l'année précédente, une victoire signalée sur le général Essex. Une heure après, on apporta la nouvelle d'une grande bataille gagnée. Tout sembloit prospérer par sa présence; les rebelles étoient consternés : et si la reine en eût été crue; si au lieu de diviser les armées royales, et de les amuser, contre son avis, aux sièges infortunés de Hull et de Gloucester, on eût marché droit à Londres, l'affaire étoit décidée, et cette campagne eût fini la guerre. Mais le moment fut manqué. Le terme fatal approchoit; et le ciel qui sembloit suspendre, en faveur de la piété de la reine, la vengeance qu'il méditoit, commença à se déclarer. « Tu sais vaincre, disoit un brave Africain au plus rusé capitaine qui fut jamais; mais tu ne sais pas user de ta victoire : Rome, que tu tenois, t'échappe, et le destin ennemi t'a ôté tantôt le moyen, tantôt la pensée de la prendre ». Depuis ce malheureux moment tout alla visiblement en décadence, et les affaires furent sans retour. La reine, qui se trouva grosse, et qui ne put par tout son crédit faire abandonner ces deux sièges, qu'on vit enfin si mal réussir, tomba en langueur; et tout l'État languit avec elle. Elle fut contrainte de se séparer d'avec le roi, qui étoit presque assiégé dans Oxford, et ils se dirent un adieu bien triste, quoiqu'ils ne sussent pas que c'étoit le dernier. Elle se retira à Exeter, ville forte, où elle fut elle-même bientôt assiégée. Elle y accoucha d'une princesse, et se vit, douze jours après, contrainte de prendre la fuite pour se réfugier en France.

Princesse, dont la destinée est si grande et si glorieuse, faut-il que vous naissiez en la puissance des ennemis de votre maison? O Éternel! veillez sur elle; anges saints, rangez à l'entour vos escadrons invisibles, et faites la garde autour du berceau d'une princesse si grande et si délaissée. Elle est destinée au sage et valeureux Philippe, et doit des princes à la France, dignes de lui, dignes d'elle et de leurs aïeux. Dieu l'a protégée, messieurs. Sa gouvernante, deux ans après, tire ce précieux enfant des mains des rebelles : et quoique ignorant sa captivité, et sentant trop sa grandeur, elle se découvre elle-même; quoique refusant tous les autres noms, elle s'obstine à dire qu'elle est la princesse; elle est enfin amenée auprès de la reine sa mère, pour faire sa consolation durant ses malheurs, en attendant qu'elle fasse la félicité d'un grand prince et la joie de toute la France. Mais j'interromps l'ordre de mon histoire. J'ai dit que la reine fut obligée à se retirer de son royaume. En effet, elle partit des ports d'Angleterre à la vue des vaisseaux des rebelles, qui la poursuivoient de si près, qu'elle entendoit presque leurs cris et leurs menaces insolentes. O voyage bien différent de celui qu'elle avait fait sur la même mer.

1. « Tum Maharbal : Vincere scis, Annibal, victoria uti nescis. » (Tit. Liv., Dec. III, lib. II.)

« Potiundæ urbis Romæ, modo mentem non dari, modo fortunam. » (Ibid., lib. VI.) Dans l'historien, c'est Annibal qui parle ainsi de lui-même.



lorsque, venant prendre possession du sceptre de la Grande-Bretagne, elle voyoit, pour ainsi dire, les ondes se courber sous elle, et soumettre toutes leurs vagues à la dominatrice des mers! Maintenant chassée, poursuivie par ses ennemis implacables, qui avoient eu l'audace de lui faire son procès, tantôt sauvée, tantôt presque prise, changeant de fortune à chaque quart d'heure, n'ayant pour elle que Dieu et son courage inébranlable, elle n'avoit ni assez de vents ni assez de voiles pour favoriser sa fuite précipitée. Mais enfin elle arrivè à Brest, où après tant de maux il lui fut permis de respirer un peu.

Quand je considère en moi-même les périls extrêmes et continuels qu'a courus cette princesse, sur la mer et sur la terre, durant l'espace de près de dix ans; et que d'ailleurs je vois que toutes les entreprises sont inutiles contre sa personne, pendant que tout réussit d'une manière surprenante contre l'État; que puis-je penser autre chose, sinon que la Providence, autant attachée à lui conserver la vie qu'à renverser sa puissance, a voulu qu'elle survécût à ses grandeurs, afin qu'elle pût survivre aux attachements de la terre, et aux sentiments d'orgueil qui corrompent d'autant plus les âmes, qu'elles sont plus grandes et plus élevées. Ce fut un conseil à peu près semblable qui abaissa autrefois David sous la main du rebelle Absalon. « Le voyez-vous, ce grand roi, dit le saint et éloquent prêtre de Marseille<sup>1</sup>; le voyez-vous seul, abandonné, tellement déchu dans l'esprit des siens qu'il devient un objet de mépris aux uns; et, ce qui est plus insupportable à un grand courage, un objet de pitié aux autres; ne sachant, poursuit Salvien, de laquelle de ces deux choses il avoit le plus à se plaindre, ou de ce que Siba le nourrissoit, ou de ce que Séméï avoit l'insolence de le maudire? » Voilà, messieurs, une image, mais imparfaite, de la reine d'Angleterre, quand, après de si étranges humiliations, elle fut encore contrainte de paroître au monde, et d'étaler, pour ainsi dire, à la France même, et au Louvre, où elle étoit née avec tant de gloire, toute l'étendue de sa misère. Alors elle put bien dire, avec le prophète Isaïe<sup>2</sup> : « Le Seigneur des armées a fait ces choses pour anéantir tout le faste des grandeurs humaines, et tourner en ignominie ce que l'univers a de plus auguste. » Ce n'est pas que la France ait manqué à la fille de Henri le Grand; Anne la magnanime, la pieuse, que nous ne nommerons jamais sans regret, la reçut d'une manière convenable à la majesté des deux reines. Mais les affaires du roi ne permettant pas que cette sage régente pût proportionner le remède au mal, jugez de l'état de ces deux princesses. HENRIETTE, d'un si grand cœur, est contrainte de demander du secours : Anne, d'un si grand cœur, ne peut en donner assez. Si l'on eût pu avancer ces belles années dont nous admirons maintenant le cours glorieux;

1. « Dejectus usque in servorum suorum, quod grave est, contumeliam; vel, quod gravius, misericordiam, ut vel Siba eum pasceret, vel ei maledicere Semei publice non timeret. » (Salv., *De gubern. Dei*, lib. II. cap. v.)

2. « Dominus exercituum cogitavit hoc, ut detraheret superbiam omnis gloriæ, et ad ignominiam deduceret universos inclytos terræ. » (*Isai.*, xxiii, 9.)



Louis, qui entend de si loin les gémissements des chrétiens affligés; qui, assuré de sa gloire, dont la sagesse de ses conseils et la droiture de ses intentions lui répondent toujours, malgré l'incertitude des événements, entreprend lui seul la cause commune, et porte ses armes redoutées à travers des espaces immenses de mer et de terre; auroit-il refusé son bras à ses voisins, à ses alliés, à son propre sang, aux droits sacrés de la royauté, qu'il sait si bien maintenir? Avec quelle puissance l'Angleterre l'auroit-elle vu invincible défenseur, ou vengeur présent de la majesté violée? Mais Dieu n'avoit laissé aucune ressource au roi d'Angleterre; tout lui manque, tout lui est contraire. Les Écossois, à qui il se donne, le livrent aux parlementaires anglois, et les gardes fidèles de nos rois trahissent le leur. Pendant que le parlement d'Angleterre songe à congédier l'armée, cette armée tout indépendante réforme elle-même à sa mode le parlement, qui eût gardé quelques mesures, et se rend maîtresse de tout. Ainsi le roi est mené de captivité en captivité; et la reine remue en vain la France, la Hollande, la Pologne même et les puissances du Nord les plus éloignées. Elle ranime les Écossois, qui arment trente mille hommes : elle fait avec le duc de Lorraine une entreprise, pour la délivrance du roi son seigneur, dont le succès paroît infaillible, tant le concert en est juste. Elle retire ses chers enfants, l'unique espérance de sa maison; et confesse à cette fois que, parmi les plus mortelles douleurs, on est encore capable de joie. Elle console le roi, qui lui écrit de sa prison même, qu'elle seule soutient son esprit, et qu'il ne faut craindre de lui aucune bassesse, parce que sans cesse il se souvient qu'il est à elle. Ô mère! ô femme! ô reine admirable! et digne d'une meilleure fortune, si les fortunes de la terre étoient quelque chose; enfin il faut céder à votre sort. Vous avez assez soutenu l'État qui est attaqué par une force invincible et divine : il ne reste plus désormais, sinon que vous teniez ferme parmi ses ruines.

Comme une colonne, dont la masse solide paroît le plus ferme appui d'un temple ruineux, lorsque ce grand édifice qu'elle soutenoit fond sur elle sans l'abattre : ainsi la reine se montre le ferme soutien de l'État, lorsque après en avoir longtemps porté le faix, elle n'est pas même courbée sous sa chute.

Qui cependant pourroit exprimer ses justes douleurs? qui pourroit raconter ses plaintes? Non, messieurs, Jérémie lui-même, qui seul semble être capable d'égaliser les lamentations aux calamités, ne suffiroit pas à de tels regrets. Elle s'écrie avec ce prophète<sup>1</sup> : « Voyez, Seigneur, mon affliction. Mon ennemi s'est fortifié, et mes enfants sont perdus. Le cruel a mis sa main sacrilège sur ce qui m'étoit le plus cher. La royauté a été profanée, et les princes sont foulés aux pieds. Laissez-moi, je pleurerai amèrement; n'entreprenez pas de me conso-

1. « Facti sunt filii mei perdit, quoniam invaluit inimicus. » (*Lam.*, 1, 16.)  
 « Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus. » (*Ibid.*, 10.) « Poi-  
 « luit regnum et principes ejus. » (*Ibid.*, 11, 2.) « Recedite a me, amare flebo ;  
 « nolite incumbere, ut consolemini me. » (*Is.*, xxii, 4.) « Foris interiecit gla-  
 « dius, et domi mors similis est. » (*Lam.*, 1, 20.)

ler. L'épée a frappé au dehors; mais je sens en moi-même une mort semblable. »

Mais après que nous avons écouté ses plaintes, saintes filles, ses chères amies (car elle vouloit bien vous nommer ainsi), vous qui l'avez vue si souvent gémir devant les autels de son unique protecteur, et dans le sein desquelles elle a versé les secrètes consolations qu'elle en recevoit, mettez fin à ce discours, en nous racontant les sentiments chrétiens dont vous avez été les témoins fidèles. Combien de fois a-t-elle en ce lieu remercié Dieu humblement de deux grandes grâces : l'une, de l'avoir fait chrétienne; l'autre, messieurs, qu'attendez-vous? peut-être d'avoir rétabli les affaires du roi son fils! Non : c'est de l'avoir fait reine malheureuse. Ah! je commence à regretter les bornes étroites du lieu où je parle. Il faut éclater, percer cette enceinte, et faire retentir bien loin une parole qui ne peut être assez entendue. Que ses douleurs l'ont rendue savante dans la science de l'Évangile, et qu'elle a bien connu la religion et la vertu de la croix, quand elle a uni le christianisme avec les malheurs! Les grandes prospérités nous aveuglent, nous transportent, nous égarent, nous font oublier Dieu, nous-mêmes, et les sentiments de la foi. De là naissent des monstres de crimes, des raffinements de plaisir, des délicatesses d'orgueil, qui ne donnent que trop de fondement à ces terribles malédictions, que Jésus-Christ a prononcées dans son Évangile<sup>1</sup> : « Malheur à vous qui riez! malheur à vous « qui êtes pleins » et contents du monde! Au contraire, comme le christianisme a pris sa naissance de la croix, ce sont aussi les malheurs qui le fortifient. Là, on expie ses péchés; là, on épure ses intentions; là, on transporte ses désirs de la terre au ciel; là, on perd tout le goût du monde, et on cesse de s'appuyer sur soi-même et sur sa prudence. Il ne faut pas se flatter; les plus expérimentés dans les affaires font des fautes capitales. Mais que nous nous pardonnons aisément nos fautes, quand la fortune nous les pardonne! et que nous nous croyons bientôt les plus éclairés et les plus habiles, quand nous sommes les plus élevés et les plus heureux! Les mauvais succès sont les seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement, et nous arracher cet aveu d'avoir failli, qui coûte tant à notre orgueil. Alors, quand les malheurs nous ouvrent les yeux, nous repassons avec amertume sur tous nos faux pas : nous nous trouvons également accablés de ce que nous avons fait, et de ce que nous avons manqué de faire; et nous ne savons plus par où excuser cette prudence présomptueuse qui se croyoit infailible. Nous voyons que Dieu seul est sage; et en déplorant vainement les fautes qui ont ruiné nos affaires, une meilleure réflexion nous apprend à déplorer celles qui ont perdu notre éternité, avec cette singulière consolation, qu'on les répare quand on les pleure.

Dieu a tenu douze ans sans relâche, sans aucune consolation de la part des hommes, notre malheureuse reine (donnons-lui hautement ce titre, dont elle a fait un sujet d'actions de grâces), lui faisant étu-

1. « Væ qui saturati estis! Væ vobis, qui ridetis! » (Luc., vi, 25.)

dier sous sa main ces dures, mais solides leçons. Enfin, fléchi par ses vœux et par son humble patience, il a rétabli la maison royale. Charles II est reconnu, et l'injure des rois a été vengée. Ceux que les armes n'avoient pu vaincre, ni les conseils ramener, sont revenus tout à coup d'eux-mêmes : déçus par leur liberté, ils en ont à la fin détesté l'excès; honteux d'avoir eu tant de pouvoir, et leurs propres succès leur faisant horreur. Nous savons que ce prince magnanime eût pu hâter ses affaires, en se servant de la main de ceux qui s'offroient à détruire la tyrannie par un seul coup. Sa grande âme a dédaigné ces moyens trop bas. Il a cru qu'en quelque état que fussent les rois, il étoit de leur majesté de n'agir que par les lois ou par les armes. Ces lois qu'il a protégées l'ont rétabli presque toutes seules : il règne paisible et glorieux sur le trône de ses ancêtres, et fait régner avec lui la justice, la sagesse et la clémence.

Il est inutile de vous dire combien la reine fut consolée par ce merveilleux événement : mais elle avoit appris par ses malheurs à ne changer pas dans un si grand changement de son état. Le monde une fois banni n'eut plus de retour dans son cœur. Elle vit avec étonnement que Dieu, qui avoit rendu inutiles tant d'entreprises et tant d'efforts, parce qu'il attendoit l'heure qu'il avoit marquée, quand elle fut arrivée, alla prendre comme par la main le roi son fils, pour le conduire à son trône. Elle se soumit plus que jamais à cette main souveraine, qui tient du plus haut des cieus les rênes de tous les empires; et, dédaignant les trônes qui peuvent être usurpés, elle attacha son affection au royaume où l'on ne craint point d'avoir des égaux<sup>1</sup>, et où l'on voit sans jalousie ses concurrents. Touchée de ces sentiments, elle aima cette humble maison plus que ses palais. Elle ne se servit plus de son pouvoir que pour protéger la foi catholique, pour multiplier ses aumônes, et pour soulager plus abondamment les familles réfugiées de ses trois royaumes, et tous ceux qui avoient été ruinés pour la cause de la religion, ou pour le service du roi.

Rappelez en votre mémoire avec quelle circonspection elle ménageoit le prochain, et combien elle avoit d'aversion pour les discours empoisonnés de la médisance. Elle savoit de quel poids est, non-seulement la moindre parole, mais le silence même des princes; et combien la médisance se donne d'empire, quand elle a osé seulement paroître en leur auguste présence. Ceux qui la voyoient attentive à peser toutes ses paroles jugeoient bien qu'elle étoit sans cesse sous la vue de Dieu, et que, fidèle imitatrice de l'institut de sainte Marie, jamais elle ne perdoit la sainte présence de la majesté divine. Aussi rappeloit-elle souvent ce précieux souvenir par l'oraison, et par la lecture du livre de l'Imitation de Jésus, où elle apprenoit à se conformer au véritable modèle des chrétiens. Elle veilloit sans relâche sur sa conscience. Après tant de maux et tant de traverses, elle ne connut plus d'autres ennemis que ses péchés. Aucun ne lui sembla léger : elle

1. « Plus amant illud regnum, in quo non timent habere consortes »  
(S. Aug., *De civ. Dei*, lib. V, cap. xxiv, tom. VII, col. 141.)

en faisoit un rigoureux examen; et, soigneuse de les expier par la pénitence et par les aumônes, elle étoit si bien préparée, que la mort n'a pu la surprendre, encore qu'elle soit venue sous l'apparence du sommeil. Elle est morte, cette grande reine; et par sa mort elle a laissé un regret éternel, non-seulement à MONSIEUR et à MADAME, qui, fidèles à tous leurs devoirs, ont eu pour elle des respects si soumis, si sincères, si persévérants, mais encore à tous ceux qui ont eu l'honneur de la servir ou de la connoître. Ne plaignons plus ses disgrâces, qui font maintenant sa félicité. Si elle avoit été plus fortunée, son histoire seroit plus pompeuse, mais ses œuvres seroient moins pleines; et avec des titres superbes, elle auroit peut-être paru vide devant Dieu. Maintenant qu'elle a préféré la croix au trône, et qu'elle a mis ses malheurs au nombre des plus grandes grâces, elle recevra les consolations qui sont promises à ceux qui pleurent. Puisse donc ce Dieu de miséricorde accepter ses afflictions en sacrifice agréable! Puisse-t-il la placer au sein d'Abraham; et, content de ses maux, épargner désormais à sa famille et au monde de si terribles leçons.

---

## ORAISON FUNÈBRE

DE HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE, DUCHESSE D'ORLÉANS<sup>1</sup>,

Prononcée à Saint-Denis, le 21<sup>e</sup> jour d'août 1670, en présence du prince de Condé.

---

« Vanitas vanitatum, dixit Ecclesiastes : vanitas vanitatum, et omnia vanitas. »

« Vanité des vanités, a dit l'Ecclésiaste : vanité des vanités, et tout est vanité. » Eccle., I, 2.

MONSEIGNEUR,

J'étois donc encore destiné à rendre ce devoir funèbre à très-haute et très-puissante princesse HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE, DUCHESSE D'ORLÉANS. Elle, que j'avais vue si attentive pendant que je rendois le même devoir à la reine sa mère, devoit être sitôt après le sujet d'un discours semblable; et ma triste voix étoit réservée à ce déplorable ministère. O vanité! ô néant! ô mortels ignorants de leurs destinées! L'eût-elle cru il y a dix mois? et vous, messieurs, eussiez-vous pensé, pendant qu'elle versoit tant de larmes en ce lieu, qu'elle dût sitôt vous y rassembler pour la pleurer elle-même? Princesse, le digne objet de l'admiration de deux grands royaumes, n'étoit-ce pas assez que

1. Fille de Charles I<sup>er</sup>, petite-fille de Henri IV, roi de France, sœur de Charles II, roi d'Angleterre; née à Exeter en 1644, mariée à quatorze ans à Monsieur (Philippe duc d'Orléans), frère de Louis XIV; morte le 30 juin 1670. On croit qu'elle fut empoisonnée par le chevalier de Lorraine et par le marquis d'Effiat, favoris de Monsieur.



l'Angleterre pleurât votre absence, sans être encore réduite à pleurer votre mort? et la France, qui vous revit, avec tant de joie, environnée d'un nouvel éclat, n'avoit-elle plus d'autres pompes et d'autres triomphes pour vous, au retour de ce voyage fameux, d'où vous aviez remporté tant de gloire et de si belles espérances? « Vanité des vanités, et tout est vanité. » C'est la seule parole qui me reste; c'est la seule réflexion que me permet, dans un accident si étrange, une si juste et si sensible douleur. Aussi n'ai-je point parcouru les livres sacrés pour y trouver quelque texte que je pusse appliquer à cette princesse. J'ai pris, sans étude et sans choix, les premières paroles que me présente l'Ecclésiaste, où, quoique la vanité ait été si souvent nommée, elle ne l'est pas encore assez à mon gré pour le dessein que je me propose. Je veux dans un seul malheur déplorer toutes les calamités du genre humain, et dans une seule mort faire voir la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines. Ce texte, qui convient à tous les états et à tous les événements de notre vie, par une raison particulière devient propre à mon lamentable sujet; puisque jamais les vanités de la terre n'ont été si clairement découvertes, ni si hautement confondues. Non, après ce que nous venons de voir, la santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, la gloire n'est qu'une apparence, les grâces et les plaisirs ne sont qu'un dangereux amusement : tout est vain en nous, excepté le sincère aveu que nous faisons devant Dieu de nos vanités, et le jugement arrêté qui nous fait mépriser tout ce que nous sommes.

Mais dis-je la vérité? L'homme, que Dieu a fait à son image, n'est-il qu'une ombre? Ce que Jésus-Christ est venu chercher du ciel en la terre, ce qu'il a cru pouvoir, sans se ravilir, acheter de tout son sang, n'est-ce qu'un rien? Reconnoissons notre erreur. Sans doute ce triste spectacle des vanités humaines nous imposoit; et l'espérance publique, frustrée tout à coup par la mort de cette princesse, nous pousoit trop loin. Il ne faut pas permettre à l'homme de se mépriser tout entier, de peur que, croyant avec les impies que notre vie n'est qu'un jeu où règne le hasard, il ne marche sans règle et sans conduite au gré de ses aveugles désirs. C'est pour cela que l'Ecclésiaste, après avoir commencé son divin ouvrage par les paroles que j'ai récitées, après en avoir rempli toutes les pages du mépris des choses humaines, veut enfin montrer à l'homme quelque chose de plus solide, et conclut tout son discours, en lui disant : « Crains Dieu, et garde ses commandements : car c'est tout l'homme; et sache que le Seigneur examinera dans son jugement tout ce que nous aurons fait de bien et de mal <sup>1</sup>. » Ainsi tout est vain en l'homme, si nous regardons ce qu'il donne au monde; mais au contraire, tout est important si nous considérons ce qu'il doit à Dieu. Encore une fois tout est vain en l'homme, si nous regardons le cours de sa vie mortelle; mais tout est précieux, tout est important, si nous contemplons le terme où elle aboutit, et

1. « Deum time, et mandata ejus observa; hoc est enim omnis homo : et cuncta quæ fiunt adducet Deus in judicium, pro omni errato, sive bonum, sive malum illud sit. » (Eccl., xii, 13, 14.)



le compte qu'il en faut rendre. Méditons donc aujourd'hui, à la vue de cet autel et de ce tombeau, la première et la dernière parole de l'Ecclésiaste, l'une qui montre le néant de l'homme, l'autre qui établit sa grandeur. Que ce tombeau nous convainque de ce néant, pourvu que cet autel, où l'on offre tous les jours pour nous une victime d'un si grand prix, nous apprenne en même temps notre dignité. La princesse que nous pleurons sera un témoin fidèle de l'un et de l'autre. Voyons ce qu'une mort soudaine lui a ravi, voyons ce qu'une sainte mort lui a donné. Ainsi nous apprendrons à mépriser ce qu'elle a quitté sans peine, afin d'attacher toute notre estime à ce qu'elle a embrassé avec tant d'ardeur, lorsque son âme, épurée de tous les sentiments de la terre, et pleine du ciel où elle touchoit, a vu la lumière toute manifeste. Voilà les vérités que j'ai à traiter, et que j'ai cru dignes d'être proposées à un si grand prince, et à la plus illustre assemblée de l'univers.

« Nous mourons tous, disoit cette femme dont l'Écriture a loué la prudence au second livre des Rois, et nous allons sans cesse au tombeau, ainsi que des eaux qui se perdent sans retour <sup>1</sup>. » En effet, nous ressemblons tous à des eaux courantes. De quelque superbe distinction que se flattent les hommes, ils ont tous une même origine; et cette origine est petite. Leurs années se poussent successivement comme des flots: ils ne cessent de s'écouler; tant qu'enfin après avoir fait un peu plus de bruit, et traversé un peu plus de pays les uns que les autres, ils vont tous ensemble se confondre dans un abîme où l'on ne reconnoît plus ni princes, ni rois, ni toutes ces autres qualités superbes qui distinguent les hommes; de même que ces fleuves tant vantés demeurent sans nom et sans gloire, mêlés dans l'Océan avec les rivières les plus inconnues.

Et certainement, messieurs, si quelque chose pouvoit élever les hommes au-dessus de leur infimité naturelle; si l'origine qui nous est commune souffroit quelque distinction solide et durable entre ceux que Dieu a formés de la même terre, qu'y auroit-il dans l'univers de plus distingué que la princesse dont je parle? Tout ce que peuvent faire non-seulement la naissance et la fortune, mais encore les grandes qualités de l'esprit, pour l'élévation d'une princesse, se trouve rassemblé, et puis anéanti dans le nôtre. De quelque côté que je suive les traces de sa glorieuse origine, je ne découvre que des rois, et partout je suis ébloui de l'éclat des plus augustes couronnes. Je vois la maison de France, la plus grande, sans comparaison, de tout l'univers, et à qui les plus puissantes maisons peuvent bien céder sans envie, puisqu'elles tâchent de tirer leur gloire de cette source. Je vois les rois d'Écosse, les rois d'Angleterre, qui ont régné depuis tant de siècles sur une des plus belliqueuses nations de l'univers, plus encore par leur courage que par l'autorité de leur sceptre. Mais cette princesse, née sur le trône, avoit l'esprit et le cœur plus hauts que sa

1. « Omnes morimur, et quasi aquæ dilabimur in terram, quæ non revertuntur. » (*II Reg.*, xiv, 14)

naissance. Les malheurs de sa maison n'ont pu l'accabler dans sa première jeunesse; et dès lors on voyoit en elle une grandeur qui ne devoit rien à la fortune. Nous disions, avec joie, que le ciel l'avoit arrachée, comme par miracle, des mains des ennemis du Roi son père, pour la donner à la France : don précieux, inestimable présent, si seulement la possession en avoit été plus durable! Mais pourquoi ce souvenir vient-il m'interrompre? Hélas! nous ne pouvons un moment arrêter les yeux sur la gloire de la Princesse, sans que la mort s'y mêle aussitôt, pour tout offusquer de son ombre. O mort, éloigne-toi de notre pensée, et laisse-nous tromper pour un peu de temps la violence de notre douleur, par le souvenir de notre joie. Souvenez-vous donc, Messieurs, de l'admiration que la Princesse d'Angleterre donnoit à toute la cour. Votre mémoire vous la peindra mieux, avec tous ses traits et son incomparable douceur, que ne pourront jamais faire toutes mes paroles. Elle croissoit au milieu des bénédictions de tous les peuples; et les années ne cessoient de lui apporter de nouvelles grâces. Aussi la Reine sa mère, dont elle a toujours été la consolation, ne l'aimoit pas plus tendrement que faisoit Anne d'Espagne. Anne, vous le savez, Messieurs, ne trouvoit rien au-dessus de cette princesse. Après nous avoir donné une reine, seule capable par sa piété, et par ses autres vertus royales, de soutenir la réputation d'une tante si illustre, elle voulut, pour mettre dans sa famille ce que l'univers avoit de plus grand, que PHILIPPE DE FRANCE, son second fils, épousât la princesse HENRIETTE; et quoique le roi d'Angleterre, dont le cœur égale la sagesse, sût que la princesse sa sœur, recherchée de tant de rois, pouvoit honorer un trône, il lui vit remplir avec joie la seconde place de France, que la dignité d'un si grand royaume peut mettre en comparaison avec les premières du reste du monde.

Que si son rang la distinguoit, j'ai eu raison de vous dire qu'elle étoit encore plus distinguée par son mérite. Je pourrois vous faire remarquer qu'elle connoissoit si bien la beauté des ouvrages de l'esprit, que l'on croyoit avoir atteint la perfection quand on avoit su plaire à *Madame*. Je pourrois encore ajouter, que les plus sages et les plus expérimentés admiroient cet esprit vif et perçant, qui embrassoit sans peine les plus grandes affaires, et pénétrait avec tant de facilité dans les plus secrets intérêts. Mais pourquoi m'étendre sur une matière où je puis tout dire en un mot? Le Roi, dont le jugement est une règle toujours sûre, a estimé la capacité de cette Princesse, et l'a mise par son estime au-dessus de tous nos éloges.

Cependant, ni cette estime, ni tous ces grands avantages, n'ont pu donner atteinte à sa modestie. Tout éclairée qu'elle étoit, elle n'a point présumé de ses connoissances, et jamais ses lumières ne l'ont éblouie. Rendez témoignage à ce que je dis, vous que cette grande Princesse a honorés de sa confiance. Quel esprit avez-vous trouvé plus élevé, mais quel esprit avez-vous trouvé plus docile? Plusieurs, dans la crainte d'être trop faciles, se rendent inflexibles à la raison, et s'affermissent contre elle. *Madame* s'éloignoit toujours autant de la présomption que de la foiblesse; également estimable, et de ce qu'elle

savoit trouver les sages conseils, et de ce qu'elle étoit capable de les recevoir. On les sait bien connoître, quand on fait sérieusement l'étude qui plaisoit tant à cette Princesse. Nouveau genre d'étude, et presque inconnu aux personnes de son âge et de son rang ; ajoutons, si vous voulez, de son sexe. Elle étudioit ses défauts ; elle aimoit qu'on lui en fit des leçons sincères : marque assurée d'une âme forte, que ses fautes ne dominent pas, et qui ne craint point de les envisager de près, par une secrète confiance des ressources qu'elle sent pour les surmonter. C'étoit le dessein d'avancer dans cette étude de sagesse, qui la tenoit si attachée à la lecture de l'histoire, qu'on appelle avec raison la sage conseillère des princes. C'est là que les plus grands rois n'ont plus de rang que par leurs vertus, et que, dégradés à jamais par les mains de la mort, ils viennent subir, sans cour et sans suite, le jugement de tous les peuples et de tous les siècles. C'est là qu'on découvre que le lustre qui vient de la flatterie est superficiel, et que les fausses couleurs, quelque industrieusement qu'on les applique, ne tiennent pas. Là notre admirable Princesse étudioit les devoirs de ceux dont la vie compose l'histoire : elle y perdoit insensiblement le goût des romans et de leurs fades héros ; et, soigneuse de se former sur le vrai, elle méprisoit ces froides et dangereuses fictions. Ainsi sous un visage riant, sous cet air de jeunesse qui sembloit ne promettre que des jeux, elle cachoit un sens et un sérieux, dont ceux qui traitoient avec elle étoient surpris.

Aussi pouvoit-on sans crainte lui confier les plus grands secrets. Loin du commerce des affaires, et de la société des hommes, ces âmes sans force, aussi bien que sans foi, qui ne savent pas retenir leur langue indiscrete ! « Ils ressemblent, dit le Sage <sup>1</sup>, à une ville sans murailles, qui est ouverte de toutes parts, » et qui devient la proie du premier venu. Que *Madame* étoit au-dessus de cette foiblesse ! Ni la surprise, ni l'intérêt, ni la vanité, ni l'appât d'une flatterie délicate, ou d'une douce conversation, qui souvent, épanchant le cœur, en fait échapper le secret, n'étoit capable de lui faire découvrir le sien ; et la sûreté qu'on trouvoit en cette Princesse, que son esprit rendoit si propre aux grandes affaires, lui faisoit confier les plus importantes.

Ne pensez pas que je veuille, en interprète téméraire des secrets d'État, discourir sur le voyage d'Angleterre, ni que j'imite ces politiques spéculatifs, qui arrangent suivant leurs idées les conseils des rois, et composent, sans instruction, les annales de leur siècle. Je ne parlerai de ce voyage glorieux que pour dire que *Madame* y fut admirée plus que jamais. On ne parloit qu'avec transport de la bonté de cette Princesse, qui, malgré les divisions trop ordinaires dans les cours, lui gagna d'abord tous les esprits. On ne pouvoit assez louer son incroyable dextérité à traiter les affaires les plus délicates, à guérir ces défiances cachées qui souvent les tiennent en suspens, et à

1. « Sicut urbs patens et absque murorum ambitu, ita vir qui non potest in loquendo cohibere spiritum suum. » (*Prov.*, xxv, 23.)

terminer les différends d'une manière qui concilioit les intérêts les plus opposés. Mais qui pourroit penser, sans verser des larmes, aux marques d'estime et de tendresse que lui donna le roi son frère? Ce grand roi, plus capable encore d'être touché par le mérite que par le sang, ne se lassoit point d'admirer les excellentes qualités de *Madame*. O plaie irrémédiable! ce qui fut en ce voyage le sujet d'une si juste admiration est devenu pour ce prince le sujet d'une douleur qui n'a point de bornes. Princesse, le digne lien des deux plus grands rois du monde, pourquoi leur avez-vous été sitôt ravie? Ces deux grands rois se connoissent; c'est l'effet des soins de *Madame* : ainsi leurs nobles inclinations concilieront leurs esprits, et la vertu sera entre eux une immortelle médiatrice. Mais si leur union ne perd rien de sa fermeté, nous déplorons éternellement qu'elle ait perdu son agrément le plus doux; et qu'une princesse si chérie de tout l'univers ait été précipitée dans le tombeau, pendant que la confiance de deux si grands rois l'élevoit au comble de la grandeur et de la gloire.

La grandeur et la gloire! Pouvons-nous encore entendre ces noms dans ce triomphe de la mort? Non, Messieurs, je ne puis plus soutenir ces grandes paroles, par lesquelles l'arrogance humaine tâche de s'étourdir elle-même, pour ne pas apercevoir son néant. Il est temps de faire voir que tout ce qui est mortel, quoi qu'on ajoute par le dehors pour le faire paroître grand, est par son fond incapable d'élévation. Écoutez à ce propos le profond raisonnement, non d'un philosophe qui dispute dans une école, ou d'un religieux qui médite dans un cloître : je veux confondre le monde par ceux que le monde même révère le plus, par ceux qui le connoissent le mieux, et ne lui veux donner, pour le convaincre, que des docteurs assis sur le trône. « O Dieu, dit le Roi-Prophète<sup>1</sup>, vous avez fait mes jours mesurables, et ma substance n'est rien devant vous. » Il est ainsi, Chrétiens : tout ce qui se mesure finit; et tout ce qui est né pour finir n'est pas tout à fait sorti du néant, où il est sitôt replongé. Si notre être, si notre substance n'est rien, tout ce que nous bâtissons dessus, que peut-il être? Ni l'édifice n'est plus solide que le fondement, ni l'accident attaché à l'être plus réel que l'être même? Pendant que la nature nous tient si bas, que peut faire la fortune pour nous élever? Cherchez, imaginez parmi les hommes les différences les plus remarquables; vous n'en trouverez point de mieux marquée, ni qui vous paroisse plus effective que celle qui relève le victorieux au-dessus des vaincus qu'il voit étendus à ses pieds. Cependant ce vainqueur, enflé de ses titres, tombera lui-même à son tour entre les mains de la mort. Alors ces malheureux vaincus rappelleront à leur compagnie leur superbe triomphateur, et du creux de leur tombeau sortira cette voix, qui foudroie toutes les grandeurs : « Vous voilà blessé comme nous; vous êtes devenu semblable à nous<sup>2</sup>. » Que la fortune ne tente donc pas de nous tirer du néant, ni de forcer la bassesse de notre nature.

1. « Ecce mensurabiles posuisti dies meos, et substantia mea tanquam nihilum ante te. » (*Ps.* xxxviii, 6.)

2. « Et tu vulneratus es, sicut et nos; nostri similis effectus es. » (*Is.* xiv 10.)



Mais peut-être, au défaut de la fortune, les qualités de l'esprit, les grands desseins, les vastes pensées, pourront nous distinguer du reste des hommes. Gardez-vous bien de le croire, parce que toutes nos pensées, qui n'ont pas Dieu pour objet, sont du domaine de la mort. « Ils mourront, » dit le Roi-Prophète <sup>1</sup>, « et en ce jour périront toutes leurs pensées. » C'est-à-dire les pensées des conquérants, les pensées des politiques, qui auront imaginé dans leurs cabinets des desseins où le monde entier sera compromis. Ils se seront munis de tous côtés par des précautions infinies; enfin ils auront tout prévu, excepté leur mort, qui emportera en un moment toutes leurs pensées. C'est pour cela que l'Ecclésiaste, le roi Salomon, fils du roi David (car je suis bien aise de vous faire voir la succession de la même doctrine dans un même trône); c'est, dis-je, pour cela que l'Ecclésiaste, faisant le dénombrement des illusions qui travaillent les enfants des hommes, y comprend la sagesse même. « Je me suis, dit-il <sup>2</sup>, appliqué à la sagesse, et j'ai vu que c'étoit encore une vanité, » parce qu'il n'y a qu'une fausse sagesse qui, se renfermant dans l'enceinte des choses mortelles, s'ensevelit avec elles dans le néant. Ainsi je n'ai rien fait pour *Madame*, quand je vous ai représenté tant de belles qualités qui la rendoient admirable au monde, et capable des plus hauts desseins où une princesse puisse s'élever. Jusqu'à ce que je commence à vous raconter ce qui l'unit à Dieu, une si illustre princesse ne paraîtra, dans ce discours, que comme un exemple le plus grand qu'on se puisse proposer, et le plus capable de persuader aux ambitieux qu'ils n'ont aucun moyen de se distinguer, ni par leur naissance, ni par leur grandeur, ni par leur esprit; puisque la mort, qui égale tout, les domine de tous côtés avec tant d'empire, et que, d'une main si prompte et si souveraine, elle renverse les têtes les plus respectées.

Considérez, Messieurs, ces grandes puissances que nous regardons de si bas. Pendant que nous tremblons sous leur main, Dieu les frappe, pour nous avertir. Leur élévation en est la cause; et il les épargne si peu, qu'il ne craint pas de les sacrifier à l'instruction du reste des hommes. Chrétiens, ne murmurez pas si *Madame* a été choisie pour nous donner une telle instruction. Il n'y a rien ici de rude pour elle, puisque, comme vous le verrez dans la suite, Dieu la sauve par le même coup qui nous instruit. Nous devrions être assez convaincus de notre néant : mais s'il faut des coups de surprise à nos cœurs enchantés de l'amour du monde, celui-ci est assez grand et assez terrible. O nuit désastreuse ! ô nuit effroyable ! où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : *Madame* se meurt ! *Madame* est morte ! Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup, comme si quelque tragique accident avoit désolé sa famille ? Au premier bruit d'un mal si étrange, on accourut à Saint-Cloud de toutes parts ; on trouve tout consterné, excepté le cœur de cette Prin-

1. « In illa die peribunt omnes cogitationes eorum. » (Ps. CXLV, 10.)

2. « Transivi ad contemplandam sapientiam :... locutusque cum mente mea. « animadverti quod hoc quoque esset vanitas. » (Ecclé., II, 12, 15.)



cesse. Partout on entend des cris; partout on voit la douleur et la désespoir, et l'image de la mort. Le Roi, la Reine, Monsieur, toute la cour, tout le peuple, tout est abattu, tout est désespéré; et il me semble que je vois l'accomplissement de cette parole du prophète <sup>1</sup> : « Le roi pleurera, le prince sera désolé, et les mains tomberont au peuple, de douleur et d'étonnement. »

Mais et les princes et les peuples gémissaient en vain; en vain Monsieur, en vain le Roi même tenoit *Madame* serrée par de si étroits embrassements. Alors ils pouvoient dire l'un et l'autre, avec saint Ambroise : « Stringebam brachia, sed jam amiseram quam tenebam <sup>2</sup> : » « Je serrois les bras; mais j'avois déjà perdu ce que je tenois. » La Princesse leur échappoit parmi des embrassements si tendres, et la mort plus puissante nous l'enlevoit entre ces royales mains. Quoi donc! elle devoit périr sitôt! Dans la plupart des hommes, les changements se font peu à peu, et la mort les prépare ordinairement à son dernier coup. *Madame* cependant a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs. Le matin elle fleurissoit; avec quelles grâces, vous le savez : le soir, nous la vîmes séchée; et ces fortes expressions, par lesquelles l'Écriture sainte exagère l'inconstance des choses humaines, devoient être pour cette Princesse si précises et si littérales. Hélas! nous composons son histoire de tout ce qu'on peut imaginer de plus glorieux. Le passé et le présent nous garantissoient l'avenir, et on pouvoit tout attendre de tant d'excellentes qualités. Elle alloit s'acquérir deux puissants royaumes, par des moyens agréables. toujours douce, toujours paisible autant que généreuse et bienfaisante, son crédit n'y auroit jamais été odieux : on ne l'eût point vue s'attirer la gloire avec une ardeur inquiète et précipitée; elle l'eût attendue sans impatience, comme sûre de la posséder. Cet attachement, qu'elle a montré si fidèle pour le roi jusques à la mort, lui en donnoit les moyens. Et certes, c'est le bonheur de nos jours, que l'estime se puisse joindre avec le devoir, et qu'on puisse autant s'attacher au mérite et à la personne du prince, qu'on en révère la puissance et la majesté. Les inclinations de *Madame* ne l'attachoient pas moins fortement à tous ses autres devoirs. La passion qu'elle ressentoit pour la gloire de Monsieur n'avoit point de bornes. Pendant que ce grand prince, marchant sur les pas de son invincible frère, secondoit avec tant de valeur et de succès ses grands et héroïques desseins dans la campagne de Flandre, la joie de cette Princesse étoit incroyable. C'est ainsi que ses généreuses inclinations la menoient à la gloire par les voies que le monde trouve les plus belles; et si quelque chose manquoit encore à son bonheur, elle eût tout gagné par sa douceur et par sa conduite. Telle étoit l'agréable histoire que nous faisons pour *Madame*; et, pour achever ces nobles projets, il n'y avoit que la durée de sa vie dont nous ne croyions pas devoir être en peine. Car qui

1. « Rex lugebit, et princeps induetur mœrore, et manus populi terræ conturbabuntur. » (*Ezech.*, vii. 27.)

2. *Orat. de ob. Sat. frat.*, lib. I. n. 14

eût pu seulement penser que les années eussent dû manquer à une jeunesse qui sembloit si vive? Toutefois, c'est par cet endroit que tout se dissipe en un moment. Au lieu de l'histoire d'une belle vie, nous sommes réduits à faire l'histoire d'une admirable, mais triste mort. A la vérité, Messieurs, rien n'a jamais égalé la fermeté de son âme, ni ce courage paisible, qui, sans faire effort pour s'élever, s'est trouvé par sa naturelle situation au-dessus des accidents les plus redoutables. Oui, *Madame* fut douce envers la mort, comme elle l'étoit envers tout le monde. Son grand cœur, ni ne s'aigrit, ni ne s'emporta contre elle. Elle ne la brave non plus avec fierté; contente de l'envisager sans émotion, et de la recevoir sans trouble. Triste consolation, puisque, malgré ce grand courage, nous l'avons perdue! C'est la grande vanité des choses humaines. Après que, par le dernier effet de notre courage, nous avons, pour ainsi dire, surmonté la mort, elle éteint en nous jusqu'à ce courage par lequel nous semblions la défier. La voilà, malgré ce grand cœur, cette Princesse si admirée et si chérie! la voilà telle que la mort nous l'a faite; encore ce reste tel quel va-t-il disparaître : cette ombre de gloire va s'évanouir, et nous l'allons voir dépouillée même de cette triste décoration. Elle va descendre à ces sombres lieux, à ces demeures souterraines, pour y dormir dans la poussière avec les grands de la terre, comme parle Job<sup>1</sup>; avec ces rois et ces princes anéantis, parmi lesquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y sont pressés, tant la mort est prompte à remplir ces places! Mais ici notre imagination nous abuse encore. La mort ne nous laisse pas assez de corps pour occuper quelque place, et on ne voit là que les tombeaux qui fassent quelque figure. Notre chair change bientôt de nature. Notre corps prend un autre nom; même celui de cadavre, dit Tertullien<sup>2</sup>, parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas longtemps : il devient un je ne sais quoi, qui n'a plus de nom dans aucune langue; tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimoit ses malheureux restes!

C'est ainsi que la puissance divine, justement irritée contre notre orgueil, le pousse jusqu'au néant; et que, pour égaler à jamais les conditions, elle ne fait de nous tous qu'une même cendre. Peut-on bâtir sur ces ruines? peut-on appuyer quelque grand dessein sur ce débris inévitable des choses humaines? Mais quoi, Messieurs, tout est-il donc désespéré pour nous? Dieu, qui foudroie toutes nos grandeurs, jusqu'à les réduire en poudre, ne nous laisse-t-il aucune espérance? Lui, aux yeux de qui rien ne se perd, et qui suit toutes les parcelles de nos corps, en quelque endroit écarté du monde que la corruption ou le hasard les jette, verra-t-il périr sans ressource ce qu'il a fait capable de le connoître et de l'aimer? Ici un nouvel ordre de choses se présente à moi; les ombres de la mort se dissipent :

1. Job., XXI, 26.

2. « Cedit in originem terram, et cadaveris nomen, ex isto quoque nomine peritura, in nullum inde jam nomen, in omnis jam vocabuli mortem. » (Tertull., *De resurr. carnis*, n. 4.)

« les voies me sont ouvertes à la véritable vie <sup>1</sup>. » *Madame* n'est plus dans le tombeau; la mort, qui sembloit tout détruire, a tout établi : voici le secret de l'Ecclésiaste, que je vous avois marqué dès le commencement de ce discours, et dont il faut maintenant découvrir le fond.

Il faut donc penser, Chrétiens, qu'outre le rapport que nous avons du côté du corps avec la nature changeante et mortelle, nous avons d'un autre côté un rapport intime et une secrète affinité avec Dieu, parce que Dieu même a mis quelque chose en nous qui peut confesser la vérité de son être, en adorer la perfection, en admirer la plénitude; quelque chose qui peut se soumettre à sa souveraine puissance, s'abandonner à sa haute et incompréhensible sagesse, se confier en sa bonté, craindre sa justice, espérer son éternité. De ce côté, Messieurs, si l'homme croit avoir en lui de l'élévation, il ne se trompera pas. Car comme il est nécessaire que chaque chose soit réunie à son principe, et que c'est pour cette raison, dit l'Ecclésiaste <sup>2</sup>, « que le corps retourne à la terre, dont il a été tiré; » il faut, par la suite du même raisonnement, que ce qui porte en nous la marque divine, ce qui est capable de s'unir à Dieu, y soit aussi rappelé. Or, ce qui doit retourner à Dieu, qui est la grandeur primitive et essentielle, n'est-il pas grand et élevé? C'est pourquoi, quand je vous ai dit que la grandeur et la gloire n'étoient parmi nous que des noms pompeux, vides de sens et de choses, je regardois le mauvais usage que nous faisons de ces termes. Mais, pour dire la vérité dans toute son étendue, ce n'est ni l'erreur ni la vanité qui ont inventé ces noms magnifiques; au contraire, nous ne les aurions jamais trouvés, si nous n'en avions porté le fonds en nous-mêmes : car où prendre ces nobles idées dans le néant? La faute que nous faisons n'est donc pas de nous être servis de ces noms; c'est de les avoir appliqués à des objets trop indignes. Saint Chrysostome a bien compris cette vérité, quand il a dit : « Gloire, richesses, noblesse, puissance, pour les hommes du monde ne sont que des noms; pour nous, si nous servons Dieu, ce seront des choses. Au contraire, la pauvreté, la honte, la mort, sont des choses trop effectives et trop réelles pour eux; pour nous, ce sont seulement des noms <sup>3</sup>; » parce que celui qui s'attache à Dieu ne perd ni ses biens, ni son honneur, ni sa vie. Ne vous étonnez donc pas si l'Ecclésiaste dit si souvent : « Tout est vanité. » Il s'explique, « tout est vanité sous le soleil <sup>4</sup>, » c'est-à-dire, tout ce qui est mesuré par les années, tout ce qui est emporté par la rapidité du temps. Sortez du temps et du changement, aspirez à l'éternité; la vanité ne vous tiendra plus asservis. Ne vous étonnez pas si le même Ecclésiaste méprise tout en nous, jusqu'à la

1. « Notas mihi fecisti vias vitæ. » (*Ps.* xv, 10.)

2. « Revertatur pulvis ad terram suam, unde erat : et spiritus redeat ad Deum qui dedit illum. » (*Ecclé.*, xii, 7.)

3. « Gloria enim et potentia, divitiæ et nobilitas, et his similia, nomina sunt apud ipsos, res autem apud nos : quemadmodum et tristitia, mors, et ignorantia, et paupertas, et similia nomina sunt apud nos, res apud illos. » (*Hom.* LVIII, al. LIX, in *Matth.*, n. 5, tom. VII, p. 591.)

4. *Ecclé.*, I, 2, 14; III, 11, etc.

sagesse, et ne trouve rien de meilleur que de goûter en repos le fruit de son travail <sup>1</sup>. La sagesse dont il parle en ce lieu est cette sagesse insensée, ingénieuse à se tourmenter, habile à se tromper elle-même, qui se corrompt dans le présent, qui s'égare dans l'avenir; qui, par beaucoup de raisonnements et de grands efforts, ne fait que se consumer inutilement, en amassant des choses que le vent emporte. « Hé! s'écrie ce sage roi <sup>2</sup>, y a-t-il rien de si vain? » Et n'a-t-il pas raison de préférer la simplicité d'une vie particulière, qui goûte doucement et innocemment ce peu de biens que la nature nous donne, aux soucis et aux chagrins des avarés, aux songes inquiets des ambitieux? « Mais cela même, dit-il <sup>3</sup>, ce repos, cette douceur de la vie, est encore une vanité, » parce que la mort trouble et emporte tout. Laissons-lui donc mépriser tous les états de cette vie, puisque enfin, de quelque côté qu'on s'y tourne, on voit toujours la mort en face, qui couvre de ténèbres tous nos plus beaux jours. Laissons-lui égaler le fou et le sage; et même je ne craindrai pas de le dire hautement en cette chaire, laissons-lui confondre l'homme avec la bête : « Unus interitus est hominis, et jumentorum <sup>4</sup>. »

En effet, jusqu'à ce que nous ayons trouvé la véritable sagesse; tant que nous regarderons l'homme par les yeux du corps, sans y démêler par l'intelligence ce secret principe de toutes nos actions, qui, étant capable de s'unir à Dieu, doit nécessairement y retourner; que verrons-nous autre chose dans notre vie que de folles inquiétudes? et que verrons-nous dans notre mort, qu'une vapeur qui s'exhale, que des esprits qui s'épuisent, que des ressorts qui se démontent et se déconcertent, enfin qu'une machine qui se dissout et qui se met en pièces? Ennuyés de ces vanités, cherchons ce qu'il y a de grand et de solide en nous. Le Sage nous l'a montré dans les dernières paroles de l'Ecclésiaste; et bientôt MADAME nous le fera paroître dans les dernières actions de sa vie. « Crains Dieu, et observe ses commandements; car c'est là tout l'homme <sup>5</sup> : » comme s'il disoit, Ce n'est pas l'homme que j'ai méprisé, ne le croyez pas; ce sont les opinions, ce sont les erreurs par lesquelles l'homme abusé se déshonore lui-même. Voulez-vous savoir, en un mot, ce que c'est que l'homme? Tout son devoir, tout son objet, toute sa nature, c'est de craindre Dieu : tout le reste est vain, je le déclare; mais aussi tout le reste n'est pas l'homme. Voici ce qui est réel et solide, et ce que la mort ne peut enlever; car, ajoute l'Ecclésiaste, « Dieu examinera dans son jugement tout ce que nous aurons fait de bien et de mal <sup>6</sup>. » Il est donc maintenant aisé de concilier toutes choses. Le Psalmiste dit, « qu'à la mort périront toutes nos pensées <sup>7</sup>; » oui, celles que nous aurons laissé emporter au monde, dont la figure passe et s'évanouit. Car encore que notre esprit soit de nature à vivre toujours, il abandonne à la mort tout ce qu'il consacre aux choses mortelles; de sorte que nos pensées,

1. *Eccle.*, I, 17; II, 14, 24.

2. « Et est quidquam tam vanum? » (*Eccle.*, II, 19.)

3. « Vidi quod hec quoque esset vanitas? » (*Ibid.*, 1.)

4. *Eccle.*, III, 19. — 5. *Ibid.*, XII, 13. — 6. *Ibid.*, 14. — 7. *Psal.* CXLV 4.



qui doivent être incorruptibles du côté de leur principe, deviennent périssables du côté de leur objet. Voulez-vous sauver quelque chose de ce débris si universel, si inévitable? Donnez à Dieu vos affections; nulle force ne vous ravira ce que vous aurez déposé en ses mains divines. Vous pourrez hardiment mépriser la mort, à l'exemple de notre héroïne chrétienne. Mais, afin de tirer d'un si bel exemple toute l'instruction qu'il nous peut donner, entrons dans une profonde considération des conduites de Dieu sur elle, et adorons en cette Princesse le mystère de la prédestination et de la grâce.

Vous savez que toute la vie chrétienne, que tout l'ouvrage de notre salut est une suite continuelle de miséricordes; mais le fidèle interprète du mystère de la grâce, je veux dire le grand Augustin, m'apprend cette véritable et solide théologie, que c'est dans la première grâce et dans la dernière, que la grâce se montre grâce; c'est-à-dire que c'est dans la vocation qui nous prévient, et dans la persévérance finale qui nous couronne, que la bonté qui nous sauve paroît toute gratuite et toute pure. En effet, comme nous changeons deux fois d'état, en passant premièrement des ténèbres à la lumière, et ensuite de la lumière imparfaite de la foi à la lumière consommée de la gloire; comme c'est la vocation qui nous inspire la foi, et que c'est la persévérance qui nous transmet à la gloire, il a plu à la divine bonté de se marquer elle-même, au commencement de ces deux états, par une impression illustre et particulière; afin que nous confessions que toute la vie du chrétien, et dans le temps qu'il espère, et dans le temps qu'il jouit, est un miracle de grâce. Que ces deux principaux moments de la grâce ont été bien marqués par les merveilles que Dieu a faites pour le salut éternel de HENRIETTE D'ANGLETERRE! Pour la donner à l'Église, il a fallu renverser tout un grand royaume. La grandeur de la maison d'où elle est sortie n'étoit pour elle qu'un engagement plus étroit dans le schisme de ses ancêtres: disons, des derniers de ses ancêtres, puisque tout ce qui les précède, à remonter jusqu'aux premiers temps, est si pieux et si catholique. Mais si les lois de l'état s'opposent à son salut éternel, Dieu ébranlera tout l'état pour l'affranchir de ces lois. Il met les âmes à ce prix; il remue le ciel et la terre pour enfanter ses élus; et comme rien ne lui est cher que ces enfants de sa dilection éternelle, que ces membres inséparables de son Fils bien-aimé, rien ne lui coûte, pourvu qu'il les sauve. Notre Princesse est persécutée avant que de naître, délaissée aussitôt que mise au monde; arrachée, en naissant, à la piété d'une mère catholique; captive, dès le berceau, des ennemis implacables de sa maison; et ce qui étoit plus déplorable, captive des ennemis de l'Église, par conséquent destinée premièrement par sa glorieuse naissance, et ensuite par sa malheureuse captivité, à l'erreur et à l'hérésie. Mais le sceau de Dieu étoit sur elle. Elle pouvoit dire avec le prophète: « Mon père et ma mère m'ont abandonnée; mais le Seigneur m'a reçue en sa protection<sup>1</sup>. »

1. « Pater meus et mater mea dereliquerunt me; Dominus autem assumpsit me. » (Ps. XXVI, 10.)



Délaiſſée de toute la terre dès ma naiffance, « je fus comme jetée entrés bras de ſa providence paternelle, et dès le ventre de ma mère l ſe déclara mon Dieu <sup>1</sup>. » Ce fut à cette garde fidèle que la Reine ſa mère commit ce précieux dépôt. Elle ne fut point trompée dans ſa confiance. Deux ans après, un coup imprévu, et qui tenoit du miracle, délivra la Princesſe des mains des rebelles. Malgré les tempêtes de l'Océan, et les agitations encore plus violentes de la terre, Dieu la prenant ſur ſes ailes, comme l'aigle prend ſes petits, la porta lui-même dans ce royaume, lui-même la poſa dans le ſein de la Reine ſa mère, ou plutôt dans le ſein de l'Égliſe catholique. Là elle apprit les maximes de la piété véritable, moins par les inſtructions qu'elle y recevoit, que par les exemples vivants de cette grande et religieuſe Reine. Elle a imité ſes pieuſes libéralités. Ses aumônes toujours abondantes ſe ſont répandues principalement ſur les catholiques d'Angleterre, dont elle a été la fidèle protectrice. Digne fille de ſaint Édouard et de ſaint Louis, elle ſ'attacha du fond de ſon cœur à la foi de ces deux grands rois. Qui pourroit aſſez exprimer le zèle dont elle brûloit pour le rétaſſement de cette foi dans le royaume d'Angleterre, où l'on en conſerve encore tant de précieux monuments? Nous ſavons qu'elle n'eût pas craint d'expoſer ſa vie pour un ſi pieux deſſein : et le ciel nous l'a ravie ! O Dieu ! que prépare ici votre éternelle providence ? Me permettez-vous, ô Seigneur ! d'enviſager en tremblant vos ſaints et redoutables conſeils ? Eſt-ce que les temps de conſuſion ne ſont pas encore accomplis ? eſt-ce que le crime, qui fit céder vos vérités ſaintes à des paſſions malheureuſes, eſt encore devant vos yeux, et que vous ne l'avez pas aſſez puni par un aveuglement de plus d'un ſiècle ? Nous raviſſez-vous HENRIETTE, par un effet du même jugement qui abrégéa les jours de la reine Marie, et ſon règne ſi favorable à l'Égliſe ? ou bien voulez-vous triompher ſeul ? et en nous ôtant les moyens dont nos deſirs ſe flattoient, réſervez-vous, dans les temps marqués par votre prédeſtination éternelle, de ſecrets retours à l'État et à la maiſon d'Angleterre ? Quoi qu'il en ſoit, ô grand Dieu, recevez-en aujourd'hui les bienheureuſes prémices en la perſonne de cette Princesſe. Puiſſe toute ſa maiſon et tout le royaume ſuivre l'exemple de ſa foi ! Ce grand roi, qui remplit de tant de vertus le trône de ſes ancêtres, et fait louer tous les jours la divine main qui l'y a rétaſſi comme par miracle, n'improvera pas notre zèle, ſi nous ſouhaitons devant Dieu que lui et tous ſes peuples ſoient comme nous. « Opto « apud Deum, .... non tantum te, ſed etiam omnes.... fieri tales, qua- « lis et ego ſum <sup>2</sup>. » Ce ſouhait eſt fait pour les rois ; et ſaint Paul, étant dans les fers, le fit la première fois en faveur du roi Agrippa ; mais ſaint Paul en exceptoit ſes liens, « exceptis vinculis his : » et nous, nous ſouhaitons principalement que l'Angleterre, trop libre dans ſa croyance, trop licencieuſe dans ſes ſentiments, ſoit enchaînée comme

1. « In te projectus ſum ex utero : de ventre matris meæ Deus meus eſ tu. » (Ps. XXI, 11.)

2. Act., XXVI, 29.

nous de ces bienheureux liens qui empêchent l'orgueil humain de s'égarer dans ses pensées, en le captivant sous l'autorité du Saint-Esprit et de l'Église.

Après vous avoir exposé le premier effet de la grâce de Jésus-Christ en notre Princesse, il me reste, Messieurs, de vous faire considérer le dernier, qui couronnera tous les autres. C'est par cette dernière grâce que la mort change de nature pour les chrétiens, puisqu'au lieu qu'elle sembloit être faite pour nous dépouiller de tout, elle commence, comme dit l'apôtre<sup>1</sup>, à nous revêtir, et nous assure éternellement la possession des biens véritables. Tant que nous sommes détenus dans cette demeure mortelle, nous vivons assujettis aux changements, parce que, si vous me permettez de parler ainsi, c'est la loi du pays que nous habitons; et nous ne possédons aucun bien, même dans l'ordre de la grâce, que nous ne puissions perdre un moment après, par la mutabilité naturelle de nos désirs. Mais aussitôt qu'on cesse pour nous de compter les heures, et de mesurer notre vie par les jours et par les années; sortis des figures qui passent, et des ombres qui disparaissent, nous arrivons au règne de la vérité, où nous sommes affranchis de la loi des changements. Ainsi notre âme n'est plus en péril; nos résolutions ne vacillent plus; la mort, ou plutôt la grâce de la persévérance finale, a la force de les fixer : et de même que le testament de Jésus-Christ, par lequel il se donne à nous, est confirmé à jamais, suivant le droit des testaments et la doctrine de l'apôtre<sup>2</sup>, par la mort de ce divin testateur; ainsi la mort du fidèle fait que ce bienheureux testament, par lequel de notre côté nous nous donnons au Sauveur, devient irrévocable. Donc, Messieurs, si je vous fais voir encore une fois MADAME aux prises avec la mort, n'appréhendez rien pour elle : quelque cruelle que la mort vous paroisse, elle ne doit servir à cette fois que pour accomplir l'œuvre de la grâce, et sceller en cette Princesse le conseil de son éternelle prédestination. Voyons donc ce dernier combat; mais, encore un coup, affermissons-nous. Ne mêlons point de foiblesse à une si forte action, et ne déshonorons point par nos larmes une si belle victoire. Voulez-vous voir combien la grâce, qui a fait triompher MADAME, a été puissante? voyez combien la mort a été terrible. Premièrement, elle a plus de prise sur une Princesse qui a tant à perdre. Que d'années elle va ravir à cette jeunesse! que de joie elle enlève à cette fortune! que de gloire elle ôte à ce mérite! D'ailleurs, peut-elle venir ou plus prompte ou plus cruelle? C'est ramasser toutes ses forces, c'est unir tout ce qu'elle a de plus redoutable, que de joindre, comme elle fait, aux plus vives douleurs l'attaque la plus imprévue. Mais quoique, sans menacer et sans avertir, elle se fasse sentir tout entière dès le premier coup, elle trouve la Princesse prête. La grâce, plus active encore, l'a déjà mise en défense. Ni la gloire ni la jeunesse n'auront un soupir. Un regret immense de ses péchés ne lui permet pas de regretter autre chose. Elle demande le crucifix sur lequel elle avoit vu expirer la Reine sa belle-

1. *II Cor.*, v, 3. — 2. *Heb.*, ix, 15

mère, comme pour y recueillir les impressions de constance et de piété, que cette âme vraiment chrétienne y avoit laissées avec les derniers soupirs. A la vue d'un si grand objet, n'attendez pas de cette Princesse des discours étudiés et magnifiques : une sainte simplicité fait ici toute la grandeur. Elle s'écrie : « O mon Dieu, pourquoi n'ai-je pas toujours mis en vous ma confiance ? » Elle s'afflige, elle se rasure, elle confesse humblement, et avec tous les sentiments d'une profonde douleur, que de ce jour seulement elle commence à connoître Dieu, n'appelant pas le connoître, que de regarder encore tant soit peu le monde. Qu'elle nous parut au-dessus de ces lâches chrétiens qui s'imaginent avancer leur mort, quand ils préparent leur confession ; qui ne reçoivent les saints sacrements que par force : dignes certes de recevoir pour leur jugement ce mystère de piété qu'ils ne reçoivent qu'avec répugnance. MADAME appelle les prêtres plutôt que les médecins. Elle demande d'elle-même les sacrements de l'Église : la Pénitence avec componction ; l'Eucharistie avec crainte, et puis avec confiance ; la sainte Onction des mourants avec un pieux empressement. Bien loin d'en être effrayée, elle veut la recevoir avec connoissance : elle écoute l'explication de ces saintes cérémonies, de ces prières apostoliques, qui, par une espèce de charme divin, suspendent les douleurs les plus violentes, qui font oublier la mort (je l'ai vu souvent) à qui les écoute avec foi : elle les suit, elle s'y conforme ; on lui voit paisiblement présenter son corps à cette huile sacrée, ou plutôt au sang de Jésus, qui coule si abondamment avec cette précieuse liqueur. Ne croyez pas que ces excessives et insupportables douleurs aient tant soit peu troublé sa grande âme. Ah ! je ne veux plus tant admirer les braves, ni les conquérants. MADAME m'a fait connoître la vérité de cette parole du Sage<sup>1</sup> : « Le patient vaut mieux que le fort ; et celui qui dompte son cœur, vaut mieux que celui qui prend des villes. » Combien a-t-elle été mattresse du sien ! avec quelle tranquillité a-t-elle satisfait à tous ses devoirs ! Rappelez en votre pensée ce qu'elle dit à MONSIEUR. Quelle force ! quelle tendresse ! O paroles qu'on voyoit sortir de l'abondance d'un cœur qui se sent au-dessus de tout ; paroles que la mort présente, et Dieu plus présent encore, ont consacrées ; sincère production d'une âme, qui, tenant au ciel, ne doit plus rien à la terre que la vérité : vous vivrez éternellement dans la mémoire des hommes, mais surtout vous vivrez éternellement dans le cœur de ce grand prince. MADAME ne peut plus résister aux larmes qu'elle lui voit répandre. Invincible par tout autre endroit, ici elle est contrainte de céder. Elle prie MONSIEUR de se retirer, parce qu'elle ne veut plus sentir de tendresse que pour ce Dieu crucifié qui lui tend les bras. Alors qu'avons-nous vu ? qu'avons-nous ouï ? Elle se conformoit aux ordres de Dieu ; elle lui offroit ses souffrances, en expiation de ses fautes ; elle professoit hautement la foi catholique, et la résurrection des morts, cette précieuse consolation

1. « Melior est patiens viro forti ; et qui dominatur animo suo, expugnator urbium. » (*Prov.* XVI. 32.)

des fidèles mourants. Elle excitoit le zèle de ceux qu'elle avoit appelés pour l'exciter elle-même, et ne vouloit point qu'ils cessassent un moment de l'entretenir des vérités chrétiennes. Elle souhaita mille fois d'être plongée au sang de l'Agneau; c'étoit un nouveau langage que la grâce lui apprenoit. Nous ne voyions en elle, ni cette ostentation par laquelle on veut tromper les autres, ni ces émotions d'une âme alarmée par lesquelles on se trompe soi-même. Tout étoit simple, tout étoit solide, tout étoit tranquille; tout partoît d'une âme soumise, et d'une source sanctifiée par le Saint-Esprit.

En cet état, Messieurs, qu'avions-nous à demander à Dieu pour cette Princesse, sinon qu'il l'affermît dans le bien, et qu'il conservât en elle les dons de sa grâce? Ce grand Dieu nous exauçoit; mais souvent, dit saint Augustin <sup>1</sup>, en nous exauçant il trompe heureusement notre prévoyance. La Princesse est affermie dans le bien d'une manière plus haute que celle que nous entendions. Comme Dieu ne vouloit plus exposer aux illusions du monde les sentiments d'une piété si sincère, il a fait ce que dit le Sage <sup>2</sup>; « Il s'est hâté. » En effet, quelle diligence! en neuf heures l'ouvrage est accompli. « Il s'est hâté de la tirer du milieu des iniquités. » Voilà, dit le grand saint Ambroise <sup>3</sup>, la merveille de la mort dans les chrétiens: elle ne finit pas leur vie; elle ne finit que leurs péchés, et les périls où ils sont exposés. Nous nous sommes plaints que la mort, ennemie des fruits que nous promettoit la Princesse, les a ravagés dans la fleur; qu'elle a effacé, pour ainsi dire, sous le pinceau même un tableau qui s'avançoit à la perfection avec une incroyable diligence, dont les premiers traits, dont le seul dessein montrait déjà tant de grandeur. Changeons maintenant de langage; ne disons plus que la mort a tout d'un coup arrêté le cours de la plus belle vie du monde, et de l'histoire qui se commençoit le plus noblement: disons qu'elle a mis fin aux plus grands périls dont une âme chrétienne peut être assaillie. Et, pour ne point parler ici des tentations infinies qui attaquent à chaque pas la faiblesse humaine, quel péril n'eût point trouvé cette Princesse dans sa propre gloire! La gloire: qu'y a-t-il pour le chrétien de plus pernicieux et de plus mortel? quel appât plus dangereux? quelle fumée plus capable de faire tourner les meilleures têtes? Considérez la Princesse; représentez-vous cet esprit, qui, répandu par tout son extérieur, en rendoit les grâces si vives: tout étoit esprit, tout étoit bonté. Affable à tous avec dignité, elle savoit estimer les uns sans fâcher les autres; et quoique le mérite fût distingué, la faiblesse ne se sentoit pas dédaignée. Quand quelqu'un traitoit avec elle, il sembloit qu'elle eût oublié son rang, pour ne se soutenir que par sa raison. On ne s'apercevoit presque pas qu'on parlât à une personne si élevée; on sentoit seulement au fond de son cœur qu'on eût voulu lui rendre au centuple la grandeur dont elle se dépouilloit si obligeamment. Fidèle en ses paroles, incapable de dégui-

1. *In Ep. Joan., tract. vi, n. 7, 8, tom. III, part. 2, col. 866, 867.*

2. « *Properavit educere de medio iniquitatum.* » (*Sap., iv. 14.*)

3. « *Finis factus est erroris, quia culpa, non natura defecit.* » (*De bono mortis, cap. ix, n. 38, tom. I, col. 405.*)



sement, sûre à ses amis; par la lumière et la droiture de son esprit, elle les mettoit à couvert des vains ombrages, et ne leur laissoit à craindre que leurs propres fautes. Très-reconnoissante des services, elle aimoit à prévenir les injures par sa bonté; vive à les sentir, facile à les pardonner. Que dirai-je de sa libéralité? Elle donnoit non-seulement avec joie, mais avec une hauteur d'âme qui marquoit tout ensemble et le mépris du don et l'estime de la personne. Tantôt par des paroles touchantes, tantôt même par son silence, elle relevoit ses présents; et cet art de donner agréablement, qu'elle avoit si bien pratiqué durant sa vie, l'a suivie, je le sais, jusqu'entre les bras de la mort. Avec tant de grandes et tant d'aimables qualités, qui eût pu lui refuser son admiration? Mais avec son crédit, avec sa puissance, qui n'eût voulu s'attacher à elle? N'alloit-elle pas gagner tous les cœurs? c'est-à-dire la seule chose qu'ont à gagner ceux à qui la naissance et la fortune semblent tout donner : et si cette haute élévation est un précipice affreux pour les chrétiens, ne puis-je pas dire, Messieurs, pour me servir des paroles fortes du plus grave des historiens<sup>1</sup>, « qu'elle alloit être précipitée dans la gloire? » Car quelle créature fut jamais plus propre à être l'idole du monde? Mais ces idoles que le monde adore, à combien de tentations délicates ne sont-elles pas exposées? La gloire, il est vrai, les défend de quelques foiblesses; mais la gloire les défend-elle de la gloire même? ne s'adorent-elles pas secrètement? ne veulent-elles pas être adorées? Que n'ont-elles pas à craindre de leur amour-propre? et que se peut refuser la foiblesse humaine, pendant que le monde lui accorde tout? N'est-ce pas là qu'on apprend à faire servir à l'ambition, à la grandeur, à la politique, et la vertu, et la religion, et le nom de Dieu? La modération, que le monde affecte, n'étouffe pas les mouvements de la vanité : elle ne sert qu'à les cacher; et plus elle ménage le dehors, plus elle livre le cœur aux sentiments les plus délicats et les plus dangereux de la fausse gloire. On ne compte plus que soi-même; et on dit au fond de son cœur : « Je suis, et il n'y a que moi sur la terre<sup>2</sup>. » En cet état, Messieurs, la vie n'est-elle pas un péril? la mort n'est-elle pas une grâce? Que ne doit-on pas craindre de ses vices, si les bonnes qualités sont si dangereuses? N'est-ce donc pas un bienfait de Dieu, d'avoir abrégé les tentations avec les jours de MADAME; de l'avoir arrachée à sa propre gloire; avant que cette gloire, par son excès, eût mis en hasard sa modération? Qu'importe que sa vie ait été si courte? jamais ce qui doit finir ne peut être long. Quand nous ne compterions point ses confessions plus exactes, ses entretiens de dévotion plus fréquents, son application plus forte à la piété dans les derniers temps de sa vie; ce peu d'heures saintement passées parmi les plus rudes épreuves, et dans les sentiments les plus purs du christianisme, tiennent lieu toutes seules d'un âge accompli. Le temps a été court, je l'avoue; mais l'opération de la grâce a été forte, mais la fidélité de l'âme a été parfaite. C'est l'effet d'un art consommé, de

1. « In ipsam gloriam præceps agebatur. » (Tacit., *Agric.*, n. 41.)

2. « Ego sum, et præter me non est altera » (*Is.*, XLVII 10.)

réduire en petit un grand ouvrage; et la grâce, cette excellente ouvrière, se plaît quelquefois à renfermer en un jour la perfection d'une longue vie. Je sais que Dieu ne veut pas qu'on s'attende à de tels miracles; mais si la témérité insensée des hommes abuse de ses bontés, son bras pour cela n'est pas raccourci et sa main n'est pas affoiblie. Je me confie pour MADAME en cette miséricorde, qu'elle a si sincèrement et si humblement réclamée. Il semble que Dieu ne lui ait conservé le jugement libre jusqu'au dernier soupir, qu'afin de faire durer les témoignages de sa foi. Elle a aimé en mourant le Sauveur Jésus, les bras lui ont manqué plutôt que l'ardeur d'embrasser la croix; j'ai vu sa main défaillante chercher encore en tombant de nouvelles forces pour appliquer sur ses lèvres ce bienheureux signe de notre rédemption: n'est-ce pas mourir entre les bras et dans le baiser du Seigneur? Ah! nous pouvons achever ce saint sacrifice pour le repos de MADAME, avec une pieuse confiance. Ce Jésus en qui elle a espéré, dont elle a porté la croix en son corps par des douleurs si cruelles, lui donnera encore son sang, dont elle est déjà toute teinte, toute pénétrée, par la participation à ses sacrements, et par la communion avec ses souffrances.

Mais en priant pour son âme, Chrétiens, songeons à nous-mêmes. Qu'attendons-nous pour nous convertir? quelle dureté est semblable à la nôtre, si un accident si étrange, qui devoit nous pénétrer jusqu'au fond de l'âme, ne fait que nous étourdir pour quelques moments? Attendons-nous que Dieu ressuscite les morts, pour nous instruire? Il n'est point nécessaire que les morts reviennent, ni que quelqu'un sorte du tombeau: ce qui entre aujourd'hui dans le tombeau doit suffire pour nous convertir. Car si nous savons nous connoître, nous confessons, Chrétiens, que les vérités de l'éternité sont assez bien établies; nous n'avons rien que de foible à leur opposer; c'est par passion, et non par raison, que nous osons les combattre. Si quelque chose les empêche de régner sur nous, ces saintes et salutaires vérités, c'est que le monde nous occupe; c'est que les sens nous enchantent; c'est que le présent nous entraîne. Faut-il un autre spectacle pour nous détromper et des sens, et du présent, et du monde? La Providence divine pouvoit-elle nous mettre en vue, ni de plus près, ni plus fortement, la vanité des choses humaines? et si nos cœurs s'endurcissent après un avertissement si sensible, que lui reste-il autre chose, que de nous frapper nous-mêmes sans miséricorde? Prévenons un coup si funeste; et n'attendons pas toujours des miracles de la grâce. Il n'est rien de plus odieux à la souveraine puissance, que de la vouloir forcer par des exemples, et de lui faire une loi de ses grâces et de ses faveurs. Qu'y a-t-il donc, Chrétiens, qui puisse nous empêcher de recevoir, sans différer, ses inspirations? Quoi! le charme de sentir est-il si fort que nous ne puissions rien prévoir? Les adorateurs des grandeurs humaines seront-ils satisfaits de leur fortune, quand ils verront que dans un moment leur gloire passera à leur nom, leurs titres à leurs tombeaux, leurs biens à des ingrats, et leurs dignités peut-être à leurs envieux? Que si nous sommes assurés qu'il viendra un der-

nier jour où la mort nous forcera de confesser toutes nos erreurs, pourquoi ne pas mépriser par raison ce qu'il faudra un jour mépriser par force? et quel est notre aveuglement, si toujours avançant vers notre fin, et plutôt mourants que vivants, nous attendons les derniers soupirs, pour prendre les sentiments que la seule pensée de la mort nous devrait inspirer à tous les moments de notre vie? Commencez aujourd'hui à mépriser les faveurs du monde; et toutes les fois que vous serez dans ces lieux augustes, dans ces superbes palais à qui MADAME donnoit un éclat que vos yeux recherchent encore; toutes les fois que, regardant cette grande place qu'elle remplissoit si bien, vous sentirez qu'elle y manque; songez que cette gloire que vous admiriez faisoit son péril en cette vie, et que dans l'autre elle est devenue le sujet d'un examen rigoureux, où rien n'a été capable de la rassurer que cette sincère résignation qu'elle a eue aux ordres de Dieu, et les saintes humiliations de la pénitence.

---

## ORAISON FUNÈBRE

DE MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, INFANTE D'ESPAGNE,

REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE <sup>1</sup>,

Prononcée à Saint-Denis, le 1<sup>er</sup> de septembre 1683, en présence de monseigneur le Dauphin.

---

Sine macula enim sunt ante thronum Dei.

*Ils sont sans tache devant le trône de Dieu.* Paroles de l'apôtre saint Jean, dans sa Révélation, chap. xiv, 5.

MONSEIGNEUR,

Quelle assemblée l'apôtre saint Jean nous fait paroître! Ce grand prophète nous ouvre le ciel, et notre foi y découvre « sur la sainte montagne de Sion, » dans la partie la plus élevée de la Jérusalem bienheureuse, l'Agneau qui ôte le péché du monde, avec une compagnie digne de lui. Ce sont ceux dont il est écrit au commencement de l'Apocalypse <sup>2</sup> : « Il y a dans l'église de Sardis un petit nombre de fidèles, « *pauca nomina* » qui n'ont pas souillé leurs vêtements : ces riches vêtements dont le baptême les a revêtus; vêtements qui ne sont

1. Née en 1638, de Philippe IV, roi d'Espagne, et d'Élisabeth de France, fille de Henri IV. Mariée à Louis XIV en 1660. Morte le 30 juillet 1683. Le roi dit en apprenant sa mort : « Depuis vingt-trois ans que nous vivons ensemble, voici le premier chagrin qu'elle m'ait donné. »

2. « *Habes pauca nomina in Sardis, qui non inquinaverunt vestimenta sua.* » (Apoc., III, 27.)

rien moins que Jésus-Christ même, selon ce que dit l'apôtre <sup>1</sup> : « Vous tous qui avez été baptisés, vous avez été revêtus de Jésus-Christ. » Ce petit nombre chéri de Dieu pour son innocence, et remarquable par la rareté d'un don si exquis, a su conserver ce précieux vêtement, et la grâce du baptême. Et quelle sera la récompense d'une si rare fidélité ? Écoutez parler le Juste et le Saint : « Ils marchent, dit-il <sup>2</sup>, avec moi, revêtus de blanc, parce qu'ils en sont dignes ; » dignes, par leur innocence, de porter dans l'éternité la livrée de l'Agneau sans tache, et de marcher toujours avec lui, puisque jamais ils ne l'ont quitté depuis qu'il les a mis dans sa compagnie : âmes pures et innocentes, « âmes vierges, » comme les appelle saint Jean <sup>3</sup>, au même sens que saint Paul disoit à tous les fidèles de Corinthe <sup>4</sup> : « Je vous ai promis, comme une vierge pudique, à un seul homme, qui est Jésus-Christ. » La vraie chasteté de l'âme, la vraie pudeur chrétienne est de rougir du péché, de n'avoir d'yeux ni d'amour que pour Jésus-Christ, et de tenir toujours ses sens épurés de la corruption du siècle. C'est dans cette troupe innocente et pure que la Reine a été placée : l'horreur qu'elle a toujours eue du péché lui a mérité cet honneur. La foi, qui pénètre jusqu'aux cieus, nous la fait voir aujourd'hui dans cette bienheureuse compagnie. Il me semble que je reconnois cette modestie, cette paix, ce recueillement que nous lui voyions devant les autels, qui inspiroit du respect pour Dieu et pour elle : Dieu ajoute à ces saintes dispositions le transport d'une joie céleste. La mort ne l'a point changée, si ce n'est qu'une immortelle beauté a pris la place d'une beauté changeante et mortelle. Cette éclatante blancheur, symbole de son innocence et de la candeur de son âme, n'a fait, pour ainsi parler, que passer au dedans, où nous la voyons rehaussée d'une lumière divine. « Elle marche avec l'Agneau, car elle en est digne <sup>5</sup>. » La sincérité de son cœur, sans dissimulation et sans artifice, la range au nombre de ceux dont saint Jean a dit, dans les paroles qui précèdent celles de mon texte, que « le mensonge ne s'est point trouvé en leur bouche, <sup>6</sup> » ni aucun déguisement dans leur conduite ; « ce qui fait qu'on les voit sans tache devant le trône de Dieu : « Sine macula enim sunt ante thronum Dei. » En effet, elle est sans reproche devant Dieu et devant les hommes : la médisance ne peut attaquer aucun endroit de sa vie depuis son enfance jusqu'à sa mort ; et une gloire si pure, une si belle réputation est un parfum précieux qui réjouit le ciel et la terre.

Monseigneur, ouvrez les yeux à ce grand spectacle. Pouvois-je mieux essuyer vos larmes, celles des princes qui vous environnent, et de cette auguste assemblée, qu'en vous faisant voir au milieu de cette troupe resplendissante, et dans cet état glorieux, une mère si

1. « Quicumque in Christo baptizati estis, Christum induistis. » (*Gat.*, III, 27.)

2. « Ambulabunt mecum in albis, quia digni sunt. » (*Apoc.*, III, 4.)

3. « Virgines enim sunt. Hi sequuntur Agnum quocumque ierit. » (*Ibid.*, XIV, 4.)

4. « Despondi vos uni viro virginem castam exhibere Christo. » (*II Cor.*, XI, 2.)

5. *Apoc.*, III, 4.

6. « In ore eorum non est inventum mendacium : sine macula enim sunt ante thronum Dei. » (*Ibid.*, XIV, 5.)



chérie et si regrettée? Louis même, dont la constance ne peut vaincre ses justes douleurs, les trouveroit plus traitables dans cette pensée. Mais ce qui doit être votre unique consolation doit aussi, Monseigneur, être votre exemple; et, ravi de l'éclat immortel d'une vie toujours si réglée et toujours si irréprochable, vous devez en faire passer toute la beauté dans la vôtre.

Qu'il est rare, Chrétiens, qu'il est rare, encore une fois, de trouver cette pureté parmi les hommes! mais surtout, qu'il est rare de la trouver parmi les grands! « Ceux que vous voyez revêtus d'une robe blanche, ceux-là, dit saint Jean <sup>1</sup>, viennent d'une grande affliction, » « de tribulatione magna; » afin que nous entendions que cette divine blancheur se forme ordinairement sous la croix, et rarement dans l'éclat, trop plein de tentation, des grandeurs humaines.

Et toutefois il est vrai, Messieurs, que Dieu, par un miracle de sa grâce, se plaît à choisir, parmi les rois, de ces âmes pures. Tel a été saint Louis, toujours pur et toujours saint dès son enfance; et MARIE-THÉRESE sa fille a eu de lui ce bel héritage.

Entrons, Messieurs, dans les desseins de la Providence, et adrairons les bontés de Dieu, qui se répandent sur nous et sur tous les peuples, dans la prédestination de cette Princesse. Dieu l'a élevée au faite des grandeurs humaines, afin de rendre la pureté et la perpétuelle régularité de sa vie plus éclatante et plus exemplaire. Ainsi sa vie et sa mort, également pleines de sainteté et de grâce, deviennent l'instruction du genre humain. Notre siècle n'en pouvoit recevoir de plus parfaite, parce qu'il ne voyoit nulle part dans une si haute élévation une pareille pureté. C'est ce rare et merveilleux assemblage que nous aurons à considérer dans les deux parties de ce discours. Voici en peu de mots ce que j'ai à dire de la plus pieuse des reines, et tel est le digne abrégé de son éloge : Il n'y a rien que d'auguste dans sa personne, il n'y a rien que de pur dans sa vie. Accourez, peuples : venez contempler dans la première place du monde la rare et majestueuse beauté d'une vertu toujours constante. Dans une vie si égale, il n'importe pas à cette Princesse où la mort frappe; on n'y voit point d'endroit foible par où elle pût craindre d'être surprise : toujours vigilante, toujours attentive à Dieu et à son salut, sa mort si précipitée, et si effroyable pour nous, n'avoit rien de dangereux pour elle. Ainsi son élévation ne servira qu'à faire voir à tout l'univers, comme du lieu le plus éminent qu'on découvre dans son enceinte, cette importante vérité : qu'il n'y a rien de solide ni de vraiment grand parmi les hommes, que d'éviter le péché; et que la seule précaution contre les attaques de la mort, c'est l'innocence de la vie. C'est, Messieurs, l'instruction que nous donne dans ce tombeau, ou plutôt du plus haut des cieux, très-haute, très-excellente, très-puissante et très-chrétienne princesse MARIE-THÉRESE D'AUTRICHE, INFANTE D'ESPAGNE, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

1. « Hi qui amicti sunt stolis albis..., hi sunt qui venerunt de tribulatione magna. » (Ib., VII, 13, 14.)

Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est Dieu qui donne les grandes naissances, les grands mariages, les enfants, la postérité. C'est lui qui dit à Abraham<sup>1</sup> : « Les rois sortiront de vous, » et qui fait dire par son prophète à David<sup>2</sup> : « Le Seigneur vous fera une maison. » « Dieu, qui d'un seul homme a voulu former tout le genre humain, comme dit saint Paul<sup>3</sup>, et de cette source commune le répandre sur toute la face de la terre, » en a vu et prédestiné dès l'éternité les alliances et les divisions, « marquant les temps, poursuit-il, et donnant des bornes à la demeure des peuples ; » et enfin un cours réglé à toutes ces choses. C'est donc Dieu qui a voulu élever la Reine, par une auguste naissance, à un auguste mariage, afin que nous la vissions honorée au-dessus de toutes les femmes de son siècle, pour avoir été chérie, estimée, et trop tôt, hélas ! regrettée par le plus grand de tous les hommes.

Que je méprise ces philosophes, qui, mesurant les conseils de Dieu à leurs pensées, ne le font auteur que d'un certain ordre général d'où le reste se développe comme il peut ! Comme s'il avoit à notre manière des vues générales et confuses, et comme si la souveraine Intelligence pouvoit ne pas comprendre dans ses desseins les choses particulières, qui seules subsistent véritablement. N'en doutons pas, Chrétiens, Dieu a préparé dans son conseil éternel les premières familles qui sont la source des nations, et dans toutes les nations les qualités dominantes qui en devoient faire la fortune. Il a aussi ordonné dans les nations les familles particulières dont elles sont composées, mais principalement celles qui devoient gouverner ces nations ; et en particulier, dans ces familles, tous les hommes par lesquels elles devoient ou s'élever, ou se soutenir, ou s'abattre.

C'est par la suite de ces conseils que Dieu a fait naître les deux puissantes maisons d'où la Reine devoit sortir : celle de France et celle d'Autriche, dont il se sert pour balancer les choses humaines : jusqu'à quel degré et jusqu'à quel temps ? il le sait, et nous l'ignorons.

On remarque, dans l'Écriture, que Dieu donne aux maisons royales certains caractères propres, comme celui que les Syriens, quoique ennemis des rois d'Israël, leur attribuoient par ces paroles : « Nous avons appris que les rois de la maison d'Israël sont cléments<sup>4</sup>. »

Je n'examinerai pas les caractères particuliers qu'on a donnés aux maisons de France et d'Autriche ; et sans dire que l'on redoutoit davantage les conseils de celle d'Autriche, ni qu'on trouvoit quelque chose de plus vigoureux dans les armes et dans le courage de celle de France ; maintenant que par une grâce particulière ces deux caractères se réunissent visiblement en notre faveur, je remarquerai seule-

1. « Reges ex te egredientur. » (*Gen.*, xvii, 6.)

2. « Prædicit tibi Dominus, quod domum faciat tibi Dominus. » (*II Reg.*, vii, 11.)

3. « Deus... qui fecit ex uno omne genus hominum inhabitare super universam faciem terræ, definiens statuta tempora, et terminos habitationis eorum. » (*Act.*, xvii, 24, 26.)

4. « Ecce audivimus quod reges domus Israel clementes sint. » (*III Reg.*, xi, 24)

ment ce qui faisoit la joie de la Reine; c'est que Dieu avoit donné à ces deux maisons, d'où elle est sortie, la piété en partage; de sorte que sanctifiée, qu'on m'entende bien, c'est-à-dire consacrée à la sainteté par sa naissance, selon la doctrine de saint Paul <sup>1</sup>, elle disoit avec cet apôtre : « Dieu, que ma famille a toujours servi, et à qui je suis dédiée par mes ancêtres : » « Deus cui servio a progenito-  
« ribus <sup>2</sup>. »

Que s'il faut venir au particulier de l'auguste maison d'Autriche, que peut-on voir de plus illustre que sa descendance immédiate; où, durant l'espace de quatre cents ans, on ne trouve que des rois et des empereurs, et une si grande affluence de maisons royales, avec tant d'États et tant de royaumes, qu'on a prévu, il y a longtemps, qu'elle en seroit surchargée?

Qu'est-il besoin de parler de la très-chrétienne maison de France, qui, par sa noble constitution, est incapable d'être assujettie à une famille étrangère; qui est toujours dominante dans son chef; qui, seule dans tout l'univers et dans tous les siècles, se voit, après sept cents ans d'une royauté établie (sans compter ce que la grandeur d'une si haute origine fait trouver ou imaginer aux curieux observateurs des antiquités); seule, dis-je, se voit après tant de siècles encore dans sa force et dans sa fleur, et toujours en possession du royaume le plus illustre qui fut jamais sous le soleil, et devant Dieu, et devant les hommes : devant Dieu, d'une pureté inaltérable dans la foi; et devant les hommes, d'une si grande dignité, qu'il a pu perdre l'empire sans perdre sa gloire ni son rang?

La Reine a eu part à cette grandeur, non-seulement par la riche et fière maison de Bourgogne, mais encore par Isabelle de France, sa mère, digne fille de Henri le Grand, et, de l'aveu de l'Espagne, la meilleure reine, comme la plus regrettée, qu'elle eût jamais vue sur le trône : triste rapport de cette Princesse avec la Reine sa fille : elle avoit à peine quarante-deux ans quand l'Espagne la pleura; et, pour notre malheur, la vie de MARIE-THÉRÈSE n'a guère eu un plus long cours. Mais la sage, la courageuse et la pieuse Isabelle devoit une partie de sa gloire aux malheurs de l'Espagne, dont on sait qu'elle trouva le remède par un zèle et par des conseils qui ranimèrent les grands et les peuples, et, si on le peut dire, le roi même. Ne nous plaignons pas, Chrétiens, de ce que la Reine sa fille, dans un État plus tranquille, donne aussi un sujet moins vif à nos discours, et contentons-nous de penser que dans des occasions aussi malheureuses, dont Dieu nous a préservés, nous y eussions pu trouver les mêmes ressources.

Avec quelle application et quelle tendresse Philippe IV son père ne l'avoit-il pas élevée? On la regardoit en Espagne non pas comme une infante, mais comme un enfant; car c'est ainsi qu'on y appelle la princesse qu'on reconnoît comme héritière de tant de royaumes. Dans cette vue, on approcha d'elle tout ce que l'Espagne avoit de plus ver-

1. « Fuit vestri... sancti sunt. » (*I Cor.*, VII, 14.) 2. *II Tim.*, I, 3.

teux et de plus habile. Elle se vit, pour ainsi parler, dès son enfance, tout environnée de vertu; et on voyoit paroître en cette jeune Princesse plus de belles qualités qu'elle n'attendoit de couronnes. Philippe l'élève ainsi pour ses États; Dieu, qui nous aime, la destine à Louis.

Cessez, princes et potentats, de troubler par vos prétentions le projet de ce mariage. Que l'amour, qui semble aussi le vouloir troubler, cède lui-même. L'amour peut bien remuer le cœur des héros du monde; il peut bien y soulever des tempêtes, et y exciter des mouvements qui fassent trembler les politiques, et qui donnent des espérances aux insensés: mais il y a des âmes d'un ordre supérieur à ses lois, à qui il ne peut inspirer des sentiments indignes de leur rang. Il y a des mesures prises dans le ciel qu'il ne peut rompre; et l'Infante, non-seulement par son auguste naissance, mais encore par sa vertu et par sa réputation, est seule digne de Louis.

C'étoit « la femme prudente qui est donnée proprement par le Seigneur, » comme dit le Sage<sup>1</sup>. Pourquoi « donnée proprement par le Seigneur, » puisque c'est le Seigneur qui donne tout? et quel est ce merveilleux avantage qui mérite d'être attribué d'une façon si particulière à la divine bonté? Il ne faut, pour l'entendre, que considérer ce que peut dans les maisons la prudence tempérée d'une femme sage pour les soutenir, pour y faire fleurir dans la piété la véritable sagesse, et pour calmer des passions violentes qu'une résistance emportée ne feroit qu'aigrir.

Ile pacifique où se doivent terminer les différends de deux grands empires à qui tu sers de limites: île éternellement mémorable par les conférences de deux grands ministres, où l'on vit développer toutes les adresses et tous les secrets d'une politique si différente; où l'un se donnoit du poids par sa lenteur, et l'autre prenoit l'ascendant par sa pénétration: auguste journée, où deux fières nations longtemps ennemies, et alors réconciliées par MARIE-THÉRÈSE, s'avancent sur leurs confins, leurs rois à leur tête, non plus pour se combattre, mais pour s'embrasser; où ces deux rois, avec leur cour, d'une grandeur, d'une politesse, et d'une magnificence aussi bien que d'une conduite si différente, furent l'un à l'autre, et à tout l'univers, un si grand spectacle: fêtes sacrées, mariage fortuné, voile nuptial, bénédiction, sacrifice, puis-je mêler aujourd'hui vos cérémonies et vos pompes avec ces pompes funèbres, et le comble des grandeurs avec leurs ruines? Alors l'Espagne perdit ce que nous gagnions: maintenant nous perdons tout les uns et les autres; et MARIE-THÉRÈSE périt pour toute la terre. L'Espagne pleuroit seule: maintenant que la France et l'Espagne mêlent leurs larmes, et en versent des torrents, qui pourroit les arrêter? Mais si l'Espagne pleuroit son infante, qu'elle voyoit monter sur le trône le plus glorieux de l'univers, quels seront nos gémissements à la vue de ce tombeau, où tous ensemble nous ne voyons plus que l'inévitable néant des grandeurs humaines? Taisons-

1. « A Domino proprie uxor prudens. » (*Prov.*, XIX, 14.)



nous; ce n'est pas des larmes que je veux tirer de vos yeux. Je pose les fondements des instructions que je veux graver dans vos cœurs : aussi bien la vanité des choses humaines, tant de fois étalée dans cette chaire, ne se montre que trop d'elle-même sans le secours de ma voix, dans ce sceptre sitôt tombé d'une si royale main, et dans une si haute majesté si promptement dissipée.

Mais ce qui en faisoit le plus grand éclat n'a pas encore paru. Une reine si grande par tant de titres, le devenoit tous les jours par les grandes actions du Roi, et par le continuel accroissement de sa gloire. Sous lui, la France a appris à se connoître. Elle se trouve des forces que les siècles précédents ne savoyent pas. L'ordre et la discipline militaire s'augmentent avec les armées. Si les François peuvent tout, c'est que leur roi est partout leur capitaine; et après qu'il a choisi l'endroit principal qu'il doit animer par sa valeur, il agit de tous côtés par l'impression de sa vertu.

Jamais on n'a fait la guerre avec une force plus inévitable, puisqu'en méprisant les saisons, il a ôté jusqu'à la défense à ses ennemis. Les soldats, ménagés et exposés quand il faut, marchent avec confiance sous ses étendards : nul fleuve ne les arrête, nulle forteresse ne les effraye. On sait que Louis foudroie les villes plutôt qu'il ne les assiège; et tout est ouvert à sa puissance.

Les politiques ne se mêlent plus de deviner ses desseins. Quand il marche, tout se croit également menacé : un voyage tranquille devient tout à coup une expédition redoutable à ses ennemis. Gand tombe avant qu'on pense à le munir : Louis y vient par de longs détours; et la Reine, qui l'accompagne au cœur de l'hiver, joint au plaisir de le suivre celui de servir secrètement à ses desseins.

Par les soins d'un si grand roi, la France entière n'est plus, pour ainsi parler, qu'une seule forteresse qui montre de tous côtés un front redoutable, couverte de toutes parts, elle est capable de tenir la paix avec sûreté dans son sein, mais aussi de porter la guerre partout où il faut, et de frapper de près et de loin avec une égale force. Nos ennemis le savent bien dire; et nos alliés ont ressenti, dans le plus grand éloignement, combien la main de Louis étoit secourable.

Avant lui, la France, presque sans vaisseaux, tenoit en vain aux deux mers : maintenant on les voit couvertes, depuis le levant jusqu'au couchant, de nos flottes victorieuses; et la hardiesse françoise porte partout la terreur, avec le nom de Louis. Tu céderas, ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la chrétienté. Tu disois en ton cœur avare : Je tiens la mer sous mes lois, et les nations sont ma proie. La légèreté de tes vaisseaux te donnoit de la confiance : mais tu te verras attaqué dans tes murailles, comme un oiseau ravissant qu'on iroit chercher parmi ses rochers et dans son nid, où il partage son butin à ses petits. Tu rends déjà tes esclaves. Louis a brisé les fers dont tu accablois ses sujets, qui sont nés pour être libres sous son glorieux empire. Tes maisons ne sont plus qu'un amas de pierres. Dans ta brutale fureur tu te tournes contre toi-même, et tu ne sais comment assouvir ta rage impuissante. Mais nous

verrons la fin de tes brigandages. Les pilotes étonnés s'écrient par avance : « Qui est semblable à Tyr ? et toutefois elle s'est tue dans le milieu de la mer <sup>1</sup> ; » et la navigation va être assurée par les armes de Louis.

L'éloquence s'est épuisée à louer la sagesse de ses lois et l'ordre de ses finances. Que n'a-t-on pas dit de sa fermeté, à laquelle nous voyons céder jusqu'à la fureur des duels ? La sévère justice de Louis, jointe à ses inclinations bienfaisantes, fait aimer à la France l'autorité sous laquelle, heureusement réunie, elle est tranquille et victorieuse. Qui veut entendre combien la raison préside dans les conseils de ce prince, n'a qu'à prêter l'oreille quand il lui plaît d'en expliquer les motifs. Je pourrois ici prendre à témoin les sages ministres des cours étrangères, qui le trouvent aussi convaincant dans ses discours que redoutable par ses armes. La noblesse de ses expressions vient de celle de ses sentiments, et ses paroles précises sont l'image de la justesse qui règne dans ses pensées. Pendant qu'il parle avec tant de force, une douceur surprenante lui ouvre les cœurs, et donne, « je ne sais comment, un nouvel éclat à la majesté qu'elle tempère.

N'oublions pas ce qui faisoit la joie de la Reine. Louis est le rempart de la religion : c'est à la religion qu'il fait servir ses armes redoutées par mer et par terre. Mais songeons qu'il ne l'établit partout au dehors que parce qu'il la fait régner au dedans et au milieu de son cœur. C'est là qu'il abat des ennemis plus terribles que ceux que tant de puissances, jalouses de sa grandeur, et l'Europe entière, pourroient armer contre lui. Nos vrais ennemis sont en nous-mêmes ; et Louis combat ceux-là plus que tous les autres. Vous voyez tomber de toutes parts les temples de l'hérésie : ce qu'il renverse au dedans est un sacrifice bien plus agréable ; et l'ouvrage du chrétien, c'est de détruire les passions qui feroient de nos cœurs un temple d'idoles. Que serviroit à Louis d'avoir étendu sa gloire partout où s'étend le genre humain ? Ce ne lui est rien d'être l'homme que les autres hommes admirent : il veut être, avec David, « l'homme selon le cœur de Dieu <sup>2</sup>. » C'est pourquoi Dieu le bénit. Tout le genre humain demeure d'accord qu'il n'y a rien de plus grand que ce qu'il fait ; si ce n'est qu'on ne veuille compter pour plus grand encore tout ce qu'il n'a pas voulu faire, et les bornes qu'il a données à sa puissance. Adorez donc, ô grand roi ! celui qui vous fait régner, qui vous fait vaincre, et qui vous donne dans la victoire, malgré la fierté qu'elle inspire, des sentiments si modérés. Puisse la chrétienté ouvrir les yeux et reconnoître le vengeur que Dieu lui envoie ! Pendant, ô malheur ! ô honte ! ô juste punition de nos péchés ! pendant, dis-je, qu'elle est ravagée par les infidèles qui pénètrent jusqu'à ses entrailles ; que tarde-t-elle à se souvenir et des secours de Candie, et de la fameuse journée du Raab, où Louis renouvela dans le cœur des infidèles l'ancienne opinion qu'ils ont des armes françoises, fatales à leur tyrannie ; et par des exploits inouïs, devient le rempart de l'Autriche, dont il avoit été la terreur ?

1. « Quæ est ut Tyrus, quæ obmutuit in medio maris ? » (*Ezech.*, xxvii. 32.)

2. *I Reg.*, xiii, 14.

Ouvrez donc les yeux, Chrétiens, et regardez ce héros, dont nous pouvons dire, comme saint Paulin disoit du grand Théodose<sup>1</sup>, que nous voyons en Louis, « non un roi, mais un serviteur de Jésus-Christ, et un prince qui s'élève au-dessus des hommes, plus encore par sa foi que par sa couronne. »

C'étoit, Messieurs, d'un tel héros que MARIE-THÉRÈSE devoit partager la gloire d'une façon particulière, puisque, non contente d'y avoir part comme compagne de son trône, elle ne cessoit d'y contribuer par la persévérance de ses vœux.

Pendant que ce grand roi la faisoit la plus illustre de toutes les reines, vous la faisiez, Monseigneur, la plus illustre de toutes les mères. Vos respects l'ont consolée de la perte de ses autres enfants. Vous les lui avez rendus : elle s'est vue renaître dans ce prince qui fait vos délices et les nôtres ; et elle a trouvé une fille digne d'elle dans cette auguste princesse, qui par son rare mérite, autant que par les droits d'un nœud sacré, ne fait avec vous qu'un même cœur. Si nous l'avons admirée dès le moment qu'elle parut, le Roi a confirmé notre jugement ; et maintenant devenue, malgré ses souhaits, la principale décoration d'une cour dont un si grand Roi fait le soutien, elle est la consolation de toute la France.

Ainsi notre Reine, heureuse par sa naissance, qui lui rendoit la piété, aussi bien que la grandeur, comme héréditaire, par sa sainte éducation, par son mariage, par la gloire et par l'amour d'un si grand roi, et par le mérite et par les respects de ses enfants, et par la vénération de tous les peuples, ne voyoit rien sur la terre qui ne fût au-dessous d'elle. Élevez maintenant, ô Seigneur ! et mes pensées et ma voix. Que je puisse représenter à cette auguste audience l'incomparable beauté d'une âme que vous avez toujours habitée, qui n'a jamais « affligé votre Esprit saint<sup>2</sup>, » qui jamais n'a perdu « le goût du don céleste<sup>3</sup> ; » afin que nous commencions, malheureux pécheurs, à verser sur nous-mêmes un torrent de larmes ; et que, ravi des chastes traits de l'innocence, jamais nous ne nous lassions d'en pleurer la perte.

A la vérité, Chrétiens, quand on voit dans l'Évangile<sup>4</sup> la brebis perdue, préférée par le bon pasteur à tout le reste du troupeau ; quand on y lit cet heureux retour du prodigue retrouvé, et ce transport d'un père attendri qui met en joie toute sa famille ; on est tenté de croire que la pénitence est préférée à l'innocence même, et que le prodigue retourné reçoit plus de grâces que son aîné, qui ne s'est jamais échappé de la maison paternelle. Il est l'aîné toutefois ; et deux mots, que lui dit son père, lui font bien entendre qu'il n'a pas perdu ses avantages : « Mon fils, lui dit-il<sup>5</sup>, vous êtes toujours avec moi ; et tout

1. « In Theodosio non imperatorem, sed Christi servum, nec regno, sed fide principem prædicamus. — Le texte porte : « In Theodosio non tam imperatorem, quam Christi servum ;... nec regno, sed fide principem prædicarem. » (*Ad Ser.*, ep. xxxviii, n. 6.)

2. « Nolite contristare Spiritum sanctum Dei ». (*Ephes.*, iv, 30.)

3. « Gustaverunt donum cæleste. » (*Heb.*, vi, 4.) — 4. *Luc*, xv, 4, 20.

5. « Fili, tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt. » (*Ibid.*, 31.)

ce qui est à moi est à vous. » Cette parole, Messieurs, ne se traite guère dans les chaires parce que cette inviolable fidélité ne se trouve guère dans les mœurs. Expliquons-la toutefois, puisque notre illustre sujet nous y conduit, et qu'elle a une parfaite conformité avec notre texte. Une excellente doctrine de saint Thomas nous la fait entendre, et concilie toutes choses. Dieu témoigne plus d'amour au juste toujours fidèle : il en témoigne davantage aussi au pécheur réconcilié ; mais en deux manières différentes. L'un paroîtra plus favorisé, si l'on a égard à ce qu'il est ; et l'autre si l'on remarque d'où il est sorti. Dieu conserve au juste un plus grand don ; il retire le pécheur du plus grand mal. Le juste semblera plus avantagé, si l'on pèse son mérite, et le pécheur plus chéri, si l'on considère son indignité. Le père du prodigue l'explique lui-même : « Mon fils, vous êtes toujours avec moi, et tout ce qui est à moi est à vous ; » c'est ce qu'il dit à celui à qui il conserve un plus grand don : « Il falloit se réjouir, parce que votre frère étoit mort, et il est ressuscité<sup>5</sup> ; » c'est ainsi qu'il parle de celui qu'il retire d'un plus grand abîme de maux. Ainsi les cœurs sont saisis d'une joie soudaine par la grâce inespérée d'un beau jour d'hiver, qui, après un temps pluvieux, vient réjouir tout d'un coup la face du monde ; mais on ne laisse pas de lui préférer la constante sérénité d'une saison plus bénigne : et, s'il nous est permis d'expliquer les sentiments du Sauveur par ces sentiments humains, il s'émeut plus sensiblement sur les pécheurs convertis, qui sont sa nouvelle conquête ; mais il réserve une plus douce familiarité aux justes, qui sont ses anciens et perpétuels amis : puisque s'il dit, parlant du prodigue . « Qu'on lui rende sa première robe<sup>1</sup>, » il ne lui dit pas toutefois : « Vous êtes toujours avec moi ; » ou, comme saint Jean le répète dans l'Apocalypse : « Ils sont toujours avec l'Agneau, et paroissent sans tache devant son trône : » « *Sin macula sunt ante thronum Dei.* »

Comment se conserve cette pureté dans ce lieu de tentations et parmi les illusions des grandeurs du monde ; vous l'apprendrez de la Reine. Elle est de ceux dont le Fils de Dieu a prononcé dans l'Apocalypse<sup>2</sup> : « Celui qui sera victorieux, je le ferai comme une colonne dans le temple de mon Dieu : » « *Faciam illum columnam in templo Dei mei.* » Il en sera l'ornement, il en sera le soutien par son exemple : il sera haut, il sera ferme. Voilà déjà quelque image de la Reine. Il ne sortira jamais du temple : « *Foras non egredietur amplius*<sup>3</sup>. » Immobile comme une colonne, il aura sa demeure fixe dans la maison du Seigneur, et n'en sera jamais séparé par aucun crime. « Je le ferai, » dit Jésus-Christ : et c'est l'ouvrage de ma grâce. Mais comment affermira-t-il cette colonne ? Écoutez, voici le mystère : « et j'écrirai dessus, » poursuit le Sauveur : j'élèverai la colonne ; mais en même temps je mettrai dessus une inscription mémorable. Hé ! qu'écrirez-

1. « *Gaudere oportebat, quia frater tuus hic mortuus erat, et revixit.* » (Ibid., 32.)

2. « *Dixit pater ad servos suos : Cito proferte stolam primam, et induite illum.* » (Luc. xv, 22.)

3. *Apoc.* III, 12. — 4. *Ibid.*



vous, ô Seigneur? Trois noms seulement, afin que l'inscription soit aussi courte que magnifique. « J'y écrirai, dit-il<sup>1</sup>, le nom de mon Dieu, et le nom de la cité de mon Dieu, la nouvelle Jérusalem, et mon nouveau nom. » Ces noms, comme la suite le fera paroître, signifient une foi vive dans l'intérieur, les pratiques extérieures de la piété dans les saintes observances de l'Église, et la fréquentation des saints sacrements : trois moyens de conserver l'innocence, et l'abrégé de la vie de notre sainte Princesse. C'est ce que vous verrez écrit sur la colonne, et vous lirez dans son inscription les causes de sa fermeté. Et d'abord : « J'y écrirai, dit-il, le nom de mon Dieu, » en lui inspirant une foi vive. C'est, Messieurs, par une telle foi que le nom de Dieu est gravé profondément dans nos cœurs. Une foi vive est le fondement de la stabilité que nous admirons : car d'où viennent nos inconstances, si ce n'est de notre foi chancelante? parce que ce fondement est mal affermi, nous craignons de bâtir dessus, et nous marchons d'un pas douteux dans le chemin de la vertu. La foi seule a de quoi fixer l'esprit vacillant; car écoutez les qualités que saint Paul lui donne<sup>2</sup> : « Fides « sperandarum substantia rerum. » « La foi, dit-il, est une substance, » un solide fondement, un ferme soutien. Mais de quoi? de ce qui se voit dans le monde? Comment donner une consistance, ou, pour parler avec saint Paul, une substance et un corps à cette ombre fugitive? La foi est donc un soutien, « mais des choses qu'on doit espérer. » Et quoi encore? « Argumentum non apparentium : » « c'est une pleine conviction de ce qui ne paroît pas. » La foi doit avoir en elle la conviction. Vous ne l'avez pas, direz-vous : j'en sais la cause; c'est que vous craignez de l'avoir, au lieu de la demander à Dieu qui la donne. C'est pourquoi tout tombe en ruine dans vos mœurs, et vos sens trop décisifs emportent si facilement votre raison incertaine et irrésolue. Et que veut dire cette conviction dont parle l'apôtre, si ce n'est, comme il dit ailleurs<sup>3</sup>, « une soumission de l'intelligence entièrement captivée, sous l'autorité d'un Dieu qui parle? » Considérez la pieuse Reine devant les autels; voyez comme elle est saisie de la présence de Dieu : ce n'est pas par sa suite qu'on la connoît, c'est par son attention et par cette respectueuse immobilité qui ne lui permet pas même de lever les yeux. Le sacrement adorable approche : ah! la foi du Centurion, admirée par le Sauveur même, ne fut pas plus vive, et il ne dit pas plus humblement : « Je ne suis pas digne<sup>4</sup>. » Voyez comme elle frappe cette poitrine innocente, comme elle se reproche les moindres péchés, comme elle abaisse cette tête auguste devant laquelle s'incline l'univers. La terre, son origine et sa sépulture, n'est pas encore assez basse pour la recevoir : elle voudroit disparoître tout entière devant la majesté du Roi des rois. Dieu lui grave par une foi vive dans le fond

1. « Scribam super eum nomen Dei mei, et civitatis Dei mei novæ Jerusalem... et nomen meum novum. » (*Apoc.* III, 12.)

2. *Heb.* XI, 1.

3. « In captivitatem redigentes omnem intellectum in obsequium Christi. » (*II Cor.* X, 5.)

4. *Matth.* VIII, 8, 10.

du cœur ce que disoit Isaïe<sup>1</sup> : « Cherchez des antres profonds ; cachez-vous dans les ouvertures de la terre devant la face du Seigneur, et devant la gloire d'une si haute majesté. »

Ne vous étonnez donc pas si elle est si humble sur le trône. O spectacle merveilleux, et qui ravit en admiration le ciel et la terre ! Vous allez voir une reine, qui, à l'exemple de David, attaque de tous côtés sa propre grandeur, et tout l'orgueil qu'elle inspire : vous verrez dans les paroles de ce grand roi la vive peinture de la Reine, et vous en reconnoîtrez tous les sentiments : « Domine, non est exaltatum cor meum ! » « O Seigneur, mon cœur ne s'est point haussé<sup>2</sup> ! » voilà l'orgueil attaqué dans sa source. » Neque elati sunt oculi mei ; » « mes regards ne se sont pas élevés : » voilà l'ostentation et le faste réprimés. Ah ! Seigneur, je n'ai pas eu ce dédain qui empêche de jeter les yeux sur les mortels trop rampants, et qui fait dire à l'âme arrogante : « Il n'y a que moi sur la terre<sup>3</sup> » Combien étoit ennemie la pieuse Reine de ces regards dédaigneux ! et dans une si haute élévation, qui vit jamais paroître en cette princesse ou le moindre sentiment d'orgueil, ou le moindre air de mépris ? David poursuit : « Neque ambulavi in magnis, neque in mirabilibus super me : » « Je ne marche point dans de vastes pensées, ni dans les merveilles qui me passent. » Il combat ici les excès où tombent naturellement les grandes puissances. « L'orgueil, qui monte toujours<sup>4</sup>, » après avoir porté ses prétentions à ce que la grandeur humaine a de plus solide, ou plutôt de moins ruineux, pousse ses desseins jusqu'à l'extravagance ; et donne témérairement dans des projets insensés, comme faisoit ce roi superbe (digne figure de l'ange rebelle), « lorsqu'il disoit en son cœur : Je m'élèverai au-dessus des nues, je poserai mon trône sur les astres, et je serai semblable au Très-Haut<sup>5</sup>. » Je ne me perds point, dit David, dans de tels excès ; et voilà l'orgueil méprisé dans ses égarements. Mais après l'avoir ainsi rabattu dans tous les endroits par où il sembloit vouloir s'élever, David l'atterre tout à fait par ces paroles : « Si, dit-il, je n'ai pas eu d'humbles sentiments, et que j'aie exalté mon âme : » « Si non humiliter sentiebam, sed exaltavi animam meam ; » ou, comme traduit saint Jérôme : « Si non silere feci animam meam : » « Si je n'ai pas fait taire mon âme : » Si je n'ai pas imposé silence à ces flatteuses pensées qui se présentent sans cesse pour enfler nos cœurs. Et enfin il conclut ainsi ce beau psaume : « Sicut ablactatus ad matrem suam, sic ablactata est anima mea. » « Mon âme a été, dit-il, comme un enfant sevré ; » je me suis arraché moi-même aux douceurs de la gloire humaine, peu capables de

1. « Ingredere in petram, et abscondere in fossa humo a facie timoris Domini, et a gloria majestatis ejus. » (Isai. II, 10.)

2. *Psalm. CXXX, 1.*

3. « Dicis in corde tuo : Ego sum, et non est præter me amplius. » (Isai. XLVII, 8.)

4. « Superbia eorum qui te oderunt, ascendit semper. » (*Psalm. LXXIII, 23.*)

5. « Qui dicebas in corde tuo : In cælum conscendam ; super astra Dei exaltabo solium meum... Ascendam super altitudinem nubium : similis ero Altissimo. » (Isai. XIV, 13, 14.)

me soutenir, pour donner à mon esprit une nourriture plus solide. Ainsi l'âme supérieure domine de tous côtés cette impérieuse grandeur, et ne lui laisse dorénavant aucune place. David ne donna jamais de plus beau combat. Non, mes Frères, les Philistins défaits, et les ours mêmes déchirés de ses mains, ne sont rien à comparaison de sa grandeur qu'il a domptée. Mais la sainte Princesse que nous célébrons, l'a égalé dans la gloire d'un si beau triomphe.

Elle sut pourtant se prêter au monde avec toute la dignité que demandoit sa grandeur. Les rois, non plus que le soleil, n'ont pas reçu en vain l'éclat qui les environne : il est nécessaire au genre humain; et ils doivent, pour le repos autant que pour la décoration de l'univers, soutenir une majesté qui n'est qu'un rayon de celle de Dieu. Il étoit aisé à la Reine de faire sentir une grandeur qui lui étoit naturelle. Elle étoit née dans une cour où la majesté se plaît à paroître avec tout son appareil, et d'un père qui sut conserver avec une grâce, comme avec une jalousie particulière, ce qu'on appelle en Espagne les coutumes de qualité et les bienséances du palais. Mais elle aimoit mieux tempérer la majesté, et l'anéantir devant Dieu, que de la faire éclater devant les hommes. Ainsi nous la voyions courir aux autels, pour y goûter avec David un humble repos, et s'enfoncer dans son oratoire, où, malgré le tumulte de la cour, elle trouvoit le Carmel d'Élie, le désert de Jean, et la montagne si souvent témoin des gémissements de Jésus.

J'ai appris de saint Augustin que, « l'âme attentive se fait à elle-même une solitude : » « Gignit enim sibi ipsa mentis intentio solitudinem <sup>1</sup>. » Mais, mes Frères, ne nous flatons pas; il faut savoir se donner des heures d'une solitude effective, si l'on veut conserver les forces de l'âme. C'est ici qu'il faut admirer l'inviolable fidélité que la Reine gardoit à Dieu. Ni les divertissements, ni les fatigues des voyages; ni aucune occupation ne lui faisoit perdre ces heures particulières qu'elle destinoit à la méditation et à la prière. Auroit-elle été si persévérante dans cet exercice, si elle n'y eût goûté « la manne cachée que nul ne connoît, que celui qui en ressent les saintes douceurs <sup>2</sup>? » C'est là qu'elle disoit avec David : « O Seigneur, votre servante a trouvé son cœur; pour vous faire cette prière! » « Invenit « servus tuus cor suum <sup>3</sup>. » Où allez-vous, cœurs égarés? Quoi, même pendant la prière vous laissez errer votre imagination vagabonde; vos ambitieuses pensées vous reviennent devant Dieu; elles font même le sujet de votre prière! Par l'effet du même transport qui vous fait parler aux hommes de vos prétentions, vous en venez encore parler à Dieu, pour faire servir le ciel et la terre à vos intérêts. Ainsi votre ambition, que la prière devoit éteindre, s'y échauffe : feu bien différent de celui que David « sentoît allumer dans sa méditation <sup>4</sup>. » Ah! plutôt puissiez-

1. *De div. quæst. ad Simplic.*, lib. II, quæst. iv, tom. VI, col. 118.

2. « Vincenti dabo manna absconditum;... et... nomen novum... quod nemo scit, nisi qui accipit. » (*Apoc.* II, 17.)

3. *II Reg.* VII, 27.

4. « Concaluit cor meum intra me; et in meditatione mea exardescet ignis. » (*Psal.* XXXVIII, 4.)

vous dire avec ce grand Roi, et avec la pieuse Reine que nous honnons : « O Seigneur; votre serviteur a trouvé son cœur. » J'ai rappelé ce fugitif, et le voilà tout entier devant votre face.

Ange saint, qui présidiez à l'oraison de cette sainte princesse, et qui portiez cet encens au-dessus des nues, pour le faire brûler sur l'autel que saint Jean a vu dans le ciel <sup>1</sup>, racontez-nous les ardeurs de ce cœur blessé de l'amour divin, faites-nous paroître ces torrents de larmes que la Reine versoit devant Dieu pour ses péchés. Quoi donc, les âmes innocentes ont-elles aussi les pleurs et les amertumes de la pénitence? Oui sans doute, puisqu'il est écrit que « rien n'est pur sur la terre <sup>2</sup>, » et que « celui qui dit qu'il ne pêche pas se trompe lui-même <sup>3</sup>. » Mais c'est des péchés légers; légers par comparaison, je le confesse : légers en eux-mêmes, la Reine n'en connoît aucun de cette nature. C'est ce que porte en son fonds toute âme innocente. La moindre ombre se remarque sur ses vêtements qui n'ont pas encore été salis, et leur vive blancheur en accuse toutes les taches. Je trouve ici les chrétiens trop savants. Chrétien, tu sais trop la distinction des péchés véniels d'avec les mortels. Quoi, le nom commun de péché ne suffira pas pour te les faire détester les uns et les autres? Sais-tu que ces péchés, qui semblent légers, deviennent accablants par leur multitude, à cause des funestes dispositions qu'ils mettent dans les consciences? C'est ce qu'enseignent d'un commun accord tous les saints docteurs, après saint Augustin et saint Grégoire. Sais-tu que les péchés, qui seroient véniels par leur objet, peuvent devenir mortels par l'excès de l'attachement? Les plaisirs innocents le deviennent bien, selon la doctrine des saints; et seuls ils ont pu damner le mauvais riche, pour avoir été trop goûtés. Mais qui sait le degré qu'il faut pour leur inspirer ce poison mortel? et n'est-ce pas une des raisons qui fait que David s'écrie : « Delicta quis intelligit <sup>4</sup>? » « Qui peut connoître ses péchés? » Que je hais donc ta vaine science et ta mauvaise subtilité, âme téméraire, qui prononces si hardiment : Ce péché que je commets sans crainte est véniel. L'âme vraiment pure n'est pas si savante. La Reine sait en général qu'il y a des péchés véniels, car la foi l'enseigne; mais la foi ne lui enseigne pas que les siens le soient. Deux choses vous vont faire voir l'éminent degré de sa vertu. Nous le savons, Chrétiens, et nous ne donnons point de fausses louanges devant ces autels : elle a dit souvent, dans cette bienheureuse simplicité qui lui étoit commune avec tous les saints, qu'elle ne comprenoit pas comment on pouvoit commettre volontairement un seul péché, pour petit qu'il fût. Elle ne disoit donc pas : Il est véniel; elle disoit : Il est péché; et son cœur innocent se soulevoit. Mais, comme il échappe toujours quelque péché à la fragilité humaine, elle ne disoit pas : Il est léger; encore une fois, Il est péché, disoit-elle. Alors, pénétrée des siens, s'il

1. *Apoc.* VIII, 3.

2. « Cœli non sunt mundi in conspectu ejus. » (*Job* xv, 15.)

3. « Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus. » (*J Joan.* 1, 8.)

4. *Psal.* XVIII, 13.



arrivoit quelque malheur à sa personne, à sa famille, à l'État, elle s'en accusoit seule. Mais quels malheurs, direz-vous, dans cette grandeur et dans un si long cours de prospérités? Vous croyez donc que les déplaisirs et les plus mortelles douleurs ne se cachent pas sous la pourpre? ou qu'un royaume est un remède universel à tous les maux, un baume qui les adoucit, un charme qui les enchante? Au lieu que par un conseil de la Providence divine, qui sait donner aux conditions les plus élevées leur contre-poids; cette grandeur que nous admirons de loin comme quelque chose au-dessus de l'homme, touche moins quand on y est né, ou se confond elle-même dans son abondance; et qu'il se forme au contraire parmi les grandeurs une nouvelle sensibilité pour les déplaisirs, dont le coup est d'autant plus rude, qu'on est moins préparé à le soutenir.

Il est vrai que les hommes aperçoivent moins cette malheureuse délicatesse dans les âmes vertueuses. On les croit insensibles, parce que non-seulement elles savent taire, mais encore sacrifier leurs peines secrètes. Mais le Père céleste se plaît à les regarder dans ce secret; et comme il sait leur préparer leur croix, il y mesure aussi leur récompense. Croyez-vous que la Reine pût être en repos dans ces fameuses campagnes qui nous apportent coup sur coup tant de surprenantes nouvelles? Non, Messieurs : elle étoit toujours tremblante, parce qu'elle voyoit toujours cette précieuse vie, dont la sienne dépendoit, trop facilement hasardée. Vous avez vu ses terreurs : vous parlerai-je de ses pertes, et de la mort de ses chers enfants? Ils lui ont tous déchiré le cœur. Représentons-nous ce jeune prince, que les Grâces sembloient elles-mêmes avoir formé de leurs mains : pardonnez-moi ces expressions. Il me semble que je vois encore tomber cette fleur. Alors, triste messenger d'un événement si funeste, je fus aussi le témoin, en voyant le Roi et la Reine, d'un côté de la douleur la plus pénétrante, et de l'autre des plaintes les plus lamentables; et sous des formes différentes, je vis une affliction sans mesure. Mais je vis aussi des deux côtés la foi également victorieuse; je vis le sacrifice agréable de l'âme humiliée sous la main de Dieu, et deux victimes royales immoler d'un commun accord leur propre cœur.

Pourrai-je maintenant jeter les yeux sur la terrible menace du ciel irrité, lorsqu'il sembla si longtemps vouloir frapper ce Dauphin même, notre plus chère espérance? Pardonnez-moi, Messieurs, par donnez-moi si je renouvelle vos frayeurs. Il faut bien, et je le puis dire, que je me fasse à moi-même cette violence, puisque je ne puis montrer qu'à ce prix la constance de la Reine. Nous vîmes alors dans cette princesse, au milieu des alarmes d'une mère, la foi d'une chrétienne. Nous vîmes un Abraham prêt à immoler Isaac, et quelque trait de Marie quand elle offrit son Jésus. Ne craignons point de le dire, puisqu'un Dieu ne s'est fait homme que pour assembler autour de lui des exemples pour tous les états. La Reine, pleine de foi, ne se propose pas un moindre modèle que Marie. Dieu lui rend aussi son fils unique, qu'elle lui offre d'un cœur déchiré, mais soumis, et veut que nous lui devions encore une fois un si grand bien.

On ne se trompe pas, Chrétiens, quand on attribue tout à la prière. Dieu, qui l'inspire, ne lui peut rien refuser. « Un roi, dit David<sup>1</sup>, ne se sauve pas par ses armées; et le puissant ne se sauve pas par sa valeur. » Ce n'est pas aussi aux sages conseils qu'il faut attribuer les heureux succès. « Il s'élève, dit le Sage<sup>2</sup>, plusieurs pensées dans le cœur de l'homme : » reconnoissez l'agitation et les pensées incertaines des conseils humains : « mais, poursuit-il, la volonté du Seigneur demeure ferme; » et pendant que les hommes délibèrent, il ne s'exécute que ce qu'il résout. « Le terrible, le Tout-Puissant, qui ôte, quand il lui plaît, l'esprit des princes<sup>3</sup>, » le leur laisse aussi quand il veut pour les confondre davantage, « et les prendre dans leur propres finesses<sup>4</sup>. Car il n'y a point de prudence, il n'y a point de sagesse, il n'y a point de conseil contre le Seigneur<sup>5</sup>. » Les Machabées étoient vaillants; et néanmoins il est écrit « qu'ils combattoient par leurs prières » plus que par leurs armes : « Per orationes congressi sunt<sup>6</sup> : » assurés, par l'exemple de Moïse, que les mains élevées à Dieu enfoncent plus de bataillons que celles qui frappent. Quand tout cédoit à Louis, et que nous crûmes voir revenir le temps des miracles, où les murailles tombaient au bruit des trompettes, tous les peuples jetoient les yeux sur la Reine, et croyoient voir partir de son oratoire la foudre qui accabloit tant de villes.

Que si Dieu accorde aux prières les prospérités temporelles, combien plus leur accorde-t-il les vrais biens, c'est-à-dire, les vertus? Elles sont le fruit naturel d'une âme unie à Dieu par l'oraison. L'oraison, qui nous les obtient, nous apprend à les pratiquer, non-seulement comme nécessaires, mais encore comme reçues « du Père des lumières, d'où descend sur nous tout don parfait<sup>7</sup>; » et c'est là le comble de la perfection, parce que c'est le fondement de l'humilité. C'est ainsi que MARIE-THÉRÈSE attira par la prière toutes les vertus dans son âme. Dès sa première jeunesse elle fut, dans les mouvements d'une cour alors assez turbulente, la consolation et le seul soutien de la vieillesse infirme du Roi son père. La Reine sa belle-mère, malgré ce nom odieux, trouva en elle non-seulement un respect, mais encore une tendresse, que ni le temps ni l'éloignement n'ont pu altérer. Aussi pleure-t-elle sans mesure, et ne veut point recevoir de consolation. Quel cœur, quel respect, quel soumission n'a-t-elle pas eue pour le Roi! toujours vive pour ce grand prince, toujours jalouse de sa gloire, uniquement attachée aux intérêts de son État, infatigable dans les voyages, et heu-

1. « Non salvatur rex per multam virtutem : et gigas non salvabitur in multitudine virtutis suæ. » (*Psal.* XXXII, 16.)

2. « Multæ cogitationes in corde viri : voluntas autem Domini permanebit. » (*Prov.* XIX, 21.)

3. « Vovete et reddite Domino Deo vestro... Terribili, et ei qui aufert spiritum principum. » (*Psal.* LXXV, 12, 13.)

4. « Qui apprehendit sapientes in astutia eorum. » (*Job* v, 13; *I Cor.* III, 19.)

5. « Non est sapientia, non est prudentia, non est consilium contra Dominum. » (*Prov.* XXI, 30.)

6. *II Mach.* xv, 25.

7. « Omne datum optimum, et omne donum perfectum desursum est, descendens a Patre luminum. » (*Jac.* I, 17.)

reuse, pourvu qu'elle fût en sa compagnie ; femme enfin où saint Paul auroit vu l'Église occupée de Jésus-Christ <sup>1</sup>, et unie à ses volontés par une éternelle complaisance. Si nous osions demander au grand prince qui lui rend ici avec tant de piété les derniers devoirs, quelle mère il a perdue, il nous répondroit par ses sanglots, et je vous dirai en son nom (ce que j'ai vu avec joie, ce que je répète avec admiration) que les tendresses inexplicables de MARIE-THÉRÈSE tendoient toutes à lui inspirer la foi, la piété, la crainte de Dieu, un attachement inviolable pour le Roi, des entrailles de miséricorde pour les malheureux, une immuable persévérance dans tous ses devoirs, et tout ce que nous louons dans la conduite de ce prince. Parlerai-je des bontés de la Reine tant de fois éprouvée par ses domestiques, et ferai-je retentir encore devant ces autels les cris de sa maison désolée ? Et vous, pauvres de Jésus-Christ, pour qui seuls elle ne pouvoit endurer qu'on lui dît que ses trésors étoient épuisés ; vous premièrement, pauvres volontaires, victimes de Jésus-Christ, religieux, vierges sacrées, âmes pures dont le monde n'étoit pas digne ; et vous, pauvres, quelque nom que vous portiez, pauvres connus, pauvres honteux, malades impotents, estropiés, « restes d'hommes, » pour parler avec saint Grégoire de Nazianze <sup>2</sup>, car la Reine respectoit en vous tous les caractères de la croix de Jésus-Christ : vous donc qu'elle assistoit avec tant de joie, qu'elle visitoit avec de si saints empresses, qu'elle servoit avec tant de foi, heureuse de se dépouiller d'une majesté empruntée, et d'adorer dans votre bassesse la glorieuse pauvreté de Jésus-Christ : quel admirable panégyrique prononceriez-vous par vos gémissements à la gloire de cette princesse, s'il m'étoit permis de vous introduire dans cette auguste assemblée ? Recevez, père Abraham, dans votre sein cette héritière de votre foi ; comme vous, servante des pauvres, et digne de trouver en eux, non plus des anges, mais Jésus-Christ même. Que dirai-je davantage ? Écoutez tout en un mot : fille, femme, mère, maîtresse, reine telle que nos vœux l'auroient pu faire, plus que tout cela, chrétienne, elle accomplit tous ses devoirs sans présomption, et fut humble non-seulement parmi toutes les grandeurs, mais encore parmi toutes les vertus.

J'expliquerai en peu de mots les deux autres noms que nous voyons écrits sur la colonne mystérieuse de l'Apocalypse, et dans le cœur de la Reine. Par le « nom de la sainte cité de Dieu, la nouvelle Jérusalem <sup>3</sup>, » Vous voyez bien, Messieurs, qu'il faut entendre le nom de l'Église catholique, cité sainte dont toutes les pierres sont vivantes <sup>4</sup>, » dont Jésus-Christ est le fondement, qui descend du ciel » avec lui, parce qu'elle y est renfermée comme dans le chef dont les membres reçoivent leur vie ; cité qui se répand par toute la terre, et

1. *Ephes.* v, 24.

2. « Veterum hominum miseræ reliquiæ. » (*Orat.* xvi, tom. I, pag. 244.)

3. « Qui vicerit, ... scribam super eum nomen... civitatis Dei mei, novæ Jerusalem quæ descendit de cælo a Deo meo. » (*Apoc.* III, 12.)

4. « Ad quem (Christum) accedentes lapidem vivum, ... et ipsi tanquam lapides vivi superædificamini, domus spiritualis. » (*I Pet.* II, 4, 5.)

s'élève jusqu'aux cieux pour y placer ses citoyens. Au seul nom de l'Église, toute la foi de la Reine se réveille. Mais une vraie fille de l'Église, non contente d'en embrasser la sainte doctrine, en aime les observances, où elle fait consister la principale partie des pratiques extérieures de la piété.

L'Église inspirée de Dieu, et instruite par les saints apôtres, a tellement disposé l'année, qu'on y trouve avec la vie, avec les mystères, avec la prédication et la doctrine de Jésus-Christ, le vrai fruit de toutes ces choses dans les admirables vertus de ses serviteurs, et dans les exemples de ses saints; et enfin un mystérieux abrégé de l'Ancien et du Nouveau Testament et de toute l'histoire ecclésiastique. Par là toutes les saisons sont fructueuses pour les chrétiens; tout y est plein de Jésus-Christ qui est toujours « admirable, » selon le prophète <sup>1</sup>, et non-seulement en lui-même, mais encore « dans ses saints <sup>2</sup>. » Dans cette variété, qui aboutit toute à l'unité sainte tant recommandée par Jésus-Christ <sup>3</sup>, l'âme innocente et pieuse trouve avec des plaisirs célestes une solide nourriture, et un perpétuel renouvellement de sa ferveur. Les jeûnes y sont mêlés dans les temps convenables, afin que l'âme, toujours sujette aux tentations ou au péché, s'affermisse et se purifie par la pénitence. Toutes ces pieuses observances avoient dans la Reine l'effet bienheureux que l'Église même demande: elle se renouveloit dans toutes les fêtes, elle se sacrifioit dans tous les jeûnes et dans toutes les abstinences. L'Espagne sur ce sujet a des coutumes que la France ne suit pas; mais la Reine se rangea bientôt à l'obéissance: l'habitude ne put rien contre la règle; et l'extrême exactitude de cette princesse marquoit la délicatesse de sa conscience. Quel autre a mieux profité de cette parole: « Qui vous écoute m'écoute <sup>4</sup> ? » Jésus-Christ nous y enseigne cette excellente pratique de marcher dans les voies de Dieu sous la conduite particulière de ses serviteurs qui exercent son autorité dans son Église. Les confesseurs de la Reine pouvoient tout sur elle dans l'exercice de leur ministère, et il n'y avoit aucune vertu où elle ne pût être élevée par son obéissance. Quel respect n'avoit-elle pas pour le souverain pontife, vicaire de Jésus-Christ, et pour tout l'ordre ecclésiastique! Qui pourroit dire combien de larmes lui ont coûté ces divisions toujours trop longues, et dont on ne peut demander la fin avec trop de gémissements? Le nom même et l'ombre de division faisoit horreur à la Reine, comme à toute âme pieuse. Mais qu'on ne s'y trompe pas: le saint-siège ne peut jamais oublier la France ni la France manquer au saint-siège. Et ceux qui, pour leurs intérêts particuliers, couverts selon les maximes de leur politique, du prétexte de piété, semblent vouloir irriter le saint-siège contre un royaume qui en a toujours été le principal soutien sur la terre, doivent penser qu'une chaire si éminente à qui Jésus-Christ a tant donné, ne veut pas être flattée par

1. « Vocabitur nomen ejus, Admirabilis. » (*Isai.* ix, 6.)

2. « Mirabilis in sanctis suis. » (*Psal.* lxxvii, 36.)

3. « Porro unum est necessarium. » (*Luc.* x, 42.)

4. « Qui vos audit, me audit. » (*Luc.* x, 16.)



les hommes, mais honorée selon la règle avec une soumission profonde; qu'elle est faite pour attirer tout l'univers à son unité, et y rappeler à la fin tous les hérétiques; et que ce qui est excessif, loin d'être le plus attirant, n'est pas même le plus solide ni le plus durable.

Avec le saint nom de Dieu et avec le nom de la cité sainte, la nouvelle Jérusalem, je vois, Messieurs, dans le cœur de notre pieuse Reine, le nom nouveau du Sauveur. Quel est, Seigneur, votre nom nouveau, sinon celui que vous expliquez, quand vous dites : « Je suis le pain de vie ? » et, « Ma chair est vraiment viande <sup>1</sup>. » et, « Prenez, mangez, ceci est mon corps <sup>2</sup> ? » Ce nom du Sauveur est celui de l'eucharistie, nom composé de bien et de grâce, qui nous montre dans cet adorable sacrement une source de miséricorde, un miracle d'amour, un mémorial et un abrégé de toutes les grâces, et le Verbe même tout changé en grâce et en douceur pour ses fidèles. Tout est nouveau dans ce mystère : c'est le « nouveau testament <sup>3</sup> » de notre Sauveur, et on commence à y boire ce « vin nouveau <sup>4</sup> » dont la céleste Jérusalem est transportée. Mais pour le boire dans ce lieu de tentation et de péché, il s'y faut préparer par la pénitence. La Reine fréquentoit ces deux sacrements avec une ferveur toujours nouvelle. Cette humble princesse se sentoit dans son état naturel, quand elle étoit comme pécheresse aux pieds d'un prêtre, y attendant la miséricorde et la sentence de Jésus-Christ. Mais l'eucharistie étoit son amour : toujours affamée de cette viande céleste, et toujours tremblante en la recevant, quoiqu'elle ne pût assez communier pour son désir, elle ne cessoit de se plaindre humblement et modestement des communions fréquentes qu'on lui ordonnoit. Mais qui eût pu refuser l'eucharistie à l'innocence, et Jésus-Christ à une foi si vive et si pure ? La règle que donne saint Augustin, est de modérer l'usage de la communion quand elle tourne en dégoût. Ici on voyoit toujours une ardeur nouvelle, et cette excellente pratique de chercher dans la communion la meilleure préparation, comme la plus parfaite action de grâces pour la communion même. Par ces admirables pratiques, cette princesse est venue à sa dernière heure sans qu'elle eût besoin d'apporter à ce terrible passage une autre préparation que celle de sa sainte vie; et les hommes toujours hardis à juger les autres, sans épargner les souverains, car on n'épargne que soi-même dans ses jugements; les hommes, dis-je, de tous les états, et autant les gens de bien que les autres, ont vu la Reine emportée avec une telle précipitation dans la vigueur de son âge, sans être en inquiétude pour son salut. Apprenez-donc, Chrétiens, et vous principalement qui ne pouvez vous accoutumer à la pensée de la mort, en attendant que vous méprisiez celle que Jésus-Christ a vaincue, ou même que vous aimiez celle qui met fin à nos péchés, et nous introduit à la vraie vie, apprenez à la désarmer d'une autre sorte, et embrassez la belle pratique où,

1. « Ego sum panis vitæ... Caro mea vere est cibus. » (Joan. vi, 48, 56.)

2. « Accipite, et comedite : Hoc est corpus meum. » (Matth. xxvi, 26.)

3. « Hic est sanguis meus novi testamenti. » (Matth. xxvi, 28.)

4. « Non bibam amodo de hoc genimine vitis, usque in diem illum, cum illud bibam vobiscum novum in regno Patris mei. » (Ibid., 29.)

sans se mettre en peine d'attaquer la mort, on n'a besoin que de s'appliquer à sanctifier sa vie.

La France a vu de nos jours deux reines plus unies encore par la piété que par le sang, dont la mort également précieuse devant Dieu, quoique avec des circonstances différentes, a été d'une singulière édification à toute l'Église. Vous entendez bien que je veux parler d'ANNE D'AUTRICHE et de sa chère nièce, ou plutôt de sa chère fille MARIE-THÉRÈSE. ANNE dans un âge déjà avancé, et MARIE-THÉRÈSE dans sa vigueur, mais toutes deux d'une si heureuse constitution, qu'elle sembloit nous promettre le bonheur de les posséder un siècle entier, nous sont enlevées contre notre attente, l'une par une longue maladie, et l'autre par un coup imprévu. ANNE, avertie de loin par un mal aussi cruel qu'irremédiable, vit avancer la mort à pas lents, et sous la figure qui lui avoit toujours paru la plus affreuse : MARIE-THÉRÈSE, aussitôt emportée que frappée par la maladie, se trouve toute vive et tout entière entre les bras de la mort, sans presque l'avoir envisagée. A ce fatal avertissement, ANNE pleine de foi ramasse toutes les forces qu'un long exercice de la piété lui avoit acquises, et regarde sans se troubler toutes les approches de la mort. Humiliée sous la main de Dieu, elle lui rend grâces de l'avoir ainsi avertie; elle multiplie ses aumônes toujours abondantes; elle redouble ses dévotions toujours assidues; elle apporte de nouveaux soins à l'examen de sa conscience toujours rigoureux. Avec quel renouvellement de foi et d'ardeur lui vîmes-nous recevoir le saint viatique! Dans de semblables actions, il ne fallut à MARIE-THÉRÈSE que sa ferveur ordinaire : sans avoir besoin de la mort pour exciter sa piété, sa piété s'excitoit toujours assez elle-même, et prenoit dans sa propre force un continuel accroissement. Que dirons-nous, Chrétiens, de ces deux reines? Par l'une Dieu nous apprit comment il faut profiter du temps, et l'autre nous a fait voir que la vie vraiment chrétienne n'en a pas besoin. En effet, Chrétiens, qu'attendons-nous? Il n'est pas digne d'un chrétien de ne s'évertuer contre la mort qu'au moment qu'elle se présente pour l'enlever. Un chrétien toujours attentif à combattre ses passions « meurt tous les jours » avec l'apôtre : « Quotidie morior. » Un chrétien n'est jamais vivant sur la terre, parce qu'il y est toujours mortifié, et que la mortification est un essai, un apprentissage, un commencement de la mort. Vivons-nous, Chrétiens; vivons-nous? Cet âge que nous comptons, et où tout ce que nous comptons n'est plus à nous, est-ce une vie? et pouvons-nous n'apercevoir pas ce que nous perdons sans cesse avec les années? Le repos et la nourriture ne sont-ils pas de foibles remèdes de la continuelle maladie qui nous travaille? et celle que nous appelons la dernière, qu'est-ce autre chose, à le bien entendre, qu'un redoublement, et comme le dernier accès du mal que nous apportons au monde en naissant? Quelle santé nous couvroit la mort que la Reine portoit dans le sein! De combien près la menace a-t-elle été suivie du coup! et où en étoit cette grande reine, avec toute la majesté qui l'en-

vironnoit, si elle eût été moins préparée? Tout d'un coup on voit arriver le moment fatal, où la terre n'a plus rien pour elle que des pleurs. Que peuvent tant de fidèles domestiques empressés autour de son lit? Le Roi même, que pouvoit-il, lui, Messieurs, lui qui succomboit à la douleur avec toute sa puissance et tout son courage? Tout ce qui environne ce prince l'accable. Monsieur, Madame, venoient partager ses déplaisirs, et les augmentoient par les leurs. Et vous, Monseigneur, que pouviez-vous que de lui percer le cœur par vos sanglots? Il l'avoit assez percé par le tendre ressouvenir d'un amour qu'il trouvoit toujours également vif après vingt-trois ans écoulés. On en gémit, on en pleure; voilà ce que peut la terre pour une Reine si chérie : voilà ce que nous avons à lui donner, des pleurs, des cris inutiles. Je me trompe, nous avons encore des prières; nous avons ce saint sacrifice, rafraîchissement de nos peines, expiation de nos ignorances, et des restes de nos péchés. Mais songeons que ce sacrifice d'une valeur infinie, où toute la croix de Jésus est renfermée, ce sacrifice seroit inutile à la Reine, si elle n'avoit mérité par sa bonne vie que l'effet en pût passer jusqu'à elle : autrement, dit saint Augustin<sup>1</sup>, qu'opère un tel sacrifice? Nul soulagement pour les morts, une foible consolation pour les vivants. Ainsi tout le salut vient de cette vie, dont la fuite précipitée nous trompe toujours. « Je viens, dit Jésus-Christ<sup>2</sup>, comme un voleur. » Il a fait selon sa parole; il est venu surprendre la Reine dans le temps que nous la croyions la plus saine, dans le temps qu'elle se trouvoit la plus heureuse. Mais c'est ainsi qu'il agit : il trouve pour nous tant de tentations et une telle malignité dans tous les plaisirs, qu'il vient troubler les plus innocents dans ses élus. Mais il vient, dit-il, « comme un voleur, » toujours surprenant, et impénétrable dans ses démarches. C'est lui-même qui s'en glorifie dans toute son Écriture. Comme un voleur, direz-vous; indigne comparaison! N'importe qu'elle soit indigne de lui, pourvu qu'elle nous effraye, et qu'en nous effrayant elle nous sauve. Tremblons donc, Chrétiens, tremblons devant lui à chaque moment; car qui pourroit ou l'éviter quand il éclate, ou le découvrir quand il se cache? « Ils mangeoient, dit-il<sup>3</sup>, ils buvoient, ils achetoient, ils vendoient, ils plantoient, ils bâtissoient, ils faisoient des mariages aux jours de Noé et aux jours de Loth, » et une subite ruine les vint accabler. Ils mangeoient, ils buvoient, ils se marioient. C'étoient des occupations innocentes : que sera-ce, quand en contentant nos impudiques désirs, en assouvissant nos vengeances et nos secrètes jalousies, en accumulant dans nos coffres des trésors d'iniquité, sans jamais vouloir séparer le bien d'autrui avec le nôtre; trompés par nos plaisirs, par nos jeux, par notre santé, par notre jeunesse, par l'heureux succès de nos affaires, par nos flatteurs, parmi

1. Serm. CLXXII, tom. V, col. 827.

2. « Veniam ad te tanquam fur. » (*Apoc.* III, 3.)

3. « Sicut factum est in diebus Noe, ita erit et in diebus Filii hominis....  
« Uxores ducebant, et dabantur ad nuptias.... Similiter sicut factum est in diebus Lot : edebant et bibebant ; emebant et vendebant ; plantabant et ædificabant. » (*Luc.* XVII, 26, 27, 28.)

lesquels il faudroit peut-être compter des directeurs infidèles que nous avons choisis pour nous séduire, et enfin par nos fausses pénitences qui ne sont suivies d'aucun changement de nos mœurs, nous viendrons tout à coup au dernier jour. La sentence partira d'en haut : « La fin est venue, la fin est venue. » « Finis venit, venit finis. » « La fin est venue sur vous. » « Nunc finis super te <sup>1</sup> » tout va finir pour vous en ce moment. Tranchez, « concluez : » « Fac conclusionem <sup>2</sup>. » Frappez l'arbre infructueux qui n'est plus bon que pour le feu : « coupez l'arbre, arrachez ses branches, secouez ses feuilles, abattez ses fruits <sup>3</sup> : » périsse par un seul coup tout ce qu'il avoit avec lui-même ! Alors s'élèveront des frayeurs mortelles et des grincements de dents, préludes de ceux de l'enfer. Ah ! mes Frères, n'attendons pas ce coup terrible ! Le glaive qui a tranché les jours de la Reine est encore levé sur nos têtes ; nos péchés en ont affilé le tranchant fatal. « Le glaive que je tiens en main, dit le Seigneur notre Dieu, est aiguisé et poli : il est aiguisé, afin qu'il perce ; il est poli et limé, afin qu'il brille <sup>4</sup>. » Tout l'univers en voit le brillant éclat. Glaive du Seigneur, quel coup vous venez de faire ! Toute la terre en est étonnée. Mais que nous sert ce brillant qui nous étonne, si nous ne prévenons le coup qui tranche ? Prévenons-le, Chrétiens, par la pénitence. Qui pourroit n'être pas ému à ce spectacle ? Mais ces émotions d'un jour, qu'opèrent-elles ? Un dernier endurcissement, parce qu'à force d'être touché inutilement, on ne se laisse plus toucher d'aucun objet. Le sommes-nous des maux de la Hongrie et de l'Autriche ravagées ? Les habitants passés au fil de l'épée, et ce sont encore les plus heureux ; la captivité entraîne bien d'autres maux et pour le corps et pour l'âme : ces habitants désolés, ne sont-ce pas des chrétiens et des catholiques, nos frères, nos propres membres, enfants de la même Église, et nourris à la même table du pain de vie ? Dieu accomplit sa parole : « le jugement commence par sa maison <sup>5</sup>, » et le reste de la maison ne tremble pas ! Chrétiens, laissez-vous fléchir, faites pénitence : apaisez Dieu par vos larmes. Écoutez la pieuse Reine, qui parle plus haut que tous les prédicateurs. Écoutez-la, princes ; écoutez-la, peuples ; écoutez-la, Monseigneur, plus que tous les autres. Elle vous dit par ma bouche, et par une voix qui vous est connue, que la grandeur est un songe, la joie une erreur, la jeunesse une fleur qui tombe, et la santé un nom trompeur. Amassez donc les biens qu'on ne peut perdre. Prêtez l'oreille aux graves discours que saint Grégoire de Nazianze adressoit aux princes et à la maison régnante. « Respectez, leur disoit-il <sup>6</sup>, votre

1. *Ezech.* vii, 2. — 2. *Ibid.*, 23.

3. « Clamavit fortiter, et sic ait : Succidite arborém, et præcidite ramos ejus ; excutite folia ejus, et dispergite fructus ejus. » (*Dan.* iv, 11.)

4. « Hæc dicit Dominus Deus : Loquere : Gladius, gladius exacutus est, et limatus. Ut cædat victimas, exacutus est : ut splendeat, limatus est. » (*Ezech.* xxi, 9, 10.)

5. « Tempus est ut incipiat judicium a domo Dei. » (*I Petr.* iv, 17.)

6. « Imperatores, purpuram vereamini... Cognoscite quantum id sit, quod vestra fidei commissum est, quantumque circa vos mysterium... Supera solius Dei sunt ; infera autem, vestra etiam sunt. Subditis vestris vos deos præbete. » (*Orat.* xxvii, tom. I, pag. 471.)



pourpre, » respectez votre puissance qui vient de Dieu, et ne l'employez que pour le bien. « Connoissez ce qui vous a été confié, et le grand mystère que Dieu accomplit en vous. Il se réserve à lui seul les choses d'en haut; il partage avec vous celles d'en bas : montrez-vous dieux aux peuples soumis, » en imitant la bonté et la munificence divine. C'est, Monseigneur, ce que vous demandent ces empressements de tous les peuples, ces perpétuels applaudissements, et tous ces regards qui vous suivent. Demandez à Dieu, avec Salomon <sup>1</sup>, la sagesse qui vous rendra digne de l'amour des peuples et du trône de vos ancêtres; et quand vous songerez à vos devoirs, ne manquez pas de considérer à quoi vous obligent les immortelles actions de LOUIS LE GRAND et l'incomparable piété de MARIE-THERÈSE.

---

## ORAISON FUNÈBRE

D'ANNE DE GONZAGUE DE CLÈVES, PRINCESSE PALATINE <sup>2</sup>,

Prononcée en présence de monseigneur le Duc, de madame la Duchesse, et de monseigneur le duc de Bourbon dans l'église des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, le 9 août 1685.

---

Apprehendi te; ab extremis terræ, et a longinquis ejus vocavi te : eligi te, et non abjeci te : ne timeas, quia ego tecum sum.

*Je t'ai pris par la main, pour te ramener des extrémités de la terre : je t'ai appelé des lieux les plus éloignés : je t'ai choisi, et je ne t'ai pas rejeté : ne crains point, parce que je suis avec toi. C'est Dieu même qui parle ainsi. (Isaï. XLI, 9, 10.)*

MONSEIGNEUR,

Je voudrois que toutes les âmes éloignées de Dieu; que tous ceux qui se persuadent qu'on ne peut se vaincre soi-même, ni soutenir sa constance parmi les combats et les douleurs; tous ceux enfin qui désespèrent de leur conversion ou de leur persévérance, fussent présents à cette assemblée. Ce discours leur feroit connoître qu'une âme fidèle à la grâce, malgré les obstacles les plus invincibles, s'élève à la perfection la plus éminente. La princesse à qui nous rendons les derniers devoirs, en récitant selon sa coutume l'office divin, lisoit les paroles

1. Sap. IX, 4.

2. Née en 1616, fille de Charles de Bourgogne de Clèves, duc de Nevers, de Rethel, de Mantoue et de Montferrat, et sœur de la reine de Pologne. Elle épousa en 1637 un des fils de Frédéric V, duc de Bavière, comte palatin du Rhin, d'où son titre de princesse palatine. Veuve en 1663, morte en 1684. Elle joua un rôle important dans les intrigues de la Fronde, où elle défendit le parti de Mazarin et se rendit célèbre par son goût pour les plaisirs et par sa conversion où l'abbé de Rancé eut la plus grande part.

d'Isaïe, que j'ai rapportées. Qu'il est beau de méditer l'Écriture sainte, et que Dieu y sait bien parler, non-seulement à toute l'Église, mais encore à chaque fidèle selon ses besoins ! Pendant qu'elle méditoit ces paroles (c'est elle-même qui le raconte dans une lettre admirable), Dieu lui imprima dans le cœur que c'étoit à elle qu'il les adressoit. Elle crut entendre une voix douce et paternelle qui lui disoit : « Je t'ai ramenée des extrémités de la terre, des lieux les plus éloignés <sup>1</sup> ; » des voies détournées, où tu te perdois, abandonnée à ton propre sens, si loin de la céleste patrie, et de la véritable voie, qui est Jésus-Christ. Pendant que tu disois en ton cœur rebelle : Je ne puis me captiver ; j'ai mis sur toi ma puissante main, « et j'ai dit : Tu seras ma servante : je t'ai choisie » dès l'éternité, « et je n'ai pas rejeté » ton âme superbe et dédaigneuse. Vous voyez par quelles paroles Dieu lui fait sentir l'état d'où il l'a tirée. Mais écoutez comme il l'encourage parmi les dures épreuves où il met sa patience : « Ne crains point » au milieu des maux dont tu te sens accablée, « parce que je suis ton Dieu » qui te fortifie : « ne te détourne pas de la voie où je t'engage, puisque je suis avec toi ; » jamais je ne cesserai de te secourir ; « et le juste que j'envoie au monde, » ce Sauveur miséricordieux, ce pontife compatissant, « te tient par la main : » « Tenebit te dextera Justi mei. » Voilà, Messieurs, le passage entier du saint prophète Isaïe, dont je n'avois récité que les premières paroles. Puis-je mieux vous représenter les conseils de Dieu sur cette princesse, que par des paroles dont il s'est servi pour lui expliquer les secrets de ces admirables conseils ? Venez, maintenant, pécheurs, quels que vous soyez, en quelques régions écartées que la tempête de vos passions vous ait jetés ; fussiez-vous dans ces terres ténébreuses dont il est parlé dans l'Écriture <sup>2</sup>, et dans l'ombre de la mort ; s'il vous reste quelque pitié de votre âme malheureuse, venez voir d'où la main de Dieu a retiré la princesse ANNE ; venez voir où la main de Dieu l'a élevée. Quand on voit de pareils exemples dans une princesse d'un si haut rang ; dans une princesse qui fut nièce d'une impératrice, et unie par ce lien à tant d'empereurs, sœur d'une puissante reine, épouse d'un fils de roi ; mère de deux grandes princesses, dont l'une est un ornement dans l'auguste maison de France, et l'autre s'est fait admirer dans la puissante maison de Brunswick ; enfin, dans une princesse dont le mérite passe la naissance, encore que, sortie d'un père et de tant d'aïeux souverains, elle ait réuni en elle, avec le sang de Gonzague et de Clèves, celui des Paléologues, celui de Lorraine, et celui de France par tant de côtés : quand Dieu joint à ces avantages une égale réputation, et qu'il choisit une personne d'un si grand éclat pour être l'objet de son éternelle miséricorde, il ne se propose rien moins que d'instruire tout l'univers. Vous donc qu'il assemble en ce saint lieu ; et vous principalement, pécheurs, dont il attend la conversion avec une si longue pa-

1. *Isai.* XLI, 9, 10.

2. « *Populus qui ambulabat in tenebris.... Habitantibus in regione umbræ mortis.* » (*Isai.* IX, 2.)

tience, n'endurcissez pas vos cœurs : ne croyez pas qu'il vous soit permis d'apporter seulement à ce discours des oreilles curieuses. Toutes les vaines excuses dont vous couvrez votre impénitence vous vont être ôtées. Ou la princesse palatine portera la lumière dans vos yeux, ou elle fera tomber, comme un déluge de feu, la vengeance de Dieu sur vos têtes. Mon discours, dont vous vous croyez peut-être les juges, vous jugera au dernier jour : ce sera sur vous un nouveau fardeau, comme parloient les prophètes : « Onus verbi Domini super Israel ! » et si vous n'en sortez plus chrétiens, vous en sortirez plus coupables. Commençons donc avec confiance l'œuvre de Dieu. Apprenons, avant toutes choses, à n'être pas éblouis du bonheur, qui ne remplit pas le cœur de l'homme ; ni des belles qualités, qui ne le rendent pas meilleur ; ni des vertus, dont l'enfer est rempli, qui nourrissent le péché et l'impénitence, et qui empêchent l'horreur salutaire que l'âme pécheresse auroit d'elle-même. Entrons encore plus profondément dans les voies de la divine Providence, et ne craignons pas de faire paroître notre princesse dans les états différents où elle a été. Que ceux-là craignent de découvrir les défauts des âmes saintes, qui ne savent pas combien est puissant le bras de Dieu, pour faire servir ces défauts non-seulement à sa gloire, mais encore à la perfection de ses élus. Pour nous, mes Frères, qui savons à quoi ont servi à saint Pierre ses reniements, à saint Paul les persécutions qu'il a fait souffrir à l'Église, à saint Augustin ses erreurs, à tous les saints pénitents leurs péchés ; ne craignons pas de mettre la princesse palatine dans ce rang, ni de la suivre jusque dans l'incrédulité où elle étoit enfin tombée. C'est de là que nous la verrons sortir pleine de gloire et de vertu, et nous bénirons avec elle la main qui l'a relevée : heureux si la conduite que Dieu tient sur elle nous fait craindre la justice, qui nous abandonne à nous-mêmes, et désirer la miséricorde, qui nous en arrache. C'est ce que demande de vous très-haute et très-puissante princesse ANNE DE GONZAGUE DE CLÈVES, PRINCESSE DE MANTOUE ET DE MONTFERRAT, ET COMTESSE PALATINE DU RHIN.

Jamais plante ne fut cultivée avec plus de soin, ni ne se vit plus tôt couronnée de fleurs et de fruits que la princesse ANNE. Dès ses plus tendres années, elle perdit sa pieuse mère Catherine de Lorraine. Charles, duc de Nevers, et depuis duc de Mantoue, son père, lui en trouva une digne d'elle ; et ce fut la vénérable mère François de la Châtre, d'heureuse et sainte mémoire, abbesse de Faremonstier, que nous pouvons appeler la restauratrice de la règle de Saint-Benoit, et la lumière de la vie monastique. Dans la solitude de Sainte-Fare, autant éloignée des voies du siècle, que sa bienheureuse situation la sépare de tout commerce du monde ; dans cette sainte montagne, que Dieu avoit choisie depuis mille ans, où les épouses de Jésus-Christ faisoient revivre la beauté des anciens jours, où les joies de la terre étoient inconnues, où les vestiges des hommes du monde, des curieux et des vagabonds ne paroissent pas ; sous la conduite de la saints

abbesse qui savoit donner le lait aux enfants, aussi bien que le pain aux forts, les commencemens de la princesse ANNE étoient heureux. Les mystères lui furent révélés : l'Écriture lui devint familière : on lui avoit appris la langue latine, parce que c'étoit celle de l'Église; et l'office divin faisoit ses délices. Elle aimoit tout dans la vie religieuse, jusqu'à ses austérités et à ses humiliations; et durant douze ans qu'elle fut dans ce monastère, on lui voyoit tant de modestie et tant de sagesse, qu'on ne savoit à quoi elle étoit le plus propre, ou à commander ou à obéir. Mais la sage abbesse, qui la crut capable de soutenir sa réforme, la destinoit au gouvernement; et déjà on la comptoit parmi les princesses qui avoient conduit cette célèbre abbaye, quand sa famille, trop empressée à exécuter ce pieux projet, le rompit. Nous serait-il permis de le dire? La princesse MARIE, pleine alors de l'esprit du monde, croyoit, selon la coutume des grandes maisons, que ses jeunes sœurs devoient être sacrifiées à ses grands desseins. Qui ne sait où son rare mérite et son éclatante beauté, avantage toujours trompeur, lui firent porter ses espérances? Et d'ailleurs, dans les plus puissantes maisons, les partages ne sont-ils pas regardés comme une espèce de dissipation, par où elles se détruisent d'elles-mêmes : tant le néant y est attaché! La princesse BÉNÉDICTE, la plus jeune des trois sœurs, fut la première immolée à ces intérêts de famille. On la fit abbesse, sans que, dans un âge si tendre, elle sût ce qu'elle faisoit; et la marque d'une si grave dignité fut comme un jouet entre ses mains. Un sort semblable étoit destiné à la princesse ANNE. Elle eût pu renoncer à sa liberté, si on lui eût permis de la sentir; et il eût fallu la conduire, et non pas la précipiter dans le bien. C'est ce qui renversa tout à coup les desseins de Faremonstier. Avenay parut avoir un air plus libre, et la princesse BÉNÉDICTE y présentoit à sa sœur une retraite agréable. Quelle merveille de la grâce! Malgré une vocation si peu régulière, la jeune abbesse devint un modèle de vertu. Ces douces conversations rétablirent, dans le cœur de la princesse ANNE, ce que d'importuns empressemens en avoient banni. Elle prêtoit de nouveau l'oreille à Dieu, qui l'appeloit avec tant d'attraits à la vie religieuse; et l'asile qu'elle avoit choisi, pour défendre sa liberté, devint un piège innocent pour la captiver. On remarquoit dans les deux Princesses la même noblesse dans les sentiments, le même agrément, et si vous me permettez de parler ainsi, les mêmes insinuations dans les entretiens : au dedans les mêmes desirs, au dehors les mêmes grâces : et jamais sœurs ne furent unies par des liens ni si doux ni si puissants. Leur vie eût été heureuse dans leur éternelle union, et la princesse ANNE n'aspiroit plus qu'au bonheur d'être une humble religieuse d'une sœur dont elle admiroit la vertu. En ce temps le duc de Mantoue leur père mourut : les affaires les appelèrent à la cour : la princesse BÉNÉDICTE, qui avoit son partage dans le ciel, fut jugée propre à concilier les intérêts différens dans la famille. Mais, ô coup funeste pour la princesse ANNE! la pieuse abbesse mourut dans ce beau travail, et dans la fleur de son âge. Je n'ai pas besoin de vous dire combien le cœur tendre de la princesse ANNE fut profondément blessé par cette mort. Mais ce ne



fut pas là sa plus grande plaie. Maîtresse de ses désirs, elle vit le monde, elle en fut vue : bientôt elle sentit qu'elle plaisoit; et vous savez le poison subtil qui entre dans un jeune cœur avec ces pensées. Ces beaux desseins furent oubliés. Pendant que tant de naissance, tant de biens, tant de grâces qui l'accompagnoient, lui attiroient les regards de toute l'Europe, le prince Édouard de Bavière, fils de l'électeur Frédéric V, comte palatin du Rhin, et roi de Bohême, jeune prince qui s'étoit réfugié en France durant les malheurs de sa maison, la mérita. Elle préféra aux richesses les vertus de ce prince, et cette noble alliance, où de tous côtés on ne trouvoit que des rois. La princesse ANNE l'invite à se faire instruire : il connut bientôt les erreurs où les derniers de ses pères, déserteurs de l'ancienne foi, l'avoient engagé. Heureux présages pour la maison Palatine ! Sa conversion fut suivie de celle de la princesse Louise sa sœur, dont les vertus font éclater par toute l'Église la gloire du saint monastère de Maubuisson; et ces bienheureuses prémices ont attiré une telle bénédiction sur la maison Palatine, que nous la voyons enfin catholique dans son chef. Le mariage de la princesse ANNE fut un heureux commencement d'un si grand ouvrage. Mais, hélas ! tout ce qu'elle aimoit devoit être de peu de durée. Le Prince son époux lui fut ravi, et lui laissa trois princesses, dont les deux qui restent pleurent encore la meilleure mère qui fut jamais, et ne trouvent de consolation que dans le souvenir de ses vertus. Ce n'est pas encore le temps de vous en parler. La princesse Palatine est dans l'état le plus dangereux de sa vie. Que le monde voit peu de ces veuves dont parle saint Paul<sup>1</sup>, « qui, vraiment veuves désolées, » s'ensevelissent, pour ainsi dire, elles-mêmes dans le tombeau de leur époux; y enterrent tout amour humain avec ces cendres chéries; et, délaissées sur la terre, « mettent leur espérance en Dieu, et passent les nuits et les jours dans la prière ! » Voilà l'état d'une veuve chrétienne, selon les préceptes de saint Paul : état oublié parmi nous, où la viduité est regardée, non comme un état de désolation, car ces mots ne sont plus connus, mais comme un état désirable, où, affranchi de tout joug, on n'a plus à contenter que soi-même, sans songer à cette terrible sentence de saint Paul<sup>2</sup> : « La veuve qui passe sa vie dans les plaisirs; » remarquez qu'il ne dit pas, La veuve qui passe sa vie dans les crimes; il dit : « La veuve qui la passe dans les plaisirs, elle est morte toute vive; » parce que, oubliant le deuil éternel et le caractère de désolation, qui fait le soutien comme la gloire de son état, elle s'abandonne aux joies du monde. Combien donc en devoit-on pleurer comme mortes, de ces veuves jeunes et riantes, que le monde trouve si heureuses ! Mais surtout, quand on a connu Jésus-Christ, et qu'on a eu part à ses grâces; quand la lumière divine s'est découverte, et qu'avec des yeux illuminés on se jette dans les voies du siècle : qu'arrive-t-il à une âme qui tombe d'un si haut état, qui re-

1. « Viduas honora, quæ vere viduæ sunt... Quæ autem vere vidua est, et desolata, speret in Deum, et instet obsecrationibus et orationibus nocte ac die. » (I Tim. v, 3, 5.)

2. « Nam quæ in deliciis est, vivens mortua est. » (Ibid., 6.)

nouvelle contre Jésus-Christ, et encore contre Jésus-Christ connu et goûté, tous les outrages des Juifs, et le crucifie encore une fois? Vous reconnoissez le langage de saint Paul<sup>1</sup>. Achevez donc, grand apôtre, et dites-nous ce qu'il faut attendre d'une chute si déplorable. « Il est impossible, dit-il, qu'une telle âme soit renouvelée par la pénitence. » Impossible : quelle parole ! Soit, Messieurs, qu'elle signifie que la conversion de ces âmes, autrefois si favorisées, surpasse toute la mesure des dons ordinaires, et demande, pour ainsi parler, le dernier effort de la puissance divine : soit que l'impossibilité dont parle saint Paul, veuille dire qu'en effet il n'y a plus de retour à ces premières douceurs qu'a goûtées une âme innocente, quand elle y a renoncé avec connoissance; de sorte qu'elle ne peut rentrer dans la grâce que par des chemins difficiles, et avec des peines extrêmes. Quoi qu'il en soit, Chrétiens, l'un et l'autre s'est vérifié dans la princesse Palatine. Pour la plonger entièrement dans l'amour du monde, il falloit ce dernier malheur : quoi? la faveur de la cour. La cour veut toujours unir les plaisirs avec les affaires. Par un mélange étonnant, il n'y a rien de plus sérieux, ni ensemble rien de plus enjoué. Enfoncez : vous trouvez partout des intérêts cachés, des jalousies délicates qui causent une extrême sensibilité, et dans une ardente ambition, des soins et un sérieux aussi triste qu'il est vain. Tout est couvert d'un air gai, et vous diriez qu'on ne songe qu'à s'y divertir. Le génie de la princesse Palatine se trouva également propre aux divertissemens et aux affaires. La cour ne vit jamais rien de plus engageant; et sans parler de sa pénétration, ni de la fertilité infinie de ses expédients, tout cédoit au charme secret de ses entretiens. Que vois-je durant ce temps? Quel trouble! quel affreux spectacle se présente ici à mes yeux! La monarchie ébranlée jusqu'aux fondemens, la guerre civile, la guerre étrangère, le feu au dedans et au dehors; les remèdes de tous côtés plus dangereux que les maux : les Princes arrêtés avec grand péril, et délivrés avec un péril encore plus grand : ce prince, que l'on regardoit comme le héros de son siècle, rendu inutile à sa patrie, dont il avoit été le soutien; et ensuite, je ne sais comment, contre sa propre inclination, armé contre elle : un ministre persécuté, et devenu nécessaire, non-seulement par l'importance de ses services, mais encore par ses malheurs, où l'autorité souveraine étoit engagée. Que dirai-je? Étoit-ce là de ces tempêtes par où le ciel a besoin de se décharger quelquefois? et le calme profond de nos jours devoit-il être précédé par de tels orages? Ou bien étoit-ce les derniers efforts d'une liberté remuante, qui alloit céder la place à l'autorité légitime? Ou bien étoit-ce comme un travail de la France, prête à enfamer le règne miraculeux de Louis? Non, non : c'est Dieu, qui vouloit montrer qu'il donne la mort, &

1. « Impossibile est enim eos qui semel sunt illuminati, gustaverunt etiam donum cœlestis, et participes facti sunt Spiritus sancti; gustaverunt nihilominus bonum Dei verbum, virtutesque sæculi venturi, et prolapsi sunt; rursus renovari ad penitentiam, rursus crucifigentes sibi metipsis Filium Dei, et ostentui habentes. » *Heb.* vi, 4 et seq.)

qu'il ressuscite; qu'il plonge jusqu'aux enfers, et qu'il en retire<sup>1</sup>; qu'il secoue la terre, et la brise, et qu'il guérit en un moment toutes ses brisures<sup>2</sup>. Ce fut là que la princesse Palatine signala sa fidélité, et fit paroître toutes les richesses de son esprit. Je ne dis rien qui ne soit connu. Toujours fidèle à l'État et à la grande reine ANNE D'AUTRICHE, on sait qu'avec le secret de cette princesse, elle eut encore celui de tous les partis : tant elle étoit pénétrante, tant elle s'attiroit de confiance, tant il lui étoit naturel de gagner les cœurs ! Elle déclaroit aux chefs des partis jusqu'où elle pouvoit s'engager; et on la croyoit incapable ni de tromper ni d'être trompée. Mais son caractère particulier étoit de concilier les intérêts opposés, et en s'élevant au-dessus, de trouver le secret endroit, et comme le nœud par où on les peut réunir. Que lui servirent ses rares talents ? que lui servit d'avoir mérité la confiance intime de la cour ? d'en soutenir le ministre deux fois éloigné, contre sa mauvaise fortune; contre ses propres frayeurs, contre la malignité de ses ennemis, et enfin contre ses amis, ou partagés, ou irrésolus, ou infidèles ? Que ne lui promit-on pas dans ces besoins ! Mais quel fruit lui en revint-il, sinon de connoître par expérience le foible des grands politiques; leurs volontés changeantes, ou leurs paroles trompeuses; la diverse face des temps; les amusements des promesses; l'illusion des amitiés de la terre, qui s'en vont avec les années et les intérêts; et la profonde obscurité du cœur de l'homme, qui ne sait jamais ce qu'il voudra, qui souvent ne sait pas bien ce qu'il veut, et qui n'est pas moins caché ni moins trompeur à lui-même qu'aux autres. O éternel Roi des siècles, qui possédez seul l'immortalité, voilà ce qu'on vous préfère; voilà ce qui éblouit les âmes qu'on appelle grandes ! Dans ces déplorables erreurs, la princesse Palatine avoit les vertus que le monde admire, et qui font qu'une âme séduite s'admire elle-même; inébranlable dans ses amitiés, et incapable de manquer aux devoirs humains. La Reine sa sœur en fit l'épreuve dans un temps où leurs cœurs étoient désunis. Un nouveau conquérant s'élève en Suède. On y voit un autre Gustave, non moins fier, ni moins hardi, ou moins belliqueux que celui dont le nom fait encore trembler l'Allemagne. Charles-Gustave parut à la Pologne surprise et trahie, comme un lion qui tient sa proie dans ses ongles, tout prêt à la mettre en pièce. Qu'est devenue cette redoutable cavalerie qu'on voit fondre sur l'ennemi avec la vitesse d'un aigle ? Où sont ces âmes guerrières, ces marteaux d'armes tant vantés, et ces arcs qu'on ne vit jamais tendus en vain ? Ni les chevaux ne sont vites, ni les hommes ne sont adroits que pour fuir devant le vainqueur. En même temps la Pologne se voit ravagée par le rebelle Cosaque, par le Moscovite infidèle, et plus encore par le Tartare, qu'elle appelle à son secours dans son désespoir. Tout nage dans le sang, et on ne tombe que sur des corps morts. La Reine n'a plus de retraite; elle a quitté le royaume : après de coura-

1. « Dominus mortificat, et vivificat; deducit ad inferos, et reducit. » (*I Reg.* II, 6.)

2. « Commovisti terram, et conturbasti eam : sana contritiones ejus, quia commota est. » (*Ps.* LIX, 4.)

geux mais de vains efforts, le Roi est contraint de la suivre : réfugiés dans la Silésie, où ils manquent des choses les plus nécessaires, il ne leur reste qu'à considérer de quel côté alloit tomber ce grand arbre ébranlé par tant de mains, et frappé de tant de coups à sa racine; ou qui en enlèveroit les rameaux épars<sup>1</sup>. Dieu en avoit disposé autrement. La Pologne étoit nécessaire à son Église, et lui devoit un vengeur. Il la regarde en pitié. Sa main puissante ramène en arrière le Suédois indompté<sup>2</sup>, tout frémissant qu'il étoit. Il se venge sur le Danois, dont la soudaine invasion l'avoit rappelé, et déjà il l'a réduit à l'extrémité. Mais l'empire et la Hollande se remuent contre un conquérant qui menaçoit tout le Nord de la servitude. Pendant qu'il rassemble de nouvelles forces et médite de nouveaux carnages, Dieu tonne du plus haut des cieus : le redouté capitaine tombe au plus beau temps de sa vie; et la Pologne est délivrée. Mais le premier rayon d'espérance vint de la princesse Palatine : honteuse de n'envoyer que cent mille livres au roi et à la reine de Pologne, elle les envoie du moins avec une incroyable promptitude. Qu'admira-t-on davantage, ou de ce que ce secours vint si à propos, ou de ce qu'il vint d'une main dont on ne l'attendoit pas, ou de ce que, sans chercher d'excuse dans le mauvais état où se trouvoient ses affaires, la princesse Palatine s'ôta tout pour soulager une sœur qui ne l'aimoit pas? Les deux princesses ne furent plus qu'un même cœur : la Reine parut vraiment reine par une bonté et par une magnificence dont le bruit a retenti par toute la terre; et la princesse Palatine joignit, au respect qu'elle avoit pour une aînée de ce rang et de ce mérite, une éternelle reconnaissance.

Quel est, Messieurs, cet aveuglement dans une âme chrétienne, et qui le pourroit comprendre, d'être incapable de manquer aux hommes, et de ne craindre pas de manquer à Dieu? comme si le culte de Dieu ne tenoit aucun rang parmi les devoirs! ConteZ-nous donc maintenant, vous qui les savez, toutes les grandes qualités de la princesse Palatine; faites-nous voir, si vous le pouvez, toutes les grâces de cette douce éloquence qui s'insinuoit dans les cœurs par des tours si nouveaux et si naturels; dites qu'elle étoit généreuse, libérale, reconnoissante, fidèle dans ses promesses, juste : vous ne faites que raconter ce qui l'attachoit à elle-même. Je ne vois dans tout ce récit que le prodige de l'Évangile<sup>3</sup>, qui veut avoir son partage, qui veut jouir de soi-même et des biens que son père lui a donnés : qui s'en va le plus loin qu'il peut de la maison paternelle, « dans un pays écarté, » où il dissipe tant de rares trésors, et en un mot où il donne au monde tout ce que Dieu vouloit avoir. Pendant qu'elle contentoit le monde, et se contentoit elle-même, la princesse Palatine n'étoit pas heureuse, et le

1. « Clamavit fortiter, et sic ait : Succidite arborem, et præcidite ramos ejus : excutite folia ejus et dispergite fructus ejus. (Dan. iv, 11, 20.) Succident eum alieni, et crudelissimi nationum, et projicient eum super montes, et in cunctis rupvallibus corruent rami ejus, et confringentur arbusta ejus in universis rupibus terræ. » (Ezech. xxxi. 12.)

2. « Reducam te in viam, per quam venisti. » (IV Reg. xix, 23.)

3. Luc. xv, 12, 13.



vide des choses humaines se faisoit sentir à son cœur. Elle n'étoit heureuse, ni pour avoir avec l'estime du monde, qu'elle avoit tant désirée, celle du Roi même; ni pour avoir l'amitié et la confiance de PHILIPPE, et des deux princesses qui ont fait successivement avec lui la seconde lumière de la cour : de PHILIPPE, dis-je, ce grand prince, que ni sa naissance, ni sa valeur, ni la victoire elle-même, quoiqu'elle se donne à lui avec tous ses avantages, ne peut enfler; et de ces deux grandes princesses, dont on ne peut nommer l'une sans douleur, ni connoître l'autre sans l'admirer. Mais peut-être que le solide établissement de la famille de notre princesse achèvera son bonheur. Non, elle n'étoit heureuse, ni pour avoir placé auprès d'elle la princesse Anne, sa chère fille et les délices de son cœur, ni pour l'avoir placée dans une maison où tout est grand. Que sert de s'expliquer davantage? On dit tout, quand on prononce seulement le nom de Louis de Bourbon, prince de Condé, et de Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien. Avec un peu plus de vie, elle auroit vu les grands dons, et le premier des mortels, touché de ce que le monde admire le plus après lui, se plaire à le reconnoître par de dignes distinctions. C'est ce qu'elle devoit attendre du mariage de la princesse Anne. Celui de la princesse BÉNÉDICTE ne fut guère moins heureux, puisqu'elle épousa Jean-Frédéric, duc de Brunswick et d'Hanovre, souverain puissant, qui avoit joint le savoir avec la valeur, la religion catholique avec les vertus de sa maison; et pour comble de joie à notre princesse, le service de l'Empire avec les intérêts de la France. Tout étoit grand dans sa famille; et la princesse MARIE sa fille n'auroit eu à désirer sur la terre qu'une vie plus longue. Que s'il falloit, avec tant d'éclat, la tranquillité et la douceur, elle trouvoit dans un prince, aussi grand d'ailleurs que celui qui honore cette audience, avec les grandes qualités, celles qui pouvoient contenter sa délicatesse; et dans la Duchesse sa chère fille, un naturel tel qu'il le falloit à un cœur comme le sien, un esprit qui se fait sentir sans vouloir briller, une vertu qui devoit bientôt forcer l'estime du monde, et, comme une vive lumière, percer tout à coup, avec un grand éclat, un beau, mais sombre nuage. Cette alliance fortunée lui donnoit une perpétuelle et étroite liaison avec le prince, qui de tout temps avait le plus ravi son estime; prince qu'on admire autant dans la paix que dans la guerre, en qui l'univers attentif ne voit plus rien à désirer, et s'étonne de trouver enfin toutes les vertus en un seul homme. Que falloit-il davantage, et que manquoit-il au bonheur de notre princesse? Dieu, qu'elle avoit connu; et tout avec lui. Une fois, elle lui avoit rendu son cœur. Les douceurs célestes, qu'elle avoit goûtées sous les ailes de sainte Fare, étoient revenues dans son esprit. Retirée à la campagne, séquestrée du monde, elle s'occupoit trois ans entiers à régler sa conscience et ses affaires. Un million, qu'elle retira du duché de Rethelois, servit à multiplier ses bonnes œuvres; et la première fut d'acquitter ce qu'elle devoit, avec une scrupuleuse régularité, sans se permettre ces compositions si adroitement colorées, qui souvent ne sont qu'une injustice couverte d'un nom spécieux. Est-ce donc ici cet heureux retour que je vous promets depuis

si longtemps? Non, Messieurs; vous ne verrez encore à cette fois qu'un plus déplorable éloignement. Ni les conseils de la Providence, ni l'état de la princesse, ne permettoient qu'elle partageât tant soit peu son cœur : une âme comme la sienne ne souffre point de tels partages; et il falloit ou tout à fait rompre, ou se rengager tout à fait avec le monde. Les affaires l'y rappelèrent; sa piété s'y dissipa encore une fois : elle éprouva que Jésus-Christ n'a pas dit en vain : « *Fiunt novissima hominibus illius pejora prioribus* <sup>1</sup> : » « L'état de l'homme qui retombe devient pire que le premier. » Tremblez, âmes réconciliées, qui reprenez si souvent à la grâce de la pénitence; tremblez, puisque chaque chute creuse sous vos pas de nouveaux abîmes : tremblez enfin, au terrible exemple de la princesse Palatine. A ce coup le Saint-Esprit irrité se retire : les ténèbres s'épaississent; la foi s'éteint. Un saint abbé <sup>2</sup>, dont la doctrine et la vie sont un ornement de notre siècle, ravi d'une conversion aussi admirable et aussi parfaite que celle de notre princesse, lui ordonna de l'écrire, pour l'édification de l'Église. Elle commence ce récit en confessant son erreur. Vous, Seigneur, dont la bonté infinie n'a rien donné aux hommes de plus efficace pour effacer leurs péchés que la grâce de les reconnoître, recevez l'humble confession de votre servante; et en mémoire d'un tel sacrifice, s'il lui reste quelque chose à expier après une si longue pénitence, faites-lui sentir aujourd'hui vos miséricordes. Elle confesse donc, Chrétiens, qu'elle avoit tellement perdu les lumières de la foi, que lorsqu'on parloit sérieusement des mystères de la religion, elle avoit peine à retenir ce rire dédaigneux qu'excitent les personnes simples, lorsqu'on leur voit croire des choses impossibles; « et, poursuit-elle, c'eût été pour moi le plus grand de tous les miracles que de me faire croire fermement le christianisme. » Que n'eût-elle pas donné pour obtenir ce miracle? Mais l'heure marquée par la divine Providence n'étoit pas encore venue. C'étoit le temps où elle devoit être livrée à elle-même, pour mieux sentir dans la suite la merveilleuse victoire de la grâce. Ainsi elle gémissoit dans son incrédulité, qu'elle n'avoit pas la force de vaincre. Peu s'en faut qu'elle ne s'emporte jusqu'à la dérision, qui est le dernier excès et comme le triomphe de l'orgueil; et qu'elle ne se trouve parmi « ces moqueurs dont le jugement est si proche, » selon la parole du Sage <sup>3</sup> : « *Parata sunt derisoribus judicia.* »

Déplorable aveuglement! Dieu a fait un ouvrage au milieu de nous, qui, détaché de toute autre cause, et ne tenant qu'à lui seul, remplit tous les temps et tous les lieux, et porte par toute la terre, avec l'impression de sa main, le caractère de son autorité : c'est Jésus-Christ et son Église. Il a mis dans cette Église une autorité, seule capable d'abaisser l'orgueil et de relever la simplicité; et qui, également propre aux savants et aux ignorants, imprime aux uns et aux autres un même respect. C'est contre cette autorité que les libertins se révoltent avec un air de mépris. Mais qu'ont-ils vu ces rares génies, qu'ont-ils vu plus que les autres? Quelle ignorance est la leur! et qu'il seroit

1. Luc. xi, 26. — 2. M. de Rancé, abbe de la Trappe. — 3. Prou. xix, 26.

aisé de les confondre, si, foibles et présomptueux, ils ne craignoient d'être instruits ! Car pensent-ils avoir mieux vu les difficultés à cause qu'ils y succombent, et que les autres, qui les ont vues, les ont méprisées ? Ils n'ont rien vu ; ils n'entendent rien : ils n'ont pas même de quoi établir le néant, auquel ils espèrent après cette vie ; et ce misérable partage ne leur est pas assuré. Ils ne savent s'ils trouveront un Dieu propice, ou un Dieu contraire. S'ils le font égal au vice et à la vertu, quelle idole ! Que s'il ne dédaigne pas de juger ce qu'il a créé, et encore ce qu'il a créé capable d'un bon ou d'un mauvais choix : qui leur dira, ou ce qui lui plaît, ou ce qui l'offense, ou ce qui l'apaise ? Par où ont-ils deviné que tout ce qu'on pense de ce premier Être soit indifférent ; et que toutes les religions qu'on voit sur la terre lui soient également bonnes ? Parce qu'il y en a de fausses, s'ensuit-il qu'il n'y en ait pas une véritable ; ou qu'on ne puisse plus connoître l'ami sincère, parce qu'on est environné de trompeurs ? Est-ce peut-être que tous ceux qui errent sont de bonne foi ? L'homme ne peut-il pas, selon sa coutume, s'en imposer à lui-même ? Mais quel supplice ne méritent pas les obstacles qu'il aura mis par ses préventions à des lumières plus pures ? Où a-t-on pris que la peine et la récompense ne soient que pour les jugemens humains ; et qu'il n'y ait pas en Dieu une justice, dont celle qui reluit en nous ne soit qu'une étincelle ? Que s'il est une telle justice, souveraine, et par conséquent inévitable ; divine, et par conséquent infinie ; qui nous dira qu'elle n'agisse jamais selon sa nature, et qu'une justice infinie ne s'exerce pas à la fin par un supplice infini et éternel ? Où en sont donc les impies, et quelle assurance ont-ils contre la vengeance éternelle dont on les menace ? Au défaut d'un meilleur refuge, iront-ils enfin se plonger dans l'abîme de l'athéisme, et mettront-ils leur repos dans une fureur qui ne trouve presque point de place dans les esprits ? Qui leur résoudra ces doutes, puisqu'ils veulent les appeler de ce nom ? Leur raison, qu'ils prennent pour guide, ne présente à leur esprit que des conjectures et des embarras. Les absurdités où ils tombent, en niant la religion, deviennent plus insoutenables que les vérités dont la hauteur les étonne ; et pour ne vouloir pas croire des mystères incompréhensibles, ils suivent, l'une après l'autre, d'incompréhensibles erreurs. Qu'est-ce donc après tout, Messieurs, qu'est-ce que leur malheureuse incrédulité, sinon une erreur sans fin, une témérité qui hasarde tout, un étourdissement volontaire, et en un mot un orgueil qui ne peut souffrir son remède, c'est-à-dire qui ne peut souffrir une autorité légitime ! Ne croyez pas que l'homme ne soit emporté que par l'intempérance des sens. L'intempérance de l'esprit n'est pas moins flatteuse. Comme l'autre, elle se fait des plaisirs cachés, et s'irrite par la défense. Ce superbe croit s'élever au-dessus de tout et au-dessus de lui-même, quand il s'élève, ce lui semble, au-dessus de la religion, qu'il a si longtemps révéree ; il se met au rang des gens désabusés ; il insulte en son cœur aux foibles esprits, qui ne font que suivre les autres, sans rien trouver par eux-mêmes ; et devenu le seul objet de ses complaisances, il se fait lui-même son dieu.

C'est dans cet abîme profond que la princesse Palatine alloit se perdre. Il est vrai qu'elle désiroit avec ardeur de connoître la vérité. Mais où est la vérité sans la foi, qui lui paroissoit impossible, à moins que Dieu l'établît en elle par un miracle ? Que lui servoit d'avoir conservé la connoissance de la divinité ? Les esprits même les plus dérégés n'en rejettent pas l'idée, pour n'avoir point à se reprocher un aveuglement trop visible. Un Dieu qu'on fait à sa mode, aussi patient, aussi insensible que nos passions le demandent, n'incommode pas. La liberté qu'on se donne de penser tout ce qu'on veut, fait qu'on croit respirer un air nouveau. On s'imagine jouir de soi-même, et de ses désirs ; et dans le droit qu'on pense acquérir de ne se rien refuser, on croit tenir tous les biens et on les goûte par avance.

En cet état, Chrétiens, où la foi même est perdue, c'est-à-dire, où le fondement est renversé ; que restoit-il à notre princesse ? que restoit-il à une âme qui, par un juste jugement de Dieu, étoit déchuë de toutes les grâces, et ne tenoit à Jésus-Christ par aucun lien ? qu'y restoit-il, chrétiens, si ce n'est ce que dit saint Augustin ? Il restoit la souveraine misère et la souveraine miséricorde : « Restabat magna « miseria, et magna misericordia <sup>1</sup>. » Il restoit ce secret regard d'une Providence miséricordieuse, qui la vouloit rappeler des extrémités de la terre ; et voici quelle fut la première touche. Prêtez l'oreille, Messieurs ; elle a quelque chose de miraculeux. Ce fut un songe admirable ; de ceux que Dieu même fait venir du ciel par le ministère des anges ; dont les images sont si nettes et si démêlées : où l'on voit je ne sais quoi de céleste. Elle crut (c'est elle-même qui le raconte au saint abbé : écoutez, et prenez garde surtout de n'écouter pas avec mépris l'ordre des avertissements divins, et la conduite de la grâce). Elle crut, dis-je, « que marchant seule dans une forêt, elle y avoit rencontré un aveugle dans une petite loge. Elle s'approche pour lui demander s'il étoit aveugle de naissance, ou s'il l'étoit devenu par quelque accident. Il répondit qu'il étoit aveugle-né. Vous ne savez donc pas, reprit-elle ; ce que c'est que la lumière, qui est si belle et si agréable, et le soleil, qui a tant d'éclat et de beauté ? Je n'ai, dit-il, jamais joui de ce bel objet, et je ne m'en puis former aucune idée. Je ne laisse pas de croire, continua-t-il, qu'il est d'une beauté ravissante. L'aveugle parut alors changer de voix et de visage ; et prenant un ton d'autorité : Mon exemple, dit-il, vous doit apprendre qu'il y a des choses très-excellentes et très-admirables qui échappent à notre vue, et qui n'en sont ni moins vraies ni moins désirables, quoiqu'on ne les puisse ni comprendre ni imaginer. » C'est en effet qu'il manque un sens aux incrédules, comme à l'aveugle ; et ce sens, c'est Dieu qui le donne, selon ce que dit saint Jean <sup>1</sup> : « Il nous a donné un sens pour connoître le vrai Dieu, et pour être en son vrai Fils : » « Dedit nobis « sensum, ut cognoscamus verum Deum, et simus in vero Filio ejus. » Notre princesse le comprit. En même temps, au milieu d'un songe si mystérieux, « elle fit l'application de la belle comparaison de l'aveu-

1. *In psal. L.*, n. 8, tom. IV, col. 466. — 2. *I Joan.* v, 20.



gle, aux vérités de la religion et de l'autre vie : » ce sont des mots que je vous rapporte. Dieu, qui n'a besoin ni de temps ni d'un long circuit de raisonnement pour se faire entendre, tout à coup lui ouvrit les yeux. Alors, par une soudaine illumination, « elle se sentit si éclairée (c'est elle-même qui continue à vous parler), et tellement transportée de la joie » d'avoir trouvé ce qu'elle cherchoit depuis si longtemps, qu'elle ne put s'empêcher « d'embrasser l'aveugle dont le discours lui découvroit une plus belle lumière que celle dont il étoit privé. Et, dit-elle, il se répandit dans mon cœur une joie si douce et une foi si sensible, qu'il n'y a point de paroles capables de l'exprimer. » Vous attendez, Chrétiens, quel sera le réveil d'un sommeil si doux et si merveilleux. Écoutez, et reconnoissez que ce songe est vraiment divin. « Elle s'éveilla là-dessus, dit-elle, et se trouva dans le même état où elle s'étoit vue dans cet admirable songe, c'est-à-dire, tellement changée qu'elle avoit peine à le croire. » Le miracle qu'elle attendoit est arrivé : elle croit, elle qui jugeoit la foi impossible : Dieu la change par une lumière soudaine, et par un songe qui tient de l'extase. Tout suit en elle de la même force. « Je me levai, poursuit-elle, avec précipitation : mes actions étoient mêlées d'une joie et d'une activité extraordinaire. » Vous le voyez, cette nouvelle vivacité, qui animoit ses actions, se ressent encore dans ces paroles. « Tout ce que je lisois sur la religion, me touchoit jusqu'à répandre des larmes. Je me trouvois à la messe dans un état bien différent de celui où j'avois accoutumé d'être. » Car c'étoit de tous les mystères celui qui lui paroissoit le plus incroyable. « Mais alors, dit-elle, il me sembloit sentir la présence réelle de Notre-Seigneur, à peu près comme l'on sent les choses visibles, et dont l'on ne peut douter. » Ainsi elle passa tout à coup d'une profonde obscurité à une lumière manifeste. Les nuages de son esprit sont dissipés : miracle aussi étonnant que celui où Jésus-Christ fit tomber en un instant des yeux de Saül converti cette espèce d'écaillé dont ils étoient couverts<sup>1</sup>. Qui donc ne s'écrieroit, à un si soudain changement : « Le doigt de Dieu est ici ? » La suite ne permet pas d'en douter, et l'opération de la grâce se reconnoît dans ses fruits. Depuis ce bienheureux moment, la foi de notre Princesse fut inébranlable ; et même cette joie sensible qu'elle avoit à croire, lui fut continuée quelque temps. Mais, au milieu de ces célestes douceurs, la justice divine eut son tour. L'humble Princesse ne crut pas qu'il lui fût permis d'approcher d'abord des saints sacrements. Trois mois entiers furent employés à repasser avec larmes ses ans écoulés parmi tant d'illusions, et à préparer sa confession. Dans l'approche du jour désiré, où elle espéroit de la faire, elle tomba dans une syncope qui ne lui laissa ni couleur, ni pouls, ni respiration. Revenue d'une si longue et si étrange défaillance, elle se vit replongée dans un plus grand mal, et après les affres de la mort, elle ressentit toutes les horreurs de l'enfer. Digne effet des sacrements de l'Église, qui, donnés ou différés, font sentir à l'âme la miséricorde de Dieu, ou tout le poids

1. *Act. Exod.* ix, 18. — 2. « *Digitus Dei est hic.* » (viii, 10.)

de ses vengeances. Son confesseur, qu'elle appelle, la trouve sans force, incapable d'application, et prononçant à peine quelques mots entrecoupés : il fut contraint de remettre la confession au lendemain. Mais il faut qu'elle vous raconte elle-même quelle nuit elle passa dans cette attente. Qui sait si la Providence n'aura pas amené ici quelque âme égarée qui doit être touchée de ce récit? « Il est, dit-elle, impossible de s'imaginer les étranges peines de mon esprit, sans les avoir éprouvées. J'appréhendois à chaque moment le retour de ma syncope, c'est-à-dire, ma mort et ma damnation. J'avois bien que je n'étois pas digne d'une miséricorde que j'avois si longtemps négligée : et je disois à Dieu, dans mon cœur, que je n'avois aucun droit de me plaindre de sa justice; mais qu'enfin, chose insupportable! je ne le verrois jamais; que je serois éternellement avec ses ennemis, éternellement sans l'aimer, éternellement haïe de lui. Je sentois tendrement ce déplaisir, et je le sentois même, comme je crois (ce sont ses propres paroles), entièrement détaché des autres peines de l'enfer. » Le voilà, mes chères Sœurs, vous le connoissez, le voilà ce pur amour que Dieu lui-même répand dans les cœurs, avec toutes ses délicatesses et dans toute sa vérité. La voilà cette crainte qui change les cœurs : non point la crainte de l'esclave, qui craint l'arrivée d'un maître fâcheux; mais la crainte d'une chaste épouse, qui craint de perdre ce qu'elle aime. Ces sentiments tendres mêlés de larmes et de frayeur, aigrissoient son mal jusqu'à la dernière extrémité. Nul n'en pénétoit la cause, et on attribuoit ces agitations à la fièvre dont elle étoit tourmentée. Dans cet état pitoyable, pendant qu'elle se regardoit comme une personne réprouvée, et presque sans espérance de salut, Dieu, qui fait entendre ses vérités en telle manière et sous telles figures qu'il lui platt, continua de l'instruire, comme il a fait Joseph et Salomon; et durant l'assoupissement que l'accablement lui causa, il lui mit dans l'esprit cette parabole si semblable à celle de l'Évangile. Elle voit paroître ce que Jésus-Christ n'a pas dédaigné de nous donner comme l'image de sa tendresse<sup>1</sup>; une poule devenue mère, empressée autour des petits qu'elle conduisoit. Un d'eux s'étant écarté, notre malade le voit englouti par un chien avide. Elle accourt, elle lui arrache cet innocent animal. En même temps on lui crie d'un autre côté qu'il le falloit rendre au ravisseur, dont on éteindroit l'ardeur en lui enlevant sa proie. « Non, dit-elle, je ne le rendrai jamais. » En ce moment elle s'éveilla; et l'application de la figure, qui lui avoit été montrée, se fit en un instant dans son esprit, comme si on lui eût dit. « Si vous, qui êtes mauvaise<sup>2</sup>, ne pouvez-vous résoudre à rendre ce petit animal que vous avez sauvé, pourquoi croyez-vous que Dieu infiniment bon vous redonnera au démon, après vous avoir tirée de sa puissance? Espérez et prenez courage. » A ces mots elle demeura dans un calme et dans une joie qu'elle ne pouvoit exprimer, « comme si un ange lui eût appris (ce sont encore ses paroles), que Dieu ne l'abandonneroit pas. » Ainsi tomba tout à coup la fureur des vents et des

1. Matth. xxiii, 37. — 2. Ibid., vii, 11.

flots, à la voix de Jésus-Christ qui les menaçoit<sup>1</sup>; et il ne fit pas un moindre miracle dans l'âme de notre sainte pénitente, lorsque, parmi les frayeurs d'une conscience alarmée, et « les douleurs de l'enfer<sup>2</sup>, » il lui fit sentir tout à coup par une vive confiance, avec la rémission de ses péchés, cette « paix qui surpasse toute intelligence<sup>3</sup>. » Alors une joie céleste saisit tous ses sens, « et les os humiliés tressaillirent<sup>4</sup>. » Souvenez-vous, ô sacré pontife, quand vous tiendrez en vos mains la sainte Victime qui ôte les péchés du monde, souvenez-vous de ce miracle de sa grâce. Et vous, saints prêtres, venez; et vous, saintes filles, et vous, Chrétiens; venez aussi, ô pécheurs! tous ensemble, commençons d'une même voix le cantique de la délivrance et ne cessons de répéter avec David : « Que Dieu est bon, que sa miséricorde est éternelle<sup>5</sup>.

Il ne faut point manquer à de telles grâces, ni les recevoir avec mollesse. La princesse Palatine change en un moment tout entière : nulle parure que la simplicité, nul ornement que la modestie. Elle se montre au monde à cette fois; mais ce fut pour lui déclarer qu'elle avoit renoncé à ses vanités. Car aussi quelle erreur à une chrétienne, et encore à une chrétienne pénitente, d'orner ce qui n'est digne que de son mépris; de peindre et de parer l'idole du monde; de retenir comme par force, et avec mille artifices autant indignes qu'inutiles, ces grâces qui s'envolent avec le temps? Sans s'effrayer de ce qu'on diroit, sans craindre comme autrefois ce vain fantôme des âmes infirmes, dont les grands sont épouvantés plus que tous les autres, la princesse Palatine parut à la cour si différente d'elle-même; et dès lors elle renonça à tous les divertissements, à tous les jeux jusqu'aux plus innocents, se soumettant aux sévères lois de la pénitence chrétienne, et ne songeant qu'à restreindre et à punir une liberté qui n'avoit pu demeurer dans ses bornes. Douze ans de persévérance, au milieu des épreuves les plus difficiles, l'ont élevée à un éminent degré de sainteté. La règle qu'elle se fit dès le premier jour fut immuable; toute sa maison y entra : chez elle on ne faisoit que passer d'un exercice de piété à un autre. Jamais l'heure de l'oraison ne fut changée ni interrompue, pas même par les maladies. Elle savoit que, dans ce commerce sacré, tout consiste à s'humilier sous la main de Dieu, et moins à donner qu'à recevoir : ou plutôt, selon le précepte de Jésus-Christ<sup>6</sup>, son oraison fut perpétuelle, pour être égale au besoin. La lecture de l'Évangile et des Livres saints en fournissoit la matière : si le travail sembloit l'interrompre, ce n'étoit que pour la continuer d'une autre sorte. Par le travail on charmoit l'ennui, on ménageoit le temps, on guérissoit la langueur de la paresse, et les pernicieuses rêveries de

1. Marc., IV, 39; Luc., VIII, 24.

2. « Dolores inferni circumdederunt me. » (*Psal.* XVII, 6.)

3. Pax Dei, quæ exsuperat omnem sensum. » (*Philip.* IV, 7.)

4. « Auditui meo dabis gaudium et lætitiâ; et exultabunt ossa humiliata. » (*Psal.* L, 10.)

5. « Confitemini Domino, quoniam honoris, quoniam in æternum misericordie ejus. » (*Ps.* CXXXV, 1.)

6. « Oportet semper orare, et non deficere. » (*Luc.* XVIII, 1.)

l'oisiveté. L'esprit se relâchoit, pendant que les mains, industrieusement occupées, s'exerçoient dans des ouvrages dont la piété avoit donné le dessein : c'étoit ou des habits pour les pauvres, ou des ornements pour les autels. Les Psaumes avoient succédé aux cantiques des joies du siècle. Tant qu'il n'étoit point nécessaire de parler, la sage Princesse gardoit le silence : la vanité et les médisances, qui soutiennent tout le commerce du monde, lui faisoient craindre tous les entretiens; et rien ne lui paroissoit ni agréable ni sûr que la solitude. Quand elle parloit de Dieu, le goût intérieur d'où sortoient toutes ses paroles se communiquoit à ceux qui conversoient avec elle; et les nobles expressions qu'on remarquoit dans ses discours, ou dans ses écrits, venoient de la haute idée qu'elle avoit conçue des choses divines. Sa foi ne fut pas moins simple que vive : dans les fameuses questions qui ont troublé en tant de manières le repos de nos jours, elle déclaroit hautement qu'elle n'avoit autre part à y prendre que celle d'obéir à l'Église. Si elle eût eu la fortune des ducs de Nevers ses pères, elle en auroit surpassé la pieuse magnificence, quoique cent temples fameux en portent la gloire jusqu'au ciel, « et que les églises des saints publient leurs aumônes <sup>1</sup>. » Le Duc son père, avoit fondé dans ses terres de quoi marier tous les ans soixante filles : riche oblation, présent agréable. La princesse sa fille en marioit aussi tous les ans ce qu'elle pouvoit, ne croyant pas assez honorer les libéralités de ses ancêtres, si elle ne les imitoit. On ne peut retenir ses larmes, quand on lui voit épancher son cœur sur de vieilles femmes qu'elle nourrissoit. Des yeux si délicats firent leurs délices de ces visages ridés, de ces membres courbés sous les ans. Écoutez ce qu'elle en écrit au fidèle ministre de ses charités; et dans un même discours, apprenez à goûter la simplicité et la charité chrétienne. « Je suis, ravie, dit-elle, que l'affaire de nos bonnes vieilles soit si avancée. Achéons vite, au nom de Notre-Seigneur; ôtons vite cette bonne femme de l'étable où elle est, et la mettons dans un de ces petits lits. « Quelle nouvelle vivacité succède à celle que le monde inspire ! Elle poursuit : « Dieu me donnera peut-être de la santé, pour aller servir cette paralytique : au moins je le ferai par mes soins, si les forces me manquent; et joignant mes maux aux siens, je les offrirai plus hardiment à Dieu. Mandez-moi ce qu'il faut pour la nourriture et les ustensiles de ces pauvres femmes; peu à peu nous les mettrons à leur aise. » Je me plais à répéter toutes ces paroles, malgré les oreilles délicates : elles effacent les discours les plus magnifiques, et je voudrois ne parler plus que ce langage. Dans les nécessités extraordinaires, sa charité faisoit de nouveaux efforts. Le rude hiver des années dernières acheva de la dépouiller de ce qui lui restoit de superflu; tout devint pauvre dans sa maison et sur sa personne : elle voyoit disparaître avec une joie sensible les restes des pompes du monde; et l'aumône lui apprenoit à se retrancher tous les jours quelque chose de nouveau. C'est en

1. « Eleemosynas illius enarrabit omnis ecclesia sanctorum. » (*Eccl*  
XXXI, 11.)



effet la vraie grâce de l'aumône, en soulageant les besoins des pauvres, de diminuer en nous d'autres besoins, c'est-à-dire, ces besoins honteux qu'y fait la délicatesse, comme si la nature n'étoit pas assez accablée de nécessités. Qu'attendez-vous, Chrétiens, à vous convertir; et pourquoi désespérez-vous de votre salut? Vous voyez la perfection où s'élève l'âme pénitente, quand elle est fidèle à la grâce. Ne craignez ni la maladie, ni les dégoûts, ni les tentations, ni les peines les plus cruelles. Une personne si sensible et si délicate, qui ne pouvoit seulement entendre nommer les maux, a souffert douze ans entiers, et presque sans intervalle, ou les plus vives douleurs, ou des langueurs qui épuisoient le corps et l'esprit; et cependant durant tout ce temps, et dans les tourments inouïs de sa dernière maladie, où ses maux s'augmentèrent jusques aux derniers excès, elle n'a eu à se repentir que d'avoir une seule fois souhaité une mort plus douce. Encore réprima-t-elle ce foible désir, en disant aussitôt après avec Jésus-Christ la prière du sacré mystère du Jardin : c'est ainsi qu'elle appelloit la prière de l'agonie de notre Sauveur : O mon Père, que votre volonté soit faite, et non pas la mienne ! » Ses maladies lui ôtèrent la consolation qu'elle avoit tant désirée d'accomplir ses premiers desseins, et de pouvoir achever ses jours sous la discipline et dans l'habit de sainte Fare. Son cœur donné ou plutôt rendu à ce monastère, où elle avoit goûté les premières grâces, a témoigné son désir; et sa volonté a été aux yeux de Dieu un sacrifice parfait. C'eût été un soutien sensible à une âme comme la sienne, d'accomplir de grands ouvrages pour le service de Dieu : mais elle est menée par une autre voie, par celle qui crucifie davantage, qui, sans rien laisser entreprendre à un esprit courageux, le tient accablé et anéanti sous la rude loi de souffrir. Encore s'il eût plu à Dieu de lui conserver ce goût sensible de la piété, qu'il avoit rencuvelé dans son cœur au commencement de sa pénitence : mais, non; tout lui est ôté; sans cesse elle est travaillée des peines insupportables. « O Seigneur, disoit le saint homme Job <sup>2</sup>, vous me tourmentez d'une manière merveilleuse! » C'est que, sans parler ici de ses autres peines, il portoit au fond de son cœur une vive et continuelle appréhension de déplaire à Dieu. Il voyoit d'un côté sa sainte justice, devant laquelle les anges ont peine à soutenir leur innocence. Il le voyoit avec ces yeux éternellement ouverts observer toutes les démarches, compter tous les pas d'un pécheur <sup>3</sup>, et « garder ses péchés comme sous le sceau, » pour les lui représenter au dernier jour : « Signasti quasi in sacco delicta mea <sup>4</sup>. » D'un autre côté, il ressentait ce qu'il y a de corrompu dans le cœur de l'homme. « Je craignois, dit-il <sup>5</sup>, toutes mes œuvres. » Que vois-je? le péché! le péché partout! Et il s'écrioit jour et nuit : « O Seigneur, pourquoi n'ôtez-vous

1. « Pater..., non mea voluntas, sed tua fiat. » (Luc. xxii, 42.)

2. « Mirabiliter me crucias. » (Job. x, 16.)

3. « Gressus meos dinumerasti. » (Job. xiv, 16.) — 4. Ibid., 17.

5. « Verebar omnia opera mea. » (Ibid., ix, 28.)

pas mes péchés ! » et que ne tranchez-vous une fois ces malheureux jours, où l'on ne fait que vous offenser, afin qu'il ne soit pas dit, « que je sois contraire à la parole du Saint ? » Tel étoit le fond de ses peines; et ce qui paroît de si violent dans ses discours n'est que la délicatesse d'une conscience qui se redoute elle-même, ou l'excès d'un amour qui craint de déplaire. La princesse Palatine souffrit quelque chose de semblable. Quel supplice à une conscience timorée! Elle croyoit voir partout dans ses actions un amour-propre déguisé en vertu. Plus elle étoit clairvoyante, plus elle étoit tourmentée. Ainsi Dieu l'humilioit par ce qui a coutume de nourrir l'orgueil, et lui faisoit un remède de la cause de son mal. Qui pourroit dire par quelles terreurs elle arrivoit aux délices de la sainte table? Mais elle ne perdoit pas la confiance. Enfin, dit-elle (c'est ce qu'elle écrit au saint prêtre que Dieu lui avoit donné pour la soutenir dans ses peines) : « Enfin je suis parvenue au divin banquet. Je m'étois levée dès le matin, pour être devant le jour aux portes du Seigneur; mais lui seul sait les combats qu'il a fallu rendre. » La matinée se passoit dans ce cruel exercice. « Mais à la fin, poursuit-elle, malgré mes foiblesses je me suis comme traînée moi-même aux pieds de Notre-Seigneur; et j'ai connu qu'il falloit, puisque tout s'est fait en moi par la force de la divine bonté, que je reçusse encore avec une espèce de force ce dernier et souverain bien. » Dieu lui découvroit dans ses peines l'ordre secret de sa justice sur ceux qui ont manqué de fidélité aux grâces de la pénitence. « Il n'appartient pas, disoit-elle, aux esclaves fugitifs, qu'il faut aller reprendre par la force, et les ramener comme malgré eux, de s'asseoir au festin avec les enfants et les amis; et c'est assez qu'il leur soit permis de venir recueillir à terre les miettes qui tombent de la table de leurs seigneurs. » Ne vous étonnez pas, Chrétiens, si je ne fais plus, foible orateur, que de répéter les paroles de la princesse Palatine; c'est que j'y ressens la manne cachée, et le goût des Écritures divines, que ses peines et ses sentiments lui faisoient entendre. Malheur à moi, si dans cette chaire j'aime mieux ne chercher moi-même que votre salut, et si je ne préfère à mes inventions, quand elles pourroient vous plaire, les expériences de cette Princesse, qui peuvent vous convertir! Je n'ai regret qu'à ce que je laisse, et je ne puis vous taire ce qu'elle a écrit touchant les tentations d'incrédulité. « Il est bien croyable, disoit-elle, qu'un Dieu qui aime infiniment en donne des preuves proportionnées à l'infinité de son amour et à l'infinité de sa puissance : et ce qui est propre à la toute-puissance d'un d'un Dieu, passe de bien loin la capacité de notre foible raison. C'est, ajoute-t-elle, ce que je me dis à moi-même, quand les Démons tâchent d'étonner ma foi; et depuis qu'il a plu à Dieu de me mettre dans le cœur, « remarquez ces belles paroles, que « son amour est la cause de tout ce que nous croyons, cette réponse me persuade plus que tous

1. « Cur non tollis peccatum meum; et quare non aufers iniquitatem meam? » (Ibid., VII, 21.)

2. « Et hæc mihi sit consolatio, ut affligens me dolore, non parcat, nec contradicam sermonibus Sancti. » (Ibid., VI, 10.)

les livres. » C'est en effet l'abrégé de tous les saints Livres et de toute la doctrine chrétienne. Sortez, Parole éternelle, Fils unique du Dieu vivant, sortez du bienheureux sein de votre Père <sup>1</sup>, et venez annoncer aux hommes le secret que vous y voyez. Il l'a fait, et durant trois ans il n'a cessé de nous dire le secret des conseils de Dieu. Mais tout ce qu'il en a dit est renfermé dans ce seul mot de son Évangile : « Dieu a tant aimé le monde, qu'il lui a donné son Fils unique <sup>2</sup>. » Ne demandez plus ce qui a uni en Jésus-Christ le ciel et la terre, et la croix avec les grandeurs : « Dieu a tant aimé le monde. » Est-il croyable que Dieu aime, et que la bonté se communique ? que ne fait pas entreprendre aux âmes courageuses l'amour de la gloire ; aux âmes les plus vulgaires l'amour des richesses ; à tous enfin, tout ce qui porte le nom d'amour ? Rien ne coûte, ni périls, ni travaux, ni peines : et voilà les prodiges dont l'homme est capable. Que si l'homme, qui n'est que foiblesse, tente l'impossible, Dieu, pour contenter son amour, n'exécutera-t-il rien d'extraordinaire ? Disons donc, pour toute raison, dans tous les mystères : « Dieu a tant aimé le monde. » C'est la doctrine du Maître, et le disciple bien-aimé l'avoit bien comprise. De son temps un Cérinthe, un hérésiarque, ne vouloit pas croire qu'un Dieu eût pu se faire homme, et se faire la victime des pécheurs. Que lui répondit cet apôtre vierge, ce prophète du Nouveau Testament, cet aigle, ce théologien par excellence, ce saint vieillard qui n'avoit de force que pour prêcher la charité, et pour dire : « Aimez-vous les uns les autres en Notre-Seigneur ? » que répondit-il à cet hérésiarque ? Quel symbole, quelle nouvelle confession de foi opposa-t-il à son hérésie naissante ? Écoutez, et admirez. « Nous croyons, dit-il <sup>3</sup>, et nous confessons l'amour que Dieu a pour nous : » « Et nos credidimus charitati, quam habet Deus in nobis. » C'est là toute la foi des chrétiens ; c'est la cause et l'abrégé de tout le symbole. C'est là que la princesse Palatine a trouvé la résolution de ses anciens doutes. Dieu a aimé : c'est tout dire. S'il a fait, disoit-elle, de si grandes choses pour déclarer son amour dans l'incarnation, que n'aura-t-il pas fait pour le consommer dans l'Eucharistie, pour se donner, non plus en général à la nature humaine, mais à chaque fidèle en particulier ? Croyons donc avec saint Jean en l'amour d'un Dieu : la foi nous paroitra douce. en la prenant par un endroit si tendre. Mais n'y croyons pas à demi, à la manière des hérétiques, dont l'un en retranche une chose, et l'autre une autre ; l'un, le mystère de l'incarnation, et l'autre celui de l'eucharistie ; chacun ce qui lui déplaît : foibles esprits, ou plutôt cœurs étroits et entrailles resserrées <sup>4</sup>, que la foi et la charité n'ont pas assez dilatés pour comprendre toute l'étendue de l'amour d'un Dieu. Pour nous, croyons sans réserve, et prenons le remède entier, quoi qu'il en coûte à notre raison. Pourquoi veut-on que les

1. « Unigenitus Filius qui est in sinu Patris, ipse enarravit. » (Joan. I, 18.)

2. « Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret. » (Ib., III, 16.)

3. I Joan. IV, 16.

4. « Cor nostrum dilatatum est... Angustiamini autem in visceribus vestris. (II Cor. VI, 11, 12.)

prodiges coûtent tant à Dieu? Il n'y a plus qu'un seul prodige que j'annonce aujourd'hui au monde. O ciel! ô terre! étonnez-vous à ce prodige nouveau! C'est que, parmi tant de témoignages de l'amour divin, il y ait tant d'incrédulés et tant d'insensibles. N'en augmentez pas le nombre, qui va croissant tous les jours. N'alléguez plus votre malheureuse incrédulité, et ne faites pas une excuse de votre crime. Dieu a des remèdes pour vous guérir, et il ne reste qu'à les obtenir par des vœux continuels. Il a su prendre la sainte princesse dont nous parlons par le moyen qu'il lui a plu; il y en a d'autres pour vous jusqu'à l'infini; et vous n'avez rien à craindre, que de désespérer de ses bontés. Vous osez nommer vos ennuis, après les peines terribles où vous l'avez vue! Cependant, si quelquefois elle désiroit d'en être un peu soulagée, elle se le reprochoit à elle-même: « Je commence, disoit-elle, à m'apercevoir que je cherche le paradis terrestre à la suite de Jésus-Christ, au lieu de chercher la montagne des Olives et du Calvaire, par où il est entré dans sa gloire. » Voilà ce qu'il lui servit de méditer l'Évangile nuit et jour, et de se nourrir de la parole de vie. C'est encore ce qui lui fit dire cette admirable parole: « Qu'elle aimoit mieux vivre et mourir sans consolation, que d'en chercher hors de Dieu. » Elle a porté ces sentiments jusqu'à l'agonie; et, prête à rendre l'âme, on entendit qu'elle disoit d'une voix mourante: « Je m'en vais voir comment Dieu me traitera; mais j'espère en ses miséricordes. » Cette parole de confiance emporta son âme sainte au séjour des justes. Arrêtons ici, Chrétiens: et vous, Seigneur, imposez silence à cet indigne ministre, qui ne fait qu'affoiblir votre parole. Parlez dans les cœurs, prédicateur invisible, et faites que chacun se parle à soi-même. Parlez, mes Frères, parlez: je ne suis ici que pour aider vos réflexions. Elle viendra cette heure dernière: elle approche, nous y touchons, la voilà venue. Il faut dire avec ANNE DE GONZAGUE: Il n'y a plus ni princesse, ni palatine; ces grands noms, dont on s'étoit dit, ne subsistent plus. Il faut dire avec elle: Je m'en vais, je suis emporté par une force inévitable; tout fuit, tout diminue, tout disparaît à mes yeux. Il ne reste plus à l'homme que le néant et le péché: pour tout fonds, le néant; pour toute acquisition, le péché. Le reste, qu'on croyoit tenir, échappe: semblable à de l'eau gelée, dont le vil cristal se fond entre les mains qui le serrent, et ne fait que les salir. Mais voici ce qui glacera le cœur, ce qui achèvera d'éteindre la voix, ce qui répandra la frayeur dans toutes les veines: « Je m'en vais voir comment Dieu me traitera; » dans un moment, je serai entre ces mains dont saint Paul écrit en tremblant: « Ne vous y trompez pas, on ne se moque pas de Dieu; <sup>1</sup> » et encore: « C'est une chose horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant <sup>2</sup>: » entre ces mains où tout est action, où tout est vie; rien ne s'affoiblit, ni se relâche, ni se ralentit jamais. Je m'en vais voir si ces mains toutes-puissantes me seront favorables ou rigoureuses; si je serai éternellement, ou parmi leurs

1. « Nolite errare; Deus non irridetur. » (*Gal.* VI, 7.)

2. « Horrendum est incidere in manus Dei viventis. » (*Heb.* X, 31.)



dons, ou sous leurs coups. Voilà ce qu'il faudra dire nécessairement avec notre Princesse. Mais pourrons-nous ajouter, avec une conscience aussi tranquille : « J'espère en sa miséricorde? » Car, qu'aurons-nous fait pour la fléchir? Quand aurons-nous écouté « la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez les voies du Seigneur <sup>1</sup>? » Comment? par la pénitence. Mais serons-nous fort contents d'une pénitence commencée à l'agonie, qui n'aura jamais été éprouvée, dont jamais on n'aura vu aucun fruit; d'une pénitence imparfaite, d'une pénitence nulle, douteuse, si vous le voulez; sans forces, sans réflexion, sans loisir pour en réparer les défauts? N'en est-ce pas assez pour être pénétré de crainte jusque dans la moelle des os? Pour celle dont nous parlons, ah! mes Frères, toutes les vertus qu'elle a pratiquées se ramassent dans cette dernière parole, dans ce dernier acte de sa vie; la foi, le courage, l'abandon à Dieu, la crainte de ses jugements, et cet amour plein de confiance, qui seul efface tous les péchés. Je ne m'étonne donc pas si le saint pasteur qui l'assista dans sa dernière maladie, et qui recueillit ses derniers soupirs, pénétré de tant de vertus, les porta jusque dans la chaire, et ne put s'empêcher de les célébrer dans l'assemblée des fidèles. Siècle vainement subtil, où l'on veut pécher avec raison, où la foiblesse veut s'autoriser par des maximes, où tant d'âmes insensées cherchent leur repos dans le naufrage de la foi, et ne font d'effort contre elles-mêmes que pour vaincre, au lieu de leurs passions, les remords de leur conscience : la princesse Palatine t'est donnée « comme un signe et un prodige : » « in signum et in portentum <sup>2</sup>. » Tu la verras au dernier jour, comme je t'en ai menacé, confondre ton impénitence et tes vaines excuses. Tu la verras se joindre à ces saintes filles et à toute la troupe des saints : et qui pourra soutenir leurs redoutables clameurs? Mais que sera-ce, quand Jésus-Christ paroîtra lui-même à ces malheureux; quand ils verront celui qu'ils auront percé, comme dit le prophète <sup>3</sup>; dont ils auront rouvert toutes les plaies; et qu'il leur dira d'une voix terrible : « Pourquoi me déchirez-vous par vos blasphèmes, » nation impie? « Me configitis, gens tota <sup>4</sup>. » Ou si vous ne le faisiez pas par vos paroles, pourquoi le faisiez-vous par vos œuvres? Ou pourquoi avez-vous marché dans mes voies d'un pas incertain, comme si mon autorité étoit douteuse? Race infidèle, me connoissez-vous à cette fois? Suis-je votre roi, suis-je votre juge, suis-je votre Dieu? Apprenez-le par votre supplice. Là commencera ce pleur éternel; là ce grincement de dents <sup>5</sup>, qui n'aura jamais de fin. Pendant que les orgueilleux seront confondus, vous, fidèles, « qui tremblez à sa parole <sup>6</sup>, » en quelque endroit que vous soyez de cet auditoire, peu connus des hommes et connus de Dieu, vous commencerez

1 « Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini... Facite ergo fructus dignos pœnitentiæ. » (Luc. III, 4, 8.) — 2. *Isai.* VIII, 18.

3. « Aspicient ad me quem confixerunt. » (*Zach.* XII, 10.) — 4. *Malach.* III, 9.

5. « Ibi erit fletus et stridor dentium. » (*Matth.* VIII, 12.)

6. « Ad quem autem respiciam, nisi ad pauperculum et contritum spiritu, « et trementem sermones meos... Audite verbum Domini, qui tremitis ad verbum ejus. » (*Isai.* LXVI, 2, 5.)

à lever la tête <sup>1</sup>. Si, touchés des saints exemples que je vous propose, vous laissez attendrir vos cœurs : si Dieu a béni le travail par lequel je tâche de vous enfanter en Jésus-Christ ; et que, trop indigne ministre de ses conseils, je n'y aie pas été moi-même un obstacle, vous bénirez la bonté divine, qui vous aura conduits à la pompe funèbre de cette pieuse princesse, où vous aurez peut-être trouvé le commencement de la véritable vie.

Et vous, Prince, qui l'avez tant honorée pendant qu'elle étoit au monde ; qui, favorable interprète de ses moindres désirs, continuez votre protection et vos soins à tout ce qui lui fut cher ; et qui lui donnez les dernières marques de piété avec tant de magnificence et tant de zèle : vous, Princesse, qui gémissiez en lui rendant ce triste devoir, et qui avez espéré de la voir revivre dans ce discours, que vous dirai je pour vous consoler ? Comment pourrai-je, Madame, arrêter ce torrent de larmes, que le temps n'a pas épuisé, que tant de justes sujets de joie n'ont pas tari ? Reconnoissez ici le monde : reconnoissez ses maux toujours plus réels que ses biens, et ses douleurs par conséquent plus vives et plus pénétrantes que ses joies. Vous avez perdu ces heureux moments où vous jouissiez des tendresses d'une mère qui n'eut jamais son égale ; vous avez perdu cette source inépuisable de sages conseils ; vous avez perdu ces consolations, qui, par un charme secret, faisoient oublier les maux dont la vie humaine n'est jamais exempte. Mais il vous reste ce qu'il y a de plus précieux : l'espérance de la rejoindre dans le jour de l'éternité, et en attendant, sur la terre, le souvenir de ses instructions, l'image de ses vertus, et les exemples de sa vie.

1. « Respicite, et levate capita vestra ; quoniam appropinquat redemptio vestra. » (Luc. xxi, 28.)

## ORAIISON FUNÈBRE

DE MESSIRE MICHEL LE TELLIER<sup>1</sup>,

CHEVALIER, CHANCELIER DE FRANCE,

Prononcée dans l'église paroissiale de Saint-Gervais, où il est inhumé,  
le 25 janvier 1686.

Posside sapientiam, acquire prudentiam; arripe illam, et exaltabit te : glorificaberis ab ea, cum eam fueris amplexatus.

*Possédez la sagesse, et acquérez la prudence : si vous la cherchez avec ardeur, elle vous élèvera, et vous remplira de gloire, quand vous l'aurez embrassée. (Prov. IV, 7, 8.)*

MESSEIGNEURS,

En louant l'homme incomparable dont cette illustre assemblée célèbre les funérailles et honore les vertus, je louerai la sagesse même : et la sagesse que je dois louer dans ce discours, n'est pas celle qui élève les hommes et qui agrandit les maisons; ni celle qui gouverne les empires, qui règle la paix et la guerre, et enfin qui dicte les lois, et qui dispense les grâces. Car encore que ce grand ministre, choisi par la divine Providence pour présider aux conseils du plus sage de tous les rois, ait été le digne instrument des desseins les mieux concertés que l'Europe ait jamais vus; encore que la sagesse, après l'avoir gouverné dès son enfance, l'ait porté aux plus grands honneurs, et au comble des félicités humaines : sa fin nous a fait paroître que ce n'étoit pas pour ces avantages qu'il en écoutoit les conseils. Ce que nous lui avons vu quitter sans peine, n'étoit pas l'objet de son amour. Il a connu la sagesse que le monde ne connoît pas : cette sagesse « qui vient d'en haut, qui descend du Père des lumières<sup>2</sup>, » et qui fait marcher les hommes dans les sentiers de la justice. C'est elle dont la prévoyance s'étend aux siècles futurs, et enferme dans ses desseins l'éternité tout entière. Touché de ses immortels et invisibles attraits, il l'a recherchée avec ardeur, selon le précepte du Sage. « La sagesse vous élèvera, dit Salomon, et vous donnera de la gloire quand vous l'aurez embrassée. » Mais ce sera une gloire que le sens humain ne peut comprendre. Comme ce sage et puissant ministre aspirait à cette gloire, il l'a préférée à celle dont il se voyoit environné sur la terre. C'est pourquoi sa modération l'a toujours mis au-dessus de sa fortune.

1. Le chancelier Le Tellier, né en 1603, mort en 1685, fut longtemps associé à la fortune de Mazarin, et jouit sans interruption de la faveur de Louis XIV. Il succéda en 1677 au chancelier d'Aligre. C'est le père du ministre Louvois. Il concourut avec Bossuet à la déclaration du clergé de 1682, et eut grande part à la révocation de l'Édit de Nantes.

2. « Sapientia desursum descendens. » (Jac. III, 15.)

Incapable d'être ébloui des grandeurs humaines, comme il y paroît sans ostentation, il y est vu sans envie : et nous remarquons dans sa conduite ces trois caractères de la véritable sagesse, qu'élevé sans empressement aux premiers honneurs, il a vécu aussi modeste que grand; que dans ses importants emplois, soit qu'il nous paroisse, comme chancelier, chargé de la principale administration de la justice, ou que nous le considérions dans les autres occupations d'un long ministère, supérieur à ses intérêts, il n'a regardé que le bien public; et qu'enfin, dans une heureuse vieillesse, prêt à rendre avec sa grande âme le sacré dépôt de l'autorité si bien confiée à ses soins, il a vu disparaître toute sa grandeur avec sa vie, sans qu'il lui en ait coûté un seul soupir : tant il avoit mis en lieu haut et inaccessible à la mort son cœur et ses espérances. De sorte qu'il nous paroît, selon la promesse du Sage, dans « une gloire immortelle, » pour s'être soumis aux lois de la véritable sagesse, et pour avoir fait céder à la modestie l'éclat ambitieux des grandeurs humaines, l'intérêt particulier à l'amour du bien public, et la vie même au désir des biens éternels. C'est la gloire qu'a remportée très-haut et puissant seigneur messire MICHEL LE TELLIER, CHEVALIER, CHANCELIER DE FRANCE.

Le grand cardinal de Richelieu achevoit son glorieux ministère, et finissoit tout ensemble une vie pleine de merveilles. Sous sa ferme et prévoyante conduite, la puissance d'Autriche cessoit d'être redoutée; et la France, sortie enfin des guerres civiles, commençoit à donner le branle aux affaires de l'Europe. On avoit une attention particulière à celles d'Italie; et sans parler des autres raisons, Louis XIII, de glorieuse et triomphante mémoire, devoit sa protection à la duchesse de Savoie sa sœur, et à ses enfants. Jules Mazarin, dont le nom devoit être si grand dans notre histoire, employé par la cour de Rome en diverses négociations, s'étoit donné à la France; et, propre par son génie et par ses correspondances à ménager les esprits de sa nation, il avoit fait prendre un cours si heureux aux conseils du cardinal de Richelieu, que ce ministre se crut obligé de l'élever à la pourpre. Par là il sembla montrer son successeur à la France; et le cardinal Mazarin s'avançoit secrètement à la première place. En ces temps, MICHEL LE TELLIER, encore maître des requêtes, étoit intendant de justice en Piémont. Mazarin, que ses négociations attiroient souvent à Turin, fut ravi d'y trouver un homme d'une si grande capacité, et d'une conduite si sûre dans les affaires : car les ordres de la cour obligeoient l'ambassadeur à concerter toutes choses avec l'intendant, à qui la divine Providence faisoit faire ce léger apprentissage des affaires d'État. Il ne falloit qu'en ouvrir l'entrée à un génie si perçant, pour l'introduire bien avant dans les secrets de la politique. Mais son esprit modéré ne se perdoit pas dans ces vastes pensées; et renfermé, à l'exemple de ses pères, dans les modestes emplois de la robe, il ne jetoit pas seulement les yeux sur les engagements éclatants, mais périlleux, de la cour. Ce n'est pas qu'il ne parût toujours supérieur à ses emplois. Dès sa première jeunesse tout cédoit aux lumières de son esprit, aussi pénétrant et aussi net qu'il étoit grave et sérieux. Poussé par ses



amis, il avoit passé du grand conseil, sage compagnie où sa réputation vit encore, à l'importante charge de procureur du roi. Cette grande ville se souvient de l'avoir vu, quoique jeune, avec toutes les qualités d'un grand magistrat, opposé non-seulement aux brigues et aux partialités qui corrompent l'intégrité de la justice, et aux préventions qui en obscurcissent les lumières, mais encore aux voies irrégulières et extraordinaires où elle perd avec sa constance la véritable autorité de ses jugements. On y vit enfin tout l'esprit et les maximes d'un juge, qui, attaché à la règle, ne porte pas dans le tribunal ses propres pensées, ni des adoucissements ou des rigueurs arbitraires; et qui veut que les lois gouvernent, et non pas les hommes. Telle est l'idée qu'il avoit de la magistrature. Il apporta ce même esprit dans le conseil, où l'autorité du prince, qu'on y exerce avec un pouvoir plus absolu, semble ouvrir un champ plus libre à la justice; et toujours semblable à lui-même, il y suivit dès lors la même règle qu'il y a établie depuis quand il en a été le chef.

Et certainement, Messieurs, je puis dire avec confiance que l'amour de la justice étoit comme né avec ce grave magistrat, et qu'il croissoit avec lui dès son enfance. C'est aussi de cette heureuse naissance que sa modestie se fit un rempart contre les louanges qu'on donnoit à son intégrité; et l'amour qu'il avoit pour la justice ne lui parut pas mériter le nom de vertu, parce qu'il le portoit, disoit-il, en quelque manière dans le sang. Mais Dieu qui l'avoit prédestiné à être un exemple de justice dans un si beau règne, et dans la première charge d'un si grand royaume, lui avoit fait regarder le devoir de juge, où il étoit appelé, comme le moyen particulier qu'il lui donnoit pour accomplir l'œuvre de son salut. C'étoit la sainte pensée qu'il avoit toujours dans le cœur; c'étoit la belle parole qu'il avoit toujours à la bouche, et par là il faisoit assez connoître combien il avoit pris le goût véritable de la piété chrétienne. Saint Paul en a mis l'exercice, non pas dans ces pratiques particulières que chacun se fait à son gré, plus attaché à ces lois qu'à celles de Dieu; mais à se sanctifier dans son état, et « chacun dans les emplois de sa vocation : » « Unusquisque in qua vocatione vocatus est <sup>1</sup>. » Mais si, selon la doctrine de ce grand apôtre, on trouve la sainteté dans les emplois les plus bas, et qu'un esclave s'élève à la perfection dans le service d'un maître mortel, pourvu qu'il y sache regarder l'ordre de Dieu; à quelle perfection l'âme chrétienne ne peut-elle pas aspirer dans l'auguste et saint ministère de la justice, puisque, selon l'Écriture, « l'on y exerce le jugement, non des hommes, mais du Seigneur même <sup>2</sup>? » Ouvrez les yeux, Chrétiens; contemplez ces augustes tribunaux où la justice rend ses oracles : vous y verrez, avec David, « les dieux de la terre, qui meurent à la vérité comme des hommes <sup>3</sup>, » mais qui cependant doivent juger comme des dieux, sans crainte, sans passion, sans intérêt; le Dieu des dieux à

1. *II Cor.* VII. 20.

2. « Non enim hominis exercetis judicium; sed Domini. » (*II Paral.* XIX, 6.)

3. « Ego dixi : Dii estis...; vos autem sicut homines moriemini. » (*Ps.* LXXI, 6, 7.)

leur tête, comme le chante ce grand roi d'un ton si sublime dans ce divin psaume : « Dieu assiste, dit-il<sup>1</sup>, à l'assemblée des dieux, et au milieu il juge les dieux. » O juges ! quelle majesté de vos séances ! quel président de vos assemblées ! mais aussi quel censeur de vos jugements ! Sous ces yeux redoutables, notre sage magistrat écoutoit également le riche et le pauvre ; d'autant plus pur et d'autant plus ferme dans l'administration de la justice, que sans porter ses regards sur les hautes places, dont tout le monde le jugeoit digne, il mettoit son élévation comme son étude à se rendre parfait dans son état. Non, non, ne le croyez pas, que la justice habite jamais dans les âmes où l'ambition domine. Toute âme inquiète et ambitieuse est incapable de règle. L'ambition a fait trouver ces dangereux expédients, où, semblable à un sépulcre blanchi, un juge artificieux ne garde que les apparences de la justice. Ne parlons pas des corruptions qu'on a honte d'avoir à se reprocher. Parlons de la lâcheté ou de la licence d'une justice arbitraire, qui, sans règle et sans maxime, se tourne au gré de l'ami puissant. Parlons de la complaisance, qui ne veut jamais ni trouver le fil, ni arrêter le progrès d'une procédure malicieuse. Que dirai-je du dangereux artifice qui fait prononcer à la justice, comme autrefois aux démons, des oracles ambigus et captieux ? Que dirai-je des difficultés qu'on suscite dans l'exécution, lorsqu'on n'a pu refuser la justice à un droit trop clair ? « La loi est déchirée, comme disoit le prophète<sup>2</sup>, et le jugement n'arrive jamais à sa perfection. » « Non pervenit usque ad finem judicium. » Lorsque le juge veut s'agrandir, et qu'il change en une souplesse de cour le rigide et inexorable ministère de la justice, il fait naufrage contre ces écueils. On ne voit dans ses jugements qu'une justice imparfaite ; semblable, je ne craindrai pas de le dire, à la justice de Pilate : justice qui fait semblant d'être vigoureuse à cause qu'elle résiste aux tentations médiocres, et peut-être aux clameurs d'un peuple irrité ; mais qui tombe et disparoit tout à coup, lorsqu'on allègue, sans ordre même et mal à propos, le nom de César. Que dis-je, le nom de César ? Ces âmes prostituées à l'ambition ne se mettent pas à si haut prix : tout ce qui parle, tout ce qui approche, ou les gagne ou les intimide ; et la justice se retire d'avec elles. Que si elle s'est construit un sanctuaire éternel et incorruptible dans le cœur du sage MICHEL LE TELLIER, c'est que, libre des empressements de l'ambition, il se voit élevé aux plus grandes places, non par ses propres efforts, mais par la douce impulsion d'un vent favorable ; ou plutôt, comme l'événement l'a justifié, par un choix particulier de la divine Providence. Le cardinal de Richelieu étoit mort, peu regretté de son maître, qui craignoit de lui devoir trop. Le gouvernement passé fut odieux : ainsi, de tous les ministres, le cardinal Mazarin, plus nécessaire et plus important, fut le seul dont le crédit se soutint : et le secrétaire d'État chargé des ordres de la guerre, ou rebuté d'un traitement qui ne répondoit pas à son attente, ou déçu par la douceur

<sup>1</sup> Deus stetit in synagoga deorum, in medio autem deos dijudicat. \*  
(LXXXI., 1.) — 2. Habac. 1., 4.

apparente du repos qu'il crut trouver dans la solitude, ou flatté d'une secrète espérance de se voir plus avantageusement rappelé par la nécessité de ses services, ou agité de ces je ne sais quelles inquiétudes dont les hommes ne savent pas se rendre raison à eux-mêmes, se résolut tout à coup à quitter cette grande charge. Le temps étoit arrivé que notre sage ministre devoit être montré à son prince et à sa patrie. Son mérite le fit chercher à Turin, sans qu'il y pensât. Le cardinal Mazarin, plus heureux, comme vous verrez, de l'avoir trouvé, qu'il ne le conçut alors, rappela au Roi ses agréables services; et le rapide moment d'une conjoncture imprévue, loin de donner lieu aux sollicitations, n'en laissa pas même aux désirs. Louis XIII rendit au ciel son âme juste et pieuse : et il parut que notre ministre étoit réservé au Roi son fils. Tel étoit l'ordre de la Providence, et je vois ici quelque chose de ce qu'on lit dans Isaïe. La sentence partit d'en haut, et il fut dit à Sobna, chargé d'un ministère principal : « Je t'ôterai de ton poste, et je te déposerai de ton ministère : » « Expellam te de statione tuâ, et de ministerio tuo deponam te. » « En ce temps j'appellerai mon serviteur Eliacim, et je le revêtirai de ta puissance<sup>1</sup>. » Mais un plus grand honneur lui est destiné : le temps viendra, que par l'administration de la justice, « il sera le père des habitants de Jérusalem et de la maison de Juda : » « Erit « pater habitantibus Jerusalem. » « La clef de la maison de David, c'est-à-dire, de la maison régnante, sera attachée à ses épaules : il ouvrira, et personne ne pourra fermer : il fermera, et personne ne pourra ouvrir<sup>2</sup> : » il aura la souveraine dispensation de la justice et des grâces.

Parmi ces glorieux emplois, notre ministre a fait voir à toute la France, que sa modération durant quarante ans étoit le fruit d'une sagesse consommée. Dans les fortunes médiocres, l'ambition encore tremblante se tient si cachée, qu'à peine se connoît-elle elle-même. Lorsqu'on se voit tout d'un coup élevé aux places les plus importantes, et que je ne sais quoi nous dit, dans le cœur, qu'on mérite d'autant plus de si grands honneurs, qu'ils sont venus à nous comme d'eux-mêmes, on ne se possède plus, et si vous me permettez de vous dire une pensée de saint Chrysostome, c'est aux hommes vulgaires un trop grand effort, que celui de se refuser à cette éclatante beauté qui se donne à eux. Mais notre sage ministre ne s'y laissa pas emporter. Quel autre parut d'abord plus capable des grandes affaires ? qui connoissoit mieux les hommes et les temps ? qui prévoyoit de plus loin, et qui donnoit des moyens plus sûrs pour éviter les inconvénients dont les grandes entreprises sont environnées ? Mais dans une si haute capacité et dans une si belle réputation, qui jamais a remarqué ou sur son visage un air dédaigneux, ou la moindre vanité dans ses paroles ? Toujours libre dans la conversation, toujours grave dans les affaires,

1. « Et erit in die illa : Vocabo servum meum Eliacim filium Helciæ; et in-  
« duam illum tunica tua...; et potestatem tuam dabo in manu ejus. » (*Isai.*  
XXII, 19, 20, 21.)

2. « Et dabo clavem domus David super humerum ejus : et aperiet, et non  
« erit qui claudat; et claudet, et non erit qui aperiat. » (*Isai.* XXII, 21, 22.)

et toujours aussi modéré que fort et insinuant dans ses discours, il prenoit sur les esprits un ascendant que la seule raison lui donnoit. On voyoit et dans sa maison et dans sa conduite, avec des mœurs sans reproche, tout également éloigné des extrémités, tout enfin mesuré par la sagesse. S'il sut soutenir le poids des affaires, il sut aussi les quitter, et reprendre son premier repos. Poussé par la cabale, Châville le vit tranquille durant plusieurs mois, au milieu de l'agitation de toute la France. La cour le rappelle en vain : il persiste dans sa paisible retraite, tant que l'état des affaires le put souffrir, encore qu'il n'ignorât pas ce qu'on machinoit contre lui durant son absence; et il ne parut pas moins grand, en demeurant sans action, qu'il l'avoit paru en se soutenant au milieu des mouvements les plus hasardeux. Mais, dans le plus grand calme de l'État, aussitôt qu'il lui fut permis de se reposer des occupations de sa charge sur un fils qu'il n'eût jamais donné au roi, s'il ne l'eût senti capable de le bien servir; après qu'il eut reconnu que le nouveau secrétaire d'État savoit, avec une ferme et continuelle action, suivre les desseins et exécuter les ordres d'un maître si entendu dans l'art de la guerre : ni la hauteur des entreprises ne surpassoit sa capacité, ni les soins infinis de l'exécution n'étoient au-dessus de sa vigilance, tout étoit prêt aux lieux destinés; l'ennemi également menacé dans toutes ses places, les troupes, aussi vigoureuses que disciplinées, n'attendoient que les derniers ordres du grand capitaine, et l'ardeur que ses yeux inspirent; tout tombe sous ses coups, et il se voit l'arbitre du monde : alors le zélé ministre, dans une entière vigueur d'esprit et de corps, crut qu'il pouvoit se permettre une vie plus douce. L'épreuve en est hasardeuse pour un homme d'État; et la retraite presque toujours a trompé ceux qu'elle flattoit de l'espérance du repos. Celui-ci fut d'un caractère plus ferme. Les conseils où il assistoit lui laissoient presque tout son temps; et après cette grande foule d'hommes et d'affaires qui l'environnoit, il s'étoit lui même réduit à une espèce d'oisiveté et de solitude : mais il la sut soutenir. Les heures qu'il avoit libres furent remplies de bonnes lectures, et ce qui passe toutes les lectures, de sérieuses réflexions sur les erreurs de la vie humaine, et sur les vains travaux des politiques. dont il avoit tant d'expérience. L'éternité se présente à ses yeux, comme le digne objet du cœur de l'homme. Parmi ces sages pensées, et renfermé dans un doux commerce avec ses amis aussi modestes que lui, car il savoit les choisir de ce caractère, et il leur apprenoit à le conserver dans les emplois les plus importants et de la plus haute confiance, il goûtoit un véritable repos dans la maison de ses pères, qu'il avoit accommodée peu à peu à sa fortune présente, sans lui faire perdre les traces de l'ancienne simplicité, jouissant, en sujet fidèle, des prospérités de l'État et de la gloire de son maître. La charge de chancelier vaqua, et toute la France la destinoit à un ministre si zélé pour la justice. Mais, comme dit le Sage : « autant que le ciel s'é-

1. « Cælum sursum, et terra deorsum : et cor regum inscrustabile. »  
(*Prov.* xxv, 3.)



lève, et que la terre s'incline au-dessous de lui; autant le cœur des rois est impénétrable. » Enfin le moment du prince n'étoit pas encore arrivé; et le tranquille ministre, qui connoissoit les dangereuses jalousies des cours et les sages tempéraments des conseils des rois, sut encore lever les yeux vers la divine Providence, dont les décrets éternels règlent tous ses mouvements. Lorsqu'après de longues années il se vit élevé à cette grande charge, encore qu'elle reçut un nouvel éclat en sa personne, où elle étoit jointe à la confiance du prince, sans s'en laisser éblouir, le modeste ministre disoit seulement que le Roi. pour couronner plutôt la longueur que l'utilité de ses services, vouloit donner un titre à son tombeau, et un ornement à sa famille. Tout le reste de sa conduite répondit à de si beaux commencements. Notre siècle, qui n'avoit point vu de chancelier si autorisé, vit en celui-ci autant de modération et de douceur, que de dignité et de force; pendant qu'il ne cessoit de se regarder comme devant bientôt rendre compte à Dieu d'une si grande administration. Ses fréquentes maladies le mirent souvent aux prises avec la mort : exercé par tant de combats, il en sortoit toujours plus fort, et plus résigné à la volonté divine. La pensée de la mort ne rendit pas sa vieillesse moins tranquille ni moins agréable. Dans la même vivacité, on lui vit faire seulement de plus graves réflexions sur la caducité de son âge, et sur le désordre extrême que causeroit dans l'État une si grande autorité dans des mains trop faibles. Ce qu'il avoit vu arriver à tant de sages vieillards, qui sembloient n'être plus rien que leur ombre propre, le rendoit continuellement attentif à lui-même. Souvent il disoit en son cœur, que le plus malheureux effet de cette foiblesse de l'âge, étoit de se cacher à ses propres yeux; de sorte que tout à coup on se trouve plongé dans l'abîme, sans avoir pu remarquer le fatal moment d'un insensible déclin : et il conjuroit ses enfants, par toute la tendresse qu'il avoit pour eux, et par toute leur reconnoissance, qui faisoit sa consolation dans ce court reste de vie, de l'avertir de bonne heure, quand ils verroient sa mémoire vaciller ou son jugement s'affoiblir, afin que, par un reste de force, il pût garantir le public et sa propre conscience des maux dont les menaçoit l'infirmité de son âge. Et lors même qu'il sentoit son esprit entier, il prononçoit la même sentence, si le corps abattu n'y répondoit pas; car c'étoit la résolution qu'il avoit prise dans sa dernière maladie : et plutôt que de voir languir les affaires avec lui, si ses forces ne lui revenoient, il se condamnoit, en rendant les sceaux, à rentrer dans la vie privée, dont aussi jamais il n'avoit perdu le goût; au hasard de s'ensevelir tout vivant, et de vivre peut-être assez pour se voir longtemps traversé par la dignité qu'il auroit quittée : tant il étoit au-dessus de sa propre élévation et de toutes les grandeurs humaines!

Mais ce qui rend sa modération plus digne de nos louanges, c'est la force de son génie né pour l'action, et la vigueur qui durant cinq ans lui fit dévouer sa tête aux fureurs civiles. Si aujourd'hui je me vois contraint de retracer l'image de nos malheurs, je n'en ferai point d'excuse à mon auditoire, où, de quelque côté que je me tourne, tout ce

qui frappe mes yeux me montre une fidélité irréprochable, ou peut-être une courte erreur réparée par de longs services. Dans ces fatales conjonctures, il falloit à un ministre étranger un homme d'un ferme génie et d'une égale sûreté, qui, nourri dans les compagnies, connût les ordres du royaume et l'esprit de la nation. Pendant que la magnanime et intrépide régente étoit obligée à montrer le roi enfant aux provinces, pour dissiper les troubles qu'on y excitoit de toutes parts, Paris et le cœur du royaume demandoient un homme capable de profiter des moments, sans attendre de nouveaux ordres, et sans troubler le concert de l'État. Mais le ministre lui-même, souvent éloigné de la cour, au milieu de tant de conseils, que l'obscurité des affaires, l'incertitude des événements et les différents intérêts faisoient hasarder, n'avoit-il pas besoin d'un homme que la régente pût croire? Enfin il falloit un homme qui, pour ne pas irriter la haine publique déclarée contre le ministère, sût se conserver de la créance dans tous les partis, et ménager les restes de l'autorité. Cet homme si nécessaire au jeune Roi, à la Régente, à l'État, au ministre, aux cabales même, pour ne les précipiter pas aux dernières extrémités par le désespoir; vous me prévenez, Messieurs, c'est celui dont nous parlons. C'est donc ici qu'il parut comme un génie principal. Alors nous le vîmes s'oublier lui-même; et comme un sage pilote, sans s'étonner ni des vagues, ni des orages, ni de son propre péril, aller droit comme au terme unique d'une si périlleuse navigation, à la conservation du corps de l'État, et au rétablissement de l'autorité royale. Pendant que la cour réduisoit Bordeaux, et que Gaston, laissé à Paris pour le maintenir dans le devoir, étoit environné de mauvais conseils, LE TELLIER fut le Chusai qui les confondit, et qui assura la victoire à l'Point du Seigneur. Fallut-il éventer les conseils d'Espagne, et découvrir le secret d'une paix trompeuse, que l'on proposoit afin d'exciter la sédition, pour peu qu'on l'eût différée? LE TELLIER en fit d'abord accepter les offres : notre plénipotentiaire partit; et l'archiduc, forcé d'avouer qu'il n'avoit pas de pouvoir, fit connoître lui-même au peuple ému, si toutefois un peuple ému connoît quelque chose, qu'on ne faisoit qu'abuser de sa crédulité. Mais s'il y eut jamais une conjoncture où il failut montrer de la prévoyance et un courage intrépide, ce fut lorsqu'il s'agit d'assurer la garde des trois illustres captifs. Quelle cause les fit arrêter : si ce fut ou des soupçons, ou des vérités, ou de vaines terreurs, ou de vrais périls, et dans un pas si glissant, des précautions nécessaires : qui le pourra dire à la postérité? Quoi qu'il en soit, l'oncle du roi est persuadé : on croit pouvoir s'assurer des autres princes, et on en fait des coupables, en les traitant comme tels. Mais où garder des lions toujours prêts à rompre leurs chaînes; pendant que chacun s'efforce de les avoir en sa main, pour les retenir ou les lâcher au gré de son ambition ou de ses vengeances? Gaston, que la cour avoit attiré dans ses sentiments, étoit-il inaccessible aux factieux? Ne vois-je pas au contraire autour de lui des âmes hautaines, qui, pour faire servir les

princes à leurs intérêts cachés, ne cessent de lui inspirer qu'il devoit s'en rendre le maître? De quelle importance, de quel éclat, de quelle réputation au dedans et au dehors, d'être le maître du sort du prince de Condé! Ne craignons point de le nommer, puisqu'enfin tout est surmonté par la gloire de son grand nom et de ses actions immortelles. L'avoir entre ses mains, c'étoit y avoir la victoire même qui le suit éternellement dans les combats. Mais il étoit juste que ce précieux dépôt de l'État demeurât entre les mains du roi, et il lui appartenait de garder une si noble partie de son sang. Pendant donc que notre ministre travailloit à ce glorieux ouvrage, où il y alloit de la royauté et du salut de l'État, il fut seul en butte aux factieux. Lui seul, disoient-ils, savoit dire et taire ce qu'il falloit; seul il savoit épancher et retenir son discours : impénétrable, il pénétrait tout; et pendant qu'il tiroit le secret des cœurs, il ne disoit, maître de lui-même, que ce qu'il vouloit. Il percevoit dans tous les secrets, démêloit toutes les intrigues, découvroit les entreprises les plus cachées et les plus sourdes machinations. C'étoit ce sage dont il est écrit : « Les conseils se recèlent dans le cœur de l'homme à la manière d'un profond abîme, sous une eau dormante : mais l'homme sage les épuise; » il en découvre le fond : « Sicut aqua profunda, sic consilium in corde viri : « vir sapiens exhauriet illud <sup>1</sup>. » Lui seul réunissoit les gens de bien, rompoit les liaisons des factieux, en déconcertoit les desseins, et alloit recueillir dans les égarés ce qu'il y restoit quelquefois de bonnes intentions. Gaston ne croyoit que lui; et lui seul savoit profiter des heureux moments et des bonnes dispositions d'un si grand prince. « Venez, venez, faisons contre lui de secrètes menées : » « Venite, et cogite-  
« mus adversus eum cogitationes. » Unissons-nous pour le discréditer; tous ensemble « frappons-le de notre langue, et ne souffrons plus qu'on écoute tous ses beaux discours : » « Percutiamus eum lingua, « neque attendamus ad universos sermones ejus <sup>2</sup>. » Mais on faisoit contre lui de plus funestes complots. Combien reçut-il d'avis secrets, que sa vie n'étoit pas en sûreté! Et il connoissoit, dans le parti, de ces fiers courages dont la force malheureuse et l'esprit extrême ose tout, et sait trouver des exécuteurs. Mais sa vie ne lui fut pas précieuse, pourvu qu'il fût fidèle à son ministère. Pouvoit-il faire à Dieu un plus beau sacrifice que de lui offrir une âme pure de l'iniquité de son siècle, et dévouée à son prince et à sa patrie? Jésus nous en a montré l'exemple : les Juifs mêmes le reconnoissent pour un si bon citoyen, qu'ils crurent ne pouvoir donner auprès de lui une meilleure recommandation à ce centenier, qu'en disant à notre Sauveur : « Il aime notre nation <sup>3</sup>. » Jérémie a-t-il plus versé de larmes que lui sur les ruines de sa patrie? Que n'a pas fait ce Sauveur miséricordieux, pour prévenir les malheurs de ses citoyens? Fidèle au prince comme à son pays, il n'a pas craint d'irriter l'envie des pharisiens en défendant les droits de César <sup>4</sup> : et lorsqu'il est mort pour nous sur le Calvaire, victime de l'univers, il a voulu que le plus chéri de ses évangélistes re-

1. *Prov.* xx, 5. — 2. *Jerem.* xviii, 18.

3. « Diligit enim gentem nostram. » (*Luc.* vii, 5.) — 4. *Matth.* xxii, 21.

marquât qu'il mouroit spécialement « pour sa nation : » « quia mori-  
 « turus erat pro gente <sup>1</sup>. » Si notre zélé ministre, touché de ces véri-  
 tés, exposa sa vie, craindrait-il de hasarder sa fortune? Ne sait-on  
 pas qu'il falloit souvent s'opposer aux inclinations du cardinal son  
 bienfaiteur? Deux fois, en grand politique, ce judicieux favori sut  
 céder au temps, et s'éloigner de la cour. Mais il faut le dire, toujours  
 il y vouloit revenir trop tôt. LE TELLIER s'opposoit à ses impatiences,  
 jusqu'à se rendre suspect; et sans craindre ni ses envieux, ni les dé-  
 fiances d'un ministre également soupçonneux et ennuyé de son état,  
 il alloit d'un pas intrépide où la raison d'État le déterminoit. Il sut  
 suivre ce qu'il conseilloit. Quand l'éloignement de ce grand ministre  
 eut attiré celui de ses confidens, supérieur par cet endroit au mi-  
 nistre même, dont il admiroit d'ailleurs les profonds conseils, nous  
 l'avons vu retiré dans sa maison, où il conserva sa tranquillité parmi  
 les incertitudes des émotions populaires et d'une cour agitée; et, ré-  
 signé à la Providence, il vit sans inquiétude frémir alentour les flots  
 irrités. Et parce qu'il souhaitoit le rétablissement du ministre, comme  
 un soutien nécessaire de la réputation et de l'autorité de la régence,  
 et non pas, comme plusieurs autres, pour son intérêt, que le poste  
 qu'il occupoit lui donnoit assez de moyens de ménager d'ailleurs; au-  
 cun mauvais traitement ne le rebutoit. Un beau-frère, sacrifié malgré  
 ses services, lui monroit ce qu'il pouvoit craindre. Il savoit (crime ir-  
 rémissible dans les cours) qu'on écouloit des propositions contre lui-  
 même, et peut-être que sa place eût été donnée, si on eût pu la rem-  
 plir d'un homme aussi sûr. Mais il n'en tenoit pas moins la balance  
 droite. Les uns donnoient au ministre des espérances trompeuses, les  
 autres lui inspiroient de vaines terreurs; et en s'empressant beaucoup,  
 ils faisoient les zélés et les importants. LE TELLIER lui monroit la vé-  
 rité, quoique souvent importune; et, industriel à se cacher dans les  
 actions éclatantes, il en renvoyoit la gloire au ministre, sans craindre,  
 dans le même temps, de se charger des refus que l'intérêt de l'État  
 rendoit nécessaires. Et c'est de là qu'il est arrivé qu'en méprisant par  
 raison la haine de ceux dont il lui falloit combattre les prétentions, il  
 en acquéroit l'estime, et souvent même l'amitié et la confiance. L'his-  
 toire en racontera de fameux exemples : je n'ai pas besoin de les rap-  
 porter; et content de remarquer des actions de vertu dont les sages  
 auditeurs puissent profiter, ma voix n'est pas destinée à satisfaire les  
 politiques ni les curieux. Mais puis-je oublier celui que je vois partout  
 dans le récit de nos malheurs? Cet homme <sup>2</sup> si fidèle aux particuliers,  
 si redoutable à l'État, d'un caractère si haut qu'on ne pouvoit ni l'es-  
 timer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi; ferme génie, que  
 nous avons vu, en ébranlant l'univers, s'attirer une dignité qu'à la  
 fin il voulut quitter comme trop chèrement achetée, ainsi qu'il eut le  
 courage de le reconnoître dans le lieu le plus éminent de la chrétienté,  
 et enfin comme peu capable de contenter ses désirs : tant il connut  
 son erreur, et le vide des grandeurs humaines! Mais pendant qu'il

1. Joan. xi, 5. 1. — 2. Le cardinal de Retz.



vouloit acquerrir ce qu'il devoit un jour mépriser, il remua tout par de secrets et puissants ressorts; et après que tous les partis furent abattus, il sembla encore se soutenir seul, et seul encore menacer le favori victorieux de ses tristes et intrépides regards. La religion s'intéresse dans ses infortunes; la ville royale s'émeut; et Rome même menace. Quoi donc! n'est-ce pas assez que nous soyons attaqués au dedans et au dehors par toutes les puissances temporelles? Faut-il que la religion se mêle dans nos malheurs, et qu'elle semble nous opposer de près et de loin une autorité sacrée? Mais par les soins du sage MICHEL LE TELLIER, Rome n'eut point à reprocher au cardinal Mazarin d'avoir terni l'éclat de la pourpre dont il étoit revêtu; les affaires ecclésiastiques prirent une forme réglée: ainsi le calme fut rendu à l'État: on revoit dans sa première vigueur l'autorité affoiblie: Paris et tout le royaume, avec un fidèle et admirable empressement, reconnoît son roi gardé par la Providence, et réservé à ses grands ouvrages: le zèle des compagnies, que de tristes expériences avoient éclairées, est inébranlable: les pertes de l'État sont réparées: le cardinal fait la paix avec avantage: au plus haut point de sa gloire, sa joie est troublée par la triste apparition de la mort; intrépide, il domine jusqu'entre ses bras et au milieu de son ombre: il semble qu'il ait entrepris de montrer à toute l'Europe que sa faveur, attaquée par tant d'endroits, est si hautement rétablie, que tout devient foible contre elle, jusqu'à une mort prochaine et lente. Il meurt avec cette triste consolation; et nous voyons commencer ces belles années, dont on ne peut assez admirer le cours glorieux. Cependant la grande et pieuse Anne d'Autriche rendoit un perpétuel témoignage à l'invincible fidélité de notre ministre, où, parmi tant de divers mouvements, elle n'avoit jamais remarqué un pas douteux. Le roi, qui dès son enfance l'avoit vu toujours attentif au bien de l'État, et tendrement attaché à sa personne sacrée, prenoit confiance en ses conseils; et le ministre conservoit sa modération, soigneux surtout de cacher l'important service qu'il rendoit continuellement à l'État, en faisant connoître les hommes capables de remplir les grandes places, et en leur rendant à propos des offices qu'ils ne savoient pas. Car que peut faire de plus utile un zélé ministre, puisque le prince, quelque grand qu'il soit, ne connoît sa force qu'à demi, s'il ne connoît les grands hommes que la Providence fait naître en son temps pour le seconder? Ne parlons pas des vivants, dont les vertus, non plus que les louanges, ne sont jamais sûres dans le variable état de la vie. Mais je veux ici nommer par honneur le sage, le docte et pieux Lamoignon, que notre ministre proposoit toujours comme digne de prononcer les oracles de la justice dans le plus majestueux de ses tribunaux. La justice, leur commune amie, les avoit unis: et maintenant ces deux âmes pieuses, touchées sur la terre du même désir de faire régner les lois, contemplant ensemble à découvert les lois éternelles d'où les nôtres sont dérivées; et si quelque légère trace de nos foibles distinctions paroît encore dans une si simple et si claire vision, elles adorent Dieu en qualité de justice et de règle.

« Ecce in justitia regnabit rex, et principes in judicio præerunt <sup>1</sup>. »  
 « Le roi régnera selon la justice, et les juges présideront en jugement. » La justice passe du prince dans les magistrats, et du trône elle se répand sur les tribunaux. C'est dans le règne d'Ézéchias le modèle de nos jours. Un prince zélé pour la justice nomme un principal et universel magistrat capable de contenter ses désirs. L'infatigable ministre ouvre des yeux attentifs sur tous les tribunaux : animé des ordres du prince, il y établit la règle, la discipline, le concert, l'esprit de justice. Il sait que si la prudence du souverain magistrat est obligée quelquefois, dans les cas extraordinaires, de suppléer à la prévoyance des lois, c'est toujours en prenant leur esprit ; et enfin qu'on ne doit sortir de la règle qu'en suivant un fil qui tienne, pour ainsi dire, à la règle même. Consulté de toutes parts, il donne des réponses courtes, mais décisives, aussi pleines de sagesse que de dignité ; et le langage des lois est dans son discours. Par toute l'étendue du royaume chacun peut faire ses plaintes, assuré de la protection du prince ; et la justice ne fut jamais ni si éclairée ni si secourable. Vous voyez comme ce sage magistrat modère tout le corps de la justice. Voulez-vous voir ce qu'il fait dans la sphère où il est attaché, et qu'il doit mouvoir par lui-même ? Combien de fois s'est-on plaint que les affaires n'avoient ni de règle ni de fin ; que la force des choses jugées n'étoit presque plus connue ; que la compagnie où l'on renversoit avec tant de facilité les jugements de tous les autres, ne respectoit pas davantage les siens ; enfin, que le nom du prince étoit employé à rendre tout incertain, et que souvent l'iniquité sortoit du lieu d'où elle devoit être foudroyée ? Sous le sage MICHEL LE TELLIER, le conseil fit sa véritable fonction ; et l'autorité de ses arrêts, semblable à un juste contre-poids, tenoit par tout le royaume la balance égale. Les juges, que leurs coups hardis et leurs artifices faisoient redouter, furent sans crédit ; leur nom ne servit qu'à rendre la justice plus attentive. Au conseil comme au sceau, la multitude, la variété, la difficulté des affaires, n'étonnèrent jamais ce grand magistrat : il n'y avoit rien de plus difficile, ni aussi de plus hasardeux, que de le surprendre ; et dès le commencement de son ministère, cette irrévocable sentence sortit de sa bouche, que le crime de se tromper seroit le moins pardonnable. De quelque belle apparence que l'iniquité se couvrît, il en pénéroit les détours ; et d'abord il savoit connoître, même sous les fleurs, la marche tortueuse de ce serpent. Sans châtement, sans rigueur, il couvroit l'injustice de confusion, en lui faisant seulement sentir qu'il la connoissoit ; et l'exemple de son inflexible régularité fut l'inévitable censure de tous les mauvais desseins. Ce fut donc par cet exemple admirable, plus encore que par ses discours et par ses ordres, qu'il établit dans le conseil une pureté et un zèle de la justice, qui attire la vénération des peuples, assure la fortune des particuliers, affermit l'ordre public, et fait la gloire de ce règne. Sa justice n'étoit pas moins prompte qu'elle étoit exacte. Sans qu'il fallût le presser, les gémissent

ments des malheureux plaideurs, qu'il croyoit entendre nuit et jour, étoient pour lui une perpétuelle et vive sollicitation. Ne dites pas à ce zélé magistrat qu'il travaille plus que son grand âge ne le peut souffrir : vous irriterez le plus patient de tous les hommes. Est-on, dit-il, dans les places pour se reposer et pour vivre? ne doit-on pas sa vie à Dieu, au prince et à l'État? Sacrés autels, vous m'êtes témoins que ce n'est pas aujourd'hui, par ces artificieuses fictions de l'éloquence, que je lui mets en la bouche ces fortes paroles! sache la postérité, si le nom d'un si grand ministre fait aller mon discours jusqu'à elle, que j'ai moi-même souvent entendu ces saintes réponses. Après de grandes maladies causées par de grands travaux, on voyoit revivre cet ardent désir de reprendre ses exercices ordinaires, au hasard de retomber dans les mêmes maux, et tout sensible qu'il étoit aux tendresses de sa famille, il l'accoutumoit à ces courageux sentiments. C'est, comme nous l'avons dit, qu'il faisoit consister avec son salut le service particulier qu'il devoit à Dieu dans une sainte administration de la justice. Il en faisoit son culte perpétuel, son sacrifice du matin et du soir, selon cette parole du Sage : « La justice vaut mieux devant Dieu, que de lui offrir des victimes<sup>1</sup>; » car quelle plus sainte hostie, quel encens plus doux, quelle prière plus agréable, que de faire entrer devant soi la cause de la veuve, que d'essuyer les larmes du pauvre oppressé, et de faire taire l'iniquité par toute la terre? Combien le pieux ministre étoit touché de ces vérités, ces paisibles audiences le faisoient paroître. Dans les audiences vulgaires, l'un, toujours précipité, vous trouble l'esprit; l'autre, avec un visage inquiet et des regards incertains, vous ferme le cœur : celui-là se présente à vous par coutume ou par bienséance; et il laisse vaguer ses pensées, sans que vos discours arrêtent son esprit distrait; celui-ci, plus cruel encore, a les oreilles bouchées par ses préventions, et incapable de donner entrée aux raisons des autres, il n'écoute que ce qu'il a dans son cœur. A la facile audience de ce sage magistrat, et par la tranquillité de son favorable visage, une âme agitée se calmoit. C'est là qu'on trouvoit « ces douces réponses qui apaisent la colère<sup>2</sup>, » et « ces paroles qu'on préfère aux dons : » « Verbum melius quam datum<sup>3</sup>. » Il connoissoit les deux visages de la justice : l'un facile dans le premier abord; l'autre sévère et impitoyable quand il faut conclure. Là, elle veut plaire aux hommes, et également contenter les deux partis : ici, elle ne craint ni d'offenser le puissant, ni d'affliger le pauvre et le foible. Ce charitable magistrat étoit ravi d'avoir à commencer par la douceur; et, dans toute l'administration de la justice, il nous paroisoit un homme que sa nature avoit fait bienfaisant, et que la raison rendoit inflexible. C'est par où il avoit gagné les cœurs. Tout le royaume faisoit des vœux pour la prolongation de ses jours; on se reposoit sur sa prévoyance : ses longues expériences étoient pour l'État

1. « Facere misericordiam et iudicium, magis placet Domino quam victimæ. » (*Prov.* XXI, 3.) — 2. « Responsio mollis frangit iram. » (*Ibid.*, XV, 1.)

3. *Eccl.* XVIII, 16.

un trésor inépuisable des sages conseils; et sa justice, sa prudence, la facilité qu'il apportoit aux affaires, lui méritoient la vénération et l'amour de tous les peuples. O Seigneur, vous avez fait, comme dit le Sage <sup>1</sup>, « l'œil qui regarde et l'oreille qui écoute ! »

Vous donc, qui donnez aux juges ces regards bénins, ces oreilles attentives, et ce cœur toujours ouvert à la vérité, écoutez-nous pour celui qui écoute tout le monde. Et vous, doctes interprètes des lois, fidèles dépositaires de leurs secrets, et implacables vengeurs de leur sainteté méprisée, suivez ce grand exemple de nos jours. Tout l'univers a les yeux sur vous : affranchis des intérêts et des passions, sans yeux comme sans mains, vous marchez sur la terre semblables aux esprits célestes; ou plutôt, images de Dieu, vous en imitez l'indépendance; comme lui, vous faites justice à la veuve et au pupille; l'étranger n'implore pas en vain votre secours <sup>2</sup>, et, assurés que vous exercez la puissance du Juge de l'univers, vous n'épargnez personne dans vos jugements. Puisse-t-il, avec ses lumières et avec son esprit de force, vous donner cette patience, cette attention, et cette docilité toujours accessible à la raison, que Salomon lui demandoit pour juger son peuple <sup>3</sup>!

Mais ce que cette chaire, ce que ces autels, ce que l'Évangile que j'annonce, et l'exemple du grand ministre dont je célèbre les vertus, m'obligent à recommander plus que toutes choses, c'est les droits de l'Église. L'Église ramasse ensemble tous les titres par où l'on peut espérer le secours de la justice. La justice doit une assistance particulière aux foibles, aux orphelins, aux épouses délaissées, et aux étrangers. Qu'elle est forte cette Église, et que redoutable est le glaive que le Fils de Dieu lui a mis dans la main ! Mais c'est un glaive spirituel dont les superbes et les incrédules ne ressentent pas le « double tranchant <sup>4</sup>. » Elle est fille du Tout-Puissant : mais son Père, qui la soutient au dedans, l'abandonne souvent aux persécuteurs; et à l'exemple de Jésus-Christ, elle est obligée de crier, dans son agonie : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissée <sup>5</sup> ? » Son Époux est le plus puissant comme le plus beau et le plus parfait de tous les enfants des hommes <sup>6</sup>; mais elle n'a entendu sa voix agréable, elle n'a joui de sa douce et désirable présence qu'un moment <sup>7</sup> : tout d'un coup il a pris la fuite avec une course rapide, « et, plus vite qu'un

1. « Et aurem audientem, et oculum videntem, Dominus fecit utrumque. » (Prov. xx, 12.)

2. Dominus Deus vester ipse est Deus deorum, et Dominus dominantium; « Deus magnus et potens, et terribilis qui personam non accipit nec munera. » « Facit judicium pupillo et viduæ; amat peregrinum, et dat ei victum atque vestitum. » (Deut. x, 17, 18.) —

3. III Reg. iii, 9.

4. « De ore ejus gladius utraque parte acutus exibat. (Apoc. i, 16.) Vivus est sermo Dei et efficacax, et penetrabilior omni gladio ancipiti. » (Heb. iv, 12.)

5. « Eli, Eli, lamma sabacthani : hæc est, Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me. » (Matth. xxvii, 46.)

6. « Speciosus forma præ filiis hominum. » (Psal. XLIV, 3.)

7. « Amicus sponsi, qui stat et audit eum, gaudio gaudet propter vocem sponsi. » (Joan. iii, 29.)



faon de biche, il s'est élevé au-dessus des plus hautes montagnes<sup>1</sup>. » Semblable à une épouse désolée, l'Église ne fait que gémir, et le chant de la tourterelle délaissée<sup>2</sup> est dans sa bouche. Enfin elle est étrangère et comme errante sur la terre, où elle vient recueillir les enfants de Dieu sous ses ailes; et le monde, qui s'efforce de les lui ravir, ne cesse de traverser son pèlerinage. Mère affligée, elle a souvent à se plaindre de ses enfants qui l'oppriment : on ne cesse d'entreprendre sur ses droits sacrés : sa puissance céleste est affoiblie, pour ne pas dire tout à fait éteinte. On se venge sur elle de quelques-uns de ses ministres, trop hardis usurpateurs des droits temporels : à son tour la puissance temporelle a semblé vouloir tenir l'Église captive, et se récompenser de ses pertes sur Jésus-Christ même : les tribunaux séculiers ne retiennent que des affaires ecclésiastiques : on ne songe pas au don particulier qu'a reçu l'ordre apostolique pour les décider : don céleste, que nous ne recevons qu'une fois, « par l'imposition des mains<sup>3</sup>; » mais que saint Paul nous ordonne de ranimer, de renouveler et de rallumer sans cesse en nous-mêmes comme un feu divin, afin que la vertu en soit immortelle. Ce don nous est-il seulement accordé pour annoncer la sainte parole, ou pour sanctifier les âmes par les sacrements ? N'est-ce pas aussi pour policer les Églises, pour y établir la discipline, pour appliquer les canons inspirés de Dieu à nos saints prédécesseurs, et accomplir tous les devoirs du ministère ecclésiastique ? Autrefois et les canons et les lois, et les évêques et les empereurs, concouroient ensemble à empêcher les ministres des autels de paroltre, pour les affaires mêmes temporelles, devant les juges de la terre : on vouloit avoir des intercesseurs purs du commerce des hommes, et on craignoit de les rengager dans le siècle d'où ils avoient été séparés, pour être le partage du Seigneur. Maintenant, c'est pour les affaires ecclésiastiques qu'on les y voit entraînés : tant le siècle a prévalu, tant l'Église est foible et impuissante ! Il est vrai que l'on commence à l'écouter : l'auguste conseil et le premier parlement donnent du secours à son autorité blessée : les sources du droit sont révélées : les saintes maximes revivent. Un roi zélé pour l'Église, et toujours prêt à lui rendre davantage qu'on ne l'accuse de lui ôter, opère ce changement heureux : son sage et intelligent chancelier seconde ses désirs : sous la conduite de ce ministre, nous avons comme un nouveau code favorable à l'épiscopat; et nous vanterons désormais, à l'exemple de nos pères, les lois unies aux canons. Quand ce sage magistrat renvoie les affaires ecclésiastiques aux tribunaux séculiers, ses doctes arrêts leur marquent la voie qu'ils doivent tenir, et le remède qu'il pourra donner à leurs entreprises. Ainsi la sainte clôture, protectrice de l'humilité et de l'innocence, est établie : ainsi la puissance séculière ne donne plus ce qu'elle n'a pas; et la sainte

1. « Fuge, dilecte mi, et assimilare capreæ, hinnuloque cervorum super montes aromatum. » (*Cant.* viii, 14.)

2. « Vox turturis audita est in terra nostra. » (*Ibid.*, ii, 12.)

3. « Admoneo te ut resuscites gratiam Dei quæ est in te per impositionem manuum mearum. » (*II Tim.* i, 6.)

subordination des puissances ecclésiastiques, images des célestes hiérarchies et lien de notre unité, est conservée : ainsi la cléricature jouit, par tout le royaume, de son privilège : ainsi sur le sacrifice des vœux, et sur « ce grand sacrement de » l'indissoluble « union de Jésus-Christ avec son Église <sup>1</sup>, » les opinions sont plus saines dans le barreau éclairé, et parmi les magistrats intelligents, que dans les livres de quelques auteurs qui se disent ecclésiastiques et théologiens. Un grand prélat a part à ces grands ouvrages; habile autant qu'agréable intercesseur auprès d'un père porté par lui-même à favoriser l'Église, il sait ce qu'il faut attendre de la piété éclairée d'un grand ministre, et il représente les droits de Dieu sans blesser ceux de César. Après ces commencements, ne pourrons-nous pas enfin espérer que les jaloux de la France n'aient pas éternellement à lui reprocher les libertés de l'Église, toujours employées contre elle-même? Ame pieuse du sage MICHEL LE TELLIER, après avoir avancé ce grand ouvrage, recevez devant ces autels ce témoignage sincère de votre foi et de notre reconnaissance de la bouche d'un évêque trop tôt obligé à changer en sacrifices, pour votre repos, ceux qu'il offroit pour une vie si précieuse. Et vous, saints évêques, interprètes du ciel, juges de la terre, apôtres, docteurs et serviteurs des Églises; vous qui sanctifiez cette assemblée par votre présence, et vous qui, dispersés par tout l'univers, entendez le bruit d'un ministère si favorable à l'Église, offrez à jamais de saints sacrifices pour cette âme pieuse. Ainsi puisse la discipline ecclésiastique être entièrement rétablie; ainsi puisse être rendue la majesté à vos tribunaux, l'autorité à vos jugements, la gravité et le poids à vos censures! Puissiez-vous, souvent assemblés au nom de Jésus-Christ, l'avoir au milieu de vous, et revoir la beauté des anciens jours. Qu'il me soit permis du moins de faire des vœux devant ces autels; de soupirer après les antiquités devant une compagnie si éclairée, et d'annoncer la sagesse entre les parfaits <sup>2</sup>! Mais, Seigneur, que ce ne soit pas seulement des vœux inutiles! Que ne pouvons-nous obtenir de votre bonté, si, comme nos prédécesseurs, nous faisons nos vœux de délicies de votre Écriture, notre principal exercice de la prédication de votre parole, et notre félicité de la sanctification de votre peuple; si, attachés à nos troupeaux par un saint amour, nous craignons d'en être arrachés; si nous sommes soigneux de former des prêtres que Louis puisse choisir pour remplir nos chaires; si nous lui donnons le moyen de décharger sa conscience de cette partie la plus périlleuse de ses devoirs; et que, par une règle inviolable, ceux-là demeurent exclus de l'épiscopat, qui ne veulent pas y arriver par des travaux apostoliques? car aussi, comment pourrons-nous, sans ce secours, incorporer tout à fait à l'Église de Jésus-Christ tant de peuples nouvellement convertis, et porter avec confiance un si grand accroissement de notre fardeau? Ah! si nous ne sommes infatigables à in-

1. « Sacramentum hoc magnum est : ego autem dico in Christo et in Ecclesia. » (Ephes. v, 32.)

2. « Sapientiam loquimur inter perfectos. » (I Cor. i, 6.)

struire, à reprendre, à consoler, à donner le lait aux infirmes, et le pain aux forts; enfin à cultiver ces nouvelles plantes, et à expliquer à ce nouveau peuple la sainte parole, dont hélas! on s'est tant servi pour le séduire : « le fort armé chassé de sa demeure reviendra » plus furieux que jamais, « avec sept esprits plus malins que lui, et notre état deviendra pire que le précédent <sup>1</sup>! » Ne laissons pas cependant de publier ce miracle de nos jours : faisons-en passer le récit aux siècles futurs. Prenez vos plumes sacrées, vous qui composez les annales de l'Église : agiles instruments « d'un prompt écrivain et d'une main diligente <sup>2</sup>, » hâtez-vous de mettre Louis avec les Constantins et les Théodoses. Ceux qui vous ont précédés dans ce beau travail racontent <sup>3</sup> « qu'avant qu'il y eût eu des empereurs dont les lois eussent ôté les assemblées aux hérétiques, les sectes demeuroient unies, et s'entretenoient longtemps. Mais, poursuit Sozomène, depuis que Dieu suscite des princes chrétiens, et qu'ils eurent défendu ces conventicules, la loi ne permettoit pas aux hérétiques de s'assembler en public; et la clergé, qui veilloit sur eux, les empêchoit de le faire en particulier. De cette sorte, la plus grande partie se réunissoit, et les opiniâtres mouroient sans laisser de postérité, parce qu'ils ne pouvoient ni communiquer entre eux, ni enseigner librement leurs dogmes. » Ainsi tomboit l'hérésie avec son venin; et la discorde rentroit dans les enfers, d'où elle étoit sortie. Voilà, Messieurs, ce que nos pères ont admiré dans les premiers siècles de l'Église. Mais nos pères n'avoient pas vu, comme nous, une hérésie invétérée tomber tout à coup : les troupeaux égarés revenir en foule, et nos églises trop étroites pour les recevoir : leurs faux pasteurs les abandonner, sans même en attendre l'ordre, et heureux d'avoir à alléguer leur bannissement pour excuse : tout calme dans un si grand mouvement : l'univers étonné de voir dans un événement si nouveau la marque la plus assurée comme le plus bel usage de l'autorité, et le mérite du prince plus reconnu et plus révééré que son autorité même. Touchés de tant de merveilles, épanchons nos cœurs sur la piété de Louis. Poussons jusqu'au ciel nos acclamations; et disons à ce nouveau Constantin, à ce nouveau Théodose, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne, ce que les

1. « Tunc vadit, et assumit septem alios spiritus secum, nequiores se; et ingressi habitant ibi : et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus. » (Luc. XI, 21, 24, 25, 26.)

2. « Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis. » (Psal. XLIV, 1.)

3. « Nam superiorum imperatorum temporibus, quicumque Christum colebant, licet opinionibus inter se dissentirent, a Gentilibus tamen pro iisdem habebantur... Quam ob causam singuli facile in unum convenientes, separatim collectas celebrabant, et assidue secum mutuo colloquentes, tametsi pauci numero essent, nequaquam dissipati sunt. Post hanc vero legem nec publice collectas agere eis licuit. lege id prohibente; nec clanculo, cum singularum civitatum episcopi ac clerici eos sollicitè observarent. Unde factum est ut plerique eorum metu percussi, Ecclesiæ catholicæ sese adjunxerint. Alii vero, licet in eadem sententia perseverarint, nullis tamen opinionis suæ successoribus post se relictis, ex hac vita migrarunt : quippe qui nec in unum coire permitterentur, nec opinionis suæ consortes libere ac sine metu docere possent. » (Sozom. *Hist.*, lib. II, cap. xxxii.)

six cent trente pères dirent autrefois dans le concile de Chalcédoine<sup>1</sup> : « Vous avez affermi la foi ; vous avez exterminé les hérétiques : c'est le digne ouvrage de votre règne ; c'en est le propre caractère. Par vous l'hérésie n'est plus : Dieu seul a pu faire cette merveille. Roi du ciel, conservez le Roi de la terre : c'est le vœu des Églises ; c'est le vœu des évêques. »

Quand le sage chancelier reçut l'ordre de dresser ce pieux édit qui donne le dernier coup à l'hérésie, il avoit déjà ressenti l'atteinte de la maladie dont il est mort. Mais un ministre si zélé pour la justice ne devoit pas mourir avec le regret de ne l'avoir pas rendue à tous ceux dont les affaires étoient préparées. Malgré cette fatale foiblesse qu'il commençoit de sentir, il écouta, il jugea, il goûta le repos d'un homme heureusement dégagé, à qui ni l'Église, ni le monde, ni son prince, ni sa patrie, ni les particuliers, ni le public n'avoient plus rien à demander. Seulement, Dieu lui réservoir l'accomplissement du grand ouvrage de la religion ; et il dit, en scellant la révocation du fameux édit de Nantes, qu'après ce triomphe de la foi et un si beau monument de la piété du Roi, il ne se soucioit plus de finir ses jours. C'est la dernière parole qu'il ait prononcée dans la fonction de sa charge ; parole digne de couronner un si glorieux ministère. En effet, la mort se déclare ; on ne tente plus de remède contre ses funestes attaques : dix jours entiers il la considère avec un visage assuré : tranquille, toujours assis, comme son mal le demandoit, on croit assister jusqu'à la fin ou à la paisible audience d'un ministre, ou à la douce conversation d'un ami commode. Souvent il s'entretient seul avec la mort : la mémoire, le raisonnement, la parole ferme, et aussi vivant par l'esprit qu'il étoit mourant par le corps, il semble lui demander d'où vient qu'on la nomme cruelle. Elle lui fut nuit et jour toujours présente ; car il ne connoissoit plus le sommeil, et la froide main de la mort pouvoit seule lui clore les yeux. Jamais il ne fut si attentif : « Je suis, disoit-il, en faction ; » car il me semble que je lui vois prononcer encore cette courageuse parole. Il n'est pas temps de se reposer : à chaque attaque il se tient prêt, et il attend le moment de sa délivrance. Ne croyez pas que cette constance ait pu naître tout à coup entre les bras de la mort : c'est le fruit des méditations que vous avez vues, et de la préparation de toute la vie. La mort révèle le secret des cœurs. Vous, riches, vous qui vivez dans les joies du monde, si vous saviez avec quelle facilité vous vous laissez prendre aux richesses que vous croyez posséder ; si vous saviez par combien d'imperceptibles liens elles s'attachent, et, pour ainsi dire, elles s'incorporent à votre cœur, et combien sont forts et pernicieux ces liens que vous ne sentez pas ; vous entendriez la vérité de cette parole du Sauveur<sup>2</sup> : « Malheur à vous, riches ! » et « vous pousseriez, comme

1. « Hæc digna vestro imperio : hæc propria vestri regni... Per te orthodoxa « fides firmata est, per te hæresis non est. Cælestis Rex, terrenum custodi. Per « te firmata fides est... Unus Deus qui hoc fecit... Rex cælestis Augustam cus-  
« todi, dignam pacis. Hæc oratio Ecclesiarum ; hæc oratio pastorum. » (*Council Chalcéd., act. vi.*) — 2. « Væ vobis divitibus. (Luc. vi, 24.



dit saint Jacques <sup>1</sup>, des cris lamentables et des hurlements, à la vue de vos misères. » Mais vous ne sentez pas un attachement si dérégé. Le désir se fait mieux sentir, parce qu'il a de l'agitation et du mouvement. Mais dans la possession, on trouve, comme dans un lit, un repos funeste; et on s'endort dans l'amour des biens de la terre, sans s'apercevoir de ce malheureux engagement. C'est, mes Frères, où tombe celui qui met sa confiance dans les richesses; je dis même dans les richesses bien acquises. Mais l'excès de l'attachement que nous ne sentons pas dans la possession, se fait, dit saint Augustin <sup>2</sup>, sentir dans la perte. C'est là qu'on entend ce cri d'un roi malheureux, d'un Agag outré contre la mort, qui lui vient ravir tout à coup, avec la vie, sa grandeur et ses plaisirs : « Siccine separat amara mors<sup>3</sup>? » « Est-ce ainsi que la mort amère vient rompre tout à coup de si doux liens? » Le cœur saigne dans la douleur de la plaie, on sent combien ces richesses y tenoient; et le péché que l'on commettoit par un attachement si excessif, se découvre tout entier : « Quantum amando deli-  
« querint, perdendo senserunt. » Par une raison contraire, un homme dont la fortune protégée du ciel ne connoît pas les disgrâces; qui, élevé sans envie aux plus grands honneurs, heureux dans sa personne et dans sa famille, pendant qu'il voit disparaître une vie si fortunée, bénit la mort et aspire aux biens éternels; ne fait-il pas voir qu'il n'avoit pas mis « son cœur dans le trésor que les voleurs peuvent enlever<sup>4</sup> », et que, comme un autre Abraham, il ne connoît de repos que « dans la cité permanente<sup>5</sup> ? » Un fils, consacré à Dieu, s'acquitte courageusement de son devoir comme de toutes les autres parties de son ministère, et il va porter la triste parole à un père si tendre et si chéri : il trouve ce qu'il espéroit, un chrétien préparé à tout, qui attendoit ce dernier office de sa piété. L'extrême-onction, annoncée par la même bouche à ce philosophe chrétien, excite autant sa piété qu'avoit fait le saint Viatique. Les saintes prières des agonisants réveillent sa foi : son âme s'épanche dans les célestes cantiques : et vous diriez qu'il soit devenu un autre David, par l'application qu'il se fait à lui-même de ses divins Psaumes. Jamais juste n'attendit la grâce de Dieu avec une plus ferme confiance; jamais pécheur ne demanda un pardon plus humble, ni ne s'en crut plus indigne. Qui me donnera le burin que Job désiroit, pour graver sur l'airain et sur le marbre cette parole sortie de sa bouche en ses derniers jours, que, depuis quarante-deux ans qu'il servoit le roi, il avoit la consolation de ne lui avoir jamais donné de conseil que selon sa conscience; et dans un si

1. « Agite nunc, divites, plorate ululantes in miseris vestris, quæ advenient vobis. » (*Jac. v, 1.*)

2. « Illi autem infirmiores, qui terrenis his bonis, quamvis ea non præponerent Christo, aliquantula tamen cupiditate cohærebant, quantum hæc amando peccaverint, perdendo senserunt. Tantum quippe doluerunt, quantum se doloribus inseruerunt. » (*Aug., De civ. Dei, l. I, c. x, n. 2.*)

3. *1 Reg. xv, 32.*

4. « Nolite thesaurizare vobis thesauros in terra..., ubi fures effodiunt et furantur. Thesaurizate autem vobis thesauros in cælo. » (*Matth. vi, 19, 20, 21.*)

5. « Expectabat fundamenta habentem civitatem. » (*Heb. xi, 10.*)

long ministère, de n'avoir jamais souffert une injustice qu'il pût empêcher? La justice demeurer constante, et, pour ainsi dire, toujours vierge et incorruptible parmi des occasions si délicates : quelle merveille de la grâce ! Après ce témoignage de sa conscience, qu'avoit-il besoin de nos éloges ? Vous étonnez-vous de sa tranquillité ? Quelle maladie ou quelle mort peut troubler celui qui porte au fond de son cœur un si grand calme ? Que vois-je durant ce temps ? des enfants percés de douleur ; car ils veulent bien que je rende ce témoignage à leur piété, et c'est la seule louange qu'ils peuvent écouter sans peine. Que vois-je encore ? une femme forte, pleine d'aumônes et de bonnes œuvres, précédée, malgré ses désirs, par celui que tant de fois elle avoit cru devancer ; tantôt elle va offrir devant les autels cette plus chère et plus précieuse partie d'elle-même ; tantôt elle rentre auprès du malade, non par faiblesse, mais, dit-elle, « pour apprendre à mourir, et profiter de cet exemple. » L'heureux vieillard jouit jusqu'à la fin des tendresses de sa famille, où il ne voit rien de foible : mais pendant qu'il en goûte la reconnaissance, comme un autre Abraham, il la sacrifie, et en l'invitant à s'éloigner : « Je veux, dit-il, m'arracher jusqu'aux moindres vestiges de l'humanité. » Reconnoissez-vous un chrétien qui achève son sacrifice, qui fait le dernier effort, afin de rompre tous les liens de la chair et du sang, et ne tient plus à la terre ? Ainsi, parmi les souffrances et dans les approches de la mort, s'épure, comme dans un feu, l'âme chrétienne. Ainsi elle se dépouille de ce qu'il y a de terrestre et de trop sensible, même dans les affections les plus innocentes ; telles sont les grâces qu'on trouve à la mort. Mais qu'on ne s'y trompe pas, c'est quand on l'a souvent méditée, quand on s'y est longtemps préparé par de bonnes œuvres ; autrement la mort porte en elle-même ou l'insensibilité, ou un secret désespoir, ou, dans ses justes frayeurs, l'image d'une pénitence trompeuse, et enfin un trouble fatal à la piété. Mais voici, dans la perfection de la charité, la consommation de l'œuvre de Dieu. Un peu après, parmi ses langueurs, et percé de douleurs aiguës, le courageux vieillard se lève, et les bras en haut, après avoir demandé la persévérance : « Je ne désire point, dit-il, la fin de mes peines ; mais je désire de voir Dieu. » Que vois-je ici, Chrétiens ? la foi véritable, qui, d'un côté, ne se lasse pas de souffrir ; vrai caractère d'un chrétien : et de l'autre, ne cherche plus qu'à se développer de ses ténèbres, et, en dissipant le nuage, se changer en pure lumière et en claire vision. O moment heureux, où nous sortirons des ombres et des énigmes<sup>1</sup>, pour voir la vérité manifeste ! Courons-y, mes Frères, avec ardeur ; hâtons-nous de « purifier notre cœur, afin de voir Dieu, » selon la promesse de l'Évangile<sup>2</sup>. Là est le terme du voyage ; là se finissent les gémissements ; là s'achève le travail de la foi ; quand elle va, pour ainsi dire, enfanter la vue. Heureux moment, encore une fois : qui ne te désire pas, n'est pas chrétien. Après que ce pieux désir est formé par le Saint-Esprit dans

1. « Videmus nunc per speculum in ænigmate. » (I Cor. XIII, 12.)

2. « Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt. » (Matth. V, 8.)

le cœur de ce vieillard plein de foi, que reste-t-il, Chrétiens, sinon qu'il aille jouir de l'objet qu'il aime? Enfin, prêt à rendre l'âme : « Je rends grâces à Dieu, dit-il, de voir défaillir mon corps devant mon esprit. » Touché d'un si grand bienfait, et ravi de pouvoir pousser ses reconnoissances jusques au dernier soupir, il commença l'hymne des divines miséricordes : « Misericordias Domini in æternum canabo<sup>1</sup>. » « Je chanterai, dit-il, éternellement les miséricordes du Seigneur. » Il expire en disant ces mots, et il continue avec les anges le sacré cantique. Reconnoissez maintenant que sa perpétuelle modération venoit d'un cœur détaché de l'amour du monde; et réjouissez-vous, en Notre-Seigneur, de ce que riche il a mérité les grâces et la récompense de la pauvreté. Quand je considère attentivement dans l'Évangile la parabole, ou plutôt l'histoire du mauvais riche, et que je vois de quelle sorte Jésus-Christ y parle des fortunés de la terre, il me semble d'abord qu'il ne leur laisse aucune espérance au siècle futur. Lazare, pauvre et couvert d'ulcères, « est porté par les anges au sein d'Abraham<sup>2</sup>, » pendant que le riche toujours heureux dans cette vie, « est enseveli dans les enfers. » Voilà un traitement bien différent que Dieu fait à l'un et à l'autre. Mais comment est-ce que le Fils de Dieu nous en explique la cause? « Le riche, dit-il<sup>3</sup>, a reçu ses biens, et le pauvre ses maux, dans cette vie; » et de là quelle conséquence? Écoutez, riches, et tremblez : « Et maintenant, poursuit-il, l'un reçoit sa consolation, et l'autre son juste supplice. » Terrible distinction! funeste partage pour les grands du monde! Et toutefois, ouvrez les yeux : c'est le riche Abraham qui reçoit le pauvre Lazare dans son sein; et il vous montre, ô riches du siècle, à quelle gloire vous pouvez aspirer, « si pauvres en esprit<sup>4</sup> » et détachés de vos biens, vous vous tenez aussi prêts à les quitter, qu'un voyageur empressé à déloger de la tente où il passe une courte nuit. Cette grâce, je le confesse, est rare dans le Nouveau testament, où les afflictions et la pauvreté des enfants de Dieu doivent sans cesse représenter à toute l'Église un Jésus-Christ sur la croix. Et cependant, Chrétiens, Dieu nous donne quelquefois de pareils exemples, afin que nous entendions qu'on peut mépriser les charmes de la grandeur, même présente; et que les pauvres apprennent à ne désirer pas avec tant d'ardeur ce qu'on peut quitter avec joie. Ce ministre si fortuné et si détaché tout ensemble, leur doit inspirer ce sentiment. La mort a découvert le secret de ses affaires; et le public, rigide censeur des hommes de cette fortune et de ce rang, n'y a rien vu que de modéré. On a vu ses biens accrus naturellement par un si long ministère et par une prévoyante économie; et on ne fait qu'ajouter à la louange de

1. *Psal.* LXXXVIII.

2. « Factum est autem ut moreretur mendicus, et portaretur ab angelis in sinum Abraham. Mortuus est autem et dives; et sepultus est in inferno. » (*Luc.* XVI, 22.)

3. « Et dixit illi Abraham : Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua : et Lazarus similiter mala. Nunc autem hic consolatur; tu vero cruciaris. » (*Ibid.*, 25.)

4. « Beati pauperes spiritu. » (*Matth.* v, 3.)

grand magistrat et de sage ministre, celle de sage et vigilant père de famille, qui n'a pas été jugé indigne des saints patriarches. Il a donc, à leur exemple, quitté sans peine ce qu'il avoit acquis sans empressement : ses vrais biens ne lui sont pas ôtés, et sa justice demeure aux siècles des siècles. C'est d'elle que sont découlées tant de grâces et tant de vertus que sa dernière maladie a fait éclater. Ses aumônes, si bien cachées dans le sein du pauvre, ont prié pour lui<sup>1</sup> : sa main droite les cachoit à sa main gauche; et à la réserve de quelque ami, qui en a été le ministre ou le témoin nécessaire, ses plus intimes confidants les ont ignorées : mais « le Père, qui les a vues dans le secret, lui en a rendu la récompense<sup>2</sup>. » Peuples, ne le pleurez plus; et vous qui, éblouis de l'éclat du monde, admirez le tranquille cours d'une si longue et si belle vie, portez plus haut vos pensées. Quoi donc ! quatre-vingt-trois ans passés au milieu des prospérités, quand il n'en faudroit retrancher ni l'enfance, où l'homme ne se connoît pas, ni les maladies où l'on ne vit point, ni tout le temps dont a toujours tant de sujet de se repentir, paroîtront-ils quelque chose à la vue de l'éternité où nous nous avançons à si grands pas ? Après cent trente ans de vie, Jacob, amené au roi d'Égypte, lui raconte la courte durée de son laborieux pèlerinage, qui n'égalé pas les jours de son père Isaac, ni de son aïeul Abraham<sup>3</sup>. Mais les ans d'Abraham et d'Isaac, qui ont fait paroître si courts ceux de Jacob, s'évanouissent auprès de la vie de Sem, que celle d'Adam et de Noé efface. Que si le temps comparé au temps, la mesure à la mesure, et le terme au terme, se réduit à rien; que sera-ce si l'on compare le temps à l'éternité, où il n'y a ni mesure ni terme ? Comptons donc comme très-court, Chrétiens, ou plutôt comptons comme un pur néant tout ce qui finit; puisqu'enfin quand on auroit multiplié les années au delà de tous les nombres connus, visiblement ce ne sera rien, quand nous serons arrivés au terme fatal. Mais peut-être que, prêt à mourir, on comptera pour quelque chose cette vie de réputation, ou cette imagination de revivre dans sa famille, qu'on croira laisser solidement établie. Qui ne voit, mes Frères, combien vaines, mais combien courtes et combien fragiles sont encore ces secondes vies, que notre foiblesse nous fait inventer, pour couvrir en quelque sorte l'horreur de la mort ! Dormez votre sommeil, riches de la terre, et demeurez dans votre poussière. Ah ! si quelques générations, que dis-je ? si quelques années après votre mort, vous reveniez, hommes oubliés, au milieu du monde, vous vous hâteriez de rentrer dans vos tombeaux, pour ne voir pas votre nom terni, votre mémoire abolie et votre prévoyance trompée dans vos amis, dans vos créatures, et plus encore dans vos héritiers et dans vos enfants. Est-ce là le fruit du travail dont vous vous êtes consumés sous

1. « Conclude eleemosynam in corde pauperis : et hæc pro te exorabit. » (*Eccli.* XXIX, 15.)

2. « Te faciente eleemosynam nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua.... » Et pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi. » (*Matth.* VI, 3, 4)

3. « Respondit (Jacob) : Dies peregrinationis meæ centum triginta annorum sunt, parvi et mali; et non pervenerunt usque ad dies patrum meorum, qui bus peregrinati sunt. » (*Genes.* XLVII, 9.)



le soleil, vous amassant un trésor de haine et de colère éternelle au juste jugement de Dieu? Surtout, mortels, désabusez-vous de la pensée dont vous vous flattez, qu'après une longue vie, la mort vous sera plus douce et plus facile. Ce ne sont pas les années, c'est une longue préparation qui vous donnera de l'assurance. Autrement un philosophe vous dira en vain que vous devez être rassasiés d'années et de jours, et que vous avez assez vu les saisons se renouveler, et le monde rouler autour de vous; ou plutôt, que vous vous êtes assez vus rouler vous-mêmes et passer avec le monde. La dernière heure n'en sera pas moins insupportable, et l'habitude de vivre ne fera qu'en accroître le désir. C'est de saintes méditations, c'est de bonnes œuvres, c'est ces véritables richesses, que vous enverrez devant vous au siècle futur, qui vous inspireront de la force; et c'est par ce moyen que vous affermirez votre courage. Le vertueux MICHEL LE TELLIER vous en a donné l'exemple : la sagesse, la fidélité, la justice, la modestie, la prévoyance, la piété; toute la troupe sacrée des vertus, qui veilloient pour ainsi dire, autour de lui, ont banni les frayeurs; et en ont fait du jour de sa mort le plus beau, le plus triomphant, le plus heureux jour de sa vie.

---

## ORAISON FUNÈBRE

DE LOUIS DE BOURBON PRINCE DE CONDÉ.

PREMIER PRINCE DU SANG,

Prononcée dans l'église de Notre-Dame de Paris, le 10<sup>e</sup> jour de mars 1657, en présence du prince de Condé, son fils <sup>1</sup>.

---

Dominus tecum, virorum fortissime... Vade in hac fortitudine tua.. Ego ero tecum.

*Le Seigneur est avec vous, ô le plus courageux de tous les hommes! Allez avec ce courage dont vous êtes rempli .. Je serai avec vous. Aux Juges, VI, 12, 14, 16.*

MONSEIGNEUR,

Au moment que j'ouvre la bouche pour célébrer la gloire immortelle de LOUIS DE BOURBON, prince de Condé, je me sens également con-

1. Le grand Condé, connu d'abord sous le nom de duc d'Enghien, né le 8 septembre 1621, mort le 11 décembre 1686. Ses grandes actions sont connues de tout le monde, ainsi que la part qu'il prit aux troubles de la Fronde, avec son frère le prince de Conti et sa sœur la duchesse de Longueville. Il ne fut un héros que sur le champ de bataille, et vécut pour le reste en courtisan, sans aucune influence sur les affaires politiques. Il était fort lettré, ami du grand en toutes choses, curieux de belles-lettres, de philosophie et même de théologie. Il avait épousé, à dix-neuf ans, un peu malgré lui, une fille du maréchal de Brézé, nièce de Mazarin.

fondu, et par la grandeur du sujet, et s'il m'est permis de l'avouer, par l'inutilité du travail. Quelle partie du monde habitable n'a pas où les victoires du prince de Condé, et les merveilles de sa vie ? On les raconte partout : le François qui les vante, n'apprend rien à l'étranger ; et quoi que je puisse aujourd'hui vous en rapporter, toujours prévenu par vos pensées, j'aurai encore à répondre au secret reproche que vous me ferez d'être demeuré beaucoup au-dessous. Nous ne pouvons rien, foibles orateurs, pour la gloire des âmes extraordinaires : le Sage a raison de dire, que « leurs seules actions les peuvent louer ? » toute autre louange languit auprès des grands noms ; et la seule simplicité d'un récit fidèle pourroit soutenir la gloire du prince de Condé. Mais en attendant que l'histoire, qui doit ce récit aux siècles futurs, le fasse paroître, il faut satisfaire, comme nous pourrons, à la reconnaissance publique, et aux ordres du plus grand de tous les rois. Que ne doit point le royaume à un prince qui a honoré la maison de France, tout le nom françois, son siècle, et pour ainsi dire, l'humanité tout entière ? Louis le Grand est entré lui-même dans ces sentimens. Après avoir pleuré ce grand homme, et lui avoir donné par ses larmes, au milieu de toute sa cour, le plus glorieux éloge qu'il pût recevoir ; il assemble dans un temple si célèbre, ce que son royaume a de plus auguste, pour y rendre des devoirs publics à la mémoire de ce prince ; et il veut que ma foible voix anime toutes ces tristes représentations et tout cet appareil funèbre. Faisons donc cet effort sur notre douleur. Ici un plus grand objet, et plus digne de cette chaire, se présente à ma pensée. C'est Dieu qui fait les guerriers et les conquérans. « C'est vous, lui disoit David <sup>2</sup>, qui avez instruit mes mains à combattre, et mes doigts à tenir l'épée. » S'il inspire le courage, il ne donne pas moins les autres grandes qualités naturelles et surnaturelles, et du cœur et de l'esprit. Tout part de sa puissante main : c'est lui qui envoie du ciel les généreux sentimens, les sages conseils, et toutes les bonnes pensées ; mais il veut que nous sachions distinguer entre les dons qu'il abandonne à ses ennemis, et ceux qu'il réserve à ses serviteurs. Ce qui distingue ses amis d'avec tous les autres, c'est la piété : jusqu'à ce qu'on ait reçu ce don du ciel, tous les autres non-seulement ne sont rien, mais encore tournent en ruine à ceux qui en sont ornés. Sans ce don inestimable de la piété, que seroit-ce que le prince de Condé avec tout ce grand cœur et ce grand génie ? Non, mes Frères, si la piété n'avoit comme consacré ses autres vertus, ni ces princes ne trouveroient aucun adoucissement à leur douleur, ni ce religieux pontife aucune confiance dans ses prières, ni moi-même aucun soutien aux louanges que je dois à un si grand homme. Poussons donc à bout la gloire humaine par cet exemple : détruisons l'idole des ambitieux ; qu'elle tombe anéantie devant ces autels. Mettons ensemble aujourd'hui, car nous le pouvons dans un si noble sujet, toutes

1. « Laudent eam in portis opera ejus. » (*Prov.* xxxi, 31.)

2. Benedictus Dominus Deus meus, qui docet manus meas ad prælium, et digitos meos ad bellum. » (*Psal.* cXLIII, 1.)

les plus belles qualités d'une excellente nature; et, à la gloire de la vérité, montrons, dans un prince admiré de tout l'univers, que ce qui fait les héros, ce qui porte la gloire du monde jusqu'au comble: valeur; magnanimité, bonté naturelle; voilà pour le cœur: vivacité, pénétration, grandeur et sublimité de génie; voilà pour l'esprit: ne seroient qu'une illusion, si la piété ne s'y étoit jointe; et enfin que, la piété est le tout de l'homme. C'est, Messieurs, ce que vous verrez dans la vie éternellement mémorable de très-haut et très-puissant prince LOUIS DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ, PREMIER PRINCE DU SANG.

Dieu nous a révélé que lui seul il fait les conquérants, et que seul il les fait servir à ses desseins. Quel autre a fait un Cyrus, si ce n'est Dieu, qui l'avoit nommé, deux cents ans avant sa naissance dans les oracles d'Isaïe? Tu n'es pas encore, lui disoit-il, « mais je te vois, et je t'ai nommé par ton nom: tu t'appelleras Cyrus. Je marcherai devant toi dans les combats; à ton approche je mettrai les rois en fuite; je briserai les portes d'airain. C'est moi qui étends les cieus, qui soutiens la terre, qui nomme ce qui n'est pas, comme ce qui est<sup>1</sup>: » c'est-à-dire, c'est-moi qui fais tout, et moi qui vois, dès l'éternité, tout ce que je fais. Quel autre a pu former un Alexandre, si ce n'est ce même Dieu qui en a fait voir de si loin, et par des figures si vives, l'ardeur indomptable à son prophète Daniel? « Le voyez-vous, dit-il<sup>2</sup>, ce conquérant, avec quelle rapidité il s'élève de l'occident comme par bonds, et ne touche pas à terre? » Semblable, dans ses sauts hardis et dans sa légère démarche, à ces animaux vigoureux et bondissants, il ne s'avance que par vives et impétueuses saillies, et n'est arrêté ni par montagnes, ni par précipices. Déjà le roi de Perse est entre ses mains; « à sa vue il s'est animé: » « efferatus est in eum, » dit le prophète<sup>3</sup>; « il l'abat, il le foule aux pieds: nul ne le peut défendre des coups qu'il lui porte, ni lui arracher sa proie. » A n'entendre que ces paroles de Daniel, qui croiriez-vous voir, Messieurs, sous cette figure, Alexandre, ou le prince de Condé? Dieu donc lui avoit donné cette indomptable valeur pour le salut de la France, durant la minorité d'un roi de quatre ans. Laissez-le croître ce roi chéri du ciel; tout cédera à ses exploits: supérieurs aux siens comme aux ennemis, il saura tantôt se servir, tantôt se passer de ses plus fameux capitaines; et seul sous la main de Dieu, qui sera continuellement à son secours, on le verra l'assuré rempart de ses états. Mais Dieu avoit choisi le duc

1. « Hæc dicit Dominus Christo meo Cyro, cujus apprehendi dexteram... « Ego arte te ibo; et gloriosos terræ humiliabo: portas æreas conteram, et « vectes ferreos confringam...; ut scias quia ego Dominus, qui voco nomen « tuum.... Vocavi te nomine tuo.... Accinxi te, et non cognovisti me.... Ego « Dominus, et non est alter, formans lucem, et creans tenebras, faciens pacem, « et creans malum: ego Dominus, faciens omnia hæc, etc. » (*Isai. XLV, 1, 2, 3, 4, 7.*)

2. « Veniebat ab occidente super faciem totius terræ, et non tangebatur ter-  
ram. » (*Dan. VIII, 5.*)

3. « Cucurrit ad eum in impetu fortitudinis suæ; cumque appropinquasset « prope arietem, efferatus est in eum, et percussit...; cumque eum misisset « in terram, conculcavit, et nemo quibat liberare arietem de manu ejus. » (*Dan. VIII, 6, 7, 20.*)

d'Enghien pour le défendre dans son enfance. Aussi vers les premiers jours de son règne, à l'âge de vingt-deux ans, le duc conçut un dessein où les vieillards expérimentés ne purent atteindre : mais la victoire le justifia devant Rocroy. L'armée ennemie est plus forte, il est vrai ; elle est composée de ces vieilles bandes valonnes, italiennes et espagnoles, qu'on n'avoit pu rompre jusqu'alors. Mais pour combien falloit-il compter le courage qu'inspiroit à nos troupes le besoin pressant de l'État, les avantages passés, et un jeune prince du sang qui portoit la victoire dans ses yeux ? Don Francisco de Mellos l'attend de pied ferme ; et, sans pouvoir reculer, les deux généraux et les deux armées semblent avoir voulu se renfermer dans des bois et dans des marais, pour décider leur querelle, comme deux braves en champ clos. Alors que ne vit-on pas ? Le jeune Prince parut un autre homme. Touchée d'un si digne objet, sa grande âme se déclara tout entière : son courage croissoit avec les périls, et ses lumières avec son ardeur. A la nuit qu'il fallut passer en présence des ennemis, comme un vigilant capitaine, il reposa le dernier ; mais jamais il ne reposa plus paisiblement. A la veille d'un si grand jour, et dès la première bataille, il est tranquille ; tant il se trouve dans son naturel ! et on sait que le lendemain, à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre. Le voyez-vous comme il vole, ou à la victoire, ou à la mort ? Aussitôt qu'il eut porté de rang en rang l'ardeur dont il étoit animé, on le vit presque en même temps pousser l'aile droite des ennemis, soutenir la nôtre ébranlée, rallier le François à demi vaincu, mettre en fuite l'Espagnol victorieux, porter partout la terreur, et étonner de ses regards étincelants ceux qui échappoient à ses coups. Restoit cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés, semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches, demeuroient inébranlables au milieu de tout le reste en déroute, et lançoient des feux de toutes parts. Trois fois le jeune vainqueur s'efforça de rompre ces intrépides combattants ; trois fois il fut repoussé par le valeureux comte de Fontaines, qu'on voyoit porté dans sa chaise, et, malgré ses infirmités, montrer qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime. Mais enfin, il faut céder. C'est en vain qu'à travers des bois, avec sa cavalerie toute fraîche, Bek précipite sa marche pour tomber sur nos soldats épuisés : le prince l'a prévenu ; les bataillons enfoncés demandent quartier : mais la victoire va devenir plus terrible pour le duc d'Enghien que le combat. Pendant qu'avec un air assuré il s'avance pour recevoir la parole de ces braves gens, ceux-ci toujours en garde craignent la surprise de quelque nouvelle attaque : leur effroyable décharge met les nôtres en furie : on ne voit plus que carnage : le sang enivre le soldat ; jusqu'à ce que le grand Prince, qui ne put voir égorger ces lions comme de timides brebis, calma les courages émus, et joignit au plaisir de vaincre celui de pardonner. Quel fut alors l'étonnement de ces vieilles troupes et de leurs braves officiers, lorsqu'ils virent qu'il n'y avoit plus de salut pour eux qu'entre les bras du vainqueur ? De quels yeux regardèrent-ils le jeune Prince, dont la victoire avoit ra-



levé la haute contenance, à qui la clémence ajoutoit de nouvelles grâces? Qu'il eût encore volontiers sauvé la vie au brave comte de Fontaines! Mais il se trouva par terre, parmi ces milliers de morts dont l'Espagne sent encore la perte. Elle ne savoit pas que le Prince qui lui fit perdre tant de ses vieux régiments à la journée de Rocroy, en devoit achever les restes dans les plaines de Lens. Ainsi la première victoire fut le gage de beaucoup d'autres. Le Prince fléchit le genou, et dans le champ de bataille il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyoit. Là on célébra Rocroy délivré, les menaces d'un redoutable ennemi tournées à sa honte, la régence affermie, la France en repos, et un règne, qui devoit être si beau, commencé par un si heureux présage. L'armée commença l'action de grâces; toute la France suivit: on y élevoit jusqu'au ciel le coup d'essai du duc d'Enghien: c'en seroit assez pour illustrer une autre vie que la sienne; mais pour lui, c'est le premier pas de sa course.

Dès cette première campagne, après la prise de Thionville, digne prix de la victoire de Rocroy, il passa pour un capitaine également redoutable dans les sièges et dans les batailles. Mais voici, dans un jeune prince victorieux, quelque chose qui n'est pas moins beau que la victoire. La cour, qui lui préparoit à son arrivée les applaudissements qu'il méritoit, fut surprise de la manière dont il les reçut. La Reine régente lui a témoigné que le Roi étoit content de ses services. C'est dans la bouche du souverain la digne récompense de ses travaux. Si les autres osoient le louer; il repoussoit leurs louanges comme des offenses; et indocile à la flatterie, il en craignoit jusqu'à l'apparence. Telle étoit la délicatesse, ou plutôt telle étoit la solidité de ce prince. Aussi avoit-il pour maxime (écoutez; c'est la maxime qui fait les grands hommes): Que dans les grandes actions il faut uniquement songer à bien faire, et laisser venir la gloire après la vertu. C'est ce qu'il inspiroit aux autres; c'est ce qu'il suivoit lui-même. Aussi la fausse gloire ne le tentoit pas; tout tendoit au vrai et au grand. De là vient qu'il mettoit sa gloire dans le service du Roi, et dans le bonheur de de l'État: c'étoit là le fond de son cœur; c'étoient ses premières et ses plus chères inclinations. La cour ne le retint guère, quoiqu'il en fût la merveille; il falloit montrer partout, et à l'Allemagne comme à la Flandre, le défenseur intrépide que Dieu nous donnoit. Arrêtez ici vos regards. Il se prépare contre le Prince quelque chose de plus formidable qu'à Rocroy; et pour éprouver sa vertu, la guerre va épuiser toutes ses inventions et tous ses efforts. Quel objet se présente à mes yeux? Ce n'est pas seulement des hommes à combattre; c'est des montagnes inaccessibles; c'est des ravines et des précipices, d'un côté; c'est de l'autre un bois impénétrable, dont le fond est un marais; et derrière des ruisseaux, de prodigieux retranchements: c'est partout des forts élevés, et des forêts abattues qui traversent des chemins affreux: et au dedans, c'est Merci avec ses braves Bavaois, enflés de tant de succès et de la prise de Fribourg; Merci, qu'on ne vit jamais reculer dans les combats; Merci, que le prince de Condé et le vigilant Turenne n'ont jamais surpris dans un mouvement irrégulier.

lier, et à qui ils ont rendu ce grand témoignage, que jamais il n'avoit perdu un seul moment favorable, ni manqué de prévenir leurs desseins, comme s'il eût assisté à leurs conseils. Ici donc, durant huit jours, et à quatre attaques différentes, on vit tout ce qu'on peut soutenir et entreprendre à la guerre. Nos troupes semblent rebutées, autant par la résistance des ennemis que par l'effroyable disposition des lieux; et le Prince se vit quelque temps comme abandonné. Mais, comme un autre Machabée, « son bras ne l'abandonna pas, et son courage irrité par tant de périls, vint à son secours<sup>1</sup>. » On ne l'eut pas plutôt vu pied à terre forcer le premier ces inaccessibles hauteurs, que son ardeur entraîna tout après elle. Merci voit sa perte assurée; ses meilleurs régiments sont défaits; la nuit sauve les restes de son armée. Mais que des pluies excessives s'y joignent encore, afin que nous ayons à la fois, avec tout le courage et tout l'art, toute la nature à combattre. Quelque avantage que prenne un ennemi habile autant que hardi, et dans quelque affreuse montagne qu'il se retranche de nouveau; poussé de tous côtés, il faut qu'il laisse en proie au duc d'Enghien, non-seulement son canon et son bagage, mais encore tous les environs du Rhin. Voyez comme touts'ébranle. Philipsbourg est aux abois en dix jours, malgré l'hiver qui approche : Philipsbourg, qui tint si longtemps le Rhin captif sous nos lois, et dont le plus grand des rois a si glorieusement réparé la perte. Worms, Spire, Mayence, Landau, vingt autres places de nom ouvrent leurs portes. Merci ne les peut défendre, et ne paroît plus devant son vainqueur : ce n'est pas assez; il faut qu'il tombe à ses pieds, digne victime de sa valeur : Nordlingue en verra la chute : il y sera décidé qu'on ne tient non plus devant les François en Allemagne qu'en Flandre, et on devra tous ces avantages au même prince. Dieu protecteur de la France, et d'un Roi qu'il a destiné à ses grands ouvrages, l'ordonne ainsi.

Par ces ordres, tout paroissoit sûr sous la conduite du duc d'Enghien; et sans vouloir ici achever le jour à vous marquer seulement ses autres exploits, vous savez, parmi tant de fortes places attaquées, qu'il n'y en eut qu'une seule qui put échapper à ses mains; encore releva-t-elle la gloire du Prince. L'Europe qui admiroit la divine ardeur dont il étoit animé dans les combats, s'étonna qu'il en fût le maître; et dès l'âge de vingt-six ans, aussi capable de ménager ses troupes que de les pousser dans les hasards, et de céder à la fortune, que de la faire servir à ses desseins. Nous le vîmes partout ailleurs comme un de ces hommes extraordinaires qui forcent tous les obstacles. La promptitude de son action ne donnoit pas le loisir de la traverser. C'est là le caractère des conquérants. Lorsque David, un si grand guerrier, déplora la mort de deux fameux capitaines qu'on venoit de perdre, il leur donna cet éloge : « Plus vites que les aigles, plus courageux que les lions<sup>2</sup>. » C'est l'image du prince que nous re-

1. « Salvavit mihi brachium meum, et indignatio mea ipsa auxiliata est mihi. » (Isai. LXIII, 5.)

2. « Aquilis velociores leonibus fortiores. » (II Reg. 1, 23.)

grettons. Il paroît en un moment comme un éclair dans les pays les plus éloignés : on le voit en même temps à toutes les attaques, à tous les quartiers. Lorsque occupé d'un côté, il envoie reconnoître l'autre, le diligent officier qui porte ses ordres s'étonne d'être prévenu, et trouve déjà tout ranimé par la présence du Prince : il semble qu'il se multiplie dans une action : ni le fer ni le feu ne l'arrêtent. Il n'a pas besoin d'armer cette tête qu'il expose à tant de périls; Dieu lui est une armure plus assurée : les coups semblent perdre leur force en l'approchant, et laisser seulement sur lui des marques de son courage et de la protection du ciel. Ne lui dites pas que la vie d'un premier prince du sang, si nécessaire à l'État doit être épargnée : il répond qu'un prince du sang, plus intéressé par sa naissance à la gloire du Roi et de la couronne, doit dans le besoin de l'État, être dévoué plus que tous les autres, pour en relever l'éclat. Après avoir fait sentir aux ennemis durant tant d'années l'invincible puissance du Roi, s'il fallut agir au dedans pour la soutenir, je dirai tout en un mot, il fit respecter la Régente : et puisqu'il faut une fois parler de ces choses dont je voudrois pouvoir me taire éternellement; jusqu'à cette fatale prison, il n'avoit pas seulement songé qu'on pût rien attenter Écontre l'tat; et dans son plus grand crédit, s'il souhaitoit d'obtenir des grâces, il souhaitoit encore plus de les mériter. C'est ce qui lui faisoit dire (je puis bien ici répéter devant ces autels les paroles que j'ai recueillies de sa bouche, puisqu'elles marquent si bien le fond de son cœur) : il disoit donc, en parlant de cette prison malheureuse, qu'il y étoit entré le plus innocent de tous les hommes, et qu'il en étoit sorti le plus coupable. « Hélas ! poursuivoit-il, je ne respirois que le service du Roi, et la grandeur de l'État ! » On ressentoit dans ses paroles un regret sincère d'avoir été poussé si loin par ses malheurs. Mais, sans vouloir excuser ce qu'il a si hautement condamné lui-même, disons, pour n'en parler jamais, que comme dans la gloire éternelle les fautes des saints pénitents, couvertes de ce qu'ils ont fait pour les réparer, et de l'éclat infini de la divine miséricorde, ne paroissent plus; ainsi dans des fautes si sincèrement reconnues et dans la suite si glorieusement réparées par de fidèles services, il ne faut plus regarder que l'humble reconnoissance du prince qui s'en repentit, et la clémence du grand Roi qui les oublia.

Que s'il est enfin entraîné dans ces guerres infortunées, il y aura du moins cette gloire, de n'avoir pas laissé avilir la grandeur de sa maison chez les étrangers. Malgré la majesté de l'Empire, malgré la fierté de l'Autriche, et les couronnes héréditaires attachées à cette maison, même dans la branche qui domine en Allemagne; réfugié à Namur, soutenu de son seul courage et de sa seule réputation, il porta si loin les avantages d'un prince de France, et la première maison de l'univers, que tout ce qu'on put obtenir de lui fut qu'il consentit de traiter d'égal avec l'Archiduc, quoique frère de l'Empereur, et fils de tant d'empereurs; à condition qu'en lieu tiers ce prince feroit les honneurs des Pays-Bas. Le même traitement fut assuré au duc d'Enghien, et la maison de France garda son rang sur celle d'Autriche.

triche, jusque dans Bruxelles. Mais voyez ce que fait faire un vrai courage. Pendant que le Prince se soutenoit si hautement avec l'Archiduc qui dominoit, il rendoit au roi d'Angleterre et au duc d'York, maintenant un roi si fameux, malheureux alors, tous les honneurs qui leur étoient dus; et il apprit enfin à l'Espagne, trop dédaigneuse, quelle étoit cette majesté que la mauvaise fortune ne pouvoit ravir à de si grands princes. Le reste de sa conduite ne fut pas moins grand. Parmi les difficultés que ses intérêts apportoient au traité des Pyrénées, écoutez quels furent ses ordres; et voyez si jamais un particulier traita si noblement ses intérêts. Il mande à ses agents, dans la conférence, qu'il n'est pas juste que la paix de la chrétienté soit retardée davantage à sa considération : qu'on ait soin de ses amis; et pour lui, qu'on lui laisse suivre sa fortune. Ah! quelle grande victime se sacrifie au bien public! Mais quand les choses changèrent, et que l'Espagne lui voulut donner ou Cambrai et ses environs, ou le Luxembourg, en pleine souveraineté; il déclara qu'il préféreroit à ces avantages, et à tout ce qu'on pouvoit lui accorder de plus grand : quoi? son devoir et les bonnes grâces du Roi. C'est ce qu'il avoit toujours dans le cœur; c'est ce qu'il répétoit sans cesse au duc d'Enghien. Le voilà dans son naturel : la France le vit alors accompli par ces derniers traits, et avec ce je ne sais quoi d'achevé, que les malheurs ajoutent aux grandes vertus : elle le revit dévoué plus que jamais à l'État et à son roi. Mais, dans ses premières guerres, il n'avoit qu'une seule vie à lui offrir : maintenant il en a une autre, qui lui est plus chère que la sienne. Après avoir, à son exemple, glorieusement achevé le cours de ses études, le duc d'Enghien est prêt à le suivre dans les combats. Non content de lui enseigner la guerre, comme il a fait jusqu'à la fin par ses discours, le Prince le mène aux leçons vivantes et à la pratique. Laissons le passage du Rhin, le prodige de notre siècle, et de la vie de Louis le Grand. A la journée de Senef, le jeune Duc, quoiqu'il commandât, comme il avoit déjà fait en d'autres campagnes, vient dans les plus rudes épreuves apprendre la guerre aux côtés du Prince son père. Au milieu de tant de périls, il voit ce grand Prince renversé dans un fossé, sous un cheval tout en sang. Pendant qu'il lui offre le sien, et s'occupe à relever le Prince anattu, il est blessé entre les bras d'un père si tendre, sans interrompre ses soins, ravi de satisfaire à la fois à la piété et à la gloire. Que pouvoit penser le Prince, si ce n'est que, pour accomplir les plus grandes choses, rien ne manqueroit à ce digne fils, que les occasions? Et ses tendresses se redoubloient avec son estime.

Ce n'étoit pas seulement pour un fils, ni pour sa famille, qu'il avoit des sentiments si tendres. Je l'ai vu (et ne croyez pas que j'use ici d'exagération), je l'ai vu vivement ému des périls de ses amis : je l'ai vu simple, et naturel, changer de visage au récit de leurs infortunes, entrer avec eux dans les moindres choses comme dans les plus importantes; dans les accommodements calmer les esprits aigris, avec une patience et une douceur qu'on n'auroit jamais attendues d'une humeur si vive ni d'une si haute élévation. Loin de nous les héros sans huma-



nité! ils pourront bien forcer les respects, et ravir l'admiration, comme font tous les objets extraordinaires; mais ils n'auront pas les cœurs. Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté, comme le propre caractère de la nature divine, et pour être comme la marque de cette main bienfaisante dont nous sortons. La bonté devoit donc faire comme le fond de notre cœur, et devoit être en même temps le premier attrait que nous aurions en nous-mêmes pour gagner les autres hommes. La grandeur qui vient par-dessus, loin d'affoiblir la bonté, n'est faite que pour l'aider à se communiquer davantage, comme une fontaine publique qu'on élève pour la répandre. Les cœurs sont à ce prix : et les grands dont la bonté n'est pas le partage, par une juste punition de leur dédaigneuse insensibilité, demeureront privés éternellement du plus grand bien de la vie humaine, c'est-à-dire des douceurs de la société. Jamais homme ne les goûta mieux que le prince dont nous parlons : jamais homme ne craignit moins que la familiarité blessât le respect. Est-ce là celui qui forçoit les villes et qui gagnoit les batailles? Quoi! il semble avoir oublié ce haut rang qu'on lui a vu si bien défendre! Reconnoissez le héros, qui, toujours égal à lui-même, sans se hausser pour paroître grand, sans s'abaisser pour être civil et obligeant, se trouve naturellement tout ce qu'il doit être envers tous les hommes : comme un fleuve majestueux et bienfaisant, qui porte paisiblement dans les villes l'abondance qu'il a répandue dans les campagnes en les arrosant; qui se donne à tout le monde, et ne s'élève et ne s'enfle que lorsqu'avec violence on s'oppose à la douce pente qui le porte à continuer son tranquille cours. Telle a été la douceur, et telle a été la force du prince de Condé. Avez-vous un secret important? versez-le hardiment dans ce noble cœur : votre affaire devient la sienne par la confiance. Il n'y a rien de plus inviolable pour ce prince que les droits sacrés de l'amitié. Lorsqu'on lui demande une grâce, c'est lui qui paroît l'obligé; et jamais on ne vit de joie ni si vive ni si naturelle que celle qu'il resentoit à faire plaisir. Le premier argent qu'il recut d'Espagne avec la permission du Roi, malgré les nécessités de sa maison épuisée, fut donné à ses amis, encore qu'après la paix il n'eût rien à espérer de leur secours; et quatre cent mille écus distribués par ses ordres firent voir (chose rare dans la vie humaine) la reconnaissance aussi vive dans le prince de Condé, que l'espérance d'engager les hommes l'est dans les autres. Avec lui la vertu eut toujours son prix. Il la louoit jusque dans ses ennemis. Toutes les fois qu'il avoit à parler de ses actions, et même dans les relations qu'il en envoyoit à la cour, il vantoit les conseils de l'un, la hardiesse de l'autre; chacun avoit son rang dans ses discours; et parmi ce qu'il donnoit à tout le monde, on ne savoit où placer ce qu'il avoit fait lui-même. Sans envie, sans fard, sans ostentation, toujours grand dans l'action et dans le repos, il parut à Chantilli comme à la tête des troupes. Qu'il embellît cette magnifique et délicieuse maison, ou bien qu'il munit un camp au milieu du pays ennemi, et qu'il fortifiât une place; qu'il marchât avec une armée parmi les périls, ou qu'il conduisît ses amis dans ces superbes

allées, au bruit de tant de jets d'eau qui ne se taisoient ni jour ni nuit : c'étoit toujours le même homme, et sa gloire le suivoit partout. Qu'il est beau, après les combats et le tumulte des armes, de savoir encore goûter ces vertus paisibles, et cette gloire tranquille qu'on n'a point à partager avec le soldat, non plus qu'avec la fortune : où tout charme, et rien n'éblouit : qu'on regarde sans être étourdi ni par le son des trompettes, ni par le bruit des canons, ni par les cris des blessés : où l'homme paroît tout seul aussi grand, aussi respecté, que lorsqu'il donne des ordres, et que tout marche à sa parole !

Venons maintenant aux qualités de l'esprit ; et puisque, pour notre malheur, ce qu'il y a de plus fatal à la vie humaine, c'est-à-dire l'art militaire, est en même temps ce qu'il y a de plus ingénieux et de plus labile, considérons d'abord par cet endroit le grand génie de notre prince. Et premièrement, quel général porta jamais plus loin sa prévoyance ? C'étoit une de ses maximes, qu'il falloit craindre les ennemis de loin, pour ne les plus craindre de près, et se réjouir à leur approche. Le voyez-vous comme il considère tous les avantages qu'il peut ou donner ou prendre ? avec quelle vivacité il se met dans l'esprit, en un moment, les temps, les lieux, les personnes ; et non seulement leurs intérêts et leurs talents, mais encore leurs humeurs et leurs caprices ? Le voyez-vous comme il compte la cavalerie et l'infanterie des ennemis, par le naturel des pays, ou des princes confédérés ? Rien n'échappe à sa prévoyance. Avec cette prodigieuse compréhension de tout le détail et du plan universel de la guerre, on le voit toujours attentif à ce qui survient : il tire d'un déserteur, d'un transfuge, d'un prisonnier, d'un passant, ce qu'il veut dire, ce qu'il veut taire, ce qu'il sait, et pour ainsi dire ce qu'il ne sait pas : tant il est sûr dans ses conséquences ! Ses partis lui rapportent jusqu'aux moindres choses : on l'éveille à chaque moment ; car il tenoit encore pour maxime, qu'un habile capitaine peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris. Aussi lui devons-nous cette louange, qu'il ne l'a jamais été. A quelque heure et de quelque côté que viennent les ennemis, ils le trouvent toujours sur ses gardes, toujours prêt à fondre sur eux, et à prendre ses avantages. Comme une aigle qu'on voit toujours, soit qu'elle vole au milieu des airs, soit qu'elle se pose sur le haut de quelque rocher, porter de tous côtés des regards perçants, et tomber si sûrement sur sa proie, qu'on ne peut éviter ses ongles non plus que ses yeux. Aussi vifs étoient les regards, aussi vite et impétueuse étoit Pattaque, aussi fortes et inévitables étoient les mains du prince de Condé. En son camp, on ne connoît point les vaines terreurs, qui fatiguent et rebutent plus que les véritables. Toutes les forces demeurent entières pour les vrais périls, tout est prêt au premier signal ; et, comme dit le prophète <sup>1</sup>, « toutes les flèches sont aiguisées, et tous les arcs sont tendus. » En attendant, on repose d'un sommeil tranquille, comme on feroit sous son toit et dans son enclos. Que dis-je, qu'on repose ? A Piéton, près de ce corps redoutable que

1. « Sagittæ ejus acutæ, et omnes arcus ejus extenti. » (*Isai.* v, 28.)

trois puissances réunies avoient assemblé, c'étoit dans nos troupes de continuel divertissement : toute l'armée étoit en joie, et jamais elle ne sentit qu'elle fût plus foible que celle des ennemis. Le Prince, par son campement, avoit mis en sûreté non-seulement toute notre frontière et toutes nos places, mais encore tous nos soldats : il veille, c'est assez. Enfin l'ennemi décampe; c'est ce que le Prince attendoit. Il part à ce premier mouvement : déjà l'armée hollandoise, avec ses superbes étendards, ne lui échappera pas : tout nage dans le sang, tout est en proie : mais Dieu sait donner des bornes aux plus beaux desseins. Cependant les ennemis sont poussés partout. Oudenarde est délivrée de leurs mains : pour les tirer eux-mêmes de celles du Prince, le ciel les couvre d'un brouillard épais : la terreur et la désertion se met dans leurs troupes ; on ne sait plus ce qu'est devenue cette formidable armée. Ce fut alors que *Louis*, qui, après avoir achevé le rude siège de Besançon, et avoir encore une fois réduit la Franche-Comté avec une rapidité inouïe, étoit revenu tout brillant de gloire pour profiter de l'action de ses armées de Flandre et d'Allemagne, commanda ce détachement qui fit en Alsace les merveilles que vous savez; et parut le plus grand de tous les hommes, tant par les prodiges qu'il avoit faits en personne que par ceux qu'il fit faire à ses généraux.

Quoiqu'une heureuse naissance eût apporté de si grands dons à notre prince, il ne cessoit de l'enrichir par ses réflexions. Les campements de César firent son étude. Je me souviens qu'il nous ravissoit, en nous racontant comme en Catalogne, dans les lieux où ce fameux capitaine, par l'avantage des postes, contraignit cinq légions romaines et deux chefs expérimentés à poser les armes sans combat <sup>1</sup>; lui-même il avoit été reconnoître les rivières et les montagnes qui servirent à ce grand dessein : et jamais un si digne maître n'avoit expliqué par de si doctes leçons les Commentaires de César. Les capitaines des siècles futurs lui rendront un honneur semblable. On viendra étudier sur les lieux ce que l'histoire racontera du campement de Piéton, et des merveilles dont il fut suivi. On remarquera dans celui de Chatenoy l'éminence qu'occupa ce grand capitaine, et le ruisseau dont il se couvrit sous le canon du retranchement de Schelestad. Là, on lui verra mépriser l'Allemagne conjurée; suivre à son tour les ennemis, quoique plus forts; rendre leurs projets inutiles; et leur faire lever le siège de Saverne, comme il avoit fait un peu auparavant celui de Hagenau. C'est par de semblables coups, dont sa vie est pleine, qu'il a porté si haut sa réputation, que ce sera dans nos jours s'être fait un nom parmi les hommes, et s'être acquis un mérite dans les troupes d'avoir servi sous le prince de Condé; et comme un titre pour commander, de l'avoir vu faire.

Mais si jamais il parut un homme extraordinaire, s'il parut être éclairé, et voir tranquillement toutes choses, c'est dans ces rapides moments d'où dépendent les victoires, et dans l'ardeur du combat. Partout ailleurs il délibère; docile, il prête l'oreille à tous les conseils :

1. *De bello civili. lib. I.*

ici, tout se présente à la fois; la multitude des objets ne le confond pas; à l'instant le parti est pris; il commande et il agit tout ensemble, et tout marche en concours et en sûreté. Le dirai-je? mais pourquoi craindre que la gloire d'un si grand homme puisse être diminuée par cet aveu? Ce n'est plus ces prompts saillies, qu'il savoit si vite et si agréablement réparer, mais enfin qu'on lui voyoit quelquefois dans les occasions ordinaires : vous diriez qu'il y a en lui un autre homme, à qui sa grande âme abandonne de moindres ouvrages, où elle ne daigne se mêler. Dans le feu, dans le choc, dans l'ébranlement, on voit naître tout à coup je ne sais quoi de si net, de si posé, de si vif, de si ardent, de si doux, de si agréable pour les siens, de si hautain et de si menaçant pour les ennemis, qu'on ne sait d'où lui peut venir ce mélange de qualités si contraires. Dans cette terrible journée, où, aux portes de la ville et à la vue de ses citoyens, le ciel sembla vouloir décider du sort de ce prince; où avec l'élite des troupes il avoit en tête un général si pressant; où il se vit plus que jamais exposé aux caprices de la fortune : pendant que les coups venoient de tous côtés, ceux qui combattoient auprès de lui nous ont dit souvent que si l'on avoit à traiter quelque grande affaire avec ce prince, on eût pu choisir de ces moments où tout étoit en feu autour de lui : tant son esprit s'élevoit alors, tant son âme leur paroissoit éclairée comme d'en haut en ces terribles rencontres! semblable à ces hautes montagnes dont la cime, au-dessus des nues et des tempêtes, trouve la sérénité dans sa hauteur, et ne perd aucun rayon de la lumière qui l'environne. Ainsi, dans les plaines de Lens, nom agréable à la France, l'Archiduc, contre son dessein, tiré d'un poste invincible par l'appât d'un succès trompeur, par un soudain mouvement du Prince, qui lui oppose des troupes fraîches à la place des troupes fatiguées, est contraint à prendre la fuite. Ses vieilles troupes périssent; son canon, où il avoit mis sa confiance, est entre nos mains; et Bek, qui l'avoit flatté d'une victoire assurée, pris et blessé dans le combat, vient rendre en mourant un triste hommage à son vainqueur par son désespoir. S'agit-il ou de secourir ou de forcer une ville, le Prince saura profiter de tous les moments. Ainsi, au premier avis que le hasard lui porta d'un siège important, il traverse, trop promptement, tout un grand pays; et, d'une première vue, il découvre un passage assuré pour le secours, aux endroits qu'un ennemi vigilant n'a pu encore assez munir. Assiège-t-il quelque place, il invente tous les jours de nouveaux moyens d'en avancer la conquête. On croit qu'il expose les troupes : il les ménage, en abrégeant le temps des périls par la vigueur des attaques. Parmi tant de coups surprenants, les gouverneurs les plus courageux ne tiennent pas les promesses qu'ils ont faites à leurs généraux : Dunkerque est pris en treize jours au milieu des pluies de l'automne; et ses barques, si redoutées de nos alliés, paroissent tout à coup dans tout l'Océan avec nos étendards.

Mais ce qu'un sage général doit le mieux connoître, c'est ses soldats et ses chefs. Car de là vient ce parfait concert qui fait agir les armées comme



un seul corps, ou, pour parler avec l'Écriture, « comme un seul homme : » « Egressus est Israel tanquam vir unus <sup>1</sup>. » Pourquoi comme un seul homme ? Parce que sous un même chef, qui connoît et les soldats et les chefs comme ses bras et ses mains, tout est également vif et mesuré. C'est ce qui donne la victoire; et j'ai ouï dire à notre grand prince qu'à la journée de Nordlingue, ce qui l'assuroit du succès, c'est qu'il connoissoit M. de Turenne, dont l'habileté consommée n'avoit besoin d'aucun ordre pour faire tout ce qu'il falloit. Celui-ci publioit de son côté qu'il agissoit sans inquiétude, parce qu'il connoissoit le Prince, et ses ordres toujours sûrs. C'est ainsi qu'ils se donnoient mutuellement un repos qui les appliquoit chacun tout entier à son action : ainsi finit heureusement la bataille la plus basardeuse et la plus disputée qui fut jamais.

C'a été dans notre siècle un grand spectacle, de voir, dans le même temps et dans les mêmes campagnes, ces deux hommes, que la voix commune de toute l'Europe égaloit aux plus grands capitaines des siècles passés; tantôt à la tête de corps séparés; tantôt unis, plus encore par le concours des mêmes pensées, que par les ordres que l'inférieur recevoit de l'autre; tantôt opposés front à front, et redoublant l'un dans l'autre l'activité et la vigilance : comme si Dieu, dont souvent, selon l'Écriture, la sagesse se joue dans l'univers, eût voulu nous les montrer en toutes les formes, et nous montrer ensemble tout ce qu'il peut faire des hommes. Que de campements, que de belles marches, que de hardiesse, que de précautions, que de périls, que de ressources ! Vit-on jamais en deux hommes les mêmes vertus, avec des caractères si divers, pour ne pas dire si contraires ? L'un paroît agir par des réflexions profondes, et l'autre par de soudaines illuminations : celui-ci par conséquent plus vif, mais sans que son feu eût rien de précipité ; celui-là d'un air plus froid, sans jamais rien avoir de lent, plus hardi à faire qu'à parler, résolu et déterminé au dedans, lors même qu'il paroissoit embarrassé au dehors. L'un, dès qu'il parut dans les armées, donne une haute idée de sa valeur, et fait attendre quelque chose d'extraordinaire; mais toutefois s'avance en ordre, et vient comme par degrés aux prodiges qui ont fini le cours de sa vie : l'autre, comme un homme inspiré, dès sa première bataille s'égale aux maîtres les plus consommés. L'un, par de vifs et continuels efforts, emporte l'admiration du genre humain, et fait taire l'envie : l'autre jette d'abord une si vive lumière, qu'elle n'osoit l'attaquer. L'un enfin, par la profondeur de son génie et les incroyables ressources de son courage, s'élève au-dessus des plus grands périls, et sait même profiter de toutes les infidélités de la fortune : l'autre, et par l'avantage d'une si haute naissance, et par ces grandes pensées que le ciel envoie, et par une espèce d'instinct admirable dont les hommes ne connoissent pas le secret, semble né pour entraîner la fortune dans ses desseins, et forcer les destinées. Et afin que l'on vît toujours dans ces deux hommes de grands caractères, mais divers, l'un emporté d'un

1. *I Reg.* XI, 7.

coup soudain, meurt pour son pays, comme un Judas le Machabée; l'armée le pleure comme son père, et la cour et tout le peuple gémit; sa piété est louée comme son courage, et sa mémoire ne se flétrit point par le temps : l'autre, élevé par les armes au comble de la gloire comme un David, comme lui meurt dans son lit, en publiant les louanges de Dieu, et instruisant sa famille; et laisse tous les cœurs remplis tant de l'éclat de sa vie que de la douceur de sa mort. Quel spectacle de voir et d'étudier ces deux hommes, et d'apprendre de chacun d'eux toute l'estime que méritoit l'autre! C'est ce qu'a vu notre siècle : et ce qui est encore plus grand, il a vu un roi se servir de ces deux grands chefs, et profiter du secours du ciel; et après qu'il en est privé par la mort de l'un et les maladies de l'autre, concevoir de plus grands desseins, exécuter de plus grandes choses, s'élever au-dessus de lui-même, surpasser et l'espérance des siens, et l'attente de l'univers : tant est haut son courage, tant est vaste son intelligence, tant ses destinées sont glorieuses !

Voilà, Messieurs, les spectacles que Dieu donne à l'univers; et les hommes qu'il y envoie quand il y veut faire éclater, tantôt dans une nation, tantôt dans une autre, selon ses conseils éternels, sa puissance ou sa sagesse; car ces divins attributs paroissent-ils mieux dans les cieux qu'il a formés de ses doigts, que dans ces rares talents qu'il distribue comme il lui plaît aux hommes extraordinaires? Quel astre brille davantage dans le firmament, que le prince de Condé n'a fait dans l'Europe? Ce n'étoit pas seulement la guerre qui lui donnoit de l'éclat : son grand génie embrassoit tout, l'antique comme le moderne, l'histoire, la philosophie, la théologie la plus sublime, et les arts avec les sciences. Il n'y avoit livre qu'il ne lût : il n'y avoit homme excellent, ou dans quelque spéculation, ou dans quelque ouvrage, qu'il n'entretint : tous sortoient plus éclairés d'avec lui, et rectifioient leurs pensées, ou par ses pénétrantes questions, ou par ses réflexions judicieuses. Aussi sa conversation étoit un charme, parce qu'il savoit parler à chacun selon ses talents; et non-seulement aux gens de guerre de leurs entreprises, aux courtisans de leurs intérêts, aux politiques de leurs négociations; mais encore aux voyageurs curieux de ce qu'ils avoient découvert, ou dans la nature, ou dans le gouvernement, ou dans le commerce; à l'artisan, de ses inventions; et enfin aux savants de toutes les sortes, de ce qu'ils avoient trouvé de plus merveilleux. C'est de Dieu que viennent ces dons : qui en doute? Ces dons sont admirables : qui ne le voit pas? Mais pour confondre l'esprit humain, qui s'enorgueillit de tels dons, Dieu ne craint point d'en faire part à ses ennemis. Saint Augustin considère parmi les païens tant de sages, tant de conquérants, tant de graves législateurs, tant d'excellents citoyens, un Socrate, un Marc-Aurèle, un Scipion, un César, un Alexandre, tous privés de la connoissance de Dieu, et exclus de son royaume éternel. N'est-ce donc pas Dieu qui les a faits? Mais quel autre les pouvoit faire, si ce n'est celui qui fait tout dans le ciel et dans la terre? Mais pourquoi les a-t-il faits, et quels étoient les desseins particuliers de cette sagesse profonde, qui jamais ne fait rien en vain ?

Écoutez la réponse de saint Augustin. « Il les a faits, nous dit-il<sup>1</sup>, pour orner le siècle présent : » « Ut ordinem sæculi præsentis ornaret. » Il a fait dans les grands hommes ces rares qualités, comme il a fait le soleil. Qui n'admire ce bel astre? qui n'est ravi de l'éclat de son midi, et de la superbe parure de son lever et de son coucher? Mais puisque Dieu le fait luire sur les bons et sur les mauvais, ce n'est pas un si bel objet qui nous rend heureux : Dieu l'a fait pour embellir et éclairer ce grand théâtre du monde. De même, quand il a fait dans ses ennemis, aussi bien que dans ses serviteurs, ces belles lumières d'esprit, ces rayons de son intelligence, ces images de sa bonté : ce n'est pas pour les rendre heureux qu'il leur a fait ces riches présents; c'est une décoration de l'univers. c'est un ornement du siècle présent. Et voyez la malheureuse destinée de ces hommes qu'il a choisis pour être les ornements de leur siècle! Qu'ont-ils voulu, ces hommes rares, sinon des louanges et la gloire que les hommes donnent? Peut-être que, pour les confondre, Dieu refusera cette gloire à leurs vains désirs? Non, il les confond mieux en la leur donnant, et même au delà de leur attente. Cet Alexandre, qui ne vouloit que faire du bruit dans le monde, y en a fait plus qu'il n'auroit osé espérer. Il faut encore qu'il se trouve dans tous nos panégyriques; et il semble, par une espèce de fatalité glorieuse à ce conquérant, qu'aucun prince ne puisse recevoir des louanges qu'il ne les partage. S'il a fallu quelque récompense à ces grandes actions des Romains, Dieu leur en a su trouver une convenable à leurs mérites comme à leurs désirs. Il leur donne pour récompense l'empire du monde, comme un présent de nul prix. O rois, confondez-vous dans votre grandeur! conquérants, ne vantez pas vos victoires. Il leur donne pour récompense la gloire des hommes : récompense qui ne vient pas jusqu'à eux, qui s'efforce de s'attacher, quoi? peut-être à leurs médailles, ou à leurs statues déterrées, restes des ans et des barbares; aux ruines de leurs monuments et de leurs ouvrages, qui disputent avec le temps; ou plutôt à leur idée, à leur ombre, à ce qu'on appelle leur nom. Voilà le digne prix de tant de travaux, et dans le comble de leurs vœux la conviction de leur erreur. Venez, rassasiez-vous, grands de la terre : saisissez-vous, si vous pouvez, de ce fantôme de gloire, à l'exemple de ces grands hommes que vous admirez. Dieu, qui punit leur orgueil dans les enfers, ne leur a pas envié, dit saint Augustin, cette gloire tant désirée; et, « vains ils ont reçu une récompense aussi vaine que leurs désirs : » « Receperunt mercedem suam, vani vanam<sup>2</sup>. »

Il n'en sera pas ainsi de notre grand prince : l'heure de Dieu est venue, heure attendue, heure désirée, heure de miséricorde et de grâce. Sans être averti par la maladie, sans être pressé par le temps, il exécute ce qu'il méditoit. Un sage religieux, qu'il appelle exprès, règle les affaires de sa conscience : il obéit, humble chrétien, à sa décision, et nul n'a jamais douté de sa bonne foi. Dès lors aussi on le

1. *Cont. Julian.*, lib. V, n. 14, tom. X, col. 636. — 2. *In psal. cxviii*, serm. xii, n. 2, tom. IV, col. 1366.

vit toujours sérieusement occupé du soin de se vaincre soi-même, de rendre vaines toutes les attaques de ses insupportables douleurs, d'en faire par sa soumission un continuel sacrifice. Dieu, qu'il invoquoit avec foi, lui donna le goût de son Écriture, et dans ce livre divin, la solide nourriture de la piété. Ses conseils se régloient plus que jamais par la justice : on y soulageoit la veuve et l'orphelin ; et le pauvre en approchoit avec confiance. Sérieux autant qu'agréable père de famille, dans les douceurs qu'il goûtoit avec ses enfants, il ne cessoit de leur inspirer les sentiments de la véritable vertu ; et ce jeune prince son petit-fils se sentira éternellement d'avoir été cultivé par de telles mains. Toute sa maison profitoit de son exemple. Plusieurs de ses domestiques avoient été malheureusement nourris dans l'erreur, que la France toléroit alors : combien de fois l'a-t-on vu inquiété de leur salut, affligé de leur résistance, consolé par leur conversion ? Avec quelle incomparable netteté d'esprit leur faisoit-il voir l'antiquité et la vérité de la religion catholique ? Ce n'étoit plus cet ardent vainqueur, qui sembloit vouloir tout emporter : c'étoit une douceur, une patience, une charité qui songeoit à gagner les cœurs, et à guérir des esprits malades. Ce sont, Messieurs, ces choses simples, gouverner sa famille, édifier ses domestiques, faire justice et miséricorde, accomplir le bien que Dieu veut, et souffrir les maux qu'il envoie ; ce sont ces communes pratiques de la vie chrétienne que Jésus-Christ louera au dernier jour devant ses saints anges, et devant son Père céleste. Les histoires seront abolies avec les empires, et il ne se parlera plus de tous ces faits éclatants dont elles sont pleines. Pendant qu'il passoit sa vie dans ces occupations, et qu'il portoit au-dessus de ses actions les plus renommées la gloire d'une si belle et si pieuse retraite, la nouvelle de la maladie de la duchesse de Bourbon vint à Chantilly comme un coup de foudre. Qui ne fut frappé de la crainte de voir éteindre cette lumière naissante ? On appréhenda qu'elle n'eût le sort des choses avancées. Quels furent les sentiments du prince de Condé, lorsqu'il se vit menacé de perdre ce nouveau lien de sa famille avec la personne du roi ? C'est donc dans cette occasion que devoit mourir ce héros ? Celui que tant de sièges et tant de batailles n'ont pu emporter va périr par sa tendresse ! Pénétré de toutes les inquiétudes que donne un mal affreux, son cœur, qui le soutient seul depuis si longtemps, achève à ce coup de l'accabler : les forces qu'il lui fait trouver, l'épuisent. S'il oublie toute sa foiblesse à la vue du roi, qui approche la princesse malade ; si, transporté de son zèle, et sans avoir besoin de secours à cette fois, il accourt pour l'avertir de tous les périls que ce grand roi ne craignoit pas, et qu'il l'empêche enfin d'avancer, il va tomber évanoui à quatre pas ; et on admire cette nouvelle manière de s'exposer pour son roi. Quoique la duchesse d'Enghien, princesse dont la vertu ne craignoit jamais que de manquer à sa famille et à ses devoirs, eût obtenu de demeurer auprès de lui pour le soulager, la vigilance de cette princesse ne calme pas les soins qui le travaillent ; et après que la jeune princesse est hors de péril, la maladie du roi va bien causer d'autres troubles à notre prince. Puis-je ne m'arrêter pas en cet endroit ? A voir



la sérénité qui reluisoit sur ce front auguste, eût-on soupçonné que ce grand roi, en retournant à Versailles, allât s'exposer à ces cruelles douleurs où l'univers a connu sa piété, sa constance, et tout l'amour de ses peuples? De quels yeux le regardions-nous, lorsqu'aux dépens d'une santé qui nous est si chère, il vouloit bien adoucir nos cruelles inquiétudes par la consolation de le voir, et que, maître de sa douleur comme de tout le reste des choses, nous le voyions tous les jours non-seulement régler ses affaires selon sa coutume, mais encore entretenir sa cour attendrie, avec la même tranquillité qu'il l'a fait paroître dans ses jardins enchantés! Béni soit-il de Dieu et des hommes, d'unir ainsi toujours la bonté à toutes les autres qualités que nous admirons! Parmi toutes ses douleurs, il s'informoit avec soin de l'état du prince de Condé; et il marquoit pour la santé de ce prince une inquiétude qu'il n'avoit pas pour la sienne. Il s'affoiblissoit, ce grand prince; mais la mort cachoit ses approches. Lorsqu'on le crut en meilleur état, et que le duc d'Enghien, toujours partagé entre les devoirs de fils et de sujet, étoit retourné par son ordre auprès du roi, tout change en un moment, et on déclare au prince sa mort prochaine. Chrétiens, soyez attentifs, et venez apprendre à mourir, ou plutôt venez apprendre à n'attendre pas la dernière heure pour commencer à bien vivre. Quoi! attendre à commencer une vie nouvelle, lorsqu'entre les mains de la mort, glacés sous ses froides mains, vous ne saurez si vous êtes avec les morts ou encore avec les vivants! Ah! prévenez par la pénitence cette heure de troubles et de ténèbres. Par là, sans être étonné de cette dernière sentence qu'on lui prononça, le prince demeure un moment dans le silence; et tout à coup : « O mon Dieu ! dit-il, vous le voulez, votre volonté soit faite ! je me jette entre vos bras ; donnez-moi la grâce de bien mourir. » Que désirez-vous davantage? Dans cette courte prière, vous voyez la soumission aux ordres de Dieu, l'abandon à sa providence, la confiance en sa grâce, et toute la piété. Dès lors aussi, tel qu'on l'avoit vu dans tous ses combats, résolu, paisible, occupé sans inquiétude de ce qu'il falloit faire pour les soutenir : tel fut-il à ce dernier choc; et la mort ne lui parut pas plus affreuse, pâle et languissante, que lorsqu'elle se présente au milieu du feu sous l'éclat de la victoire qu'elle montre seule. Pendant que les sanglots éclatoient de toutes parts, comme si un autre que lui en eût été le sujet, il continuoit à donner ses ordres; et s'il défendoit les pleurs, ce n'étoit pas comme un objet dont il fût troublé, mais comme un empêchement qui le retardoit. A ce moment, il étend ses soins jusqu'aux moindres de ses domestiques. Avec une libéralité digne de sa naissance et de leurs services, il les laisse comblés de ses dons, mais encore plus honorés des marques de son souvenir. Comme il donnoit des ordres particuliers et de la plus haute importance, puisqu'il y alloit de sa conscience et de son salut éternel, averti qu'il falloit écrire et ordonner dans les formes : quand je devrois, monseigneur, renouveler vos douleurs, et rouvrir toutes les plaies de votre cœur, je ne tairai pas ces paroles qu'il répéta si souvent : qu'il vous connoissoit; qu'il n'y avoit sans formalités qu'à vous dire ses inten-

tions; que vous iriez encore au delà, et suppléeriez de vous-même à tout ce qu'il pourroit avoir oublié. Qu'un père vous ait aimé, je ne m'en étonne pas; c'est un sentiment que la nature inspire; mais qu'un père si éclairé vous ait témoigné cette confiance jusqu'au dernier soupir; qu'il se soit reposé sur vous de choses si importantes, et qu'il meure tranquillement sur cette assurance, c'est le plus beau témoignage que votre vertu pouvoit remporter; et malgré tout votre mérite, Votre Altesse n'aura de moi aujourd'hui que cette louange.

Ce que le prince commença ensuite, pour s'acquitter des devoirs de la religion, mériteroit d'être raconté à toute la terre; non à cause qu'il est remarquable, mais à cause, pour ainsi dire, qu'il ne l'est pas, et qu'un prince si exposé à tout l'univers ne donne rien aux spectateurs. N'attendez donc pas, Messieurs, de ces magnifiques paroles qui ne servent qu'à faire connoître, sinon un orgueil caché, du moins les efforts d'une âme agitée, qui combat ou qui dissimule son trouble secret. Le prince de Condé ne sait ce que c'est que de prononcer de ces pompeuses sentences: et dans la mort, comme dans la vie, la vérité fit toujours toute sa grandeur. Sa confession fut humble, pleine de componction et de confiance. Il ne lui fallut pas longtemps pour la préparer: la meilleure préparation pour celle des derniers temps, c'est de ne les attendre pas. Mais, messieurs, prêtez l'oreille à ce qui va suivre. A la vue du saint viatique qu'il avoit tant désiré, voyez comme il s'arrête sur ce doux objet. Alors il se souvint des irrévérences dont, hélas! on déshonore ce divin mystère. Les chrétiens ne connoissent plus la sainte frayeur dont on étoit saisi autrefois à la vue du sacrifice. On diroit qu'il eût cessé d'être terrible, comme l'appeloient les saints Pères; et que le sang de notre victime n'y coule pas encore aussi véritablement que sur le Calvaire. Loin de trembler devant les autels, on y méprise Jésus-Christ présent; et dans un temps où tout un royaume se remue pour la conversion des hérétiques, on ne craint point d'en autoriser les blasphèmes. Gens du monde, vous ne pensez pas à ces horribles profanations; à la mort, vous y penserez avec confusion et saisissement. Le prince se ressouvint de toutes les fautes qu'il avoit commises; et, trop foible pour expliquer avec force ce qu'il en sentoît, il emprunta la voix de son confesseur pour en demander pardon au monde, à ses domestiques et à ses amis. On lui répondit par des sanglots: ah! répondez-lui maintenant en profitant de cet exemple. Les autres devoirs de la religion furent accomplis avec la même piété et la même présence d'esprit. Avec quelle foi, et combien de fois pria-t-il le Sauveur des âmes, en baisant sa croix, que son sang répandu pour lui ne le fût pas inutilement? C'est ce qui justifie le pécheur; c'est ce qui soutient le juste; c'est ce qui rassure le chrétien. Que dirai-je des saintes prières des agonisants, où, dans les efforts que fait l'Église, on entend ses vœux les plus pressés, et comme les derniers cris par où cette sainte mère achève de nous enfanter à la vie céleste? Il se les fit répéter trois fois, et il y trouva toujours de nouvelles consolations. En remerciant ses médecins: «Voilà, dit-il. maintenant mes vrais médecins:» il montrait les ecclésiastiques dont

il écouloit les avis, dont il continuoit les prières; les psaumes toujours à la bouche, la confiance toujours dans le cœur. S'il se plaignoit, c'étoit seulement d'avoir si peu à souffrir pour expier ses péchés. sensible jusqu'à la fin à la tendresse des siens, il ne s'y laissa jamais vaincre; et au contraire il craignoit toujours de trop donner à la nature. Que dirai-je de ses derniers entretiens avec le duc d'Enghien? quelles couleurs assez vives pourroient vous représenter et la constance du père, et les extrêmes douleurs du fils? D'abord le visage en pleurs, avec plus de sanglots que de paroles, tantôt la bouche collée sur ces mains victorieuses, et maintenant défaillantes, tantôt se jetant entre ces bras et dans ce sein paternel, il semble par tant d'efforts vouloir retenir ce cher objet de ses respects et de ses tendresses. Les forces lui manquent : il tombe à ses pieds. Le prince, sans s'émeouvoir, lui laisse reprendre ses esprits : puis appelant la duchesse sa belle-fille, qu'il voyoit aussi sans parole et presque sans vie, avec une tendresse qui n'eut rien de foible, il leur donne ses derniers ordres, où tout respiroit la piété. Il les finit en les bénissant avec cette foi et avec ces vœux que Dieu exauce; et en bénissant avec eux; ainsi qu'un autre Jacob, chacun de leurs enfants en particulier : et on vit de part et d'autre tout ce qu'on affoiblit en le répétant. Je ne vous oublierai pas, ô prince son cher neveu et comme son second fils, ni le glorieux témoignage qu'il a rendu constamment à votre mérite, ni ses tendres empressements, et la lettre qu'il écrivit en mourant, pour vous rétablir dans les bonnes grâces du roi, le plus cher objet de vos vœux; ni tant de belles qualités qui vous ont fait juger digne d'avoir si vivement occupé les dernières heures d'une si belle vie! Je n'oublierai pas non plus les bontés du roi, qui prévirent les désirs du prince mourant; ni les généreux soins du duc d'Enghien, qui ménagea cette grâce; ni le gré que lui fut le prince d'avoir été si soigneux, en lui donnant cette joie, d'obliger un si cher parent. Pendant que son cœur s'épanche, et que sa voix se ranime en louant le roi, le prince de Conti arrive, pénétré de reconnoissance et de douleur. Les tendresses se renouvellent : les deux princes ouïrent ensemble ce qui ne sortira jamais de leur cœur; et le prince conclut, en leur affirmant qu'ils ne seroient jamais ni grands hommes, ni grands princes, ni honnêtes gens, qu'autant qu'ils seroient gens de bien, fidèles à Dieu et au roi. C'est la dernière parole qu'il laissa gravée dans leur mémoire; c'est, avec la dernière marque de tendresse, l'abrégé de leurs devoirs. Tout retentissoit de cris, tout fondonoit en larmes : le prince seul n'étoit pas ému, et le trouble n'arrivoit pas dans l'asile où il s'étoit mis. O Dieu! vous étiez sa force, son inébranlable refuge, et, comme disoit David<sup>1</sup>, ce ferme rocher où s'appuyoit sa constance. Puis-je taire durant ce temps ce qui se faisoit à la cour, et en la présence du roi? Lorsqu'il y fit lire la dernière lettre que lui écrivoit ce grand homme, et qu'on y vit, dans les trois temps que marquoit le prince, ses services, qu'il y passoit si légèrement au commencement et à la fin de

1. *II Reg.* xxii, 2, 3.

sa vie, et dans le milieu de ses fautes, dont il faisoit une sincère reconnaissance : il n'y eut cœur qui ne s'attendrit à l'entendre parler de lui-même avec tant de modestie; et cette lecture, suivie des larmes du roi, fit voir ce que les héros sentent les uns pour les autres. Mais lorsqu'on vint à l'endroit du remerciement, où le prince marquoit qu'il mouroit content, et trop heureux d'avoir encore assez de vie pour témoigner au roi sa reconnaissance, son dévouement, et, s'il l'osoit dire, sa tendresse, tout le monde rendit témoignage à la vérité de ses sentiments; et ceux qui l'avoient ouï parler si souvent de ce grand roi dans ses entretiens familiers, pouvoient assurer que jamais ils n'avoient rien entendu ni de plus respectueux et de plus tendre pour sa personne sacrée, ni de plus fort pour célébrer ses vertus royales, sa piété, son courage, son grand génie, principalement à la guerre, que ce qu'en disoit ce grand prince avec aussi peu d'exagération que de flatterie. Pendant qu'on lui rendoit ce beau témoignage, ce grand homme n'étoit plus. Tranquille entre les bras de son Dieu, où il s'étoit une fois jeté, il attendoit sa miséricorde et imploroit son secours, jusqu'à ce qu'il cessât enfin de respirer et de vivre. C'est ici qu'il faudroit laisser éclater ces justes douleurs à la perte d'un si grand homme : mais pour l'amour de la vérité, et à la honte de ceux qui la méconnoissent, écoutez encore ce beau témoignage qu'il lui rendit en mourant. Averti par son confesseur que si notre cœur n'étoit pas encore entièrement selon Dieu, il falloit, en s'adressant à Dieu même, obtenir qu'il nous fit un cœur comme il le vouloit, et lui dire avec David ces tendres paroles : « O Dieu ! créez en moi un cœur pur <sup>1</sup> : » A ces mots, le prince s'arrête comme occupé de quelque grande pensée; puis appelant le saint religieux qui lui avoit inspiré ce beau sentiment : « Je n'ai jamais douté, dit-il, des mystères de la religion, quoi qu'on ait dit. » Chrétiens, vous l'en devez croire; et dans l'état où il est, il ne doit plus rien au monde que la vérité. « Mais, poursuivit-il, j'en doute moins que jamais. Que ces vérités, continuoit-il avec une douceur ravissante, se démêlent et s'éclaircissent dans mon esprit ! Oui, dit-il, nous verrons Dieu comme il est, face à face. » Il répétoit en latin avec un goût merveilleux ces grands mots : « Sicuti « est, facie ad faciem <sup>2</sup>, » et on ne se lassoit point de le voir dans ce doux transport. Que se faisoit-il dans cette âme ? quelle nouvelle lumière lui apparoissoit ? quel soudain rayon perçoit la nue, et faisoit comme évanouir, en ce moment, avec toutes les ignorances des sens, les ténèbres mêmes, si j'ose le dire, et les saintes obscurités de la foi ? Que devinrent alors ces beaux titres dont notre orgueil est flatté ? Dans l'approche d'un si beau jour, et dès la première atteinte d'une si vive lumière, combien promptement disparaissent tous les fantômes du monde ! Que l'éclat de la plus belle victoire paroît sombre ! qu'on en méprise la gloire, et qu'on veut de mal à ces foibles yeux qui s'y sont laissé éblouir.

1. « Cor mundum crea in me, Deus. » (Ps. L, 12.)

2. I Joan. III, 2 ; I Cor. XIII, 12.



Venez, peuples, venez maintenant; mais venez plutôt princes et seigneurs; et vous qui jugez la terre, et vous qui ouvrez aux hommes les portes du ciel; et vous, plus que tous les autres, princes et princesses, nobles rejetons de tant de rois, lumières de la France, mais aujourd'hui obscurcies et couvertes de votre douleur comme d'un nuage; venez voir le peu qui nous reste d'une si auguste naissance, de tant de grandeur de tant de gloire. Jetez les yeux de toutes parts : voilà tout ce qu'a pu faire la magnificence et la piété pour honorer un héros; des titres, des inscriptions, vaines marques de ce qui n'est plus; des figures qui semblent pleurer autour d'un tombeau, et des fragiles images d'une douleur que le temps emporte avec tout le reste; des colonnes qui semblent vouloir porter jusqu'au ciel le magnifique témoignage de notre néant : et rien enfin ne manque dans tous ces honneurs, que celui à qui on les rend. Pleurez donc ces foibles restes de la vie humaine, pleurez sur cette triste immortalité que nous donnons aux héros. Mais approchez en particulier, ô vous qui courez avec tant d'ardeur dans la carrière de la gloire, âmes guerrières et intrépides. Quel autre fut plus digne de vous commander? mais dans quel autre avez-vous trouvé le commandement plus honnête? Pleurez donc ce grand capitaine, et dites en gémissant : Voilà celui qui nous menoit dans les hasards; sous lui se sont formés tant de renommés capitaines, que ses exemples ont élevés aux premiers honneurs de la guerre : son ombre eût pu encore gagner des batailles; et voilà que, dans son silence, son nom même nous anime, et ensemble il nous avertit que pour trouver à la mort quelque reste de nos travaux, et n'arriver pas sans ressource à notre éternelle demeure avec le roi de la terre il faut encore servir le Roi du ciel. Servez donc ce Roi immortel et si plein de miséricorde, qui vous comptera un soupir et un verre d'eau donné en son nom, plus que tous les autres ne feront jamais tout votre sang répandu; et commencez à compter le temps de vos utiles services du jour que vous vous serez donnés à un maître si bienfaisant. Et vous, ne viendrez-vous pas à ce triste monument, vous, dis-je, qu'il a bien voulu mettre au rang de ses amis? Tous ensemble, en quelque degré de sa confiance qu'il vous ait reçus, environnez ce tombeau; versez des larmes avec des prières; et admirant dans un si grand prince une amitié si commode et un commerce si doux, conservez le souvenir d'un héros dont la bonté avoit égalé le courage. Ainsi puisse-t-il toujours vous être un cher entretien; ainsi puissiez-vous profiter de ses vertus : et que sa mort que vous déplorez, vous serve à la fois de consolation et d'exemple. Pour moi, s'il m'est permis après tous les autres de venir rendre les derniers devoirs à ce tombeau, ô Prince, le digne sujet de nos louanges et de nos regrets, vous vivrez éternellement dans ma mémoire : votre image y sera tracée, non point avec cette audace qui promettoit la victoire; non, je ne veux rien voir en vous de ce que la mort y efface. Vous aurez dans cette image des traits immortels : je vous y verrai tel que vous étiez à ce dernier jour, sous la main de Dieu, lorsque sa gloire sembla commencer à vous apparottre. C'est là que je vous verrai

plus triomphant qu'à Fribourg et à Rocroy, et, ravi d'un si beau triomphe, je dirai en action de grâces ces belles paroles du bien-aimé disciple : « Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra<sup>1</sup> : » « La véritable victoire, celle qui met sous nos pieds le monde entier, c'est notre foi. » Jouissez, prince, de cette victoire; jouissez-en éternellement par l'immortelle vertu de ce sacrifice. Agréez ces derniers efforts d'une voix qui vous fut connue. Vous mettez fin à tous ces discours. Au lieu de déplorer la mort des autres, grand prince, dorénavant, je veux apprendre de vous à rendre la mienne sainte : heureux, si, averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie, les restes d'une voix qui tombe, et d'une ardeur qui s'éteint.

---

## ORAIISON FUNÈBRE

DU R. PÈRE FRANÇOIS BOURGOING<sup>2</sup>,

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION DE L'ORATOIRE,

Prononcée le 4 décembre 1662,

---

Qui bene præsumt presbyteri, duplici honore digni habeantur.

*Les prêtres qui gouvernent sagement, doivent être tenus dignes d'un double honneur. (1 Tim. v. xvii.)*

Je commencerai ce discours en faisant au Dieu vivant des remerciements solennels, de ce que la vie de celui dont je dois prononcer l'éloge a été telle par sa grâce, que je ne rougirai point de la célébrer en présence de ses saints autels et au milieu de son Église. Je vous avoue, Chrétiens, que j'ai coutume de plaindre les prédicateurs, lorsqu'ils font les panégyriques funèbres des princes et des grands du monde. Ce n'est pas que de tels sujets ne fournissent ordinairement de nobles idées : il est beau de découvrir les secrets d'une sublime politique, ou les sages tempéraments d'une négociation importante, ou les succès glorieux d'une entreprise militaire. L'éclat de telles actions semble illuminer un discours; et le bruit qu'elles font déjà dans le monde, aide celui qui parle à se faire entendre d'un ton plus ferme et plus magnifique. Mais la licence et l'ambition, compagnes presque inséparables des grandes fortunes; mais l'intérêt et l'injustice,

1. I Joan., v. 4.

2. François Bourgoing, né en 1585, mort en 1662, entré en 1611 dans la congrégation de l'Oratoire, y succéda en 1641 comme supérieur général au P de Condren, qui lui-même avoit succédé au cardinal de Berulle, fondateur de l'ordre. Il se démit en 1661, un an avant sa mort. Le P. Malebranche, qui est la plus grande illustration de l'Oratoire, y étoit entré en 1660.

toujours mêlés trop avant dans les grandes affaires du monde, font qu'on marche parmi des écueils; et il arrive ordinairement que Dieu a si peu de part dans de telles vies, qu'on a peine à y trouver quelques actions qui méritent d'être louées par ses ministres.

Grâce à la miséricorde divine, le révérend père BOURGOING, supérieur général de la congrégation de l'Oratoire, a vécu de telle sorte que je n'ai point à craindre aujourd'hui de pareilles difficultés. Pour orner une telle vie je n'ai pas besoin d'emprunter les fausses couleurs de la rhétorique, et encore moins les détours de la flatterie. Ce n'est pas ici de ces discours où l'on ne parle qu'en tremblant, où il faut plutôt passer avec adresse que s'arrêter avec assurance, où la prudence et la discrétion tiennent toujours en contrainte l'amour de la vérité. Je n'ai rien ni à taire ni à déguiser; et si la simplicité vénérable d'un prêtre de Jésus-Christ, ennemie du faste et de l'éclat, ne présente pas à nos yeux de ces actions pompeuses qui éblouissent les hommes, son zèle, son innocence, sa piété éminente nous donneront des pensées plus dignes de cette chaire. Les autels ne se plaindront pas que leur sacrifice soit interrompu par un entretien profane : au contraire, celui que j'ai à vous faire vous proposera de si saints exemples, qu'il méritera de faire partie d'une cérémonie si sacrée, et qu'il ne sera pas une interruption, mais plutôt une continuation du mystère.

N'attendez donc pas, Chrétiens, que j'applique au père BOURGOING des ornements étrangers, ni que j'aie recherché bien loin sa noblesse dans sa naissance, sa gloire dans ses ancêtres, ses titres dans l'antiquité de sa famille : car encore qu'elle soit noble et ancienne dans le Nivernois, où elle s'est même signalée depuis plusieurs siècles par des fondations pieuses, encore que la grand'chambre du parlement de Paris, et les autres compagnies souveraines aient vu les Bourgoings, les Leclercs, les Friches, ses parents paternels et maternels, rendre la justice aux peuples avec une intégrité exemplaire; je ne m'arrête pas à ces choses, et je ne les touche qu'en passant. Vous verrez le père BOURGOING, illustre d'une autre manière, et noble de cette noblesse que saint Grégoire de Naziance appelle si élégamment la noblesse personnelle<sup>1</sup> : vous verrez en sa personne un catholique zélé, un chrétien de l'ancienne marque, un théologien enseigné de Dieu, un prédicateur apostolique, ministre, non de la lettre, mais de l'Évangile; et, pour tout dire en un mot, un prêtre digne de ce nom, un prêtre de l'institution et selon l'ordre de Jésus-Christ, toujours prêt à être victime; un prêtre, non-seulement prêtre, mais chef par son mérite d'une congrégation de saints prêtres, et que je vous ferai voir, par cette raison, « digne véritablement d'un double honneur, » selon le précepte de l'apôtre, et pour avoir vécu saintement en l'esprit du sacerdoce, et pour avoir élevé dans le même esprit la sainte congrégation qui étoit commise à ses soins : c'est ce que je me propose de vous expliquer dans les deux points de ce discours.

1. Orat. XXVIII, tom. I, pag. 480

## PREMIER POINT.

Suivons la conduite de l'esprit de Dieu; et avant que de voir un prêtre à l'autel, voyons comme il se prépare à en approcher. La préparation pour le sacerdoce, n'est pas, comme plusieurs pensent, une application de quelques jours; mais une étude de toute la vie : ce n'est pas un soudain effort de l'esprit pour se retirer du vice; mais une longue habitude de s'en abstenir : ce n'est pas une dévotion fervente seulement par sa nouveauté; mais affermie et enracinée par un grand usage. Saint Grégoire de Nazianze a dit ce beau mot du grand saint Basile : « Il étoit prêtre, dit-il<sup>1</sup>, avant même que d'être prêtre; c'est-à-dire, si je ne me trompe, il en avoit les vertus, avant que d'en avoir le degré : il étoit prêtre par son zèle, par la gravité de ses mœurs, par l'innocence de sa vie, avant que de l'être par son caractère. Je puis dire la même chose du père BOURGOING : toujours modeste, toujours innocent, toujours zélé comme un saint prêtre, il avoit prévenu son ordination; il n'avoit pas attendu la consécration mystique, il s'étoit dès son enfance, consacré lui-même par la pratique persévérante de la piété; et se tenant toujours sous la main de Dieu par la soumission à ses ordres, il se préparoit excellemment à s'y abandonner tout à fait par l'imposition des mains de l'évêque. Ainsi son innocence l'ayant disposé à recevoir la plénitude du Saint-Esprit par l'ordination sacrée, il aspirait sans cesse à la perfection du sacerdoce; et il ne faut pas s'étonner si, ayant l'esprit tout rempli des obligations de son ministère, il entra sans délibérer dans le dessein glorieux de l'Oratoire de Jésus, aussitôt qu'il vit paroître cette institution, qui avoit pour son fondement le désir de la perfection sacerdotale.

L'École de théologie de Paris, que je ne puis nommer sans éloge, quoique j'en doive parler avec modestie, est de tout temps en possession de donner des hommes illustres à toutes les grandes entreprises qui se font pour Dieu. Le père BOURGOING étoit sur ses bancs, faisant retentir toute la Sorbonne du bruit de son esprit et de sa science. Que vous dirai-je, Messieurs, qui soit digne de ses mérites? ce qu'on a dit de saint Athanase; car les grands hommes sont sans envie, et ils prêtent toujours volontiers les éloges qu'on leur a donnés, à ceux qui se rendent leurs imitateurs. Je dirai donc du père BOURGOING ce qu'un saint a dit d'un saint, le grand Grégoire du grand Athanase<sup>2</sup>, que durant le temps de ses études il se faisoit admirer de ses compagnons; qu'il surpassoit de bien loin ceux qui étoient ingénieux, par son travail; ceux qui étoient laborieux, par son esprit; ou bien, si vous le voulez, qu'il surpassoit en esprit les plus éclairés, en diligence les plus assidus; enfin en l'un et en l'autre, ceux qui excelloient en l'un et en l'autre.

En ce temps, Pierre de Bérulle, homme vraiment illustre et recommandable, à la dignité duquel j'ose dire que même la pourpre romaine

1. Orat., xx, tom. I, pag. 325.

2. S. Greg. Naz. orat. xxi, tom. I, pag. 375.



n'a rien ajouté, tant il étoit déjà relevé par le mérite de sa vertu et de sa science, commençoit à faire luire à toute l'Église gallicane les lumières les plus pures et les plus sublimes du sacerdoce chrétien, et de la vie ecclésiastique. Son amour immense pour l'Église lui inspira le dessein de former une compagnie à laquelle il n'a point voulu donner d'autre esprit que l'esprit même de l'Église, ni d'autres règles que ses canons, ni d'autres supérieurs que ses évêques, ni d'autres biens que sa charité, ni d'autres vœux solennels que ceux du baptême et du sacerdoce. Là, une sainte liberté fait un saint engagement : on obéit sans dépendre; on gouverne sans commander; toute l'autorité est dans la douceur; et le respect s'entretient sans le secours de la crainte. La charité, qui bannit la crainte, opère un si grand miracle; et sans autre joug qu'elle-même, elle sait non-seulement captiver, mais encore anéantir la volonté propre. Là, pour former de vrais prêtres, on les mène à la source de la vérité : ils ont toujours en main les saints Livres, pour en rechercher sans relâche la lettre par l'étude, l'esprit par la raison, la profondeur par la retraite, l'efficace par la pratique, la fin par la charité, à laquelle tout se termine, et « qui est l'unique trésor du christianisme, » « *christiani nominis thesaurus,* » comme parle Tertullien <sup>1</sup>.

Tel est à peu près, Messieurs, l'esprit des prêtres de l'Oratoire; et je je pourrois en dire beaucoup davantage, si je ne ne voulois épargner la modestie de ces pères. Sainte congrégation, le père BOURGOING a besoin de vous pour acquérir la perfection du sacerdoce, après laquelle il soupire; mais je ne crains point d'assurer que vous aviez besoin de lui réciproquement, pour établir vos maximes et vos exercices. Et en effet, Chrétiens, cette vénérable compagnie est commencée entre ses mains : il en est un des quatre premiers avec lesquels son instituteur en a posé les fondements; c'est lui-même qui l'a étendue dans les principales villes de ce royaume. Que dis-je, de ce royaume? Nos voisins lui tendent les bras, les évêques des Pays-Bas l'appellent; et ces provinces florissantes lui doivent l'établissement de tant de maisons qui ont consolé leurs pauvres, humilié leurs riches, instruit leurs peuples, sanctifié leurs prêtres, et répandu bien loin aux environs la bonne odeur de l'Évangile.

La grande part qu'il a eue à fonder une institution si véritablement ecclésiastique, vous doit faire voir, Chrétiens, combien ce grand homme étoit animé de l'esprit de l'Église et du sacerdoce. Mais venons aux exercices particuliers. Les ministres de Jésus-Christ ont deux principales fonctions : ils doivent parler à Dieu, ils doivent parler aux peuples; parler à Dieu par l'oraison, parler aux peuples fidèles par la prédication de l'Évangile. Ces deux fonctions sont unies, et il est aisé de le remarquer dans cette parole des saints apôtres : « Pour nous, disent-ils dans les Actes <sup>2</sup>, nous demeurerons appliqués à l'oraison et au ministère de la parole : » « *Nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus.* » Prêtres, qui êtes les anges du Dieu des armées,

1. *De patient.* n. 12. — 2. *Act.* vi, 4.

vous devez sans cesse monter et descendre, comme les anges que vit Jacob dans cette échelle mystique <sup>1</sup>. Vous montez de la terre au ciel, lorsque vous unissez vos esprits à Dieu par le moyen de l'oraison; vous descendez du ciel en la terre, lorsque vous portez aux hommes ses ordres et sa parole. Montez donc et descendez sans cesse, c'est-à-dire, priez et prêchez : parlez à Dieu, parlez aux hommes; allez premièrement recevoir, et puis venez répandre les lumières; allez puiser dans la source; après, venez arroser la terre, et faire germer le fruit de la vie.

Voulez-vous voir, Chrétiens, quel étoit l'esprit d'oraison de ce fidèle serviteur de Dieu? lisez ses Méditations, toutes pleines de lumières et de grâce. Elles sont entre les mains de tout le monde, des religieux, des séculiers, des prédicateurs, des contemplatifs, des simples et des savants : tant il a été saintement et charitablement industrieux à présenter, tout ensemble, le pain aux forts, le lait aux enfants; et dans ce pain et dans ce lait, le même Jésus-Christ à tous.

Je ne m'étonne donc plus s'il prêchoit si saintement au peuple fidèle le mystère de Jésus-Christ, qu'il avoit si bien médité. O Dieu vivant et éternel! quel zèle! quelle onction! quelle douceur! quelle force! quelle simplicité, et quelle éloquence! O qu'il étoit éloigné de ces prédicateurs infidèles, qui ravilissent leur dignité jusqu'à faire servir au désir de plaire le ministère d'instruire; qui ne rougissent pas d'acheter des acclamations par des instructions; des paroles de flatterie par la parole de vérité; des louanges, vains aliments d'un esprit léger, par la nourriture solide et substantielle que Dieu a préparée à ses enfants! Quel désordre! quelle indignité! Est-ce ainsi qu'on fait parler Jésus-Christ? Savez-vous, ô prédicateurs! que ce divin conquérant veut régner sur les cœurs par votre parole? Mais ces cœurs seront retranchés contre lui; et pour les abattre à ses pieds, pour les forcer invinciblement au milieu de leurs défenses, que ne faut-il pas entreprendre? quels obstacles ne faut-il pas surmonter? Écoutez l'apôtre saint Paul : « Il faut renverser les remparts des mauvaises habitudes, il faut détruire les conseils profonds d'une malice invétérée, il faut abattre toutes les hauteurs qu'un orgueil indompté et opiniâtre élève contre la science de Dieu, il faut captiver tout entendement sous l'obéissance de la foi. » « Ad destructionem munitio-  
« num, consilia destruentes, et omnem altitudinem extollentem se ad-  
« versus scientiam Dei, et in captivitatem redigentes omnem intellec-  
« tum in obsequium Christi <sup>2</sup>. »

Que ferez-vous ici, foibles discoureurs? Détruirez-vous ces remparts en jetant des fleurs? Dissiperez-vous ces conseils cachés en chatouillant les oreilles? Croyez-vous que ces superbes hauteurs tombent au bruit de vos périodes mesurées? Et pour captiver les esprits, est-ce assez de les charmer un moment par la surprise d'un plaisir qui passe? Non, non, ne nous trompons pas : pour renverser tant de remparts, et vaincre tant de résistance; et nos mouvements affectés, et nos paroles

<sup>1</sup> Gen. xxviii, 12. — <sup>2</sup> II Cor. x & 5.

arrangées, et nos figures artificielles, sont des machines trop foibles. Il faut prendre des armes plus puissantes, plus efficaces, celles qu'employoit le saint prêtre dont nous parlons.

La parole de l'Évangile sortoit de sa bouche, vive, pénétrante, animée, toute pleine d'esprit et de feu. Ses sermons n'étoient pas le fruit de l'étude lente et tardive; mais d'une céleste ferveur, mais d'une prompte et soudaine illumination : c'est pourquoi deux jours lui suffisoient pour faire l'oraison funèbre du grand cardinal de Bérulle, avec l'admiration de ses auditeurs. Il n'en employa pas beaucoup davantage à ce beau panégyrique latin de saint Philippe de Néri; ce prêtre si transporté de l'amour de Dieu, dont le zèle étoit si grand et si vaste, que le monde entier étoit trop petit pour l'étendue de son cœur, pendant que son cœur même étoit trop petit pour l'immensité de son amour. Mais dois-je m'arrêter ici à deux actions particulières du père BOURGONG, puisque je sais qu'il a fourni de la même force la carrière de plusieurs carêmes, dans les chaires les plus illustres de la France et des Pays-Bas; toujours pressant, toujours animé; lumière ardente et luisante, qui ne brilloit que pour échauffer, qui cherchoit le cœur par l'esprit, et ensuite captivoit l'esprit par le cœur? D'où lui venoit cette force? C'est, mes Frères, qu'il étoit plein de la doctrine céleste; c'est qu'il s'étoit nourri et rassasié du meilleur suc du christianisme; c'est qu'il faisoit régner dans ses sermons la vérité et la sagesse : l'éloquence suivoit comme la servante, non recherchée avec soin, mais attirée par les choses mêmes. Ainsi « son discours se répandoit à la manière d'un torrent; et s'il trouvoit en son chemin les fleurs de l'élocution, il les entraînoit plutôt après lui par sa propre impétuosité, qu'il ne les cueilloit avec choix pour se parer d'un tel ornement : » « Fertur quippe impetu suo; et elocutionis pulchritudinem, si occurrerit : vi rerum rapit, non cura decoris assumit <sup>1</sup>. » C'est l'idée de l'éloquence que donne saint Augustin aux prédicateurs, et ce qu'a pratiqué celui dont nous honorons ici la mémoire.

Après ces fonctions publiques, il restoit encore, Messieurs, de vous faire voir ce saint homme dans la conduite des âmes, et de vous y faire admirer son zèle, sa discrétion, son courage et sa patience. Mais quoique les autres choses que j'ai à vous dire ne me laissent pas le loisir d'entrer bien avant dans cette matière, je ne dois pas omettre en ce lieu qu'il a été longtemps confesseur de feu monseigneur le duc d'Orléans, de glorieuse mémoire. C'est une marque de son mérite d'avoir été appelé à un tel emploi, après cet illustre père Charles de Condren, dont le nom inspire la piété, dont la mémoire, toujours fraîche et toujours récente, est douce à toute l'Église comme une composition de parfums. Mais quelle a été la conduite de son successeur dans cet emploi délicat? N'entrons jamais dans ce détail; honorons par notre silence le mystérieux secret que Dieu a imposé à ses ministres. Contentons nous de savoir qu'il y a des plantes tardives dans le jardin de l'Époux; que pour en voir la fécondité, les directeurs des

1. S. Aug. *De doct., Christ.*, lib. IV. n. 42, tom. III, part. 1, col. 81.

consciences, ces laboureurs spirituels, doivent attendre avec patience le fruit précieux de la terre, comme parle l'apôtre saint Jacques <sup>1</sup>; et qu'enfin le père BOURGOING a eu cette singulière consolation, qu'il n'a pas attendu en vain, qu'il n'a pas travaillé inutilement, la terre qu'il cultivoit lui ayant donné avec abondance des fruits de bénédiction et de grâce. Ah! si nous avons un cœur chrétien, ne passons pas cet endroit sans rendre à Dieu de justes louanges pour le don inestimable de sa clémence, et prions sa bonté suprême qu'elle fasse souvent de pareils miracles : « Gratias Deo super inenarrabili dono ejus <sup>2</sup>. »

Rendons grâces aussi, Chrétiens, à cette même bonté par Jésus-Christ Notre-Seigneur, de ce qu'elle a fait paroître en nos jours un prêtre si saint, qu'on a vu apporter persévéramment l'innocence à l'autel, le zèle à la chaire, l'assiduité à la prière, une patience vigoureuse dans la conduite des âmes, une ardeur infatigable à toutes les affaires de l'Église. Il ne vit que pour l'Église, il ne respire que l'Église : il veut non-seulement tout consacrer, mais encore tout sacrifier aux intérêts de l'Église, sa personne, ses frères, sa congrégation. Il l'a gouvernée en cet esprit durant l'espace de vingt et un ans; et comme toute la conduite de cette sainte compagnie consiste à s'attacher constamment à la conduite de l'Église, à ses évêques, à son chef visible; je ne croirai pas m'éloigner de la suite de mon discours, si je trace ici en peu de paroles comme un plan de la sainte Église, selon le dessein éternel de son divin architecte : je vous demande, Messieurs, que vous renouveliez vos attentions.

#### SECOND POINT.

Vous comprenez, mes Frères, par tout ce que j'ai déjà dit, que le dessein de Dieu dans l'établissement de son Église est de faire éclater par toute la terre le mystère de son unité, en laquelle est ramassée toute sa grandeur. C'est pourquoi le Fils de Dieu est venu au monde, et « le Verbe a été fait chair, et il a daigné habiter en nous, et nous l'avons vu parmi les hommes plein de grâce et de vérité <sup>3</sup>; » afin que par la grâce qui unit, il ramenât tout le genre humain à la vérité, qui est une. Ainsi, venant sur la terre avec cet esprit d'unité, il a voulu que tous ses disciples fussent unis, et il a fondé son Église unique et universelle, « afin que tout y fût consommé et réduit en un : » « Ut sint consummati in unum, » comme il le dit lui-même dans son Évangile <sup>4</sup>.

Je vous le dis, Chrétiens, c'est ainsi en vérité un grand mystère en Jésus-Christ et en son Église. « Il n'y a qu'une colombe et une parfaite : » « Una est columba mea, perfecta mea <sup>5</sup>; » il n'y a qu'une seule épouse, qu'une seule Église catholique, qui est la mère commune de tous les fidèles. Mais comment est-elle la mère de tous les fidèles, puisqu'elle n'est autre chose que l'assemblée de tous les fidèles?

1. *Jac.* v, 7. — 2. *II Cor.* ix, 15. — 3. *Joan.* i, 14. — 4. *Ibid.*, xvii, 23.  
5. *Cant.* vi, 8.



C'est ici le secret de Dieu. Toute la grâce de l'Église, toute l'efficace du Saint-Esprit est dans l'unité : en l'unité est le trésor, en l'unité est la vie, hors de l'unité est la mort certaine. L'Église donc est une; et, par son esprit d'unité catholique et universelle, elle est la mère toujours féconde de tous les particuliers qui la composent : ainsi tout ce qu'elle engendre, elle se l'unit très-intimement; en cela dissemblable des autres mères, qui mettent hors d'elles-mêmes les enfants qu'elles produisent. Au contraire, l'Église n'engendre les siens qu'en les recevant en son sein, qu'en les incorporant à son unité. Elle croit entendre sans cesse, en la personne de saint Pierre, ce commandement qu'on lui fait d'en haut : « Tue et mange, » unis, incorpore : « Occide et manduca <sup>1</sup>; et se sentant animée de cet esprit unissant, elle élève la voix nuit et jour pour appeler tous les hommes au banquet où tout est fait un. Et lorsqu'elle voit les hérétiques qui s'arrachent de ses entrailles ou plutôt qui lui arrachent les entrailles mêmes, et qui emportent avec eux en la déchirant le sceau de son unité, qui est le baptême, conviction visible de leur désertion; elle redouble son amour maternel envers ses enfants qui demeurent, les liant et les attachant toujours davantage à son esprit d'unité : tant il est vrai qu'il a plu à Dieu que tout concourût à l'œuvre de l'unité sainte de l'Église, et même le schisme, la rupture et la révolte!

Voilà donc le dessein du grand architecte, faire régner l'unité en son Église et par son Église : voyons maintenant l'exécution. L'exécution, Chrétiens, c'est l'établissement des pasteurs; car, de crainte que les troupeaux errants et vagabonds ne fussent dispersés deçà et delà, Dieu établit les pasteurs pour les rassembler. Il a donc voulu imprimer dans l'ordre et dans l'office des pasteurs les mystères de l'unité de l'Église; et c'est en ceci que consiste la dignité de l'épiscopat. Le mystère de l'unité ecclésiastique est dans la personne, dans le caractère, dans l'autorité des évêques. En effet, Chrétiens, ne voyez-vous pas qu'il y a plusieurs prêtres, plusieurs ministres, plusieurs prédicateurs, plusieurs docteurs; mais il n'y a qu'un seul évêque dans un diocèse et dans une église. Et nous apprenons de l'Histoire ecclésiastique, que lorsque les factieux entreprenoient de diviser l'épiscopat, une voix commune de toute l'Église et de tout le peuple fidèle s'élevait contre cet attentat sacrilège par ces paroles remarquables : « Un Dieu, un Christ, un évêque : » « Unus Deus, unus Christus, unus episcopus <sup>2</sup>. » Quelle merveilleuse association, un Dieu, un Christ, un évêque ! un Dieu, principe de l'unité; un Christ, médiateur de l'unité; un évêque, marquant et représentant en la singularité de sa charge le mystère de l'unité de l'Église. Ce n'est pas assez, Chrétiens, chaque évêque a son troupeau particulier. Parlons plus correctement : les évêques n'ont tous ensemble qu'un même troupeau, dont chacun conduit une partie inséparable du tout; de sorte qu'en vérité

1. Act. x, 13.

2. Cornel. epist. ad Cypr., apud Cypr., ep. XLVI, p. 60; Theodoret. Hist. Eccles. lib. II, cap. XIV, tom. III, p. 610.

tous les évêques sont au tout et à l'unité, et ils ne sont partagés que pour la facilité de l'application. Mais Dieu, voulant maintenir parmi ce partage l'unité inviolable du tout; outre les pasteurs des troupeaux particuliers, il a donné un père commun, il a préposé un pasteur à tout le troupeau, afin que la sainte Église fût une fontaine scellée par le sceau d'une parfaite unité, et « qu'y ayant un chef établi, l'esprit de division n'y entrât jamais : « Ut capite constituto schismatis « tolleretur occasio <sup>1</sup>. »

Ainsi Notre-Seigneur Jésus-Christ voulant commencer le mystère de l'unité de son Église, il a séparé les apôtres du nombre de tous les disciples; et ensuite, voulant consommer le mystère de l'unité de l'Église, il a séparé l'apôtre saint Pierre du milieu des autres apôtres. Pour commencer l'unité dans toute la multitude, il en choisit douze; pour consommer l'unité parmi les douze, il en choisit un. En commençant l'unité, il n'exclut pas tout à fait la pluralité : « Comme le Père m'a envoyé, ainsi, dit-il <sup>2</sup>, je vous envoie. » Mais pour conduire à la perfection le mystère de l'unité de son Église, il ne parle pas à plusieurs; il désigne saint Pierre personnellement, il lui donne un nom particulier : « Et moi, dit-il <sup>3</sup>, je te dis à toi : Tu es Pierre, et, ajoute-t-il, sur cette pierre je bâtirai mon Église; et, conclut-il, les portes d'enfer ne prévaudront point contre elle; » afin que nous entendions que la police, le gouvernement, et toute l'ordonnance de l'Église se doit enfin réduire à l'unité seule; et que le fondement de cette unité est et sera éternellement le soutien immobile de cet édifice.

Par conséquent, Chrétiens, quiconque aime l'Église doit aimer l'unité; et quiconque aime l'unité doit avoir une adhérence immuable à tout l'ordre épiscopal, dans lequel et par lequel le mystère de l'unité se consomme, pour détruire le mystère d'iniquité, qui est l'œuvre de rébellion et de schisme. Je dis à tout l'ordre épiscopal; au Pape, chef de cet ordre et de l'Église universelle; aux évêques, chefs et pasteurs des églises particulières. Tel est l'esprit de l'Église; tel est principalement le devoir des prêtres, qui sont établis de Dieu pour être coopérateurs de l'épiscopat. Le cardinal de Bérulle, plein de l'esprit de l'Église et du sacerdoce, n'a formé sa congrégation que dans la vue de ce dessein; et le père François Bourgoing l'a toujours très-saintement gouvernée dans cette même conduite.

Soyez bénie de Dieu, sainte compagnie; entrez de plus en plus dans ces sentiments, éteignez ces feux de division, ensevelissez sans retour ces noms de parti. Laissez se débattre, laissez disputer et languir dans des questions ceux qui n'ont pas le zèle de servir l'Église : d'autres pensées vous appellent, d'autres affaires demandent vos soins. Employez tout ce qui est en vous d'esprit, et de cœur, et de lumière, et de zèle au rétablissement de la discipline, si horriblement dépravée et dans le clergé et parmi le peuple.

Deux choses sont nécessaires à la sainte Église, la pureté de la foi

1. S. Hieron. *adv. Jovin.*, lib. I, tom. IV, p. 168. — 2 Joan. xx, 21.

3. Matth. xvi, 18.

et l'ordre de la discipline. La foi est toujours sans tache, la discipline souvent chancelante. D'où vient cette différence, si ce n'est que la foi est le fondement, lequel étant renversé, tout l'édifice tomberoit par terre ? Or, il a plu à notre Sauveur, qui a établi son Église comme un édifice sacré, de permettre que, pour exercer le zèle de ses ministres, il y eut toujours, à la vérité, quelques réfections à faire dans le corps du bâtiment ; mais que le fondement fût si ferme, que jamais il ne pût être ébranlé, parce que les hommes peuvent bien, en quelque sorte, contribuer par sa grâce à faire les réparations de l'édifice ; mais qu'ils ne pourroient jamais le redresser de nouveau, s'il étoit entièrement abattu. Il faudroit que le Fils de Dieu vînt encore au monde ; et comme il a résolu de n'y venir qu'une fois, il a fondé son temple si solidement, qu'il n'aura jamais besoin qu'on le rétablisse, et qu'il suffira seulement qu'on l'entretienne.

Qui pourroit assez exprimer quel étoit le zèle du père BOURGOING pour travailler à ce grand ouvrage ? Il regardoit les évêques comme ceux qui sont établis de Dieu pour faire vivre dans le peuple et dans le clergé la discipline chrétienne. Il révéroit dans leur ordre la vigueur et la plénitude d'une puissance céleste, pour réprimer la licence et arrêter le torrent des mauvaises mœurs, qui, s'enflant et s'élevant à grands flots, menace d'inonder toute la face de la terre. Non content d'exciter leur zèle, il travailloit nuit et jour à leur donner de fidèles ouvriers. Sa compagnie lui doit le dessein d'avoir des institutions ecclésiastiques pour y former des saints prêtres, c'est-à-dire, donner des pères aux enfants de Dieu. Et il ne faut pas sortir bien loin pour voir des fruits de son zèle. Allez à cette maison où reposent les os du grand saint Magloire : là, dans l'air le plus pur et le plus serein de la ville, un nombre infini d'ecclésiastiques respire encore un air plus pur de la discipline cléricale : ils se répandent dans le diocèse, et portent partout l'esprit de l'Église ; c'est l'effet des soins du père BOURGOING. Mais pourquoi vous parler ici d'un séminaire particulier ? toutes les maisons de l'Oratoire n'étoient-elles pas sous sa conduite autant de séminaires des évêques ? il professoit hautement que tous les sujets de sa compagnie étoient plus aux prélats qu'à la compagnie, et avec raison, Chrétiens, puisque la gloire de la compagnie c'est d'être tout entière à eux, pour être par eux tout entière à l'Église et à Jésus-Christ.

Delà vous pouvez connoître combien cette compagnie est redevable aux soins de son général, qui savoit si bien conserver en elle l'esprit de son institut, c'est-à-dire, l'esprit primitif de la cléricature et du sacerdoce. Il en étoit tellement rempli, qu'il en animoit tous ses frères ; et ceux qui auroient été assez insensibles pour ne se pas rendre à ses paroles, auroient été forcés de céder à la force toute-puissante de ses exemples. Et en effet, Chrétiens, quel autre étoit plus capable de leur inspirer l'esprit d'oraison, que celui qu'ils voyoient toujours le plus assidu à ce divin exercice ? Qui pouvoit plus puissamment enflammer leurs cœurs à travailler sans relâche pour les intérêts de l'Église, que celui dont les maladies n'étoient pas capables d'en ralentir l'action ?

ce grand homme ne voulant pas, autant qu'il pouvoit, qu'il fût tant permis aux infirmités d'interrompre les occupations d'un prêtre de Jésus-Christ. Qui a pu leur enseigner plus utilement à conserver parmi les emplois une sainte liberté d'esprit, que celui qui s'est montré dans les plus grands embarras autant paisible, autant dégagé, qu'agissant et infatigable? Enfin, de qui pouvoient-ils apprendre avec plus de fruit à dompter par la pénitence la délicatesse des sens et de la nature, que de celui qu'ils ont toujours vu retrancher de son sommeil, malgré son besoin; endurer la rigueur du froid, malgré sa vieillesse; continuer ses jeûnes, malgré ses travaux; enfin, affliger son corps par toutes sortes d'austérités, malgré ses infirmités corporelles?

O membres tendres et délicats, si souvent couchés sur la dure! O gémissements! ô cris de la nuit, pénétrant les nues, perçant jusqu'à Dieu! O fontaines de larmes, sources de joie! O admirable ferveur d'esprit, et prière continuelle! O âme qui soutenoit le corps presque sans aucune nourriture! ou plutôt, ô corps contraint de mourir avant la mort même, afin que l'âme fût en liberté! O appât du plaisir sensible et goût du fruit défendu, surmonté par la continence du père BOURGOING! O Jésus-Christ! ô sa mort! ô son anéantissement et sa croix honorés par sa pénitence! plût à Dieu que, touché d'un si saint exemple, je mortifie mes membres mortels, et que je commence à marcher par la voie étroite, et que je m'ensevelisse avec Jésus-Christ, pour être son cohéritier!

Car que faisons-nous, Chrétiens, que faisons-nous autre chose, lorsque nous flattons notre corps, que d'accroître la proie de la mort, lui enrichir son butin, lui engraisser sa victime? Pourquoi m'es-tu donné, ô corps mortel, fardeau accablant, soutien nécessaire, ennemi flatteur, ami dangereux, avec lequel je ne puis avoir ni guerre ni paix, parce qu'à chaque moment il faut s'accorder, et à chaque moment il faut rompre? O inconcevable union, et aliénation non moins étonnante! « Malheureux homme que je suis! qui me délivrera de ce corps mortel? » « Infelix ego homo! quis me liberabit de corpore mortis hujus? » Si nous n'avons pas le courage d'imiter le père BOURGOING dans ses austérités, pourquoi flattons-nous nos corps, nourrissons-nous leurs convoitises par notre mollesse, et les rendons-nous invincibles par nos complaisances?

Se peut-il faire, mes Frères, que nous ayons tant d'attache à cette vie et à ses plaisirs, si nous considérons attentivement combien est dure la condition avec laquelle on nous l'a prêtée? La nature, cruelle usurière, nous ôte tantôt un sens, et tantôt un autre. Elle avoit ôté l'ouïe au père BOURGOING, et elle ne manque pas tous les jours de nous enlever quelque chose, comme pour l'intérêt de son prêt, sans se départir pour cela du droit qu'elle se réserve, d'exiger en toute rigueur la somme totale à sa volonté. Et alors où serons-nous? que deviendrons-nous? dans quelles ténèbres serons-nous cachés? dans quel

1. Rom. VII, 24.



gouffre serons-nous perdus? il n'y aura plus sur la terre aucun vestige de ce que nous sommes. « La chair changera de nature, le corps prendra un autre nom; même celui de cadavre, dit Tertullien, ne lui demeurera pas longtemps; il deviendra un je ne sais quoi, qui n'a point de nom dans aucune langue : » tant il est vrai que tout meurt en nos corps, jusqu'à ces termes funèbres, par lesquels on exprimoit nos malheureux restes : « Post totum illud ignobilitatis elogium caducæ « carnis in originem terram, et cadaveris nomen; et de isto quoque « nomine perituræ in nullum inde jam nomen, in omnis jam vocabuli « mortem<sup>1</sup>. »

Et vous vous attachez à ce corps, et vous bâtissez sur ces ruines, et vous contractez avec ce mortel une amitié immortelle! O que la mort vous sera cruelle! ô que vainement vous soupirez, disant avec ce roi des Amalécites : « Siccine separat amara mors<sup>2</sup>? » « Est-ce ainsi que la mort amère sépare de tout? » Quel coup! quel état! quelle violence!

Il n'y a que l'homme de bien qui n'a rien à craindre en ce dernier jour. La mortification lui rend la mort familière; le détachement des plaisirs le décaccoutume du corps, il n'a point de peine à s'en séparer; il a déjà, depuis fort longtemps, ou dénoué ou rompu les liens les plus délicats qui nous y attachent. Ainsi le père BOURGOING ne peut être surpris de la mort : « ses jeûnes et ses pénitences l'ont souvent avancé dans son voisinage, comme pour la lui faire observer de près : » « Sæpe jejunans mortem de proximo novit. » « Pour sortir du monde plus légèrement, il s'est déjà déchargé lui-même d'une partie de son corps, comme un empêchement importun à l'âme : » « Præmisso jam sanguinis succo, tanquam animæ impedimento<sup>3</sup>. » Un tel homme dégagé du siècle, qui a mis toute son espérance en la vie future voyant approcher la mort, ne la nomme ni cruelle ni inexorable : au contraire, il lui tend les bras, il lui présente sans murmurer ce qui lui reste de corps, et lui montre lui-même l'endroit où elle doit frapper son dernier coup. O mort! lui dit-il d'un visage ferme, tu ne me feras aucun mal, tu ne m'ôteras rien de ce qui m'est cher; tu me sépareras de ce corps mortel : ô mort! je t'en remercie, j'ai travaillé toute ma vie à m'en détacher, j'ai tâché de mortifier mes appétits sensuels; ton secours, ô mort, m'étoit nécessaire pour en arracher jusqu'à la racine. Ainsi, bien loin d'interrompre le cours de mes desseins, tu ne fais qu'accomplir l'ouvrage que j'ai commencé; tu ne détruis pas ce que je prétends, mais tu l'achèves : achève donc, ô mort favorable! et rends-moi bientôt à mon maître.

Ah! « qu'il n'en est pas ainsi des impies! » « Non sic impii, non sic<sup>4</sup>. » La mort ne leur arrive jamais si tard, qu'elle ne soit toujours précipitée; elle n'est jamais prévenue par tant d'avertissemens, qu'elle ne soit toujours imprévue. Toujours elle rompt quelque grand dessein et quelque affaire importante : au lieu qu'un homme de bien, à chaque

1. Tert. *De resur. carn.*, n. 4. — 2. *I Reg.* xv, 22.

3. Tert. *De jejun.*, n. 12. — 4. *Ps.* 1, 4.

heure, à chaque moment, a toujours ses affaires faites; il a toujours son âme en ses mains, prêt à la rendre au premier signal. Ainsi est mort le père BOURGOING; et voilà qu'étant arrivé en la bienheureuse terre des vivants, il voit et il goûte en la source même combien le Seigneur est doux; et il chante, et il triomphe avec ses saints anges, pénétrant Dieu, pénétré de Dieu, admirant la magnificence de sa maison, et s'enivrant du torrent de ses délices.

Qui nous donnera, Chrétiens, que nous mourions de cette mort, et que notre mort soit un jour de fête, un jour de délivrance, un jour de triomphe? « Ah! que mon âme meure de la mort des justes! » « *Moriatur anima mea morte justorum!* » Mais pour mourir de la mort des justes, vivez, mes Frères, de la vie des justes. Ne soyez pas de ceux qui diffèrent à se reconnoître quand ils ont perdu la connoissance; et qui méprisent si fort leur âme, qu'ils ne songent à la sauver que lorsqu'ils sont en danger de perdre leur corps; desquels certes on peut dire véritablement qu'ils se convertissent par désespoir plutôt que par espérance. Mes Frères, faites pénitence, tandis que le médecin n'est pas encore à vos côtés, vous donnant des jours et heures qui ne sont point en sa puissance, et toujours prêt à philosopher admirablement de la maladie après la mort. Convertissez-vous de bonne heure; que la pensée en vienne de Dieu, et non de la fièvre; de la raison, et non du trouble; du choix, et non de la force ni de la contrainte. Si votre corps est une hostie, consacrez à Dieu une hostie vivante; si c'est un talent précieux qui doit profiter entre ses mains, mettez-le de bonne heure dans le commerce, et n'attendez pas à le lui donner qu'il le faille enfouir en terre : c'est ce que je dis à tous les fidèles.

Et vous, sainte compagnie, qui avez désiré d'ouïr de ma bouche le panégyrique de votre père, vous ne m'avez pas appelé dans cette chaire, ni pour déplorer votre perte par des plaintes étudiées, ni pour contenter les vivants par de vains éloges des morts. Un motif plus chrétien vous a excitée à me demander ce discours funèbre à la gloire de ce grand homme : vous avez prétendu que je consacrasse la mémoire de ses vertus, et que je vous proposasse comme en un tableau, le modèle de sa sainte vie. Soyez donc ses imitateurs, comme il l'a été de Jésus-Christ; c'est ce qu'il demande de vous aussi ardemment, j'ose dire plus ardemment que le sacrifice mystique : car si par ce sacrifice vous procurez son repos; en imitant ses vertus, vous enrichissez sa couronne. C'est vous-mêmes, mes Révérends Pères, qui serez et sa couronne et sa gloire au jour de Notre-Seigneur, si, comme vous avez été, durant tout le cours de sa vie, obéissants à ses ordres, vous vous rendez de plus en plus, après sa mort, fidèles imitateurs de sa piété. Ainsi soit-il.

## ORAISON FUNÈBRE

DE MADAME YOLANDE DE MONTERBY,

ABBESSE DES RELIGIEUSES BERNARDINES DE\*\*\*<sup>1</sup>.

Ubi est, mors, victoria tua ?

*O mort, où est ta victoire ?* (1 Cor., xv. 55.)

Quand l'Église ouvre la bouche des prédicateurs dans les funérailles de ses enfants, ce n'est pas pour accroître la pompe du deuil par des plaintes étudiées, ni pour satisfaire l'ambition des vivants par de vains éloges des morts. La première de ces deux choses est trop indigne de sa fermeté; et l'autre, trop contraire à sa modestie. Elle se propose un objet plus noble dans la solennité des discours funèbres : elle ordonne que ses ministres, dans les derniers devoirs que l'on rend aux morts, fassent contempler à leurs auditeurs la commune condition de tous les mortels, afin que la pensée de la mort leur donne un saint dégoût de la vie présente, et que la vanité humaine rougisse en regardant le terme fatal que la Providence divine a donné à ses espérances trompeuses.

Ainsi n'attendez pas. Chrétiens, que je vous représente aujourd'hui ni la perte de cette maison, ni la juste affliction de toutes ces dames, à qui la mort ravit une mère qui les a si bien élevées. Ce n'est pas aussi mon dessein de rechercher bien loin dans l'antiquité les marques d'une très-illustre noblesse, qu'il me seroit aisé de vous faire voir dans la race de Monterby, dont l'éclat est assez connu par son nom et ses alliances. Je laisse tous ces entretiens superflus, pour m'attacher à une matière et plus sainte et plus fructueuse. Je vous demande seulement que vous appreniez de l'abbesse très-digne et très-vertueuse pour laquelle nous offrons à Dieu le saint sacrifice de l'Eucharistie à vous servir si heureusement de la mort, qu'elle vous obtienne l'immortalité. C'est par là que vous rendrez inutiles tous les efforts de cette cruelle ennemie; et que l'ayant enfin désarmée de tout ce qu'elle semble avoir de terrible, vous lui pourrez dire avec l'apôtre : « O mort, où est ta victoire ? » « Ubi est, mors, victoria tua ? » C'est ce que je tâcherai de vous faire entendre dans cette courte exhortation, où j'espère que le Saint-Esprit me fera la grâce de ramasser un peu de paroles des vérités très-considérables, que je puiserai dans les Écritures.

C'est un fameux problème, qui a été souvent agité dans les écoles des philosophes, lequel est le plus désirable à l'homme, ou de vivre

1. Nous ignorons de quelle maison religieuse cette dame étoit abbesse; et quelques recherches que nous ayons faites, nous n'avons pu rien découvrir de certain sur sa naissance. (Édit. de Défortis.)

jusqu'à l'extrême vieillesse, ou d'être promptement délivré des misères de cette vie. Je n'ignore pas, Chrétiens, ce que pensent là-dessus la plupart des hommes. Mais, comme je vois tant d'erreurs reçues dans le monde avec un tel applaudissement, je ne veux pas ici consulter les sentiments de la multitude, mais la raison et la vérité, qui seules doivent gouverner les esprits des hommes.

Et, certes, il pourroit sembler, au premier abord, que la voix commune de la nature, qui désire toujours ardemment la vie, devrait décider cette question : car si la vie est un don de Dieu, n'est-ce pas un désir très-juste de vouloir conserver longtemps les bienfaits de son souverain ? et d'ailleurs, étant certain que la longue vie approche de plus près l'immortalité, ne devons-nous pas souhaiter de retenir, si nous pouvons, quelque image de ce glorieux privilège dont notre nature est déchue ?

En effet, nous voyons que les premiers hommes, lorsque le monde plus innocent étoit encore dans son enfance, remplissoient des neuf cents ans par leur vie ; et que, lorsque la malice est accrue, la vie en même temps s'est diminuée. Dieu même, dont la vérité infailible doit être la règle souveraine de nos sentiments, tant irrité contre nous, nous menace en sa colère d'abrèger nos jours : et au contraire il promet une longue vie à ceux qui observeront ses commandements. Enfin, si cette vie est le champ fécond dans lequel nous devons semer pour la glorieuse immortalité, ne devons-nous pas désirer que ce champ soit ample et spacieux, afin que la moisson soit plus abondante ? Et ainsi l'on ne peut nier que la longue vie ne soit souhaitable.

Ces raisons, qui flattent nos sens, gagneront aisément le dessus. Mais on leur oppose d'autres maximes, qui sont plus dures, à la vérité, et aussi plus fortes et plus vigoureuses. Et premièrement, je nie que la vie de l'homme puisse être longue ; de sorte que souhaiter une longue vie dans ce lieu de corruption, c'est n'entendre pas ses propres désirs. Je me fonde sur ce principe de saint Augustin : « Non est longum quod aliquando finitur : » « Tout ce qui a fin ne peut être long. » Et la raison en est évidente ; car tout ce qui est sujet à finir s'efface nécessairement au dernier moment, et on ne peut compter de longueur en ce qui est entièrement effacé. Car de même qu'il ne sert de rien de remplir, lorsque j'efface tout par un dernier trait : ainsi la longue et courte vie sont toutes égalées par la mort, parce qu'elle les efface toutes également.

Je vous ai représenté, Chrétiens, deux opinions différentes qui partagent les sentiments des mortels. Les uns, en petit nombre, méprisent la vie ; les autres estiment que leur plus grand bien, c'est de la pouvoir longtemps conserver. Mais peut-être que nous accorderons aisément ces deux propositions si contraires par une troisième maxime qui nous apprendra d'estimer la vie, non par sa longueur, mais par son usage ; et qui nous fera confesser qu'il n'est rien de plus dange-



reux qu'une longue vie, quand elle n'est remplie que de vaines entreprises ou même d'actions criminelles : comme aussi il n'est rien de plus précieux, quand elle est utilement ménagée pour l'éternité. Et c'est pour cette seule raison que je bénirai mille et mille fois la sage et honorable vieillesse d'YOLANDE DE MONTERBY; puisque, dès ses années les plus tendres jusqu'à l'extrémité de sa vie, qu'elle a finie en Jésus-Christ après un grand âge, la crainte de Dieu a été son guide, la prière son occupation, la pénitence son exercice, la charité sa pratique la plus ordinaire, le ciel tout son amour et son espérance.

Désabusons-nous, Chrétiens, des vaines et téméraires préoccupations, dont notre raison est toute obscurcie par l'illusion de nos sens : apprenons à juger des choses par les véritables principes ; nous avouerons franchement, à l'exemple de cette abbesse, que nous devons dorénavant mesurer la vie par les actions, non par les années. C'est ce que vous comprendrez sans difficulté par ce raisonnement invincible.

Nous pouvons regarder le temps de deux manières différentes : nous le pouvons considérer premièrement en tant qu'il se mesure en lui-même par heures, par jours, par mois, par années; et dans cette considération, je soutiens que le temps n'est rien : parce qu'il n'a ni forme ni substance; que tout son être n'est que de couler, c'est-à-dire que tout son être n'est que de périr, et partant que tout son être n'est rien.

C'est ce qui fait dire au Psalmiste, retiré profondément en lui-même, dans la considération du néant de l'homme : « Ecce mensura-  
« biles posuisti dies meos : » « Vous avez, dit-il<sup>1</sup>, établi le cours de ma vie pour être mesuré par le temps; » et c'est ce qui lui fait dire aussitôt après : « Et substantia mea tanquam nihilum ante te : » « Et ma substance est comme rien devant vous : » parce que tout mon être dépendant du temps, dont la nature est de n'être jamais que dans un moment qui s'enfuit d'une course précipitée et irrévocable, il s'ensuit que ma substance n'est rien, étant inséparablement attachée à cette vapeur légère et volage, qui ne se forme qu'en se dissipant, et qui entraîne perpétuellement mon être avec elle d'une manière si étrange et si nécessaire, que, si je ne suis le temps, je me perds, parce que ma vie demeure arrêtée; et d'autre part, si je suis le temps, qui se perd et coule toujours, je me perds nécessairement avec lui : « Ecce mensurabiles posuisti dies meos, et substantia mea tanquam nihilum ante te; » d'où passant plus outre, il conclut : « In imagine pertransit homo<sup>2</sup> : » « L'homme passe comme les vaines images » que la fantaisie forme en elle-même dans l'illusion de nos songes, sans corps, sans solidité et sans consistance.

Mais élevons plus haut nos esprits; et après avoir regardé le temps dans cette perpétuelle dissipation, considérons-le maintenant en un autre sens : en tant qu'il aboutit à l'éternité; car cette présence immuable de l'éternité, toujours fixe, toujours permanente, enfermant

1. Ps. xxxviii, 6. — 2. Ibid., xxxviii 7.

en l'infinité de son étendue toutes les différences des temps, il s'ensuit manifestement que le temps peut être en quelque sorte dans l'éternité : et il a plu à notre grand Dieu, pour consoler les misérables mortels de la perte continuelle qu'ils font de leur être, par le vol irréparable du temps, que ce même temps, qui se perd, fût un passage à l'éternité qui demeure; et de cette distinction importante du temps considéré en lui-même, et du temps par rapport à l'éternité, je tire cette conséquence infaillible :

Si le temps n'est rien par lui-même, il s'ensuit que tout le temps est perdu, auquel nous n'aurons point attaché quelque chose de plus immuable que lui, quelque chose qui puisse passer à l'éternité bienheureuse. Ce principe étant supposé, arrêtons un peu notre vue sur un vieillard qui auroit blanchi dans les vanités de la terre. Quoique l'on me montre ses cheveux gris, quoique l'on me compte ses longues années, je soutiens que sa vie ne peut être longue, j'ose même assurer qu'il n'a pas vécu. Car que sont devenues toutes ses années? Elles sont passées, elles sont perdues. Il ne lui reste pas la moindre parcelle en ses mains, parce qu'il n'y a rien attaché de fixe ni de permanent. Que si toutes ses années sont perdues, elles ne sont pas capables de faire nombre. Je ne vois rien à compter dans cette vie longue, parce que tout y est inutilement dissipé : par conséquent tout est mort en lui; et sa vie étant vide de toutes parts, c'est erreur de s'imaginer qu'elle puisse jamais être estimée longue.

Que si je viens maintenant à jeter les yeux sur la dame si vertueuse qui a gouverné si longtemps cette noble et religieuse abbaye, c'est là où je remarque, fidèles, une vieillesse vraiment vénérable. Certes, quand elle n'auroit vécu que fort peu d'années, les ayant fait profiter si utilement pour la bienheureuse immortalité, sa vie me paroîtroit toujours assez longue. Je ne puis jamais croire qu'une vie soit courte, lorsque j'y vois une éternité toute entière glorieusement attachée.

Mais quand je considère quatre-vingt-dix ans si soigneusement ménagés; quand je regarde des années si pleines et si bien marquées par les bonnes œuvres; quand je vois, dans une vie si réglée, tant de jours, tant d'heures et tant de moments comptés et alloués pour l'éternité, c'est là que je ne puis m'empêcher de dire : O temps utilement employé, ô vieillesse vraiment précieuse ! « Ubi est, mors, victoria tua ? » « O mort, où est ta victoire ? » Ta main avare n'a rien enlevé à cette vertueuse abbesse, parce que ton domaine n'est que sur le temps; et que la sage dame dont nous parlons, désirant conserver celui qu'il a plu à Dieu de lui donner, l'a fait heureusement passer dans l'éternité.

Si je l'envisage, fidèles, dans l'intérieur de son âme, j'y remarque, sans une conduite très-sage, une simplicité chrétienne. Étant humble dans ses actions et ses paroles, elle s'est toujours plus glorifiée d'être fille de saint Bernard que de tant de braves aïeux, de la race desquels elle est descendue. Elle passoit la plus grande partie de son temps dans la méditation et dans la prière. Ni les affaires, ni les compagnies n'étoient pas capables de lui ravir le temps qu'elle destinoit aux choses

divines. On la voyoit entrer en son cabinet avec une contenance, une modestie et une action toute retirée; et là elle répandoit son cœur devant Dieu avec cette bienheureuse simplicité, qui est la marque la plus assurée des enfants de la nouvelle alliance. Sortie de ces pieux exercices, elle parloit souvent des choses divines avec une affection si sincère, qu'il étoit aisé de connoître que son âme versoit sur ses lèvres les sentiments les plus purs et les plus profonds. Jusque dans la vieillesse la plus décrépète, elle souffroit les incommodités et les maladies sans chagrin, sans murmure, sans impatience; louant Dieu parmi ses douleurs, non point par une constance affectée, mais avec une modération qui paroissoit bien avoir pour principe une conscience tranquille et un esprit satisfait de Dieu.

Parlerai-je de sa prudence si avisée dans la conduite de sa maison? Chacun sait que sa sagesse et son économie en a beaucoup relevé le lustre. Mais je ne vois rien de plus remarquable que ce jugement si réglé avec lequel elle a gouverné les dames qui lui étoient confiées; toujours également éloignée et de cette rigueur farouche, et de cette indulgence molle et relâchée : si bien que comme elle avoit pour elles une sévérité mêlée de douceur, elles lui ont toujours conservé une crainte accompagnée de tendresse jusqu'au dernier moment de sa vie, et dans l'extrême caducité de son âge.

L'innocence, la bonne foi, la candeur, étoient ses compagnes inséparables. Elles conduisoient ses desseins, elles ménageoient tous ses intérêts, elles régissoient toute sa famille. Ni sa bouche ni ses oreilles n'ont jamais été ouvertes à la médisance, parce que la sincérité de son cœur en chassoit cette jalousie secrète qui envenime presque tous les hommes contre leurs semblables. Elle savoit donner de la retenue aux langues les moins modérées; et l'on remarquoit dans ses entretiens cette charité dont parle l'apôtre<sup>1</sup>, qui n'est ni jalouse ni ambitieuse, toujours si disposée à croire le bien, qu'elle ne peut pas même soupçonner le mal.

Vous dirai-je avec quel zèle elle soulageoit les pauvres membres de Jésus-Christ? Toutes les personnes qui l'ont fréquentée savent qu'on peut dire, sans flatterie, qu'elle étoit naturellement libérale, même dans son extrême vieillesse, quoique cet âge ordinairement soit souillé des ordures de l'avarice. Mais cette inclination généreuse s'étoit particulièrement appliquée aux pauvres. Ses charités s'étendoient bien loin sur les personnes malades et nécessiteuses : elle partageoit souvent avec elles ce qu'on lui préparoit pour sa nourriture; et dans ces saints empressemens de la charité, qui travailloient son âme innocente d'une inquiétude pieuse pour les membres affligés du Sauveur des âmes, on admiroit particulièrement son humilité non moins soigneuse de cacher le bien, que sa charité de le faire. Je ne m'étonne plus, Chrétiens, qu'une vie si religieuse ait été couronnée d'une fin si sainte.

1. *I Cor.* XIII, 4, 5.

## ORAIISON FUNÈBRE

DE MESSIRE HENRI DE GORNAY.

Non privabit bonis eos qui ambulat in innocentia . Domine virtutum, beatus homo qui sperat in te.

*Il ne privera point de ses biens ceux qui marchent dans l'innocence : Seigneur des armées , heureux est l'homme qui espère en vous .*  
(Ps. LXXXIII, 12.)

C'est, Messieurs, dans ce dessein salutaire que j'espère aujourd'hui vous entretenir de la vie et des actions de messire HENRI DE GORNAY, chevalier, seigneur de Talange, de Louyn-sur-Seille, que la mort nous a ravi depuis peu de jours, où, rejetant loin de mon esprit toutes les considérations profanes et les bassesses honteuses de la flatterie, indignes de la majesté du lieu où je parle, et du ministère sacré que j'exerce, je m'arrêterai à vous proposer trois ou quatre réflexions tirées des principes du christianisme, qui serviront, si Dieu le permet, pour l'instruction de tout ce peuple, et pour la consolation particulière de ses parents et de ses amis.

Quoique Dieu et la nature aient fait les hommes égaux, en les formant d'une même boue, la vanité humaine ne peut souffrir cette égalité, ni s'accommoder à la loi qui nous a été imposée, de les regarder tous comme nos semblables. De là naissent ces grands efforts que nous faisons tous pour nous séparer du commun, et nous mettre en un rang plus haut par les charges ou par les emplois, par le crédit ou par les richesses. Que si nous pouvons obtenir ces avantages extérieurs, que la folle ambition des hommes a mis à un si grand prix, notre cœur s'enfle tellement que nous regardons tous les autres comme étant d'un ordre inférieur à nous; et à peine nous reste-t-il quelque souvenir de ce qui nous est commun avec eux.

Cette vérité importante, et connue si certainement par l'expérience, entrera plus utilement dans nos esprits, si nous considérons avec attention trois états où nous passons tous successivement : la naissance, le cours de la vie, sa conclusion par la mort. Plus je remarque de près la condition de ces trois états, plus mon esprit se sent convaincu que quelque apparente inégalité que la fortune ait mise entre nous, la nature n'a pas voulu qu'il y eût grande différence d'un homme à un autre.

Et premièrement la naissance a des marques indubitables de notre commune foiblesse. Nous commençons tous notre vie par les mêmes infirmités de l'enfance : nous saluons tous, en entrant au monde, la lumière du jour par nos pleurs<sup>1</sup>; et le premier air que nous respi-

1. Sap. vii, 3.



rons nous sert à tous indifféremment à former des cris. Ces foiblesses de la naissance attirent sur nous tous généralement une même suite d'infirmités dans tout le progrès de la vie; puisque les grands, les petits et les médiocres vivent également assujettis aux mêmes nécessités naturelles, exposés aux mêmes périls, livrés en proie aux mêmes maladies. Enfin après tout arrive la mort, qui, foulant aux pieds l'arrogance humaine, et abattant sans ressource toutes ces grandeurs imaginaires, égale pour jamais toutes les conditions différentes, par lesquelles les ambitieux croyoient s'être mis au-dessus des autres : de sorte qu'il y a beaucoup de raison de nous comparer à des eaux courantes, comme fait l'Écriture sainte. Car de même que quelque inégalité qui paroisse dans le cours des rivières qui arrosent la surface de la terre, elles ont toutes cela de commun, qu'elles viennent d'une petite origine; que dans le progrès de leur course elles roulent leurs flots en bas par une chute continuelle, et qu'elles vont enfin perdre leurs noms avec leurs eaux dans le sein immense de l'Océan, où l'on ne distingue point le Rhin, ni le Danube, ni ces autres fleuves renommés d'avec les rivières les plus inconnues : ainsi tous les hommes commencent par les mêmes infirmités. Dans le progrès de leur âge, les années se poussent les unes les autres comme des flots : leur vie roule et descend sans cesse à la mort par sa pesanteur naturelle; et enfin après avoir fait, ainsi que les fleuves, un peu plus de bruit les uns que les autres, ils vont tous se confondre dans ce gouffre infini du néant : où l'on ne trouve plus ni rois, ni princes, ni capitaines, ni tous ces autres augustes noms qui nous séparent les uns des autres; mais la corruption et les vers, la cendre et la pourriture qui nous égalent. Telle est la loi de la nature, et l'égalité nécessaire à laquelle elle soumet tous les hommes dans ces trois états remarquables, la naissance, la durée, la mort.

Que pourront inventer les enfants d'Adam, pour combattre, pour couvrir ou pour effacer cette égalité, qui est gravée si profondément dans toute la suite de notre vie? Voici, mes Frères, les inventions par lesquelles ils s'imaginent forcer la nature, et se rendre différents des autres, malgré l'égalité qu'elle a ordonnée : premièrement, pour mettre à couvert la foiblesse commune de la naissance, chacun tâche d'attirer sur elle toute la gloire de ses ancêtres, et la rendre plus éclatante par cette lumière empruntée. Ainsi l'on a trouvé le moyen de distinguer les naissances illustres d'avec les naissances viles et vulgaires, et de mettre une différence infinie entre le sang noble et le roturier, comme s'il n'avoit pas les mêmes qualités, et n'étoit pas composé des mêmes éléments; et par là, vous voyez déjà la naissance magnifiquement relevée. Dans le progrès de la vie, on se distingue plus aisément par les grands emplois, par les dignités éminentes, par les richesses et par l'abondance. Ainsi on s'élève et on s'agrandit, et on laisse les autres dans la lie du peuple. Il n'y a donc plus que la mort, où l'arrogance humaine est bien confondue, car c'est là que l'égalité est inévitable : et encore que la vanité tâche, en quelque sorte, d'en couvrir la honte par les honneurs de la sépulture, il se voit peu d'hom-

mes assez insensés pour se consoler de leur mort par l'espérance d'un superbe tombeau, ou par la magnificence de ses funérailles. Tout ce que peuvent faire ces misérables amoureux des grandeurs humaines, c'est de goûter tellement la vie, qu'ils ne songent point à la mort. La mort jette divers traits qui préparent son triomphe. Elle se fait sentir dans toute la vie par la crainte, les maladies, les accidents de toute espèce; et son dernier coup est inévitable. Les hommes superbes croient faire beaucoup d'éviter les autres : c'est le seul moyen qui leur reste de secouer, en quelque façon, le joug insupportable de sa tyrannie, lorsqu'en détournant leur esprit, ils n'en sentent pas l'amertume.

C'est ainsi qu'ils se conduisent à l'égard de ces trois états; et de là naissent trois vices énormes qui rendent ordinairement leur vie criminelle : car cette superbe grandeur, dont ils se flattent dans leur naissance, les fait vains et audacieux. Le désir démesuré, dont ils sont poussés, de se rendre considérables au-dessus des autres, dans tout le progrès de leur âge, fait qu'ils s'avancent à la grandeur par toutes sortes de voies, sans épargner les plus criminelles; et l'amour désordonné des douceurs qu'ils goûtent dans une vie pleine de délices, détournant leurs yeux de dessus la mort, fait qu'ils tombent entre ses mains sans l'avoir prévue : au lieu que l'illustre gentilhomme dont je vous dois aujourd'hui proposer l'exemple, a tellement ménagé toute sa conduite, que la grandeur de sa naissance n'a rien diminué de la modération de son esprit; que ses emplois glorieux, dans la ville et dans les armées, n'ont point corrompu son innocence; et que bien loin d'éviter l'aspect de la mort, il l'a tellement méditée qu'elle n'a pas pu le surprendre, même en arrivant tout à coup, et qu'elle a été soudaine sans être imprévue.

Si autrefois le grand saint Paulin, digne prélat de l'Eglise de Nole, en faisant le panégyrique de sa parente sainte Mélanie <sup>1</sup>, a commencé les louanges de cette veuve si renommée, par la noblesse de son extraction; je puis bien suivre cet heureux exemple, et vous dire un mot en passant de l'illustre maison de Gornay, si célèbre et si ancienne. Mais pour ne pas traiter ce sujet d'une manière profane, comme fait la rhétorique mondaine, recherchons par les Écritures de quelle sorte la noblesse est recommandable, et l'estime qu'on en doit faire selon les maximes du christianisme.

Et premièrement, Chrétiens, c'est déjà un grand avantage qu'il ait plu à notre Sauveur de naître d'une race illustre par la glorieuse union du sang royal et sacerdotal dans la famille d'où il est sorti : « regum et sacerdotum clara progenies <sup>2</sup>. » Et pour quelle raison, lui qui a méprisé toutes les grandeurs humaines, qui n'a appelé, « ni beaucoup de sages, ni beaucoup de nobles; » « non multi sapientes, non multi « nobiles <sup>3</sup>; » pourquoi a-t-il voulu naître de parents illustres? Ce n'étoit pas pour en recevoir de l'éclat; mais plutôt pour en donner à

1. *Ad Sever.* ép. xxxix, n. 7, pag. 178. — 2. *Ibid.*, pag. 179.

3. *1 Cor.* 1, 23.

tous ses ancêtres. Il falloit qu'il sortît des patriarches, pour accomplir en sa personne toutes les bénédictions qui leur avoient été annoncées. Il falloit qu'il naquît des rois de Juda pour conserver à David la perpétuité de son trône, que tant d'oracles divins lui avoient promise.

Louer dans un gentilhomme chrétien ce que Jésus-Christ même a voulu avoir, n'auroit rien, ce semble, que de conforme aux règles de la foi. Mais cette foiblesse temporelle est en soi trop peu de chose pour qu'on doive s'y arrêter; c'est un sujet trop profane pour mériter les éloges des prédicateurs. Néanmoins nous louerons ici d'autant plus volontiers la noblesse de la famille du défunt, qu'il y a quelque chose de saint à traiter. Je ne dirai point ni les grandes charges qu'elle a possédées, ni avec quelle gloire elle a étendu ses branches dans les nations étrangères, ni ses alliances illustres avec les maisons royales de France et d'Angleterre; ni son antiquité, qui est telle que nos chroniques n'en marquent point l'origine. Cette antiquité a donné lieu à plusieurs inventions fabuleuses, par lesquelles la simplicité de nos pères a cru donner du lustre à toutes les maisons anciennes; à cause que leur antiquité, en remontant plus loin aux siècles passés dont la mémoire est toute effacée, a donné aux hommes une plus grande liberté de feindre. La hardiesse humaine n'aime pas à demeurer court; où elle ne trouve rien de certain, elle invente. Je laisse toutes ces considérations pour m'arrêter à des choses saintes.

Saint Livier, qui vivoit environ l'an 400, selon la supputation la plus exacte, est la gloire de la maison de Gornay<sup>1</sup>. Le sang qu'a répandu ce généreux martyr, l'honneur de la ville de Metz, pour la cause de Jésus-Christ, vous donne plus de gloire que celle que vous avez reçue de tant d'illustres ancêtres. Vous pouvez dire à juste titre avec Tobie : « Nous sommes la race des saints : » « Filii sanctorum sumus<sup>2</sup>. » L'histoire remarque que saint Livier étoit issu de parents illustres, « claris parentibus; » ce qui est une conviction manifeste, qu'il faut reprendre la grandeur de cette maison d'une origine plus haute.

Mais tous ces titres glorieux n'ont jamais donné l'orgueil au respectable défunt que nous regrettons : il a toujours méprisé les vanteries ridicules dont il arrive assez ordinairement que la noblesse étourdit le monde. Il a cru que ces vanteries étoient plutôt dignes des races nouvelles, éblouies de l'éclat non accoutumé d'une noblesse de peu d'années; mais que la véritable marque des maisons illustres, auxquelles la grandeur et l'éclat étoient depuis plusieurs siècles passés en nature, ce devoit être la modération. Ce n'est pas qu'il ne jetât les yeux sur l'antiquité de sa race, dont il possédoit parfaitement l'histoire : mais comme il y avoit des saints dans sa race, il avoit raison de la contempler pour s'animer par ces grands exemples. Il n'étoit pas de ceux

1. Bossuet n'examine point ici en généalogiste l'origine de la maison de Gornay; il s'en tient à l'opinion que cette maison, comme bien d'autres, pouvoit avoir de son antiquité; et s'il en eût discuté les preuves, on doit croire, après ce qu'il a dit quelques lignes plus haut, qu'il auroit bien rabattu des prétentions de cette maison. (*Édit. de Déforis.*)

2. Tob. II. 18.

qui semblent être persuadés que leurs ancêtres n'ont travaillé que pour leur donner sujet de leurs actions et de leurs emplois. Quand il regardoit les siens, il croyoit que tous ses aïeux illustres lui crioient continuellement jusque des siècles les plus reculés : Imité nos actions, ou ne te glorifie pas d'être notre fils. Il se jeta dans les exercices de sa profession à l'imitation de saint Livier : il commença à faire la guerre contre les hérétiques rebelles. Il devint premier capitaine et major dans Falzbourg, corps célèbre et renommé. Les belles actions qu'il y fit l'ayant fait connoître par le cardinal de Richelieu, auquel la vertu ne pouvoit pas être cachée, il s'en servit avantageusement dans les négociations d'Allemagne. Mais partout il montra une vertu digne de sa naissance. Ordinairement ceux qui sont dans les emplois de la guerre croient que c'est une prééminence de l'épée de ne s'assujettir à aucunes lois. Pour lui, il a révééré celles de l'Église jusque dans les points qui paroissent les plus incompatibles avec son état. Jamais on ne l'a vu violer les abstinences prescrites, sans une raison capable de lui procurer une dispense légitime. Comment n'auroit-il pas respecté la loi qu'il recevoit de toute l'Église, puisqu'il observoit si soigneusement, et avec tant de religion, celles que sa dévotion particulière lui avoit imposées ? Il jeûnoit régulièrement tous les samedis ; gardoit, avec la plus scrupuleuse exactitude et le plus grand respect, toutes les pratiques que la religion lui imposoit : bien différent de ces militaires qui déshonorent la profession des armes par cette honte trop commune de bien faire les exercices de la piété ; on croit assez faire, pourvu qu'on observe les ordres du général. Sa vieillesse, quoique pesante, n'étoit pas sans action : son exemple et ses paroles animoient les autres. Il est mort trop tôt : non ; car la mort ne vient jamais trop soudainement quand on s'y prépare par la bonne vie.



## ORAIISON FUNÈBRE

DE MESSIRE NICOLAS CORNET,

GRAND MAÎTRE DU COLLÈGE DE NAVARRE.

NOTICE SUR NICOLAS CORNET<sup>1</sup>.

Simile est regnum cœlorum thesauro abscondito.

*Le royaume des cieux est semblable à un trésor caché.* Matth., XIII. 44.

Ceux qui ont vécu dans les dignités et dans les places relevées, ne sont pas les seuls d'entre les mortels, dont la mémoire doit être honorée par des éloges publics. Avoir mérité les dignités et les avoir refusées, c'est une nouvelle espèce de dignité qui mérite d'être célébrée par toutes sortes d'honneurs; et comme l'univers n'a rien de plus grand que les grands hommes modestes, c'est principalement en leur faveur, et pour conserver leurs vertus, qu'il faut épuiser toutes sortes de louanges. Ainsi l'on ne doit pas s'étonner si cette maison royale ordonne un panégyrique à M. NICOLAS CORNET, son grand maître, qu'elle auroit vu élevé aux premiers rangs de l'Église, si, juste en toutes autres choses, il ne s'étoit opposé en cette seule rencontre à la justice de nos rois. Elle doit ce témoignage à sa vertu, cette reconnoissance à ses soins, cette gloire publique à sa modestie; et étant si fort affligée par la perte d'un si grand homme, elle ne peut pas négliger le seul avantage qui lui revient de sa mort, qui est la liberté de le louer. Car comme, tant qu'il a vécu sur la terre, la seule autorité de sa modestie supprimoit les marques d'estime, qu'elle eût voulu rendre aussi solennelles que son mérite étoit extraordinaire; maintenant qu'il lui est permis d'annoncer hautement ce qu'elle a connu de si près, elle ne peut manquer à ses devoirs particuliers, ni envier au public l'exemple d'une vie si réglée. Et moi, si toutefois vous me permettez de dire un mot de moi-même, moi, dis-je, qui ai trouvé en ce personnage, avec tant d'autres rares qualités, un trésor inépuisable de sages conseils, de bonne foi, de sincérité, d'amitié constante et inviolable, puis-je lui refuser quelques fruits d'un esprit qu'il a cultivé avec une bonté paternelle dès sa première jeunesse; ou lui dénier quelque part dans mes discours, après qu'il en a été si souvent et le

1. Nicolas Cornet, né à Amiens en 1592, mort en 1663, d'abord novice chez les Jésuites, puis docteur et syndic de la Faculté de théologie, étoit grand maître de la maison de Navarre, quand Bossuet y fit ses études de philosophie et de théologie, et s'efforça même plus tard de l'avoir pour successeur dans cette charge. C'est lui qui dénonça le premier les fameuses propositions de Jansénius. L'oraison funèbre qui a été recueillie et que nous publions, n'est qu'une copie très-imparfaite de celle qui fut prononcée par Bossuet.

censeur et l'arbitre ? Il est donc juste , Messieurs , puisqu'on a bien voulu employer ma voix , que je rende , comme je pourrai , à ce collège royal son grand maître , aux maisons religieuses leur père et leur protecteur , à la Faculté de théologie l'une de ses plus vives lumières , et celui de tous ses enfants qui peut-être a autant soutenu qu'aucun cette ancienne réputation de doctrine et d'intégrité qu'elle s'est acquise par toute la terre ; enfin , à toute l'Église et à notre siècle l'un de ses plus grands ornements.

Sortez , grand homme , de ce tombeau ; aussi bien y êtes-vous descendu trop tôt pour nous : sortez , dis-je , de ce tombeau que vous avez choisi inutilement dans la place la plus obscure et la plus négligée de cette nef. Votre modestie vous a trompé aussi bien que tant de saints hommes , qui ont cru qu'ils se cacheroient éternellement en se jetant dans les places les plus inconnues. Nous ne voulons pas vous laisser jouir de cette noble obscurité que vous avez tant aimée ; nous allons produire au grand jour , malgré votre humilité , tout ce trésor de vos grâces , d'autant plus riche qu'il est plus caché. Car , Messieurs , vous n'ignorez pas que l'artifice le plus ordinaire de la sagesse céleste , est de cacher ses ouvrages ; et que le dessein de couvrir ce qu'elle a de plus précieux , est ce qui lui fait déployer une si grande variété de conseils profonds. Ainsi toute la gloire de cet homme illustre , dont je dois aujourd'hui prononcer l'éloge , c'est d'avoir été un trésor caché ; et je ne le louerai pas selon ses mérites , si non content de vous faire part de tant de lumières , de tant de grandeurs , de tant de grâces du divin Esprit , dont nous découvrons en lui un si bel amas , je ne vous montre encore un si bel artifice , par lequel il s'est efforcé de cacher au monde toutes ses richesses.

Vous verrez donc NICOLAS CORNET , trésor public , et trésor caché ; plein de lumières célestes , et couvert , autant qu'il a pu , de nuages épais ; illuminant l'Église par sa doctrine , et ne voulant lui faire savoir que sa seule soumission ; plus illustre , sans comparaison , par le désir de cacher toutes ses vertus , que par le soin de les acquérir et la gloire de les posséder. Enfin , pour réduire ce discours à quelque méthode , et vous déduire par ordre les mystères qui sont compris dans ce mot évangélique de « trésor caché , » vous verrez , Messieurs , dans le premier point de ce discours , les richesses immenses et inestimables qui sont renfermées dans ce trésor ; et vous admirerez dans le second l'enveloppe mystérieuse , et plus riche que le trésor même , dans laquelle il nous l'a caché. Voilà l'exemple que je vous propose ; voilà le témoignage saint et véritable que je rendrai aujourd'hui , devant les autels , au mérite d'un si grand homme. J'en prends à témoin ce grand prélat , sous la conduite duquel cette grande maison portera sa réputation. Il a voulu paroître à l'autel ; il a voulu offrir à Dieu son sacrifice pour lui. C'est ce grand prélat que je prends à témoin de ce que je vais dire ; et je m'assure , Messieurs , que vous ne me refuserez pas vos attentions.

Ce que Jésus-Christ Notre-Seigneur a été naturellement et par excellence , il veut bien que ses serviteurs le soient par écoulement de

lui-même et par effusion de sa grâce. S'il est docteur du monde, ses ministres en font la fonction : et comme, en qualité de docteur du monde, « en lui, dit l'apôtre<sup>1</sup>, ont été cachés les trésors de science et de sagesse, » ainsi il a établi des docteurs, qu'il a remplis de grâce et de vérité, pour en enrichir ses fidèles; et ces docteurs illuminés par son Saint-Esprit, sont les véritables trésors de l'Église universelle.

En effet, Chrétiens, lorsque la Faculté de théologie est et a été si souvent consultée en corps, et que ses docteurs particuliers le sont tous les jours, touchant le devoir de la conscience; n'est-ce pas un témoignage authentique, qu'autant qu'elle a de docteurs; autant devroit-elle avoir de trésors publics, d'où l'on puisse tirer, selon les besoins et les occurrences différentes, de quoi relever les foibles, confirmer les forts, instruire les simples et les ignorants, confondre et réprimer les opiniâtres? Personne ne peut ignorer que ce saint homme, dont nous parlons, ne se soit très-dignement acquitté d'un si divin ministère. Ses conseils étoient droits, ses sentiments purs, ses réflexions efficaces, sa fermeté invincible. C'étoit un docteur de l'ancienne marque, de l'ancienne simplicité, de l'ancienne probité; également élevé au-dessus de la flatterie et de la crainte, incapable de céder aux vaines excuses des pécheurs, d'être surpris des détours des intérêts humains, de se prêter aux inventions de la chair et du sang : et comme c'est en ceci que consiste principalement l'exercice des docteurs, permettez-moi, Chrétiens, de reprendre ici d'un plus haut principe la règle de cette conduite.

Deux maladies dangereuses ont affligé en nos jours le corps de l'Église : il a pris à quelques docteurs une malheureuse et inhumaine complaisance, une pitié meurtrière, qui leur a fait porter des coussins sous les coudes des pécheurs, chercher des couvertures à leurs passions, pour condescendre à leur vanité, et flatter leur ignorance affectée. Quelques autres, non moins extrêmes, ont tenu les consciences captives sous des rigueurs très-injustes : ils ne peuvent supporter aucune foiblesse, ils traînent toujours l'enfer après eux, et ne fulminent que des anathèmes. L'ennemi de notre salut se sert également des uns et des autres, employant la facilité de ceux-là pour rendre le vice aimable, et la sévérité de ceux-ci pour rendre la vertu odieuse. Quels excès terribles, et quelles armes opposées! Aveugles enfants d'Adam, que le désir de savoir a précipités dans un abîme d'ignorance, ne trouverez-vous jamais la médiocrité, où la justice, où la vérité où la droite raison a posé son trône?

Certes, je ne vois rien dans le monde qui soit plus à charge à l'Église que ces esprits vainement subtils, qui réduisent tout l'Évangile en problèmes, qui forment des incidents sur l'exécution de ses préceptes, qui fatiguent les casuistes par des consultations infinies : ceux-là ne travaillent, en vérité, qu'à nous envelopper la règle des mœurs. « Ce sont des hommes, dit saint Augustin<sup>2</sup>, qui se tourmen-

1. *Coloss.* II, 3.—2. *De Gen. cont. Manich.* lib. II, cap. II, tom. I, col. 665

« tent beaucoup pour ne pas trouver ce qu'ils cherchent, » « nihil laborant, nisi non invenire quod quærunt, » « et comme dit le même saint, qui tournant s'enveloppent eux-mêmes dans les ombres de leurs propres ténèbres, » c'est-à-dire, dans leur ignorance et dans leurs erreurs, et s'en font une couverture. Mais plus malheureux encore les docteurs, indignes de ce nom, qui adhèrent à leurs sentiments, et donnent poids à leur folie. « Ce sont des astres errants, » comme parle l'apôtre saint Jude<sup>1</sup>, qui, pour n'être pas assez attachés à la route immuable de la vérité, gauchissent et se détournent au gré des vanités, des intérêts et des passions humaines. Ils confondent le ciel et la terre; ils mêlent Jésus-Christ avec Bélial; ils cousent l'étoffe vieille avec la neuve, contre l'ordonnance expresse de l'Évangile<sup>2</sup>, des lambeaux de mondanité avec la pourpre royale : mélange indigne de la piété chrétienne; union monstrueuse, qui déshonore la vérité, la simplicité, la pureté incorruptible du christianisme.

Mais que dirai-je de ceux qui détruisent, par un autre excès, l'esprit de la piété, qui trouvent partout des crimes nouveaux, et accablent la foiblesse humaine en ajoutant au joug que Dieu nous impose? Qui ne voit que cette rigueur enfle la présomption, nourrit le dédain, entretient un chagrin superbe, et un esprit de fastueuse singularité; fait paroître la vertu trop pesante, l'Évangile excessif, le christianisme impossible? O foiblesse et légèreté de l'esprit humain, sans point, sans consistance, seras-tu toujours le jouet des extrémités opposées? Ceux qui sont doux deviennent trop lâches; ceux qui sont fermes deviennent trop durs. Accordez-vous, ô docteurs; et il vous sera bien aisé, pourvu que vous écoutiez le docteur céleste. « Son joug est doux, nous dit-il<sup>3</sup>, et son fardeau est léger. » « Voyez, dit saint Chrysostome<sup>4</sup>, le tempérament; il ne dit pas simplement que son Évangile soit ou pesant ou léger : mais il joint l'un et l'autre ensemble afin que nous entendions que ce bon maître ni ne nous décharge ni ne nous accable, et que, si son autorité veut assujettir nos esprits, sa bonté veut en même temps ménager nos forces. »

Vous donc, docteurs relâchés; puisque l'Évangile est un joug, ne le rendez pas si facile : de peur que si vous êtes chargés de son poids, vos passions indomptées ne le secouent trop facilement; et qu'ayant rejeté le joug, nous ne marchions indociles, superbes, indisciplinés, au gré de nos désirs impétueux. Vous aussi, docteurs trop austères, puisque l'Évangile doit être léger, n'entreprenez pas d'accroître son poids : n'y ajoutez rien de vous-mêmes ou par faste, ou par caprice, ou par ignorance. Lorsque ce Maître commande; s'il charge d'une main, il soutient de l'autre : ainsi tout ce qu'il impose est léger; mais tout ce que les hommes y mêlent est insupportable.

Vous voyez donc, Chrétiens, que, pour trouver la règle des mœurs, il faut tenir le milieu entre les deux extrémités, et c'est pourquoi l'oracle toujours sage nous avertit de ne nous détourner jamais ni à la

1. *Jud.* 13. — 2. *Marc.* II, 21. — 3. *Matth.* XI, 30.

4. *In Matth.* homil. xxxviii, n. 3, tom. VII, pag. 429.



droite ni à la gauche <sup>1</sup>. Ceux-là se détournent à la gauche, qui pe-  
 chent du côté du vice, et favorisent le parti de la corruption ; mais  
 ceux qui mettent la vertu trop haut, à qui toutes les foiblesses paroissent  
 des crimes horribles, ou qui, des conseils de perfection, font  
 la loi commune de tous les fidèles, ne doivent pas se vanter d'aller  
 droitement, sous prétexte qu'ils semblent chercher une régularité  
 plus scrupuleuse. Car l'Écriture nous apprend que si l'on peut se dé-  
 tourner en allant à gauche, on peut aussi s'égarer du côté de la droite,  
 c'est-à-dire, en s'avancant à la perfection, en captivant les âmes in-  
 firmes sous des rigueurs trop extrêmes. Il faut marcher au milieu :  
 c'est dans ce sentier où la justice et la paix se baisent de baisers  
 sincères ; c'est-à-dire, qu'on rencontre la véritable droiture, et le calme  
 assuré des consciences : « Misericordia et veritas obviaverunt sibi,  
 « justitia et pax osculatæ sunt <sup>2</sup>. »

Il est permis aux enfants de louer leur mère ; et je ne dénierai point  
 ici à l'école de théologie de Paris la louange qui lui est due, et qu'on  
 lui rend aussi par toute l'Église. Le trésor de la vérité n'est nulle part  
 plus inviolable. Les fontaines de Jacob ne coulent nulle part plus incor-  
 ruptibles. Elle semble divinement être établie avec une grâce parti-  
 culière, pour tenir la balance droite, conserver le dépôt de la tradition.  
 Elle a toujours la bouche ouverte pour dire la vérité : elle n'épargne ni  
 ses enfants ni les étrangers, et tout ce qui choque la règle n'évite pas  
 sa censure.

Le sage NICOLAS CORNET, affermi dans ses maximes, exercé dans ses  
 emplois, plein de son esprit, nourri du meilleur suc de sa doctrine,  
 a soutenu dignement sa gloire et l'ancienne pureté de ses maximes.  
 Il ne s'est pas laissé surprendre à cette rigueur affectée, qui ne fait  
 que des superbes et des hypocrites : mais aussi s'est-il montré impla-  
 cable à ces maximes moitié profanes et moitié saintes, moitié chré-  
 tiennes et moitié mondaines ; ou plutôt toutes mondaines et toutes  
 profanes, parce qu'elles ne sont qu'à demi chrétiennes et à demi  
 saintes. Il n'a jamais trouvé belles aucunes des couleurs de la simonie ;  
 et pour entrer dans l'état ecclésiastique, il n'a connu d'autre porte  
 que celle qui est ouverte par les saints canons. Il a condamné l'usure  
 sous tous ses noms et sous tous ses titres. Sa pudeur a toujours rougi  
 de tous les prétextes honnêtes des engagements deshonnêtes, où il  
 n'a pas épargné le fer et le feu pour éviter les périls des occasions  
 prochaines. Les inventeurs trop subtils de vaines contentions et de  
 questions de néant, qui ne servent qu'à faire perdre, parmi des détours  
 infinis, la trace toute droite de la vérité, lui ont paru, aussi bien  
 qu'à saint Augustin, des hommes inconsidérés et volages « qui souf-  
 « fient sur de la poussière, et se jettent de la terre dans les yeux, »  
 « sufflantes pulverem, et excitantes terram in oculos suos <sup>3</sup>. » Ces  
 chicanes raffinées, ces subtilités en vaines distinctions, sont vérita-  
 blement de la poussière soufflée, de la terre dans les yeux, qui ne

1. Prov. IV, 27. — 2. Ps. LXXXIV, 11.

3. Conf. lib. XII, cap. XVI, tom. I, col. 216

font que troubler la vue. Enfin il n'a écouté aucun expédient pour accorder l'esprit et la chair, entre lesquels nous avons appris que la guerre doit être immortelle. Toute la France le sait : car il a été consulté de toute la France; et il faut même que ses ennemis lui rendent ce témoignage, que ses conseils étoient droits, sa doctrine pure, ses discours simples, ses réflexions sensées, ses jugements sûrs, ses raisons pressantes, ses résolutions précises, ses exhortations efficaces son autorité vénérable, et sa fermeté invincible.

C'étoit donc véritablement un grand et riche trésor; et tous ceux qui le consultoient, parmi cette simplicité qui le rendoit vénérable, voyoient paroître avec abondance, dans ce trésor évangélique, les choses vieilles et nouvelles, les avantages naturels et surnaturels, les richesses des deux Testaments, l'érudition ancienne et moderne, la connoissance profonde des saints Pères et des Scholastiques, la science des antiquités et de l'état présent de l'Eglise, et le rapport nécessaire de l'un et de l'autre. Mais parmi tout cela, Messieurs, rien ne donnoit plus d'autorité à ses décisions que l'innocence de sa vie : car il n'étoit pas de ces docteurs licenciés dans leurs propres faits, qui, se croyant suffisamment déchargés de faire de bonnes œuvres par les bons conseils, n'épargnent ni ne ménagent la bonne conscience des autres, indignes prostituteurs de leur intégrité. Au contraire, NICOLAS CORNET ne se pardonnoit rien à lui-même; et pour composer ses mœurs, il entroit dans les sentiments de la justice, de la jalousie, de l'exactitude d'un Dieu qui veut rendre la vérité redoutable. Nous savons que dans une affaire de ses amis, qu'il avoit recommandée comme juste, craignant que le juge, qui le respectoit, n'eût trop déferé à son témoignage et à sa sollicitation, il a réparé de ses deniers le tort qu'il reconnut, quelque temps après, avoir été fait à la partie : tant il étoit lui-même sévère censeur de ses bonnes intentions !

Que vous dirai-je maintenant, Messieurs, de sa régularité dans tous ses autres devoirs ? Elle paroît principalement dans cette admirable circonspection qu'il avoit pour les bénéfices : bien loin de les désirer, il crut qu'il en auroit trop, quand il en eut pour environ douze cents livres de rente. Ainsi, il se défit bientôt de ses titres, voulant honorer en tout la pureté des canons, et servir à la sainteté et à l'ordre de la discipline ecclésiastique. Tant qu'il les a tenus, les pauvres et les fabriques en ont presque tiré tout le fruit. Pour ce qui touchoit sa personne, on voyoit qu'il prenoit à tâche d'honorer le seul nécessaire, par un retranchement effectif de toutes les superfluités : tellement que ceux qui le consultoient, voyant cette sagesse, cette modestie, cette égalité de ses mœurs, le poids de ses actions et de ses paroles; enfin cette piété et cette innocence, qui, dans la plus grande chaleur des partis, étoient toujours demeurées sans reproche : et admirant le consentement de sa vie et sa doctrine, croyoient que c'étoit la justice même qui parloit par sa bouche; et ils révéroient ses réponses comme des oracles d'un Gerson, d'un Pierre d'Ailli, et d'un Henri de Gand. Et plût à Dieu, Messieurs, que le malheur de nos jours ne l'eût jamais arraché de ce paisible exercice !

Vous le savez, juste Dieu, vous le savez que c'est malgré lui que cet homme modeste et pacifique a été contraint de se signaler parmi les troubles de votre Église. Mais un docteur ne peut pas se taire dans la cause de la foi; et il ne lui étoit pas permis de manquer en une occasion où sa science exacte et profonde, et sa prudence consommée ont paru si fort nécessaires. Je ne puis non plus omettre en ce lieu le service très-important qu'il a rendu à l'Église, et je me sens obligé de vous exposer l'état de nos malheureuses dissensions; quoique je désirerois beaucoup davantage de les voir ensevelies éternellement dans l'oubli et dans le silence. Quelle effroyable tempête s'est excitée en nos jours, touchant la grâce et le libre arbitre! Je crois que tout le monde ne le sait que trop; et il n'y a aucun endroit si reculé de la terre, où le bruit n'en ait été répandu. Comme presque le plus grand effort de cette nouvelle tempête tomba dans le temps qu'il étoit syndic de la Faculté de théologie; voyant les vents s'élever, les nues s'épaissir, les flots s'enfler de plus en plus : sage, tranquille et posé qu'il étoit, il se mit à considérer attentivement quelle étoit cette nouvelle doctrine, et quelles étoient les personnes qui la soutenoient. Il vit donc que saint Augustin, qu'il tenoit le plus éclairé et le plus profond de tous les docteurs, avoit exposé à l'Église une doctrine toute sainte et apostolique touchant la grâce chrétienne; mais que, ou par la foiblesse naturelle de l'esprit humain, ou à cause de sa profondeur ou de la délicatesse des questions, ou plutôt par la condition nécessaire et inséparable de notre foi, durant cette nuit d'énigmes et d'obscurités, cette doctrine céleste s'est trouvée nécessairement enveloppée parmi des difficultés impénétrables : si bien qu'il y avoit à craindre qu'on ne fût jeté insensiblement dans des conséquences ruineuses à la liberté de l'homme; ensuite il considéra avec combien de raisons toute l'école et toute l'Église s'étoient appliquées à défendre les conséquences; et il vit que la Faculté des nouveaux docteurs en étoit si prévenue, qu'au lieu de les rejeter ils en avoient fait une doctrine propre : si bien que la plupart de ces conséquences, que tous les théologiens avoient toujours regardées jusqu'alors comme des inconvénients fâcheux, au-devant desquels il falloit aller pour bien entendre la doctrine de saint Augustin et de l'Église, ceux-ci les regardoient au contraire comme des fruits nécessaires, qu'il en falloit recueillir; et que ce qui avoit paru à tous les autres comme des écueils contre lesquels il falloit craindre d'échouer le vaisseau, ceux-ci ne craignoient point de nous le montrer comme le port salutaire auquel devoit aboutir la navigation. Après avoir ainsi regardé la face et l'état de cette doctrine, que les docteurs, sans doute, reconnoîtront bien sur cette idée générale, il s'appliqua à connoître le génie de ses défenseurs. Saint Grégoire de Nazianze, qui lui étoit fort familier, lui avoit appris que les troubles ne naissent pas dans l'Église par des âmes communes et foibles : « Ce sont, dit-il, de grands esprits, mais ardents et chauds, « qui causent ces mouvements et ces tumultes; » mais ensuite, les décrivant par leurs caractères propres, il les appelle excessifs, insatiables, et portés plus ardemment qu'il ne faut aux choses de la reli-

gion : paroles vraiment sensées, et qui nous représentent au vif le naturel de tels esprits.

Vous êtes étonnés peut-être d'entendre parler de la sorte un si saint évêque. Car, Messieurs, nous devons entendre que si l'on peut avoir trop d'ardeur, non point pour aimer la saine doctrine, mais pour l'éplucher de trop près, et pour la rechercher trop subtilement; la première partie d'un homme qui étudie les vérités saintes, c'est de savoir discerner les endroits où il est permis de s'étendre, et où il faut s'arrêter tout court, et se souvenir des bornes étroites dans lesquelles est resserrée notre intelligence : de sorte que la plus prochaine disposition à l'erreur est de vouloir réduire les choses à la dernière évidence de la conviction. Mais il faut modérer le feu d'une mobilité inquiète, qui cause en nous cette intempérance et cette maladie de savoir; et être sage sobrement et avec mesure, selon le précepte de l'apôtre <sup>1</sup>, et se contenter simplement des lumières qui nous sont données plutôt pour réprimer notre curiosité que pour éclaircir tout à fait le fond des choses. C'est pourquoi ces esprits extrêmes, qui ne se lassent jamais de rechercher, ni de discourir, ni de disputer, ni d'écrire, saint Grégoire de Nazianze les a appelés excessifs et insatiables.

Notre sage et avisé syndic jugea que ceux desquels nous parlons étoient à peu près de ce caractère, grands hommes; éloquents, hardis, décisifs, esprits forts et lumineux : mais plus capables de pousser les choses à l'extrémité que de tenir le raisonnement sur le penchant, et plus propres à commettre ensemble les vérités chrétiennes qu'à les réduire à leur unité naturelle : tels enfin, pour dire en un mot, qu'ils donnent beaucoup à Dieu, et que c'est pour eux une grande grâce de céder entièrement à s'abaisser sous l'autorité suprême de l'Église et du Saint-Siège. Cependant les esprits s'émeuvent, et les choses se mêlent de plus en plus. Ce parti, zélé et puissant, charmoit du moins agréablement, s'il n'emportoit tout à fait la fleur de l'école et de la jeunesse; enfin, il n'oublioit rien pour entratner après soi toute la Faculté de théologie.

C'est ici qu'il n'est pas croyable combien notre sage grand maître a travaillé utilement parmi ces tumultes, convainquant les uns par sa doctrine, retenant les autres par son autorité, animant et soutenant tout le monde par sa constance; et lorsqu'il parloit en Sorbonne dans les délibérations de la Faculté, c'est là qu'on reconnoissoit, par expérience, la vérité de cet oracle : « La bouche de l'homme prudent est désirable dans les assemblées, et chacun pèse toutes ses paroles en son cœur : » « Os prudentis quæritur in Ecclesia, et verba illius cogitant in cordibus suis <sup>2</sup>. » Car il parloit avec tant de poids, dans une si belle suite, et d'une manière si considérée, que même ses ennemis n'avoient point de prise. Au reste il s'appliquoit également à démêler la doctrine, et à prévenir les pratiques par sa sage et admirable prévoyance; en quoi il se conduisoit avec une telle modération, qu'encore qu'on n'ignorât pas la part qu'il avoit en tous les conseils, toute-

1. Rom. XII, 3. — 2. Eccl. XXI, 20.



fois à peine auroit-il paru, n'étoit que ses adversaires, en le chargeant publiquement presque de toute la haine, lui donnèrent aussi, malgré lui-même, la plus grande partie de la gloire. Et, certes, il est véritable qu'aucun n'étoit mieux instruit du point décisif de la question. Il connoissoit très-parfaitement et les confins et les bornes de toutes les opinions de l'école; jusqu'où elles couroient et où elles commençoient à se séparer : surtout il avoit grande connoissance de la doctrine de saint Augustin et de l'école de saint Thomas. Il connoissoit les endroits par où ces nouveaux docteurs sembloient tenir les limites certaines, par lesquels ils s'en étoient divisés. C'est de cette expérience, de cette connoissance acquise, et du concert des meilleurs cerveaux de la Sorbonne, que nous est né cet extrait de ces cinq propositions, qui sont les justes limites par lesquelles la vérité est séparée de l'erreur; et qui étant, pour ainsi parler, le caractère propre et singulier des nouvelles opinions, ont donné le moyen à tous les autres de courir unanimement contre leurs nouveautés inouïes.

C'est donc ce consentement qui a préparé les voies à ces grandes décisions que Rome a données; à quoi notre très-sage docteur, par la créance qu'avoit même le souverain pontife à sa parfaite intégrité; ayant si utilement travaillé, il en a aussi avancé l'exécution avec une pareille vigueur, sans s'abattre, sans se détourner, sans se ralentir : si bien que par son travail, sa conduite, et par celle de ses fidèles coopérateurs, ils ont été contraints de céder. On ne fait plus aucune sortie, on ne parle plus que de paix. O qu'elle soit véritable, ô qu'elle soit effective, ô qu'elle soit éternelle! Que nous puissions avoir appris par expérience combien il est dangereux de troubler l'Église; et combien on outrage la saine doctrine, quand on l'applique malheureusement parmi des extrêmes conséquences? Puissent naître de ces conflits des connoissances plus nettes, des lumières plus distinctes, des flammes de charité plus tendres et plus ardentes, qui rassemblent bientôt en un, par cette véritable concorde, les membres dispersés de l'Église!

Mais je reviens à celui qui nous fournit à ce jour une si riche matière de justes louanges. Quelqu'un entendant son panégyrique, voyant tant de grands services qu'il a rendus à l'Église, et découvrant en ce personnage un si admirable trésor de rares et excellentes qualités, murmurerait peut-être en secret de ce qu'une lumière si vive n'a pas été exposée plus haut sur le chandelier, et déclamerait en son cœur contre l'injustice du siècle. Cette plainte paroît équitable; mais je dois néanmoins la faire cesser. Vous qui paroissez indignés qu'une vertu si rare n'a pas été couronnée, n'avez-vous pas entendu que j'ai dit, au commencement de ce discours, que ce grand homme s'étoit éloigné de toutes les dignités? Je l'ai dit, et je le dis encore une fois : le siècle n'a pas été injuste; mais NICOLAS CORNET a été modeste. On a recherché son humilité; mais il n'y a pas eu moyen de la vaincre. Nos rois ont connu son mérite, l'ont voulu reconnoître; mais on n'a pu le résoudre à recevoir d'une main mortelle, quoique royale; les ministres et les prélats concourant également à l'estimer, je pourrais ici allé-

guer cet illustre prélat<sup>1</sup> qui fera paroître bientôt une nouvelle lumière dans le siège de saint Denis et de saint Marcel, et qui a cette noble satisfaction de voir croître tous les jours sa gloire avec celle de notre monarque. Quand je considère les grands avantages qui lui ont été offerts, je ne puis que je n'admire cette vie modeste, et je ne vois pas dans notre siècle un plus bel exemple à imiter.

Les deux augustes cardinaux qui ont soutenu la majesté de cet empire ont voulu donner la récompense qui étoit due à son mérite; mais il a tout refusé.

Le premier l'ayant appelé, lui fit des offres dignes de Son Éminence : le second l'ayant présenté à notre auguste reine, mère de notre invincible monarque, lui proposa ses intentions pour une prélature; mais il remercia Sa Majesté et Son Éminence, déclarant qu'il n'avoit pas les qualités naturelles et surnaturelles, nécessaires pour les grandes dignités. Vous voyez par là quelle a été son humilité, et combien il a été soigneux de cacher les illustres avantages qu'il avoit reçus de Dieu; puisque même il alloit jusqu'au-devant des propositions qu'on lui vouloit faire.

Et, Messieurs, permettez-moi que je fasse une petite digression. J'ai vu un grand homme mépriser ce qu'il y a de plus éclatant dans le siècle; et cependant je vois une jeunesse emportée, qui n'a, de toutes les qualités nécessaires, que des désirs violents pour s'élever aux charges ecclésiastiques, sans considérer si elle pourra s'acquitter des obligations qui sont attachées à ces dignités. On emploie tous les amis; on brigue la faveur des princes : on croit que c'est assez de monter sur le trône de Pharaon, comme Joseph, pour gouverner l'Égypte; mais il faut, comme lui, avoir été dans le cachot avant que d'être le favori de Pharaon. Ah! modération de CORNET, tu dois bien confondre cette jeunesse aveuglée : on t'a présenté des dignités, et tu les as refusées. « Rara virtus, humilitas honorata<sup>2</sup> : » « Que c'est une chose rare de voir une personne humble, quand elle est élevée dans l'honneur ! » Notre grand maître a eu cette vertu pendant sa vie; mais parce qu'il s'est humilié, il faut qu'il soit glorifié après sa mort.

Le Fils de Dieu, qui n'a prononcé que des oracles, a dit que « celui qui s'humilie sera exalté : » « Qui se humiliat, exaltabitur<sup>3</sup> » NICOLAS CORNET ayant été humble toute sa vie, est et sera bientôt en possession de la gloire. Comme il a eu l'humilité, il a eu toutes les autres vertus dont elle est le fondement. Il a été sage dès son enfance; la pudeur est née avec lui : il a voué sa virginité à Dieu dès ses plus tendres années; il a suivi le conseil de saint Paul, qui ordonne à tous les chrétiens de « se consacrer à Dieu comme des hosties saintes et vivantes : » « Obsecro vos, per viscera misericordiæ, ut exhibeatis vos « hostiam sanctam, viventem<sup>4</sup>, » etc. Il fit un sacrifice de son corps

1. Hardouin de Beaumont de Péréfixe, évêque de Rodez, nommé à l'archevêché de Paris en 1662, et qui n'eut ses bulles qu'en 1664. Il avoit été précepteur de Louis XIV. (Éd. de Versailles.)

2. S. Bern., hom. iv, *super Missus est*, n. 9, tom. I, col. 753.

3. Luc. xiv, 11. — 4. Rom., xii, 1.

et de son âme à Dieu : il consacra son entendement à la foi, sa mémoire au souvenir éternel de Dieu, sa volonté à l'amour, son corps au jeûne et à la piété. Il fut simple dans ses discours, inviolable dans sa parole, incorruptible dans sa foi, fidèle aux exercices de l'oraison, et surtout attaché aux affaires de notre salut.

Ah! sainte Vierge, je vous en prends à témoin : vous savez combien de nuits il a été prosterné aux pieds de vos autels; combien il a imploré votre assistance pour le soulagement des pauvres peuples, et pour la consolation des affligés.

Ce grand homme, cette âme forte et solide, qui savoit que Jésus-Christ nous a recommandé d'être des lumières<sup>1</sup>, c'est-à-dire de donner de bons exemples; et d'ailleurs que notre vie doit être cachée, c'est-à-dire doit être humble, a pratiqué parfaitement ces deux préceptes. Il fut humble et exemplaire : il faisoit quelques petites aumônes en public, pour édifier le prochain; mais en particulier il en faisoit de grandes : il étoit le protecteur des pauvres, et le soulagement des hôpitaux. Voilà les vertus qu'il a cachées.

Je ne parle point du respect envers notre monarque, de sa soumission à l'Église, de son amour immense envers son prochain. Il est certain que la France n'a pas eu d'âme plus françoise que la sienne, et que l'État n'a pas eu d'esprit plus attaché à son prince que le sien. Mais il ne s'est pas contenté de cette fidélité qui a duré toute sa vie; il a, avant que de mourir, inspiré son esprit à cette maison royale.

Je ne finirois jamais, Messieurs, si je voulois faire le dénombrement de toutes ses belles qualités. Finissons, et retenons ce torrent : mais, avant que de finir, voyons à quelle fin on m'a obligé de faire cet éloge funèbre. Quel fruit faut-il tirer de ce discours? Ah! Messieurs, je ne suis monté en cette chaire que pour vous proposer ses vertus pour exemple. Heureux seront ceux qui vivront comme il a vécu! heureux seront ceux qui pratiqueront les vertus qu'il a pratiquées! heureux seront ceux qui mépriseront les charges et les titres que le monde recherche! heureux seront ceux qui retranchent les choses superflues! heureux seront ceux qui ne s'enivrent pas de la fumée du siècle! heureux seront ceux qui ne vont pas se plonger dans la boue des plaisirs du monde! C'est ce que ce grand homme a fait, et que vous devez faire. Pourquoi, homme du monde, vous arrêter à un plaisir du moment? pourquoi occuper tous vos soins, et toutes vos pensées, pour amasser des choses que vous n'emporterez pas? pourquoi assiéger tous les matins la porte des grands? Ne pensez qu'à une seule chose, c'est le Fils de Dieu qui l'a dit : « Porro unum est necessarium<sup>2</sup> : » « Il n'y a qu'une chose nécessaire; » il n'y a qu'une chose importante, qui est notre salut. « In me unicum negotium mihi est, » dit Tertullien<sup>3</sup> : « Je n'ai qu'une affaire, » et cette affaire est bien secrète; elle est dans le fond de mon cœur : c'est une affaire qui se doit passer entre Dieu et moi; et comme elle est de si grande impor-

1. Matth. v, 14. -- 2. Luc. x, 42. — 3. Tertul. *De pall.*, D. 5.

tance, elle doit toute ma vie, tous les jours, toutes les heures, à tout moment, occuper mes soins et mes pensées.

Voilà, Messieurs, l'affaire à laquelle s'est occupé NICOLAS CORNET. Entrez dans les sentiments de ce grand homme; imitez ses vertus, pratiquez l'humilité comme lui, aimez l'obscurité comme il l'a aimée.

Mais, avant que de finir, il faut que je m'adresse à toi, royale maison, et que je te dise deux mots. Célèbre sa mémoire, conserve son souvenir, et, si je puis demander quelque récompense pour ses travaux, imite ses vertus, va croissant de perfection en perfection. Ce grand exemple est digne d'être imité. Mais, je me trompe, tu l'imites et dans sa doctrine et dans ses mœurs; continue et persévère.

Et vous, grandes mânes, je vous appelle; sortez de ce tombeau : je crois que vous êtes dans la gloire; mais si vous n'êtes pas encore dans le sanctuaire, vous y serez bientôt. Nous allons tous offrir à Dieu des sacrifices pour votre repos. Souvenez-vous de cette maison royale, que vous avez si tendrement chérie, et lui procurez les bénédictions du ciel. C'est ce que je vous souhaite au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Amen.





## TABLE.

---

	Pages.
EXPOSITION DE LA DOCTRINE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE SUR LES MATIÈRES DE CONTROVERSE.....	4
TRAITÉ DU LIBRE ARBITRE.....	39
TRAITÉ DE LA CONCUPISCENCE.....	75
INSTRUCTION SUR LES ÉTATS D'ORAISON.....	126
RELATION SUR LE QUIÉTISME.....	150
ÉLÉVATIONS A DIEU SUR LES MYSTÈRES.....	214
MÉDITATIONS SUR L'ÉVANGILE.....	240
OPUSCULES.....	284
ORAISONS FUNÈBRES.....	345

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.

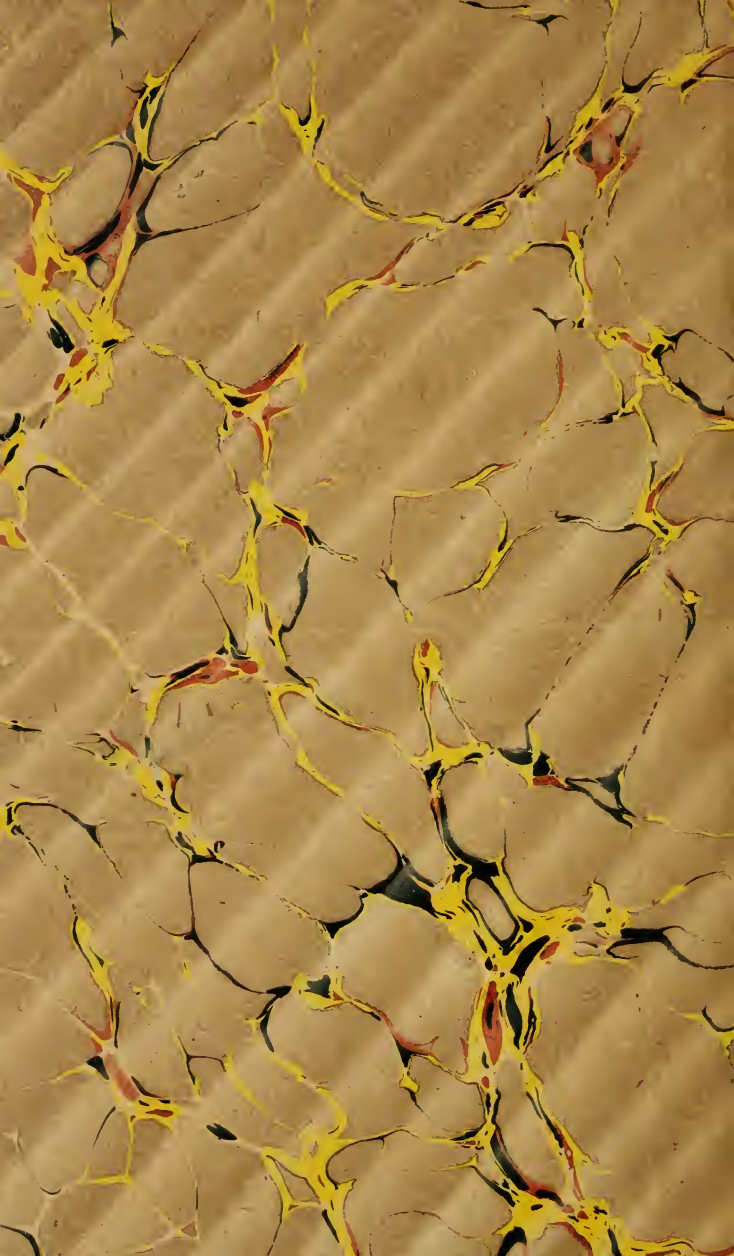
43725











UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY



A 000 669 269 3

